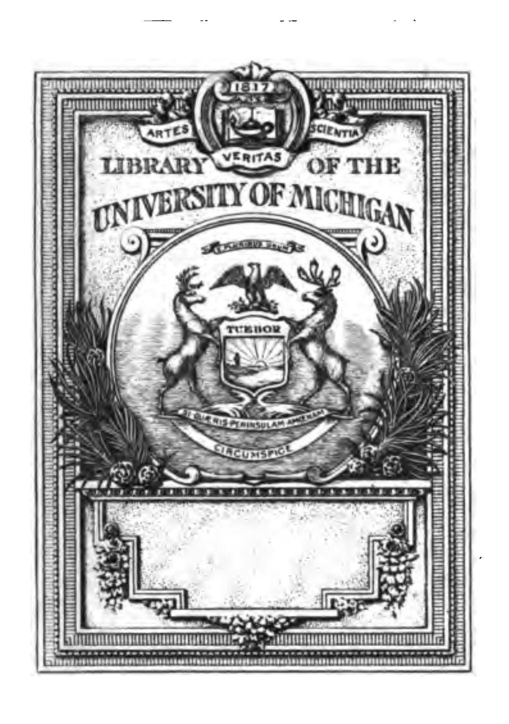
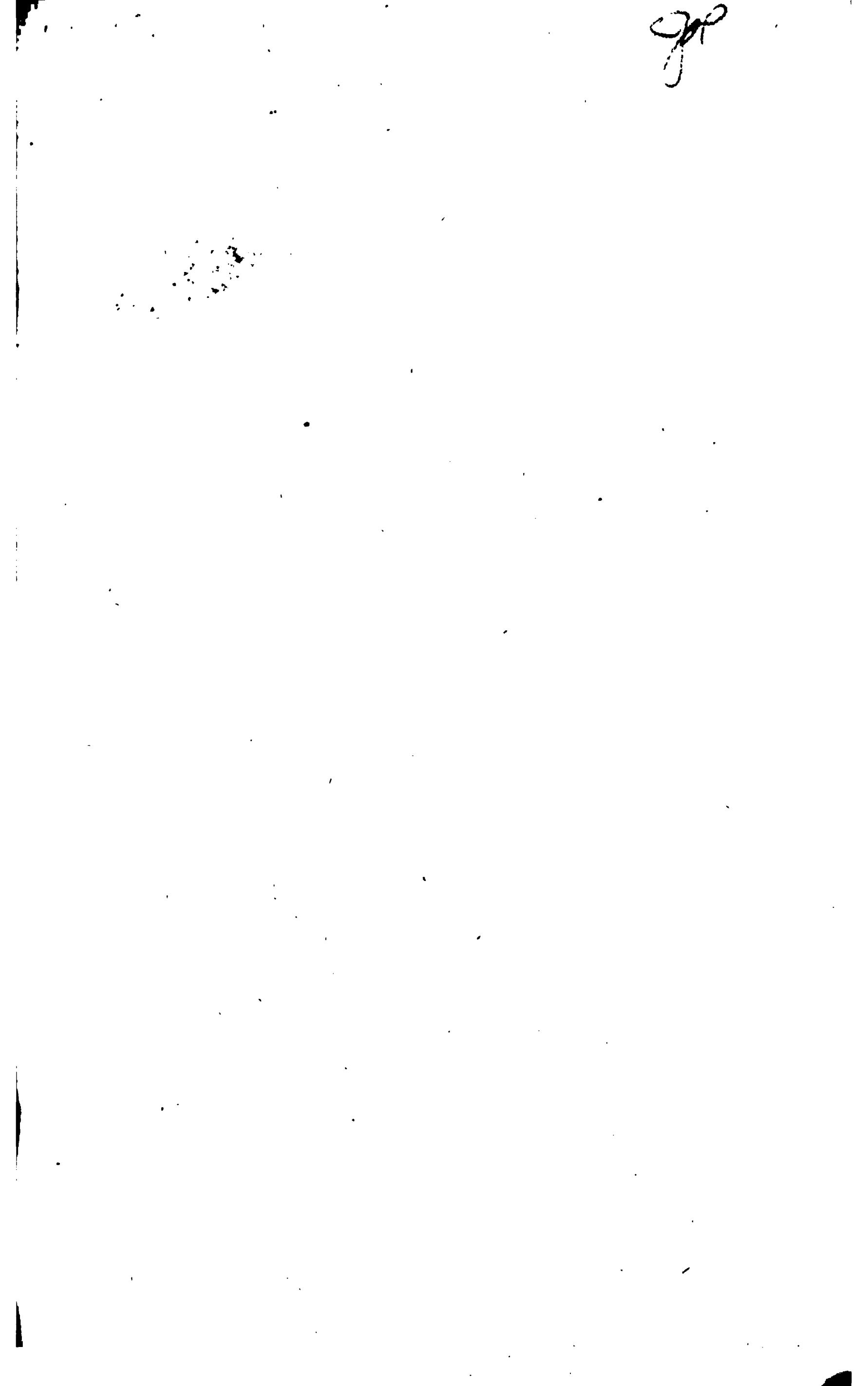

1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



MERCURE

DE FRANCE,

RÉDIGÉ

PAR MM. BENJAMIN DE CONSTANT ; — DUFRESNE SAINT-LÉON, conseiller d'état honoraire ; — ESMÉNARD ; — JAY ; — JOUY, membre de l'Académie française ; — LACRETELLE aîné, membre de l'Académie française, etc.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,
A L'ADMINISTRATION DU MERCURE,
RUE DES POITEVINS, N°. 14.

1817.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 5 AVRIL 1817.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les Livres, Gravures, etc., que l'on voudra faire annoncer dans le MERCURE, les Poésies et Articles que l'on désirera y faire insérer doivent être adressés, *francs de port*, à M. LEFEBVRE, *Directeur du Mercure*, rue des Poitevins, n°. 14, près la place Saint-André-des-Arcs, faubourg Saint-Germain.

Pour tout ce qui est relatif aux Abonnemens, il faut écrire, *franc de port*, à M. BOUET, à la même adresse.

Les bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

FABLE.

La Lavande et la Rose.

Fière de fixer autour d'elle
Un essaim léger de flatteurs,
De s'entendre sans cesse appeler la plus belle,
L'ornement de la terre et la reine des fleurs;

Dans un parterre une rose nouvelle,
Avec orgueil étalait ses couleurs:
Elle se croyait un prodige,
Et peut-être l'aurait été,
Si par son dangereux prestige
L'amour-propre n'eût tout gâté.
Du haut de sa tige épineuse,
Elle insulte à toutes ses sœurs;
« Le lis n'a pas d'éclat, l'œillet n'a point d'odeur;
» Pour la jonquille et ses pâles couleurs,
» On n'en dit rien, et sans la tubéreuse
» Elle serait la dernière des fleurs;
» Le souci, la triste pensée,
» Ont du moins un mérite égal;
» Tous deux sont la ressource usée
» De l'insipide madrigal:
» C'est à bon droit que chacun raille
» Les prétentions du jasmin;
» Il figure dans le jardin,
» Mais c'est autour de la muraille:
» Que je plains le sort rigoureux
» De ce narcisse pâle et blême!
» Comme autrefois, le malheureux
» Est réduit à s'aimer lui-même:
» Un silence religieux
» Est ce qu'on doit à l'immortelle,
» Il faut respecter ses aïeux!
» Qui puis-je donc, ajouta-t-elle,
» Décemment comparer à moi?
» — Je pourrai répondre, je croi,
» A cette modeste demande,
» Reprit tout bas l'humble lavande,

» Donnez-moi deux jours seulement.
» — Je pourrais t'en accorder cent.
» — Deux suffiront. » La seconde journée
Commence à peine et la rose est fanée ;
Plus d'odeur, plus de coloris,
Tout est passé ; par un retour funeste
De ses appas qu'un seul jour a flétris,
L'épine est tout ce qui lui reste.
Adieu les flatteurs et l'amour !
Chacun s'éloigne, l'abandonne ;
Bientôt de sa brillante cour
Il ne lui reste plus personne ;
Et ce qui rend ses chagrins plus cuisans,
Elle aperçoit tous ses amans
Fixés autour de la lavande.
« Ne craignez pas qu'à vos tourmens
» J'insulte par ma réprimande
(Lui dit avec ménagement,
Sa modeste rivale),
» Mais souffrez un trait de morale ;
» Hier encor vous régniez dans ces lieux ;
» Chacun vous en proclamait reine ;
» Et l'on me regardait à peine,
» Quand vous attiriez tous les yeux :
» Du tems victimes toutes deux,
» Quand nous partageons son ravage,
» Pourquoi m'adresse-t-on des vœux,
» Qu'on vous dérobe avec outrage ?
» Il faut le dire franchement,
» Tous vos attraits ne brillent qu'un moment ;
» Ils passent, rien ne les remplace ;

» Comme vous je perds ma fraîcheur ;
» Mais plus heureuse en ma disgrâce,
» Je conserve au moins mon odeur. »

JOUY.

ÉNIGME.

Doit-on compter mon être au nombre des merveilles?
Je suis, lecteur, et sans tête et sans cou.
J'ai pourtant une bouche et parfois deux oreilles ;
Je suis dur en naissant, bientôt je deviens mou ;
Mon corps n'a pas de pieds, mais toute la journée
Je marche autant que toi, telle est ma destinée.
Le noir, le blanc, le vert, le rose, le lilas,
Toute couleur est propre à ma nature ;
Je ne vais jamais seul, un frère suit mes pas,
Et quand je bois, c'est de mauvais augure.

(*Par* M. BOULLAND.)

CHARADE.

AIR : *J'étais bon chasseur autrefois*

Mon premier se voit dans Paris,
Il se voit dans la Palestine,
Mais, lecteur, je t'en avertis,
On le cherche en vain dans la Chine,
Il te présente la moitié
De ce nom si cher à l'enfance ;
On ne le prend pas en pitié,
Mais on le prend en patience.

A Cythère fixant sa cour,
Au milieu des jeux et des grâces,
On voit mon dernier de l'amour,
S'appliquer à suivre les traces.
Aussi précieux que le vin,
A tous les plaisirs il préside,
Et sans lui le meilleur festin
Serait triste et bien insipide.

Des femmes trompant leurs maris,
Des maris qui trompent leurs femmes,
Des petits maîtres beaux esprits,
Des mauvais faiseurs d'épigrammes,
La folie avec la raison,
Vices, vertus marchant ensemble,
Ruses, caresses, trahison,
Voilà ce que mon tout rassemble.

(*Par* M. R. LABITTE.)

LOGOGRIPHE.

Sur quatre pieds, lecteur, le Français me réclame;
Sur quatre également le latin me proclame.
En deux mots à tes yeux je vais me définir;
Je passe chaque jour pour ne plus revenir.

(*Par le même.*)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *peur*; celui de la charade, *dégoût*; et celui du logogriphe, *médisance*, où l'on trouve *Médine*, *médecin*, *Diane*, *âme*, *mâne*, *mine*, *Mèdes*, *mai*, *samedi* et *danse*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Réflexions sur le discours prononcé par M. Clausel de Coussergues à la chambre des députés, le 28 février (1), avec cette épigraphe :

> *Quamquam inter adversa*
> *Salva virtutis fama.*

Nous n'avons pas l'intention de faire l'extrait de cette brochure qui n'a que seize pages. L'auteur n'a rien dit de trop ; il eût pu dire davantage. Tout le monde lui saura-t-il gré de sa retenue ? L'homme judicieux et impartial ne verra pas sans intérêt l'expression de douleur de ces malheureux Espagnols sortis de la péninsule, pêle-mêle avec nous, et surtout à cause de nous. Attaqués dans la chambre des députés, le droit de la défense était incontestable. Cette défense se rattachait naturellement à des questions délicates, à des époques funestes dont une sage raison d'Etat, dont la pudeur nationale nous conseillent d'écarter la mémoire ; mais la solennité de l'attaque, les conséquences possibles d'une pareille accusation, le caractère public de l'orateur qui s'en est fait l'interprète, ont provoqué cette discussion. Il faut en convenir toutefois ; dans cette lutte affligeante, la

(1) A Paris, chez P. N. Rougeron, imprimeur de S. A. S. madame la duchesse douairière d'Orléans, rue de l'Hirondelle, n. 22.

mesure, la décence, la modération se trouvent jusqu'ici du côté des réfugiés espagnols. La différence de style et de position est tout-à-fait remarquable; l'esprit le moins attentif ne peut manquer d'en être frappé. Ce n'est donc point la faute des réfugiés espagnols si le public, appelé à examiner les titres des uns et des autres, demande que l'état de la question soit fixé.

De quoi s'agit-il donc?

L'origine, les vicissitudes, le dénoûment de la guerre péninsulaire, sont-ce là des événemens d'une date si reculée qu'on les puisse défigurer au gré de son imagination? Hélas! ils ne sont que trop récens! La nation espagnole fut étrangère aux causes qui les produisirent. Elles ne peuvent compromettre la responsabilité que d'un petit nombre d'individus, dont quelques-uns ont déjà senti le besoin de se justifier. M. de Cevallos et le chanoine Escoiquiz ont écrit leurs plaidoyers respectifs. Ce n'est pas nous qui sommes chargés de la réplique.

Or, un peuple envahi, désarmé par l'absence imprévue de toute la dynastie héréditaire, livré à la puissance des baïonnettes, menacé du développement de principes inapplicables à son état social, à la suite d'une épouvantable anarchie, qu'avait-il à faire étant réduit à lui-même, tandis que toute l'Europe continentale, courbée sous le joug, était également comprimée? Que firent la Hollande, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie? Une presque île, il est vrai, sauva, dans les murs de Cadix, cette poignée de *libéraux* qui durent l'honneur de la résistance à la faveur d'un asile inabor-

dable; tout le reste de l'Espagne plia sous les lois de la force. Trois cent mille témoins, vivans au milieu de nous, peuvent l'attester; et tel qui ne veut point aujourd'hui s'opposer au scandale de ces tardives récriminations, servit, de sa plume ou de son épée, le projet d'envahir la péninsule, et contribua, au moins par son silence, à faire regarder la *soumission* comme un devoir pour les Espagnols, comme un triomphe glorieux pour nos armées.

Ensuite, nos fautes, nos revers, l'abus insensé de la victoire, permirent à l'Espagne de relever son front humilié. Des succès prodigieux firent admirer une résistance, taxée si long-temps *de brigandage et de témérité*. Les faibles restes de nos légions repassèrent les Pyrénées; et la Castille vit remonter sur son trône des princes dont elle n'osait espérer le retour.

Mais, pendant six années d'angoisses et de fléaux de tous genres, des milliers d'habitans, attachés au sol par des liens de famille ou de propriétés, placés successivement entre l'anarchie des provinces et ces juntes révolutionnaires, dont les cortès de Cadix ne firent que recueillir le naufrage, entre les forces accablantes des bataillons français auxquels presque toutes les nations du continent fournissaient des recrues, et les secours de l'Angleterre qui désespéra tant de fois du succès de ses armes, furent obligés de fléchir sous un gouvernement imposé par une force irrésistible.

On sait que des partisans obscurs organisèrent peu à peu des bandes qui, à la fin, devinrent si redoutables, que les débris des juntes, rassemblés dans Cadix, pu-

blièrent une constitution en 1811......... Eh! qui sera blâmé de n'avoir point couru, sur la première nouvelle de l'apparition de *Chaleco*, de *Mina*, du *Pastor*, du *Cura*, de *Marquesillo*, de *l'Empecinado*, se jeter dans les rangs de ces Viriates modernes, dont les premiers faits d'armes ne sont pas le plus beau titre de gloire ? Et comment se fait-il qu'après les décrets de Ferdinand, rendus à Valence au mois de mai 1814, et confirmés par les procédures solennelles qui s'ensuivirent, les plus zélés défenseurs actuels du système monarchique déclarent une guerre si vive à ceux qui ne partageaient point les principes des *libéraux* de Cadix ? Il est évident qu'ici l'ignorance des faits l'emporte sur la mauvaise foi. Cependant il est difficile de ne pas voir que peu d'Espagnols ont pu se soustraire à l'alternative de servir le parti de la résistance ou celui de la *soumission*. Quelques hommes nuls se vanteront peut-être d'une pureté sans tache : la nullité n'est pas un crime sans doute; mais il serait trop ridicule de s'en faire un mérite. La masse populaire, éternellement invoquée et foulée, n'a fait que souffrir et servir de prétexte. En Espagne, *elle a crié* : *vive Ferdidand et vive Joseph*, *vivent les Cortès et vive le Roi* ! que faut-il en conclure ?

Au reste, ce n'est point à des Français qu'il convient de qualifier aujourd'hui les sectes politiques qui ont paru au-delà des Pyrénées. Notre présence a été la cause immédiate de tous les désordres; il ne nous reste plus qu'à expier, par un accueil hospitalier, les torts que nous avons à nous reprocher à l'égard des victimes

de notre politique et de notre intempérance guerrière.

Que des écrivains cessent donc de vouloir convertir les extraits de naissance en certificats de civisme, et de diviser la France en *vieille* et *nouvelle*. On leur demanderait, enfin, à quelle France appartiennent ceux dont le nom a décoré les almanachs de toutes les époques, et qui n'ont donné jusqu'ici d'autre preuve de leur zèle pour la bonne cause qu'en substituant une effigie nouvelle à celle que portaient leurs anciennes décorations. On a beau susciter de complaisantes et perfides biographies, le passé n'est plus en notre puissance; la postérité complétera tôt ou tard le *Dictionnaire des Girouettes!* Les contemporains n'ont pas besoin de le consulter pour savoir à quoi s'en tenir.... Nous osons le prédire: ce détestable sophisme qui tend à nous diviser encore, retombera sur ses auteurs. Non, la patrie est *une*. Nous ne connaissons que celle qui a besoin de tous ses enfans, que celle que ses malheurs doivent nous faire aimer davantage.

ESMÉNARD.

P. S. Cet article était livré à l'impression lorsque nous avons eu connaissance de *l'Opinion* de M. Clausel de Coussergues, imprimée avec des pièces justificatives. Nous n'ajouterons rien à ce que nous venons de dire; la lettre d'un réfugié espagnol est un fait individuel; celles de deux ou trois généraux rentrent dans la classe de ces adresses qui ont afflué de toutes parts à l'époque de chaque

changement politique. On est convenu de n'y attacher aucune importance; les récriminations meneraient trop loin; et il est si facile de les désavouer! M. Clausel de Coussergues s'appuie du témoignage du *Times*. Ce n'est pas dans les journaux anglais que nous voulons prendre des autorités pour justifier nos opinions. D'ailleurs, la citation n'est pas complète, et si l'honorable député eût transcrit en entier le passage du *Times*, il eût mis tout le monde à même d'apprécier la valeur du texte.

M. Clausel de Coussergues n'est pas plus heureux dans ses citations historiques; Catilina n'était point le chef du gouvernement; il avait plus de complices dans le sénat que dans l'armée, et Cicéron ne craignit pas de s'élever contre lui dans le moment où il était le plus à craindre.

Spartacus n'était qu'un esclave révolté contre ses maîtres. Si M. Clausel de Coussergues ne développe pas mieux sa pensée, nous ne pouvons deviner les allusions qu'il a eu l'intention de faire; s'il a la bonté de s'expliquer, on verra si les applications sont justes.

MANUEL ÉLECTORAL, *à l'usage de MM. les Electeurs des départemens de la France*, contenant *la Charte constitutionnelle*, *la loi sur les élections*, les autres pièces officielles que les électeurs ont besoin de consulter, et une *instruction familière* sur la nature, l'importance et les résultats des opérations temporaires qui leur sont confiées. Broch. in-8°. Prix : 1 fr. A Paris, chez Eymery, lib, rue Mazarine, n. 30; chez Delaunay, au Palais-Royal, etc.

L'idée de ce *Manuel* paraît heureuse : l'auteur a voulu réunir, dans un très-petit volume, d'un format qui le rende portatif et usuel, tous les documens officiels que chaque Français, appelé à exercer le droit électoral, doit toujours avoir sous la main et à sa disposition. Il a voulu joindre à ces instructions positives sur la nature des fonctions momentanées dont les électeurs sont investis, une *instruction familière* et spéciale sur l'importance de ces fonctions, à toutes les époques, et surtout dans les circonstances dans lesquelles la France est placée; sur le véritable esprit de la loi relative aux élections; sur l'usage que nous avons fait jusqu'ici de notre faculté d'élire des députés; sur la nécessité de réunir tous nos efforts pour obtenir de bons choix; sur les rapports qui existent entre la composition de la chambre des députés et tous les élémens de la prospérité publique; enfin, sur les garanties

morales que ces députés doivent offrir; sur les devoirs qui leur sont imposés; sur la manière dont ils peuvent remplir ces devoirs; sur le *résultat définitif* de notre longue révolution; sur les vrais moyens de prévenir toute révolution nouvelle, et d'affermir le trône constitutionnel.

Toutes les considérations que nous venons d'indiquer, et un grand nombre d'autres réflexions du même genre, sont présentées dans le *Manuel électoral*, non pas avec de grands développemens, mais d'une manière concise, rapide, énergique, toute en *sentences* et en *aphorismes*.

Chaque aphorisme fait l'objet d'un article particulier distingué par un numéro d'ordre : ces articles, au nombre de *cent*, composent l'*instruction familière* qui est elle-même suivie d'un *tableau analytique et sommaire* dans lequel on en reproduit la substance.

On peut, à l'aide de ce tableau, retrouver, en quelques lignes, toutes les maximes et toutes les considérations d'intérêt particulier ou général qu'on vient de lire dans l'instruction.

La marche de l'auteur, qui semble d'abord trop méthodique, est cependant parfois vivante et animée. Quelques articles ont de la sécheresse; d'autres font entrevoir une question sans l'approfondir.

L'ouvrage paraît avoir été écrit fort à la hâte; mais il est certainement le fruit d'observations et de méditations antérieures, d'une longue expérience des hommes et des affaires publiques, et surtout d'un sentiment pur et désintéressé, d'un amour sincère et profond de la patrie, d'une intention franche et loyale de servir la France et le Roi.

On peut regretter que l'auteur n'ait pas abordé plu-

sieurs questions importantes qui se rattachaient à son sujet; par exemple, les moyens de prévenir tout abus ou toute omission dans la formation des listes, soit des *électeurs*, soit des *éligibles*; la convenance ou l'inconvenance de fixer un terme fatal pour justifier du droit qu'on peut avoir à être inscrit sur l'une ou l'autre de ces listes, quand la loi ne s'est point exprimée à cet égard, et n'a donné aucune faculté de limitation ni de restriction à l'autorité administrative; le degré de compétence du bureau de chaque collége électoral pour prononcer provisoirement sur l'admission ou l'exclusion de ceux des membres, au sujet desquels il pourrait s'élever des doutes, ou qui se présenteraient comme ayant droit de donner leur suffrage, quoique non ou mal désignés sur les listes établies par l'autorité, etc.

Nous sommes fondés à espérer que ces omissions et d'autres encore disparaîtront dans une édition nouvelle. Car l'auteur annonce lui-même l'intention de faire réimprimer, tous les ans, son *Manuel* s'il est favorablement accueilli à sa première apparition, et d'y ajouter, chaque fois, les réflexions générales ou de circonstance que la marche des événemens, les besoins et les vœux de la nation, l'expérience et l'observation pourront lui suggérer.

Un pareil ouvrage n'est guère susceptible d'analyse : Nous en citerons néanmoins quelques articles détachés pour donner une idée du style et des sentimens de l'auteur.

L'article 2 présente ainsi les *caractères essentiels de la loi sur les élections*. « Cette loi qui appelle franchement et sans restriction, d'après le vœu de l'art. 40 de la Charte, tous les contribuables payant au moins trois cents francs, et âgés de trente ans, à exercer leur droit politique d'électeur, introduit dans nos institutions

le principe fécond de l'élection directe opérée par un grand nombre de votans. Elle constitue, dans la chambre des députés, *la représentation réelle et non fictive de la propriété commune et de tous les intérêts locaux* qui s'y rattachent (expressions employées par M. le maréchal Macdonald, duc de Tarente, à la chambre des pairs), tandis que la *haute propriété* se trouve plus spécialement représentée dans la chambre des pairs. »

Les articles 17 et 18 expriment ces deux vérités : que « le pauvre, comme le riche, a un intérêt direct dans le choix de ceux qui doivent consentir les impôts, discuter et voter les lois, » et que « le même intérêt est commun au gouvernement qui ne peut jamais s'isoler de la nation. »

L'auteur, après avoir fait sentir les *dangers de l'intolérance politique*, passe rapidement en revue les hommes désignés par les noms de partis, et il insiste sur l'abus qu'on peut faire de ces noms injustement appliqués.

Article 56. « Celui-ci est désigné comme *ultra-royaliste*. Mais pourquoi signaler d'une manière défavorable l'excès même d'un sentiment dont chaque Français doit s'honorer? Qui oserait blâmer trop sévèrement le sujet constamment loyal, dont l'imagination, encore frappée des tableaux sanglans de nos révolutions, lui fait toujours craindre le retour des mêmes désordres et des mêmes fureurs? Sentinelle vigilante, il peut nous servir utilement par ses craintes et par ses ombrageux soupçons. Si l'amour du Roi et de la France, la soumission à la Charte, inspirent ses opinions et règlent sa conduite; si une noble indépendance les rend honorables; si une haine profonde de l'influence étrangère est gravée dans son âme, gardons-nous de céder à la puissance d'un mot vague qui deviendrait une arme meurtrière.

Respectons les serviteurs fidèles du trône qui sont en même-temps les amis sages de la patrie ; mais écartons, quelles que soient leurs bannières, les hommes exaltés qui, par un zèle imprudent et mal calculé, tendraient à nous jeter dans des réactions nouvelles. L'exagération de leurs sentimens, l'irascibilité de leur caractère ne leur laisseraient pas un esprit assez calme pour représenter dignement la nation. La modération et la sagesse peuvent seules donner aux opérations des hommes un caractère de stabilité. »

Art. 57. « L'article XI de la Charte prononce que « *Toutes recherches des opinions et votes émis jusqu'à la restauration, sont interdites. Le même oubli est commandé aux tribunanx et aux citoyens.* » Appliquons religieusement ce précepte conservateur : qu'aucune prévention injuste ne donne lieu à des exclusions. »

Art. 58. « Quelles qu'aient été les opinions, avec des intentions pures, avec des vues louables, on a pu se méprendre sur le choix des moyens. Il faut apprécier les hommes par une valeur qui leur soit propre, non par une réputation souvent factice ou mensongère. »

Art. 59. « Il existe, en effet, plus d'un homme honorable dont le nom n'a pas été épargné par la haine et par l'envie, contre lequel des ennemis puissans ont excité des délateurs obscurs, et fait publier des accusations fausses, reproduites depuis dans des ouvrages prétendus *historiques*. De pareils hommes, d'autant plus calomniés qu'ils étaient plus Français, auront le droit de paraître au grand jour, et feront rougir leurs accusateurs par leur seule conduite. Ils feront ressortir le contraste de la réputation factice, ouvrage de leurs ennemis et des ennemis du bien public, sous le poids de laquelle ils ont gémi jusqu'ici, et de la conduite noble, ferme, invariable qu'ils ont constamment suivie à travers de con-

tinuels obstacles, en défendant dans l'ombre les intérêts de la justice et de la liberté, sans être même soutenus et dédommagés par les regards et par l'estime de leurs concitoyens. Les mêmes hommes et d'autres encore, récemment tourmentés par l'effet de délations ou de soupçons injustes, ne seront plus frappés d'une sorte de proscription morale qui, dirigée tour à tour dans les sens les plus opposés, perpétuerait les divisions et les haines entre les Français. »

Art. 60. « Nous voulons des hommes sortis purs des épreuves de nos révolutions; qui n'aient point trempé dans les excès criminels que les vrais amis de la liberté ont désavoués avec horreur, et dont ils ont eux-mêmes été victimes; qui ne se soient ni prostitués aux factions, ni flétris à aucune époque. Ce sont natures belles et fortes, dit Montaigne, qui se maintiennent au travers d'une mauvaise institution. »

Nous terminerons nos citations par les articles 80 et 81.

« Le gouvernement actuel veut et doit tenir de bonne foi les promesses que les gouvernemens antérieurs ont souvent renouvelées et n'ont jamais remplies. Il doit faire apprécier la différence d'une *monarchie constitutionnelle*, ou réglée par les lois, qui garantit fortement l'indépendance nationale, l'honneur français, la sûreté des personnes sans distinction d'opinions, la sûreté des propriétés sans distinction d'origine, la liberté religieuse sans distinction de culte, et d'une *anarchie* violente sous laquelle la liberté n'est qu'un fantôme; la probité, un masque; la vertu, un mensonge; la patrie, une proie; le peuple, un instrument; la puissance, le prix de l'audace, ou d'une *dictature militaire*, absolue, arbitraire, oppressive, qui prend les caprices du maître pour règle, la violence pour moyen, la terreur

pour mobile, les armes pour appui, la destruction pour but. »

Art. 81. « On ne peut rétablir ni l'ancien régime, ni les formes éphémères de gouvernement essayées pendant le cours de nos révolutions. *Tout doit se fondre dans la Charte*. Les mandats de nos députés sont désormais fixés par elle : on sait ce qu'on doit faire, et dans quelles limites il faut se renfermer, tandis que nos premières assemblées nationales avaient ou croyaient avoir des mandats indéterminés, et dénaturaient leur puissance législative, en lui donnant une extension indéfinie. »

Ce manuel est complété par un *projet d'instruction pour un député qui veut justifier la confiance de ses commettans*.

Nous croyons ce recueil essentiellement bon et utile par la pureté des principes, par la noblesse des sentimens, par la modération des opinions, par la précision du style qui a permis de réunir beaucoup d'idées et de vérités pratiques dans un petit nombre de pages. Cet avantage doit être d'autant plus apprécié, que nous sommes inondés de brochures et d'écrits politiques, dans lesquels on délaie la pensée, au lieu de la renfermer en peu de paroles, et de faire penser les lecteurs.

Il nous reste un vœu à former, c'est que les sentimens et les principes, déposés dans ce *Manuel*, ne soient pas un germe stérile jeté sur une terre ingrate; car il est facile de concevoir et d'exposer des vues saines et utiles, mais il est rare de les appliquer.....

***

L'ERMITE EN PROVINCE.

LES BASQUES.

Illum non populi fasces, non purpura regum
Flexit, et invidos agitans discordia fratres.

VIRG., *Georg.* 9.

La pompe des faisceaux, l'orgueil du diadême,
L'intérêt dont la voix fait taire le sang même,
De ces hommes heureux ne troublent point la paix.

DELILLE.

Après avoir fait plusieurs excursions aux environs de Bayonne, après avoir parcouru le joli bois de Mousserol et visité l'habitation de M. M***, hors de la porte d'Espagne, mon bon génie m'avait conduit, un matin, sur une terrasse de Marrac, d'où la vue domine et longe le cours de la Nive; de là, j'embrassais une grande partie des vallées et des montagnes où vivent les *Basques* séparés, en quelque sorte, du monde entier par leur territoire et par leur langue : je réfléchissais que cet isolement ne les avait pas mis à l'abri de la renommée, et que César, dans une phrase très-précise de ses *Commentaires*, fait d'eux un éloge après lequel il n'y a plus d'éloges, en parlant des races et des tribus de l'espèce humaine. Je me rappelais qu'en 1795, un ministre prussien (M. Humbold) était venu s'établir dans leur pays pour apprendre leur langue.....

L'espèce de curiosité réfléchie que je mettais à parcourir des yeux ce vaste paysage, attira l'attention d'un

homme d'un certain âge qui s'était approché de moi, et qui paraissait jouir de mon admiration. « Monsieur est étranger, me dit-il, en portant la main à son *Berret.* — Je suis né en France, lui répondis-je ; mais j'en suis sorti à quinze ans, et j'y suis rentré à soixante-douze, après avoir successivement habité les cinq parties du monde : vous voyez, Monsieur, que j'ai de la marge pour me choisir une patrie. — Vous n'hésiteriez pas, reprit-il vivement, si vous aviez, ainsi que moi, le bonheur d'être Basque. J'ai, comme vous, parcouru bien des pays, mais j'en reviens toujours à mes montagnes ; et plus j'observe ce petit coin de terre, plus je le compare à tout ce que j'ai vu, plus je trouve de raisons pour justifier à mes propres yeux la préférence que je lui donne. »

C'était l'homme qu'il me fallait ; il ne se lassait ni de courir ni de parler ; je ne me lassai ni de le suivre ni de l'entendre. Ce personnage singulier avec lequel je me trouvai lié au bout d'une demi-heure, comme si je l'eusse connu depuis dix ans, est, à tous égards, un homme très-distingué. Sa vaste instruction dont l'étude de l'antiquité paraît avoir été l'objet principal, lui donne une sorte d'existence spéculative qui ne lui montre, dans le présent, qu'un point de départ vers les choses qui ont été, ou vers celles qui doivent être : on dirait qu'il a besoin de mettre les siècles et les générations au bout les uns des autres pour les apercevoir. Les Grecs, les Romains sont pour lui des peuples d'hier, et l'antiquité prodigieuse qu'il suppose à la petite nation basque, entre pour beaucoup dans l'amour qu'il a pour son pays natal. M. Destère (c'est le nom sous lequel il s'est fait connaître) m'a rappelé ces brames de l'Indoustan qu'il regarde comme les dépositaires de la sagesse humaine, et c'est, je n'en doute pas, à l'avantage que j'ai eu de

vivre quelque temps avec les descendans des anciens brachmanes, que je suis en partie redevable de la considération qu'il m'a témoignée pendant la semaine que nous avons passée ensemble à battre les rochers et les vallons du pays basque. Ce qu'on va lire est le résultat de nos promenades et de nos entretiens.

Les Basques sont des Phéniciens venus dans les Pyrénées, il n'y a pas moins de cinq mille ans, pour en exploiter les mines, et l'on trouve encore leurs traces dans les excavations immenses des montagnes où les fouilles ont été faites.

Sous le nom de *Cantabres*, les Basques entrèrent sous la domination de Rome, plus difficilement et plus tard que les autres tribus de la péninsule. Cette domination, si pesante au reste de la terre, ne fut jamais pour eux un véritable joug; ils avaient conservé leur langue, leurs mœurs et leurs coutumes administratives et judiciaires. Ce n'était pas un Lycurgue qui leur avait donné les lois orales qui les régissaient depuis tant de siècles; ils les avaient reçues de la nature seule et tous avaient travaillé à les établir; mais ces lois, que personne n'avait faites, ils les aimaient avec fureur, et les premiers historiens de Rome n'ont pu s'empêcher d'en parler avec une sorte de respect philosophique qu'ils n'ont pas toujours pour les institutions des autres peuples.

Les Basques habitent sur les revers opposés des Pyrénées occidentales; la plus grande partie de cette nation est soumise à l'Espagne et forme la population de la *Navarre*, de l'*Alava*, de la *Biscaye* et de *Guipuscoa*.

Les Basques français occupent, le long des Pyrénées, un petit territoire divisé en trois contrées que l'on nomme la *Basse-Navarre*, la *Soule* et le *Labour*, lesquelles, avec le *Béarn*, forment le département des Basses-Pyrénées. Les Basques espagnols et français sont une seule

et même race d'hommes; leur taille est moyenne, mais svelte et bien proportionnée; leurs traits sont prononcés, leur physionomie à la fois douce et fière; ils sont vifs, laborieux et d'une agilité passée en proverbe. Les Basques parlent une langue qui n'a d'analogie avec aucune des langues vivantes: quelques mots identiques qui se retrouvent dans les langues anciennes de la Grèce et de l'Egypte servent de base au système d'un homme célèbre, compatriote de M. Destère, lequel donne à la langue basque une origine phénicienne (mon docte compagnon entama sur ce point une discussion dans les profondeurs de laquelle je craindrais de m'engager; je le rejoins au moment où ses raisonnemens me semblent appuyés sur des faits). La langue basque paraît avoir été jadis la seule en usage dans toute l'étendue de la péninsule; en effet, de *Cadix* jusqu'au *Ferrol*, de *Lisbonne* jusqu'à *Pampelune* on est étonné du grand nombre de rivières, de montagnes, de monumens et de ruines qui portent encore des noms basques. M. de La Borde, dans son *Itinérdire d'Espagne*, nous dit: « que dans le royaume de Valence il a vu des souterrains antiques qu'on croit avoir servi de greniers; il ajoute que dans le pays on les nomme *siloa.* » Or, *siloa* est un mot basque qui signifie *trou*, souterrain, excavation (remarquons, en passant, qu'en hébreu, le mot *siloë* avait la même signification). Au fond du Portugal on trouve une ville bâtie ou rebâtie par un Romain, et qu'on nomme *Hivi-Flavia* (ville de Flavius) du mot basque *hivia*, qui veut dire ville: je pourrais, continua M. Destère, vous citer cent autres exemples de ces noms basques venus d'aussi loin, *sans avoir changé sur la route.*

Maintenant, ajouta-t-il, comment cette langue basque, étouffée si vite par la langue latine dans le reste de la péninsule, s'est-elle maintenue dans un coin des Pyré-

nées? comment a-t-elle échappé seule à la corruption introduite par les envahissemens successifs des Vandales, des Alains, des Goths et des Maures?

Je réponds à cela que les Cantabres, qui préféraient leurs rochers à toute la splendeur romaine, se gardèrent bien d'apprendre ce latin que l'ambition étudiait pour s'avilir avec élégance; et que les barbares envahisseurs ne corrompirent pas la langue des Basques, parce qu'ils ne séjournèrent pas au milieu d'eux, et qu'ils ne firent, en quelque sorte, qu'enjamber par-dessus leurs pays. Les Basques préféraient leurs rochers à tout, et on ne se souciait pas de leurs rochers; il en est de même encore aujourd'hui.

Il n'y a point de ville dans le pays basque; dès-lors la population ne s'y divise qu'en deux classes, les nobles et les cultivateurs; la noblesse (à l'exception des Belzunce et de deux ou trois autres familles) est pauvre sans illustration, mais sociable et hospitalière. C'est un trait particulier du caractère de la nation basque que d'exercer l'hospitalité la plus généreuse envers les étrangers qui visitent leur pays, et de prendre en aversion ceux qui veulent s'y établir; je rappellerai à ce sujet un fait historique bien remarquable.

A l'époque où les Goths inondèrent la France et l'Espagne, en corps de nation armée, ils laissèrent dans les cantons basques des malades, et ce qu'on appelle vulgairement des *traînards*: plusieurs d'entre eux trouvèrent ce séjour plus agréable que celui de la *Gothie* et ne voulurent plus en sortir: ils se fixèrent parmi les Basques, mais ils ne purent jamais s'y naturaliser; devenus chrétiens, ainsi que les Aborigènes, ceux-ci persistèrent pendant plusieurs siècles à n'avoir rien de commun avec eux, même dans les églises; bénitiers, tombeaux tout était séparé. Le nom de *Goths* ou d'*Agoths*, donné et reçu

comme une cruelle injure, a fait couler le sang en plus d'une occasion. Cette aversion absurde a perdu presque toute sa violence; de nos jours les *Basques purs* vivent en paix avec les *Agoths*, mais le préjugé a cependant encore assez de force pour devenir un obstacle aux alliances des familles, et mon guide m'a cité de jolies personnes, et qui, plus est, de grandes dots refusées sous le prétexte d'origine *Agoth*.

Une autre race étrangère s'était introduite beaucoup plus anciennement dans le pays basque; elle y vivait comme dans tous les lieux où elle est répandue, dans un isolement absolu de la société dont elle ne fait jamais partie. Je veux parler de cette race vagabonde fort improprement appelée *Bohémiens*, et qui déjà, du temps d'Auguste et de Tibère, allait à Rome, sous le nom d'*Egyptiens* (que les Anglais lui donnent encore), vendre de petites images d'*Isis* et d'*Osiris*, enseigner leur doctrine religieuse et dire la bonne aventure aux maîtres du monde.

On ignore l'époque reculée où ces Bohémiens se fixèrent entre les Pyrénées et Bayonne, d'où ils viennent enfin d'être chassés sans retour. Les Bohémiens erraient de temps immémorial dans cet espace; ils y vivaient du produit de leur rapine, sans autre domicile que les forêts, les granges ouvertes et les ruines des maisons abandonnées.

« Il m'est arrivé souvent (me dit M. Destère), en voyageant la nuit, de voir des bandes de Bohémiens et de Bohémiennes danser au bruit des castagnettes autour d'un chêne en feu, où ils faisaient cuire les viandes du festin. Ce spectacle avait quelque chose de fantastique, dont l'imagination était vivement frappée. »

Au milieu d'une espèce de promiscuité des deux sexes, il y avait sans doute des préférences assez longues

pour qu'on puisse leur donner le nom de mariages; cependant les enfans ne connaissaient que leurs mères, et les pères se dispensaient assez volontiers de prendre un titre auquel ils n'avaient presque jamais qu'un droit éventuel.

Quelques individus de ces bandes vagabondes se fixaient autour des habitations, et devenaient des intermédiaires dangereux, au moyen desquels les plans de rapines se combinaient mieux, et s'exécutaient plus sûrement.

Dans l'année 1804, M. de Castelane, alors préfet des Basses-Pyrénées, reçut l'ordre du Gouvernement de purger le pays des Bohémiens, dispersés en vingt endroits différens : dans une seule nuit tous furent enveloppés comme dans un filet, et conduits à bord de vaisseaux, qui les débarquèrent sur la côte d'Afrique. Cette mesure vigoureuse, qui reçut dans son exécution tous les adoucissemens que la justice et l'humanité réclament, fut un véritable bienfait pour le département, et ce n'est pas le seul dont l'administration de M. Castelane y ait gravé le souvenir.

M. Destère entremêla de quelques anecdotes cette courte digression sur les Bohémiens. Je citerai celle qui a pour garantie son propre témoignage.

« Dans ma première jeunesse, me dit-il, je fis rencontre à Bayonne, sur le pont *Mayou*, d'une jeune Bohémienne devenue très-célèbre sous le nom de *Maytémina*. J'en demande pardon à l'amour, mais je n'ai jamais rien vu de si joli; et puisqu'il faut le dire, à ma honte, peut-être, n'ai-je jamais rien tant aimé. Je ne crois pas devoir pousser plus loin cet aveu; je pourrais encore être d'humeur à justifier à mes propres yeux de semblables folies; mais je ne suis plus d'âge à inspirer aux autres la même indulgence. Je fus vite, mais non

pas long-temps, heureux avec ma belle aventurière, qui partit au bout de quelques mois pour aller briller sur un plus grand théâtre. Bientôt il ne fut bruit à Paris que de la charmante Bohémienne, et des conquêtes superbes qu'elle avait faites; on allait jusqu'à dire qu'elle n'était point étrangère à certaines transactions de la plus haute politique.

» Au bout de deux ou trois ans, *Maytémina*, s'apercevant que son crédit baissait avec ses charmes, profita de cette observation pour revenir à cette vie de Bohémienne, qu'elle regrettait au milieu des jouissances du luxe dont l'environnaient l'amour-propre et l'amour. Elle était depuis long-temps de retour dans nos montagnes, lorsqu'une circonstance bizarre, et fort heureuse pour l'un et pour l'autre, nous réunit quelques momens.

» Un soir que je descendais les hauteurs d'*Agnoa* pour me rendre dans un petit château qu'habitait mon père, à une lieue de ce village, je fus attaqué par une troupe de Bohémiens-contrebandiers qui dépouillaient les passans quand ils n'avaient rien de mieux à faire. Je fis d'abord assez bonne contenance; mais en voyant arriver un renfort de brigands, je laissai dans les mains de ceux qui m'avaient attaqué mon cheval et mon porte-manteau, et je me sauvai dans les montagnes. J'errais depuis une demi-heure de colline en colline, sans pouvoir retrouver ma route, lorsque je me vois de nouveau poursuivi par ces mêmes Bohémiens, que devançait une femme qui agitait un mouchoir en l'air en criant : *Maytémina!* Ce nom, qui n'avait jamais retenti sans plaisir à mon oreille, suspendit ma frayeur et ma course, et j'attendis la Bohémienne. Qu'on juge de ma surprise, c'était *Maytémina* elle-même. Chef des contrebandiers qui m'avaient dévalisé, en visitant mon porte-manteau elle

avait trouvé son portrait sur une boîte qu'elle m'avait donnée jadis, et que je possède encore; éclairée par cet indice, elle volait sur mes pas, et venait me rendre mon cheval et les effets qui m'avaient été pris. Peu d'années avaient opéré sur *Maytémina* de sévères changemens: ma reconnaissance n'emprunta rien d'un sentiment plus tendre. Elle me conduisit jusqu'à la porte de la maison où je me rendais, en riant des conseils que je lui donnais, et des craintes que je témoignais sur l'avenir qui lui était réservé. Nous nous séparâmes.

» Peu de jours après je fus informé, à Bayonne, des dispositions qui se faisaient pour s'assurer de la bande des Bohémiens-contrebandiers; et comme il est toujours plus ou moins désagréable de voir pendre l'objet qu'on a aimé, et dont on a le portrait dans sa poche, je fis parvenir à *Maytémina* un avis secret dont elle pouvait seule profiter, et au moyen duquel cette célèbre Bohémienne parvint à se soustraire au châtiment qui ne tarda pas à atteindre ses associés. »

L'ERMITE DE LA GUYANNE.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE FEYDEAU.

Première représentation de *Wallace*, ou *le Menestrel écossais.*

Le succès que *Madame Angot* a obtenu à l'Ambigu-comique, l'empressement avec lequel on voit depuis quelque temps se précipiter à la Gaîté un public insatiable du *Pied de mouton*, quoique le mets ne soit pas des plus délicats, tout faisait espérer que le mélodrame, forcé dans ses retranchemens les plus redoutables, ne tarderait pas à disparaître entièrement de la scène ; mais loin d'être terrassé, le monstre romantique se ménageait de nouveaux triomphes. Chassé du boulevard, il se glissait en silence au sein d'un des premiers théâtres de la capitale, et on l'a vu reparaître à Feydeau sous les traits de *Wallace*. Ce ménestrel écossais a tous les défauts du genre sans en avoir les qualités. Les auteurs de la *Femme à deux maris* et du *Jugement de Salomon* nous ont rendu difficiles. Wallace n'est pas assez épouvantable pour un mélodrame ; il n'est pas assez gai pour un opéra-comique.

Sédaine est le premier qui ait transporté le genre sérieux sur la seconde scène lyrique, et tous ceux qui cherchent à marcher sur ses traces ne manquent jamais

de citer ses succès prodigieux pour justifier leurs chutes; mais ils ne font pas attention à l'art que cet auteur, qu'ils traitent dédaigneusement d'ignorant et de grossier, a répandu dans ses ouvrages. En effet, avec quelle adresse il sait reposer d'une scène touchante par une scène naïve; par quels contrastes bien ménagés il égaye le spectateur après l'avoir attendri; quoi de plus original, par exemple, que ce Montauciel mis si habilement en opposition avec le *Déserteur!* et dans *Richard Cœur-de-Lion*, dont le sujet est au fond le même que celui de Wallace, quelle grâce enfantine dans le petit rôle d'Antonio, et comme les amours de Laurette et du gouverneur sont heureusement mêlés à la conspiration qui doit amener la délivrance du roi captif.

Rien n'est nuancé, et tout est de la même couleur dans Wallace. Ce brave Ecossais désespéré de voir son roi, retenu par les Saxons, dans un château où l'on cherche à le rendre indigne du trône en l'abrutissant par les plaisirs, pénètre auprès de lui sous les habits d'un ménestrel. Il lui fait entendre des chants guerriers, et l'amour de la gloire s'éveille dans le cœur du jeune prince. La musique a fait souvent de semblables prodiges, et on se prêterait aisément à l'illusion, si ce n'était pas Huet qui chantât.

Un Barde est chargé d'endormir, tous les soirs, le prisonnier. Wallace prend les habits de celui qui remplit ordinairement cette fonction, et se découvre au roi. Il lui conseille de sortir du château à sa place, et d'aller se mettre à la tête des montagnards qu'il a réunis dans les environs. Wallace, qui avait eu ordre de quitter la forteresse, y demeure, et les dangers qu'il court rem-

plissent le troisième acte jusqu'au moment où il est délivré par le prince qui, après avoir battu les Saxons, rentre en vainqueur dans les lieux où il était naguère prisonnier.

Si, comme on voit, ce poëme n'offre rien de neuf, la musique en est, en revanche, pleine d'une originalité bien rare dans les ouvrages de nos modernes compositeurs. On s'aperçoit que l'auteur s'est bien pénétré de son sujet. Tous ses morceaux sont empreints d'une couleur locale vivement exprimée. Il nous serait difficile d'indiquer les morceaux les plus remarquables de cette partition qui est travaillée jusque dans les plus petits détails avec un soin égal, sans cependant que l'harmonie étouffe jamais le chant. Peut-être la monotonie s'y fait-elle quelquefois sentir; il semble que ce soit un écueil inévitable du genre *ossianique*. Un autre compositeur célèbre y avait déjà échoué dans un sujet semblable; c'est le seul reproche que l'on puisse adresser aux auteurs d'*Uthal* et de *Wallace*.

Cette nouvelle partition fait le plus grand honneur à M. Catel, et justifie le choix de la troisième classe de l'Institut qui vient de l'admettre dans son sein.

Il semble que l'on ait monté *Wallace* pour reposer les *Rosières* de leurs fatigues. Il n'est joué que par des hommes; car le petit rôle de mademoiselle Palar est purement accessoire, et il ne faut pas compter mademoiselle Lecler qui fait un page. Nous ne conseillons pas à MM. les sociétaires de Feydeau de renouveler souvent ce divorce. Cependant, on doit des éloges à Huet pour la manière dont il a joué Wallace. Ponchard est un bien petit prince, mais il a une jolie voix. Quant

à Darancourt, il n'y a pas de plus beau tyran au boulevard. Il est presque aussi grand que Lafargue, et il a la voix presque aussi grosse que Marty.

POLITIQUE.

LETTRE DE M. SAINT-AUBIN,

Relativement à la dette publique de l'Angleterre. (1).

Vous avez, Monsieur, imprimé dans l'un des articles publiés sur le budget, que le sol de l'Angleterre ne suf-

---

(1) Mon empressement à publier les éclaircissemens que M. Saint-Aubin croit nécessaires, me force à renvoyer au numéro prochain la continuation et la fin de l'article sur les chambres. J'ai laissé cette lettre telle qu'elle m'a été adressée, sans toutefois partager l'opinion de l'auteur tenr, sur quelques points, nommément sur l'Irlande. Il me semble de plus qu'en faisant entrer dans son évaluation de la richesse de l'Angleterre les canaux, les usines, les capitaux consacrés à l'agriculture, les capitaux industriels, les revenus du commerce, tant intérieur qu'extérieur, tout le mobilier, la vaisselle, les bijoux, les denrées coloniales, les monnaies et lingots d'or et d'argent, les toiles, draps, et autres marchandises de toute espèce fabriquées et emmagasinées, les vingt-cinq mill e navires marchands, etc., etc., il répond à une toute autre assertion que la mienne, ce qui n'empêche pas que sa lettre ne contienne des détails précieux que les lecteurs de ce journal seront sûrement bien aises de trouver réunis. Quant à son principe fondamental, qu'une dette publique, une fois contractée et due en presque totalité aux créanciers d'un pays, n'est jamais un fardeau p ur la

fisait pas pour payer sa dette. Cette assertion ne me paraît pas exacte, et comme vous m'avez invité à concourir à ces articles, je demande à la rectifier.

Que le montant de la dette publique de l'Angleterre soit inférieur de beaucoup à sa richesse territoriale; que cette même dette, étant comparée avec l'ensemble de ses richesses foncières et mobiliaires, territoriales et industrielles, n'en forme qu'une petite, une très-petite partie même, cela peut se démontrer *à posteriori* ou par les faits, et *à priori* ou par les raisonnemens tirés de la nature même de cette dette, de sa formation et de l'organisation du système des emprunts d'où elle résulte. Et chacune de ces démonstrations peut être fournie à son tour, en comparant successivement 1°. le capital; et 2°. les intérêts de la dette, avec les capitaux et les revenus des propriétaires ou des contribuables, chargés d'en payer annuellement les intérêts, et de rembourser finalement le capital.

En établissant ces comparaisons, je suis malheureusement forcé de me borner à la Grande-Bretagne,

---

nation en masse, ce n'est pas ici le lieu de l'examiner. J'observerai seulement que mon objection contre l'abus du crédit porte bien moins sur les charges qui en résultent pour le peuple, que sur l'usage que peuvent faire les gouvernemens des moyens que ce crédit leur procure. Ce sont ces moyens que je crois dangereux de leur fournir. Il y aurait, dans un pays, un trésor à part auquel on pourrait toucher sans faire peser la moindre charge sur la nation, que je dirais encore : Ne confiez pas inutilement la disposition de ce trésor à l'autorité, car vous ne savez pas ce qu'un superflu de richesses pourrait l'engager à faire, ni ce qui résultera ensuite pour vous de la nécessité où le gouvernement se trouvera de soutenir ce qu'il aura commencé. B. C.

parce que cette partie de l'empire britannique ayant été, depuis près d'un siècle, l'objet presque exclusif des enquêtes du parlement, et des travaux des écrivains sur cette matière, c'est à elle que se rapportent toutes les données et les élémens du calcul, aussi bien que du raisonnement, qu'on trouve dans les documens officiels, et dans les ouvrages de finances et d'économie politique, auxquels on peut renvoyer le lecteur, pour les vérifier au besoin. Si j'avais eu sous la main des matériaux aussi abondans et aussi sûrs pour l'Irlande, les résultats auraient été bien plus favorables à ma thèse, parce que sa dette publique est beaucoup plus petite, proportionnellement avec sa population et ses ressources, que n'est celle de l'Angleterre. D'une part, les progrès que ce pays a faits en population et en industrie de toute espèce, depuis sa réunion à l'Angleterre, l'ont mis dans un état progressif bien plus marqué; et, d'un autre côté, ses principales exportations étant habituellement dirigées vers l'Angleterre et les Etats-Unis, son commerce et son industrie n'ont pas pris la direction forcée vers l'extérieur, que la politique du gouvernement et la dernière guerre avaient fait prendre à l'industrie et au commerce de la Grande-Bretagne. En conséquence, l'Irlande souffre bien moins que la Grande-Bretagne, du passage subit de l'état de guerre à celui de la paix; il y a, proportion gardée, beaucoup moins d'industrie et de capitaux sans emploi, et de là, vient aussi, n'en doutons pas, l'état de tranquillité dont elle jouit, et qui a dispensé le parlement de lui appliquer la suspension de l'*habeas corpus* et autres lois de circonstance qu'on a été forcé de passer pour l'Angleterre.

1°. Comparaison du capital de la dette avec le capitaux des contribuables.

Le capital de la dette publique *non rachetée* (1) de la Grande-Bretagne s'élevait, au 1er février 1816, à 699,315,626, ou, pour prendre des nombres ronds, à 700 millions de livres sterling (17 172 milliards de francs). Depuis cette époque, loin d'avoir été augmenté par de nouveaux emprunts, il a été diminué de toute la quantité rachetée par le fonds d'amortissement, lequel s'élevant à près de 14 millions de livres sterlings, valeur écus, doit avoir racheté, au cours moyen de 63, au moins 22 millions; et comme tout annonce qu'il n'y aura pas non plus d'emprunt cette année, le capital susdit de 700 millions doit être regardé comme inférieur au *maximum* actuel de toute la dette, même en

(1) Je dis de la dette *non rachetée;* car c'est elle seule qu'on peut regarder comme une charge, si toutefois le nom est applicable à une dette publique quelconque due aux créanciers nationaux. Je ne fais pas l'injure aux lecteurs de supposer qu'ils donnent dans l'erreur grossière de regarder comme telle la dette rachetée par la caisse d'amortissement, à qui la trésorerie continue de payer les intérêts. Les journaux de l'opposition, qui ont un grand intérêt à décrier la dette publique, et à en augmenter les charges, portent, à la vérité, celles-ci à 41 millions, en ajoutant les 14 millions payés annuellement aux commissaires du fonds d'amortissement aux 27 millions payés aux créanciers de l'Etat, et ils ont grand soin de répéter, toutes les semaines, cette assertion qui est exactement la même que si un particulier disait qu'il doit 41 mille fr. d'intérêts; savoir, 27 mille fr. qu'il paie à ses créanciers, et 14 mille francs qu'il met de côté sur son revenu pour rembourser graduellement le capital, mais cette graine de niais ne prend que parmi la populace pour laquelle les rédacteurs la sèment.

y ajoutant la dette flottante que le chancelier de l'échiquier a tout récemment assuré être moindre qu'elle n'était l'année dernière.

D'un autre côté, lors du premier établissement de l'*income tax* ou de l'impôt du dixième du revenu, en 1798 (il y a dix-huit ans), le *minimum* du capital de la richesse foncière ou territoriale de l'Angleterre a été évalué à 1220 millions sterling, savoir :

Pour les terres en culture en Angleterre.	600 millions st.
Pour celles en Ecosse, ...	120
Les dîmes, déduction faite du prix du service du clergé, relatif à la dîme qu'il a, ...	75
Les maisons, ...	200
Les mines, canaux, bois, etc. . .	100
Les capitaux d'agriculture, évalués à cinq années de revenu net d'une ferme	125
Total, . . .	1220 (1).

Je dis que c'était là le *minimum*, parce qu'il résulte des évaluations de M. Beecles, qui a débattu contradictoirement toutes les données de M. Pitt sur le revenu des propriétaires, en soutenant que jamais la taxe proposée ne rapporterait les 10 millions sterling à quoi Pitt l'évaluait. Douze années de perception ont prouvé au contraire qu'elle rapportait considérablement au-delà, et que le ministre lui-même s'était prodigieusement

(1) Voyez le *Tableau de la Grande-Bretagne*, par Baert, vol. III, au supplément.

trompé en moins dans les diverses évaluations qu'il avait faites des revenus des contribuables. Le résultat des recherches faites à ce sujet, il y a deux ans, a fourni la preuve matérielle que le seul revenu net des propriétaires fonciers de la Grande-Bretagne s'élevait à 50 millions sterling, et cela ne doit pas surprendre lorsqu'on considère d'une part les millions d'acres qui ont été enclos et défrichés depuis cette époque, et, d'un autre côté, l'accroissement progressif de la richesse nationale et des capitaux industriels, qui nécessairement doit avoir augmenté proportionnellement la masse et la valeur des produits et des capitaux de l'agriculture. On sera donc loin d'exagérer, en évaluant le capital de la richesse territoriale ou foncière de l'Angleterre, au double de la somme ci-dessus ou à 2,440 millions sterling qui, étant comparés aux 700 millions de la dette, donnent le rapport de 7 à 24 1/2, en sorte que le capital de toute la dette ne s'éleverait qu'aux deux septièmes environ du capital de la richesse foncière.

Mais le capital de la dette est nominal, et celui de la richesse territoriale est réel, ou exprimé en valeur écus, en d'autres mots, au taux moyen de 70 pour les trois pour cent consolidés, 100 livres sterling de dette publique ne valent que 70 en valeur réelle ou foncière. Pour rétablir la balance et avoir le rapport exact, il faut déduire des 700 millions trois septièmes, et il ne restera plus pour valeur réelle de la dette que 400 millions sterling, d'où il résulte que le capital réel de toute la dette publique n'est que le sixième environ du capital réel des propriétaires fonciers. Ce n'est pas là tout.

Le capital réel des propriétaires fonciers n'est évalué que sur le revenu net de leurs propriétés. Or, le capital

de la dette publique, a pour gage non-seulement le revenu net, mais tout le produit brut des terres, et, en dernière analyse, c'est avec le revenu brut ou avec les productions du sol, soit en nature, soit travaillées, que se paie l'intérêt et que se rembourse le capital de toute dette, soit publique soit particulière. Or le produit brut est assez généralement évalué au triple du produit net; que devient, d'après cette considération, le capital de la dette publique, comparativement à celui de la richesse territoriale de l'Angleterre? Il n'en formera plus que la dix-huitième partie.

Voilà le résultat que donne la comparaison du capital de richesse territoriale avec celui de la dette. Mais la dette publique n'a pas pour gage cette seule richesse, elle a de plus pour gage tous les capitaux et revenus du commerce intérieur et extérieur, et ceux de la navigation, tout le mobilier, la vaisselle et les bijoux, les monnaies et lingots d'or et d'argent, les denrées coloniales, les toiles, les draps, et autres marchandises fabriquées et emmagasinées de toute espèce, en un mot toutes les richesses mobiliaires existantes et accumulées depuis des siècles, sous une forme ou une autre. On doit même y ajouter la majeure partie des richesses qui composent le capital fixe, telles que les usines innombrables, vingt-cinq mille navires marchands avec leurs accessoires, etc. Certes personne ne soutiendra que toutes ces valeurs ne puissent servir, soit au paiement annuel des intérêts, soit au remboursement du capital de la dette publique (1). Faisant donc entrer dans la comparaison tous

(1) J'invite les lecteurs qui veulent s'en former une idée, à consulter l'ouvrage de Colqhoum qui, à la vérité, contient beaucoup d'exagé-

ces élémens de la richesse nationale, comme ils doivent y entrer, on se convaincra bientôt que la dette publique se résout, comparativement, en une quantité infiniment petite.

Voilà pour la comparaison des capitaux; passons maintenant à celle des revenus.

Le revenu présumé des propriétaires fonciers, toujours d'après les données de M. Beecles, inférieures à celles de M. Pitt, et tel qu'on l'évaluait il y a dix-huit ans, s'élevait à 66 millions 500,000 liv. sterl. savoir :

Productions territoriales pour les propriétaires	20,000,000 liv. st.
Idem pour les fermiers	15,000,000
Dîmes	2,500,000
Mines, canaux, bois	4,500,000
Maisons	10,000,000
Pour l'Écosse (les données ci-dessus étant pour l'Angleterre seule.)	8,500,000
Possessions au-delà des mers, produisant un revenu foncier aux habitans de la Grande-Bretagne . . .	4,000,000
Total	64,500,000 liv. st.

Les renseignemens fournis par les percepteurs de la taxe sur les revenus, joints à l'accroissement que les revenus de toute espèce ont acquis depuis 1798, et que prouvent surtout la rentrée seule des taxes, jointe au montant des emprunts faits depuis cette époque, don-

rations et de doubles emplois, mais qui présente, en somme, une foule de données sûres, comme étant officielles et constatées par une longue expérience.

ment la preuve que le revenu ci-dessus doit être plus que doublé. Mais en ne l'augmentant que de moitié et en le portant à 96 millions sterl., on trouve que les 27 millions payés annuellement pour intérêts aux créanciers de l'État ne forment que le quart du revenu foncier net, et par conséquent moins du dixième du produit territorial brut.

Ajoutant maintenant à ce produit ou revenu annuel de l'industrie agricole, celui des autres branches de l'industrie, évaluées par Beecles à 138 millions sterl., savoir :

Pour les profits du commerce extérieur	8,000,000 l. s.
Id. du commerce intérieur. . . .	18,000,000
Id. de la navigation.	2,000,000
Id. du travail, ...	110,000,000
Total	138,00,000 l. s.

On aura un revenu annuel de plus de 200 millions st. valeur de 1798, et de plus de 300 millions valeur actuelle, dont les 27 millions d'intérêts payés annuellement aux créanciers, ne font que la huitième partie dans la première supposition, et la douzième partie environ dans la seconde. En examinant de plus près toutes les données, les documens officiels à la main, il est aisé de se convaincre que les résultats proportionnels du huitième et du douzième sont beaucoup trop forts.

Des résultats semblables et plus favorables encore s'obtiendraient en comparant la dépense annuelle des individus ou chefs de famille, avec ce qui leur en coûte à chacun pour le paiement des intérêts de la dette. Mais à quoi bon toutes ces recherches minutieuses pour

trouver la preuve d'une vérité évidente en soi? N'est-ce pas imiter la conduite d'un homme qui, pour se convaincre que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits, s'aviserait de mesurer, le compas à la main, les trois angles d'une douzaine de figures triangulaires, lorsqu'il peut acquérir la conviction de cette vérité mathématique par la nature même du triangle et des angles en général? Ne peut-on pas également déduire la vérité fondamentale dont il s'agit ici, en examinant la formation de la dette publique, et l'organisation de la caisse d'amortissement?

En effet, toute la dette publique de l'Angleterre étant formée de prêts volontaires faits successivement au gouvernement par des particuliers, et personne ne prêtant en rente perpétuelle que l'excédant de son revenu, ou partie de son capital accumulé, il est physiquement impossible que le gouvernement puisse ni emprunter au-delà de cette accumulation annuelle, ni augmenter la masse empruntée dans une proportion telle que la totalité des intérêts approchât seulement de la moitié ou du quart même du revenu des contribuables. Dès qu'il en viendrait là, il ne trouverait plus de prêteurs, parce qu'il n'y aurait plus de capitaux disponibles pour ce genre de placement.

Ce serait encore moralement impossible, parce que les prêteurs, tous nationaux, connaissent trop l'emprunteur et ses facultés pour être un moment dupes de leur confiance, si elle était mal placée sous le rapport de la solvabilité ou des moyens. Ce n'est que la moralité du gouvernement ou sa bonne volonté pour payer, qui peut parfois être douteuse ou les induire en erreur; la solvabilité existe toujours, tant qu'il n'y a ni emprunt

forcé à remplir, ni contributions étrangères à payer. Le cours des effets publics suffirait au besoin pour avertir les prêteurs qu'il est temps de cesser de prêter; et le gouvernement, qu'il ne peut plus continuer d'emprunter. Cent années d'expérience que le gouvernement anglais nous a fournis à ce sujet, mettent cette vérité hors de doute.

Enfin, en supposant que le quatre-vingt-dixième pût excéder un moment les moyens des contribuables, pour acquitter exactement les intérêts, la caisse d'amortissement rétablirait bientôt l'équilibre, en rachetant le surplus des effets à un taux proportionnellement plus bas.

C'est de tous ces faits et raisonnemens que résulte la thèse que j'ai constamment soutenue depuis vingt ans, que l'Angleterre ne pouvait possiblement faire une banqueroute, même partielle, qu'autant que le gouvernement serait assez insensé pour le vouloir. C'est encore de là que dérive l'axiôme que je regarde comme fondamental, sur cette matière, savoir qu'une dette publique une fois contractée et due en presque totalité aux créanciers du pays, n'est pas plus une charge ou un fardeau en masse, que ne le sont les dettes particulières que les individus de cette même nation se doivent les uns aux autres; en sorte que si la valeur vénale de cette dette n'affectait pas les fortunes individuelles de tous les créanciers, et si elle n'avait pas une influence énorme sur celle de tous les autres capitaux, si elle n'était pas indispensable pour le maintien du crédit public, le gouvernement n'aurait pas plus d'intérêt à en amortir le capital à l'aide d'un fonds d'amortissement, qu'il n'en aurait à amortir les milliards des dettes par-

ticulières que les citoyens se doivent réciproquement en vertu de contrats notariés. Sans doute, lorsque les impôts établis pour payer les intérêts ne sont pas assis sur les consommations de manière à ce que la taxe se consolide avec le prix de la denrée (comme c'est le cas en Angleterre), le ministre des finances pourra éprouver plus ou moins de difficultés dans la perception, et peut-être même dans l'assiette ; mais ce sera la faute du choix des impôts, et non celle du prétendu fardeau de la dette. Un de nos anciens directeurs, essentiellement ennemi des embarras que lui donnait le paiement des créanciers de l'Etat, et toujours disposé à leur en rogner un tiers ou deux, objectait à ceux qui l'exhortaient à prendre des mesures plus convenables à la foi publique et aux intérêts bien entendus du gouvernement même : cela vous est aisé à dire, à vous qui n'administrez rien ; il n'y a d'embarrassés que ceux qui tiennent la queue de la poêle..... Il ne songeait pas du tout aux embarras des poissons qu'on fait frire.

SAINT-AUBIN.

ANNONCES ET NOTICES.

Le Cabinet du Roi, ou *les plus beaux tableaux qui ornent le Cabinet du Roi*, accompagnés d'une notice sur chaque maître, format in-8°. École française, 1re, 2e et 3e livraison. Prix : 4 fr., chaq. liv. Chez David, graveur du Roi, rue de Corneille, n. 3.

On a souvent comparé la gravure d'un tableau à une traduction. Si cette figure est juste, on peut dire que M. David est un des plus mauvais traducteurs qui aient encore manié le burin.

De l'Education, ou *Émile corrigé*. Dédié au Roi, par M. Biret, juge-de-paix à La Rochelle, ancien jurisconsulte, auteur de divers ouvrages. Deux vol. in-12. Prix : 5 fr. Chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n. 23.

Cet ouvrage contient de bons principes et de sages maximes ; cependant nous doutons qu'il fasse oublier le livre dont il est extrait. Lorsque les Genevois brisent la statue de leur immortel compatriote, lorsqu'à la place de ce nom si fameux dans l'univers ils donnent à la rue qui le portait celui de *Chevelu*, il ne manquait plus à J.-J. Rousseau que d'être *corrigé* par M. Biret.

Le Guide des maires, adjoints de maires, secrétaires de communes, conseils municipaux, commissaires de police, officiers de gendarmerie, gendarmes, gardes champêtres, gardes forestiers; par M. Léopold, avocat : troisième édition, revue et augmentée. Prix : 5 fr., et 9 fr. par la poste. A la librairie d'éducation et de jurisprudence d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n. 30.

Les éditions successives que cet ouvrage a obtenues, en font suffisamment l'éloge. C'est le recueil le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour sur la police administrative et judiciaire. Les lois, les décrets, les réglemens, les ordonnances, les instructions ministérielles, les arrêts de la cour de cassation relatifs aux devoirs et aux attributions des différens fonctionnaires à qui il est destiné, y sont classés avec autant de clarté que de méthode.

Quinze jours à Londres à la fin de 1815, par M***, Seconde édition, revue et corrigée. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr. A Paris, chez Eymery, libraire, rue Mazarine, n. 30 ; et chez Delaunay, lib., Palais-Royal, galerie de bois.

Ce petit ouvrage, plein d'esprit et d'observations exactes, mérite tout le succès qu'il a obtenu. Nous engageons ceux qui ne le connaissent pas encore, à se procurer cette seconde édition ; ils peuvent compter sur une agréable lecture.

Le Monde et la Retraite, ou *Correspondance de deux jeunes Amies*; par M. A. D. auteur des *Douceurs de la Vie*; Deux vol. in-12. Prix : 4 fr. A Paris, chez Pélicier, Palais-Rayal, galerie des offices ; chez Pigoureau, lib., place Saint-Germain-l'Auxerrois, n. 20 ; et chez l'éditeur, rue de Verneuil, n. 17.

Cet ouvrage est celui d'un homme d'esprit, mais il n'est point sans défauts. Nous reviendrons incessamment sur les éloges et rur la critique.

Les Fausses apparences, ou *le Père inconnu* ; traduit de l'anglais par madame Elisabeth de Bon, traducteur

de la *Dame du Lac*, des *Frères anglais*, du *Reclus de Norwège*, du *Devoir*, etc., etc, et auteur des *Douze Siècles*. Deux vol. in-12. Prix : 5 fr. Chez P. Mongie l'aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18.

Nous reviendrons incessamment sur cette production d'une femme avantageusement connue comme auteur, et accoutumée à choisir avec goût dans l'immense collection des romans anglais.

Epître à Molière; par M. P. F. M. Ursin. A Paris, chez J. G. Dentu, imprimeur-libraire, rue des Petits-Augustins, n. 5, ancien hôtel de Persan.

C'est déjà un préjugé favorable à un auteur que de le voir consacrer sa plume à l'éloge de Molière, quoique Molière n'ait plus besoin d'éloges. L'Epître de M. Ursin annonce en même temps de saines doctrines littéraires, d'heureuses dispositions pour la poésie; et nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de faire une citation assez étendue pour donner une idée de son talent. Son style, en général franc et vigoureux, n'a pas toujours la clarté nécessaire, et ses transitions ne sont pas ménagées avec assez d'art. Un goût sévère aurait bien aussi à critiquer quelques expressions hasardées, quelques épithètes oiseuses, et mises trop évidemment pour la rime; mais ce sont des taches légères que l'auteur peut enlever facilement; sa manière appartient à une bonne école, et son Epître fait désirer qu'il cultive un talent déjà fort estimable.

PROSPECTUS.

Histoire abrégée des Traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie jusqu'au Traité de Paris du 20 novembre 1815; par feu M. Koch, professeur de droit public à l'université de Strasbourg; ouvrage entièrement refondu, augmenté et continué par M. Schœll. Huit vol. in-8°. d'environ 500 pag. Prix : 48 fr. pour les souscripteurs.

La première édition de l'ouvrage de M. Koch parut il y a vingt ans. Le nom de son auteur, célèbre par l'éclat avec lequel il remplissait la chaire du droit public à Strasbourg, lui attira un succès qu'il méritait en effet. On y remarqua une méthode claire, une exposition lumineuse et impartiale des faits, une discussion approfondie des négociations, un sommaire exact des traités; et cependant ce livre, qui fut si bien accueilli, n'était qu'une copie des cahiers que le savant professeur suivait pour son cours. Il y a par conséquent des lacunes, et en général une certaine sécheresse dans la narration; enfin le livre s'arrête à 1785.

M. Schœll, élève et ami de M. Koch, a entrepris de donner une nouvelle édition de l'excellent livre de son ancien maître. En adoptant la division qu'il avait suivie, il a donné plus d'extension à son plan; il s'est livré à de longues recherches pour remplir les lacunes, et a tiré parti des nombreux matériaux qui, publiés depuis vingt ans, ont répandu de la clarté sur beaucoup de faits restés obscurs; enfin, il a conduit l'ouvrage jusqu'aux pacifications générales de 1814 et de 1815.

Le lecteur ne doit cependant pas s'attendre à trouver dans ce livre l'his-

toire secrète des négociations qui ont eu lieu depuis vingt ans. M. Schoell n'a pas eu l'intention de publier un pareil ouvrage pour lequel les données nécessaires lui manquent. Réunir tout ce qui a été publié, comparer les récits des diverses parties, éclaircir ce qui peut paraître obscur, et pour cela faire usage d'une foule de documens publiés dans les différens États de l'Europe, et qui échappent au lecteur qui ne les lit qu'isolés dans les journaux, montrer l'enchaînement des évènemens, signaler les fautes qui ont été commises, et indiquer les conséquences qu'elles ont entraînées, rechercher la vérité de bonne foi, et la dire toujours avec candeur, tels ont été les objets que l'auteur a eus en vue.

L'ouvrage paraîtra par livraisons de deux volumes. La première livraison sera mise en vente le 1er. avril prochain, et les autres se suivront régulièrement de trois mois en trois mois. On ne paie rien d'avance; il suffit de se faire inscrire chez Gide fils, libraire, rue Saint-Marc-Feydeau, n. 20, à Paris, et de retirer les volumes à mesure qu'ils paraîtront, à raison de 6 fr., en ajoutant 1 fr. 50 cent. pour chacun d'eux, si l'on veut les recevoir franc de port.

Les personnes qui n'auront pas souscrit avant le 1er. juin prochain, paieront, pour chaque volume, 7 francs.

Œuvres complètes de Massillon, évêque de Clermont, l'un des quarante de l'Académie française, proposées par souscription. Cette nouvelle édition, augmentée d'un discours inédit de l'auteur sur le danger des mauvaises lectures, et de quelques fragmens sur différens sujets, formera deux gros volumes in-8° de mille à douze cents pages chacun. Le prix de chaque volume sera de 10 fr., papier fin; et de 20 fr., papier vélin. On ne sera tenu de payer le deuxième volume qu'à la livraison du premier. La souscription sera fermée le 1er. mai 1817; passé cette époque, le prix sera de 30 fr., papier fin, et le double en papier vélin. On souscrit à Paris, chez Beaucé, rue Guénégaud, n. 18; chez Audin, quai des Augustins, n. 25; et chez les principaux libraires de provinces.

Ce n'est pas seulement sous le rapport de la science de la chaire, que les *OEuvres de Massillon* sont précieuses; elles le sont encore sous le double rapport des lettres et de la morale. L'evêque de Clermont s'est mis, par son éloquence, au rang des plus grands hommes du siècle de Louis XIV.

Outre le mérite de l'exactitude typographique, de la beauté des caractères provenant de la fonderie de M. Didot, cette édition, exécutée sur un très-beau papier, sera ornée du portrait de l'auteur, et d'un *fac simile* de son écriture.

Les deux volumes seront imprimés de manière à pouvoir se relier en quatre, à volonté.

Œuvres complètes de Voltaire, en 12 vol. in-8°, proposées par souscription (2e vol.) — Le prix de chaque

volume est, pour les souscripteurs, de 12 fr. en pap. ordin., et de 24 fr. en pap. vél. sat.; il faut ajouter 3 fr. 70 c. par volume pour le recevoir franc de port. Passé le 1er mai, toute souscription sera fermée, et le prix de chaque vol. sera de 15 fr. en pap. ordin., et 30 fr. en pap. vél. sat. A Paris, chez Desoër, rue Christine, n. 2.

Cette grande entreprise continue avec le succès qu'elle méritait d'obtenir. Le deuxième volume que nous annonçons l'assurera encore, en fixant l'opinion du public sur les nouveaux procédés auxquels l'éditeur a eu recours. Ce second volume renferme le reste du théâtre. Tout fait espérer que cette édition sera la plus complète qui ait encore paru. Beaucoup de personnes qui, par des considérations particulières, détruites aujourd'hui, avaient cru devoir garder dans leurs porte-feuilles des *suites de lettres*, se sont empressées de les offrir à l'éditeur, et la correspondance de Voltaire, déjà si considérable, mais que l'on n'a jamais trouvée trop volumineuse, augmentera encore pour le plaisir et l'instruction du lecteur.

RÉCLAMATION.

MM. Treuttel et Wurtz, chargés de la publication de la *Correspondance choisie* et des *Mémoires du docteur Francklin*, croient devoir réclamer, au nom de M. W. Temple Francklin, propriétaire et éditeur des œuvres posthumes de son grand père, contre plusieurs assertions assez étranges pour le fond comme pour la forme, contenues dans la préface du deuxième volume de la correspondance inédite et secrète du docteur Francklin, publiée par M. Janet. Ils prient le public impartial de vouloir bien suspendre son jugement à cet égard, jusqu'à la publication très-prochaine de la *Correspondance choisie*, dont l'éditeur répondra d'une manière satisfaisante aux allégations du sieur Janet.

— On peut se faire inscrire pour la *Correspondance choisie* de Francklin, ainsi que pour les *Mémoires de sa vie*, à la librairie de MM. Treuttel et Wurtz, à Paris, rue de Bourbon, n. 17; à Strasbourg, même maison de commerce; et chez les principaux libraires de France et des pays étrangers.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE

DE FRANCE.

SAMEDI 12 AVRIL 1817.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes dont l'abonnement est expiré, sont invitées à le renouveler.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

ODE

Sur les vicissitudes des Empires.

Quel foudre a renversé ce colosse de gloire (1)?
Que sont-ils devenus ces enfans de l'orgueil?
Regarde, ils ne sont plus!... des fils de la victoire
L'étendard a flotté sur leur vaste cercueil.

(1) Nous avons supprimé quelques strophes préliminaires de cette ode, qui a été inspirée à l'auteur par la chute d'un des grands empires que l'Europe a vu s'ébranler dans les dix dernières années de guerre qui l'ont désolée. Ces strophes étaient de circonstance; celles que nous avons conservées nous ont paru renfermer des beautés de tous les temps.

De cris de mort retentissait leur route ;
Tels qu'un torrent fougueux, ils marchaient à grand bruit.
L'heure a sonné, le colosse est détruit.
Ils vont conter leur sanglante déroute
Aux pâles habitans de l'infernale nuit.

Le soleil qui, du haut de sa marche éthérée,
Contemplait leur empire incessamment accru,
De mon cours, disait-il, *il aura la durée.*
Mais, un jour qu'il revint, ils avaient disparu.
Ainsi veillant du séjour de la foudre,
Sur ce vaste univers que son souffle acheva,
Le Dieu des Dieux, l'éternel Jéhova,
Brise à son gré, fait rentrer dans la poudre
Les peuples passagers que lui-même éleva.

Vers l'un d'eux, quelquefois, inclinant sa balance,
Il dit ; et tout-à-coup sort un peuple géant ;
Et tantôt, sa colère, allumée en silence,
Vient les précipiter de la gloire au néant.
« Venez me voir, accourez à mes fêtes,
S'écriait Babylone aux jours de sa splendeur ;
» Foulons aux pieds les lois de la pudeur ;
» N'écoutez point ces insensés prophètes
» Dont les cris importuns menaçaient ma grandeur.

» Eh ! que me fait le Dieu qu'enfanta leur démence ?
» S'il peut m'anéantir, que ne vient-il enfin ?
» Mais non ; de ma grandeur, de mon empire immense,
» Le temps, quoiqu'immortel, ne verra point la fin. »
Au noir séjour qui donc t'a fait descendre ?
Pourquoi n'entends-je plus tes profanes concerts ?
Je t'ai cherchée au fond de tes déserts....
Pas un débris, pas seulement la cendre
De ces palais pompeux qui fatiguaient les airs.

Attiré vers l'Euphrate où jadis tu fus Reine,
Je t'appelle, et tu dors au-dessous des sillons,
Et tes murs sont mêlés à la mouvante arène
Que l'ardent Africus roule en noirs tourbillons.
Ton Dieu lui-même a partagé ta tombe;
La terre a dévoré les temples de Bélus;
Tes fiers vainqueurs, comme toi, ne sont plus.
Semblable au flot qui grandit et retombe,
Chaque Etat, tour-à-tour, a son flux et reflux.

Là régnait ta rivale (1); ici l'herbe remplace
Les remparts que Palmire élevait jusqu'aux cieux;
Plus loin mourut Balbec; là j'ai foulé la place
Où Memphis autrefois attirait tous les yeux.
« Fendez les mers, affrontez la fortune,
» Partez, disait Sidon à ses mille vaisseaux;
» Que tous les Rois deviennent mes vassaux;
» Qu'à votre aspect le superbe Neptune
» Abdique le pouvoir qu'il avait sur les eaux! »

Et cependant l'oubli la couvre de son aile!
Et cependant ses ports sont muets d'abandon!
Et cependant la mort, livide sentinelle,
Est debout pour jamais sur les murs de Sidon!
Voilà, voilà, magnifiques atômes,
Conquérans trop fameux, foudroyans potentats,
Comme le ciel se rit de vos Etats,
Et fait passer, tels que de vains fantômes,
Vos peuples, souvent grands par de grands attentats.

De pleurs, de flots de sang vous inondez la terre;
Votre char roule au bruit des malédictions....
Jusques à quand, cruels, le droit du cimeterre
Sera-t-il en vos mains le droit des nations?

---

(1) Echatane.

Fuyez, pasteurs, désertez vos campagnes,
Laissez-là vos troupeaux, votre toit fortuné :
Bellone accourt ; la trompette a sonné.
Fuyez.... bientôt vos enfans, vos compagnes
Vont subir la fureur du vainqueur effréné.

Que d'horreurs ! Et pourquoi dévaster ces rivages ?
Insensé conquérant, quel peut être ton but ?
Crois-tu que ton grand peuple, après tant de ravages,
Au néant, à son tour, ne paiera point tribut ?
Sors du tombeau, sors, géant politique,
Rome, viens l'effrayer du bruit de tes revers,
Toi qui jadis, insultant l'univers,
Voyais fléchir sous ton joug despotique
Tant de fronts couronnés, tant de peuples divers.

Jusqu'où n'ont point volé tes aigles intrépides ?
Quel moyen d'envahir n'as-tu pas inventé,
Quand, la flamme à la main, tes légions rapides
Couraient annoncer Rome au monde épouvanté ?
Des bords du Tigre aux colonnes d'Alcide,
Lançant tous les fléaux que l'enfer déchaîna,
Tu ressemblais au turbulent Etna,
Lorsqu'entr'ouvrant son sommet homicide,
Il vomit la terreur dans les vallons d'Enna.

Levez-vous ! accourez insulter à son ombre,
Peuples qu'elle a plongés dans la nuit du cercueil :
Des règnes effacés Rome a grossi le nombre ;
Elle a perdu sa gloire et courbé son orgueil ;
La ronce avide a percé ses murailles :
Ses thermes, ses palais, dans la poussière épars,
Sont là semés, jetés de toutes parts ;
Tandis que l'if, amant des funérailles,
S'est emparé du sol où brillaient ses remparts.

Tel ce fleuve échappé des flancs du mont Adulle,
Le Rhin, gros de tributs, terrible, impétueux,
S'avance ; imaginant dans sa fierté crédule,
Qu'il va rouler sans fin ses flots tumultueux.
Hélas ! ses flots sont des flots périssables !
Vainement de son cours la terre a retenti ;
Déjà, moins fier, son cours s'est ralenti ;
Décroît encore ; et dans des mers de sables,
Comme un humble ruisseau, disparaît englouti.

Ainsi, tout passe, ainsi, ma patrie elle-même,
Après avoir dompté cent peuples belliqueux,
Précipitée un jour de sa grandeur suprême,
S'en ira dans l'oubli se confondre avec eux.
Et quand le Temps, ce Dieu de la vitesse,
Aura mis au tombeau notre règne expiré,
Peut-être alors quelque barde inspiré,
Touchant sa harpe aux lieux où fut Lutèce,
N'entendra que le chant qu'il aura soupiré.

PELLET, d'Epinal.

ÉNIGME.

Quelquefois j'adoucis les peines de la vie ;
L'homme que je soumets pour un temps les oublie.
Je plais par ma gaîté, je plais par mes propos,
Et l'on me doit, je crois, le premier des bons mots.
Je suis des jeunes gens l'ordinaire apanage,
Je réjouis, j'amuse et charme le vieil âge.
Enfin, ami lecteur, je ne tarirais pas
Si je voulais ici tracer tous mes appas.

(*Par* M. R. LAFITTE.)

CHARADE.

A l'un des tons de la musique,
Joignez un parfum précieux,
Et vous aurez devant les yeux
Un quadrupède famélique
Aussi rusé que dangereux.

(*Par* M. DE CH......

LOGOGRIPHE.

J'accable un malheureux en conservant ma tête,
Je suis département lorsque je perds la tête.

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe*, insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *soulier;* celui de la charade, *Paris;* et celui du logogriphe, *hier*, où l'on trouve le mot latin *heri*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Fragmens politiques et littéraires, par P. L. Lacretelle aîné, membre du ci-devant Institut de France, et aujourd'hui l'un des quarante de l'Académie française. Deux vol. Prix : 10 fr. A Paris, chez Foulon et compagnie, libraires, éditeurs, au cabinet littéraire des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n. 3; Eymery, lib., rue Mazarine, n. 30; et Delaunay et Raimon, lib., au Palais-Royal.

Nous offrons à nos lecteurs une seconde citation de l'ouvrage que vient de publier M. Lacretelle aîné, notre collaborateur dans la rédaction de ce journal. C'est la seule manière que nous nous soyons prescrite de faire connaître nos propres ouvrages. Un homme de lettres, étranger à ce journal, qu'on reconnaîtra

peut-être, mais qui veut garder l'anonyme, nous a promis un examen approfondi des diverses parties de cet ouvrage, qui obtient déjà une grande attention et un grand intérêt; il y fera remarquer les divers genres de talent que demandait la variété des matières. Nous nous réservons néanmoins d'être les défenseurs sincères et courageux d'un écrivain honorable, dont les premiers travaux furent favorisés des suffrages de la belle génération et des grands écrivains de la fin du dix-huitième siècle, et qui ne compte encore aujourd'hui que des amis parmi ceux de cette époque, qui se sont voués à la conservation des principes libéraux et des saines doctrines, dans le cas où il essuirait de ces attaques, qui veulent convertir en crime l'indépendance de la pensée, et flétrir par d'injurieuses accusations les nobles et pures intentions. Notre littérature, notre philosophie ne peuvent remonter à la dignité qui doit leur appartenir, que par de généreux procédés entre ceux qui les cultivent : réfutons-nous réciproquement dans nos erreurs; mais sachons nous respecter et nous faire respecter dans nos motifs. Si chacun de nous avait à s'expliquer sur toutes les vues développées dans ce livre, chacun de nous ferait preuve aussi de l'indépendance de sa pensée. Tel principe serait contesté; tel jugement pourrait être combattu en plusieurs points. Nous observerons ici, relativement à cet ouvrage, un effet nouveau et heureux qu'il a obtenu dans le public. Tout le monde croyait que le public ne savait plus se prendre qu'aux objets politiques. Un des volumes est rempli de morceaux de ce genre; c'est celui qui reste le plus à discuter. Le second, essentiellement littéraire, est celui dont on s'est saisi d'abord, et dont on s'occupe le plus par les éloges et les censures.

Nous y choisirons le commencement du livre *sur les Femmes*, dans le recueil des *Pensées et Réflexions détachées*, que l'auteur déclare avoir tirées de quelques-uns de ses anciens ouvrages.

Ce livre *sur les Femmes*, a pour but de leur prouver qu'elles auront plus à se louer du renouvellement des lois et des mœurs par les principes philosophiques, que de la vieille galanterie de nos pères. Cette vue pourra bien

ne leur paraître qu'un paradoxe, mais il est assez piquant pour intéresser leur curiosité.

Le développement de ce principe est précédé des pensées isolées qui suivent :

SUR LES FEMMES.

I. Les devoirs de la dépendance ont été portés dans la femme, comme plus propre à les adoucir par ces aimables moyens qu'elle tire de sa faiblesse même.

II. On doit aux femmes cette justice, que jamais elles ne rendent davantage à leurs époux, que dans les choses où la loi cesse de leur imposer l'obéissance.

III. On en a vu venir, de toute leur fortune, au secours d'un mari de qui elles avaient beaucoup à se plaindre.

IV. D'autres s'attacher à leur malheur, et se réconcilier avec eux, pour les suivre dans un exil.

V. On en a vu, pour ces nobles sacrifices, briser des liens secrets, qui leur étaient plus chers que la vie; obtenir sur elles-mêmes une victoire, qu'on n'aurait pu leur offrir; et ne plus chercher le bonheur que dans ces consolations, si pures et si douces, d'un beau devoir fidèlement rempli qu'elles savent aussi goûter de toute la sensibilité de leur âme.

VI. C'est surtout dans les femmes d'un ordre distingué, que cette vertu éclate le plus, parce qu'il faut le secours de l'éducation et la passion de l'estime publique, pour rendre le cœur si délicat et si généreux.

VII. Les femmes ne sont si malheureuses, au déclin de leurs charmes, qu'en oubliant que la dignité d'une mère est destinée à remplacer la beauté d'une épouse.

VIII. L'estime du public a plusieurs degrés; et sa sévérité s'adoucit, suivant les situations et les personnes.

Cette indulgence est plutôt un progrès qu'un relâchement dans les mœurs et la morale.

IX. La loi ne nous relève pas des imprudences qu'une violente inquiétude pour nos amis et nos maîtresses nous aurait fait commettre; ainsi qu'elle le fait des pères aux enfans, du mari à la femme, et réciproquement.

Elle ne vient au secours que des affections qui sont dans l'ordre des devoirs.

X. C'est un honneur pour ces autres sacrifices : ils restent dans les fastes de l'amitié et de l'amour, pour l'enchantement des âmes sensibles et la gloire de l'humanité.

XI. Voici le cas qui réclame le plus toute espèce de protection. Voyez cette jeune victime, que l'on trompe par le mot de devoir; que l'on consterne par celui d'exhérédation; que l'on épouvante par celui de malédiction; par la nature, elle est timide; par son éducation, elle ignore jusqu'à ses droits; par sa situation, elle est placée entre deux malheurs, celui de résister et celui d'obéir. Si, de quelque part, il ne lui vient un secours, un appui, un refuge, où est la justice des lois et la bonté des mœurs?

XII. Les fruits de la violence sont le poison de l'hymen.

XIII. On se rend ses malheurs bien amers, en les aggravant par ses fautes.

XIV. Le plus beau triomphe d'une mère est de réunir par leurs vertus des enfans divisés par leurs passions; et de se soumettre leurs cœurs par le charme de sa tendresse.

XV. Lorsqu'une préférence involontaire vous entraîne vers un de vos enfans, vous avez la plus puissante des raisons d'être encore meilleure aux autres.

XVI. Je désire pour ami le fils qui n'a jamais résisté aux larmes de sa mère.

XVII. J'honore la jeune personne pour qui la pensée des larmes de sa mère est une garde sur son cœur.

XVIII. Combien nous devons veiller sur les vieux ans de celle qui passait des nuits à côté de notre berceau !

XIX. Qui doit le plus vénérer, ménager, avec une crainte religieuse, cette vertu maternelle, qui sait triompher de la tendresse maternelle ? le fils, qui en est l'objet.

XX. Malheur aux enfans qui ne savent pas honorer dans les auteurs de leurs jours une tendresse qui se blesse elle-même par ses refus !

XXI. La nature, violée envers les enfans, ne leur dit plus rien en faveur des pères et mères. C'est une double perversion.

XXII. Ne regardez pas un égarement du cœur dans des femmes bien nées, comme un lâche oubli de leurs principes, comme un entier abandon de leur dignité.

XXIII. Les amours, dans des rangs différens, déplacent les cœurs, sans rapprocher les conditions.

XXIV. Avons-nous le droit de tourmenter les cœurs lorsque nous n'avons pas le pouvoir de les changer ?

XXV. L'innocence est souvent seule contre les puissans ; mais Dieu est avec elle ; et tôt ou tard il amène son jour. Telle est la profonde persuasion d'une femme calomniée et opprimée.

XXVI. *Nous nous reverrons dans un meilleur monde !* C'est là le fond de la religion pour toutes les personnes douées de la tendresse du cœur, et par conséquent pour les femmes ; leur ôter cette pensée serait leur arracher le cœur.

XXVII. Otez cette pensée à la vie humaine ; et dites-moi ce que deviennent l'amour, l'amitié, la reconnais-

stance; toutes les affections domestiques, qui sont devoirs et bonheur; la sympathie des belles âmes; le prix des nobles sacrifices; le charme des pieux souvenirs; et ce besoin des explications, des justifications, des réparations, avec tout ce que nous avons aimé et honoré, qui pèse toute la vie sur les bonnes consciences.

XXVIII. Je parcours de la pensée ceux et celles que j'ai aimés et honorés; et je dis à chacun : *Je vous reverrai dans ce meilleur monde*, où j'arriverai à mon tour; et ce sentiment m'unit encore à eux; et ce sentiment me persuade que je ne suis pas indigne de cette destinée.

XXIX. Une jeune dame était résolue à sacrifier sa passion au désir de ses parens. Ceux-ci, se défiant d'elle, se mettent à persécuter son amant; alors ce cœur généreux s'exalte dans le sens contraire; et elle dit : *Les miens l'oppriment; maintenant tout pour l'amour.*

XXX. Une mère, placée entre deux fils qui, ne se connaissant pas, sont prêts à se battre, par une rivalité d'amour, ne balance pas entre un tel malheur et la plus cruelle des humiliations; elle dit : *Je vous le défends, au nom de la nature; apprenez le secret d'une femme coupable; vous ne pouvez vous haïr, vous êtes des frères.*

XXXI. L'amour veut qu'on s'engage si bien à lui, qu'il n'y ait plus une résolution contraire de possible.

XXXII. Suivant leurs vues, les parens enfoncent quelquefois dans un jeune cœur un sentiment qu'il repoussait; et, d'après d'autres vues, ils viennent lui ordonner de l'étouffer. C'est la barbarie dans l'inconséquence.

XXXIII. N'est-ce pas un crime dans des parens, de compromettre la vertu d'un jeune cœur dans les rigueurs d'un mariage sans amour, ou d'éteindre son âme en désenchantant l'aurore de sa vie ?

XXXIV. Lorsqu'en aimant, vous sentez que votre cœur ne se détache pas de la passion du bien; que le sentiment de vos devoirs ne fléchit pas sous la victoire de l'amour; ne vous reprochez pas votre amour.

XXXV. Des femmes, quelquefois sans honneur, se croient permis d'attaquer dans leur sexe, ce que peut avoir hors des règles communes l'innocente beauté de certaines conduites.

XXXVI. Les femmes sont plus asservies que les hommes sous l'amour.

XXXVII. Il est souvent de leur situation de l'immoler; et non de leur nature de le dompter.

XXXVIII. Les hommes le croient ainsi; et lorsqu'ils les tiennent par la passion, ils regardent comme une rébellion la seule pensée de s'affranchir.

XXXIX. Telle personne ne vous a souvent trahie, que pour n'avoir pas été enchaînée par votre confiance.

XL. L'amour malheureux ne peut se plaire à lui-même, se consoler, qu'en faisant tout encore pour l'objet aimé.

XLI. Les femmes d'un noble caractère épousent un devoir, comme elles sentent une passion; et lorsqu'elles ne peuvent les concilier, elles se décident par ce qui frappe sur leur cœur, plutôt que par ce qui est dans leur cœur.

XLII. Une jeune personne est innocente de l'empire qu'elle obtient: sa séduction est dans son innocence.

XLIII. Une séduction par la naïveté et la candeur, est la plus puissante des séductions.

HISTOIRE D'UNE FEMME CÉLÈBRE,

TRACÉE PAR ELLE-MÊME.

XLIV. J'adoptai une nouvelle existence; je me livrai à l'étude; j'ornai mon esprit; je désirai ce genre de jouis-

sance et de succès : à la société, je cherchai l'art d'y régner dans celui de plaire ; je joignis, à quelques grâces naturelles, la dignité des manières, des procédés, de la conduite ; l'art des ménagemens entre les passions et les caractères, au tact des convenances entre les âges, les sexes, les rangs divers. On me crut plus aimable depuis que rien ne m'attachait plus ; j'obtins une sorte d'empire pour remplir le vide d'un seul sentiment ; et ne pouvant être une femme heureuse, je devins une femme célèbre.

XLV. Un jeune poëte vivait dans une bonne et honnête maison dont on mariait la fille, ce qui déplaçait toute la famille. *Et moi*, dit-il, *où irai-je?* La jeune mariée répond pour tous : *Vous irez où serait allé La Fontaine, si madame de La Sablière avait délogé.* C'est un mot de femme.

XLVI. Il y a des personnes qui se font hautes et fières dans la crainte d'être trop bonnes, et qui, en cela, se rendent justice, et ne se trompent pas au mal, mais au remède.

XLVII. Rien de plus aimable, surtout dans une femme, que d'être près de la vanité par sa position, et d'en être loin par son caractère.

XLVIII. Nous avons vu, dans l'ancien régime, de grandes dames qui refusaient, près d'elles, de très-vulgaires honneurs, et qui accordaient leur amitié, lorsque leur amitié était devenue un asile.

Nous avons vu des vanités bourgeoises, mais qui n'auraient jamais dérogé en nulle occasion.

XLIX. Dans les rangs élevés, les femmes surtout ont plutôt leurs amies au-dessous d'elles que près d'elles.

L. Les rangs pareils se repoussent. Les distances rapprochent les belles âmes.

LI. C'est dans ces amitiés obscures et silencieuses que des femmes du plus grand éclat ont souvent montré

qu'elles savaient aimer, et que, sûres de l'être, elles ont éprouvé ce courage qui sait déplaire pour servir.

LII. Les femmes, dans les hauts range, sont placées comme des médiatrices entre l'obscurité et la gloire, entre l'oppression et le pouvoir réparateur. Qu'on les passionne de cet aimable emploi, et elles le rempliront, comme d'autres femmes s'acquittent de cette fonction plus sublime que la religion leur confie, dans les asiles de toutes les souffrances.

LIII. Tout est bien tendre, bien délicat dans le retour des cœurs; craignez de le manquer par l'impatience de vos vœux et l'exigeance de vos empressemens.

LIV. La femme qu'une femme aimera le plus, est celle qu'elle croyait sa rivale et qui s'est refusée à l'être.

LV. C'est une femme qui sait le mieux contenir et dissimuler l'ivresse d'un heureux sentiment qui vient l'assaillir. Il est là, sur son cœur, mais comme un trésor encore scellé; cependant douce, calme, présente à tout; aimable à tous, le tourment même de l'impatience la tient en dehors d'elle jusqu'au moment où elle pourra se plonger dans les délices mystérieuses qui l'attendent. Alors seule, dans le silence et le repos de la nuit, repoussant le sommeil comme un ennemi de sa joie, son âme n'est plus que dans une seule pensée, qu'elle tourne et retourne au gré de son avide passion.

LVI. Il y a des sentimens cachés dans le fond du cœur d'une femme, qui attendent une seule personne pour recevoir une fois un épanchement.

LVII. La destinée de madame de Sévigné est aussi singulière qu'aimable : l'un des ornemens d'une belle époque par les agrémens de sa personne et de son esprit, et surtout par le charme qu'elle avait dans le cœur, et qui se répandait jusque sur ses petits défauts et ses légers ridicules, elle se donnait, sans le savoir, à la

postérité, lorsqu'elle ne se livrait qu'à sa fille : elle est devenue un de nos premiers écrivains par les seules confidences d'une vie privée, et l'un des peintres de son siècle avec Molière et La Bruyère, puisqu'elle nous en a conservé le ton et les couleurs dans le tableau des élégantes sociétés où elle fut placée.

LVIII. Fut-il jamais plus de femmes ornées du goût et de l'instruction des lettres qu'à la fin de l'ancien régime en France? et quelles femmes eurent plus de bons sentimens dans le cœur, surent mieux faire les sacrifices à leurs devoirs, eurent plus de simplicité, de décence, de véritables grâces dans les mœurs, le ton et les manières? Je me plais à relever cet honneur pour l'esprit général de cette époque; sans doute il fut pour beaucoup dans cet immortel héroïsme que les femmes ont montré aux jours infâmes et lamentables de ce régime qui s'appelait lui-même *la terreur*. Comment donc se montrent-elles aujourd'hui si aliénées de cette régénération des institutions et des lois qu'elles avaient favorisée de tous leurs vœux?

LIX. Ces pensées, que je recueille de quelques-uns de mes écrits, auront peut-être le tort, à leurs yeux, de ne pas leur offrir leurs défauts et même leurs vices. Elles ne haïssent pas le reproche, même l'accusation, surtout la plainte, et veulent être montrées tout entières : je ne puis me retenir d'observer que c'est encore là un de leurs mérites, car je suis condamné à bien parler d'elles jusqu'à la fin.

Correspondance sur les romans avec une amie de province.

Cette fois, mon amie, j'ai à vous parler de deux ou-

vrages de nos compatriotes, et je m'en réjouis; préférer les productions de mon pays à celles des pays étrangers, c'est montrer un esprit français qui doit vous être agréable. Déjà depuis long-temps je m'affligeais que les insatiables amateurs de romans, ne trouvant pas le sol natal assez fertile, fussent forcés d'avoir recours à nos voisins. N'avons-nous pas, me disais-je, plus d'imagination que les Anglais, plus de naturel véritable que les Allemands? Ne savons-nous pas éviter les minutieuses répétitions des uns, l'emphase et la niaiserie des autres? En un mot, ne sommes-nous pas cités comme ceux qui, dans tous les genres, savent le mieux faire un livre? Pourquoi donc quelques hommes d'esprit n'auraient-ils pas le bon esprit de quitter un moment la politique pour nous donner un de ces romans à la manière de Fielding, de Cervantes ou de notre Lesage; un de ces romans qui font époque, soit par une peinture exacte de mœurs et de caractères, soit par des aperçus neufs, des observations ingénieuses, soit par la force et l'élégance du style, soit enfin par la réunion de toutes ses qualités si rares? Pourquoi, depuis la mort de madame Cotin, n'avons-nous plus que deux femmes dont on puisse citer, en ce genre comme en beaucoup d'autres, le rare et fécond talent?

Pour imposer silence à mes réflexions, l'aimable auteur *des Suites d'un Bal masqué*, madame de B***, vient de faire paraître *Auguste et Frédéric* (1), roman plein d'esprit, de grâce et de charme. La scène est en Allemagne; deux jeunes gens, orphelins et cousins, sont élevés par une vieille parente qui, en mourant,

(1) Deux vol. in-12. Prix: 5 fr. A Paris, chez H. Nicolle, à la librairie stéréotype, rue de Seine, n. 12, et au cabinet littéraire de P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

leur laisse son bien et leur fait promettre à tous deux de prendre un état. Frédéric, tourmenté par l'ambition, veut absolument tâter des grandeurs, et devient ministre d'un prince allemand. Auguste, ami du calme et de la retraite, cède sa fortune à son cousin, ne se réserve que le stricte nécessaire, et se livrant à son goût pour l'étude, aspire à se faire un nom dans la carrière des lettres. Eh quoi! lui dit Frédéric, tu veux te faire auteur? . . . .

« Oui, répond Auguste, j'aspire à me ranger dans » cette classe d'hommes qui consacrent leur temps à la » recherche des vérités utiles; qui écrivent, non pour » obtenir un succès éphémère, mais pour le bonheur » de leurs semblables; qui sont trop payés de leurs tra- » vaux s'ils ont remplacé un préjugé par une idée » juste, et s'ils ont aidé, en un mot, au perfectionne- » ment de l'humanité. »

Auguste fait paraître son ouvrage sans nom d'auteur, et recueille les éloges les plus flatteurs, car ils ne sont pas mendiés. Encouragé par ce premier succès, il se livre à de nouveaux travaux, et demeure étranger à tout esprit de parti : on ne le voit point, cédant aux sollicitations des journalistes, vendre son talent au dernier et plus cher enchérisseur; modeste comme le sont tous les vrais talens, il ignore l'envie, méprise la satire et n'aspire qu'à la gloire.

Je ne saurais vous dire, mon amie, combien le portrait d'Auguste m'a intéressée; il me représente l'homme de lettres tel que mon imagination aime à se le figurer, impartial, vertueux, noble et désintéressé, tel qu'on devrait les voir tous, et tel que nous en connaissons.

Auguste et Frédéric s'aiment avec une tendresse aussi vive que délicate; tous deux deviennent amoureux de la même femme; et Auguste, toujours généreux, re-

nonce à son amour, et s'éloigne après avoir fait promettre à son ami qu'il épousera le séduisant objet qu'il lui cède. Rien de plus touchant, de plus noble, de plus aimable que le combat qui s'élève entre ces deux intéressans jeunes gens. Certainement, l'auteur qui sait aussi bien peindre la force et la douceur de l'amitié, est digne d'en connaître le charme et de le faire éprouver.

Ne vous affligez pas sur le sort du bon Auguste ; son sacrifice trouve sa récompense dans l'amour qu'il inspire à Charlotte, jeune personne dont le caractère et les sentimens sont tracés avec une simplicité, une grâce parfaite et un naturel exquis. Charlotte est vraiment adorable ; et, dans son cœur innocent et pur, l'amour se montre tel qu'il doit être, tel qu'il est en effet, une vertu. Frédéric, au contraire, éprouve le danger de donner son cœur à une coquette : son Amélie, qui l'avait préféré, parce qu'il était ministre, se laisse séduire par un de ces hommes frivoles qui se font une étude de l'art de tromper, et qui ensuite l'abandonne pour une nouvelle conquête. Déguisée en homme, elle le poursuit sur la grande route : l'infidèle amant se croyant attaqué par des voleurs, lui tire un coup de pistolet, et la malheureuse Amélie meurt de la main de celui qui l'a rendue coupable. Peut-être cette fin trop romanesque dépare-t-elle un peu l'ouvrage de madame B*** qui, jusque là, n'offre que des tableaux vrais et simples ; mais l'ensemble de ce roman est si joli, les détails sont si agréables, le dialogue si piquant, qu'on n'a pas le courage de lui faire un reproche.

Le ministre Frédéric, victime des intrigues trop fréquentes dans les cours, est injustement accusé et perd sa place. Auguste demande au souverain la permission de défendre son ami : il le justifie si complétement qu'on offre à Frédéric de reprendre son poste épineux ; mais

il renonce à la manie des grandeurs, et les deux amis, près de Charlotte et de sa mère, sentent plus vivement, chaque jour, que le vrai bonheur ne se trouve qu'au sein de la retraite et de l'amitié.

Madame de B*** nous dit, dans sa préface, qu'elle n'a jusqu'ici travaillé que pour le théâtre, et que ce roman est son coup d'essai; puisse le succès qu'il obtient généralement l'engager à continuer, et lui persuader qu'après avoir reçu les applaudissemens d'un nombreux parterre, il est doux de recevoir les éloges de nombreux lecteurs!

Le monde et la Retraite, ou Correspondance de deux jeunes amies (1). Tel est le titre du roman de M. A.-D......, auteur des *Douceurs de la vie*.

Ces messieurs se déclarent si ouvertement nos maîtres, que nous avons bien le droit, lorsqu'ils se livrent à un genre de travail depuis long-temps devenu le domaine des femmes, d'exiger d'eux la supériorité que nous leur accordons sur tant d'autres points : ils conviennent eux-mêmes que nous avons un goût plus délicat, un tact plus sûr, un sentiment exquis des convenances; que le cœur n'a point de secret pour nous : qu'ils nous permettent donc d'examiner si toutes ces qualités se retrouvent dans leurs productions, et sur-tout qu'ils ne se fâchent point de nos critiques, qui ne peuvent jamais être dictées par un sentiment de jalousie.

Ce petit préambule vous prouve, mon amie, que je trouve des défauts dans l'ouvrage : je ne les releverais point, si l'auteur n'était pas un homme d'esprit; je me bornerais à vous indiquer le titre de son livre, ou plutôt

---

(1) Deux vol. in-12. Prix : 4 fr. Chez Pélicier, Palais-Royal, galerie des Offices; au cabinet littéraire de P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18; et chez l'éditeur, rue de Verneuil, n. 17.

je ne vous en parlerais pas du tout; car louer sans restriction, c'est rendre un mauvais service aux auteurs; pour mon compte, je prie mes amis de vouloir bien assaisonner leurs éloges d'un peu de critique: celle-ci fait présumer que les autres sont mérités.

En méditant mieux ses plans, en les développant davantage, en cherchant moins à donner de l'originalité à son style par un choix singulier d'expressions, M. A.-D...... fera, j'en suis certaine, de très-bonnes choses, et je ne vois point d'inconvénient à vous dire franchement ce que je pense du *Monde et de la Retraite*. Premièrement, le contraste ne me paraît pas assez marqué, et le but de l'ouvrage n'est pas atteint, à moins que l'auteur n'ait voulu prouver que le monde est préférable à la retraite; et je ne crois pas que telle ait été son intention; car Elisa, ruinée, retirée dans un village avec sa tante, éprouve tant de contrariétés, de persécutions et de dégoût de la vie, qu'elle se fait religieuse : tout va bien jusque là; mais Elisa se trouve encore plus mal dans sa *retraite*; heureusement elle n'a fait que des vœux temporaires; plus heureusement encore une occasion se présente de rentrer dans le *monde*, et la pauvre religieuse ne la laisse pas échapper.

Olivia, restée à Paris, dit bien qu'elle s'y ennuie un peu; mais n'en va pas moins tous les jours aux bals, aux spectacles, aux concerts, et nul événement fâcheux ne lui arrive; elle est toujours de la même gaîté, et, quoi qu'elle en dise, paraît fort contente de sa situation. Par le fait, l'auteur plaide pour le monde. J'observe en passant qu'il ne fallait peut-être pas opposer le couvent à Paris, et qu'il est plus d'un genre de retraite.

Le plan de cet ouvrage prêtait à de grands développemens, à des événemens fort intéressans; l'auteur n'a fait qu'une ébauche, mais une ébauche dans laquelle il

se trouve de jolis détails; par exemple, le caractère d'un jeune missionnaire, parfaitement bien conçu, est peint avec charme; mais on voit trop peu ce vertueux et sensible jeune homme dont l'auteur pouvait tirer un si heureux parti.

Reprocher à un ouvrage d'être trop court, c'est en faire certainement l'éloge. Vous lirez celui-ci, mon amie; vous y trouverez des observations justes, des pensées fines, de nobles sentimens, et vous ferez comme moi des vœux pour que l'auteur, en travaillant moins vite, nous prépare de plus longs plaisirs; j'en aurais un bien réel à faire comme autrefois mes lectures avec vous; mais, à mon grand regret, vous préférez le calme de vos champs au fracas de Paris.

A propos de Paris, il faut que je vous recommande un ouvrage qui vient de paraître, quoiqu'il m'ait presque donné de la colère contre moi-même. J'habite la capitale depuis vingt ans, j'ai visité plus d'une fois les délicieuses campagnes qui l'environnent, je croyais connaître à peu près tout ce qui mérite d'être vu; point du tout, voilà que M. P... St.-A....., avec son dictionnaire historique, topographique et militaire (1), m'apprend d'abord que je n'en connais pas la vingtième partie; heureusement qu'il m'apprend aussi ce qui me reste à connaître, et qu'en le prenant pour guide je ne cours pas le risque de laisser échapper le plus petit hameau dans mes excursions.

---

(1) *Dictionnaire historique, topographique et militaire de tous les environs de Paris*, contenant, l'historique de toutes les villes, villages, bourgs, hameaux, maisons de campagne, et l'indication des manufactures et usines, la liste des minéraux et plantes propres à chaque lieu l'étymologie des noms, etc., etc., etc.; par M. P. S.-A. Un fort volume in-12. Prix: 7 fr. 50 c. Chez Pauckoucke, édit.; chez les marchands de nouveautés; et au cabinet littéraire de P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Dans un premier mouvement de sotte vanité, je croyais cet ouvrage seulement utile à des étrangers; mais ce qui m'arrive m'a fait penser que nos chers compatriotes le liraient avec fruit.

L'auteur ne s'est pas borné à la simple nomenclature des villes, villages, bourgs et hameaux; il donne, quand l'occasion s'en présente, des détails historiques, il rapporte des anecdotes locales, des faits curieux, il cite le nom des personnages célèbres qui ont habité les environs de Paris, et cette partie de son travail ajoute quelqu'agrément et presque de l'intérêt à la lecture de son ouvrage, lorsque le voyageur curieux parcourt les sites que décrit l'auteur : en effet, les souvenirs historiques répandent toujours un nouveau charme sur les pays qui en furent le théâtre.

Il a donné une attention particulière aux événemens militaires; non-seulement on trouve dans son recueil les faits d'armes qui ont eu lieu pendant les campagnes de 1814 et de 1815; mais ceux dont l'histoire de la monarchie française a conservé le souvenir, et j'ai remarqué avec plaisir qu'en rendant justice à la valeur française, soit qu'elle ait été heureuse ou malheureuse, il s'est acquitté d'un devoir sacré pour tous les cœurs auxquels la gloire nationale est encore chère. Il est assez bizarre, assez fâcheux que ce soit là le sujet d'une remarque, d'un éloge; mais puisqu'il existe des Français qui ne perdent pas une occasion de dénigrer la France, et surtout les braves soldats qui ont versé leur sang pour la défendre, il faut remercier et louer ceux qui rendent hommage à la vérité.

A l'ouvrage de M. P. St.-A... est jointe une jolie carte exécutée avec soin, précision et clarté, par M. Guillot, ingénieur-géographe, et qui, toute petite qu'elle est, contient jusqu'à l'indication des maisons de campagnes,

parcs, usines et manufactures : à la fin de chaque article du recueil, il se trouve des numéros correspondans à la situation, sur la carte, du lieu dont on vient de lire la description.

L'auteur n'a pas borné là son travail ; il a donné des détails géologiques appartenans aux diverses localités, et la liste botanique des plantes qui croissent plus particulièrement dans chacun des endroits principaux mentionnés ; enfin, il termine son avertissement de cette manière : « Puisse notre Dictionnaire faire aimer, faire » admirer notre belle patrie, et sur-tout prouver aux » Français qui le liront, que la France est le pays le » plus admirable de l'Europe....! »

Voilà qui donne tout de suite bonne opinion d'un auteur et de son ouvrage. Vous qui partagez mes sentimens, ou plutôt ma passion pour notre patrie, vous allez, j'en suis sûre, me prier de vous envoyer le Dictionnaire de M. P. St.-A..... Parlez, je ne vous le ferai pas attendre. Z.

CORRESPONDANCE.

A l'éditeur du Mercure.

Paris, le 25 mars 1817.

MONSIEUR,

Je suis étranger (comme vous pourrez fort bien vous en apercevoir en lisant ma lettre), ce qui n'empêche pas que je ne sois ici le correspondant littéraire de mon gouvernement, lequel me charge de lui faire connaître tous les ouvrages de quelque intérêt qui sortent des presses françaises : cette tâche, monsieur, est beaucoup plus pénible que je ne le croyais, et m'expose à rece-

voir des reproches dont vos journaux sont en partie la cause. Dans l'impossibilité où je suis de lire tout ce qu'on écrit, je suis obligé de m'en fier quelquefois au compte que les feuilles publiques en rendent, et Dieu sait de quelles sottises elles me rendent l'organe ! Par exemple, il y a quelques mois que je fis passer à mon royal correspondant une brochure de M. Bergasse (1), dont je dois avouer que je n'avais pas lu une seule ligne : voici comment on m'accuse réception de cet envoi.

« Le pamphlet que vous m'adressez ne se recommande que par le nom auguste qui en décore la dédicace ; je n'aime point cette légèreté impertinente avec laquelle on prétend traiter en cent pages des sujets sur lesquels les Aristote, les Cicéron, les Polybe, les Machiavel, les Montesquieu, les Necker, ont consumé leur vie. Je n'aime pas ce discoureur qui vient nous jeter à la tête une grêle de questions *abruptes*, qu'aucun homme de sens ne s'avisera jamais de proposer de ce ton de gendarme.

« Je vous défie de me montrer, dans ce pamphlet, un seul point qui n'ait été incomparablement mieux traité par les grands hommes que je vous citais tout à l'heure : or donc (pour me servir d'un mot que j'emprunte à l'auteur lui-même) à quoi bon *Ilias post Homerum*? Pourquoi refaire, pourquoi redire ce qui est fait, ce qui est dit, beaucoup mieux? On ne saurait être trop sévère à l'égard de pareilles productions (et celle-ci est loin d'être une des plus mauvaises), car elles nous font perdre un bien inappréciable, le temps, qui ne manque à tous nos projets que parce que nous l'employons à toutes nos fantaisies.

» Au lieu d'errer dans le *vague* où ces gens-là nous promènent, si nous nous contentions de relire ce que nous avons lu à l'école sans le comprendre, nous serions tout surpris des découvertes que nous ferions ; c'est en étudiant ce qui est ancien que l'on peut encore apprendre quelque chose de neuf.

» Le style de cet ouvrage a beaucoup de défauts ; j'ai été choqué sur-tout de l'impropriété des termes. Je *compose*

---

(1) *Essai sur la loi, la souveraineté et la liberté de la presse.* Dédié à l'empereur de Russie. Broch. in-8°. Chez Patris, rue de la Colombe, n. 4.

les assemblées, dit l'auteur; un écrivain ne compose rien que son livre, et cet air magistral, quelque usité qu'il soit ne prouve que l'immense distance où se trouve un semblable législateur du sage qui disait au terme de sa vie : « Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. »

» Au demeurant, toutes ces formes de catéchismes politiques sont véritablement plaisantes; tout y est clair, apodictique, incontestable; de quoi s'agit-il, en effet ? de nous prouver que le fleuve des siècles peut être contenu dans un sablier; comment renier une vérité si palpable ? . . . . . »

De grâce, messieurs du Mercure, justifiez la confiance que je veux mettre dorénavant en vous, et quand je louerai un livre sur votre parole, faites en sorte que je puisse au moins citer mon autorité. M.

A Messieurs du Mercure.

Saint-P...., 6 mars 1817.

MESSIEURS,

Il vous paraîtra surprenant qu'un pauvre notaire de village, comme moi, se permette d'écrire à des hommes de science et de littérature comme vous autres. Vous me lirez ou vous ne me lirez pas, c'est votre affaire; toujours est-il certain que je crois remplir un devoir en vous écrivant. Je suis causeur, j'ai beaucoup de choses à vous dire, et j'éprouve depuis long-temps le besoin de mettre le public dans ma confidence.

Parmi les fantaisies tant soit peu tyranniques de certain homme, puis après de certaines gens, vous savez qu'ils ont eu celle de rendre la France muette, afin de n'en pas être contredit; l'épreuve ne laissait pas que d'être rude, car Dieu sait si les Français sont babillards de leur nature ! Pour ma part, j'en souffrais plus qu'un autre, et je furetais dans chaque gazette pour y découvrir le terme de l'embargo mis sur les langues françaises; enfin (grâces en soient rendues au Roi et à la Charte), l'œuvre du silence est brisée en partie; je puis déjà parler raison, je me contente de cette liberté là, et je veux en user avec votre permission.

Pour l'obtenir, je commencerai par vous louer. C'est un proverbe chez nous, qu'il est bon de gratter l'épaule des gens dout on veut capter l'oreille. Vous saurez donc que votre Mercure, que je lis souvent chez madame la marquise, me fait toujours un nouveau plaisir. Vous ne prenez fait et cause pour aucune cotterie; la Patrie, le Roi, la Charte, voilà votre religion politique; vous ne voyez rien en-deçà, rien au-delà; vous paraissez avoir pris pour devise, *in medio stat virtus* : que Dieu récompense votre modération! qu'il vous récompense aussi de quelques bons vers que nous voyons reparaître de tems à autre dans le seul journal littéraire qui reste à la France!

Pour en revenir à mes confidences de cœur, je vous dirai qu'il est tout plein de madame la marquise : qu'elle est bonne, qu'elle a d'esprit cette brave dame! Elle accueille tout le monde sans distinction humiliante, et moi, pauvre garde-note de village, avec mon habit gris et mon chapeau râpé, je suis chez elle tout aussi bien traité qu'un prince.

Dans ces derniers temps sur-tout, madame la marquise a redoublé d'amitié pour moi, parce que je suis royaliste à sa manière (qui n'est pas celle de quelques vieux messieurs du château). J'aime le Roi comme j'aime mon pays, sans intérêt, sans restriction mentale : je ne lui demande ni titre, ni emploi, pas même une petite pension, dont j'aurais pourtant grand besoin pour m'aider à élever mes six enfans : c'est que tout en faisant mon compte, je fais aussi celui du Roi, et, qu'à tout prendre, je vois que je suis encore plus riche que lui : pour moi, chaque jour suffit à sa dépense, et quelques pauvres avec qui je partage le morceau de pain qui me reste après avoir nourri ma famille, me savent gré du moins du peu que je leur donne : chez le Roi, il n'en va pas ainsi; ce n'est pas seulement la foule des pauvres qui mendie à sa porte : la troupe dorée des riches y vient aussi tendre la main pleine. Au lieu d'argent, pourquoi le ministre des finances ne donne-t-il pas à ces demandeurs le tarif des besoins de l'Etat? En apprenant à connaître les charges publiques, peut-être auraient-ils honte de leur avidité : c'est du moins ce

que dit M. le curé, que j'aime, après madame la marquise, plus que personne de la paroisse.

Ah! qu'il fait bon nous entendre raisonner tous les trois sur la loi du 5 septembre, que M. le curé appelle la clef de la voûte constitutionnelle.

Où je suis vraiment éloquent, c'est quand il s'agit des délateurs! n'ont-ils pas osé m'entreprendre, moi, notaire royal, probe et chrétien; moi, honoré de la confiance de madame la marquise et de M. le curé, auprès desquels j'ai fort heureusement trouvé un refuge impénétrable? Cette attaque m'est venue d'un honnête confrère qui prétend que je lui enlève la clientelle que sa mauvaise réputation lui fait perdre: il a trouvé le moyen de s'emparer du peu d'esprit d'un comte de Valerbois, noble de la plus fraîche date, amoureux de sa noblesse comme un nouveau marié de sa femme: vous n'imagineriez pas toutes les inepties, toutes les noirceurs, toutes les sottises qu'ils ont faites de compagnie.... Je pourrais vous en donner la liste; mais justice est faite de ce couple malfaisant, et je pardonne bien plus volontiers le mal que l'on a fait, que celui que l'on peut faire, etc.

Nota. Nous supprimons à regret une requête que le bon notaire a jointe à sa lettre, et que M. le curé et madame la marquise ont apostillée, de la manière la plus favorable: une pièce de cette nature aurait besoin d'un trop long commentaire.

A l'éditeur du Mercure.

Paris, 9 mars 1817.

Dussiez-vous, Monsieur, m'appeler un pédant, je n'aime point les gens qui font des inscriptions sans savoir écrire, et je partage volontiers l'humeur que donne au rédacteur d'une certaine *petite Chronique*, les solécismes dont fourmille l'inscription qu'il examine; mais ce que j'aime encore moins, c'est qu'en critiquant les autres, on tombe soi-même dans des fautes plus graves que celles qu'on leur reproche.

Par exemple, quand on disserte magistralement sur l'hippocrène, il ne faudrait pas écrire HYPOCRÈNE qui veut dire *sous-source*, au lieu d'HIPPO-CRÈNE qui

signifie *cheval-source*, c'est-à-dire, comme chacun doit le savoir, source qu'a fait jaillir Pégase.

Vingt lignes plus haut, dans la même colonne du même journal, je lis *polymatique*, au lieu de polymathique qui vient de *mathésis*, doctrine.

Du reste, l'Académie elle-même n'est pas beaucoup plus savante. Voyez plutôt son *Dictionnaire*, aux articles HIP et HYP.

Je vous salue, M.

Paris, le 14 mars 1817.

FRÈRE ERMITE DE LA GUYANE,

Je viens de vous surprendre à Mont-de-Marsan (1), où je lisais sur votre épaule ce que vous venez d'imprimer sur les habitans des *Pignadas* et du *Marensin*. Je vous demande un petit *errata*. En parlant des Landes, vous y généralisez des défauts qui n'appartiennent qu'à une portion de ce département, et qui ne peuvent s'adresser ni aux tarbillions de Dax, ni aux citoyens de Mugron, capitale de la Chalosse, ni aux vignerons du canton de Montfort. 1°. Il est rare de voir un homme pris de vin dans ce pays du vin. 2°. Quand vous aurez observé cette partie noble du département, vous verrez que le reproche de jalousie n'y est pas plus fondé qu'à Florence, à Séville et à Brive-la-Gaillarde. Sur le troisième chef, il est vrai qu'il y a à Dax, dans les petites villes et campagnes de la Chalosse, des milliers de fabriques de sottises et de crédulité; mais les vieilles femmes, à la vérité, plus nombreuses là qu'ailleurs, en font la plus forte consommation. Il est encore vrai que les poids et mesures, dans les marchés, y sont les mêmes que du temps du bon Henri IV, de rafraîchissante mémoire, ce qui facilite la disette, l'accaparement et les friponneries; mais, cher ermite, ces abus et beaucoup d'autres ne viennent pas de la faute des administrés humbles et patiens plus que partout ailleurs. Vous dites encore, très-aimable ermite, que la malpropreté est une manière d'être héréditaire et naturelle dans ce département. Je vous passe cette généralisation, attendu que j'ignore si vous avez poursuivi votre *tour*

(1) Voyez *Mercure*, numéro 10, pag. 452.

en Chalosse. Quand vous y serez, vous saurez qu'on y est propre, plus propre que dans toutes les campagnes de France... On se lave et on donne à laver aux convives avant le repas : et le lavement des pieds, en famille, se fait tous les soirs avant de se coucher. L'habitude d'aller nu-pieds y est générale, ce qui donne beaucoup d'adresse, de souplesse et de vîtesse de marche aux Chalossiens : ils montent aux arbres comme des écureuils.

Dans votre nomenclature, vous avez oublié M. Thor, médecin statistique, qui a aussi analysé toutes les eaux médicinales du département; le général Dargoubet, brave entre les braves.

P. S. N'oubliez pas les enfans qui se font par l'intercession de *N. D. de Buglose*.

Je vous salue; *portas bous plas*.

B.....
membre du conseil-général
de la commune de P...

POLITIQUE.

INTÉRIEUR.

DES CHAMBRES.

(Article XIIIe.)

Continuation et fin du budget.

Dans la discussion relative à l'aliénation des bois de l'Etat, les adversaires du budget se sont appuyés d'un raisonnement que je me crois d'autant plus obligé de réfuter, que j'ai paru adopter une opinion à peu près semblable, dans un des premiers numéros de ce journal. Ils ont prétendu que l'indépendance du clergé ne pouvait être assurée que si on lui accordait des propriétés foncières. J'avais moi-même été d'avis, lors de l'examen de la loi sur les dotations ecclésiastiques, de donner

des propriétés de ce genre, non pas au clergé, proprement dit, mais aux ministres de tous les cultes. Mais j'avais eu soin d'ajouter que mon opinion n'était qu'une partie d'un système général, dont toutes les branches, liées entre elles, ne pouvaient subsister l'une sans l'autre. Ce système repose sur ce premier principe que la religion est un sentiment individuel, indépendant de toute autorité étrangère à l'individu; que chaque citoyen peut professer le culte qu'il préfère; que plusieurs citoyens peuvent se réunir en tout temps pour la célébration de leur culte; que les communes ont le même droit que les citoyens; qu'aucune religion ne peut être, soit dominante, soit privilégiée; qu'il appartient aux sectateurs de chaque culte de déterminer comment ils en salarieront les ministres; et ce n'est qu'en conséquence de l'adoption de ce premier principe, que je dis que peut-être alors il serait bon que ces citoyens ou ces communes convertissent ces salaires en propriétés territoriales, dont les ministres de la religion auraient l'usufruit, et l'association religieuse la disposition à chaque vacance; de la sorte, on épargnerait à ces ministres la nécessité de solliciter de chaque fidèle une rétribution qui ressemble trop à une aumône, et qui paraît, à une portion de ceux qui la paient, une privation qu'ils s'imposent, ou qu'ils font supporter à leurs familles. Mais cette opinion, que je crois conforme aux maximes de la tolérance, là où il y a égalité parfaite entre des sectes que l'autorité laisse indépendantes, n'est point applicable là où une religion de l'Etat existe, où un certain nombre de sectes seulement est toléré, et où, par conséquent, les propriétés assurées aux ministres des cultes ne le seraient pas à ceux de tous, mais d'un seul. Dès que vous créez une hiérarchie ecclésiastique, dès que les prêtres sont autre chose que des hommes égaux entre eux, et choisis par les croyans d'une communion pour être tour-à-tour leurs consolateurs et leurs organes, vous sortez de mon hypothèse, et dès lors l'attribution de propriétés foncières à un clergé revêtu de priviléges, n'a plus que des inconvéniens.

D'abord, comme je l'ai dit dans une lettre destinée à développer mon opinion, il s'établit entre le clergé propriétaire, et les ministres des autres cultes, qui

n'ont pas de propriétés, une inégalité contraire à la tolérance et à la justice. En second lieu, les propriétés que l'on donne au clergé qu'on se propose de favoriser, lui deviennent funestes. Elles le mettent en guerre, pour des intérêts terrestres, avec ceux mêmes qu'il a la mission d'éclairer et de secourir. Les prêtres ne sont plus des guides choisis librement, par l'affection et par la confiance, et vivant du produit du champ modeste et de l'humble presbytère dont l'usufruit leur est accordé. Ce sont des possesseurs temporels, qui ont à défendre leurs possessions, par des moyens temporels, contre tout envahissement, toute prétention et toute atteinte. De là des procès, des poursuites judiciaires, des plaidoyers, des accusations réciproques de fraude et d'avidité, des sentences, des amendes, des emprisonnemens, des confiscations. Comment concilier ces choses avec le caractère de désintéressement et de bienfaisance qui doit appartenir aux interprètes d'un Dieu de paix et de charité? Et remarquez que, dans la question particulière qui nous suggère ces considérations générales, les inconvéniens, inséparables des propriétés ecclésiastiques, d'après le système actuel, s'aggraveraient encore, par le genre des biens que le clergé réclame. Ces biens, consistans en forêts, donnent lieu, plus qu'acune autre espèce de propriété, à des délits dont la nature paraît excusable, et dont la poursuite est toujours odieuse; je veux dire ces délits dont le pauvre se rend coupable pour se garantir des rigueurs du froid, en dérobant quelques branches de bois mort, ou pour nourrir sa famille, en se procurant par une chasse illicite quelque misérable pièce de gibier. Que de paysans jetés dans les cachots ou envoyés aux galères, sous l'ancien régime, pour dégâts semblables commis dans les forêts qui appartenaient à une abbaye ou à un évêque! Certes, ce n'est pas en rouvrant cette source intarissable d'iniquités morales, de persécutions et de mécontentemens, qu'on rattachera la masse du peuple à la religion. L'indépendance de ses ministres lui est nécessaire : mais on ne la rendra pas vénérable, on ne fera pas chérir ses organes, en leur attribuant des propriétés qui les constituent en hostilité avec l'indigence, les transforment en dénonciateurs et en accusateurs implacables, et remplissent les arrêts des tribu-

naux de noms qui ne devraient rappeler que des secours spirituels et des exhortations religieuses. Aussi quel fruit a de tout temps retiré le clergé lui-même des propriétés qu'il a possédées? Ses biens, en Angleterre et en Allemagne, ont amené la réforme de Luther. Ses biens, en France, ont favorisé l'esprit révolutionnaire, en lui offrant un appât puissant et un prétexte plausible. Partout c'est vers l'église pauvre que le sentiment s'est dirigé. La croix nue et sans ornemens a triomphé des autels étincelans d'or et de pierreries. Le méthodisme indigent et austère fait chaque jour des conquêtes sur l'opulent épiscopat. Et parmi nous, en 1789, les curés bornés à un étroit nécessaire, supplantaient, dans l'affection du peuple, les bénéficiers et les évêques.

Je n'examinerai point en détail la question relative au droit de propriété que l'on revendique pour l'ancien clergé. Les défenseurs du budget ont observé, avec toute raison, que dans le temps même où le clergé était un corps politique et le premier ordre de l'Etat, jamais une communauté religieuse n'a prétendu succéder de droit aux communautés supprimées. « Lorsque les jé- » suites cessèrent d'exister, a dit M. de Barante, il » parut convenable d'affecter leurs propriétés à une » destination analogue; mais ce fut par des actes du » gouvernement que se firent ces affectations nouvelles; » et nous n'avons pas ouï dire que l'Oratoire se soit mis, » de plein droit, en possession du domaine des jé- » suites. Lorsque, plus tard, l'ordre des célestins fut » dissous, nous n'avons point vu que les autres corps » religieux aient déclaré que ces biens vacans leur ap- » partinssent. Plusieurs furent vendus, et non point » attribués à des établissemens ecclésiastiques; il n'y » eut point une réclamation. Et, maintenant, qui pour- » rait faire valoir des droits sur les biens vacans dévo- » lus au domaine de l'Etat? Est-ce le clergé? Mais il » n'a jamais existé, il n'existe point, comme corpora- » tion possédant solidairement..., Restituer, est-ce don- « ner le domaine d'un propriétaire qui n'existe plus, à » un propriétaire qui n'existe pas? Ce serait une nou- » velle et singulière acception. »

A cette réponse fondée sur les faits, M. Beugnot a ajouté une observation fine et ingénieuse. « On conçoit » difficilement, a-t-il dit, que la religion, c'est-à-dire



» un rapport intellectuel de l'homme à la divinité, » puisse posséder des biens, et par quel secret on peut » personnifier, je dirais volontiers matérialiser un tel » rapport, au point de le rendre capable d'acquérir ou » de posséder quelque chose. »

Au reste, quelque opinion qu'on ait sur le passé, cette opinion ne saurait rien changer à l'état présent. Une grande révolution a eu lieu; toutes les existences, antérieures à cette révolution, ont été changées. La noblesse, la magistrature, la royauté même ont subi sa loi. Personne n'a conservé ses propriétés ni ses droits au même titre. Le clergé, loin de faire exception, a été plus atteint que toutes les autres branches de l'ordre politique. Il a cessé d'être, et le clergé actuel, création nouvelle d'un nouvel ordre de choses, n'est ni l'image ni l'héritier de l'ancien.

Considérée enfin sous le seul point de vue qui soit applicable à l'état présent des lumières, et propre à faire impression sur les esprits éclairés, la question de l'aliénation des bois se résout de même en faveur de la détermination de l'assemblée. On n'exigera pas, je le pense, que je réfute sérieusement l'orateur qui, au sein de la civilisation, nous a présenté les forêts comme le berceau des peuples, les forteresses de la nature, un refuge contre les maux de la guerre, et un asile en cas d'invasion; oubliant, d'une part, que ces peuples réfugiés dans les forêts, et livrant leurs plaines à l'ennemi, pourraient bien mourir de faim derrière ces boulevards naturels, tandis que l'étranger recueillerait en paix les productions de la portion cultivée du territoire; et oubliant, d'une autre part, que si les trois quarts de nos départemens ont perdu les forteresses de la nature, il faut s'en prendre aux ordres religieux qui ont défriché, en grande partie, le sol de la France, opération pour laquelle le même orateur les a comblés d'éloges dans d'autres écrits et en d'autres circonstances. Il ne s'attendait pas alors à devenir l'accusateur véhément de ceux dont il était l'éloquent apologiste : je dis leur accusateur; car jamais acte d'accusation ne fut mieux rédigé et plus péremptoire. Ce sont eux, s'il faut l'en croire, eux qui, les premiers, *ont disposé du fonds qui appartient à toutes les générations, du bien qui a*

été transmis à l'homme pour le transmettre, et qui est à la fois du domaine public et du domaine particulier. Ce sont eux *qui ont enlevé à l'homme ce que le Créateur lui avait donné, ce que la patrie seule a droit de ravir au coupable qu'elle condamne*. Ce sont eux qui *ont fait à la France le plus grand mal que l'on puisse faire à un peuple, qui est de le priver de ses forêts*. Ce sont eux *qui lui ont infligé cette note d'infamie que des institutions féodales infligeaient au noble félon*.

Qui l'eût dit que ces inculpations contre les ordres religieux du moyen âge sortiraient de la bouche d'un auteur dont le système est de placer la politique dans la religion, la religion dans la théocratie, la théocratie dans le clergé !

Ce ne sont pas des argumens de ce genre qu'on peut s'attendre à voir discuter. Le seul qui ait droit à un examen, c'est celui qui s'appuie sur cette disette de combustibles qu'on prédit à la France depuis Charlemagne; mais l'intérêt privé saura prendre soin des forêts, comme de toutes les propriétés qui lui sont confiées, aussi bien et mieux qu'un gouvernement, ou des corporations moins actives, moins capables de surveiller les détails, et condamnés à s'en remettre à des employés toujours négligens. Si les particuliers ne plantent pas des forêts entières pour se créer un revenu futur éloigné, ils conservent les forêts existantes, parce qu'elles sont un revenu présent, fixe et avantageux. Ils savent que le résultat de coupes sans mesure serait de faire baisser le prix en rendant la denrée commune. Ils multiplient d'ailleurs les plantations isolées qui, plus disponibles et plus à la portée de l'usage journalier que les grandes forêts, sont un préservatif plus puissant et plus utile contre la disette qu'on redoute; car ce n'est pas seulement l'existence des bois qui prévient cette disette, mais leur proximité et la facilité des moyens de transport.

Sans doute, pour que l'intérêt privé conserve sa prudence accoutumée, il ne faudrait pas, comme les adversaires de ce titre du budget, prendre à tâche de l'épouvanter. Si les nouveaux acquéreurs des forêts lisent dans certains discours, *qu'il est facile de prouver, que s'il a été fait des ventes depuis la Charte, elles seront illégales;* et si ces acquéreurs accordent plus de

confiance à ces assertions qu'aux déclarations réitérées et aux intentions connues du gouvernement, ils pourront bien alors, comme les mêmes orateurs le disent, *ne pas se contenter de l'article 9 de la Charte, et habiles à se prémunir contre le danger, abattre demain les bois qu'ils acheteront aujourd'hui.* Cependant même alors ils seront contenus par les lois et les réglemens qui s'opposent à la dilapidation des bois qui appartiennent aux individus, comme de ceux qui sont la propriété publique. Les forêts seront donc conservées, et les nouvelles découvertes, l'amélioration des constructions, les procédés économiques, rendant la manière de produire et de conserver la chaleur moins dispendieuse, la consommation des combustibles deviendra chaque jour moins grande.

Ces considérations ont rassuré l'assemblée, et ce titre du budget a été adopté.

Le lecteur s'apercevra sans doute que j'ai traité fort en abrégé ces dernières questions. La discussion prêtait à beaucoup de développemens et à une analyse assez amusante. En écoutant certains orateurs, on eût dit Ossian parlant d'économie politique; et les subtilités de la théologie, et les traditions de l'esprit chevaleresque se sont mêlées d'une manière bizarre à des calculs de finances et à l'examen d'un budget. Mais pressé de finir cette série d'articles, qui s'était prolongée fort au-delà de ce que j'avais prévu, je n'ai eu pour but que de dire ce qui était indispensable et de le dire en peu de mots.

Pour résumer maintenant cette discussion longue et animée, je crois ne pouvoir mieux faire que d'emprunter les paroles d'un orateur qui a plusieurs fois défendu des mesures que je suis loin d'approuver, mais dont les intentions ont toujours été aussi pures que son talent est distingué.

« C'est une chose digne de remarque, a-t-il dit, » que, dans tout le cours de cet important débat, le » budget des opposans s'est trouvé en constante con» tradiction, non - seulement avec le budget de la » commission, mais avec tous les élémens d'un budget » quelconque. S'est - il agi de ces recettes si néces» saires à accroître? des impôts nouveaux ont été re» poussés par eux au nom de l'intérêt de leurs pro-

» vinces. S'est-il agi de ces dépenses si nécessaires à » diminuer ? malgré leur amour théorique de l'éco- » nomie, ils ont combattu toutes les réductions pra- » tiques dans les ministères principaux. Quand un » emprunt a été proposé pour combler le vide, ils en » ont nié la nécessité, puis contesté la forme. Quand » on a cherché à rassembler les indispensables élémens » d'un système de crédit, ils voulaient les écarter tous. » Etait-ce le paiement de l'arriéré ? il était jugé par » eux excessif et déplacé. Etait-ce la régularisation des » ordres de comptabilité ? ils se plaignaient qu'on at- » taquât les droits de l'armée qu'il fallait respecter. » Etait-ce une caisse d'amortissement ? son jeu ne pré- » sentait qu'une fiction. Etait-ce la dotation en im- » meubles ? elle se composait de spoliations (1). »

En adoptant ce jugement qui n'inculpe point les motifs secrets, mais qui porte sur les actes ostensibles d'une opposition en minorité, je ne crains point d'être soupçonné de vouloir plaire à une majorité dont j'ai souvent, avec une égale liberté, censuré les déter- minations sur les questions les plus importantes. Quand la minorité a défendu la liberté individuelle, celle des livres, celle des journaux, j'ai déclaré fran- chement que je trouvais ses raisonnemens justes et sa résistance utile et louable. Je dirai plus. Je reconnais, à toute opposition, le droit d'attaquer tous les actes du ministère, même par des raisonnemens qui ne sont que spécieux, et, si elle veut, par des sophismes. L'oppo- sition anglaise en agit ainsi, et cette méthode a l'avan- tage de présenter les questions sous toutes leurs faces, et de faire ressortir les imperfections qui peuvent se trouver dans des mesures dont l'adoption est d'ail- leurs désirable; seulement il faut alors que l'opposition déploie son amour pour la liberté dans la pratique comme dans la théorie, dans les détails comme dans les considérations générales, dans les provinces où ses membres ont une influence moins en vue comme dans la métropole, dans les sallons enfin, comme à la tri- bune; sans cela, l'opposition ressemblerait à une diète de Pologne dont les membres parlaient liberté, et exerçaient, chacun dans ses terres, un despotisme par-

(1) Discours de M. Camille-Jordan, séance du 6 mars 1817.

tiel. L'espace manque pour développer mon idée. Je me borne à l'indiquer à la réflexion de mes lecteurs.

Chaque jour plus indifférent aux individus, et plus fidèle à des principes dont l'expérience m'a convaincu qu'on ne s'écartait jamais sans péril, je crois n'avoir pas écrit, dans ce compte rendu de la session, qui vient de finir, une ligne qu'un homme indépendant ne puisse avouer. Ce n'est pas un mérite, car les idées constitutionnelles ont jeté dans tous les esprits des racines trop profondes pour que rien de ce qui leur est contraire puisse être un objet d'assentiment, ou offrir une chance de durée. Il est aussi impossible de tromper la nation sur une question de liberté que sur un calcul d'arithmétique. Elle sait la valeur de tous les mots comme de tous les chiffres. Elle observe tous les gestes, devine toutes les intentions, pénètre tous les motifs. Les phrases ne font plus d'effet, les protestations n'ont plus de puissance. Comme elle a remarqué qu'on parlait quelquefois pour cacher sa pensée, elle n'écoute que pour découvrir ce qu'on veut cacher. Quand on l'invite à parler elle-même, elle dit son avis, mais elle ne parle que pour le dire; et lorsqu'on veut lui faire dire autre chose, elle se tait. Sa voix a retenti d'un bout de la France à l'autre, quand il s'est agi du projet de loi sur les élections; elle a secondé ses mandataires de son approbation manifeste, lorsqu'ils ont insisté sur la nécessité de l'économie. Quand un mouvement se fait en sens contraire de ses intérêts et de ses vœux, elle se regarde, se compte; et, appuyée sur sa force d'inertie, elle attend et laisse passer.

B. DE CONSTANT.

EXTÉRIEUR.

Chargé de recueillir et d'analyser les nouvelles politiques étrangères, pour offrir aux lecteurs de ce journal de courts extraits de ce qu'elles ont présenté de plus intéressant pendant la semaine, j'attendais, pour commencer ce travail, que l'écrivain qui a entrepris de tracer un tableau politique général de l'Europe, eût achevé de passer en revue tous les Etats qui la composent. Cependant, pour tenir autant qu'il est possible le public au courant de ce qui se passe d'important chez les autres nations, je vais dès à présent suivre le fil des événemens

pour les pays qui ont déjà figuré dans le tableau politique de M. B. de C.

RUSSIE. — Conservant entre les divers états européens l'ordre qu'il a lui-même adopté, je parlerai en premier lieu de la Russie. L'empereur Alexandre travaille sans relâche, mais avec prudence, à favoriser les progrès du peuple russe. Il fait marcher la civilisation avec une sage lenteur, et amène sans secousses les classes inférieures de la nation, à jouir du bienfait inappréciable de la liberté, dont elles abuseront moins, et profiteront mieux, parce qu'elles y seront arrivées graduellement. Après avoir affranchi les paysans de l'Esthonie, il vient d'ordonner que l'on affranchît ceux de la Courlande, et ainsi, peu à peu, cette mesure sera étendue à toutes les parties de l'empire moscovite. Il a donné récemment une preuve de tolérance religieuse, dans le rescrit adressé au gouverneur militaire de Cherson, relativement à la secte dite des *Duchobordzes*.

« Les Duchobordzes (y est-il dit) peuvent avoir des » idées fausses du véritable culte divin et de l'esprit du » christianisme ; mais ils ne manquent point de religion, » puisqu'ils s'élèvent à la divinité par des sentimens pieux » quoique erronés. Est-il convenable pour un gouvernement chrétien d'employer des moyens durs et cruels, » les tourmens, l'exil, pour ramener dans le sein de l'église des esprits égarés? C'est par la conviction, l'enseignement, la modération, et sur-tout par le bon » exemple, qu'il faut y travailler. La rigueur ne persuade » jamais..... Il faut les protéger contre les mortifications » qu'ils ne méritent pas, et que leur attire la différence » de croyance ; les faire jouir de la liberté de conscience, » et ne se permettre envers eux ni contrainte, ni persécution. En les transplantant dans un autre endroit, » on les mettrait de nouveau dans une position pénible, » et on les punirait sur de simples dénonciations, sans » prouver la vérité des imputations qui en seraient l'objet. » Un gouvernement équitable ne procède dans aucun « cas, et contre qui que ce soit, d'une manière semblable....... Il faut que ces hommes sentent qu'ils » sont sous la protection des lois ; c'est alors seulement » qu'on pourra attendre d'eux de l'affection et du dévouement envers le magistrat, et exiger qu'ils observent des lois qui sont bienfaisantes pour eux. » Hon-

heur au souverain qui s'exprime ainsi, et dont les actes sont en harmonie avec ses paroles ! On peut tirer une conjecture favorable de l'état financier de la Russie, par la mesure qu'on vient d'y adopter. Il a été publié que les porteurs de billets d'amortissement pourront en toucher le montant dès à présent, quoique ces billets ne soient payables qu'au mois de juillet. L'Empereur a ordonné, il y a peu de temps, la dissolution des comités de la landwehr. Les dernières nouvelles de Pétersbourg annoncent le départ du général Barclay-de-Tolly pour Mohilow, où il va établir de nouveau son quartier-général.

SUÈDE. — Occupée de la réduction de son armée, de l'établissement de lois somptuaires et de réglemens commerciaux, la Suède semblait jouir d'une paix profonde. A peine, de loin à loin, quelques lignes de nos gazettes venaient nous entretenir de cet état dont le peuple est pauvre, mais heureux. Ces jours derniers, des colonnes entières de ces mêmes feuilles contenaient des nouvelles de Stockholm. Un événement dont les détails ne sont pas bien circonstanciés, a eu lieu dans cette capitale vers le milieu de mars. Il s'agit d'un complot qu'on dit avoir été formé contre la vie du prince royal et de son fils le duc de Sudermanie. Ce qu'il y a de certain, c'est que des déclarations ayant été faites à la police, le gouvernement a ordonné une enquête sur cette affaire : c'est, dit-on, un cuisinier français, employé chez un restaurateur, qui a dénoncé le complot. Il ne paraît pas, au reste, que les découvertes déjà faites aient été de nature à donner de grandes craintes. Néanmoins, à cette occasion, des députations de l'armée, de la bourgeoisie et des paysans, sont venues renouveler au prince royal l'hommage de leur fidélité et de leur dévouement.

Le prince a fait aux députations les réponses suivantes :

A la députation de l'armée.

« MESSIEURS,

« Je suis sensible à la démarche que votre attachement pour moi vous inspire aujourd'hui ; je n'attendais pas moins du dévouement de mes braves et fidèles compagnons d'armes qui ont vu tout ce que j'ai fait pour la patrie, et qui savent ce que je suis tout prêt à faire encore pour elle. Que veut cette faible et méprisable poignée de turbulens qui semblent s'agiter dans l'ombre pour troubler la tranquillité publique ? S'ils

n'en voulaient qu'à ma vie et à celle de mon fils, je ne mépriserais pas leurs projets et leurs efforts. Je suis soldat; j'ai appris depuis long-temps à faire le sacrifice de ma vie; mais ils veulent renverser vos lois; ils veulent attaquer votre honneur et votre liberté; je dois donc me lever pour les défendre. Le vœu libre de la nation m'a appelé sur les marches du trône. L'armée le sait; je n'ai point brigué cet honneur, mais je le justifierai, en soutenant votre choix, c'est en même temps soutenir vos droits; et, pour y parvenir, je saurai déployer cette énergie et cette force d'âme que la nature m'a accordées, et qui m'ont peut-être valu quelque renommée. Ce n'est point pour satisfaire un vain orgueil que je suis venu au milieu de vous. Mon ambition personnelle est contente; j'ai acquis pour moi assez de gloire. Le bonheur de la Suède est le seul but que j'ai devant les yeux; c'est le seul mobile de toutes mes actions. Je veux la liberté pour vous; je veux la gloire pour vous; je veux, pour vous, la prospérité; et, malgré les tentatives qu'on pourrait faire, je parviendrai à vous assurer ces avantages les plus précieux pour les hommes de bien. Vous le savez, Messieurs, je ne marche qu'avec la loi, et je ne veux marcher qu'avec elle. Mais si, oubliant ce que je vous dois; si, oubliant mon caractère et mes principes, je me laissais enivrer un jour en buvant à la coupe de la puissance, et je cherchais à attenter à votre liberté, osez me rappeler à moi-même: c'est le devoir des braves de parler avec franchise et loyauté. Mon cœur sera toujours prêt à vous entendre; et si, ennemi de ma gloire et de mes intérêts, je refuse de vous écouter, tournez alors, j'y consens, tournez contre moi ces mêmes armes que vous venez m'offrir en ce moment pour ma défense.

» Messieurs, vous n'avez pas besoin de me renouveler vos sermens: je serais ingrat si je méconnaissais vos sentimens. On a osé jeter des soupçons sur quelques-uns de mes frères d'armes. J'ai rejeté loin de moi cette idée odieuse. Je me suis rappelé avec reconnaissance et émotion le titre de père que l'armée m'a si souvent décerné. Des braves ne peuvent être parjures. On trouve toujours l'honneur et la fidélité sous l'habit et dans le cœur du soldat. »

A la députation de la bourgeoisie.

« MESSIEURS,

» Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de dévouement que vous me donnez aujourd'hui pour être persuadé de l'attachement que vous me portez ainsi qu'à mon fils.

» Depuis quelques mois, des bruits de toute espèce circulaient dans le pays. Un jour, le Roi venait d'expirer; un autre, mon fils était près de rendre le dernier soupir; un autre enfin c'était moi-même qui étais menacé de la mort. C'était ainsi qu'on cherchait à répandre l'inquiétude dans les campagnes. Quelques révélations ayant été faites depuis, elles ont dû fixer l'attention de la police et même du gouvernement. Des poursuites judiciaires sont ordonnées, et les coupables ou les calomniateurs seront jugés d'après les formes existantes. Si l'on n'en voulait qu'à ma vie, je pourrais pardonner aux auteurs de ces bruits; mais c'est à votre liberté, à votre constitution, à vos lois, à votre honneur qui en est la garantie; c'est à ces objets les plus sacrés pour des hommes de bien qu'ils en veulent.

» Quand, dans la triste position où vous avait plongés une longue suite de désastres, vous portiez votre attention sur les princes connus pour les services qu'ils avaient rendus à leur patrie, et que vous fixâtes votre choix

sur moi, je résolus d'y répondre; je me sentis grandir par l'idée même de vos périls, et capable de former les plus vastes desseins pour justifier votre confiance, je consentis à renoncer pour vous aux douceurs de la vie privée, à laquelle j'avais résolu de consacrer le reste de mon existence, et je me dévouai au service d'une nation jadis si célèbre et alors si malheureuse. Je vins au milieu de vous; je vous apportai pour titres et pour garantie, mes actions et mon épée. Si j'avais pu y joindre une longue suite d'aïeux, depuis Charles Martel, je ne l'aurais fait que pour vous; car pour moi je suis aussi fier de mes services et de la gloire à laquelle je dois mon élévation.

» A tous ces titres je joins ceux de l'adoption du Roi, et de l'élection unanime du peuple libre. C'est sur eux que je fonde mes droits, et aussi long-temps que la justice et l'honneur ne seront pas bannis de cette terre, ces droits seront plus légitimes et plus sacrés que si je descendais d'Odin. Ce n'est pas par les armes que je me suis frayé une route à la succession au trône de Suède. Le choix libre de la nation m'y a appelé, et c'est de ce droit que je vous parle. Rappelez-vous l'état où était la Suède à mon arrivée, et voyez ce que nous sommes maintenant.

» Il est vrai qu'il se trouve des mécontens dans tous les pays; mais le petit nombre de ceux qui peuvent se trouver ici n'a d'autre sujet de mécontentement que la tranquillité dont le pays jouit. Il y a des êtres malfaisans qui n'aiment que le trouble: le désordre est leur élément, et fait, pour ainsi dire, leur existence; mais cette faible poignée de turbulens n'a pas besoin de mesures extraordinaires pour être réprimée et contenue dans le devoir. Le Roi marche avec la loi, et la loi aura assez de force pour dispenser de recourir à des moyens extrêmes. Tout doit, messieurs, nous inspirer cette sécurité. L'intérieur est tranquille. Le cours de la justice n'a été nulle part interrompu. Le cultivateur remercie le ciel du calme dont il jouit. Nous n'avons rien à redouter du dehors; nous ne nous occupons pas de ce qu'y s'y passe, et nous avons la certitude qu'on y fait de même à notre égard. Vos droits sont donc assurés, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur, et tout annonce que de long-temps nous ne serons dans la nécessité de les défendre; mais, s'il le fallait, si l'honneur national l'exigeait, suivi d'une armée fidèle, aguerrie et disciplinée, appuyé par la volonté suprême du Roi et de la nation, je marcherais au-devant de nos ennemis, précédé par l'augure du succès; et dans ces occasions je sentirais couler tout mon sang avec plaisir pour le service de la patrie.

» Je ne puis me faire comprendre dans la langue suédoise comme je le désirerais; mais mon fils la parle pour moi: il a été élevé au milieu de vous; vous devez fonder sur lui de grandes espérances! Je parle le langage de l'honneur, de la liberté, et tout Suédois qui aime vraiment la patrie doit le comprendre. »

A la députation des paysans.

« Dignes membres de l'honorable ordre des paysans!

» C'est avec la plus vive satisfaction que je reçois votre adresse. J'ai toujours été convaincu des sentimens que vous venez de m'exprimer de votre part et de celle des braves paysans de la Suède.

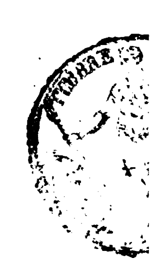
» Le pouvoir judiciaire va examiner s'il y a des coupables. Pour vous calmer, je puis vous donner l'assurance que la tranquillité publique et l'inviolabilité de notre constitution ne peuvent pas courir de risques, et que le Roi, moi et mon fils, nous avons reçu de toutes parts les témoignages les plus ardens de fidélité et d'attachement.

» Moi et mon fils nous pourrons mourir bientôt; mais si la volonté de

naux de noms qui ne devraient rappeler que des secours spirituels et des exhortations religieuses. Aussi quel fruit a de tout temps retiré le clergé lui-même des propriétés qu'il a possédées? Ses biens, en Angleterre et en Allemagne, ont amené la réforme de Luther. Ses biens, en France, ont favorisé l'esprit révolutionnaire, en lui offrant un appât puissant et un prétexte plausible. Partout c'est vers l'église pauvre que le sentiment s'est dirigé. La croix nue et sans ornemens a triomphé des autels étincelans d'or et de pierreries. Le méthodisme indigent et austère fait chaque jour des conquêtes sur l'opulent épiscopat. Et parmi nous, en 1789, les curés bornés à un étroit nécessaire, supplantaient, dans l'affection du peuple, les bénéficiers et les évêques.

Je n'examinerai point en détail la question relative au droit de propriété que l'on revendique pour l'ancien clergé. Les défenseurs du budget ont observé, avec toute raison, que dans le temps même où le clergé était un corps politique et le premier ordre de l'Etat, jamais une communauté religieuse n'a prétendu succéder de droit aux communautés supprimées. « Lorsque les jé-» suites cessèrent d'exister, a dit M. de Barante, il » parut convenable d'affecter leurs propriétés à une » destination analogue; mais ce fut par des actes du » gouvernement que se firent ces affectations nouvelles; » et nous n'avons pas ouï dire que l'Oratoire se soit mis, » de plein droit, en possession du domaine des jé-» suites. Lorsque, plus tard, l'ordre des célestins fut » dissous, nous n'avons point vu que les autres corps » religieux aient déclaré que ces biens vacans leur ap-» partinssent. Plusieurs furent vendus, et non point » attribués à des établissemens ecclésiastiques; il n'y » eut point une réclamation. Et, maintenant, qui pour-» rait faire valoir des droits sur les biens vacans dévo-» lus au domaine de l'Etat? Est-ce le clergé? Mais il » n'a jamais existé, il n'existe point, comme corpora-» tion possédant solidairement..., Restituer, est-ce don-« ner le domaine d'un propriétaire qui n'existe plus, à » un propriétaire qui n'existe pas? Ce serait une nou-» velle et singulière acception. »

A cette réponse fondée sur les faits, M. Beugnot a ajouté une observation fine et ingénieuse. « On conçoit » difficilement, a-t-il dit, que la religion, c'est-à-dire



» un rapport intellectuel de l'homme à la divinité, » puisse posséder des biens, et par quel secret on peut » personnifier, je dirais volontiers matérialiser un tel » rapport, au point de le rendre capable d'acquérir ou » de posséder quelque chose. »

Au reste, quelque opinion qu'on ait sur le passé, cette opinion ne saurait rien changer à l'état présent. Une grande révolution a eu lieu; toutes les existences, antérieures à cette révolution, ont été changées. La noblesse, la magistrature, la royauté même ont subi sa loi. Personne n'a conservé ses propriétés ni ses droits au même titre. Le clergé, loin de faire exception, a été plus atteint que toutes les autres branches de l'ordre politique. Il a cessé d'être, et le clergé actuel, création nouvelle d'un nouvel ordre de choses, n'est ni l'image ni l'héritier de l'ancien.

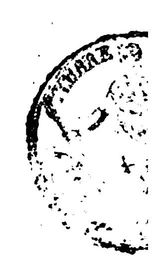
Considérée enfin sous le seul point de vue qui soit applicable à l'état présent des lumières, et propre à faire impression sur les esprits éclairés, la question de l'aliénation des bois se résout de même en faveur de la détermination de l'assemblée. On n'exigera pas, je le pense, que je réfute sérieusement l'orateur qui, au sein de la civilisation, nous a présenté les forêts comme le berceau des peuples, les forteresses de la nature, un refuge contre les maux de la guerre, et un asile en cas d'invasion; oubliant, d'une part, que ces peuples réfugiés dans les forêts, et livrant leurs plaines à l'ennemi, pourraient bien mourir de faim derrière ces boulevards naturels, tandis que l'étranger recueillerait en paix les productions de la portion cultivée du territoire; et oubliant, d'une autre part, que si les trois quarts de nos départemens ont perdu les forteresses de la nature, il faut s'en prendre aux ordres religieux qui ont défriché, en grande partie, le sol de la France, opération pour laquelle le même orateur les a comblés d'éloges dans d'autres écrits et en d'autres circonstances. Il ne s'attendait pas alors à devenir l'accusateur véhément de ceux dont il était l'éloquent apologiste : je dis leur accusateur; car jamais acte d'accusation ne fut mieux rédigé et plus péremptoire. Ce sont eux, s'il faut l'en croire, eux qui, les premiers, *ont disposé du fonds qui appartient à toutes les générations, du bien qui a*

naux de noms qui ne devraient rappeler que des secours spirituels et des exhortations religieuses. Aussi quel fruit a de tout temps retiré le clergé lui-même des propriétés qu'il a possédées? Ses biens, en Angleterre et en Allemagne, ont amené la réforme de Luther. Ses biens, en France, ont favorisé l'esprit révolutionnaire, en lui offrant un appât puissant et un prétexte plausible. Partout c'est vers l'église pauvre que le sentiment s'est dirigé. La croix nue et sans ornemens a triomphé des autels étincelans d'or et de pierreries. Le méthodisme indigent et austère fait chaque jour des conquêtes sur l'opulent épiscopat. Et parmi nous, en 1789, les curés bornés à un étroit nécessaire, supplantaient, dans l'affection du peuple, les bénéficiers et les évêques.

Je n'examinerai point en détail la question relative au droit de propriété que l'on revendique pour l'ancien clergé. Les défenseurs du budget ont observé, avec toute raison, que dans le temps même où le clergé était un corps politique et le premier ordre de l'Etat, jamais une communauté religieuse n'a prétendu succéder de droit aux communautés supprimées. « Lorsque les jé- » suites cessèrent d'exister, a dit M. de Barante, il » parut convenable d'affecter leurs propriétés à une » destination analogue; mais ce fut par des actes du » gouvernement que se firent ces affectations nouvelles; » et nous n'avons pas ouï dire que l'Oratoire se soit mis, » de plein droit, en possession du domaine des jé- » suites. Lorsque, plus tard, l'ordre des célestins fut » dissous, nous n'avons point vu que les autres corps » religieux aient déclaré que ces biens vacans leur ap- » partinssent. Plusieurs furent vendus, et non point » attribués à des établissemens ecclésiastiques; il n'y » eut point une réclamation. Et, maintenant, qui pour- » rait faire valoir des droits sur les biens vacans dévo- » lus au domaine de l'Etat? Est-ce le clergé? Mais il » n'a jamais existé, il n'existe point, comme corpora- » tion possédant solidairement...., Restituer, est-ce don- « ner le domaine d'un propriétaire qui n'existe plus, à » un propriétaire qui n'existe pas? Ce serait une nou- » velle et singulière acception. »

A cette réponse fondée sur les faits, M. Beugnot a ajouté une observation fine et ingénieuse. « On conçoit » difficilement, a-t-il dit, que la religion, c'est-à-dire

» un rapport intellectuel de l'homme à la divinité, » puisse posséder des biens, et par quel secret on peut » personnifier, je dirais volontiers matérialiser un tel » rapport, au point de le rendre capable d'acquérir ou » de posséder quelque chose. »



Au reste, quelque opinion qu'on ait sur le passé, cette opinion ne saurait rien changer à l'état présent. Une grande révolution a eu lieu; toutes les existences, antérieures à cette révolution, ont été changées. La noblesse, la magistrature, la royauté même ont subi sa loi. Personne n'a conservé ses propriétés ni ses droits au même titre. Le clergé, loin de faire exception, a été plus atteint que toutes les autres branches de l'ordre politique. Il a cessé d'être, et le clergé actuel, création nouvelle d'un nouvel ordre de choses, n'est ni l'image ni l'héritier de l'ancien.

Considérée enfin sous le seul point de vue qui soit applicable à l'état présent des lumières, et propre à faire impression sur les esprits éclairés, la question de l'aliénation des bois se résout de même en faveur de la détermination de l'assemblée. On n'exigera pas, je le pense, que je réfute sérieusement l'orateur qui, au sein de la civilisation, nous a présenté les forêts comme le berceau des peuples, les forteresses de la nature, un refuge contre les maux de la guerre, et un asile en cas d'invasion; oubliant, d'une part, que ces peuples réfugiés dans les forêts, et livrant leurs plaines à l'ennemi, pourraient bien mourir de faim derrière ces boulevards naturels, tandis que l'étranger recueillerait en paix les productions de la portion cultivée du territoire; et oubliant, d'une autre part, que si les trois quarts de nos départemens ont perdu les forteresses de la nature, il faut s'en prendre aux ordres religieux qui ont défriché, en grande partie, le sol de la France, opération pour laquelle le même orateur les a comblés d'éloges dans d'autres écrits et en d'autres circonstances. Il ne s'attendait pas alors à devenir l'accusateur véhément de ceux dont il était l'éloquent apologiste : je dis leur accusateur; car jamais acte d'accusation ne fut mieux rédigé et plus péremptoire. Ce sont eux, s'il faut l'en croire, eux qui, les premiers, *ont disposé du fonds qui appartient à toutes les générations, du bien qui a*

Cette situation était d'autant plus critique, que ce n'était plus seulement d'une armée qu'il s'agissait pour nous, c'était de la France. Masséna battu, son invasion était inévitable; les destinées de la patrie se trouvaient dans ses mains.

Mais si les forces et les manœuvres des ennemis l'occupaient de la manière la plus sérieuse, les injustices du directoire achevaient de rendre sa position difficile. En proie aux plus vives anxiétés, le gouvernement le pressait de combattre, et alla jusqu'à lui faire un crime de ce qu'il nommait *ses retards*. Un homme ordinaire eût cédé. Masséna, inébranlable dans ses résolutions, attendit le moment qu'il avait fixé pour agir, et le passage de la Limat, la bataille de Zurich, la destruction de l'armée de Korsakow, et la défaite de Schuwarow (1) vérifièrent ses calculs, justifièrent sa conduite, sauvèrent la France, et ainsi que le dit à Paris le général Sprinkporten, cette campagne lui valut l'honneur d'être, depuis Charles XII, le premier général qui eût battu les armées russes.

Rassuré sur le sort de la France, la sollicitude du gouvernement se reporte sur l'Italie, et notamment sur Gênes, dernière ville importante que nous y possédions.

Dirai-je quelle fut sa conduite à Gênes?...rappellerai-je les horreurs de la misère et de la famine, ajoutant encore à la gloire de tant de combats livrés partout contre un ennemi décuple en forces, et retranché sur d'innaccessibles montagnes?.... Peindrai-je le général Masséna, supérieur au danger comme à la fortune, trouvant des ressources où personne n'eût songé à en chercher; résistant à toutes les offres et à toutes les séductions; commandant, par son exemple, le courage, le dévouement, l'héroïsme et la résignation; et après avoir, pour ainsi dire, fait la guerre sans troupes à toute une armée; s'être battu, souvent sans munitions; avoir suffi sans fonds à d'inévitables dépenses; nourri l'armée sans magasins, et fini par contenir et des soldats et une grande population au désespoir: le peindrai-je, dis-je, dans cette effroyable position, dictant des conditions aux

(1) Sous le nom d'armée du Danube, Masséna commandait alors toutes les armées françaises depuis Dusseldorf jusqu'au Saint-Gothard.

vainqueurs, changeant un revers en triomphe, et, ainsi qu'un officier autrichien l'observa, faisant capituler le vainqueur, alors même qu'il ne permit pas que le mot de *capitulation* fût employé dans le traité qu'il parvint à conclure ?.... Non !.... ces détails sont inutiles en parlant de celui à qui l'amiral Keith disait : *Vous valez seul plus de vingt mille hommes*; de celui que le prince Henri de Prusse, frère de Frédéric-le-Grand, et si grand général lui-même, peignait si bien dans ces phrases dignes d'être rappelées:... « Le général Masséna, plus heureux que Léonidas, a deux fois défendu » et sauvé sa patrie ; deux fois, avec des forces inférieures, il a battu des armées ennemies, qui, fières » de leur supériorité, ne devaient compter que sur la victoire (1). »

Après tant de faits glorieux, il ne m'est cependant pas permis de passer sous silence cette campagne de 1805, en Italie, où le maréchal Masséna, commandant en chef, lutta, avec des forces inférieures, contre un des plus grands généraux modernes, le prince Charles; Masséna ne manœuvra que pour occuper son ennemi ; ne combattit que pour empêcher qu'il ne secourût Vienne à temps, et s'exposa même à être battu, pour favoriser, sur le Danube, des victoires décisives...... Comment ne pas faire mention de l'attaque du royaume de Naples, dont il fit la conquête en 1806 ! de la campagne de Pologne (1806 et 1807), où, commandant un corps détaché, sa capacité mit seule quelque équilibre entre les forces qu'il commandait, et celles qui lui étaient opposées !.... de son rôle, à jamais mémorable, à la bataille d'Essling, où, dans la position la plus désespérée, son intrépidité sauva l'armée française, et lui fit répondre à de vives instances pour tenir seulement trois heures : ...... *Dites que j'en tiendrai douze*..... Enfin, de sa conduite à la bataille de Wagram, pendant laquelle, malade et souffrant, il commanda, couché dans sa calèche, et se faisant conduire partout où le danger était le plus imminent.

En 1810 et 1811, il fit en Portugal sa dernière campagne; elle atte ta qu'il n'avait rien perdu de sa coura-

(1) Extrait d'une lettre écrite en 1800, par S. A. R. le prince H. de Prusse au général Thiébault.

geuse énergie; elle n'eut cependant pas les résultats que le nom seul de Masséna semblait garantir : mais ceux qui ont été en état d'apprécier les obstacles et les moyens, trouveront, dans sa conduite, la preuve que s'il avait su faire de grandes choses avec peu de ressources, il ne savait pas entreprendre l'impossible. Eh! d'ailleurs, il faut bien l'avouer, la gloire a aussi sa vieillesse, et cette vieillesse devient comme celle de l'âge, anticipée par les excès.

Après cette énumération de prodiges, rappellerons-nous froidement les ordres dont il fut décoré, les titres dont il fut revêtu?.... l'honneur d'un pareil homme est dans les faits qui consacrent sa mémoire, et dans le nom qu'il a illustré.

Néanmoins, il ne nous est pas permis d'omettre un fait dont la famille du maréchal s'honorera toujours; et que tous les Français apprendront avec attendrissement, mais non pas avec surprise, puisqu'il peint le cœur d'un prince qu'entourent si justement leur admiration, leur respect et leur amour.

La cruelle maladie à laquelle le maréchal Masséna a succombé l'avait empêché de recevoir, de la main du Roi, le bâton de maréchal; S. M. a daigné, après sa mort, l'envoyer à sa famille!....

Telles sont, Messieurs, les principales actions de service militaire du maréchal Masséna; mais lorsque, détournant nos regards de ces brillans tableaux, nous les portons sur ce tombeau, quels douloureux sentimens succèdent à tant d'admiration!... Ne pouvant croire au malheur d'une si grande perte, on cherche celui qui animait les braves de la plus noble ardeur, celui dont la valeur et le génie présageaient la victoire, et un corps inanimé est tout ce qui s'offre à nos yeux! On cherche ces trophées tant de fois élevés par ses mains, ces lauriers dont il se couvrit; un cyprès, un linceul les ont tous remplacés; on appelle encore l'*Enfant chéri de la Victoire*, ce chef, que ses dignités ne purent enorgueillir, qui toujours fut l'ami de ses officiers, le père de ses soldats.... la mort seule répond,.... mais déjà la postérité couvre sa voix, et nous crie : *la gloire est la vie des héros : Masséna n'a pas cessé de vivre!*

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 19 AVRIL 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Fragment d'un poëme intitulé : *Paris et la Province.*

Le jeune Melcour avait juré de fuir pour toujours le monde; il sent enfin le besoin d'aimer et d'être aimé, se résout à quitter son château, et se rend à Amboise, avec le dessein d'y choisir une épouse.

Le marteau sur l'airain frappait la neuvième heure;
Melcour est arrivé. Du fond de sa demeure,
Chacun l'entend, s'étonne, et quittant ses travaux,
Se lève, et le regarde au travers des carreaux.
Quelques chiens irrités le suivent dans la rue,
Et d'un gosier sonore annoncent sa venue.
On demande, on s'informe.—Un nouveau sous-préfet;
Viendrait-il de Paris? est-il jeune, bien fait?
— Connaissez-vous son nom, ses goûts, son caractère?
— Est-il riche, galant...., veuf ou célibataire?

— Mesdames, calmez-vous ; ce n'est qu'un receveur.
—Eh! non, c'est un Anglais.—Non, c'est un grand seigneur
Qui, sous l'incognito, parcourt notre province.
De propos en propos, l'étranger est un prince ;
Il sera plus encor ! Mais, sur la fin du jour,
Amboise apprend enfin que ce prince est Melcour ;
Le maire en a, dit-on, confirmé la nouvelle.

Lorsqu'en proie aux fureurs d'une longue querelle,
La France gémissait sur ses champs envahis,
Ce maire, ami prudent des différens partis,
Saluant leurs couleurs sans en choisir aucune,
Aux désastres communs déroba sa fortune.
De feu monsieur Geoffroi constant admirateur,
Et de nos almanachs profond commentateur,
Il voulait de Paris affronter le voyage ;
Mais sa chaste moitié craignit ce court veuvage :
Madame, qui long-temps fut l'ornement de Tours,
En dépit des caquets, brille par ses atours.
Malgré l'âge, à la mode elle reste fidèle.
Des beautés du pays respectable modèle,
On vient la consulter ; ses moindres vêtemens
Arrivent de Paris, ainsi que ses romans.
Autrefois, si l'on doit en croire la chronique,
Elle savait un peu de danse et de musique.
Maintenant, qui sait mieux découper un chapon,
Perd avec plus de calme une fiche au boston,
Trompe mieux son joueur, est au wisk plus savante...
Et fait mieux enrager fils, époux et servante ?

Dans le logis du maire, est un salon étroit,
Unique rendez-vous des seigneurs de l'endroit.

Cabinet de lecture et salle d'audience,
De jeux et de festins, de concerts et de danse,
Ce salon sert à tout. C'est là que, chaque soir,
Des voisins, en secret fatigués de se voir,
Viennent, faute de mieux, et jouer et médire;
Et c'est là que Melcour, qu'un doux espoir attire,
Porte ses premiers pas. On l'annonce; au plafond,
Deux serins troublaient seuls un silence profond....
A l'aspect de Melcour, chacun quitte sa place;
A grand bruit on l'entoure, on le presse, on l'embrasse;
Enfin il est assis; mais un jaloux carlin
N'a cédé son fauteuil qu'en lui mordant la main.

Vierges! réveillez-vous; doucement empressées,
Rappelez à l'envi vos grâces délaissées;
Colorez-vous du fard d'une utile pudeur;
De ce regard muet animez la candeur;
Mais sur-tout consultez le coup-d'œil d'une mère.
Melcour est devant vous.....

A. Béraud,
capitaine en non activité.

FABLE.

Les deux Roses.

Echappée à demi de sa frêle prison,
Fraîche, brillante, et de rosée humide,
Comme la vierge encor timide
Qui sourit au lever de sa jeune saison,
Une rose, l'amour du papillon volage,
Gémissait de fleurir sous un épais feuillage.

Cependant sur le bord d'un cristal argenté,
Une autre rose épanouie,
Par un souffle amoureux, doucement réjouie,
Disputait au grand jour le prix de la beauté.
Suspendu pour la voir dans sa course infidelle,
L'oiseau la saluait comme reine des fleurs;
Les vents frais du matin se jouaient autour d'elle,
Et l'aube en souriant l'arrosait de ses pleurs.
Mais hélas! du plaisir que l'heure est fugitive!
Sa sœur, en murmurant sous ses feuilles captive,
La voit, lui porte envie, et pousse un long soupir:
Echo de fleurs en fleurs le répète au Zéphir,
Zéphir vole et lui dit: « Fille de la rosée,
» Console-toi de ton humble destin;
» Ta superbe rivale, aux regards exposée,
» Qui boit les feux du jour et les pleurs du matin,
» Mourante, va pâlir sur sa tige épuisée;
» Le soleil brûlera ses fragiles couleurs.
» Et toi, bravant du nord l'impétueuse haleine,
» Tandis que tes parfums embaumeront la plaine,
» Tu fleuriras encore à l'abri des chaleurs. »
Il dit, et caressant la vierge qui soupire,
Voltigeant et rapide en son mobile essor,
Il fuit, revient, fuit et revient encor,
Jeux adorés du folâtre Zéphire!
Déjà tel qu'un géant dans son cours agrandi,
L'astre brûlant du jour touchait à son midi;
De son éclat bientôt la rose dépouillée,
Sur sa tige à regret pâlissante, effeuillée,
Se penche, et pour finir ce règne d'un moment,
Sans vie et sans couleur tombe languissamment.

Le sage vit en paix sous le toit de ses pères :
Content de son destin, riche de jours prospères,
Il plaint de tous les rangs l'ambitieuse ardeur ;
Hélas ! n'enviez pas le sort de la grandeur !
J'en atteste ces jours que la clémence oublie.
Vous le savez, le roseau plie,
Mais le chêne est souvent brisé par l'aquilon ;
Souvent du vieil Athos le front réduit en poudre,
Fume au loin, mutilé par l'éclat de la foudre,
Dont les fureurs épargnent le vallon.

L. SALES, étudiant en droit.

Sur la mort du maréchal Masséna.

Enfant chéri de la victoire,
Honneur de ton pays, orgueil de nos guerriers,
Qu'on lise sur ta tombe, au milieu des lauriers,
Masséna, la France et la gloire.

NAUDET.

ÉNIGME.

Des machines jadis je fus la plus terrible ;
Des animaux je suis le plus paisible ;
J'inspirais la terreur ; je suis cher à l'amour ;
Souvent on me vit, en un jour,
Suivre un timide enfant, et de ma tête horrible
Renverser la plus forte tour ;
Je brille au ciel, je bondis sur la terre,
Près des poissons, ou près d'une bergère.

Par M. I. J. ROQUES, de Montauban (aveugle de naissance.)

CHARADE.

Un gros rentier passant, glisse sur mon entier;
Il tombe, il agonise.... et j'entends mon dernier.
Le temps poursuit son cours, et déjà mon premier
Se repaît à loisir de la chair du rentier.

LOGOGRIPHE.

Comme mars vient en carême,
Au printemps j'arrive de même.
Placez ma tête où j'ai le cœur;
Je deviens, par un sort bizarre,
La chose du monde la plus rare,
Pour un homme dans le malheur.

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *folie*; celui de la charade, *renard*; celui du logogriphe, *misère*, où l'on trouve *Isère*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Douze Siècles, nouvelles françaises; par madame Elisabeth de Bon; ornées de quatre gravures, etc. Deux volumes. Prix : 7 fr., et 10 fr. par la poste. A Paris, chez Rosa, libraire, grande cour du Palais-Royal.

Les premiers siècles de la chevalerie sont les temps héroïques des nations européennes. Les chevaliers de la table ronde, et les preux de Charlemagne rappellent ces autres personnages demi-fabuleux qui se faisaient un devoir de poursuivre les brigands, de dompter les monstres et de châtier les oppresseurs des peuples. Dans l'ancienne Grèce, comme dans l'Europe moderne, ces époques reculées ont été favorables au génie poétique, qui dédaigne les choses réelles, et ne se plaît que dans ses propres créations. L'enfance des sociétés présente à l'imagination tout ce qui peut la séduire et l'enflammer, des mœurs simples, des cœurs sincères, des sentimens énergiques, de touchans souvenirs; c'est l'âge des chastes amours, des vertus désintéressées, de l'amitié parfaite et du bonheur; douces

illusions qui charment quelques heures fugitives d'une vie aride, et nous font pressentir de meilleures destinées.

A mesure que nous avançons dans l'histoire, ce monde idéal s'évanouit. Bientôt nous éprouvons, en retombant sous l'empire des réalités, un sentiment douloureux, comme si, relégués dans un désert sans limites, nous avions à regretter la patrie absente et les premiers objets de notre amour. Les institutions chevaleresques étaient la décoration de la féodalité, de ce régime désastreux qui ne connaissait que des tyrans, des esclaves, et point de citoyens. Cette seconde époque, moins favorable aux poëtes que le premier âge de la chevalerie, parce qu'elle est mieux connue, a cependant fourni d'heureuses fictions. Aujourd'hui même, les héros du moyen âge, les ménestrels, les tournois, les pélerinages jouissent d'une faveur particulière. Nous aimons à revoir sur la scène nos preux chevaliers; nous sommes touchés de la naïveté de leur langage; de modernes troubadours célèbrent avec enthousiasme leur bravoure et leur gloire; plus d'un écrivain leur doit ses succès et sa fortune. Madame Elisabeth de Bon, déjà connue par un talent aimable, s'est placée elle-même sous la protection de ces galans chevaliers; ils forment les principaux personnages de ses dix premières nouvelles; mais avant de considérer son ouvrage, je veux parler encore de ces époques féodales vers lesquelles des hommes, qui savent très-bien ce qu'ils veulent, cherchent à nous repousser.

Ces époques me paraissent merveilleuses dans les poëmes et les romans. Je ne suis pas plus ennemi que

madame de Sévigné, de *ces grands coups d'épée* qui jonchaient un champ de bataille de morts et de blessés. Les amazones mêmes ne me déplaisent pas ; je fais toujours des vœux pour elles, lorsque le romancier ou le poëte juge à propos de les mettre aux prises avec un chevalier discourtois ou quelque maudit Sarrasin. Mon imagination me transporte aisément dans ces vieux châteaux, séjour de la galanterie et de l'hospitalité, où les princesses, montées sur des palefrois, et suivies de leurs fidèles écuyers, reçoivent un accueil favorable, et se reposent de leurs fatigues au milieu des fêtes et des plaisirs. J'écoute leurs entretiens avec satisfaction, je prends part à leurs peines, et je ne les quitte pas lorsqu'elles vont consulter le bon religieux qui demeure dans l'ermitage voisin du château. Toutefois, je ne puis me défendre de quelque inquiétude, lorsqu'elles tombent entre les mains de certains barons, dont le caractère est un peu brutal, et qui ne montrent pas assez de respect pour les princesses vagabondes ; mais je crois aveuglément tout ce qu'on me dit à cet égard, et je ne doute point qu'elles ne sortent avec honneur des plus mauvais pas. Pourquoi serais-je plus difficile que les chevaliers qui reçoivent de ces belles aventurières le *guerdon d'amour*, et qui les épousent lorsqu'elles sont lasses de courir le monde. Je me prête volontiers à tous les caprices d'un auteur de romans ; j'applaudis aux exploits surprenans de ses héros, et aux vertus encore plus surprenantes de ses héroïnes.

Malheureusement les chevaliers, les barons et les

princes des temps féodaux, ne figurent pas, en général, d'une manière aussi honorable dans l'histoire que dans les romans. Il paraît qu'ils ne connaissaient d'autre droit que celui de la force, d'autre justice que celle du glaive. « Le gouvernement féodal, dit un célèbre historien, avait dégénéré en un système d'oppression. Les nobles, dont les usurpations étaient devenues excessives et intolérables, avaient réduit le corps entier du peuple à un état de véritable servitude; et la condition de ce qu'on appelait les *hommes libres*, n'était guère meilleure que celle du peuple. Cette oppression ne tombait pas seulement sur ceux qui habitaient la campagne et cultivaient les terres de leurs seigneurs; les villes et les villages relevaient de quelque grand baron, dont ils étaient obligés d'acheter la protection, et qui exerçait sur eux une juridiction arbitraire. Les habitans étaient privés des droits naturels et inaliénables de l'espèce humaine. Ils ne pouvaient disposer des fruits de leur industrie, ni par un testament, ni par aucun acte passé pendant leur vie; ils n'avaient pas même le droit de donner des tuteurs à leurs enfans dans l'âge de minorité, et ils étaient obligés d'acheter de leur seigneur la permission de se marier. On exigeait d'eux, sans indulgence et sans pitié, des services de toute espèce, souvent aussi humilians qu'onéreux. L'esprit d'industrie était gêné, dans quelques villes, par des réglemens absurdes, et dans d'autres, par d'injustes exactions. Les maximes étroites et tyranniques d'une aristocratie militaire, ne pouvaient manquer d'arrêter les progrès de la raison et de la civilisation. »

Tel était le système de gouvernement, objet de tant d'éloges, et qui excite aujourd'hui tant de regrets. On ne conçoit pas trop comment il serait possible de rétablir un tel ordre de choses. Rien n'était moins difficile dans le moyen âge. Les paysans étaient accoutumés à l'esclavage. Un haut et puissant baron était regardé comme une espèce de divinité. A cette époque, un chevalier armé de toutes pièces, et monté sur un cheval bardé de fer, faisait trembler tout un canton. Les peuples, abrutis par l'ignorance et par la superstition, cédaient lâchement à la force, et n'avaient nul sentiment de leurs droits; d'ailleurs, on ne leur permettait pas de porter les armes, et ils se trouvaient sans défense contre ces hommes et ces chevaux qui combattaient, pour ainsi dire, à l'abri d'un rempart d'airain.

Aussi l'invention qui a porté le coupe le plus mortel à la chevalerie, est celle de la poudre à canon. C'est un moine allemand qui a tué la féodalité. Les barons furent très-mécontens de cette découverte. Ils cherchèrent longtemps les moyens de conserver leur supériorité physique. Lanoue, dans ses *Discours politiques et militaires*, observe que les gentils-hommes de son temps étaient, dès l'âge de trente-cinq ans, *estropiés des épaules* par le poids énorme des armes qu'on avait imaginées pour se garantir *de la violence des arquebuses et des pistolets.*

Ces pauvres gentils-hommes avaient beau *s'estropier les épaules*, une arquebusade pouvait, à chaque instant, fracasser leur armure, et les faire rouler sur la

poussière comme de simples fantassins. Ils n'avaient pas non plus la ressource de se cantonner dans leurs châteaux forts, où il était autrefois si difficile de les réduire, et d'où ils bravaient impunément la vindicte publique, même l'autorité royale. Quelques pièces d'artillerie bien dirigées suffisaient pour faire sauter leurs ponts-levis et pour démolir leurs créneaux. Ils furent forcés de respecter la faiblesse et d'obéir aux lois.

Une autre découverte non moins importante aurait seule entraîné la destruction complète du régime féodal, je veux parler de l'imprimerie qui donna des ailes à la pensée, et fit disparaître par degrés les préjugés et l'ignorance, auxiliaires de la tyrannie. Dès que les peuples commencèrent à raisonner, et qu'il s'établit entre eux une communication d'idées, ils sentirent que le développement de leur industrie était un droit naturel, et qu'ils n'étaient point destinés à ramper dans l'oppression; ils reconnurent que tout gouvernement légitime devait être fondé sur les lois, que tout pouvoir devait céder à ce pouvoir suprême, et que ces principes étaient aussi favorables aux rois qu'aux nations. Dès-lors commencèrent en France ces révolutions politiques qui ont agité les trois derniers siècles, et qui, après des malheurs inouïs, des catastrophes dont l'humanité gémit, ont effacé jusqu'aux derniers vestiges des institutions féodales. Aujourd'hui tous les droits sont reconnus; l'alliance indissoluble de la liberté avec la monarchie assure la stabilité du trône, et nous met désormais à l'abri des invasions du despotisme et des fureurs de l'anarchie.

Ces réflexions ne paraîtront déplacées qu'à ce petit nombre d'hommes que la raison désespère, et qui, jugeant mal notre position, s'imaginent qu'il serait facile de nous ramener à ces temps qu'ils nomment héroïques et qui n'étaient que barbares. Le gouvernement, qui sait mieux que nous tout ce qu'il gagne en force et en sécurité par la Charte constitutionnelle, est, à cet égard, notre plus sûre garantie. C'est un Roi du nom de Louis qui, le premier, a dit « que la nature avait fait tous les hommes libres, et que son royaume étant appelé le royaume des Francs, il voulait qu'il le fût en réalité comme de nom (1). » Ce que Louis X avait dit sans l'exécuter, Louis XVIII l'a exécuté sans le dire. Cette différence tient à celle des époques. On n'a pas besoin de proclamer les principes, lorsqu'ils sont généralement reconnus.

Aujourd'hui que nos chevaliers sont citoyens, il ne doit plus être question de la chevalerie féodale que dans les romans. C'est là seulement que nous consentirons à admirer nos anciens barons, pourvu qu'on les place dans des situations dramatiques, qu'ils agissent suivant leurs caractères, et qu'on n'en fasse point des personnages de convention. Cette tâche est moins facile qu'on ne le suppose communément. Un écrivain qui n'a point étudié dans l'histoire, et sur-tout dans les mémoires du temps, les mœurs des différentes époques, s'expose à des bévues qui font sourire les lecteurs éclairés. Je con-

(1) Ordonnance des Rois, tom. 1, pag. 583, 653.

nais plus d'un ouvrage de ce genre où tout est moderne excepté les costumes et le lieu de la scène; les princesses y parlent comme nos Aspasies, et les preux y débitent des calembourgs; on croirait assister à une mascarade. C'est le même défaut où tombèrent les deux Scudéri et les autres écrivains de leur école, lorsqu'ils représentaient

Caton galant, et Brutus dameret.

Madame Elisabeth de Bon a évité ce défaut dans les nouvelles qu'elle vient de publier. Ses peintures sont vraies, et embellies de couleurs locales qui prouvent une instruction solide et variée. On sent bien qu'il serait impossible de faire connaître par de froides analyses ces nouvelles dont le charme principal résulte moins de la variété des situations que de la naïveté des sentimens et des grâces du récit. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les quatre nouvelles intitulées : *Mathilde*, *Isaure et Tristan*, *Marguerite de Flandre* ou *la Piété Filiale*, et *Yolande* ou *la Cour d'Amour*. Je serais peu surpris si quelques lecteurs donnaient la préférence à d'autres nouvelles. Lorsque le mérite est à peu près égal, on est déterminé dans son choix par les dispositions du cœur ou par la tournure de l'esprit. Après les trois productions que je viens de citer, je donnerais la palme à *Emma* ou *le Jugement de Dieu*. J'aime cette gentille Emma qui cache, sous les vêtemens d'une simple villageoise, une âme pure et de nobles affections. Exposée dans son berceau sur une montagne aride, allaitée par une chèvre, et recueillie par l'humanité d'un vieux pâtre, Emma est fille de

la châtelaine de C[illegible]
bilement amenés, elle rencontre le prieur de [illegible], ce persécuteur inconnu qui a voulu lui ravir l'héritage de ses pères. Le prieur est secondé dans ses complots ténébreux par un de ces chevaliers déloyaux qui se livrent sans mesure au déréglement de leurs passions, et qui sont destinés à être la terreur des jouvencelles. Emma ne peut envisager, sans frémir, le terrible Morgan; mais on se doute bien que l'amour veille sur l'innocence. Raoul, cousin de la dame de Créqui, a vu Emma, et n'a pu la voir avec indifférence; car les chevaliers ont une sagacité merveilleuse pour démêler, sous quelque costume que ce soit, les jeunes filles bien nées, sur-tout quand elles sont jolies. Les persécutions du prieur et de Morgan redoublent. Emma est accusée d'avoir voulu empoisonner la châtelaine de Créqui. On la jette dans une prison obscure où elle gémit sans espoir de secours. Les traîtres ont profité de l'absence de Raoul pour consommer leurs abominables projets; enfin, elle est traduite devant le comte d'Auvergne qui la condamne à être brûlée vive, si, dans trois jours, elle ne prouve son innocence. Je ne dirai pas de quelle manière elle surmonte toutes ces épreuves, et comment elle échappe au bûcher. Je ne veux point satisfaire entièrement la curiosité des lecteurs. Il doit leur suffire de savoir que l'*honnête* prieur est confondu, et que Morgan, après un combat terrible, tombe sous les coups du chevalier Raoul.

Mad. Elisabeth de Bon n'a pas eu la prétention de

…omposer des nouvelles historiques. « Mon ouvrage, dit-elle modestement, est une suite de petites nouvelles, toutes romanesques, que j'ai rattachées à notre histoire, dans l'espoir de leur donner au moins, par ce moyen, un degré d'intérêt aux yeux des lecteurs français. » L'espérance de l'auteur n'a pas été trompée ; on trouve toujours de l'intérêt dans ses *Nouvelles*. Cet ouvrage est du nombre de ceux qu'on relit avec plaisir. Si j'osais donner quelques avis à Mad. de Bon, je lui conseillerais d'avoir un peu plus de confiance en elle-même ; son style est quelquefois timide ; la crainte de blesser le goût, ou quelque convenance arbitraire, l'empêche trop souvent de se livrer à son imagination, et cependant c'est l'imagination qui embellit le sentiment et qui colore la pensée. Le style peut être correct, élégant, et manquer de cette chaleur, de ce charme indéfinissable qui laisse dans le cœur de vives impressions, et dans la mémoire de longs souvenirs.

A. JAY.

L'ERMITE EN PROVINCE.

Anglet, le 1er. avril.

LA CHAMBRE D'AMOUR.

Illo non juvenis poterit de funere quisquam
Lumina, non virgo sicca referre domum.
(*Tib.*, *eleg.* 1re.)

L'amante et son amant, les larmes dans les yeux,
Quitteront ce *rocher* d'un pas silencieux.
(Trad. de M. MOLLEVAUT.)

Il y a des peuples, comme des femmes, pour qui l'on se passionne avant de s'être rendu compte des motifs qui déterminent la prédilection qu'on leur accorde : cette espèce de surprise, on l'éprouve parmi les Basques ; on les aime avant de les connaître : au milieu d'eux, on se croit dans un petit monde nouveau qu'on se souvient d'avoir rêvé : ces pasteurs descendant des montagnes, un galoubet à la main ; ces jeunes filles à la démarche leste et gracieuse, dont les cheveux sont si noirs, dont les yeux sont si vifs ; cette population active et riante, dont la campagne est pour ainsi dire émaillée ; tout ici charme les yeux et intéresse le cœur : je dois dire cependant que mon aimable guide n'oublie rien pour augmenter le charme sous lequel je vis dans cette contrée charmante. Il me montre son pays avec toute l'adresse, toute la coquetterie d'un propriétaire qui a grand soin, en vous promenant dans ses jardins, de vous ménager la surprise d'un point de vue, la ren-

contre d'une cascade, l'aspect le plus avantageux d'une fabrique.

J'ai accepté, avec autant de plaisir qu'il me l'a offerte, l'hospitalité qu'il m'a donnée dans sa maison à Mouguère, et dans nos courses, qu'il a seul dirigées, je n'ai eu de soin à prendre que celui de voir et de décrire, en m'aidant le plus souvent encore de ses yeux et de son esprit.

Arrivés sur les hauteurs qui environnent et qui dominent *Agnoa*, première commune française du côté de l'Espagne, M. Destère me fit remarquer, qu'en portant la vue aussi loin qu'elle peut s'étendre, au nord, à l'ouest et à l'est, nous embrassions un espace qui contient le *Labour* le plus important des trois cantons basques, et celui dans lequel paraissent s'être le mieux conservés tous les traits primitifs de cette ancienne race d'hommes.

Cette étendue de terrain suffirait à un nombre beaucoup plus considérable de communes; mais une population plus forte ne pourrait s'y nourrir, sans de grands accroissemens de culture, lesquels n'exigeraient qu'une avance de capitaux; car nulle part ce qu'il y avait de bon dans les théories de Virgile et de Columelle, ne s'est mieux conservé dans la pratique: cette pratique n'est, à vrai dire, qu'une routine; mais cette routine n'est pas celle des autres paysans français, pendant tant de siècles attachés à la glèbe. Le génie antique et secret qui dirige l'agriculture, chez les Basques, peut d'une génération à l'autre se révéler à eux, et recevoir les lumières du génie moderne des Arthur Young et des Fellenberg.

En portant, des hauteurs d'Agnoa, son regard à gauche, et en longeant les bords de l'Océan, depuis la Bidassoa jusqu'à Bayonne, on voit successivement les bourgades

d'*Ourrougue*, de *Ciboure*, de *Saint-Jean-de-Luz*, de *Guettari*, de *Bidart*, de *Biarritz* et d'*Anglet* : noms aujourd'hui sans honneur, et qui n'ont pas toujours été sans gloire.

C'est là que naissaient et que se formaient ces *loups de mer*, ces intrépides marins qui, dans des temps bien antérieurs à l'établissement de la marine anglaise et à l'existence de la Hollande, poursuivaient et frappaient les baleines de leur harpon ; jusque dans les plus hautes mers du Nord. Les présomptions, pour ne pas dire les preuves les plus fortes, autorisent à penser que les Basques sont les premiers Européens qui ont vu et touché *Terre-Neuve* ; le nom basque de *macaïllaoua*, que les pêcheurs de tous les pays donnent à la morue jaune et salée, vient à l'appui de cette opinion.

Il en est une plus honorable pour cette petite nation, et moins généralement adoptée, qui mériterait un examen approfondi, auquel je n'ai ni le temps ni les moyens de me livrer. Robertson, dans les notes de son Histoire de l'Amérique, examine s'il est vrai que Christophe Colomb (naviguant sur ces mers du Nord, avec des Basques, long-temps avant sa grande pensée et sa grande découverte d'un nouveau monde) s'il est vrai, dis-je, qu'il entendit le récit d'un Biscaïen qu'une tempête avait poussé sur ce même continent, où Colomb se dirigea depuis, à l'aide de son génie et de la boussole. « Après avoir lu cette dissertation, on pourra, sans être Basque comme moi (ajouta M. Destère), rester convaincu, sinon de la vérité, du moins de la vraisemblance du fait ; et, indépendamment de toute tradition historique, cette conjecture n'est-elle pas beaucoup plus naturelle que celle qui se fonde uniquement sur une inspiration du génie de Colomb,

éclairé par des théories du ciel et de la terre, si mal connues à cette époque? »

« Une conjecture que j'ai formée plus à mon aise et à moins de frais, continua-t-il, c'est que les archives de *Ciboure*, de *Saint-Jean-de-Luz*, et de plusieurs communes des Basques espagnols, sur le prolongement des mêmes côtes, contiennent vraisemblablement plusieurs relations ignorées sur cette grande époque qui a changé la face du globe, et qu'un bon dépouillement de ces mêmes archives nous ferait connaître; ce travail exigerait des hommes d'une instruction profonde, en géographie, en astronomie, surtout en histoire, et ne pourrait être fait que par des savans du pays; car (les annales à consulter fussent-elles écrites en français ou en espagnol) il est de la nature des Basques de porter l'esprit de leur langue dans toutes celles qu'ils parlent ou qu'il écrivent.

» Saint-Jean-de-Luz où se fit le mariage de Louis XIV; Saint-Jean-de-Luz où nos princes, à leur retour, furent reçus avec de si vifs transports de joie, a sans doute acquis des titres à la faveur du gouvernement. Pourquoi n'ordonnerait-il pas que ce dépouillement se fît dans cette ville, où se trouvent d'ailleurs des hommes très-capables de l'entreprendre; j'en puis nommer trois: M. *Leremboure*, naguère receveur particulier à Bayonne, et maintenant à Condom, homme d'affaires par état, et homme de lettres par goût; M. *Ducos*, médecin, versé dans les sciences physiques et morales, lequel a passé sa longue vie sur ces côtes, et qui parle avec la même facilité les langues basque, française et espagnole; M. *Labrouche* qui a rempli si long-temps et avec tant d'honneur la place de maire de Saint-Jean-de-Luz, après avoir fait plusieurs voyages de long cours. »

Saint-Jean-de-Luz, il y a trois siècles, était une ville riche, commerçante et peuplée, dont les environs étaient couverts de jolies maisons de campagne. Depuis plus de cent ans, les prospérités de l'Angleterre et de la Hollande ont arrêté les siennes en lui fermant les chemins de toutes les mers. Il n'est pas impossible qu'on ne les lui rouvre un jour; et, pour l'y disposer, on ne saurait trop souvent l'entretenir de son ancienne gloire.

Biarritz, dans l'ancienne marine des Basques français, était regardé comme une succursale de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure; on n'y voit aujourd'hui que quelques bateaux pêcheurs dont les produits suffisent pour donner un air d'aisance et de bien-être aux habitans de ce village bâti sur des rocs.

Il y a des hommes dont la destinée est bien bizarre. Dans une masure de ce village, naît un enfant qui n'entend et ne parle jusqu'à douze ans que sa langue maternelle; je ne sais quelles circonstances l'amènent à Paris: il étudie avec assez de succès le français et l'anglais pour traduire, mieux qu'il ne l'avait encore été, l'*Essai sur l'Homme* de Pope. Cette traduction, qui le fait connaître, le conduit, je ne sais comment encore, au ministère des finances; il en sort plus brusquement qu'il n'y est entré, et depuis lors on n'entend parler de lui ni dans les finances, ni dans les lettres, ni en France, ni dans le pays basque. Voilà toute l'histoire de *M. de Silhouette*. Les uns disent qu'il se cacha pour n'avoir pas à rougir de sa chute; les autres, qu'il eut peur des hommes après les avoir vus et connus dans ces repaires éclatans de toutes les passions humaines. Cette dernière explication n'est pas la moins vraisemblable.

Biarritz (comme j'ai eu occasion de le dire dans un de mes précédens discours, en parlant des environs de

Bayonne) est renommé pour ses bains de mer : c'est un spectacle charmant que d'y voir, à certains jours, arriver de toutes parts les caravanes de *cacolits*, dont les jolies voyageuses sont recouvertes de longs voiles de gaze qui les mettent, ainsi que leurs chevaux, à l'abri des mouchards (1) bourdonnant sans cesse autour d'elles.

Les bains de mer se prennent à Biarritz dans des trous de rochers qu'on appelle *bains d'amour*. Nulle part le terrible golphe de Gascogne n'est battu par plus de tempêtes : le mouvement rétrograde des flots brisés par le reflux a souvent emporté des baigneuses; autant de fois de jeunes et vigoureux nageurs ont volé à leur secours, mais presque toujours sans succès. Le danger est grand, les exemples sont connus; toutes les mères racontent à leurs filles l'anecdote que je vais citer : on écoute, on pleure et l'on revient aux *bains d'amour* (2).

Vers la fin du dix-septième siècle, vivaient au village sabloneux d'Anglet la jeune *Saubade*, fille unique d'un riche pasteur du labour, et *Laorens*, jeune pêcheur orphelin; l'une, au sortir de l'enfance, était déjà citée comme un modèle de cette beauté native dont le charme tient sur-tout à l'élégance des formes, à la vivacité des traits et à l'expression des yeux; l'autre, à vingt ans, dans le pays de la force unie à la grâce, n'avait point de rival parmi la jeunesse basque dont il était l'honneur et l'exemple. Quand il paraissait à la *farandole*, à la *paume*, vêtu du petit gilet rouge,

---

(1) Espèce de taon dont la piqûre est très-vive.

(2) Cette anecdote véritable doit trouver sa place dans un ouvrage de M. T. T. qui a bien voulu m'en communiquer les circonstances principales.

chaussé d'*espadrilles* (1), coiffé du délicieux berret, tous les regards se portaient sur lui, et ne s'en détournaient que pour chercher Saubade. L'amour dont ils brûlaient l'un pour l'autre n'était un secret pour personne. On ne l'avait point appris, on l'avait deviné: on était sûr qu'ils s'aimaient, parce qu'il paraissait nécessaire qu'ils s'aimassent. Une seule personne n'en voyait pas la nécessité; c'était le père de la jeune fille; il était riche en troupeaux; Laorens était sans fortune, et cette circonstance élevait un obstacle insurmontable entre les deux amans.

Un an s'était écoulé pour eux dans les tourmens d'une passion dont les contrariétés avaient accru la violence: ne pouvant se livrer à l'espoir du bonheur, ils ne prirent plus conseil que du seul sentiment qui puisse se passer d'avenir, et firent serment d'être l'un à l'autre jusqu'à la mort: un seul jour acquitta leur promesse.

Le père de Saubade était parti un matin pour faire le dénombrement annuel de ses troupeaux, sur le revers de la montagne où il avait coutume de rassembler ses bergers. A peine avait-il disparu derrière la colline au pied de laquelle sa maison était située, que le couple charmant s'était réuni, au lever de la plus trompeuse aurore, sous une espèce de tonelle couverte de pampre à l'extrémité de l'habitation. . . . .

Cet asile ne pouvait les dérober qu'un moment aux regards éveillés sur eux; ce moment leur échappait; le soleil éclairait déjà la campagne; ils s'éloignent du village, et dirigent leurs pas vers le bord de la mer. Qu'elles leur paraissent riantes et fleuries ces dunes arides où ils s'égarent, en s'éloignant de quelques habitations éparses d'où l'on pourrait les découvrir!

(2) Souliers en cordes de chanvre écru, attachés avec des rubans de couleur.

Des bouquets de sapins, jetés çà et là, dérobent de nouveau leur marche furtive, et bientôt une pente rapide les conduit sur la plage.

A droite, les dunes s'étendant au loin, n'offraient ni abri, ni refuge; à gauche, un rocher à pic formait un arc dont l'extrémité se courbait sur les flots, et au centre duquel se trouvait un grotte vaste et profonde.

Que le hasard eût conduit dans ce lieu sauvage un froid observateur, même un poëte enthousiaste, ils n'eussent été frappés que de la grandeur des objets offerts à leurs yeux. Ce demi-cirque dont la mer paraît être la scène; cet amphithéâtre d'où il semble que Neptune ait voulu donner à l'homme le spectacle de ce vaste Océan qui baigne les deux hémisphères, auraient seuls arrêté leurs regards. Nos jeunes amans embellissent cette effrayante solitude de toutes les illusions où leur âme se noie : ces noirs rochers s'éclairent de tous les feux dont ils brûlent; ce formidable Océan qui gronde au loin, est une barrière que l'amour a mis entre eux et le reste du monde; ces couches d'un sable fin; ces amas de coquilles brisées qui s'étendent en lits, qui s'élèvent en siéges, invitent Saubade et Laorens aux charmes d'un repos bientôt enivré de tous les songes de l'amour.

Dans cet oubli de l'univers, dans cette tourmente d'un sentiment qui leur révèle une existence hors de la nature, ils n'ont pas vu s'amonceler les nuages; ils n'ont pas entendu les vents gronder sur les flots et les pousser sur ce rivage au-delà des limites où chaque jour ils s'arrêtent. La voix du tonnerre les avertit en vain du péril qui les menace. Laorens a frémi pour ce qu'il aime; mais Saubade, toute entière à cette vie d'amour dont elle ne doit jouir qu'un moment, ne permet pas à un autre sentiment d'approcher de son

âme : elle a pressé son amant sur son sein, elle ne connaîtra plus la crainte.

Cependant les vagues s'élèvent et se roulent avec fureur jusqu'à l'entrée de la grotte qui leur sert d'asile. « O ma bien-aimée ! s'écrie Laorens (en la portant sur un angle intérieur du rocher où l'eau ne pouvait encore atteindre), la mort t'environne, la tempête redouble, tout espoir est perdu. — Je n'ai jamais formé qu'un vœu, reprit la tendre fille en souriant du sourire des anges, celui de vivre et de mourir avec Laorens; demain cet espoir m'eût été enlevé : aujourd'hui je suis à toi, à toi pour toujours.... » Laorens s'était avancé à la nage vers l'entrée de la grotte envahie par les flots pour s'assurer s'ils pourraient encore s'y frayer un passage. Tout est submergé, par-tout la mer, la mer terrible, s'ouvre en abîmes ou s'élève en montagnes; les flots le poursuivent et le rejettent avec fureur dans l'enceinte du rocher qu'ils remplissent à la hauteur de la pointe où la jeune amante les brave encore : elle présente la main à Laorens pour remonter près d'elle, le serre dans ses bras, et l'embrasse de tout son courage. « Vois-tu, lui dit-elle, cette vague énorme qui s'avance en mugissant, c'est la mort..... » Elle dit : leurs bras s'enlacent; leurs bouches s'unissent, et la mer a dévoré sa double proie.....

Long-temps battu par les flots qui ne purent les séparer, Saubade et Laorens furent rejetés sans vie près du rocher qui fut à la fois pour eux un temple et un tombeau.

C'est depuis ce temps que cette grotte, consacrée par le souvenir de cet événement funeste, a reçu le nom qu'elle porte encore de la *Chambre d'Amour*.

L'ERMITE DE LA GUYANNE.

VARIÉTÉS.

JADIS ET AUJOURD'HUI.

Jadis ! tel est le cri de quelques hommes qui, dans leurs regrets intéressés, affectent de tourner sans cesse leurs regards vers le passé, qui ne parlent qu'avec attendrissement des âges d'ignorance et de barbarie, et que l'on voit entrer en fureur aux seuls mots de philosophie, de lumières et de civilisation. Rien n'est plus étrange que leur acharnement à déprimer leur siècle, à vanter les siècles qui ne sont plus : rien n'est plus risible que l'assurance avec laquelle, démentant le constant témoignage de l'histoire, ils prodiguent les éloges à des usages justement oubliés, à un ordre de choses qui ne peut plus renaître, parce que l'expérience en a démontré les abus. Entendez-les parler : nos ancêtres seuls ont eu des mœurs et des vertus ; leurs gothiques institutions étaient des monumens de la plus haute sagesse ; leurs lois, leurs coutumes, leurs préjugés mêmes, sont dignes de toute notre vénération ; et, qui le croirait ? c'est au moment même où un monarque éclairé rend aux lumières du siècle l'hommage le plus solennel, et consacre, par des institutions généreuses, les conquêtes de la civilisation ; c'est au moment où la France, régénérée par un si grand bienfait, voit, avec reconnaissance, briller pour elle l'aurore de la liberté constitutionnelle ; c'est en ce moment que l'esprit de parti ose calomnier encore l'influence de la philosophie, et méconnaître le perfectionnement de l'ordre social ! C'est par les faits qu'il faut répondre à ces vaines déclamations ; c'est par les faits qu'il faut confondre ces apôtres de la barbarie, et les convaincre d'imposture. Opposons donc une fois le tableau du présent au tableau du passé, et voyons ce que la France fut *jadis*, ce qu'elle est *aujourd'hui.*

Une loi fondamentale et inviolable a succédé à des institutions qui, reposant sur des traditions incertaines, sur des usages toujours variables, laissaient flotter presque au gré du hasard et des passions humaines la constitution de l'Etat.

Un gouvernement libéral et fort à la fois, où tous les pouvoirs, sagement balancés, se servent mutuellement de limite et d'appui, a succédé à l'anarchie féodale du moyen âge et à la monarchie trop absolue des derniers siècles.

La partie la plus nombreuse et la plus utile de la nation, privée autrefois de tous les droits politiques, et comptée, en quelque sorte, pour rien dans l'Etat, dont elle portait cependant toutes les charges, est appelée *aujourd'hui* à participer par ses mandataires à la formation des lois.

Jadis privée des plus précieux d'entre les droits naturels, la liberté des cultes et la liberté individuelle, l'espèce humaine a été remise en possession de ces deux avantages inappréciables.

Ainsi, la tolérance religieuse a succédé à cet esprit persécuteur qui alluma tant de bûchers et de guerres civiles, qui fit couler le sang de plusieurs millions d'hommes dans les combats ou dans l'horreur des supplices, et qui força une multitude de familles de porter à l'étranger leur fortune et leur industrie. Ainsi, la sûreté des individus et l'empire de la loi ont succédé à l'arbitraire.

En proclamant ces droits, la Charte, pour en assurer l'exercice, a établi la liberté de la presse, le droit de pétition et la responsabilité des ministres. Je cherche en vain dans notre ancien droit public une seule de ces institutions protectrices.

Ainsi, des garanties nombreuses ont succédé à l'absence de toute garantie.

L'utile habitant des campagnes n'est plus assujéti, sous les noms de main-morte, de dîmes, de champarts, de corvées, etc., etc., à des charges aussi humiliantes qu'onéreuses, restes de son ancienne servitude; le fardeau des impositions ne pèse plus exclusivement sur lui, à la décharge des classes les plus opulentes; l'égalité politique a succédé à des priviléges non moins contraires au bien de l'Etat qu'à l'équité naturelle.

Les citoyens de toutes les classes peuvent aspirer à l'honneur de servir la patrie, ainsi qu'aux récompenses dues à ces services.

Voilà, ce me semble, des avantages d'une assez haute importance qui n'existaient point *jadis*, et qui existent *aujourd'hui*.

Nos anciennes lois criminelles étaient aussi absurdes que barbares. Celles qui les remplacent *aujourd'hui*, sans avoir encore atteint toute la perfection dont elles sont susceptibles, sont, sans aucune comparaison, plus favorables à l'innocence et plus conformes à l'humanité.

Une procédure publique a remplacé les instructions secrètes.

L'usage épouvantable de la torture, cet opprobre de l'humanité, qui serait le comble du ridicule s'il n'était le comble de l'horreur, ne souille plus, comme autrefois, notre législation.

La belle et récente institution du jury offre à l'innocence une puissante garantie;

La loi ne refuse plus à l'accusé le secours et les lumières d'un conseil;

Des peines arbitraires ne mettent plus à la discrétion d'un homme, toujours susceptible de passion ou d'erreur, la liberté, la vie et l'honneur des hommes;

L'humanité n'est plus outragée par des supplices de cannibales, qui font frémir, même appliqués à des coupables, et qui révoltent bien plus encore, lorsqu'on pense que des innocens en ont été plus d'une fois les victimes;

Enfin la confiscation, cette loi insensée autant que cruelle, qui punissait des torts d'un père criminel, une postérité innocente, est à jamais abolie par la Charte constitutionnelle.

Il faut donc reconnaître que, si nos institutions politiques valent mieux *aujourd'hui* qu'elles ne valaient *jadis*, nos lois criminelles ont le même avantage. Voyons s'il en est autrement pour les lois civiles.

Au chaos de l'ancienne législation, au fatras énorme de nos anciennes coutumes, a succédé une législation uniforme pour toute la France.

Les tribunaux, plus rapprochés des justiciables, et l'abolition du droit de *committimus*, permettent mainte-

nant au pauvre et au faible de soutenir leurs droits contre le riche et le puissant, sans être obligés d'aller plaider à cent lieues de leur domicile;

L'institution d'une cour suprême étend à la jurisprudence l'uniformité salutaire déjà établie pour les lois;

Ainsi, *jadis* désordre et confusion, *aujourd'hui* simplicité, ordre et uniformité, tel est le résultat qu'offre la comparaison de la législation ancienne et de la nouvelle.

Mais ce que notre nation a gagné sous le rapport des lois, on voudrait faire penser qu'elle l'a perdu sous celui des mœurs. On calomnie les siennes, on calomnie ses sentimens religieux, on calomnie son éducation.

Etaient-elles donc si pures, les mœurs d'autrefois? Avons-nous dégénéré de l'innocence de nos pères? Les femmes, grâces à l'éloquence d'un grand écrivain, ne remplissent-elles pas aujourd'hui avec orgueil les devoirs de mère, qu'elles dédaignaient jadis? Les parens, en général, ne se livrent-ils pas avec plus de zèle à l'éducation de leurs enfans? Le lien du mariage n'est-il pas plus universellement respecté; et si l'on voit encore quelquefois les passions dénouer furtivement ce nœud sacré, voit-on du moins la licence, autorisée par l'opinion et par la mode, le profaner publiquement? La décence publique n'est-elle pas mieux observée dans les hautes classes de la société? Quel est aujourd'hui l'homme revêtu d'un caractère auguste, qui oserait avouer une maîtresse, et faire, au sein de la société, parade de son inconduite?

L'esprit des Français devient de jour en jour plus national: les habitans des campagnes sont maintenant presque tous propriétaires, et c'est un lien de plus qui les attache à la patrie.

L'instruction, concentrée autrefois dans les classes supérieures, s'est répandue dans le peuple, et ses bienfaits vont encore être multipliés par une nouvelle méthode d'enseignement. La propagation des lumières est une garantie assurée contre le retour des maux qu'ont produits si long-temps l'erreur et l'ignorance.

L'éducation publique, confiée à des citoyens souvent pères de famille, est devenue par là plus nationale. Peut-être aussi les mœurs ont-elles à s'applaudir de

cette réforme, ainsi que de celle qui s'est opérée dans les moyens de maintenir la discipline et l'obéissance.

Des lacunes considérables ont été remplies dans le système des études, et sans être *aujourd'hui* plus superficielle, l'instruction est devenue plus complète et plus appropriée à nos besoins qu'elle ne l'était *jadis*.

Parlerai-je d'un objet plus intéressant encore, du culte que la reconaissance des mortels doit au Créateur? Ici, je ne veux point abuser de mes avantages; je n'examinerai point si nos ancêtres ont bien connu le véritable esprit de la religion, de cette religion auguste et sainte, qui recommande sur toutes choses, l'humilité, la tolérance et la charité; je ne rappellerai ni le trône ébranlé par les foudres spirituelles, ni les guerres intestines, ni les bûchers allumés pour les hérétiques, ni les poignards de la Saint-Barthélemy, ni les sanglantes accusations de sortilége; je tirerai le rideau sur une foule d'autres souvenirs affligeans, et dont il serait peut-être indiscret de réveiller la mémoire trop récente. Mais je dirai, à la gloire du siècle présent, que le culte rendu à la divinité est devenu plus pur et plus digne d'elle; qu'il n'est plus profané, ni par des superstitions peu convenables à sa majeste, ni par une intolérance qu'elle condamne; qu'une piété aussi sincère qu'éclairée et indulgente réside aujourd'hui dans les cœurs, et que la religion, rendue à son vrai caractère, n'en est que plus sublime et plus honorée dans sa noble modestie.

Maintenant, rappellerai-je les progrès des beaux-arts et sur-tout des sciences; progrès si éclatans, que la partialité la plus manifeste n'ose les contester?

Rappellerai-je l'essor prodigieux qu'a pris l'industrie française, depuis qu'elle se voit dégagée des innombrables entraves qui l'enchaînaient autrefois? Montrerai-je les produits de nos manufactures, naguère si inférieurs à ceux des manufactures anglaises, défiant aujourd'hui la concurrence de tous les peuples de l'univers?

Le luxe, dit-on, s'est accru. Eh bien, nous a-t-il amollis? Les glaces du nord et les ardeurs du midi, bravées par notre vaillante jeunesse, l'Europe entière pleine de nos trophées, sont d'assez nobles réponses à

cette accusation ; ce ne sont pas là les caractères d'un peuple énervé par la mollesse.

Que les détracteurs du temps présent ne s'obstinent donc plus à insulter aux progrès de la civilisation, à ceux de l'esprit humain : qu'ils reconnaissent dans ces progrès l'ouvrage de la raison, de la justice, de l'humanité ; qu'ils cessent de nier l'évidence, et de nous vanter avec emphase un ordre de choses qui est assurément bien loin de mériter notre admiration et nos regrets : qu'ils apprennent que si, comme l'a dit une bouche auguste, *le danger d'innover est à côté de l'avantage d'améliorer*, il n'y a pas moins d'inconvéniens à vouloir revenir sur des améliorations déjà faites, déjà consolidées, auxquelles les esprits sont accoutumés, et dont ils ont eu le temps de sentir tous les avantages : qu'ils sachent enfin que rétrograder, c'est aussi innover, et innover de la manière la plus funeste. On permet à la poésie d'embellir le passé des couleurs de l'imagination, d'agrandir les hommes des siècles reculés, et de créer un âge d'or qui n'exista jamais : mais ces jeux de l'esprit sont déplacés dans des matières plus graves : la raison veut des faits, et non des paroles ; et malgré les riantes fictions de la mythologie, malgré les traits imposans dont Homère a revêtu ses héros, nul Athénien de bon sens ne se fût avisé de regretter, au siècle de Périclès, le temps des Ajax et des Achille, celui des Hercule et des Thésée.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

Première représentation du *Solliciteur*.

Cette pièce, annoncée d'abord sous le titre de l'*Aspirant*, ne semblait promettre qu'une carricature ; c'est contraire un petit tableau de mœurs, tracé avec au-

tant de malice que de vérité. Le lieu de la scène est dans le vestibule de l'hôtel d'un ministre, défendu d'un côté par un suisse, de l'autre par un garçon de bureau, dans le fond par un huissier; ces vigilantes sentinelles n'embarrassent point le solliciteur, M. *L'Espérance*, qui parvient à s'introduire le premier, quoiqu'il ait le numéro 399; on le chasse, il rentre sans chapeau, une plume à la bouche, des papiers à la main, en criant: *Je suis de la maison.* Il tromperait les yeux d'Argus, il n'a pas de mal à échapper à ceux du suisse, qui a la vue basse. Mais ce n'est encore qu'un premier pas, pour pénétrer jusqu'au chef de division; il essaie de gagner le garçon de bureau avec de belles paroles, de corrompre avec une côtelette un surnuméraire qui est à jeûn; rien ne lui réussit; le hasard le sert mieux que la prudence. Le restaurateur voisin apporte le déjeûner de M. le secrétaire-général, et le dépose sur une table pour poursuivre un de ses débiteurs qui vient de toucher ses appointemens. L'Espérance ne laisse pas échapper une aussi belle occasion; il s'affuble en garçon de café, et s'empare du déjeûner: avec ce *laissez-passer*, il arrive jusqu'au cabinet du ministre, et lui présente une des nombreuses pétitions qui remplissent ses poches. Le ministre y répond sur-le-champ. L'Espérance triomphe; mais ce n'est pas pour long-temps.

Au commencement de la pièce, il a rencontré, parmi les personnes qui venaient solliciter, une jeune dame fort jolie, dont il voulait être à toute force le *cicerone*, dans le labyrinthe du ministère. Cette jeune dame a refusé ses bons offices; mais elle a eu l'imprudence de lui montrer la pétition qu'elle veut présenter; c'est la demande d'une place pour un officier de ses amis qui a bien servi son pays. L'Espérance persuadé que, dans un ministère comme ailleurs, on n'a rien à refuser à deux beaux yeux, a substitué adroitement une de ses pétitions à celle de la dame, qui n'obtient pas d'audience: mais malheureusement, dans le trouble que lui a inspiré la joie d'être parvenu jusqu'au ministre, il lui a remis la pétition escamotée; et quand la nomination arrive, il s'aperçoit que toutes ses peines n'ont abouti qu'à faire obtenir au jeune officier la place qu'il demandait pour lui-même.

Ce dénouement très-conforme à la morale, ne l'est peut-être pas tout-à-fait à nos mœurs. On voit rarement dans le monde le vrai mérite l'emporter sur l'intrigue ?

Cette petite comédie est conduite avec art, et le dialogue en est vif et piquant ; elle a aussi le mérite de donner beaucoup à penser ; on entrevoit par ce qui se passe dans l'antichambre, une partie de ce qui doit se passer dans le salon. On sent combien le spectacle des événemens dont il est le théâtre, serait instructif et amusant, si l'on pouvait obtenir un *laissez-passer* pour y arriver. Au reste, on peut, en attendant, prendre beaucoup de plaisir aux *bagatelles de la porte.*

Potier joue l'Espérance avec son talent accoutumé ; il a très-bien saisi l'esprit de son rôle qui est tout entier dans cette devise : *audacieux et fluet, et l'on arrive à tout.* On croirait en le voyant qu'il va entrer par le trou de la serrure.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Première représentation du *Certificat d'Innocence.*

Le fonds de ce vaudeville est le même que celui des *Rosières ;* seulement il est traité avec encore moins de vraisemblance et de raison. Alarmé par les succès trop faciles qu'il a obtenus à la ville, Franval veut prendre femme à la campagne. Son oncle, averti de son projet, fait travestir les deux filles de son fermier en grandes dames, tandis qu'une jeune veuve qu'il destinait à son neveu prend les habits du village. Notre étourdi, malgré la grossièreté de la ruse, n'en est pas moins dupe, et donne à la veuve un certificat d'innocence en lui prenant un baiser. Il faut avouer qu'elle y a pour le moins autant de droits que ses deux rivales, qui, dans une scène fort indécente, se disputent la main d'un valet. Les couplets de cette rapsodie, sauf un seul du vaudeville final, sont aussi mal tournés que la pièce est platement écrite. Le jeu un peu trop leste de mesdemoiselles Lucie, Betzy et Minette n'a pu racheter la niaiserie de l'ouvrage. Les auteurs sont les seuls qui aient mérité, dans la soirée, un certificat d'innocence.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Première représentation du *Petit Jéhan de Saintré*.

Le règne du mélodrame paraît décidément passé, même aux boulevards. Pour obtenir des succès, ce tyran du bon sens et du bon goût est obligé aujourd'hui d'emprunter les grelots de Momus. On ne le souffre plus que sous le masque de Thalie; il n'a pas encore très-bonne grâce à le porter, et il grimace plus souven qu'il ne rit; mais il faut lui savoir gré de l'intention.

Le *Petit Jéhan de Saintré* est plutôt un vaudeville héroïque qu'un mélodrame. C'était un sujet fort délicat à traiter; il était impossible de reproduire sur la scène, sans les modifier beaucoup, les aventures de ce jeune page avec la dame des Belles-Cousines. Les spectateurs, dans ce siècle de corruption, auraient bien pu être choqués des peintures trop nues, qui charmaient nos bons ayeux dans des temps d'innocence, où l'on n'entendait malice à rien. Les auteurs de la pièce nouvelle ne pouvaient puiser dans la vieille chronique, si élégamment rajeunie par M. de Tressan, que des noms et des caractère, il fallait qu'ils imaginassent d'autres événemens. C'était la partie la plus difficile de leur travail, et c'est aussi celle dans laquelle ils ont le moins réussi. Leur intrigue est nouée sans art, et leurs scènes sont mal liées entre elles. En revanche, l'ouvrage offre des détails agréables, et plusieurs couplets sont fort bien tournés.

Un tournois, un ballet, et une jolie décoration représentant les environs de Saint-Denis, mettent le petit Jéhan-de-Saintré à côté des mélodrames les plus fameux.

Les acteurs du théâtre de la Porte Saint-Martin ont besoin de s'accoutumer à chanter le vaudeville. Mademoiselle Jenny Vertpré joue avec beaucoup de gentillesse, le rôle du petit Jéhan; quant à M. Moëssart, qui représente le sénéchal, personnage imaginé pour remplacer dans la pièce; le moine du roman, ses larges épaules et sa face rebondie lui donnent des droits incontestables à ce rôle.

POLITIQUE.

EXTÉRIEUR.

TABLEAU POLITIQUE DE L'EUROPE.

(Article III.)

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Pour avoir une idée juste de l'état politique et moral du royaume des Pays-Bas, royaume que les événemens qui ont eu lieu depuis vingt-cinq ans ont composé d'élémens très-hétérogènes ; il faut distinguer la Belgique d'avec lès anciennes Provinces-Unies, et ces deux pays de celui de Liége, qui en diffère encore par son esprit, ses habitudes industrielles, et le caractère de ses habitans.

BELGIQUE.

Lorsque la Belgique fut envahie par nos troupes, en 1793, elle venait à peine de se voir replacée sous la domination autrichienne, et tous les sentimens qui l'avaient séparée de cette antique monarchie subsistaient encore avec assez de force.

La révolution belgique de 1789 a été tellement éclipsée par la nôtre, que le souvenir même en est aujourd'hui presque effacé. Mais il était arrivé aux Belges, durant cette révolution, ce qui, plus d'une fois, est arrivé aux peuples qui, à tort ou à raison, ont pré-

tendu que leurs droits étaient méconnus par l'autorité. Les classes supérieures se mettent à la tête du mouvement patriotique ; elles le dirigent ; et s'il réussit, elles réclament, tantôt leur qualité de premiers corps de l'Etat, tantôt le mérite qu'elles ont acquis, en se montrant les ennemis des abus qu'elles ont aidé à détruire, pour accaparer à elles seules, autant qu'elles le peuvent, les avantages de la liberté. Telle fut la conduite des états, sur-tout dans le Brabant, lorsque le gouvernement autrichien fut obligé de laisser le champ libre aux insurgés, que les réformes précipitées et mal-entendues de Joseph II avaient soulevés. A peine les troupes impériales eurent-elles quitté ce pays, que les états se déclarèrent à la fois les représentans de la nation et les héritiers du souverain. Les agens et les organes de ces états, près du peuple, Vander-Noot et Van-Eupen, l'un avocat, l'autre chanoine, noms célèbres alors, obcurs à présent, parce que la célébrité qui naît des factions est toujours passagère, et l'archevêque de Malines, M. de Frankenberg, chef du clergé, croyant à ce titre devoir être tout-puissant chez une nation qui venait de se révolter en faveur du clergé, opposèrent à toutes les demandes de la masse populaire, leurs priviléges, des traditions, des chroniques, où l'archevêque puisait la preuve que les lévites ayant gouverné le peuple d'Israël, les prêtres belges devaient gouverner le peuple belge. Je me souviens de son mandement. Il exhortait les fidèles à renoncer aux droits périssables que des factieux leur disaient de réclamer, et à ne s'occuper que des droits bien plus importans et plus durables qui les attendaient dans un autre monde. Mais c'était en fé-

vrier 1790, et les discussions de l'assemblée constituante étaient, pour des invitations de ce genre, un dangereux voisinage. Aussi l'insinuation fut-elle sans succès.

Les détails seraient longs et déplacés. Plusieurs partis se formèrent. Par une circonstance bizarre, le parti démocratique eut pour chefs des hommes de la haute noblesse, dont quelques-uns, avant cette époque, avaient professé leur aversion pour toutes les idées de liberté, et qui depuis, revenus à leur ancienne doctrine, sont aujourd'hui de nouveau les ennemis les plus déclarés de ces idées. Tel d'entre eux, s'adressant aux volontaires de Bruxelles, commandés par un homme vraiment libéral, parlait énergiquement des droits du peuple, en 1790, qui, à Bruxelles, en 1815, était plus implacable contre la révolution, plus ami des proscriptions et des mesures violentes en France, que ceux même qui ont eu le tort et le malheur de les proposer durant quinze mois.

Ce parti démocratique fut renversé. L'armée, dont les principes lui étaient favorables, devint, pour le gouvernement des états, un objet de défiance. Ils déclamaient contre les dangers du pouvoir militaire dans un moment où l'ennemi approchait. Ils jetèrent dans les prisons le seul général qui eût la confiance des troupes. Ils proscrivirent les écrivains qui embrassaient sa cause. Sur ces entrefaites, Joseph II mourut. L'effervescence populaire, qui s'attache toujours plus aux noms propres qu'aux opinions, perdit de sa force. Les citoyens paisibles pensèrent qu'un maître éloigné, dont le gouvernement promettait d'être doux, puisqu'il l'avait long-temps été en Toscane, valait au moins autant

qu'une olygarchie théocratique. Les états eux-mêmes, qui avaient appris à craindre la puissance du peuple, et qui désespéraient de garder la leur, balancèrent entre une révolution qui se tournait contre eux, après avoir été provoquée par eux, et le rétablissement d'un trône antique sous lequel ils étaient bien sûrs de reconstituer leurs priviléges. L'administration, restée de fait en leurs mains, souffrit de leur indécision et de la désobéissance qui produisait le mécontentement général, et les provinces belges, après avoir débuté dans la carrière de l'indépendance par des succès inexplicables qui avaient paru décisifs, se trouvèrent sans défense quand les troupes de Léopold y revinrent. Tout rentra dans la soumission; mais les germes d'agitation que développent nécessairement les dissensions civiles, survivent à ces dissensions, et la modération de Léopold et de son successeur n'avait pas eu le temps d'apaiser les esprits et d'effacer les souvenirs, lorsque, trois ans après, le sort des armes sépara de nouveau les Pays-Bas de la monarchie autrichienne, pour les attacher au char victorieux d'une république qui devait effrayer les Rois, ébranler le monde et périr par un homme sorti de son sein.

Maîtres de la Belgique, les Français y trouvèrent beaucoup de restes des opinions que la révolution de 1790 avait mises en mouvement. Les démocrates belges qui, à cette première époque, avaient contracté avec les démocrates français des relations étroites, se virent tout-à-coup en communication avec ceux dont ils avaient imploré l'appui, écouté les conseils, et, dans leur malheur, obtenu la pitié. Les états avaient perdu leur influence pour avoir abusé d'un pouvoir éphémère, et

n'avoir su ni consentir à ce que la Belgique établît sa liberté, ni pourvoir à ce qu'elle conservât son indépendance. Les idées théocratiques et féodales, en faveur desquelles le soulèvement avait eu lieu, étaient décréditées, parce qu'elles n'avaient fait que du mal pendant et après la lutte. C'est ce qui explique comment, malgré les calamités inséparables d'une invasion, et la conduite parfois désordonnée de quelques proconsuls, la Belgique resta paisible sous la convention comme sous le directoire et sous l'empire.

Durant les douze années du gouvernement de Bonaparte, elle eut, comme toute la France, à souffrir de son despotisme; mais si le froissement des habitudes et des coutumes locales blessait souvent un peuple éminemment attaché à ces habitudes et à ces coutumes, l'introduction de lois plus claires et plus égales lui offrait quelque dédommagement. Si la conscription affligeait les familles, la gloire militaire, à laquelle nos victoires associaient les jeunes conscrits, établissait entre eux et nous un lien national. Le clergé attaqué, sous Joseph II, par l'autorité, et, dans la révolution, par le raisonnement, et devenu odieux par sa propre faute, ne parvint jamais à faire partager au peuple sa résistance, bien qu'elle fût souvent dirigée contre un arbitraire inquiet, insolent et minutieux. Les nobles s'étaient pliés à la fatalité européenne, et occupaient à la cour du parvenu des places éminentes, dont ils remplissaient les devoirs avec exactitude, faisant tout au plus, entre eux, quelques plaisanteries confidentielles, ignorées la plupart du temps, et tolérées par une autorité dédaigneuse, quand elles parvenaient à sa connaissance : les hommes éclairés, admis à la grande

communauté de lumières, dont Paris est le centre, attendaient, comme les hommes éclairés de tous les pays, la fin du tourbillon qui entraînait toutes les existences privées et publiques. Tel était l'état de la Belgique, quand les événemens l'ont rendu partie d'un nouveau royaume.

J'ai cru cet exposé nécessaire pour préparer ce que je dirai tout-à-l'heure sur l'esprit national des Belges, comme élément de l'esprit général du royaume des Pays-Bas.

Je passe maintenant aux Provinces-Unies, qui forment une autre partie non moins essentielle de cette création récente.

HOLLANDE.

Tout le monde connaît l'histoire des troubles de la Hollande, en 1787. Il serait inutile d'examiner à présent, qui avait raison, des stathoudériens, qui voulaient attribuer à un magistrat héréditaire des droits à peu près égaux à ceux d'un monarque, ou des patriotes, qui essayaient de limiter, et dont quelques-uns mêmes aspiraient à abolir une autorité instituée pour la défense de la patrie contre l'étranger, et à laquelle ils craignaient que la république qui lui avait dû son triomphe, ne dût plus tard la destruction ou la diminution de sa liberté.

On sait que la France protégeait les patriotes, pour arracher à l'influence anglaise les Provinces-Unies, et que l'Angleterre soutenait le parti du Stathouder pour conserver sa suprématie sur ces provinces. La Prusse, qui naturellement serait demeurée étrangère à cette querelle, se vit entraînée du côté du stathouder, par des relations de famille. Une armée prussienne, con-

duite par le duc de Brunswick, plus heureux alors qu'il ne le fut plus tard, dispersa le parti opposé au beau-frère de son roi. Une amnistie peu rassurante engagea les principaux patriotes à se réfugier en Belgique et en France. Ils entretinrent de là ces communications, que l'autorité ne rend difficiles qu'en se rendant odieuse, et qu'aucune précaution n'empêche, parce que tout le monde favorise ce qui se rattache aux sentimens naturels, plus impérieux et plus sacrés que les opinions.

Les Français trouvèrent donc, lors de l'invasion, un parti tout formé, qui les accueillit et les seconda, tant qu'il ne fallut que combattre ou plutôt poursuivre ce qu'ils appelaient l'ennemi commun. Mais après les premiers transports, le caractère national hollandais reprit ses droits, et manifesta son influence.

Le directoire ne sut ni administrer la France, ni influer avec habileté et mesure sur les pays tombés en son pouvoir. Le gouvernement démocratique, substitué au stathoudérat, ne tarda pas à se séparer de notre gouvernement, et de cœur et d'intention. Opprimé, parce qu'il était faible, mais luttant avec courage, et ne cédant qu'avec dignité, reproduisant ses traditions d'ordre, d'économie et de probité, au milieu de la violence introduite et de l'exigeance exercée sur lui, il traversa péniblement et honorablement les cinq années durant lesquelles nous fûmes régis par le directoire. Il ne l'imita ni dans ses vexations, qui répugnaient aux habitudes d'un peuple libre depuis plusieurs siècles, ni dans ses banqueroutes, qui choquaient la raison et l'expérience d'une association de commerçans éclairés, ni dans ses tracasseries avec les prêtres, tracasseries contraires à l'esprit de tolérance dont la Hollande pratiquait les équitables et sages

maximes. Jamais peuple, au sein du malheur, n'offrit peut-être un spectacle d'intégrité, de calme et de bon senc pareil à celui que présentèrent alors les annales du peuple hollandais.

Bonaparte, parvenu à la puissance, organisa, désorganisa, réorganisa la Hollande, sans pouvoir effacer l'empreinte de sa nationalité indestructible. Lorsqu'il se fut mis à créer des royaumes sans indépendance, comme il avait créé des républiques sans liberté, il plaça sur le trône des Provinces-Unies un de ses frères, qui, au mérite d'oser croire qu'un roi devait être compatriote du peuple qu'il gouvernait, ne réunissait aucune force réelle pour mettre sa théorie en pratique. Enfin, après de longs froissemens, la Hollande, déclarée une alluvion, fut jetée dans le grand empire : mais elle ne fut jamais française.

Je suis loin de l'en blâmer. Plus je suis attaché au caractère national de mon pays, plus je respecte l'indépendance dans les autres peuples. Etre vaincu n'est qu'un malheur : abjurer sa nationalité, parce qu'on est vaincu, serait un opprobre. La Hollande fit ce que tout peuple subjugué doit faire : elle se tut et elle attendit : et quand les nations européennes, se mettant dix contre un, renversèrent l'ouvrage de douze années, les Hollandais se retrouvèrent un peuple.

La famille du Stathouder fut alors rappelée, et comme sa conduite fut libérale et loyale, la réconciliation fut sincère.

PAYS DE LIÉGE.

Je ne dirai qu'un mot du pays de Liége. Placé sur les frontières de divers Etats, servant d'asile à des réfugiés de tous les genres, offrant à tous les livres et aux

nombreux libelles, qui sont la punition infaillible de l'esclavage de la presse, des moyens d'impression et d'introduction facile dans les Etats voisins ; le pays de Liége était, sous quelques rapports, révolutionnaire avant notre révolution. De même que la Belgique et la Hollande, les Liégeois sortaient, quand les Français les soumirent, d'une longue lutte avec leur évêque. Cette lutte, appaisée par la Prusse, avait laissé de l'agitation dans les esprits. Sous le directoire, les Liégeois se distinguèrent fréquemment par les opinions les plus démocratiques. Sous Bonaparte, le système continental, qui favorisait leurs manufactures, en repoussant les produits de celles de l'Angleterre, ne leur était point odieux. Moins habitués à un ordre méthodique que les Hollandais, encore moins constitués en corps de nation que les Belges, ils ont un caractère particulier, mais n'ont pas un caractère national ; et en 1814, de tous les pays réunis à la France, celui de Liége était le plus essentiellement français.

Tels sont les élémens constitutifs du nouveau royaume des Pays-Bas : mais avant de décrire le résultat probable de leur association et de leur mélange, il faut indiquer dans quelle position respective les deux principaux, la Hollande et la Belgique, se trouvent.

B. DE CONSTANT.

(*La suite au numéro prochain.*)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE. — L'établissement de justices de paix qui règlent les différends de peu d'importance, a beaucoup diminué le nombre des procédures civiles dans les pays

qui ont adopté cette institution. L'empereur Alexandre désirant en faire jouir la province de Finlande, a fait un appel à tous les hommes versés dans la jurisprudence, pour les engager à adresser au Sénat impérial, avant la fin d'août, tous les projets relatifs à l'organisation de ces magistratures paternelles. A l'occasion de l'affranchissement des paysans de la Courlande, dont il a été question dans le dernier numéro, je vais mettre sous les yeux des lecteurs deux pièces officielles.

Discours de M. le marquis de Paulucci, gouverneur-général de Livonie et de Courlande, à la diète de Mitau.

Messieurs les députés à la diète,

» L'empereur notre maître m'envoie au milieu de vous, pour coopérer à une œuvre que sa grande âme regarde comme indispensable au bonheur de ses sujets.

» Deux ordres équestres, réunis à vous depuis deux siècles par des liens de fraternité, ont déjà obtempéré à l'avis paternel du souverain, pour élever des milliers d'hommes, dont les travaux pénibles contribuent si puissamment au bien-être de la noblesse, à un état plus libéral, à une existence plus réelle. Conséquemment, tout ce qui a déjà été fait avec tant de succès dans votre patrie pour la protection et la prospérité de la classe des cultivateurs, doit être affermi par une loi immuable fondée sur votre assentiment unanime.

» Par des progrès rapides, les lumières se répandent parmi toutes les classes chez les nations européennes, et rien ne peut plus étouffer la voix impérieuse de l'esprit du siècle. L'élévation de sentimens qui distingue votre corps vous portera facilement à céder aux juges institués par le gouvernement le pouvoir dont vous avez joui jusqu'à présent, et à vaincre le préjugé « *Qu'il faut attendre la maturité du temps, pour améliorer l'état civil du paysan ;* » amélioration à laquelle la condition de serf, malgré tous les avantages physiques, s'oppose ouvertement. Je n'ai voulu que toucher des vérités qui vous conduiront à des méditations auxquelles vous êtes préparés depuis longtemps, et qui, j'en suis convaincu, attireront toute votre attention.

» Je m'estime très-heureux d'être auprès de vous l'organe de la volonté de notre monarque. Je ne puis mieux vous exprimer ses désirs paternels, qu'en vous réitérant l'invitation de combler les vœux du souverain de tant de millions d'hommes, et de remplir avec zèle ses intentions bienfaisantes.

» Permettez maintenant à un collègue admis dans le sein de votre famille, de vous adresser ses instances, pour assurer légalement, à l'exemple des autres pays civilisés, à la classe respectable des paysans, ses droits et ses privilèges. Né dans un pays où, sans la liberté individuelle, l'existence de l'homme est comptée pour rien, je me croirai très-heureux, si dans ma nouvelle patrie, où j'ai l'honneur d'être votre représentant devant le trône de notre auguste monarque, cette grande œuvre, *l'amélioration de l'état du paysan*, reçoit bientôt son entier accomplissement. »

Réponse du Sénéchal de la noblesse.

» Monsieur le gouverneur-général,

» L'ordre équestre sait apprécier le bonheur de posséder dans la personne du gouverneur de cette province, un chef plein des mêmes sentimens patriotiques qui l'animent : il se félicite de vous voir siéger parmi ses membres. La discussion de l'affaire que vous avez si fortement recommandée à la diète, et qui est aussi la plus importante qu'elle ait eue à traiter depuis longtemps, prouvera que la noblesse de Courlande peut rivaliser avec celle des provinces les plus éclairées de ce vaste empire. Elle montrera que dans aucun tems elle n'a cédé en rien à ses frères au-delà de la Dwina, et se rendra digne de la faveur de notre grand monarque et de la bienveillance de V. Ex., par l'activité avec laquelle elle recherchera les moyens propres à améliorer le sort du paysan. Elle se recommande à votre excellence, en la priant de continuer ses bontés à l'ordre équestre.»

SUÈDE. — Il paraît que l'agitation de la Suède n'est pas encore entièrement calmée. Le gouvernement a fait approcher des troupes de la capitale. Le maréchal de la cour Gyllenstrom, possesseur de grands biens en Poméranie, a reçu l'ordre de quitter le royaume dans le délai de trois jours. Plusieurs arrestations ont eu lieu.

Ce qui est remarquable, c'est que les feuilles allemandes s'expriment avec une grande force contre cette tentative. Le *Mercure* du Rhin, journal connu par ses préjugés germaniques, et sa haine contre tout ce qui, de près ou de loin, semblait tenir à la révolution française ou à l'empire qui l'avait remplacée, prend vivement le parti de l'ordre établi en Suède, par l'avénement de Charles XIII et l'adoption de son successeur.

PRUSSE. — Impatient de jouir du bienfait d'une constitution libérale solennellement promise, et dont la concession a éprouvé des retards, ce pays voit enfin son gouvernement faire un premier pas vers le système représentatif. Je dis un premier pas, car on ne peut considérer la création d'un conseil d'état comme l'établissement de ce système qui n'existera effectivement que lorsque des chambres seront organisées pour voter les impôts, discuter les lois fondamentales de l'Etat, et que le peuple prussien aura vu les libertés dont il jouit de fait, avouées et reconnues comme ses droits imprescriptibles. Le discours prononcé par le prince de Hardenberg à la séance d'ouverture du conseil d'état, renferme plusieurs passages remarquables.

« Nous sommes appelés principalement, dit ce ministre, aux importantes fonctions de délibérer sur les lois et réglemens que demandent les besoins de l'Etat; d'examiner, d'après notre conscience et nos lumières, tous les projets présentés à cet égard; d'améliorer les institutions existantes, et d'en créer de nouvelles autant qu'il sera nécessaire. Nous ne répondrions que bien imparfaitement à ce que les contemporains et la postérité sont en droit d'attendre de nous, si nous bornions nos efforts au cercle étroit des besoins du moment. Le problême que nous avons à résoudre n'est pas de rejeter tout ce qui a existé jusqu'à présent, ni de le conserver d'une manière invariable, comme un héritage respectable de l'antiquité, mais de l'adapter judicieusement aux rapports actuels de l'Etat, au degré de civilisation où est parvenu notre peuple, et à ce qu'exige l'esprit du temps. » Après s'être étendu sur les devoirs des membres du nouveau conseil d'état, le prince ajoute: « Quelles que soient les situations où les circonstances du temps puissent mettre un gouvernement sage et équitable, il a, dans la confiance du peuple, des ressources inépui-

sables. » Maxime dont personne aujourd'hui ne saurait contester la vérité. Puisse-t-on ne plus jamais oublier que c'est la confiance et l'amour des peuples qui font toute la force des rois ! M. de Hardenberg va faire rendre incessamment une ordonnance sur la liberté de la presse, liberté dont, au reste, la Prusse a joui pleinement de fait depuis soixante-dix ans, et qui a contribué à nourrir et à fortifier l'énergie, à l'aide de laquelle, après dix ans de revers, la Prusse a reconquis son indépendance.

AUTRICHE. — On a équipé à Trieste une flottille qui doit accompagner, dans son voyage au Brésil, l'archiduchesse Léopoldine. Le principal bâtiment de cette flottille est la frégate l'*Autriche*. La flotte portugaise est attendue sous peu, et l'on croyait même à Vienne dernièrement qu'elle devait être arrivée à Livourne. Outre le voyage projeté dans le royaume Lombard-Vénitien, il est bruit dans la capitale de l'Autriche d'un autre voyage que l'Empereur doit faire très-prochainement en Gallicie, et l'on ajoute que S. M. I. doit y avoir une entrevue avec l'empereur Alexandre. Il paraît ertain, au reste, que l'Impératrice n'accompagnera pas son auguste époux dans cette excursion. Les communications sont toujours fréquentes entre Constantinople, Vienne et Londres. Les lettres de cette dernière ville annoncent l'arrivée d'un courrier venant de Constantinople, et de dépêches importantes de lord Wellington.

Au moment de livrer cet article à l'impression, je lis, dans un de nos journaux, sous la rubrique *Vienne*, le passage suivant : « Le grand nombre de courriers qui, depuis quinze jours, arrivent de Saint-Pétersbourg à notre cour, et de ceux que notre cour a fait partir pour la Russie, annonce dans les relations des deux cabinets une très-grande activité. Plusieurs personnes prétendent savoir qu'il est question de nouvelles mesures à l'égard d'une grande province d'Autriche, dont l'ancienne constitution n'est pas conforme aux devoirs d'un peuple dont le souverain réunit sous son sceptre plusieurs autres provinces qui n'ont aucune constitution ; d'autres personnes parlent d'entreprises combinées contre la Turquie européenne. Sans examiner ces conjectures, nous pouvons alléguer comme un fait qu'il n'est ques-

tion d'aucun mouvement, d'aucun rassemblement de troupes. La conscription n'est en vigueur que pour tenir les régimens au complet. Le licenciement des soldats continue sans interruption. »

ALLEMAGNE. — On sait que l'électeur de Hesse avait rendu une ordonnance qui déclarait nulles toutes les ventes de biens nationaux faites par le gouvernement du royaume de Westphalie. Divers acquéreurs ont réclamé auprès de la diète de Francfort. L'électeur a en conséquence adressé à la diète une note dans laquelle il exprime son mécontentement de la décision qu'elle a prise, et se plaint de ce qu'elle s'érige en tribunal supérieur. Toutes les puissances d'Allemagne consultées ont approuvé la décision de la diète et blâmé hautement la conduite de l'electeur. M. de Buol-Schauenstein, président de la diète, a aussitôt déposé la décoration de l'ordre du lion d'or de Hesse qui lui avait été conférée lors de son séjour à Cassel.

La commission nommée par les états du royaume de Wurtemberg, pour examiner la constitution proposée par le roi, a fait son rapport. Elle a trouvé quelques points défectueux, tels que le paragraphe sur la responsabilité des grands fonctionnaires de l'état, ceux sur les impositions, la forme de la représentation nationale et la durée des fonctions de ses membres. Les états ont ordonné que de plus amples détails leur soient donnés sur tous ces points par la commission. Sous peu, ces renseignemens leur auront été transmis, ils pourront se prononcer sur les différentes parties du projet d'acte constitutionnel, toutes les difficultés s'applaniront, et l'on doit concevoir l'espérance de compter bientôt un état européen de plus parmi ceux qui ont leur charte.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

Samedi 26 Avril 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

ODE

De l'Inspiration des Montagnes.

Non, vous ne verrez point aux bosquets d'Idalie,
Cet aigle à l'œil rapide, au vol démesuré,
Qui plus prompt que l'Eurus, enfant de l'Éolie,
Fend les airs, et s'allie
A l'empire azuré.
Au sein des monts, pensif et solitaire,
Les regards attachés sur la voûte des cieux,
Superbe, il fuit loin des profanes yeux,
Rêvant auprès du nid héréditaire
Qu'au sommet du Caucase ont bâti ses aïeux.

Tel de la foule impure exilant son délire,
L'honneur des murs thébains, le chantre d'Hiéron,
Pindare, ivre des vers qu'à la Grèce il doit lire,
Allait touchant sa lyre
Au haut du Cythéron.
Ou, tel encor, parmi ces rocs sauvages,
Qu'a sillonnés la foudre au sommet de l'Arven,
Le barde antique, épris d'un feu divin,

Du fer d'Oscar célébrait les ravages,
Et sauvait de l'oubli les braves de Morven.

Ainsi, fils du vallon et de la solitude,
Audacieux ami des sublimes concerts,
Souvent j'aime à porter ma docte inquiétude,
Loin de la multitude,
Sur les rochers déserts.
C'est là qu'un chantre éternise ses veilles;
Qu'il tire de son luth des sons mélodieux,
Que l'éclair part de son front radieux,
Et que sa voix, prodiguant les merveilles,
Sait parler sans effort le langage des dieux.

Tantôt, sur un vieux roc noirci par les orages,
Tantôt, la lyre en main, le long des flots errans,
De Rome dont la chute expia tant d'outrages,
Je redis les naufrages
A l'écho des torrens.
Ce peuple altier qui s'illustra comme elle,
Carthage dont le nom semait aussi l'effroi,
Vient m'apparaître auprès du peuple-roi.
Ai-je parlé ?..... Les siècles pêle-mêle,
Tels qu'un vain tourbillon se pressent devant moi.

Jadis, lorsque banni des célestes campagnes,
Descendit parmi nous le roi brillant du jour,
Ce fut dans les vallons, c'est au sein des montagnes,
Qu'entre ses neuf compagnes,
Il fixa son séjour.
Dans la Phocide, aux monts de Thessalie,
Le Parnasse éclatant, le Pinde, amant des vers,
Les couronna de ses bois toujours verts,
Et d'Hélicon la cime enorgueillie,
Leur prêta son ombrage affranchi des hivers.

Là dans un doux loisir les nymphes d'Aonie,
Célébraient par leurs jeux le Dieu cher à Délos,
Et la riante Euterpe et leur sœur Polymnie,
D'un torrent d'harmonie,
Faisaient couler les flots.

A leurs accords, dont s'enivrait la Grèce,
Aux magiques accens du Parnasse assemblé,
Le chêne ému, dans les airs s'est troublé,
Et le vieux pin tressaillant d'allégresse,
Agita sur les monts son front échevelé.

C'est toi, fils de Clio (1), toi sur-tout qui retraces
Le pouvoir de ces monts que tu sus attendrir,
Quand seul, et parcourant l'âpre climat des Thraces,
Tu voyais sur tes traces
Les rochers accourir.
Près du Strymon que tu rendis célèbre,
Où ta noble cythare exprimait tes malheurs,
L'antre plaintif répondit à tes pleurs,
Et l'onde errante aux bords glacés de l'Ebre,
S'arrêta suspendue au chant de tes douleurs.

Telle aux gouffres des mers, la trompeuse syrène,
Complice des écueils, des syrtes, des rochers,
Par les charmes puissans de sa voix souveraine,
Tout-à-coup vous entraîne,
Déplorables nochers!
Mais qu'ai-je vu? Quelle est cette immortelle,
Qui pressant dans les airs ses coursiers glorieux,
Ceint de lauriers son front mystérieux,
Et vers l'Olympe, entr'ouvert devant elle,
Fait voler fièrement son char victorieux?

C'est l'Inspiration, sublime enchanteresse,
Qui désertant la terre et ses obscurs destins,
A la table des Dieux va puiser l'allégresse,
Et partager l'ivresse
Des célestes festins.
De ses regards où la flamme étincelle,
Où se peint du passé le vaste souvenir,
Elle s'élance aux champs de l'avenir,
Et voit déjà les siècles que recèle
L'interminable nuit des âges à venir.

---

(1) Fils de Calliope, selon d'autres.

Assise à tes côtés sous les palmiers antiques,
Soupirant avec toi vers les hauteurs d'Hébron,
Tu lui dus, ô David, ces sublimes cantiques,
Ces élans prophétiques
Qui charmaient le Cédron.
C'est elle aussi, turbulente Sibylle,
C'est elle dont le souffle égarait tes accens,
Lorsqu'au milieu des antres frémissans,
Ta main traçait, sur la feuille mobile,
L'avenir, échappé du trouble de tes sens.

Moi que le ciel plaça près du bruit des cascades,
Qui trompant des mortels les regards indiscrets,
Et gravissant ces rocs suspendus en arcades,
Cent fois des Oréades
Ai surpris les secrets;
Fidèle ami des lieux qui m'ont vu naître,
Attaché sans retour à mes lacs, mes torrens,
J'y coulerai mes jours indifférens.
Heureux de fuir, peu jaloux de connaître,
Et le séjour des rois, et la faveur des grands.

Là, parmi des rochers qu'entassa la nature,
Aux cris des aquilons sur ma tête grondans,
Libre, et le cœur bercé d'une palme future,
J'égare à l'aventure
Mes pas indépendans.
Ennemi né des routes ordinaires,
Ambitieux d'un nom par moi seul anobli,
Dejà ma lyre insulte au pâle oubli...
Fier d'un talent que des chants mercenaires,
Qu'un culte adulateur n'ont jamais avili.

PELLET, d'Epinal.

Nota. Nous sommes priés d'annoncer que le quatrain sur la mort du maréchal Masséna, inséré dans le dernier numéro, n'est point de M. Naudet, professeur au collége d'Henri IV.

ÉNIGME.

Je tiens captif un être agile;
Qui veut aller, venir, et qui se fait lier;
Qui remplit sa prison, et qui la rend docile.
Je suis partout mon prisonnier.

CHARADE.

Je t'offre l'heureux fruit d'une muse légère;
Ma seconde moitié ressemble à la première.

(*Par* M. R. LAFITTE.)

LOGOGRIPHE.

J'embellis au printemps, et suis un végétal;
Cependant, cher lecteur, dans le règne animal
Tu peux me voir aussi: ne suis-je pas un homme,
Un favori d'Euterpe, un auteur qu'on renomme?
Ote deux de mes pieds; au milieu des combats,
Avec moi le guerrier affronte le trépas.
Coupe-moi par moitié: tu découvres sans peine,
Ce qui cause l'effroi des enfans de Silésie.
Bref, en me retournant de toutes les façons,
Tu peux trouver en moi le séjour des poissons
Que l'on vend à Paris, en grand nombre, à la Halle,
Un amas d'eau dormante, une herbe stomacale.
Ce qu'un chrétien, dit-on, plonge dans les enfers,
En lisant des écrits qu'on appelle pervers;

Ce qui sert très-souvent à clore un héritage,
Une ville normande, enfin un fruit sauvage.

Par M. J. A. D.

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *bélier*; celui de la charade, *verglas*, et celui du logogriphe, *mai*, où l'on trouve *ami*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Lettre à M. Clausel de Coussergues, sur l'inquisition d'Espagne. A Paris, chez Délaunay, libraire, au Palais-Royal, galerie de bois.

« *Donnez-moi quatre lignes d'un homme*, disait « un magistrat de l'ancienne robe; j'y trouverai *de quoi* « *le faire pendre.* » Nous sommes loin d'aspirer à ce perfectionnement de l'art de commenter les expressions d'autrui, et sur-tout de vouloir jamais en tirer d'aussi terribles conséquences.....

Il n'est pas moins vrai, cependant, que peu de mots suffisent quelquefois pour énoncer une opinion, et qu'il y a des opinions dont il doit être permis de faire sentir le danger.

« *Tous ceux qui ont voyagé en Espagne, savent*

« *que l'inquisition n'est plus qu'un conseil de censure,*
« *et que c'est le plus modéré des tribunaux.* »

Voilà ce que dit positivement, dans une brochure remplie d'autres propositions non moins extraordinaires, M. le chevalier Clausel de Coussergues, membre de la cour royale de Montpellier et du corps législatif depuis 1808, et membre de la cour de cassation et de la chambre des députés depuis 1814.

Un académicien espagnol, M. J. Antoine Llorente, chanoine de Tolède, ancien secrétaire de l'inquisition suprême de la cour de Madrid, écrivain laborieux, infatigable, et qui a rendu les plus grands services à l'histoire de son pays, n'a pas dédaigné de prendre la plume pour réfuter l'assertion débonnaire de M. le chevalier Clausel de Coussergues. La lettre ne contient guère que des faits, des calculs et des dates. Le *Publiciste de l'Aveyron* est accablé sous le poids de cette érudition imprévue. Son redoutable précepteur abuse d'une supériorité qui ne sera pas contestée. C'est la tempête qui tourmente un faible roseau.... Les différentes fonctions dont M. le chevalier de Coussergues n'a cessé d'être accablé, ne lui ont pas permis d'aller vérifier sur les lieux les rapports d'après lesquels il parle avec tant de naïveté de la modération du saint office. Il est seulement fâcheux qu'au malheur d'être privé des lumières qu'on acquiert en parcourant soi-même les pays dont on veut apprécier les institutions, M. le chevalier Clausel de Coussergues joigne le tort d'avoir négligé d'en apprendre l'histoire.

C'est de cette manière que nous aimons à expliquer comment, pour soutenir une discussion où le mérite de son éloquence ne *saurait* le dispenser de la connaissance des faits, il s'est cru réduit à substituer l'autorité de MM. Bourgoing et de la Borde, à la sienne, et celà

prouve encore à quel point il pousse la méfiance de lui-même.

Or, M. Bourgoing, revêtu d'un caractère diplomatique, résidait auprès de la cour de Madrid ; placé par ce caractère inviolable au-dessus de toute recherche inquisitoriale, il est assez naturel qu'il fût peu affecté d'un mal qui ne devait jamais l'atteindre. . . . .

Quant à M. le comte Alex. de la Borde, toujours séduit par les nobles illusions d'une ardente philanthropie, il n'a jamais vu que les progrès des arts dans ses entreprises littéraires. Il a pu craindre toutefois que la rancune de l'inquisition ne fît mettre à l'*index* son *Voyage pittoresque* et son *Itinéraire*.

Il résulte donc que le premier était bien-aise de conserver sa place, et que le second n'était pas fâché de vendre ses livres. Nous croyons, cependant, que M. Bourgoing eût été peu satisfait d'être jugé sur une phrase isolée, et que M. de la Borde ne revendiquera jamais le titre de *champion du saint office*, que le désintéressement de M. le chevalier Clausel de Coussergues s'efforce de partager avec lui.

Au reste, ce dernier ne prend que deux ou trois lignes détachées du *Tableau de l'Espagne* et de l'*Itinéraire* ; c'est une espèce de *soustraction du sens général* qui lui est familière, comme nous avons eu l'honneur de le lui faire sentir dans un autre article de ce journal, auquel il n'a opposé qu'un généreux silence.

Mais qu'importent les jugemens particuliers de MM. Bourgoing et de la Borde, et de M. le chevalier Clausel de Coussergues lui-même. Toute cette question se réduit à un point de fait.

L'inquisition existe-t-elle? Son organisation est-elle changée? Quelles sont ses attributions?

Oui, l'inquisition existe toute entière; brillante de

jeunesse et de vigueur, ses lois, ses formes, son esprit, sont toujours les mêmes. Donc la question est jugée.

Qu'on ne vienne pas nous dire mielleusement que *c'est le plus modéré des tribunaux*, parce que les feux de l'inquisition dévorèrent moins de victimes sous les règnes de Charles III et de Charles IV son successeur. Gloire immortelle à ces deux princes, dont la bonté naturelle tempéra l'ardeur fanatique d'un tribunal consolidé par trois siècles de superstition! Honneur à cette foule de ministres éclairés qui méritèrent successivement la haine du saint office et les regrets de la nation espagnole! Déjà, vers les dernières années de Philippe V, Macanaz, illustre victime de son zèle pour les vrais intérêts du monarque et de la patrie, avait acquis un nom célèbre, dont rien n'a pu ternir l'éclat. *Salgado*, *Chumacero*, *Ramos del Manzano*, léguèrent à leur tour les honneurs de la persécution inquisitoriale à *Roda*, à *Florida-Blanca*, à *Mora Jaraba*, à une foule d'hommes courageux qui n'en combattirent pas moins pour une si belle cause. Le comte d'Aranda qu'il suffit de nommer, le sage et docte Campomanès, le comte de Cabarrus, l'immortel Jouellanos, le chevalier d'Urquijo, qui fut accusé d'avoir poussé l'amour du bien jusqu'à la témérité, attaquèrent successivement le colosse. Ils succombèrent dans cette lutte, il est vrai; mais les vœux de tous les hommes sensés les accompagnèrent dans leur disgrâce.

Qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur les actes connus de ce dernier ministre. Cette digression sera courte : elle mettra nos lecteurs à même de connaître l'inquisition actuelle. Après une longue suite d'assassinats religieux, qui signalèrent les différentes époques de son existence, on va voir comme elle justifiait, au commencement du siècle où nous venons d'entrer, les éloges de ses maladroits apologistes. Elève du

comte d'Aranda, le chevalier d'Urquijo voulut être fidèle au système indiqué par un homme d'Etat, dont l'Europe entière estima la sagesse et les vues philosophiques. A peine arrivé au ministère, il se vit dans la nécessité de contraindre les inquisiteurs d'Alicante et ceux de Barcelonne, à donner une satisfaction publique aux consuls de France et de Hollande, pour réparer des excès commis contre le droit des gens.

Il présenta courageusement à la signature de Charles IV un décret de suppression totale de l'inquisition, et par lequel ses biens immenses étaient appliqués aux établissemens de bienfaisance et d'utilité publique.

Il délivra son pays d'une contribution annuelle de plus de dix millions de francs, pour les bulles et dispenses ecclésiastiques, que la cour de Rome continuait à lever sur l'Espagne, tandis que toutes les autres nations catholiques avaient obtenu la modification de ces pieux tributs.

Il conçut le *premier*, en Europe, le projet de l'abolition de l'*esclavage*, et fit adopter le principe de l'échange des prisonniers de guerre, dans un traité conclu entre le roi d'Espagne et l'empereur de Maroc. Cet acheminement vers la civilisation de l'Afrique, fut applaudi dans tous les papiers publics étrangers (voyez le *Moniteur du* 17 *vendémiaire an* 3). Les principaux articles de cette transaction mémorable, paraissent avoir servi de base à celle que l'Angleterre n'a pu obtenir de nos jours qu'après une éclatante victoire.

En 1799, il ouvrit le chemin de l'Amérique espagnole au célèbre voyageur Humboldt, qui, en publiant son dernier ouvrage (Paris, 1814), a payé si noblement la dette de la reconnaissance.

Il crut devoir réunir les Facultés de chirurgie et de médecine, pour hâter les progrès de l'art de guérir, en

associant l'une à l'autre deux sciences qui se perfectionnent mutuellement; il créa des chaires de chimie et de sciences naturelles, qui manquaient à l'Espagne; en même temps qu'il favorisait de tous ses moyens l'établissement des télégraphes inconnus dans la péninsule.

Que faisait alors le plus modéré de tous les tribunaux? Trois procédures secrètes, entamées par différens tribunaux de l'inquisition, s'ourdissaient à la fois contre le chevalier d'Urquijo. Voici les principales charges dont il eut à se défendre :

Il avait humilié le saint office en l'obligeant à réparer ses torts envers des nations étrangères;

Il avait proposé la suppression du tribunal;

Il avait fait un pacte d'amitié avec un musulman, et favorisé l'entrée d'un hérétique dans les colonies espagnoles;

L'étude approfondie des sciences naturelles pouvait compromettre la pureté de la foi;

L'invention des télégraphes n'était qu'une nouveauté dangereuse et suspecte.

L'imprudent ministre ne tarda point à être disgracié. Le cachot le plus malsain de la citadelle de Pampelune lui fut donné pour prix de ses services. Il y passa deux années entières, et n'en sortit que pour aller dans un exil, et, sous la surveillance la plus sévère, expier le tort d'avoir senti le prix de l'étude des sciences naturelles, fait respecter le droit des gens, cru possible et convenable d'établir des communications plus rapides entre les ports de la péninsule et le chef-lieu de l'autorité, et sur-tout le crime impardonnable d'avoir douté de la nécessité de conserver le tribunal de l'inquisition.

Malgré ces poursuites continuelles, quoique plus ou moins ostensibles de la part du saint office, l'esprit et les lumières du siècle pénétraient insensiblement en

Espagne. Charles III avait protégé les arts et les belles-lettres. Charles IV son fils, dont l'histoire déjà commencée de son vivant peindra la vénérable infortune et la résignation touchante, n'arrêta point l'essor d'une sage philosophie. L'Espagne s'enrichissait visiblement de tous les bienfaits de la civilisation générale.

L'inquisition subsistait encore sans doute ; mais effrayée du nombre, du courage et de la qualité de ses ennemis, elle avait pris le parti d'user avec une modeste hypocrisie des obscures victoires qu'elle arrachait de temps en temps à la faiblesse de l'autorité civile. Concentrée, pour ainsi dire, en elle-même, se flattant de reprendre tôt ou tard sa véritable attitude, puisqu'elle conservait l'usage de ses armes accoutumées, elle avait ajourné ses vengeances de peur d'en compromettre le succès. Elle gémissait en secret du rôle passif auquel elle semblait condamnée ; mais qui jamais a pu se tromper sur ce calme apparent et perfide?

Elle renaît aujourd'hui. . . . .

C'est dans la lettre de M. J. Antoine Llorente qu'il faut voir les détails relatifs à ses mystérieuses procédures ; combien la faveur si vantée d'être défendu par un avocat, devient illusoire pour l'accusé ! avec quelle facilité les délateurs peuvent emprunter le nom de la religion pour satisfaire des passions particulières ! comme enfin ce tribunal de la pénitence, institué par un Dieu de paix pour la consolation des fidèles, est devenu le principal instrument de l'intolérance religieuse.

« L'inquisition fait publier, tous les ans, pendant le ca-« rême, qu'on est tenu de déclarer tout ce qu'on a vu, tout « ce qu'on a entendu contre la doctrine de l'église, *contre « le libre exercice du saint office*. Quiconque s'y refuse « encourt l'excommunication. Il est défendu aux con-« fesseurs de donner l'absolution sacramentale au péni-

« tent avant de lui demander s'il ne sait rien de susceptible d'être dénoncé..... La crainte d'une damnation « éternelle fait méconnaître les liens les plus sacrés. « Mères, filles, sœurs, épouses, amantes mêmes, on « les a vues aux pieds des inquisiteurs accuser les personnes qui leur étaient les plus chères. »

M. Llorente dit en finissant : « Je n'ai rien annoncé « dont je ne puisse garantir l'exactitude et donner des « preuves irrécusables..... Si ce que je viens de dire ne « suffit point pour détromper tout le monde, je me « flatte que le voile tombera, lorsque je publierai mon « *Histoire critique de l'inquisition d'Espagne*. J'en « offre dès-à-présent le résultat à la curiosité publique, « c'est-à-dire le nombre des victimes. Je les divise en « trois classes, à l'exemple des inquisiteurs. » Il ne faut que jeter les yeux sur ce tableau pour voir que, malgré l'avénement de Philippe V en 1700, le nombre de ces victimes n'a pas laissé d'être considérable.

« Depuis 1481 jusqu'en 1788 :	
« Brûlés en personne, ...	34,382
« Brûlés en effigie, ...	17,690
« Incarcérés, reclus, et presque tous dépouillés de leurs biens, ...	291,450
« Total............	343,522 »

Toute observation serait inutile.

M. le chevalier Clausel de Coussergues dit encore dans sa brochure « avoir lu, pendant les cent jours, un journal « qui s'égayait sur un *auto-da-fé* qui devait avoir lieu « à Madrid. Il est remarquable, ajoute-t-il, que les « auteurs qui plaisantaient ainsi sur l'inquisition, *ap-* « *partenaient à la faction qui, pendant plusieurs* « *années, a placé un comité de recherches dans tous*

« *les villages de France, qui a changé tous les mo-*
« *nastères, tous les édifices publics en prisons, et qui*
« *a fait périr plus d'hommes en un jour, par les mi-*
« *traillades, les noyades, les incarcérations, dans les*
« *fonds de cale des vaisseaux et par tous les genres*
« *de mort, que l'inquisition d'Espagne, de Portugal*
« *et des Deux-Indes n'en a fait périr dans l'espace*
« *de trois siècles.* »

Nous avouons de bonne foi que l'inquisition ne doit pas être attaquée par des plaisanteries. Nous ne connaissons aucun journaliste qui appartienne à la faction, d'horrible mémoire, que M. le chevalier Clausel de Coussergues semble vouloir désigner. Nous croyons qu'à l'exception des délits dont les lois ont prononcé le châtiment, il convient d'oublier, à l'exemple du Roi, tout ce qui a été dit et même tout ce qui a été fait pendant les cent jours, époque de vertige et de regrets pour une foule de Français qui peuvent encore réparer des fautes presque involontaires; époque dont plusieurs doivent bénir la courte durée qui ne leur a pas donné le temps de succomber à la force des circonstances, l'histoire des vingt années antérieures n'ayant fourni que trop d'exemples de la faiblesse humaine. Quant aux crimes des *comités d'assassins* établis dans chaque village sous le règne de la terreur, il nous serait impossible, même aujourd'hui, d'en calculer sans frémir la multitude effrayante, pour la comparer à celle des victimes de l'inquisition. Mais quand il résulterait de cet horrible parallèle que le tribunal du saint office a fait un peu moins couler de sang que les bourreaux de Robespierre, il n'y aurait pas encore là de quoi être si fier, ni de quoi l'*appeler le plus modéré des tribunaux*, et l'on nous pardonnera d'abhorrer la mémoire de ceux qui, jadis, eurent la pensée de l'établir en France. Montesquieu,

dont l'autorité vaut bien celle de MM. Bourgoing et de La Borde, renforcée du suffrage de M. le chevalier Clausel de Coussergues, a dit ce peu de mots sur lesquels nous invitons ce dernier à réfléchir un moment.

« Si quelqu'un, dans la postérité, ose dire que les « peuples de l'Europe étaient policés, on citera l'*inquisition* pour prouver qu'ils étaient, en grande partie, « barbares; et l'idée qu'on en prendra sera telle qu'elle « flétrira ce siècle, et portera la haine sur les nations « qui adopteraient encore ce tribunal odieux. »

ESMÉNARD.

Nosologie naturelle, ou *les maladies du corps humain distribuées par familles*; par M. Alibert.

Personne n'ignore avec quel zèle infatigable M. le docteur Alibert a poursuivi l'étude des maladies de la peau (1). C'est aujourd'hui la pathologie entière qu'il embrasse dans ses recherches : il a voulu ranger, par une méthode simple et naturelle, toutes les maladies qui se sont présentées à son observation dans l'intérieur d'un des plus vastes et des plus curieux hôpitaux de la France. Il a voulu faire participer à ses travaux les savans de tous les ordres, les hommes de toutes les classes, ceux mêmes qui vivent à des distances très-éloignées de la capitale. N'est-ce pas une idée heureuse que d'avoir laborieusement rassemblé tous les cas rares qui offrent le plus de problèmes à la méditation et à la pensée, et de les avoir réunis

(1) *Description des Maladies de la peau*, observées à l'hôpital Saint-Louis, grand in-folio, dix livraisons, avec figures magnifiquement coloriées. Chez Caille et Ravier, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n. 17.

dans un grand ouvrage pour l'instruction des contemporains et pour celle de la postérité ?

Lorsqu'un phénomène est insolite, il est difficile d'en donner une idée précise à ceux qui n'en ont pas été les témoins; l'intelligence des commençans surtout n'est jamais très-accessible aux choses sensibles qu'ils n'ont pas eu occasion de considérer. Le pouvoir magique de la peinture obvie à ces inconvéniens : la production des traits et de la physionomie d'un malade qui succombe à une maladie extraordinaire, est une leçon puissante qu'on n'oublie jamais. Elle est préférable aux vains discours que suggère une théorie souvent mensongère autant que futile. Les élèves qui étudient dans les universités étrangères, croiront assister aux leçons cliniques de M. Alibert. L'hôpital, qui est le théâtre de ses observations, deviendra, pour ainsi dire, un hôpital nomade pour toute l'Europe savante.

Les peintres et les graveurs qui ont secondé M. Alibert dans cette pénible entreprise, se sont surpassés par la fidélité avec laquelle ils ont su représenter les plus étonnans phénomènes.

Le premier volume de l'ouvrage que nous annonçons sera délivré dans le courant d'avril. Cet ouvrage qui n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires à cause des frais énormes qu'il a fallu faire pour la gravure et le coloriage des planches, paraîtra en deux volumes grand in-4°., à dix mois de distance l'un de l'autre. Chacun de ces volumes, composé d'environ sept cents pages, et orné de vingt-deux planches magnifiquement coloriées, sera du prix de cent dix francs pour les souscripteurs, et de cent trente-cinq francs pour les non souscripteurs.

Il faut se faire inscrire, à Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n. 17, avant

le premier juillet prochain, pour obtenir la remise annoncée.

Nous devons ajouter à cette courte notice que cet ouvrage, un des plus utiles que l'amour de la science et le génie de l'humanité aient fait entreprendre, est en même temps un des plus beaux monumens élevés à la médecine moderne.

Les grands talens connus de M. Alibert n'étaient pas seuls nécessaires à l'exécution d'un pareil projet; il exigeait le sacrifice ou du moins l'avance d'une grande partie de sa fortune qu'il n'a point balancé à faire au succès d'une si noble entreprise.

Nous nous proposons de rendre compte de ce magnifique ouvrage dont le premier volume vient de paraître.

VARIÉTÉS.

De Godwin et de son ouvrage sur la justice politique.

Godwin, l'auteur de *Caleb Williams*, a joui, pendant quelque temps, en Angleterre et même en France, d'une célébrité assez grande. Ses deux romans, celui que je viens de nommer, et un autre intitulé *Saint-Léon*, ont été lus avec curiosité, et traduits dans toutes les langues. Le premier, qui est fort supérieur à l'autre, peint avec beaucoup d'énergie, et sous des couleurs très-sombres, l'impossibilité de cacher un crime, et la combinaison de circonstances, souvent bizarres, mais presque toujours inévitables, grâce à laquelle ce qu'on croit avoir dérobé à tous les regards, paraît soudain au

grand jour. Le second roman, bien que rempli d'aperçus hardis et ingénieux, intéresse moins, parce que l'auteur y a introduit le surnaturel, ce qui empêche qu'on ne soit frappé de la vérité des caractères et de la connaissance du cœur humain, qui, sans ce mélange mal entendu de sortilége et de magie, placerait cet ouvrage à un rang très-élevé.

Ces romans, toutefois, ont moins contribué à la célébrité de Godwin (1) que son traité *sur la Justice politique*, dont la traduction a été commencée plusieurs fois en France, et n'a jamais été publiée. Comme vraisemblablement elle ne le sera point, je présume que quelques détails sur ce livre ne déplairont pas à nos lecteurs.

La première édition de la *Justice politique* de Godwin parut en Angleterre en 1793, dans un moment où la révolution française, remplissant l'Europe d'étonnement et d'épouvante, engageait tous les amis de l'humanité à réfléchir sur les bases des gouvernemens pour découvrir les moyens de prévenir ou d'extirper les abus qui avaient amené cette crise si violente et sous quelques rapports si funeste.

Godwin, porté par le genre de son esprit à remonter aux abstractions les plus subtiles pour les appliquer à la réalité, se propose d'approfondir toutes les questions relatives à la nature de l'homme, à ses droits et à ses devoirs, et d'arriver ainsi à déterminer la loi unique et fondamentale qui doit servir de règle aux institu-

(1) Godwin est aussi l'auteur d'une suite d'*Essais sur l'Education*, publiés dans un journal intitulé l'*Inquirer*, et qui sont pleins de sagacité et d'idées nouvelles.

tions des peuples, comme aux relations des individus. C'est cette loi qu'il nomme justice politique, et il choisit ce titre pour son ouvrage.

Cet ouvrage peut être divisé en trois parties, et il aurait mieux valu, du moins comme production littéraire, si l'écrivain s'était astreint lui-même à cette division; car ayant traité souvent au hasard les mêmes sujets dans plus d'un chapitre, il est tombé dans un désordre et dans des répétitions qui rendent l'intelligence de son livre assez difficile, et sa lecture très-fatigante.

Aussi, pour en donner à nos lecteurs quelque idée, nous adopterons l'ordre que l'auteur a négligé, et nous parlerons séparément de la partie métaphysique, de la partie morale, et de la partie politique proprement dite.

La métaphysique de Godwin est fausse et commune. Il ne dit rien qu'on n'ait pu lire dans plusieurs métaphysiciens du dix-huitième siècle, dont je ne veux point rabaisser le mérite, mais qui, poussant à l'excès le principe de Locke, qui lui-même avait beaucoup trop étendu celui d'Aristote (qu'il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été auparavant dans les sens), dépouillent l'homme de toute force intérieure, le représentent comme le jouet passif des impressions du dehors, et méconnaissent la réaction qu'il exerce sur ces impressions, réaction qui fait qu'elles sont modifiées par lui, quand il les reçoit, pour le moins autant qu'elles le modifient.

La partie morale de Godwin, celle où il développe les devoirs des individus entre eux, est encore plus défectueuse. Séduit par l'idée de la justice abstraite, il

veut soumettre à cette justice stricte tous les mouvemens, toutes les affections, tous les engagemens de l'homme; de là, ses paradoxes sur la pitié, la reconnaissance et les promesses. Comme la véracité la plus scrupuleuse est un des traits distinctifs de son caractère et de ses écrits, je le crois de bonne foi; mais ces assertions dénotent une telle ignorance de l'homme de société, résultat, dit-on, d'une vie contemplative, que, toutes bizarres qu'elles sont, elles méritent à peine d'être réfutées. Ce n'est pas, en étouffant les affections les plus douces, que l'on donnera du bonheur à l'espèce humaine. Il ne faut point que l'homme soit toujours impartial et juste. Il faut au contraire, et c'est le plus beau privilége de son indépendance individuelle, qu'il soit partial par goût, par pitié, par entraînement. Magistrat, juge, homme public, son devoir, sans doute, est la justice; mais la plus précieuse partie de son existence privée, sur laquelle la société ne doit avoir nul empire, c'est de s'entourer d'êtres à part, d'êtres chéris, ses semblables par excellence, distincts de tous les êtres de son espèce. Quand il s'agit des autres, il lui suffit de ne jamais leur nuire et quelquefois de les servir. Mais à ce cercle favorisé, à ce cercle d'amour, d'émotions, de souvenirs, appartiennent son dévouement, son occupation constante, et tous les genres de partialité.

La partie politique de Godwin est donc la seule importante. Ce n'est pas que cette partie de son ouvrage soit exempte de grandes erreurs. Il part d'un principe faux. *Le gouvernement*, dit-il, *est un mal nécessaire*. Cette idée, qui n'est pas de lui, paraît, au premier coup d'œil, une pensée forte, et n'est, au fond, qu'une

expression bizarre. Le premier écrivain qui l'employa dut, je le conçois, frapper ses lecteurs. Il y a des gouvernemens qui sont, je ne dirai pas un mal nécessaire, mais un mal très-superflu. Cependant, si nous approfondissons l'idée de Godwin, dans ce sens général et absolu qu'il donne au mot de gouvernement, nous la trouverons complétement erronée.

Le gouvernement a une sphère qui lui est propre. Il est créé par les besoins de la société, et pour empêcher que ses membres ne se nuisent mutuellement; aussi long-temps qu'il reste dans cette sphère, il ne pèse sur les citoyens qu'autant qu'ils se nuisent. Il n'est donc point un mal, si ce n'est pour les coupables, et c'est un bien qu'il leur soit un mal. Il n'est pas même, comme le prétend Godwin, un mal absolu, en même temps qu'un bien relatif. Dès que le gouvernement sort de sa sphère, il devient un mal, et un mal incalculable: mais ce n'est point alors comme gouvernement, c'est comme usurpation qu'il est un mal.

Sans doute, lorsque pour atteindre les coupables il vexe les innocens; lorsque, sous le prétexte de prévenir les délits, il porte atteinte à la liberté; lorsque, s'arrogeant une foule de fonctions qui ne lui appartiennent pas, il s'érige en instituteur, en moraliste, en juge des opinions, en surveillant des idées, en directeur des lumières; il se rend singulièrement nuisible. Mais, nous le répétons, ce n'est pas en sa qualité de gouvernement. Il devient alors, simplement, une force qui peut être saisie par un seul individu, et qui le serait par plusieurs, ou qui serait réunie entre les mains de tous, qu'elle n'en serait pas plus légitime.

Que si l'on disait que le gouvernement ne peut at-

teindre les coupables sans froisser quelquefois les innocens ; nous répondrions que cet inconvénient n'appartient pas au gouvernement, mais à la nature de l'homme. Le sauvage qui trouve, en revenant de la chasse, sa hutte détruite, ou ses enfans égorgés, peut en soupçonner à tort un autre sauvage, et faire tomber sur lui une vengeance peu méritée. Le gouvernement peut se tromper de même. C'est pour éviter ces méprises qu'il institue des formes. Si ces formes sont bonnes, et qu'il les respecte, loin d'être un mal, il est un bien.

Godwin parle beaucoup, et avec raison, de l'influence toujours funeste que la pression de l'autorité a sur le bonheur et sur les qualités morales de l'homme. Mais lorsque la pression de l'autorité se fait sentir de la sorte, c'est qu'elle a franchi ses limites, et dépassé sa sphère. Aussi long-temps qu'elle s'y renferme, cette pression n'existe pas. Il faut que l'innocence l'ignore ; elle n'est donc pas un mal pour lui : il faut que le coupable la craigne ; elle est donc un bien pour tous.

Ce n'est point une chose indifférente que de rectifier cette rédaction. Lorsqu'on déclare le gouvernement un mal, on se flatte d'inspirer aux gouvernés une défiance salutaire : mais comme le besoin de gouvernement se fait toujours sentir, tel n'est point l'effet qu'on produit. Il arrive au contraire que les gouvernemens adoptent cette doctrine. Ils se résignent à être un mal, et en leur qualité de mal nécessaire, ils représentent comme inévitable tout celui qu'ils causent.

Parti d'un principe inexact, Godwin s'est égaré dans sa marche. Le gouvernement n'étant, selon lui, qu'un mal nécessaire, il a conclu qu'il n'en fallait que le moins

qu'il était possible. C'est une seconde erreur. Il n'en faut point hors de sa sphère ; mais, dans cette sphère, il ne saurait en exister trop. La liberté gagne tout à ce qu'il soit sévèrement circonscrit dans l'enceinte légitime : mais elle ne gagne rien, elle perd au contraire, à ce que, dans cette enceinte, il soit faible. Il doit toujours y être tout-puissant.

Par une suite nécessaire de cette théorie, fautive à son origine, Godwin est allé jusqu'à prétendre qu'un jour il n'existerait plus de gouvernement, et il a regardé cette époque comme le plus beau moment de l'espèce humaine. Il n'a pas senti que le gouvernement, renfermé dans sa sphère, c'est-à-dire uniquement occupé à garantir les individus de leurs torts réciproques et des invasions de l'étranger, existerait toujours de droit, lors même qu'il n'agirait pas de fait, et que, dès à présent, il ne doit exister de fait que lorsque les individus ont besoin de sa garantie. La somme légitime de l'autorité du gouvernement sera toujours la même. Seulement, l'activité du gouvernement peut augmenter ou décroître, suivant les circonstances, c'est-à-dire, suivant que les hommes, poussés par leurs vices, leurs passions ou leurs erreurs, entrent en plus ou moins grand nombre dans l'enceinte où le gouvernement doit agir.

Autant la doctrine générale de Godwin est défectueuse, autant ses détails sont fertiles en aperçus heureux, en vérités neuves, en idées profondes. On ne trouve nulle part une aussi ingénieuse et convaincante analyse des inconvéniens de l'autorité, lorsqu'elle ne se borne pas à protéger et à garantir, mais qu'elle veut éclairer, améliorer ou conduire. Education, institution, dogmes religieux, lumières, sciences, commerce, in-

dustrie, population, propriété, Godwin examine l'action du gouvernement sur toutes ces choses, et démontre que le mieux, le plus sûr et le plus juste, est de maintenir la paix, et de laisser faire. Aucun publiciste n'a plus clairement prouvé que dès qu'on gêne l'intérêt, sous prétexte de le diriger, on le paralyse; que dès qu'on entrave la pensée sous prétexte de la rectifier, on la fausse, et que tout autre guide que la raison de chacun, pour l'intelligence de chacun, dénature cette intelligence : aucun n'a réfuté d'une manière plus satisfaisante, l'hypothèse perfide et dangereuse qu'il peut y avoir des erreurs utiles ; aucun enfin n'a mieux démasqué ces prétentions renaissantes des partis qui se succèdent, et qui jamais ne cherchent à limiter le pouvoir que parce qu'ils ne le possèdent pas, prêts qu'ils sont toujours à réclamer pour eux les attributions qu'ils disputaient à leurs adversaires, et toujours affirmant que ce qu'ils disaient hier être nuisible, est devenu subitement salutaire aujourd'hui.

Le grand mérite de Godwin est d'aborder franchement toutes les questions, et de les suivre, avec la sagacité dont il est doué, sans vouloir jamais, par timidité ou par système, en fausser les résultats. Mais, comme il arrive souvent, ce mérite produit par un amour passionné de la vérité, amour qui donne à Godwin une puissance étonnante d'investigation, et qui le préserve de se fatiguer d'aucune longueur, ou de s'effaroucher d'aucune conséquence, n'est pas sans inconvéniens pour ceux qui le lisent. Tantôt il néglige les ménagemens nécessaires pour faire accueillir ou même examiner sans répugnance des notions trop différentes des opinions reçues : tantôt il ne soupçonne pas la lassitude

que doit causer le trop grand développement des idées communes. L'on trouve quelquefois exprimée en une seule phrase une idée qui eût demandé dix pages d'explication, et d'autres fois dix pages sont consacrées à démontrer des vérités dès long-temps admises, et qu'il eût suffi d'indiquer. La vérité de ce que Godwin croit la vérité, lui paraît d'une importance égale dans toutes ses branches. Il s'ensuit que dans un endroit, ses assertions semblent bizarres, parce qu'il ne les appuie d'aucune preuve, et que, dans un autre, elles sont surabondamment incontestables.

Godwin n'est pas, au reste, le seul écrivain qui mérite ce reproche. Je viens de lire une *Histoire de la Législation*, et j'ai trouvé trente pages consacrées à nous convaincre que les peuples nè pouvaient point se passer de lois.

Un autre défaut de Godwin, c'est de joindre fréquemment à la témérité des hypothèses la maladresse des détails; c'est ce qui lui est arrivé surtout, quand il a parlé de la perfectibilité de l'espèce humaine, de cette espérance qui n'est repoussée que par ceux qu'elle afflige, comme les habitans de je ne sais quel village déploraient l'amélioration des grandes routes, parce qu'ils gagnaient à ce que les voyageurs brisassent leurs voitures en le traversant.

Godwin s'est laissé emporter dans ses conjectures sur cette matière, par le besoin de décrire ce qu'il ne devait que pressentir. Il a tenté de détailler des découvertes qui ne sont pas faites: et frappé de plusieurs inconvéniens moraux et physiques, dont le remède nous est encore inconnu, il a voulu devancer le temps qui pourra seul nous l'indiquer.

..u public une opinion qui peut ..ut se garder de l'accompagner de ..traordinaires encore. C'est bien assez ..euve, sans qu'elle ait à lutter contre la ..a entourage. Il faut, au contraire, en lui ..ur alliées des propositions communes, lui ..onner son air étranger : et ce n'est que lors..rincipe n'est plus un hôte admis avec peine et dé..é, mais qu'il a obtenu le droit de cité et conquis ..a domicile, qu'on peut lui permettre d'appeler à lui et d'avouer hautement la nombreuse clientelle de ses conséquences.

Il est aisé de voir, par tout ce que je viens de dire, que l'ouvrage de Godwin est loin d'être un bon ouvrage ; mais il invite le lecteur attentif à penser par lui-même, et il le dispose à juger toutes les doctrines et toutes les institutions, avec impartialité et indépendance.

J'ajouterai que jamais auteur ne fut plus que Godwin ennemi des révolutions, n'en fit une peinture plus effrayante, ne redouta plus les maux de l'anarchie, ne recommanda plus vivement aux hommes d'attendre tout des efforts de la raison, ne leur répéta de plus de manières que la violence qui veut devancer la conviction n'est qu'un fléau, et que la conviction rend la violence inutile. Godwin est un ami zélé de la liberté ; mais il l'est aussi de la paix. Il est le défenseur quelquefois exagéré de l'égalité ; mais il est l'adversaire non moins courageux de toute innovation tumultueuse et même de toute amélioration précipitée. Il pousse presqu'au scrupule la tolérance pour toutes les opinions opposées aux siennes, les ménagemens pour les institutions contre lesquelles l'unanimité de l'association ne se serait pas prononcée,

l'intérêt pour les classes privilégiées, où l'on eût trouvé, dit-il, si on ne les avait pas blessées et proscrites, plus d'un partisan des lumières et d'un ami de l'humanité. C'est toujours aux apôtres immodérés des révolutions qu'il s'en prend des obstacles que la liberté rencontre. C'est leur impatience, leur intolérance, leur esprit persécuteur qu'il accuse. On s'aperçoit en le lisant, que, lorsqu'il écrivait, ceux qu'il censure étaient les plus forts, et il ne prévoyait pas qu'un jour, plus d'un opprimé dont il plaidait la cause, serait l'émule des oppresseurs.

Un écrivain français qui mériterait une réputation plus étendue que celle dont il jouit, M. Salaville, nous a donné, il y a plusieurs années, dans un ouvrage sur l'*homme de la société*, une analyse des principes de Godwin sur les lois positives. Malheureusement, cette analyse est précédée d'un système métaphysique sur la nature de l'homme, système dont l'ensemble est abstrait, dont plusieurs parties sont douteuses, et qui nuit aux vérités évidentes que l'auteur avait puisées dans Godwin, ou que la lecture de Godwin lui avait suggérées. Mais dans les trois chapitres de son livre, qui contiennent cette analyse, il a fait entrer une foule de considérations originales et de développemens qui lui appartiennent, et qui font de ces trois chapitres une production très-recommandable par la clarté du style, la liaison des idées, et la nouveauté des aperçus.

A une époque où l'état de la France était très-différent de celui dans lequel elle se trouve aujourd'hui, j'avais entrepris la traduction de la *Justice politique* de Godwin. En me livrant à ce travail, j'avais un but que je croyais utile. Dans un moment où des hommes dont

il serait déplacé maintenant de censurer les intentions, puisqu'ils ne sont plus dans la puissance, mais dont assurément les mesures n'étaient pas bien réfléchies, jetaient de la défaveur sur les principes de la liberté, en exerçant, au nom de ces principes, beaucoup de vexations tyranniques, je voulais prouver que ce n'était pas à la liberté même qu'il fallait reprocher cette tyrannie. J'avais en conséquence choisi un écrivain assez exagéré dans ses opinions, mais ennemi néanmoins de tout système de violence et de toute mesure persécutrice. Sa désapprobation sur ce point me paraissait acquérir plus de poids par l'exagération même dont il n'avait pas su se préserver à d'autres égards. Ceux dont l'administration se serait trouvée indirectement critiquée dans son ouvrage, n'auraient pu repousser ses attaques comme partant d'un homme attaché à des préjugés anciens, ou indifférent à l'affranchissement de l'espèce humaine, et les réclamations de Godwin en faveur de l'humanité et de la justice, contre l'arbitraire et les proscriptions, auraient eu d'autant plus de force, que ses intentions n'étaient pas méconnaissables, puisque l'on n'aurait pu révoquer en doute son amour ardent, quelquefois inconsidéré pour la liberté.

Les temps sont changés : la disposition des esprits n'est plus la même. Ce que l'on remarquerait aujourd'hui dans *la Justice politique*, ce ne serait point la réprobation prononcée contre des excès qu'on ne commet plus au nom de la liberté des peuples ; ce seraient les inconséquences de l'auteur anglais dans d'autres parties de son système, et un certain nombre d'opinions anti-sociales, que je m'étais proposé de réfuter, mais dont on saurait plus adroitement développer le danger, sans faire entrer la réfutation en ligne de compte.

J'ai donc renoncé à publier cette traduction. Je ne crois nullement que les paradoxes de Godwin eussent été dangereux, dans le sens qu'on attribue à ce mot; ils n'auraient ni séduit, ni convaincu le lecteur : mais j'ai craint de fournir des armes spécieuses à l'avilissante doctrine de ces sophistes, dont la vocation déplorable est de décréditer par tous les moyens, tous les écrits qui tendent à donner à l'esprit de l'indépendance, à l'âme de l'élévation, et à montrer à l'espèce humaine les titres de sa noblesse et les bases de son bonheur. Lorsqu'un auteur imprudent enveloppe dans ses confus anathèmes, et les abus des institutions despotiques, et les droits sacrés de la propriété, n'entendez-vous pas mille voix intéressées qui s'empressent de consacrer cette réunion contre nature, heureuses d'avoir à défendre à la fois ce qui est nuisible et ce qui est nécessaire, ce qu'on ne peut trop complétement détruire, et ce qu'on ne saurait assez respecter? Je n'ai pas voulu leur donner ce facile triomphe.

B. DE CONSTANT.

CORRESPONDANCE.

L'Ermite de Russie à celui de la Guyanne (1).

Je ne m'attendais pas, cher et bon confrère, que les rêveries de nos ancêtres dussent se renouveler de nos jours. J'en parlais même avec un *franc parleur* de mon pays, lorsqu'un tiers (grand frondeur d'opinions qui ne

(1) Cette lettre a été insérée dans l'*Observateur impartial de Pétersbourg*.

sont pas les siennes) me présenta un joli petit livret renfermé dans un étui couleur de rose. Je l'ouvris au hazard et trouvai que le luxe typographique y répondait parfaitement au brillant extérieur : beau papier, beaux caractères, belles gravures, dans le genre de celles qui ornent votre édition...... : restait à comparer le contenu des deux ouvrages? — Le *Mérite des Femmes*, pour titre du livre, élevait déjà une prévention favorable à l'auteur. Lisons pourtant avant de juger; écoutons l'auteur avant de le condamner ou de l'absoudre.

Après quelques lieux communs, tirés d'annales obscures, l'auteur du *Nouveau Mérite des Femmes* s'écrie (1) : « Les Russes et les Anglais sont aujourd'hui les » peuples d'Europe qui asservissent le plus les femmes. » — Tout le monde connaît la douceur, la simplicité » des Anglaises : aux clôtures, aux gardiens près, elles » jouissent d'une liberté aussi grande qu'en Turquie : les » femmes russes presque aussi jolies, sont soumises, sé» dentaires et bonnes mères de famille. Il est malheu» reux qu'une querelle de ménage, en Russie, finisse » toujours par des coups; les dames se laissent battre » avec un patience admirable ! il leur semble qu'il est » dans l'ordre de la nature que les choses se passent » ainsi; et les maris, de leur côté, trouvent peut-être » aussi naturel de les laisser dans les pleurs, couvertes » de meurtrissures, de contusions, pour aller tranquil» lement boire ou dormir; aussi l'on assure que les » dames se vengent en Russie, comme les femmes des » autres nations. Elles aiment, du reste, le jeu, le » luxe, la parure, et sont très-superstitieuses». — Voilà, certes, une description digne, à quelque chose près, de figurer dans le voyage d'un nouveau *Gulliver* !..... Si le PETIT AUTEUR du *Petit Panorama* discutait ainsi sur l'intérieur de l'Afrique, dont nous n'avons (par parenthèse) que des notions vagues, je lui pardonnerais volontiers sa crasse ignorance; mais parler ainsi d'un pays plus que jamais en relation avec la patrie de l'écrivain, voilà ce qui ne se conçoit pas.

Il est assez singulier de voir un *ermite hyperboréen*,

---

(1) Pag. 9, lig. 4 et suiv., à l'article introduction, *Petit Panorama*.

devenu l'avocat des dames de son pays et plaidant leur cause au tribunal de la raison et à celui de l'*Ermite de la Guyanne!* contre qui encore? contre l'auteur du *Mérite des Femmes*!!!! — Il en est pourtant ainsi : tout en plaidant la cause de mes compatriotes persifflées par l'ignorance et la prévention, je plaide la cause de la justice et celle de la vérité.

C'est par le témoignage des Français, résidans à Saint-Pétersbourg et en d'autres lieux de mon pays; c'est par l'aveu de ceux des Parisiens mêmes, qui ont reçu l'hospitalité au sein de ma patrie, que je prétends confondre l'iniquité d'un auteur ignare ou malveillant. — On peut déraisonner dans le fond de son cabinet; mais imprimer des absurdités, en les donnant pour des faits certains; mais les publier avec le ton de la vérité et sous le masque de la bienveillance, voilà de ces actions basses et d'autant plus honteuses pour l'humanité, qu'elles outragent toute une nation civilisée, éclairée et hospitalière. — Etranger à la langue dans laquelle je suis obligé de m'énoncer, je pourrai peut-être me tromper d'expression; mais j'ose croire que mon cher confrère m'entendra, parce qu'il voudra bien m'entendre, et me pardonnera les fautes du style en faveur de la vérité. Le PETIT AUTEUR du *Petit Panorama* vante d'abord les vertus des femmes russes, et le moment d'après il les tourne en ridicule; il en fait alternativement de patientes odalisques et de galantes européennes; il les nomme d'abord *bonnes mères de famille* pour nous dire ensuite qu'elles aiment, avant tout, le jeu, le luxe, la parure; et toutes ces contradictions dans l'espace d'une demi-page in-dix-huit! — Avouez, cher ermite, que ce n'est point là manière de raisonner de vos deux prédécesseurs, ni la vôtre! c'est peut-être celle qu'emploient les grands *faiseurs* de *Petits Almanachs*, si joliment décrits dans un de vos dicours hebdomadaires. — Que dit-il et que ne dit-il pas, ce cher auteur du NOUVEAU (1) *Mérite des Femmes*, au sujet de nos maris russes! Est-ce par oui-dire qu'il en parle? est-ce par sa

(1) J'ajoute toujours mon épithète pour distinguer le NOUVEAU *Mérite des Femmes* de celui que Legouvé nous a décrit en si jolis vers.

propre expérience? .... Dans les deux cas, je voudrais bien lui faire une question : de quels maris s'agit-il dans sa diatribe? parle-t-il du *rebut de la populace*? il est à peu près le même partout, ivrogne, brutal et mal élevé..... Si l'auteur n'a connu que les maris battant leurs femmes et s'enivrant dans les cabarets, je lui en fais mon compliment; sa société a dû être bien choisie! Certainement il n'a pas voulu parler des classes supérieures de la nation russe, je crois, sans vanité, que les officiers de nos troupes occupant une partie de la France; les seigneurs qui ont suivi notre auguste souverain, lors de son entrée à Paris, ont dû vous donner une idée toute contraire. A quels autres titres qu'à ceux de notre urbanité, de notre galanterie même, nous avez-vous donné le surnom de *Français du Nord?*.... S'il est ainsi, le libelle de l'auteur ne s'adresse-t-il pas à vous comme à nous?......... Défendez donc vos compatriotes tout en défendant les miens. Vengez l'honneur de nos dames, en vengeant l'outrage de la vérité, et rendant hommage à qui il est dû, justifiez l'estime particulière que vous avez inspirée toujours à votre confrère et à votre admirateur.

Saint-Pétersbourg, le 24 janvier 1817.

Signé L'ERMITE DE RUSSIE

RÉPONSE.

Mon très-aimable confrère,

Je n'ai reçu qu'au bout de trois mois la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et dans laquelle vous attaquez avec beaucoup d'avantage l'auteur d'un nouveau *Mérite des Femmes*, où l'on paraît méconnaître celles de votre pays. Je n'ai point lu ce livret *couleur de rose* qui vous donne tant d'humeur, et j'ignore conséquemment jusqu'à quel point vos plaintes sont fondées; ce n'est donc qu'en thèse générale que je m'élève contre cette légèreté impertinente avec laquelle certains écrivains prononcent sur tout un peuple, dont ils portent le plus souvent, sur la foi d'autrui, des jugemens aussi injustes que ridicules. Quelle nation a plus que la nôtre à se plaindre de ces burlesques arrêts! quelle autre a vu payer

de plus de calomnies, de plus d'injures, l'hospitalité qu'elle exerce avec tant de grâce envers les étrangers? n'a-t-on pas vu le dramaturge Kotzbuë, déclarer à la face de l'Europe, que Paris (où il a passé quinze jours dans une mauvaise auberge), est la ville du monde où les femmes des hautes classes de la société (qu'il n'a pu voir que chez une actrice) sont les plus *futiles* et les plus *galantes* (j'adoucis ses expressions un peu trop tudesques).

Ne pourrai-je pas vous citer vingt autres écrivailleurs ambulans, d'outre-Rhin et d'outre-mer, qui, dans leur *voyage en France*, dans leur *séjour à Paris*, dans leurs *lettres écrites des bords de la Seine, de la Loire, de la Durance*, se sont plus à tracer avec le même esprit, avec la même équité, des portraits de femmes et de mœurs françaises, dont il est aisé de voir où ils ont pris les modèles? Ces observations de cabaret me font souvenir qu'il y a quelques mois, je présentai chez une des femmes les plus aimables de Paris, un docteur allemand que la maîtresse de la maison invita à dîner pour le lendemain et plaça près d'elle à table; le dîner fini, cette dame me prit à part et me signifia que mon docteur était un impertinent, et, qu'à compter de ce jour, sa porte lui serait fermée. J'insistai pour connaître la cause d'une pareille résolution : « Croiriez-vous (me dit-elle, moitié en riant, moitié en colère) que ce ridicule personnage s'est avisé, pendant le repas, de me presser le pied, en jetant sur moi, à la dérobée, les regards le plus comiquement langoureux que j'aie rencontrés de ma vie : cet homme est un fou ou un fat imbécille; ne me le ramenez plus. » En sortant avec mon homme, je m'acquittai, le plus honnêtement qu'il me fut possible, de la commission que j'avais reçue pour lui. « Que voulez-vous, me répondit-il, j'ai lu dans tous les écrits de nos voyageurs, qu'à moins de vouloir passer pour un sot, on ne peut rester un quart-d'heure auprès d'une jolie femme française sans lui faire une déclaration. »

J'ai beaucoup ri de la bonhomie de mon docteur allemand; riez aussi, mon confrère hyperboréen, de nos faiseurs d'almanachs, et, sans vous fâcher, contentez-vous de ne pas prendre des leurs.

Je n'ai point voyagé en Russie, je n'ai connu vos com-

patriotes que dans la capitale de la France (ce qui n'était point une recommandation à mes yeux, je vous l'avoue bien franchement), je n'en suis pas moins prêt à convenir que leur présence a réformé en grande partie mes idées sur la nation russe, et que, s'il est permis, en pareil cas, de raisonner par analogie, on doit croire que les fils puînés de la civilisation européenne n'ont désormais rien à envier à leurs aînés. J'ai rencontré plusieurs de vos compatriotes dans les cercles de Paris, où se trouvaient rassemblés les hommes les plus marquans de l'Europe, et je ne les ai vus inférieurs à personne; il en est même quelques-uns parmi lesquels je pourrais nommer les comtes W.... Oz...., le prince G...., MM. Th...., Star.... qui m'ont paru réunir au degré le plus éminent les qualités de l'esprit, la grâce des manières, la noblesse du caractère et l'élévation des sentimens.

J'ai eu moins d'occasion de rendre justice au mérite des femmes de votre pays; mais dans le très-petit nombre de celles que j'ai eu l'honneur de connaître, aucune ne m'a paru douée de cette *admirable patience à se laisser battre par leurs époux*, dont parle l'auteur du *Petit Panorama*; quant à leur fidélité, j'aime mieux en croire leurs maris qui s'en louent que les écrivains qui en doutent.

Agréez, mon cher confrère des bords de la Newa, l'assurance, etc.

Aux rédacteurs du Mercure de France.

MESSIEURS,

Panis et circenses est le cri des Français, comme il était autrefois celui des Romains. Vous avez donc raison de nous parler souvent de mœurs, de spectacles et de politique qui sont autant de comédies, mais vous avez tort de ne rien dire de l'agriculture; car avant d'observer, d'accuser ou de tromper les hommes, il est bon de songer à les nourrir. Ce petit reproche que je me permets de vous faire, a pour objet le silence que vous avez gardé sur la séance publique de la société royale d'agriculture, tenue au département le 13 de

ce mois, laquelle a pourtant offert un spectacle du plus grand intérêt à l'immense concours d'amateurs qui s'y étaient rendus. J'y étais allé pour m'instruire de l'état actuel de l'agriculture française, et des ressources qu'elle peut opposer aux suites fâcheuses de l'intempérie de l'année 1816. Mon attente a été remplie au-delà de mes espérances, et de plus j'ai été vivement ému de quelques épisodes particuliers de cette séance universelle, sur lesquels je n'avais pas compté. Si je ne savais que je m'adresse aussi à des académiciens, j'ajouterais que je n'ai rien vu de pareil dans aucune séance académique.

Le mémoire le plus important était une notice biographique sur M. le baron Lézai-Marnésia, mort préfet du Bas-Rhin. M. de Lézai-Marnésia avait tant de zèle, a fait tant de bien, a poussé si loin l'art difficile d'administrer, que ses succès en ce genre sont véritablement incroyables, et que son histoire, bien que très-fidèle, pourrait passer pour un roman philantropique, dont la scène serait placée dans l'Utopie; malheureusement M. le baron de La Doucette, auteur de cette excellente notice, n'a pas la voix assez forte pour une grande salle, et peu de personnes ont été à portée de le bien entendre.

Depuis long-temps l'agriculture réclame des moyens d'élever les eaux pour les distribuer à volonté partout où elles peuvent répandre la vie et l'abondance. M. de Perthuis, ancien officier au corps royal du Génie, a fait un rapport savant sur le *Noria*, exécuté, il y a trente-six ans, à Vitry, par feu M. Millon, conseiller au Châtelet, et sur une double pompe très-ingénieuse, présentée par M. Arnollet, ingénieur au corps royal des Ponts-et-Chaussées dans le département de la Côte-d'Or. Cette pompe, qui a valu à son auteur un prix de deux mille fr., pourra servir aussi contre les incendies. Cet objet d'un intérêt majeur a excité l'attention générale.

Toutes les parties de l'agriculture, les bois, la vigne, les terres labourables, la médecine vétérinaire, le soin des bestiaux, et surtout le produit miraculeux des pommes de terre ont reçu dans cette séance des encouragemens, des médailles d'or; et la remise de ces prix à ceux qui les avaient obtenus, s'est faite solennellement,

et séance tenante, par M. le comte François de Neufchâteau, président de cette société, qu'il a ressuscitée, il y a dix-huit ans, et qu'il a soutenue à travers tant de dégoûts et de tempêtes.

Chaque rapport fut suivi d'un discours improvisé, où l'honorable président rappela avec autant de précision que d'éloquence l'objet particulier de l'encouragement et les divers mérites de celui ou de ceux auxquels il avait été décerné : M. le président prit ainsi la parole jusqu'à douze fois, au milieu des plus vifs applaudissemens du public, étonné qu'un membre de l'Académie française se montrât un des hommes les plus savans de l'Europe, dans la science des Parmentier et des Fellenberg : je vous citerai de mémoire, quelques traits de ses discours qui m'ont le plus frappé.

Après le rapport sur la médaille d'or obtenue par M. Fessart, cultivateur à la ferme de la Ménagerie, à Versailles, pour avoir cultivé, en 1816, quarante-cinq hectares (cent trente-trois arpens) de pommes de terre : M. François de Neufchâteau a fait sentir l'importance d'un tel exemple : « Quel triomphe (a-t-il dit), cette séance offrirait à notre illustre Parmentier, s'il vivait, et s'il pouvait être témoin du succès de sa plante chérie ; de cette plante au nom de laquelle il a comme enchaîné le sien : il y a cinquante ans qu'on n'aurait pas trouvé dans tous les marchés de Paris, dix boisseaux de pommes de terre ; aujourd'hui la halle en est garnie ; aujourd'hui, un cultivateur présent à cette mémorable séance, en fournit à lui seul plus de cent mille décalitres. »

Un objet d'une haute importance pour tous les vignobles, c'est le succès avec lequel M. Lambry, cultivateur à Mandres, près de Brunoy, a pratiqué en grand, depuis plusieurs années, la méthode de l'*incision annulaire* de l'écorce de la vigne, à l'effet de prévenir sa *coulure*, et d'accélérer la maturité du raisin : en remettant à M. Lambry la médaille d'or par laquelle la Société royale a cru devoir récompenser cette heureuse pratique, M. le président a développé et commenté brièvement ce passage de Voltaire :

« Les bonnes expériences de physique sont celles de » la culture des terres. »

Je voudrais surtout pouvoir vous rapporter avec exac-

titude, et dans leur touchante et noble simplicité, les paroles adressées par M. le comte François de Neufchateau, à *J.-J. Sommessous*, berger en chef du troupeau de mérinos de l'établissement de St.-Cloud, appartenant à M. Morel de Vindé, pair de France, en présentant à ce berger la médaille que la société lui a décernée comme récompense de l'intelligence, du zèle et de l'excellente conduite avec lesquels il dirige ce troupeau, et spécialement pour le moyen ingénieux employé par lui à la guérison du chancre de la bouche, dans le mouton : je crois du moins avoir retenu la substance de ce discours.

« Brave homme (a dit le président), la profession de berger fut celle des premiers hommes, ce fut le métier des patriarches ; il faut donc l'honorer, comme eux, par une conduite exemplaire. Vous avez un excellent maître ; vous le servez avec zèle ; la société royale a su qu'aux qualités de votre profession vous joignez les bonnes mœurs qui sont l'ornement nécessaire de tous les états de la vie. Jugez du prix qu'elle y attache par la distinction dont vous êtes l'objet, dans cette assemblée illustre. La société voudrait que tous les bergers de la France pussent être témoins de la justice qu'obtient *J.-J. Sommessous*, et se pénétrer des motifs qui nous portent à vous la rendre.

« Recevez, brave homme, attachez sur votre poitrine, cette médaille, conservez-la sans tache, et transmettez-la à vos enfans comme un trésor de famille. »

Il est difficile de rendre l'impression que ce peu de mots prononcés avec une sensibilité profonde a faite sur le public qui les a accueillis avec des acclamations unanimes et redoublées.

A la fin de la séance on a distribué les programmes imprimés où se trouve l'annonce des sujets de prix proposés d'avance à la société pour être décernés par elle en 1818, 1819 et 1820. On peut se procurer gratuitement ce programme que je joins à ma lettre, chez madame *Huzard*, *née Vallat*, Imprimeur-Libraire de la société, rue de l'Eperon-St.-André-des-Arcs, n°. 7. Il est à désirer que ce programme, fait pour exciter l'émulation des amis de l'agriculture, soit généralement connu. . . . . :

J. GEORGIPHILE.

POLITIQUE.

EXTÉRIEUR.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Nous avons lu les papiers publics et des lettres particulières de *Buenos-Aires* dont la date la plus récente est du 28 novembre dernier. Voici les noms que prennent les différens journaux :

« *Les amis de la patrie*, *l'Indépendant*, *l'Observateur américain*, *le Rédacteur du congrès national des Provinces-Unies de Rio de la Plata*, *la Chronique argentine*, *la Gazette officielle de Buenos-Aires*. »

Tandis que l'Europe jouit du bienfait de la paix générale, ne dédaignons pas de jeter un regard sur ces pays infortunés qui éprouvent le contre-coup de nos discordes passées. Nous nous bornerons à donner quelques renseignements positifs sur l'état des provinces du Rio de la Plata, où l'insurrection revêtue de formes plus légales n'a point encore eu l'occasion d'opposer une résistance armée à l'autorité du souverain qu'elle a cessé de reconnaître. Nous nous garderons sur-tout d'exprimer notre vœu sur l'issue de cette lutte, il ne s'agit ici que de satisfaire la juste curiosité de nos lecteurs sur des événemens que les gazettes ordinaires ne font nullement connaître, quoique elles ne cessent d'en parler.

« Depuis la journée du 25 mai 1810, qui suit l'époque glorieuse de notre indépendance, (dit *l'Observateur américain*, du lundi 19 août de l'année passée) on n'a d'autre volonté que celle de l'indépendance, d'autre but que celui de secouer un joug imposé par la force depuis plus de trois siècles. Mais les opinions relatives à la forme du gouvernement qu'il convenait de substituer à l'ancien, n'ont pas été libres. Elles ont varié

suivant les circonstances, suivant les gouvernemens qui se sont succédés tour-à-tour, et les partis qui nous ont successivement dominés.

« Pour notre malheur, les premiers avis donnés au peuple sur ses droits, lui firent croire qu'il n'y avait point de milieu entre le despotisme et la démagogie. Cette erreur déplorable autorisée par un gouvernement inepte, admise par une multitude insensée, fut convertie en dogme politique. Comment eut-il été possible de chercher à combattre cette erreur, sans s'exposer aux anathèmes de l'ignorance? A une certaine époque, celui qui ne prêchait point les principes rigoureux d'un Spartiate, était déclaré l'ennemi de la patrie; et bientôt il fallut souscrire, applaudir même à la plus affreuse tyrannie. Ainsi nos gouvernemens éphemères n'ont été qu'un absurde mélange des formes de divers gouvernemens opposés; aucun système complet n'a été suivi. Le peuple n'a eu ni les moyens, ni la liberté nécessaires pour rectifier ses idées : livré chaque jour à de nouveaux égaremens, il a fini par tomber dans une épouvantable anarchie.

« Dans cette crise terrible, la providence qui veille sur l'Amérique semble s'être appliquée à nous ramener dans la bonne voie.

« Vous venez d'établir un congrès général qui vous représente. Ce congrès nommé par le libre concours de tous les vœux, travaille à l'organisation politique qui doit assurer la conservation de l'Etat. Cette auguste assemblée a proclamé votre indépendance. Elle réglera bientôt la forme de gouvernement sous laquelle nous devons vivre; mais ce grand édifice ne peut être bâti que sur un terrein disposé pour le recevoir. Dépouillons-nous de toutes les erreurs, de tous les préjugés qu'a introduits parmi nous l'esprit de nouveauté. Elevons-nous au-dessus des considérations particulières, au-dessus de nos malheurs mêmes. Méfions nous également et de ceux qui nous ont opprimés, et de ceux qui nous ont trompés. Attendons avec confiance les paroles sacrées de l'oracle qui va prononcer sur notre sort et sur celui de notre postérité! »

Après avoir éprouvé toutes les convulsions qu'une révolution inattendue ne pouvait manquer de produire au milieu d'un peuple tel que les colons de l'Amérique-

Espagnole, après de longues disputes sur la désignation d'un centre commun où siégerait l'assemblée des représentans de ce nouvel empire, la ville de St.-Michel de Tucuman a fixé tous les suffrages. *Buenos-Aires* a renoncé aux droits que semblait lui donner le double avantage de la richesse et de la population. Sa rivale est heureusement située au centre de ces vastes pays appelés à former la *confédération*, et dans lesquels toutefois l'autorité du congrès est encore loin d'être complettement reconnue. Beaucoup de provinces ont envoyé leurs députés à St.-Michel de Tucuman. Voici les pouvoirs qui leur ont été donnés.

« En cette ville de la Sainte-Trinité, port de Sainte-Marie de Buenos-Aires, le 12 septembre 1815, sont comparus dans la salle capitulaire de la municipalité (ayuntamiento) les citoyens électeurs, (ici les noms) lesquels ont déclaré : qu'ayant été nommés en cette qualité par cette ville et province, avec les formalités prescrites par le *statut provisoire*, ainsi qu'il conste des lettres de créances et autres titres originaux annexés aux registres des délibérations, dans leur séance précédente tenue le 21 du mois dernier, dans cette même salle capitulaire, ils procédèrent à l'élection des députés qui, au nom et représentation de ladite ville et province, doivent assister au congrès général de St.-Michel de Tucuman, et leur choix ayant désigné MM. (ici les noms) comme il résulte du procès-verbal dressé à cet effet, signé de tous les électeurs, et légalisé par moi soussigné notaire de la municipalité; afin que le vœu du peuple soit rempli, au nom de la ville et province, ils confèrent auxdits députés élus, leurs pouvoirs généraux collectivement, et à chacun d'eux en particulier, en vertu desquels, concurremment avec les autres députés des villes et provinces, ils puissent déterminer le lieu de leurs séances et aviser aux moyens de fixer le sort de l'Etat, en formant et publiant la constitution qu'il doit avoir; sous la condition expresse que les susdits députés ne s'ocuperont d'aucun autre objet capable de les distraire du but de leur mission et n'interviendront dans aucune affaire particulière dont la discussion retarderait l'accomplissement de l'œuvre importante dont ils sont spécialement chargés et pour laquelle ils sont exclu-

sivement autorisés, sans autre restriction que le délai d'une année, à compter du jour de la première séance du congrès; après lequel terme, leurs pouvoirs seront prorogés, s'il y a lieu, et lesdits députés tenus d'en prévenir le gouvernement, afin qu'il prenne à cet égard les mesures nécessaires. Ainsi l'ont dit et signé les sudits électeurs, certifié et attesté par nous notaire soussigné. (suivent les signatures.) »

Instructions données par la junte électorale.

« La *junte* a mis toute sa confiance dans le patriotisme, les lumières et les bonnes intentions qui caractérisent ses députés au congrès général; elle croirait cependant ne pas avoir rempli tous ses devoirs, ni justifié la confiance de ses concitoyens, si, en conservant en leur nom, des pouvoirs généraux aux susdits députés, elle ne leur indiquait la ligne dont ils ne doivent point s'écarter, et ne leur recommandait avant tout de s'attacher exclusivement à ce qui peut assurer les droits et le bonheur du peuple.

» 1°. Le premier devoir des députés sera d'employer tous leurs efforts pour assurer l'*indivisibilité* de l'état, et pour que, dans la constitution, les trois *pouvoirs législatif*, *exécutif* et *judiciaire* soient clairement fixés et séparés; de sorte que les attributions des uns et des autres ne soient jamais confondues.

» 2°. Que l'exercice de la souveraineté du peuple soit assuré dans tous les cas où elle peut être raisonnablement exercée par le peuple même : c'est-à-dire, 1°. en lui conservant le pouvoir judiciaire, ou le droit de jugement par jurés, afin que, dans aucune circonstance, un citoyen ne puisse être exilé, ni maltraité dans sa personne ou ses biens, si ce n'est en vertu de jugement rendu par ses pairs. 2°. La *Censure*, qui consiste dans la liberté de la presse. 3°. Le droit de pétition dont chacun doit jouir. 4°. Celui de résister à toute autorité qui dépasserait les limites fixées par la constitution.

3°. Le peuple ne pouvant exercer par lui-même le pouvoir de faire des lois, de les interpréter, suspendre ou abroger, il est indispensable que cette faculté soit déléguée par lui à des représentans qu'il choisira, après

l'établissement de la constitution, dans les formes prescrites; les électeurs croient devoir, attendu l'importance de cet objet, engager les députés à subdiviser l'assemblée législative, en plusieurs sections ou comités distincts et indépendans l'un de l'autre, afin qu'une juste émulation les fasse concourir chacun de son côté, au succès des différentes opérations dont ils seront chargés.

» 4°. Après cette subdivision en comités, la junte électorale désire que ses députés demandent que le comité le plus *populaire* ait l'*initiative* au sujet des contributions, emprunts et autres ressources dont le pouvoir exécutif aura besoin. Elle pense d'ailleurs que ces mesures financières ne doivent être autorisées que pour le terme le plus court, et que, dans tous les cas, elles ne puissent avoir lieu qu'en vertu de l'assentiment général de toutes les sections, ou comités réunis

» 5°. Quelle que soit la constitution de l'état, elle ne sera point exempte d'abus. La junte engage ses députés à veiller à ce qu'il soit déclaré dans la constitution même, qu'après l'expiration d'un terme assigné à la durée du pouvoir exécutif, il y aura quelques jours de *vacance* ou de non-existence de ce pouvoir, afin que, dans l'intervalle, le pouvoir législatif s'occupe librement de la réforme de ces abus, et la nouvelle élection d'un pouvoir exécutif n'aura lieu qu'après que ce travail serait achevé.

» 6°. La raison dit et l'expérience prouve que le pouvoir exécutif ne peut être confié à plusieurs personnes en même temps; les députés sont spécialement invités à demander que ce pouvoir important reste dans les mains d'un seul homme.

» 7°. Malgré le zèle et l'amour du bien public qui animent les députés de toutes les provinces, il est encore à craindre que l'ouvrage de la constitution ne soit point parfait, et que l'expérience n'en fasse connaître successivement les défauts qu'il sera convenable de corriger ou de modifier. La junte invite ses députés à demander que l'acte constitutionnel détermine l'époque où les modifications pourront avoir lieu. Il semble qu'après deux renouvellemens complets du corps législatif, l'opinion serait suffisamment éclairée, et les réformes ne présenteraient plus d'inconvénient.

» Enfin la junte électorale espère que les députés de la province de Buenos-Aires défendront au congrès général les intérêts de leurs commettans, et feront valoir avec énergie les droits que donnent à ceux-ci les héroïques sacrifices que la province a faits en faveur de la liberté de toutes celles qui composent l'union, autant que ces droits ne seraient pas incompatibles avec le bien général de l'état. »

Buenos-Aires, le 12 septembre 1815. *(Suivent les signatures.)*

La première résolution du congrès a été de proclamer l'*indépendance*.

Acte d'indépendance des Provinces-Unies de l'Amérique-Sud.

Nous, les représentans des Provinces-Unies de l'Amérique-Sud, réunis en congrès-général, invoquant le Dieu qui préside à l'univers, au nom et par l'autorité du peuple que nous représentons, et proclamant à la face du ciel, des nations, et de tous les habitans du globe la justice de notre cause; nous déclarons solennellement que la volonté unanime et constante de ces provinces est de rompre les liens qui nous unissaient aux rois d'Espagne, de rentrer dans les droits dont nous fûmes privés, et de prendre le haut caractère de nation libre et indépendante du roi Ferdinand VII, de ses successeurs, et de la métropole : en conséquence, ces provinces demeurent par le droit et le fait, investies du pouvoir de se donner telle forme de gouvernement qu'elles jugeront convenable, d'après les lois de la justice, et la circonstance où elles se trouvent. Toutes, et chacune en particulier, publient, déclarent, ratifient cette expression de leur volonté, et s'obligent par tous les moyens qui sont en leur pouvoir à soutenir la présente détermination, et sacrifier, s'il le faut, pour l'exécuter, leur fortune, leur crédit, et leur propre existence. Que cette résolution soit communiquée à toutes les autorités; qu'en témoignage de déférence pour les autres nations, un manifeste solennel fasse connaître les graves motifs qui l'ont dictée. La présente déclaration a été rendue dans la salle de nos séances, signée de notre main, scellée du sceau du congrès, et contresignée par les députés secrétaires.

......	François de la Prida,	député	de San-Juan, *président*.
	Boedo, ...	*Id*....	de Salta, *vice-président*.
Docteurs,	Saenz, ...	*Id*....	de Buenos-Aires.
Id....	D'Arréguiera, ...	*Id*....	*Id*.
	Rodriguez, ...	*Id*. ..	*Id*.
Id....	Medrano, ...		*Id*.
Id....	Azevedo, ...	*Id*....	de Catamarca.
Id....	Gorriti, ...	*Id*....	de Satla.
Id....	Melo,, ...	*Id*....	de Chichas.
Id....	Bustamante, ...	*Id*....	de Jujuy.
	Vulnes, ...	*Id*....	de Cordoba.
	Godoy-Cruz, ...	*Id*....	de Mendoza.
Id....	Araoz, ...	*Id*....	de Tucuman.
Id,...	Gazcon, ...	*Id*....	de Buenos-Aires.
	Uriarte, ...	*Id*....	de Santiago del Estero.
	Gallo, ...	*Id*.	
	Rivera, ...	*Id*....	de Mizque.
Id....	Soria, ...	*Id*....	de Charcas.
Id....	Malavia, ...		*Id*.
Id....	Castro-Barros, ...	*Id*....	de Cordoba.
Id....	Colombus, ...	*Id*....	de Catamarca.
Id....	Jamez, ...	*Id*....	de Tucuman.
	Le père Juste de St.-Martin		de Oro, député de San-Juan.
	Cabura, ...	*Id*....	de Cordoba.
Id....	Maza, ...	*Id*....	de Mendoza.
	Anchareno, ...	*Id*....	de Buenos-Aires.
	Serrano, ...	.....	de Charcas.
	Passo, ...	*Id*....	de Buenos-Aires.

Pour copie conforme,

Docteur SERRANO, *secrétaire*.

Formule du serment que doivent prêter tous les habitans des Provinces-Unies.

Vous jurez à Dieu, Notre-Seigneur sur cette croix, de soutenir et défendre la liberté des Provinces-Unies de l'Amérique sud et leur indépendance du roi d'Espagne, Ferdinand VII, de ses successeurs, de la métropole et de toute autre domination étrangère. Vous jurez à Dieu, et promettez à la patrie de soutenir ses droits, même au péril de la vie, de la fortune et de la réputation. — Oui, je le jure. — Si vous tenez votre serment, que Dieu vous soit en aide! et sinon, que Dieu et la patrie vous en demandent compte!

Pour copie conforme,

Docteur SERRANO.

Les autorités civiles, militaires, ecclésiastiques ont

juré obéissance et fidélité. L'acte de l'indépendance a été proclamé avec beaucoup d'appareil dans la ville de Buenos-Aires, le 15 septembre dernier. Les réjouissances publiques ont duré trois jours.

Le congrès a nommé un directeur-général suprême chargé du pouvoir exécutif. Ce grand dignitaire doit se démettre sur-le-champ de ses fonctions s'il en est requis par l'autorité législative. Le choix est tombé sur le colonel don Juan Martin DE PUEYERREDON.

Différens généraux commandant les forces du gouvernement.

Don Antoine Gonzalez-Balearce, *ex-directeur-général provisoire de Buenos-Aires*, qui a donné sa démission de cet emploi, en apprenant la nomination de Pueyerredon. Il est brigadier des armées.

Don Miguel Belgrano, *général en chef de l'armée auxiliaire du Pérou, brigadier des armées.*

Don Joseph de San-Martin, *brigadier des armées, général en chef de celle des Andes.*

Le brigadier Don Michel-Stanislas Soler, *chef de l'état-major-général de la même armée.*

Pueyerredon a été élu le 3 mai de l'année dernière.

Un tribunal supérieur veille à l'administration de la justice.

Don Joseph Lanz (1) est directeur-général des écoles militaires.

Une promotion nombreuse vient d'être faite dans l'armée.

Les discussions du congrès roulent en ce moment sur la forme de gouvernement qui doit être adoptée. Les uns veulent un système fédératif comme celui des États-Unis de l'Amérique. Mais quelques députés marquans demandent une monarchie tempérée ou constitutionnelle. Ceux-ci réclament les droits antiques de la famille des *Incas*, dont ils assurent qu'il existe des descendans légitimes. Ils proposent en même temps de rétablir le siége de l'empire péruvien dans la ville de Cuzco, qui fut la capitale de la monarchie détruite par les Espagnols. Les journaux soutiennent cette dernière opinion, qui paraît avoir assez de partisans.

D'après cette analyse exacte, quoique très-superficielle, on pourrait se former l'idée d'un gouvernement

---

(1) Ce professeur a demeuré long-temps à Paris et en Espagne.

à soutenir (c'est toujours le journaliste américain qui parle) que cette fête, pour l'éclat, le bon ordre, la belle disposition, n'eût pas été déplacée à Paris, ni à Londres, où le raffinement des arts sait si bien réparer les torts de la nature. Tout excitait ici des sensations délicieuses. Des bougies d'une blancheur éclatante, et placées avec une heureuse symétrie, éclairaient les salons. Les dames étaient servies avec cet empressement respectueux qui caractérise la véritable galanterie. Les hommes observèrent toutes les lois de la plus parfaite décence; et, parmi ceux qui dansèrent le *menuet*, les connaisseurs remarquèrent surtout les brigadiers des armées don François Escalada et don Michel de Azsuenega. Le souper fut magnifique. Il y eut une grande profusion de vins recherchés. La manière dont la table fut couverte, ne fit pas cependant beaucoup d'honneur à l'ordonnateur du banquet; mais ce léger inconvénient ne diminue point le mérite des excellens patriotes qui, en cette occasion, voulurent célébrer l'heureuse arrivée d'un hôte aussi distingué que le commodore Bowles. »

ERRATA.

Pages 162, institititutions, *lis.* institutions. — 165, ce sens, *lis.* le sens. — *Id.*, réunie, *lis.* remise. — 166, innocence, *lis.* innocent. — 167, institution, *lis.* instruction — 169, la vérité de, *lis.* la vérité; on. — 170, presqu'au, *lis.* jusqu'au. — 171, l'homme de la société, *lis.* l'homme et la société. — 172, plus adroitement, *lis.* plus ou moins adroitement.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 3 MAI 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

APOLOGUE.

Pégaze et les Anes.

Un jour, de ses ailes rapides,
Pégaze parcourait les cieux :
Tandis que fier et radieux,
Il planait; par leurs cris stupides,
Des ânes de son vol sottement envieux,
En troupe l'insultaient. — Insensés, dit un sage,
Que peut votre impuissante rage ?
Perdez, de l'arrêter, le ridicule espoir :
Vous êtes trop bas pour le voir,
Il est trop haut pour vous entendre.

Ai-je besoin de vous l'apprendre?
Pégaze est cet esprit brillant,
Dont la sottise outrage encor les mânes...
Je me tais, sûr qu'en me lisant,
Sans bien chercher vous nommerez les ânes.

A.....

ÉNIGME.

Sous un air de douceur extrême,
Etre fourbe, hypocrite et de mauvaise foi,
Détruire tes voleurs et te voler toi-même,
Voilà, lecteur, tout mon emploi.
(*Par* M. C...., de Bayeux.)

CHARADE.

Hélas! à mon entier bien souvent est réduit,
Celui qu'à mon premier on vit passer la nuit.
(*Par* M. F. B., abonné.)

LOGOGRIPHE.

Je suis, lecteur, avec ma tête,
Le produit d'un faible animal,
Et je suis, sans ma tête,
Un péché capital.

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *soulier*; celui de la charade, *vert-vert*; celui du logogriphe, *rameau*, où l'on trouve *arme*, *eau*, *mer*, *mare*, *âme*, *mur*, *eu*, *mûre*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire du Règne de l'empereur Charles-Quint; précédée d'un Tableau des progrès de la société en Europe, depuis la destruction de l'empire romain jusqu'au commencement du seizième siècle; par W. Robertson, traduite de l'anglais par J. B. Suard, sécrétaire perpétuel de l'Académie française. A Paris, chez Janet et Cotelle, libraires, rue Neuve-des-Petits-Champs, nº. 17.

C'est M. Suard, comme on le voit par le titre, qui donne cette nouvelle édition de l'ouvrage important traduit et publié par lui il y a quarante ans, avec un succès que les traducteurs n'obtiennent guère. Sa place est fixée, par d'autres travaux, parmi les hommes de lettres et les académiciens les plus distingués; mais cette traduction seule, tel fut, à cette époque, le jugement des connaisseurs, l'aurait placé parmi nos meilleurs écrivains.

Les quatre volumes que nous annonçons aujourd'hui offrent trois parties très-distinctes, l'*Introduction* ou le *Tableau des progrès de la société en Europe; l'Histoire du Règne de Charles-Quint; une notice sur M. Robertson* et sur ses écrits : c'est dans cet ordre que nous en parlerons.

Au premier coup d'œil, on s'étonne que, de quatre volumes, le premier, et le plus considérable, soit tout entier une introduction, et qu'il ait fallu un grand ouvrage pour nous introduire dans un autre. Les péristyles, dans les chefs-d'œuvre de l'architecture, ont

d'autres proportions avec les palais et les temples. A la tête du *Siècle de Louis XIV* de Voltaire, il y a aussi un Tableau de l'Europe; et ce chef-d'œuvre n'a que quelques pages. Cette critique est assez importante pour mériter qu'on l'examine, et l'examen peut conduire à des considérations utiles sur la nature de l'histoire, sur la manière de l'écrire et de la lire.

Pour justifier Robertson, il suffirait peut-être de répondre que son *Tableau des progrès de la société en Europe* est regardé, depuis qu'il a paru à la tête de l'*Histoire de Charles-Quint*, comme l'ouvrage qui a le plus éclairé les nations modernes sur ce qu'il y a eu de commun et de divers dans leurs origines, et dans leur marche, durant plusieurs siècles, vers un meilleur état de civilisation; et qu'une telle lumière, de quelque manière qu'elle arrive aux esprits qui la reçoivent, est toujours assez bien placée; mais on peut faire des réponses plus précises, et qui motivent mieux la place que M. Robertson a donnée à ce Tableau.

Le simple récit des faits ne constitue pas encore l'histoire, si bien définie chez les anciens, l'*institutrice de la vie*, MAGISTRA VITÆ; elle ne s'élève à cette dignité que lorsqu'elle montre les événemens précédés de leurs causes, et suivis de leurs influences. C'est alors seulement que le lecteur peut découvrir, dans la chaîne des faits historiques, celle des destinées humaines; c'est alors que les événemens de toutes les nations deviennent des expériences pour chaque peuple et pour chaque homme; c'est alors que la puissance de la raison peut devenir égale à la violence des passions; que les sacrifices de quelques instans à la vie entière, de quelques plaisirs au bonheur, deviennent faciles; et que la sagesse peut détrôner la fatalité. Mais les faits ne s'expliquent que par les faits qui les précèdent : ce sont là leurs causes. De faits

en faits, si tous étaient connus, quelque longue qu'en fût la suite, on pourrait remonter assez vite à celui qui, seul, n'a rien qui le précède, au fait éternel, à Dieu. Mais il n'y a que les livres saints qui lient ainsi l'éternité et le temps. Dans tous les autres livres, elle est bien peu de chose l'histoire du genre humain tout entier! et, dans ce peu même, on tombe si promptement sur des mythologies et sur des prodiges, c'est-à-dire sur des fables, sur des faits sans liaison, ou à liaisons fausses et, par conséquent, sans explication, qu'on est tenté de prendre dans le même dédain les historiens et l'histoire, et de rester dans son ignorance pour rester dans son bon sens. C'est où sont arrivés, à ma connaissance, et de grands lecteurs et même de grands professeurs d'histoire, plus fiers de ce mépris que de toute leur érudition.

Mais, je le pense, c'est désespérer de l'histoire et de sa vérité trop vite et trop universellement. On la cherche trop dans les berceaux du genre humain, où elle ne peut pas être encore; on exige trop qu'elle soit vraie en entier, lorsqu'elle ne peut l'être qu'en partie. Comme il y a un art pour séparer les métaux précieux de leurs alliages, il y en a un pour le *départ* des faits faux et des faits vrais, fondus ensemble. Il y a plus de difficulté, mais il y a aussi plus de philosophie à appliquer cet art avec dextérité aux traditions des siècles, qu'à insulter avec hauteur à la crédulité du genre humain. Pourquoi vouloir remonter si haut? On trouve si vite les forêts et les sauvages! et là, à coup sûr, il n'y a point d'archives; on y vit au jour le jour; il n'y a là ni veille ni lendemain; et même à la place de la parole, vous pourrez y entendre le sifflet du Troglodite ou le gloussement du Hottentot.

Mais si vous rabattez votre curiosité et votre ambition; si vous vous contentez de commencer votre tour

du globe et des siècles par visiter et par interroger d'abord ce qu'on appelle les hordes ou les tribus barbares, vous pourrez trouver à qui parler ; s'ils n'ont que des traditions orales, ils ont la mémoire très-bonne ; leur vie communément est longue : trois hommes mis bout à bout sont là les archives vivantes de trois siècles. S'ils aiment le merveilleux, ils abhorrent, en général, le mensonge ; et le merveilleux, ils vous le racontent dans toute sa crudité ; ce qui en fait une partie très-considérable et très-vraie de l'histoire de l'homme ; ce qui en fait aussi, pour l'esprit humain, deux sources assez opposées, mais toutes les deux très-fécondes ; l'une, de créations poétiques ; l'autre, d'observations philosophiques.

On ne peut guère douter que ce ne soit dans l'ÉTAT DE BARBARIE que l'homme est le plus dans son entière et pleine nature : avant, il n'y est pas encore ; après, il n'y est plus. La nature seule a conduit l'homme jusque là ; c'est là qu'il commence, bien ou mal, à se conduire lui-même ; c'est là que naissent les institutions ; c'est là que se font les premiers développemens heureux ou malheureux des passions, des idées, des langues ; ce sont là les premières impulsions fortes, les premières empreintes profondes, les premières inventions qui distinguent l'espèce humaine, et la mettent à distance de toutes les espèces vivantes ; c'est là la plus haute source de tous les événemens qui composeront l'histoire.

Partez de là : munissez-vous d'une théorie de la certitude telle qu'aurait pu la tracer Locke ; tâchez de vous rendre familières et faciles ces notions et ces formules du calcul des probabilités, arithmétique de création toute récente, et cependant l'unique logique applicable aux événemens ; divisez ce qu'il y a de mieux avéré et de plus accrédité dans l'histoire ancienne et moderne

en quinze ou vingt périodes dont chacun embrassera plus ou moins de siècles. En prenant ces périodes par le haut, le premier doit contenir tous les germes, à peu près, des événemens jusqu'au second; le second période présentera tous les germes, à peu près, des événemens jusqu'au troisième, etc., etc., etc., ainsi de suite; alors tout s'expliquera sans peine, parce qu'on verra les faits se succéder les uns aux autres dans l'ordre même de leur avénement. Avec cette méthode, la lumière sera partout; et loin de s'affaiblir, elle prendra plus d'éclat en se disséminant, parce que des faits analogues se multiplieront, et, en se répétant, se donneront des certificats les uns aux autres. Sans cette méthode, il n'y aura de visible que les ténèbres, plus d'institutrice de la vie, plus de MAGISTRA VITÆ.

Cette espèce d'échelle, une fois bien construite et bien dressée, il ne peut être fort malaisé pour personne de la remonter et de la rédescendre. Il sera toutefois un peu peu plus difficile, pour tous, de saisir toutes les causes, en remontant. La raison en est simple, c'est qu'il est rare qu'elles soient toutes ensemble sur l'échelon immédiatement supérieur; il faudra donc en chercher sur l'échelon plus haut, et peut-être sur un troisième encore. Tous les esprits ne savent pas trouver du plaisir dans ces légères fatigues. Les jouissances de la réflexion, de la pensée et de la vérité, si supérieures à celles des sens, ne sont pas encore assez connues de tout le monde. En redescendant l'échelle, au contraire, vous partez toujours des causes, vous n'avez rien à chercher, vous assistez à leur action comme à un spectacle; qu'elles agissent visibles ou invisibles, vous les voyez agir, visibles, par les yeux, invisibles, par la pensée; de même que Franklin, après qu'il eut dérobé les secrets de la foudre au ciel ou aux nuages, voyait également les torrens électriques, et lorsqu'ils étincelaient en

éclairs et en aigrettes, et lorsque, soutirés par les pointes, ils coulaient sourdement et obscurément le long des barres. Les échelons que vous descendez ainsi ont beau se multiplier, la mémoire n'a aucune peine à se charger de tout ce que la vue a rencontré, et le fait le plus antique de l'histoire du genre humain jettera sa portion de lumière sur le fait le plus récent de l'histoire moderne.

C'est là sur-tout l'immense avantage de cette disposition de notre échelle historique, et de cette manière de la parcourir de haut en bas; car il y a non-seulement telle ère, mais tel siècle, tel règne si fécond en événemens extraordinaires, en révolutions, en innovations, qu'on ne peut en découvrir toutes les causes que dans la moitié ou dans la totalité même des annales du monde. Tel est le règne de Charles-Quint qu'on ne peut séparer de ceux de François Ier, de Henri VIII, de Léon X, des vies de Luther et de Calvin qui sont bien aussi des règnes, des querelles des catholiques et des protestans sur ces dogmes et sur ces cultes dont les origines sont cachées à moitié dans la nuit des temps, à moitié dans les profondeurs inaccessibles de l'éternelle volonté : tel est, en un mot, le seizième siècle qui n'est le grand siècle littéraire que des Italiens, mais qui est le grand siècle des événemens pour toute l'Europe et pour tout le globe. Qui pouvait se flatter de l'apprécier, de le comprendre avant d'avoir fait, dans tous les âges précédens de l'histoire moderne, la revue de tout ce qui l'a préparé de si loin, de tout ce qui l'a hâté, retardé, développé?

Aussi, quoique les progrès de la société en Europe ne commencent guère qu'aux croisades, le tableau qu'en trace Robertson commence-t-il réellement à la destruction de l'empire romain et même à sa formation. On voit que le titre de l'ouvrage dissimule, et même

beaucoup, la vaste étendue des périodes qu'embrasse cette introduction à l'histoire d'un prince.

C'est prendre les choses de très-loin, nous en convenons, mais c'est les prendre où commence la lumière; et si elles avaient été prises plus bas, des ombres épaisses se seraient projetées sur le corps entier de l'histoire. Celui qui a fait l'ouvrage a dû prévoir facilement la critique : il avait entendu, à coup sûr, avant qu'on les prononçât, ces mots de CONVENANCE, DE MESURE, DE PROPORTION. Mais la première de toutes les convenances dans un ouvrage destiné à instruire, c'est une instruction pure et abondante; la vraie mesure n'est jamais dans les bornes de l'esprit des auteurs et des lecteurs, puisque quand on lit et qu'on écrit, il s'agit toujours de reculer ces bornes; et la proportion importante n'est pas celle des parties d'un livre entre elles, mais celle de tout le livre avec tout le sujet. Enfin, ces mots de péristyle, de palais ont pu aisément en imposer; mais pour faire évanouir la critique, il suffirait d'observer qu'il y a bien peu d'analogie entre une introduction et un péristyle, et qu'il n'y en a aucune entre un palais et l'histoire d'un siècle.

Ce *Tableau des progrès de la société en Europe* est divisé lui-même en trois sections. La première traite des améliorations intérieures des Etats; la seconde, de leurs relations extérieures; la troisième, de leurs constitutions.

Tout ce qui n'est pas simplement indiqué, tout ce qui est déjà un peu développé commence à l'invasion des barbares, au morcellement de l'empire romain en plusieurs royaumes; et là, les progrès ne sont pas encore ceux de la lumière, mais ceux des ténèbres. La nuit arrive avec les barbares au cinquième siècle; elle devient de plus en plus profonde jusqu'au onzième où toute raison et toute vertu paraissent non-seulement éclipsées, mais

à jamais évanouies. Huns, Goths, Lombards, Vandales, tous se ressemblent, parce qu'il n'y a rien de plus uniforme que l'ignorance et la férocité ; tous n'ont d'autre idée d'une union entre les hommes que de celle qui unit les forces et les glaives, pour tuer et pour ravager ; aucun d'eux n'est en état de concevoir l'ordre social sur un autre plan que la discipline militaire. Leurs sociétés sont des armées cantonnées dont les tentes couvrent des empires, et dont les chefs, à côté des ruines des chefs-d'œuvre de l'architecture, ont, pour palais, des barraques de bois.

Si la discipline militaire, modèle de l'organisation de tous ces nouveaux empires, était forte et exacte, ce serait le despotisme dans la violence qu'il a toujours, et avec la régularité qu'il n'est pas tout à fait impossible qu'il ait quelquefois. Mais la discipline de ces peuples-soldats est pleine d'insubordination. Ce ne sont point des recrues d'un maître ; ils se sont réunis sous les mêmes drapeaux et sous les mêmes chefs, de leur choix, et presque par fantaisie. Avant de sortir des forêts, l'anarchie a comme stipulé ses droits, et les a fondés sur l'enrôlement même. Il n'y a de soumis, dans toute l'Europe, que ce qui est écrasé, les vaincus ; tous attachés ou enchaînés à la glèbe, pour un oui ou pour un non, pour quelques mottes de terre mal brisées, on les brise eux-mêmes. Et cela dure six cents ans ! Il n'en faut pas davantage pour expliquer ces épaisses ténèbres sous lesquelles, durant six siècles, on s'égorge dans toute l'Europe, comme les Grecs et les Troyens de l'*Iliade*, durant cinq à six heures, dans les ténèbres amoncelées au pied de l'Ida, tandis que le roi des Dieux qui en ordonne ainsi, tranquille et serein au haut de la montagne, est seul avec toute la lumière du soleil. Mais il faut rendre justice aux rois goths, francs et vandales ; s'ils étaient farouches et cruels pour tous, ils l'étaient aussi

pour eux-mêmes; les jours de carnage étaient presque leurs uniques jours de fêtes; leurs instans de repos étaient comme le sommeil des lions et des tigres; ils s'abrutissaient de plus en plus, mais dans une sorte d'héroïsme.

Chose étrange! si, dans cette nuit immense et sanglante, il y avait, à ces époques, quelques rayons de lumière, c'était la superstition qui les conservait dans les cloîtres, et qui s'en servait tantôt en faveur de l'humanité, tantôt pour l'ambition et pour la prééminence des pontifes. La victoire et la conquête n'avaient fait des chefs des barbares que des rois mal obéis; quelques connaissances qui s'obscurcissaient et se perdaient de jour en jour, donnaient aux prêtres et aux moines une puissance qui se plaçait à côté et quelquefois au-dessus de celle des rois. On se prosternait devant un ministre des autels comme devant les autels mêmes. Et pour tenir le monde à leurs pieds, ils lui faisaient part de quelques-unes de leurs pensées et de leurs vertus: c'est même du sein de la superstition, sans qu'elle s'en doute, que sortiront les premières lueurs un peu vives des progrès de l'Europe; elles sortiront de ces croisades, de ces expéditions si folles, si funestes, et auxquelles pourtant la raison même et la philosophie adresseront un jour autant d'expressions de reconnaissance que de reproches.

Arrivé à ce moment des croisades, l'historien des *Progrès de la Société* est moins oppressé du poids des malheurs qu'il raconte, et ses lecteurs commencent à respirer avec lui. Combien, cependant, on est loin encore, dans toute l'Europe, de ce beau jour que peint si bien Lucrèce, de cette lumière brillante répandue sous un ciel devenu serein! (*placatumque nitet diffuso lumine cœlum.*) Des populations entières couvertes d'airain et de croix de laine rouge, déchirées et sanglantes,

circuleront, durant deux siècles, d'Europe en Asie, et d'Asie en Europe, avant qu'on ait recueilli les avantages politiques de ces expéditions, qui ne semblaient propres à faire renaître que le génie de l'épopée ! Toutefois, à l'instant même où les prédications de l'ermite Pierre soulèvent l'Europe sur ses fondemens, et la précipitent sur l'Orient, les châteaux et les donjons sont désertés par leurs seigneurs qui courent à la terre sainte; et l'on croit déjà assister au démolissement des plus hautes assises de la féodalité elle-même. Les temps ne sont plus si éloignés où les terres vendues par des maîtres imprévoyans seront achetées par des serfs avisés qui commenceront à être libres en devenant propriétaires; et mieux nourris, mieux vêtus, mieux logés, feront soupçonner aux nobles mêmes qu'on peut être homme sans être gentilhomme.

Le génie de l'Occident, qui ne fut jamais en lutte et en parallèle avec le génie de l'Orient sans lui paraître supérieur, en traversant l'Italie, a vu les progrès du commerce à Venise, à Gênes, à Pise; arrivé à Constantinople, il y a vu des ateliers, des manufactures, des arts dont le goût tenait encore aux arts exquis de l'ancienne Grèce. La vue de ces jouissances en a fait naître le désir et le besoin; des soldats couverts de croix et de rosaires s'exercent, sur le Bosphore et près du sépulcre du Christ, à imiter des meubles, des vêtemens et des parures qui prêteront de nouveaux charmes, en Europe, aux passions et aux voluptés. Ces besoins même sont déjà des biens; les arts et les talens qu'on croyait morts et qui n'étaient qu'enterrés, sortent de leurs tombeaux. Le travail qu'on avait avili, et l'industrie qu'on voulait faire rougir de ses créations, osent sentir que ce qui rend la vie plus douce, peut aussi la rendre plus pure et plus noble, et qu'il y a une gloire pour les arts de la paix comme pour l'art de la guerre.

Déjà commence ce procès de la noblesse et de la richesse, que la noblesse perdra toujours parce qu'elle-même préférera toujours une illustration personnelle à une illustration héréditaire; parce que si le nom de Luxembourg est si grand, c'est moins encore pour être un Montmorenci que pour être le TAPISSIER DE NOTRE-DAME; parce que du sein de la fortune et de l'éducation éclairée et généreuse qu'elle peut si aisément faire donner à ses favoris et à ses enfans, sortiront de tous les côtés, et dans tous les genres, des talens sublimes et des succès éclatans; parce qu'à mesure que les sciences feront des progrès, ceux qui découvriront les lois de la nature en exerceront aussi la puissance; et qu'il ne peut rien y avoir de si grand que les dépositaires de la grandeur de la nature; que le fils d'un faiseur de chandelles, par exemple, qui dispose de la foudre, qui l'éteint et qui l'allume, qui la fait taire et qui la fait descendre en silence à ses pieds; parce qu'enfin, s'il arrive un jour, quelque part sur le globe, que la morale soit cultivée comme le sont, depuis Bacon, les sciences physiques, les nations auront des citoyens vertueux, avec la même infaillibilité qu'elles ont aujourd'hui des savans; et que nul sur la terre ne pourra mettre en balance les titres de la noblesse, quelque considération qu'on leur doive, avec les titres universellement adorés de la vérité qui descend du ciel, et de la vertu qui y monte.

Les municipalités, espèces de petites républiques, sous la protection des trônes, paraissent de toutes parts à mesure que la féodalité disparaît. Des remparts environnent des cités de toutes les grandeurs; ces communes trouvent dans leur sein et dans leurs bourgeois, des artisans, des artistes, des professeurs éloquens, des soldats intrépides, des magistrats intègres; elles ont en petit tous les élémens nécessaires aux nations; et leur

existence fait penser que les nations ne sont que de vastes communes. Cette pensée frappe et saisit assez fortement tout ce qu'il y a de princes éclairés en Europe, et sur-tout plusieurs de ces rois de la France devenus les modèles des rois, pour former entre les trônes et les communes comme une alliance sainte et vraiment évangélique, contre les ambitions et les usurpations des classes privilégiées. Toutes les chroniques et toutes les chartes portent témoignage de ce fait historique qu'on est tenté de nommer auguste.

L'étude des lois, si nécessaire partout où les hommes veulent être libres, devient le besoin, le goût, et la dignité de ceux qui marchent à la tête de ces progrès de la société en Europe. Les ruines d'Amalfi rendent à l'Italie, et l'Italie rend à toutes les nations, ce code romain perdu en même temps que toutes les notions de la justice. On dépouille la force, l'adresse, le glaive et le sort du droit de juger de la fortune, de l'honneur et de la vie; il n'y a plus de jugement de Dieu que ceux qui sont prononcés par cette raison éclairée et par ces lois impartiales, les plus certaines émanations du ciel. Le droit de guerre et de paix, si long-temps exercé par tous ceux qui avaient des chevaux, des lances, des cuissards et des brassards, ne réside plus que là où sont déposées toutes les forces, sur les trônes, et là où se réunissent et délibèrent tous les intérêts, dans les conseils des nations. En se faisant eux-mêmes chevaliers, les rois n'ont laissé à la chevalerie d'autre droit que celui de protéger le faible, d'intimider l'arrogant, de faire de l'honneur une vertu au lieu d'un orgueil, et de l'amour un culte, sans en faire un dieu. C'est ainsi que la chevalerie, née dans la noblesse féodale, s'en était à demi séparée pour donner les exemples et les modèles des vertus populaires.

L'histoire du monde n'offre pas un autre exemple

d'une si longue suite, entre plusieurs empires à la fois, de progrès souvent retardés ou suspendus, jamais écartés ni de leurs routes qui n'étaient pas tracées, ni de leur but qui n'était point marqué. Chez les anciens, les organisations sociales étaient plus l'ouvrage du génie que du temps; et toutes les précautions se prenaient pour que le temps ne défît pas ce que le génie avait fait. Chez les modernes, elles ont été plus l'ouvrage du temps que du génie; et on a été très-occupé à défendre l'œuvre du temps contre le génie qui voulait y toucher. Il faut croire, toutefois, que chez les uns et chez les autres, le temps et le génie ont été plus d'accord qu'on ne l'imagine; ce qui est indubitable, c'est que dans ces lentes opérations des siècles, qui ne laissaient que trop le temps de les observer, les esprits attentifs et méditatifs avaient acquis des forces dont l'action et l'explosion, pour ainsi dire, effraieraient les puissances avant de les éclairer, et agiteraient tumultuairement les nations avant de les placer sous des astres plus heureux. C'est ce que Robertson fait sentir merveilleusement à la fin de cette première section, dans les deux tableaux qui la terminent; le premier, celui du développement des lumières qui semblaient tout changer sur la terre et dans les cieux, parce qu'elles changeaient la manière de les voir; le second, celui des progrès du commerce, à qui la boussole avait ouvert toutes les mers, et à qui Christophe Colomb avait donné un nouveau monde.

Dans la seconde section de ce tableau, l'esprit philosophique et le talent de l'historien sont les mêmes; l'intérêt du sujet, comme histoire, au moins, croît plutôt qu'il ne diminue. Dans la première, on ne voit guère qu'un tissu d'idées et de vues de l'esprit; dans la seconde, la scène s'anime par des personnages célèbres que l'auteur y met en scène et en parallèle. Mais ici les

résultats sont loin d'être aussi satisfaisans pour les amis de la raison et de l'humanité. Tous les changemens que nous avons vu se succéder dans l'administration intérieure des Etats ont été des améliorations, tous les progrès des perfectionnemens ; mais un progrès n'est pas toujours un bien; il est souvent un mal. Dans cette seconde section, qui a pour objet les rapports d'Eta tà Etat, de puissance à puissance, les vues et les forces des princes s'étendent; les nations, isolées par le déchirement de l'empire romain, ont l'air de s'unir par le même droit des gens, lorsqu'elles ne peuvent plus l'être par le même droit civil et politique; les traités et les alliances se multiplient. Mais dans tous ces mouvemens qui semblent être ceux d'une vie plus grande et plus belle, la puissance arbitraire des rois gagne bien plus que les prospérités des peuples. Les nations se rapprochent bien plus par leurs haines que par leurs amitiés.

Il est impossible de ne pas voir avec joie l'autorité royale s'affranchir en France, sous un prince tel que Charles VII, des gènes et des traverses qu'opposaient aux rois les seigneurs féodaux ; on est bien aise que plus de soldats et plus de subsides soient mis à la disposition de celui qui a rendu à la nation les provinces et la gloire que les invasions anglaises lui avaient fait perdre. Mais lorsque Louis XI lève plus de troupes et plus de contributions encore; lorsqu'il les lève en corrompant d'abord les assemblées électorales du peuple, et ensuite les états-généraux; lorsqu'il se vante, comme du chef-d'œuvre de sa politique, de cet art de faire livrer la nation *pieds et poings liés* par ses représentans mêmes, et de *noyer les malheureux sur la planche mise sur les flots pour les sauver ;* lorsqu'il destine les armées de la nation la plus généreuse, à l'accomplissement des usurpations les plus iniques, et qu'il attire ainsi sur elle

des haines et des vengeances que lui seul a méritées ; à ces faits retracés avec énergie par Robertson, par cet écrivain si sage et si modéré, on est pénétré de douleur et d'indignation ; toutes les espérances du bien s'évanouissent ; on a peur de l'état de société, qui n'a, si souvent, de l'ordre social que de vaines et trompeuses formes ; on a peur de la liberté elle-même, dont les instrumens deviennent si aisément ceux d'une tyrannie rusée et atroce.

Toujours, sous les apparences fastueuses de nouveaux moyens employés pour garantir la justice des puissances et la félicité des peuples, on déploie des moyens nouveaux de tout soumettre à la force, qui a des bornes, par la fraude qui n'en a point. Dans les négociations et les communications, devenues perpétuelles par la résidence de ces ambassadeurs environnés d'une partie de la splendeur des trônes, on croirait que leurs notes, leurs lettres et leurs déclarations gravent, pour l'Europe entière, sous les yeux de la religion et de l'humanité, les principes d'un droit public inviolable ; mais ils ont des principes de deux sortes ; les uns, proclamés, sont ceux de la morale, de la conscience du genre humain et de Louis XII ; les autres, secrets, forment l'art de violer les premiers. On se cache de tout ; on ne rougit de rien ; et les vils succès de Ferdinand-le-Catholique ont environné ces perfidies de la considération des cabinets, des cours et des peuples ; ils les ont érigées en science du gouvernement. . . . .

Plus les puissances communiquent ensemble, plus les guerres se multiplient, plus elles durent ; les unes sont de dix ans, les autres de vingt ; il y en aura bientôt de trente : il n'y a que les intervalles qui les séparent qui soient courts ; et, dans ces trèves, l'intrigue combat avec ruse et fureur contre l'intrigue. L'un des meilleurs

hommes et des plus grands poëtes a fait ce vers terrible contre les hommes :

> On veut son bien d'abord, et puis le mal d'autrui.

C'est autre chose encore dans la politique; c'est dans le mal d'autrui qu'on voit son bien.

Et dans ce cours presque non interrompu de pillage et de carnage, il n'y a pas une seule tentative, pas une seule idée qui tende à instituer au milieu même de l'Europe des juges de paix, devant lesquels les souverains en querelle porteront leurs procès pour les terminer par des lois plus souveraines qu'eux encore. Cette pensée se présentera, dans la suite, à deux hommes à la fois, l'un roi, l'autre ministre, et qui pourtant tous les deux ne sépareront jamais, dans leurs plus secrètes conceptions, ni l'idée de l'autorité de celle des lois, ni l'idée du génie de celle de la morale, ni l'idée de la puissance de celle de la bonté. Mais, avant Sully et Henri IV, personne ne l'avait eue cette pensée; après eux, tout le monde en a ri; et les sages mêmes, avant qu'on l'ait essayée, ont concédé aux polititiques qu'elle est IMPRATICABLE. Ce qui ne veut rien dire, ou ce qui veut dire que la justice ne peut se pratiquer entre ceux qui ont la force.

La troisième et dernière section de ce *Tableau des progrès de l'Europe* en retrace les constitutions dans les formes qu'elles avaient eues avant Charles-Quint, et dans celles qu'elles avaient à son avénement sur plusieurs trônes. Quel sujet dans ce moment où, d'un bout de l'Europe à l'autre, on est occupé des constitutions que les peuples demandent, que les princes accordent, retardent ou refusent! L'art de décrire ces institutions sur lesquelles se fondent et s'élèvent les sociétés, et surtout celui de les juger dans les rapports

et dans les proportions de toutes leurs parties, n'a pas été donné à tous les écrivains qui ont tenu avec gloire le pinceau de l'histoire. Les anciens l'ont peu connu, quoiqu'ils eussent sous les yeux des constitutions de toutes les formes. Tite-Live, Tacite, Thucydide peignent admirablement l'action totale de ces grandes machines; ils n'en décomposent pas assez bien la construction pour exposer aux yeux la nature, le but, les liaisons, le jeu de chacune des parties et de toutes.

Les peuples modernes n'ont vu le premier modèle de ces tableaux qu'au chapitre de la constitution de l'Angleterre, dans l'*Esprit des Lois;* mais Montesquieu n'a pas décrit seulement cette constitution, il y a découvert *LE PREMIER* les principes universels des constitutions libres et représentatives; le premier, il a étonné et éclairé le monde en mettant à la portée de tous comment et pourquoi un trône, qui peut être si dangereux à la liberté, peut cependant lui être nécessaire; comment et pourquoi une chambre de législation, composée de bourgeois, en inquiétant souvent le trône, en assure et en agrandit toujours la puissance. Cette découverte est, pour le monde moral, ce que la grande découverte de Newton est pour le monde physique. Il est peut-être impossible de décider laquelle était le plus difficile à faire, laquelle exigeait le plus de génie. L'antiquité a erré long-temps autour de toutes les deux, et les a complétement toutes les deux manquées.

Robertson, anglais, philosophe, savant dans toutes les histoires, et plein de Montesquieu, a réuni toutes les lumières pour décrire et pour juger avec la plus exacte vérité les constitutions qui ont figuré avec éclat sur la scène politique de l'Europe; pour dire ou pour faire penser combien les princes ont été puissans ou faibles, et les peuples libres ou esclaves, sous chacune

d'elles et dans chacune de leurs variations; car tout a varié et devait varier. Toutes les notions de puissance et de liberté sociales ont dû être flottantes et incertaines jusqu'au moment où le chapitre de Montesquieu a paru.

Si on avait trouvé, avec les aérostats, le moyen de les diriger, le monde était certainement changé. Eh bien! Montesquieu a trouvé à la fois le moyen de la plus haute ascension de la liberté, et le moyen sûr de la diriger, non sans tempêtes, mais sans naufrage.

Qui est-ce qui a le plus gagné à cette découverte? les rois ou les peuples? Les uns et les autres également; car tout ce que les peuples ont gagné est au profit des rois, et tout ce que les rois ont gagné est au profit des peuples.

Il ne faut pas juger de tout cela par un quart de siècle de révolutions et de bouleversemens; il faut en juger par ce qu'on pensait avant, et par ce qu'on pense aujourd'hui. On est revenu au même point; là étincelle une vérité éternelle. Heureux celui qui fonde là sa puissance et sa gloire! heureux ceux qui y fondent leur liberté et leur existence!

Robertson ne décrit pas avec les mêmes détails toutes les constitutions dont il parle : il s'arrête peu sur celles qui ont eu peu d'influence, et beaucoup sur celles qui en ont eu une grande; il développe celle des pontifes romains dont le trône est sur l'autel, et qui, suivant l'expression singulière d'un satirique, *en lavant les pieds aux pauvres, lavaient souvent la tête aux rois;* celle de l'empire germanique qui est plutôt une république de peuples sans liberté, de princes souverains sans couronne, de rois qui ont un chef, et d'un empereur qui n'a de force et de puissance que celles d'un titre; celle de la France où l'amour des peuples pour les rois, et des rois pour les peuples, ont balancé si heureusement, sous tant de règnes, l'auto-

rité et l'obéissance; où des tribunaux de justice ont prétendu être les représentans et les organes de la nation, parce qu'ils l'étaient de ses lois civiles; où des affections nobles et tendres et quelques erreurs, deux ou trois mots mal déterminés, ont nourri, durant plusieurs siècles, à côté d'un trône absolu, toutes les passions de l'indépendance; celle de l'Espagne à laquelle Robertson accorde plus du tiers de l'étendue de toute cette section, et dont il fait, en la décrivant, un des plus beaux morceaux de l'histoire moderne; constitution où une vraie démocratie avait pris toute l'unité et tout l'orgueil des trônes; où on voyait encore au quinzième siècle, sous le nom de JUSTIZA, un véritable ÉPHORE de Sparte; constitution plus superbe que solide, mais qui, effacée déjà, dans les lois, par Charles-Quint et par les Philippes, restera ineffaçablement empreinte dans le caractère des peuples de cette péninsule.

Au milieu de toutes ces constitutions, Robertson garde le plus profond silence sur celle de l'Angleterre: elle était avancée, mais pas achevée à ces époques. On pouvait même la croire anéantie : Henri VIII régnait; mais il en est ici d'elle comme des images de Cassius et de Brutus exclues du convoi funèbre de Junie. Moins on la voit, et plus on y pense, plus elle brille.

Le style de ce tableau est singulièrement remarquable dans l'anglais, par une clarté, par une noblesse et par une élégance continues : il est très-reconnu que les écrivains anglais, dans le dix-huitième siècle, et sur-tout les Ecossais, les Hums, les Fergusson, les Smith, les Robertson, cherchaient et trouvaient, dans nos prosateurs les plus classiques, les modèles d'une nouvelle prose anglaise; et ce fut un bonheur rare pour l'auteur de ce tableau magnifique de le voir traduit en France par un écrivain dont le style était celui de ces modèles mêmes.

Supplément au Mémoire de M. Parmentier *sur le maïs, par M. le comte* François-de-Neufchâteau, *imprimé par ordre du gouvernement* (1).

Favorisez toujours le débit, la culture
Du grain qui peut fournir le plus de nourriture,
Sur un modique espace avec plus de succès,
En donnant moins de peine et coûtant moins de frais.
(*Géorgiques françaises.*)

Ces vers où la raison pourrait être embellie de couleurs plus poétiques, ont du moins le mérite (comme le dit l'auteur de l'ouvrage que j'annonce) de proclamer en peu de mots une axiome économique d'une grande vérité, et motivent en même temps sa surprise sur la justice tardive que l'on commence à rendre à la *culture du maïs*. Quelque utile que soit un pareil livre, quelque reconnaissance publique que l'on doive à l'auteur, dont la vie honorable se partage entre les lettres dont il est un des plus fermes soutiens, et les sciences qu'il ne cultive pas avec moins de succès, nous n'entreprendrons pas d'analyser un travail de cette nature dans un journal où le plus grand nombre des lecteurs ne cherchent que l'agrément. Notre tâche doit se borner à en faire connaître le sujet, et surtout à provoquer l'attention des magistrats et des cultivateurs éclairés sur les nombreux avantages que la France peut retirer de la culture perfectionnée du maïs.

Le but de M. le comte François-de-Neufchâteau est de remettre en honneur une plante vraiment précieuse, plus abondante, plus saine même que la pomme de terre, dont notre illustre Parmentier a, pour ainsi

(1) A Paris, chez madame Huzard, rue de l'Eperon, n. 7

dire, doté le sol français. Dans une suite de paragraphes dont se compose le mémoire que nous annonçons, l'auteur établit :

Que le maïs n'est point encore assez connu en France ;

Qu'il y a des moyens de le cultiver d'une manière aussi commode qu'utile pour les propriétaires, en le plaçant dans les jachères avec la *parmentière* ou la pomme de terre ;

Que nous avons besoin de rechercher les meilleures variétés de maïs, et d'en renouveler la semence ;

Que l'emploi du maïs réduit en gruau, ou grossièrement concassé, est surtout important pour les hommes, et en fourrage pour les bestiaux ;

Que les usages du maïs peuvent recevoir autant d'extension que ceux de la pomme de terre ;

Enfin, qu'on ne peut considérer, sans un véritable enthousiasme, la récolte et les avantages du maïs.

En nous bornant à indiquer sommairement les divisions de ce travail, nous ajouterons que l'auteur le termine par une description charmante des travaux de l'*égrenage* du maïs dans le midi de la France. Nos peintres et nos poëtes y trouveront le sujet de plusieurs tableaux pleins de fraîcheur et de grâce.

Tout à la fois poëte et agronome, M. François-de-Neufchâteau adresse à la mémoire de Parmentier un hommage qui doit trouver ici sa place.

L'honneur est au premier qui remplit la carrière :
    Parmentier la fournit entière ;
Mais à ses grands travaux, trop faible associé,
    Ce qu'il put laisser en arrière,
Je le glane. A dessein, l'avait-il oublié ?
Peut-être ; mais enfin, de ce double hémisphère,
    Le maïs et la parmentière
    Nourrissent au moins la moitié.
A ce riche banquet (ma jeunesse en fut fière),

pultures royales de Saint-Denis, où il s'est rendu l'interprète de la douleur publique, dans des vers dignes du sujet et de l'auteur.

Nous citerons la seule strophe que nous croyions avoir exactement retenue.

Respecte au moins, *peuple infidèle*,
Tes plus intrépides soutiens;
Ce Louis qui fut le modèle
Et des héros et des chrétiens:
Ses lois sont celles d'un grand homme;
Pieux, il sut contenir Rome;
L'Anglais par lui fut abattu;
Memphis l'admira dans les chaînes,
Et les ombrages de Vincennes
Parlent encor de sa vertu.

Les mots que nous avons soulignés dans le premier vers de cette strophe semblent renouveler, contre la nation entière, une accusation injuste, dont il est affligeant qu'un grand poëte se rende l'organe; la nation n'est pas plus coupable de la violation des tombes royales de Saint-Denis, que de tout autre crime de la révolution.

L'ERMITE EN PROVINCE.

Ustaritz, le 2 avril.

LE PÈRE CLÉMENT.

In specie fictæ simulationis, sicut reliquæ virtutes ità pietas inesse non potest.
CIC. *de Nat. Deo.*

Il en est de la piété comme de toutes les autres vertus; elle ne consiste pas en vains dehors.

En commençant ce discours, je prévois un reproche auquel je m'empresse de répondre. On pourra s'étonner

qu'après avoir séjourné si peu de temps à Bordeaux, après avoir parcouru si rapidement l'espace qui sépare cette grande ville du point où je me trouve, je m'arrête des semaines entières dans une enceinte de montagnes de quelques lieues : à cela, je réponds que ce n'est point sur la grandeur, l'importance, la célébrité des pays que je parcours que je mesure l'intérêt que j'y porte ; et la durée du séjour que je crois devoir y faire. Je n'ai pas l'intention de redire ce qui a été dit mille fois, ce que l'on trouve dans tous les livres, de décrire ce que chacun a pu voir : j'observe la France sous un point de vue nouveau ; je m'occupe, je ne dis pas exclusivement, mais essentiellement des mœurs, des habitudes, des hommes des différentes provinces que je parcours. On conçoit que cet examen acquiert d'autant plus d'intérêt qu'il s'exerce sur des objets plus neufs, et qu'il m'offre des occasions plus fréquentes de composer des tableaux qu'on ne connaît encore que par d'informes esquisses. Nulle autre partie de la France ne peut se présenter à mes yeux avec les mêmes avantages que je rencontre ici. La petite nation Basque ne ressemble à aucune autre ; tout y porte un caractère original ; tout y est marqué de cette vieille empreinte que la rouille du temps rend encore plus respectable. On jette en passant un coup d'œil sur les plus beaux monumens modernes, et l'on s'amuse à décrire jusqu'aux moindres détails d'un bas-relief antique que l'on rencontre sur sa route.

Cette courte digression a répondu d'avance à toutes les objections qu'on pourrait me faire sur le défaut de proportion entre les différentes parties de cet ouvrage.

Je me retrouve, avec M. Destère, sur les hauteur d'Agnoa, où nous continuons notre revue topographique. En ramenant ses regards autour de soi, on aperçoit à

peu de distance, *Sare*, *Saint-Pé*, *Espelette*, trois grands bourgs, comme on n'en voit guère en France, que sur la rive droite de la Garonne, depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux.

Espelette, qui touche pour ainsi dire à l'Espagne, doit sans doute son agrandissement à l'avantage qu'il a d'être la première station, en France, de ce petit commerce de laine que les Espagnols faisaient et font encore à dos de mulets.

Sare et Saint-Pé, plus voisins de la côte et entourés de vallées plus fécondes, ont des moyens d'aisance plus assurés : on a quelques raisons de croire que ce sont les premières communes du Labour qu'habitèrent les Phéniciens, ou du moins leurs descendans, les Cantabres ; elles sont les plus voisines de ces montagnes creusées anciennement pour la recherche des mines, et l'on y parle le basque le plus pur et le plus élégant.

C'est à *Saint-Pé* que la femme d'un notaire, madame *Duhalde*, a fait en vers basques une traduction charmante des fables de La Fontaine ; c'est de Sare ou de Saint-Pé que sortirent deux jésuites du même nom que cette dame, les pères Duhalde, dont l'un a passé sa vie dans les missions de la Chine, tandis que l'autre s'occupait à rédiger les mémoires que son frère lui faisait parvenir, et que Montesquieu a souvent occasion de citer.

A la droite d'Agnoa se trouvent plusieurs autres villages cachés dans les montagnes et renommés pour la culture des terres : les plus considérables sont, *Louhoussoa*, *Macaye*, *Orsès*, *Meudionde*, *Hasparen* : là un sol qui ne paraît à l'œil que sec et pierreux, donne toujours et ne s'épuise jamais : c'est par la variété de ses présens qu'il se féconde ; deux récoltes par an y sont communes, et peut-être, avec plus de bras et d'argent, pourrait-on souvent en obtenir trois.

En nous promenant autour de ces villages, notre oreille était agréablement flattée du murmure de cent ruisseaux dont les eaux vont arroser, dans toutes les directions, de riantes prairies qui semblent monter du pied des montagnes pour décorer leurs flancs d'une sombre verdure, plus douce aux yeux, sous un ciel étincelant, que ce verd des campagnes anglaises acheté au prix d'un éternel brouillard.

En rapprochant par la pensée les fermes expérimentales de Felemberg dans les Alpes, des champs nourriciers d'Orsès et de Macaye, dans les Pyrennées, on pourrait (quelque partisan que l'on fût des méthodes nouvelles) balancer entre les avantages des théories modernes et les résultats d'une ancienne et sage routine.

La considération attachée dans ce pays à l'exercice du premier des arts contribue sur-tout à le rendre florissant. Les laboureurs de Macaye et d'Orsès sont tous propriétaires : on ne les aborde qu'en les apellant ETCHÈCO YAÜNA (seigneur de la maison), et ces *seigneurs* n'en ont jamais voulu reconnaître d'autres dans leur commune, même à l'époque où ce titre conférait de véritables droits. « Vous voyez, me dit M. Destère, cette maison carrée à l'extrémité du vallon; j'en ai jadis connu le propriétaire; gâté par le séjour qu'il fit dans les grandes villes, cet ambitieux *etchèco yauna*, de retour à Macaye, s'avisa d'aligner en avenue quelques arbres autour de sa ferme qu'il appela son château, de donner le nom de donjon à son pigeonnier, et de se qualifier lui-même du titre de *marquis de Macaye :* peut-être n'eût-on fait qu'en rire, s'il eût borné là ses prétentions gothiques; mais il voulut partager avec Dieu l'encens de l'église, et avec la commune le produit des terres; alors on se fâcha contre *sa seigneurie ;* on plaida contre elle, et un arrêt du parlement de Bordeaux (qui n'a jamais passé, au dire même

de Henri IV, pour ennemi des prétentions féodales); un arrêt, dis-je, du parlement de Bordeaux rejeta M. le marquis dans la foule des *seigneurs de Macaye*.

» Ce procès, aux débats duquel je ne fus pas tout-à-fait étranger, fut égayé par le docteur *Hiriart* que la commune de Macaye avait chargé de sa poursuite. Ce médecin, doué de plus d'un genre d'esprit, avait vu trop de malades et de mourans, pour ne pas être profondément pénétré de l'égalité des hommes; mais il avait trop de sens pour se faire un argument de cette égalité devant les organes des lois positives : ce fut sur la *coutume* du pays de Labour qu'il établit les droits qu'il défendait : il éclaira ses juges en les faisant rire, ce qui réussit partout, et plus sûrement à Bordeaux qu'ailleurs. C'est ce même médecin qui eut un jour à l'église, avec son curé qui prêchait, une altercation assez comique. Le docteur *Hiriart*, placé vis-à-vis de la chaire, s'était endormi au milieu du sermon : « Réveillez cet homme, cria le curé, en s'adressant aux voisins du dormeur. — Va, va (s'écrie à son tour le médecin en ouvrant les yeux), ton office était de me tenir éveillé et non pas de me faire éveiller; j'ai beau dormir, je t'entendrai de reste. » Le rire que cette boutade excita parmi l'auditoire gagna le prédicateur, qui eut beaucoup de peine à achever son sermon.

» L'un des fils du médecin *Hiriart*, après avoir fait chez les jésuites de Toulouse, d'excellentes études qui lui firent un nom dans les provinces du Midi, fut nommé très-jeune à la cure importante de la seule paroisse que Bayonne eut alors : une fièvre contagieuse se répand dans la ville; tous ceux qui en sont attaqués dans les hôpitaux, meurent infailliblement; c'est dans les hôpitaux, surtout, que le jeune curé porte ses visites, ses soins et ses secours : on le conjure de ne point s'exposer à des dangers certains; il répond comme un ancien : *il ne*

s'agit pas de savoir où est le danger, mais où est le devoir. Cet héroïsme religieux eut son triomphe ; un mois après toute la ville, en deuil et en larmes, suivit son convoi funèbre.

Cette victime de l'humanité avait un frère aîné qui vit encore retiré sous le toit paternel, à Macaye, où il passe, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, pour le plus habile des cultivateurs. Il fait des essais à long terme, comme s'il devait jouir du fruit de ses expériences ; prodigue du temps, comme si la vie toute entière était encore devant lui ; il change tout et ne bouleverse rien ; ses innovations sont des perfectionnemens, et quand il cause avec les jeunes gens qui s'étonnent de le voir s'occuper

Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour lui,

il leur répond comme le vieillard de La Fontaine :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.

Plus d'un bourg, en France et en Suisse, porte le nom de ville sans être aussi grand, aussi riche, aussi peuplé que l'est *Hasparren*; son marché paraît être le plus considérable du pays de Labour ; on s'y rend des trois cantons basques et souvent même de la vallée espagnole de Bastan. Les tanneries sont la source principale du bien-être général de cette commune où l'on ne connaît ni l'indigence ni la richesse. Ce dernier mot, en basque, a pour équivalent *abarasta*, lequel veut dire *abondant en bétail*. Or on sait que cette abondance n'est pas ce que nous entendons par *richesse*.

M. Destère m'a présenté dans ce bourg à un de ses parens qui, après avoir été quelque temps soldat au commencement de la révolution, et ensuite vicaire à Ustarizt, remplit aujourd'hui les mêmes fonctions ecclésiastiques à Hasparren où il est né. Ce bon prêtre

possède, au plus haut degré, l'éloquence de la chaire appropriée à la langue, à la vie et aux mœurs de ces cantons. Comme le cardinal Fleury, dans son *Catéchisme historique*, ce n'est point de la morale universelle qu'il entretient son auditoire, c'est de la morale à l'usage particulier du peuple qu'il catéchise, de cette morale de faits dont les Basques ont besoin; c'est ainsi qu'il faut parler de Dieu à des hommes plus sensibles qu'éclairés; c'est ainsi qu'un seul homme est quelquefois un grand bienfait pour tout un pays.

De tous les engagemens que j'ai pris avec moi-même, en commençant ce voyage, le plus doux à remplir est celui d'arracher à l'obscurité, autant qu'il est en moi du moins, des noms qui méritent d'en sortir : que ne puis-je, par compensation, condamner à l'oubli tous ceux que le hasard, l'intrigue ou la fortune en ont si ridiculement tirés.

Trois frères d'un village dépendant d'Hasparren (Urcuraï), ont donné, dans le cours de la révolution, des exemples dont on sera touché sans doute, quelque bannière qu'on ait suivie. Les MM. *Harriet*, au sortir de l'enfance, entrèrent presque en même temps au service; tous trois acquirent, au prix de leur sang versé dans maints combats, les grades supérieurs auxquels ils parvinrent. Le plus jeune mourut glorieusement en Italie, sur un champ de bataille; l'aîné partagea avec un guerrier, au nom duquel tant d'illustration s'est attachée depuis; l'aîné, dis-je, partagea avec le général Harispe, le commandement de la légion des Basques; le cadet crut devoir à sa patrie et à sa famille d'accepter des fonctions civiles auxquelles il n'était pas moins propre qu'au métier des armes. Dans les querelles sanglantes des partis, tous trois prêtèrent à la raison l'appui de leur épée et de leurs paroles également puissantes.

A l'époque des signatures pour ou contre le consulat perpétuel, le seul des trois frères qui vécût alors sous les drapeaux, son unique patrimoine, ne balance pas à signer NON, et reçoit presque aussitôt sa démission qu'il n'a point demandée. Le dénûment total où il se trouve ne lui arrache ni plainte, ni regret : rappelé au service, il est obligé, bientôt après, de voter de nouveau sur la question de l'*empire* et du *trône*. Un NON, plus courageux que le premier, est sa seule réponse, et la perte de sa place, la misère et l'inactivité (le plus insupportable des tourmens pour cette âme de feu) en est presque aussitôt la suite.

Dans les campagnes qui précèdent celle de Wagram, le capitaine Harriet se présente à l'état-major-général de l'armée, et s'adressant au prince de Neufchâtel : *Mettez-moi quelque part*, lui dit-il, *où je puisse mourir pour la patrie.* On l'envoie dans un fort de la Prusse, et, l'année suivante, les témoignages les plus honorables lui font obtenir un régiment dont il vient prendre le commandement sur le lieu même où devait se livrer la terrible bataille de Wagram. A peine arrivé, il charge et reçoit une balle au front : sans interrompre son mouvement, il bande sa blessure avec son mouchoir, charge de nouveau, et, tout couvert de sang, il rentre en ligne aux acclamations des braves.

Dans la seconde journée de cette mémorable bataille, il exécute, à la tête de son régiment, une manœuvre pleine d'audace dont l'objet est d'enlever une batterie : un boulet le frappe à la poitrine ; il meurt sans avoir le temps de sentir que sa mort est glorieuse. Que manquait-il à ce brave soldat, à cet excellent citoyen pour qu'on pût dire de lui ce qu'on a dit de Catinat, « qu'on pouvait également en faire un maréchal de France et un chan-

celier? » Rien : les jours et les nuits qu'il ne passait pas sur les champs de bataille, il les employait à l'étude, comme César, dont il a commenté les *Commentaires;* il voyait d'un coup d'œil tout ce qu'il y avait dans une page et dans une plaine. On m'a communiqué des plans de campagne, des projets de guerre et de pacification tracés par lui, qui m'autorisent à penser que s'ils eussent été suivis, l'Europe soumise aurait eu moins à souffrir de la France. . . . .

. . . .

L'église d'Hasparren, bâtie sur les ruines du temple d'un autre culte, renfermait un monument assez curieux. Un gouverneur romain de ces cantons, de retour de Rome où il était allé solliciter la justice ou la faveur qu'il avait obtenue pour ses administrés, crut devoir en adresser des actions de grâce, non à l'empereur, non au sénat, non aux dieux de Rome, mais au GÉNIE TUTÉLAIRE du pays. Ce génie, après tant de siècles, paraît être le seul qui n'ait point abandonné son poste. Ces actions de grâce, gravées sur une plaque d'airain qui fut déterrée dans les décombres de l'ancien temple, a depuis été suspendue auprès du maître-autel de l'église d'Hasparren, où on la voyait encore il y a quelques années.

« Ce que c'est que la célébrité! (me dit mon compagnon basque, en repassant à Saint-Pé), on parle encore des pères Duhalde, et déjà l'on ignore jusqu'au nom du capucin *Clément*, homme très-supérieur à ces deux jésuites. Quoique Voltaire ait eu raison de dire que tout ce qui a été fait ne mérite pas d'être écrit; quoique cela soit plus généralement vrai de ce qu'a pu faire ou dire un capucin, il est certain cependant que la vie de ce père Clément que je me suis occupé à écrire, aurait paru à Voltaire lui-même plus utile, plus intéressante

que les quatre cinquièmes de ces mémoires biographiques dont nos brocanteurs littéraires font aujourd'hui un si honteux trafic. Le père Clément naquit à Ascaïn; parvenu à l'âge de quatorze ans, à peine avait-il appris, dans ces montagnes, à lire et à écrire; orphelin de père et de mère, ses moyens d'existence étaient nuls: pour toute ressource Clément avait une sœur aînée, mais cette sœur lui consacra sa vie. Avec une des plus belles figures, et des plus belles tailles qu'un homme ait jamais reçues de la nature, il résolut, à dix-neuf ans, de s'enterrer chez les capucins de Bayonne où sa sœur le fit recevoir novice. Sans qu'on ait pu deviner par quel miracle, il fit d'excellentes études dans ces cloîtres où l'on faisait vœu d'ignorance; il en sortit tout-à-coup pour faire entendre du haut de la chaire évangélique, à Toulouse, à Bordeaux, à Paris, une des voix les plus éloquentes dont nos temples aient retenti. Ce n'était pas un *Bridaine*, un de ces missionnaires des déserts qui apparaissent dans les capitales pour en effrayer, pour en maudire l'élégance et les voluptés mondaines; c'était sous la bure fauve d'un capucin, la sainte urbanité (si j'ose associer ensemble ces deux mots), l'éloquence pleine de grâce et d'onction d'un prince de l'Église, pour qui la morale la plus pure et la philosophie la plus sublime étaient le véritable esprit du christianisme.

Le père Clément ne déclamait pas vaguement contre le luxe dont il faisait la part à chaque condition; mais il se renfermait rigoureusement dans toute l'humilité de la sienne. Un président de Bordeaux le pressait un jour de se servir de sa voiture pour une course qu'il avait à faire hors de la ville: « J'ai trois raisons pour vous refuser, lui dit-il; je *suis jeune*, je *suis basque*, et je *suis capucin.* »

Plus il aimait la religion, plus il était ennemi de la

superstition dont le plus grand crime est de la faire haïr: on n'a point encore oublié à Bayonne l'histoire de *la Sainte de Bardos.*

C'était une jeune vierge de quinze ou seize ans, en faveur de laquelle le ciel opérait le miracle de la faire croître en grâce et en beauté, sans qu'elle prît aucun aliment: la parole de Dieu était sa seule nourriture: une tante qui la présentait à la vénération des fidèles fut seule, d'abord, à attester la vérité du fait; mais bientôt vingt mille témoins se présentèrent pour l'affirmer.

A son entrée à Bayonne on sema des fleurs dans les rues où elle passa: sur les ponts, sur les places, à la porte des églises, on se prosternait devant elle. Les magistrats ne savaient quel parti prendre; les plus hardis se contentaient de douter: on interrogea le père Clément qui continua quelque temps à écouter, à regarder et à se taire: il avait placé près de la jeune vierge, au corps glorieux, un frère laï de son couvent, dont la présence donnait à la sainte un avant-goût de canonisation. Ce pieux acolyte, chargé d'une surveillance qu'il exerçait avec une adresse que la nièce et la tante étaient loin de lui soupçonner, découvrit, non sans beaucoup de temps et de soins, qu'un sachet mystérieux que la jeune fille portait sur la poitrine, sous prétexte de couvrir le stigmate qu'un ange y avait imprimé, renfermait l'aliment substantiel dont elle se nourrissait pendant la nuit. Ces deux femmes, arrêtées sur le rapport du père Clément, subirent un châtiment sévère et furent chassées de la ville et de la banlieue.

Le père Clément parvenu, malgré lui, à la première place de l'administration de son couvent, fut envoyé à Rome; mais il refusa d'y paraître en qualité de représentant de l'ordre entier dont il était membre; *j'aspire plus haut*, dit-il en souriant; et il s'y rendit à pied, son bâton

blanc à la main : il en revint de même. Vieilli dans les travaux apostoliques il se renferma dans son couvent dont il ne sortait plus dans les dernières années de sa vie (pendant lesquelles je l'ai vu plusieurs fois), que pour visiter sa vieille sœur, qui croyait voir les cieux ouverts en regardant ce vénérable émule de saint François.

L'ERMITE DE LA GUYANE.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE FEYDEAU.

(Débuts.)

La salle de ce théâtre vient d'être restaurée ; M. Ciceri, qui a été chargé de ce travail, s'est montré digne de sa réputation ; il a déployé toutes les grâces de son pinceau dans des camées qui ornent le devant des loges, et dont les sujets sont aussi ingénieux que variés. L'éclat de ces peintures est encore relevé par celui de la dorure, que l'on a trop prodiguée ; on en a mis partout, depuis les baignoires jusqu'au plafond ; mais en ordonnant ces brillantes décorations, les entrepreneurs ont pensé peut-être à ce peintre de l'antiquité qui, faisant une Vénus, et ne pouvant parvenir à la rendre belle, la couvrit de diamans pour qu'au moins elle fût riche. Ils ont voulu sans doute que le public trouvât dans la richesse de la salle une espèce de compensation à la pauvreté de la troupe ; elle est en effet dans un état de délabrement qui demande d'urgentes réparations. Les acteurs qui en ont été les plus beaux ornemens, l'ont abandonnée, ou sont sur le point de la quitter ; le temps lui a fait des brèches nombreuses, et aucun de ceux qui se présentent pour les réparer, n'ont le talent nécessaire.

On a reproché fort injustement aux sociétaires de Feydeau d'interdire l'accès de leur théâtre aux débutans :

depuis deux ans ils en appellent au contraire de tous les coins de la France, sans en pouvoir trouver qui répondent à leur voix; il ne passe point, à Paris, un acteur de province, qu'il n'obtienne un début à Feydeau. La révolution de l'année théâtrale vient d'en amener quelques-uns dans la capitale, et déjà la carrière leur est ouverte. C'est un certain M. Leroux qui y est entré le premier sous les traits de *Felix* : il n'en a pas été plus heureux pour cela. M. Leroux est jeune, et assez bien fait; mais il n'a presque pas de voix, et l'habitude de jouer le mélodrame a entièrement gâté sa diction.

M. Despéramons a succédé à M. Leroux, avec qui il ne mérite pas d'être confondu; il a joué dans *Gulistan* et dans *ma Tante Aurore*. On le connaissait déjà à Paris, où il a débuté il y a plusieurs années dans l'emploi de Martin. M. Despéramons laisse sans doute quelque chose à désirer comme acteur; son jeu est froid, et sa physionomie manque d'expression; mais il est excellent musicien et chante avec beaucoup de goût.

Première représentation du *Caprice d'une jolie Femme*, ou *la Boucle de cheveux*.

Une jeune veuve a deux consolateurs à la fois; l'un, capitaine de hussards, amant très-impétueux; l'autre, homme de cour, soupirant très-phlegmatique. Son cœur est tour-à-tour entraîné vers l'un et vers l'autre; dans l'impossibilité de les épouser tous deux et de fixer son choix, elle déclare à Lisette, sa femme-de-chambre, que sa main appartiendra à celui des deux rivaux qui se rendra maître d'une boucle de cheveux qui orne sa coeffure : voilà *le Caprice d'une jolie Femme*. Le lecteur appellera peut-être cela une niaiserie; mais on dit qu'il n'y a que les jolies femmes pour avoir de sots caprices.

Nos deux amans ne savent quel gage ils doivent obtenir pour arriver au bonheur; Lisette les met l'un après l'autre dans la confidence. Le hussard est plus agile que son rival; il manie, à ce qu'il paraît, les ciseaux aussi bien que le sabre, et la boucle de cheveux tombe sous le fer du guerrier; c'est, au reste, celui que la veuve préfère; elle le connaît mieux que son

rival ; elle l'a vu un jour nager, du haut d'un pont, ce qui n'a pas laissé que de faire une profonde impression sur son cœur.

Cette pièce, qui n'est qu'un tissu de sottises et d'inconvenances, a éprouvé le sort qu'elle méritait; de nombreux sifflets ont à la fois vengé le goût et les mœurs, qui s'y trouvent également outragés. On a dit, avec quelque injustice, du *Tableau de Paris*, par Lemercier, que c'était un ouvrage *pensé dans la rue et écrit sur la borne;* on pourrait dire au moins la même chose du nouvel opéra-comique, et avec plus de raison. Il n'y a rien à dire de la musique d'un pareil ouvrage, elle eût été excellente, qu'elle n'aurait pu en ralentir la chute. Les deux auteurs ont gardé l'anonyme; mais on a reconnu celui des paroles sous *le masque*.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Première représentation du *Palais de la Vérité*.

On voit au titre de cet ouvrage que la scène se passe au pays des chimères. Un palais où les femmes sont sincères, où les courtisans laissent lire au fond de leur cœur, est une merveille qui n'est pas de ce monde.

Le prince Phanor possède un palais bâti par un génie, et dans lequel on dit la vérité en croyant tromper encore. Phanor, entouré de courtisans qui jurent un dévouement absolu à sa personne, et prêt à épouser une jeune princesse qui lui a fait cent fois le serment de ne l'aimer que pour lui-même, veut mettre la sincérité de sa maîtresse et de ses sujets à l'épreuve; il les attire, sous le prétexte d'une fête, dans le palais de la Vérité. La scène change aussitôt, la princesse n'aime plus que la couronne du roi, les courtisans, que les faveurs qu'il distribue; le pauvre prince entend des vérités assez dures : heureusement il découvre qu'il est véritablement aimé par une jeune fille attachée au service de la princesse, laquelle se trouve bientôt n'être qu'une aventurière, tandis que sa rivale, dont elle usurpait la place, est issue du sang des rois.

Telle est, en peu de mots, l'analyse de la pièce nouvelle ; mais la vérité nue plaît rarement aux hommes. Le parterre de l'Odéon, transporté dans le palais sévère de cette déité si aimable, et pourtant si méconnue, n'en a admiré ni l'architecture ni les détails. Il est vrai que l'on aurait pu y mettre plus de grâce dans le style et une meilleure ordonnance dans la conception. Pour parler sans figure, une allégorie de trois actes a paru trop longue aux spectateurs. C'est une situation assez piquante que celle de ces courtisans que le charme du palais de la Vérité force à dire ce qu'ils pensent ; mais ce moyen comique, qui n'est pas nuancé avec assez d'art, a paru monotone.

La pièce s'était assez heureusement traînée jusqu'au milieu du troisième acte, lorsqu'une sortie, un peu trop vraie, contre les avocats et les médecins, est venue déterminer l'orage. L'auteur avait cru que dans le palais où il avait placé sa scène, on pouvait dire aux gens la vérité en face ; il a appris le contraire à ses dépens. Tous les génies qui protégeaient *le Palais de la Vérité*, n'ont pu le défendre contre la maligne influence du parterre ; au théâtre, le parterre est le roi des génies, il n'a qu'à souffler sur les palais et les chaumières pour les faire disparaître, et c'est ce qu'il a fait sur *le Palais de la Vérité*, qui s'est écroulé au milieu d'un bruit affreux.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Première représentation du Prince en goguette.

Pour montrer d'une manière sensible à leurs enfans l'état d'abrutissement auquel l'homme est réduit par l'ivrognerie, les Spartiates exposaient à leurs regards des esclaves dans l'ivresse ; mais on ne voit nulle part qu'ils les laissassent s'enivrer eux-mêmes ; et que, pour les pénétrer de la dignité qui leur convenait, ils commençassent par les faire descendre au dernier degré de l'avilissement. Ils n'auraient point trouvé cette manière de corriger très-morale, et le vaudeville nouveau

prouve qu'elle n'est pas plus dramatique. L'ivrognerie est un vice ignoble qui ne saurait rendre un prince intéressant, dans quelque situation qu'on le place d'ailleurs. Henri V, sous l'habit d'un matelot, entraîné dans une des tavernes de Londres, par son goût pour les aventures, excite notre intérêt, parce qu'il est plutôt étourdi que vicieux; il enivre les autres, et ne s'enivre pas lui-même; mais comment soutenir la vue d'un prince qui transporte les mœurs de la taverne au sein de son palais, et qui, au moment d'épouser une jeune princesse charmante, la quitte pour poursuivre une petite villageoise qu'il n'a pas même l'excuse d'aimer. Je sais bien qu'Alexandre, ce vainqueur de l'Asie, s'enivrait dans le palais des rois de Perse, et que le meurtre de Clitus, qui suivit une de ses orgies, n'est pas un des événemens les moins pathétiques de son histoire; mais y a-t-il là le sujet d'une pièce de théâtre, et surtout le sujet d'un vaudeville?

Dans la pièce nouvelle, le jeune Adolphe, prince de Nice, est une espèce de petit Alexandre, qui a contracté dans les camps l'habitude de l'ivrognerie. Pour lui en faire sentir les inconvéniens, on l'enivre plus que de coutume, et quand il a perdu la raison, on lui fait signer l'ordre d'emprisonner sa mère, de destituer ses plus fidèles officiers, et de répudier sa jeune épouse.

Il était impossible de tirer un bon parti d'un pareil fonds. C'est une terre ingrate que les talens réunis de MM. Bouilly et Désaugiers n'ont pu parvenir à féconder. On dirait qu'ils ont eux-mêmes senti toute la faiblesse du canevas sur lequel ils avaient à travailler; ils ont essayé d'en cacher la pauvreté sous le luxe des broderies. Ils ont rattaché à l'action principale un ménestrel et une meûnière, dont les rôles sont dessinés avec une originalité piquante et une franche gaîté, et qu'Hyppolite et madame Hervey jouent comme ils ont été conçus. L'ouvrage offre plusieurs couplets fort heureusement tournés. Celui du vaudeville final, adressé au public, avait été l'objet d'un vif débat entre deux actrices (il n'y a point de petite querelle entre ces dames); pour accommoder les rivales, on n'a pu trouver d'autre moyen que de le faire chanter à toutes les deux.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Rosine et Almaviva, ballet-pantomime.

Il y a des ouvrages qui plaisent dans toutes les langues, et qui réussissent sur toutes les scènes ; *le Barbier de Séville* est de ce nombre. Les situations piquantes qui se succèdent avec une prodigieuse rapidité dans cette comédie, la rendaient éminemment propre à la pantomime. Les chorégraphes ont un grand avantage à traduire ainsi en pirouettes et en gambades une pièce connue, cela dispense de tous frais d'imagination et de programme ; peut-être ce petit larcin devrait-il être défendu en bonne police littéraire ; mais on ne peut en faire un crime à M. Blache. Les grands maîtres lui ont donné plus d'une fois l'exemple, et si nous venions à l'accuser, il ne manquerait pas de nous répondre en citant *le Déserteur*, *Nina* et *l'Epreuve Villageoise*, tous ouvrages reçus, accueillis et payés au grand opéra comme s'ils étaient originaux.

M. Blache a suivi avec assez d'exactitude la comédie de Beaumarchais, et c'est ce qu'il pouvait faire de mieux; comme tous les spectateurs en ont le dialogue présent à la mémoire, ils croient assister à la pièce. On doit cependant lui faire honneur d'une scène fort ingénieuse : c'est celle où Rosine prend une leçon de danse devant une glace ; une danseuse placée derrière une gaze légère reproduit tous les mouvemens de celle qui est sur le théâtre, avec une précision qui rend l'illusion parfaite. Cette scène, qui avait déjà été essayée, mais qui n'a jamais été exécutée avec autant d'ensemble et de perfection, vaut seule un long ouvrage, et justifie l'empressement avec lequel le public se porte à ce nouveau ballet.

CIRQUE OLYMPIQUE,

Faubourg du Temple.

En abandonnant leur salle de la rue du Mont-Thabor à M. Comte, MM. Franconi ont été plus sorciers que ce

fameux magicien. Il paraissait un colosse sur son petit théâtre de huit pieds carrés, il n'a plus semblé qu'un pygmée sur une scène plus vaste. MM. Franconi, au contraire, brillent d'un nouvel éclat dans leur nouvelle salle; elle est grande, bien distribuée, et ornée avec beaucoup de goût. Comme dans la rue du Mont-Thabor, leur spectacle se compose d'exercices d'équitation, et de pantomimes. Quoique les exercices tiennent moins à l'art dramatique que les pantomimes, j'avoue que je les préfère. La précision des évolutions de cavalerie exécutées par ces habiles écuyers, la force et l'adresse qu'ils déployent dans la voltige, l'empire absolu qu'ils ont acquis sur le plus noble et le plus utile des animaux destinés au service de l'homme, sont un spectacle plus étonnant et plus rare que celui de tous les mélodrames passés et présens. De tous les prodiges que messieurs Franconi ont fait jusqu'à présent dans leur art, il n'y en a point de plus admirable que la conquête du *Régent*.

ANNONCES ET NOTICES.

Œuvres complètes de Voltaire, en douze vol. in-8°, proposées par souscription (3e volume). — Le prix de chaque volume est, pour les souscripteurs, de 12 fr. en pap. ordinaire, et de 24 fr. en pap. vél. sat. Il faut ajouter 3 fr. 70 c. par vol. pour le recevoir franc de port. Le prix de chaque vol. est de 15 fr. en pap. ord, et de 30 fr. en pap. vél. pour ceux qui n'ont pas souscrit.

Le nombre des souscripteurs pour les *Œuvres de Voltaire*, ayant surpassé l'attente de l'éditeur, il a été obligé de faire réimprimer les volumes qui ont déjà paru. Ce surcroît de travail a nécessairement ralenti l'exécution des engagemens qu'il avait pris à l'égard du public: mais maintenant qu'il ne rencontrera plus de semblables obstacles, il renouvelle à ses souscripteurs, dans un avis placé en tête de ce troisième volume, l'assurance de la plus scrupuleuse exactitude. L'éditeur promet en outre qu'il sera prochainement délivré des cartons pour remplacer chacune des pages où il existe des fautes d'impression. Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle qui le porte à ne négliger aucun des soins, ni au-

cune des dépenses propres à justifier l'accueil favorable que le public a fait à son entreprise.

PROSPECTUS.

L'Industrie, ou *Discussions politiques, morales et philosophiques, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendans ;* par H. Saint-Simon.

Tout par l'industrie, tout pour elle.

La société toute entière repose sur l'industrie. L'industrie est la seule garantie de son existence, la source unique de toutes les richesses et de toutes les prospérités. L'état des choses le plus favorable à l'industrie est donc par cela seul le plus favorable à la société. Voilà tout à la fois et le point de départ et le but de tous nos efforts.

Mettre dans son jour véritable l'importance de l'industrie, l'influence politique qu'elle peut exercer et qui lui appartient, l'avertir elle-même de ses intérêts, lui faire connaître de plus en plus la nature de ses forces et de ses moyens, lui montrer les obstacles qu'elle a à vaincre, la soutenir et la seconder dans ses entreprises, veiller sans cesse avec elle d'un côté pour contenir le despotisme, de l'autre pour prévenir les révolutions; en fortifiant l'industrie, fortifier une constitution essentiellement industrielle; voilà notre tâche. Heureux si nous la remplissons avec succès, nous l'entreprenons au moins avec courage !

L'ouvrage que nous annonçons ne sera pas périodique, et nous ne prenons point l'engagement de le continuer; nous promettons seulement six volumes qui paraîtront dans le cours d'une année à des époques plus ou moins rapprochées.

Le prix de la souscription, pour chaque volume in-8°., est de 4 fr. 50 c., et de 5 fr. franc de port, pour les départemens : on souscrit pour le nombre de volumes qu'on veut.

Il paraîtra un volume le 10 du mois de mai prochain.

Le bureau d'administration est rue Gît-le-Cœur, n. 10.

Promenade aux cimetières de Paris, aux sépultures royales de Saint-Denis et aux catacombes, avec trente dessins, représentant les tombeaux de Delille, de Saint-Lambert, de Chenier, de Grétry, du maréchal Ney, de mesdames Cottin, Barilli, Raucourt, etc., etc., etc.; une vignette servant de frontispice, d'après le dessin de M. Lafitte; le plan des caveaux de Saint-Denis avant leur destruction, et la désignation de l'emplacement de tous les tombeaux de l'église, d'après le dessin de M. Debret, architecte de Saint-Denis, et une vue intérieure des catacombes. Par M. P. St.-A.... Un vol. in-12. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port. Chez C. L. F. Panckoucke, éditeur, rue et hôtel Ser-

pente; Delaunay, Pélissier, Petit, au Palais-Royal, et chez Mongie l'aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18.

C'est une idée touchante et religieuse de rappeler aux vivans le champ du repos; c'est leur assurer un souvenir satisfaisant que de retracer à leurs yeux les tombeaux les plus remarquables par les noms dont ils consacrent la mémoire. Cet ouvrage dans lequel on trouve aussi un plan des caveaux funéraires de Saint-Denis, et une vue intérieure des catacombes, est imprimé avec soin, et orné d'une foule de dessins charmans; il n'est personne qui ne veuille méditer quelquefois avec l'auteur, et nous espérons que le succès de ce premier volume l'engagera à continuer chaque année, comme il nous le promet.

Promenades instructives et amusantes d'un père avec ses enfans, dans Paris et ses environs; par M. E***. Deux vol. in-12. Prix : 5 fr. Chez Guillaume et compagnie, libraires, rue Hautefeuille, n. 14, et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Les enfans qui accompagneront ceux de M. de Laborde dans leurs promenades, prendront des notions utiles, et recevront de bons principes de morale. Les parens persuadés qu'on ne saurait trop tôt offrir, dans tous les genres, de bons modèles à la jeunesse, reprocheront peut-être à l'auteur la faiblesse de son style et l'insignifiance de ses petites historiettes; mais à cette médiocrité près, ils ne trouveront nul inconvénient à donner l'ouvrage à leurs élèves.

PROSPECTUS.

Clef du Jardin de l'Univers, d'après les principes de Tournefort et Linné; par M. Lefebure, ancien sous-préfet de Verdun, professeur de botanique à l'Athénée de Paris.

Une théorie aussi obscure qu'incertaine sert aujourd'hui de base à l'enseignement de la botanique, et y fait naître autant de difficultés qu'on y trouverait de charmes, si les principes en étaient plus simples, les procédés moins laborieux et l'étude mieux dirigée. C'est en réunissant les deux principes de l'ancienne classification de Linné et de la classification naturelle de Tournefort, dont l'intime relation n'avait jamais été soupçonnée, qu'on trouve, pour ainsi dire, la *Clef du Jardin de l'Univers*, c'est-à-dire un moyen prompt, facile et sûr de reconnaître les plantes, d'après le nouvel arrangement produit par le concours de ces deux principes incontestablement classiques et naturels.

On verra, dans l'ouvrage qui doit paraître sous ce titre, le résultat surprenant de cette heureuse découverte. Les plantes y sont tellement disposées, qu'à la vue de leur corolle on sait à quel rang on est sûr de les trouver, comme à la vue de leurs étamines, on sait quelle place elles occupent dans ce rang. C'est à une recherche si courte que se réduit tout

l travail nécessaire pour apprendre à reconnaître les genres des plantes. Cette simple coïncidence de deux caractères toujours variés entre la corolle et les étamines, détermine avec précision le rang et la place qu'occupent les plantes dans l'ordre réel de la nature, indique au même coup d'œil tous les rapports qu'elles ont entre elles, et fait disparaître aussitôt cette masse énorme de difficultés qui aujourd'hui entrave si péniblement leur étude.

J'ajouterai que pour mettre de suite en pratique une méthode aussi simple, il suffit de savoir distinguer dans les plantes la tige, la feuille et la fleur, et, dans la fleur, la corolle du calice et l'étamine du pistil. Tout le monde conviendra sans doute qu'il est impossible d'abréger davantage les études préliminaires d'une science si curieuse.

Dans l'ouvrage intitulé *Clef du Jardin de l'Univers*, on verra 1°. quel était l'état de la botanique en 1548, temps vers lequel Mattiole a publié ses Commentaires sur Dioscoride; 2°. l'accroissement qu'elle a reçu jusqu'en 1784 par l'influence des systèmes de Tournefort et de Linné; et 3°. enfin l'état actuel où elle se trouve en 1817. Ce volume aura environ 500 pages, même format que le prospectus. Le prix de chaque exemplaire sera de 7 fr. 50 c. pour les souscripteurs.

On s'adresse, en affranchissant les lettres, à Paris, chez l'auteur, rue l'Evêque, n. 14; à MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n. 17; et au bureau des Annales du Musée, rue de Verneuil, n. 30, près la rue de Beaune.

Mémoires historiques sur Louis XVII, Roi de France et de Navarre, avec notes et pièces justificatives; dédiés à MADAME, duchesse d'Angoulême; par M. Eckard, ancien avocat, chevalier de la Légion-d'Honneur, (deuxième édition). Un vol. in-8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. par la poste. A Paris, chez H. Nicolle, rue de Seine, n. 12.

La rapidité avec laquelle la première édition de ces *Mémoires* a été enlevée est l'éloge le plus flatteur que l'on en puisse faire. Cette seconde édition ne diffère de la première que par l'addition de quelques notes dans lesquelles l'auteur promet la prochaine publication de documens relatifs au séjour de la famille royale au Temple, et qui serviront à compléter l'histoire de ces désastreux événemens.

Manuel du Franc-Maçon, par E. F. Bazot, de la société royale académique des sciences. Un vol. in-12, troisième édition, entièrement refondue, corrigée, et ornée d'une gravure allégorique représentant les maçonneries tant anciennes que modernes. Prix : 3 fr., et 3 fr. 80 c. franc de port. Chez J. Moronval, imp.-lib., quai des Augustins; Jourdan, lib., pont des Arts; et au cabinet littéraire, galerie de bois, nos. 246 et 247.

Le mystère a toujours des attraits; il éveille l'imagination; il excite

la curiosité. Si l'on veut donner du prix à la chose la plus insignifiante, il suffit de l'envelopper des ombres d'une certaine mysticité : voilà pourquoi la franche-maçonnerie a eu tant d'adeptes. M. Bazot a cherché à soulever la partie du voile à laquelle les devoirs de la secte ne lui défendaient pas de toucher ; mais, quoiqu'il y ait encore des secrets dont il ne laisse pas même entrevoir la profondeur, son ouvrage n'en est pas moins piquant pour les profanes à qui il donne beaucoup à deviner, et utile pour les initiés dont il peut aider la mémoire.

Des prochaines Elections; in-8°. Prix : 75 c., et 1 fr. franc de port. Chez les marchands de nouveautés.

Budget, ou *loi sur les finances*, du 25 mars 1817, avec le texte de tous les articles cités des lois antérieures ; suivi de la loi du 27 mars 1817, sur les douanes, et d'une table alphabétique des matières. Prix : 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste. Chez Audot, libraire, rue des Mathurins Saint-Jacques, n. 18.

Cet ouvrage est destiné aux employés des diverses branches de contributions, à toutes les personnes qui s'occupent des finances, à toutes celles qui font le commerce des boissons, et qui fabriquent, vendent ou consomment des huiles dans leurs ateliers ou manufactures, et généralement à tous les contribuables.

PROSPECTUS.

Œuvres complètes de Voltaire, cinquante volumes in-douze.

Cette édition est destinée à tenir le milieu entre les éditions de luxe et les éditions dites économiques. Nous avons adopté le format in-12, comme étant le plus commode, et pour remplacer l'édition de Kehl, même format, qui est épuisée.

L'épaisseur des volumes variera nécessairement, pour éviter la confusion des genres ; mais nous ferons en sorte qu'elle soit toujours d'une proportion raisonnable. Nous apporterons à la correction du texte l'attention la plus soutenue, et la surveillance la plus minutieuse. L'édition de Kehl renferme des fautes et des erreurs quelquefois très-graves. Aussi nous ne nous sommes pas bornés aux corrections indiquées dans le dernier volume de cette édition ; nous avons profité d'une foule de renseignemens qui nous ont été communiqués par plusieurs personnes, et dont quelques-unes étaient honorées de l'amitié de Voltaire. Dans le cours de l'édition, nous accueillerons également les notes, avis, remarques, que l'on nous adressera.

M Beuchot, rédacteur du Journal de la Librairie ; M. N. E. Le Maire, professeur à la faculté des lettres de Paris, et plusieurs autres littérateurs distingués, donneront des soins à cette édition.

On a reproché aux éditeurs de Kehl d'avoir admis dans leur collection plusieurs pièces qui ne sont pas de Voltaire. Quoique ce reproche soit fondé, nous n'en retrancherons néanmoins aucune ; nous aurons seulement

l'attention d'indiquer à quels auteurs ces pièces appartiennent, ou sont attribuées.

Quant aux pièces inédites, nous sommes persuadés que celles qui méritent d'être recueillies sont très-rares, et nous nous ferons une loi de ne publier que celles qui seront authentiques, et en même temps de quelque intérêt pour les lecteurs.

Incessamment le premier volume paraîtra ; il sera orné du *fac simile* du dernier billet qu'ait écrit Voltaire, et que madame la marquise de Villette a eu la bonté de confier aux éditeurs.

Les autres volumes seront mis en vente à des époques très-rapprochées, de manière qu'il en paraisse deux et le plus souvent trois par mois.

En livrant aux souscripteurs le troisième volume, nous leur remettrons le portrait de Voltaire, dont l'exécution est confiée à un des plus habiles artistes de la capitale, M. Conché fils.

Le prix de chaque volume est pour les souscripteurs, de 3 fr., pap. f., et de 6 fr., pap. vél. sat.

La souscription sera fermée le 1er. juin prochain. Après cette époque, les volumes seront payés à raison de 4 fr. et de 8 fr.

On pourra joindre à cette édition les 150 gravures exécutées d'après les nouveaux dessins de Moreau jeune, sous la direction de M. Renouard.

On souscrit à Paris, chez madame veuve Perronneau, imprimeur-libraire, quai des Augustins, n. 39 ; Cerioux aîné, libraire, quai Voltaire, n. 17, éditeurs ; Delaunay, libraire au Palais-Royal, n. 242 ; Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18 ; et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger. On ne paie rien d'avance.

Budget de 1817. *Loi sur les finances*, *du* 25 *mars* 1817, *conforme à l'édition officielle de l'imprimerie royale*. Broch. in-8°. Prix : 1 fr. 50 c., broché ; et 1 fr. 80 c. par la poste. A Paris, chez Guillaume et compagnie, rue Hautefeuille, n. 14.

On a réuni dans cette brochure le rapport au Roi, le dicours du ministre des finances en France, et la loi du 27 mars 1817, sur les douanes ; le tout est suivi d'une table des matières.

La Promenade à Auteuil, élégie composée sous le régime impérial par un auteur qui se fait reconnaître comme les grands peintres. Prix : 1 fr. A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois ; chez Nepveu, libraire, passage des Panoramas ; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 10 MAI 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LA PÉNITENCE.

Conte imité de l'italien.

On m'a conté qu'un jour un pauvre diable,
D'un cœur contrit, pendant le temps pascal,
De maint péché, dont il était coupable,
Fut s'accuser au sacré tribunal.
« A votre égard j'userai d'indulgence,
Dit le curé ; pour toute pénitence,
Je vous condamne seulement
A contempler la croix pendant une heure.
— Je le ferai, répartit le manant. »
Soudain, vers son humble demeure,
Il s'achemine tristement ;
Il entre, et, le regret dans l'âme,
Pendant une heure, il contemple.... sa femme.

Par M. J. I. ROQUES, de Montauban (*aveugle de naissance*).

ACROSTICHES.

I.

Rousseau, contre ton nom de vils folliculaires
Ose tourner encor leurs fureurs mercenaires :
Un rayon du soleil doit blesser les hiboux.
Si le Zoïle obscur, de ta gloire jaloux,
Sent par ton style pur sa pudeur alarmée,
Et prend pour des fléaux tes sublimes écrits ;
Ah ! laissons-le pousser ses inutiles cris ;
Un géant peut sourire aux efforts d'un pygmée.

(*Par* M. Théodore de Vautor des Roseaux, *de la Martinique.*)

II.

Règne sur l'avenir, toi dont la noble voix
Osa du genre humain reconquérir les droits !
Utile, vrai, profond, en tous lieux, à tout âge,
Sois l'effroi des tyrans, les délices du sage !
Si la haine et l'envie, illustrant tes travaux,
Essayèrent long-temps de troubler ton repos,
Au sein de ton auteur, jouis de ta vengeance :
Un seul de tes écrits les réduit au silence.

(*Par* M. J. B. A. B.)

III.

Rousseau, qui de l'amour peignit si bien la flamme,
Osa montrer à nu les replis de son âme.
Un pédant le condamne, et pourtant dans son cœur,
S'il descend, il dira : « Je ne suis pas meilleur. »
Ses écrits pleins de feu, de raison, d'éloquence,
Exaltent les vertus et vengent l'innocence.
Ah ! vous qu'ils ont charmés, épargnez ses erreurs :
Un cœur trop tendre a fait sa gloire et ses malheurs !

(*Par* M. V

ACROSTICHE

Proposé pour le 31 mai.

MASSÉNA.

Les personnes qui voudront s'exercer sur ce sujet, sont priées de faire parvenir, avant le 26 mai, leurs pièces de vers à M. Lefebvre, directeur du *Mercure de France*, rue des Poitevins, n. 14.

ÉNIGME.

Je suis gros, mince, court, long, large, étroit, solide,
Mou, rond, carré, froid, chaud, opaque ou bien liquide;
Sans moi tu ne saurais en ce monde exister,
Mais pour aller dans l'autre il faudra me quitter.

(*Par* M. J. I. ROQUES, de Montauban, *aveugle de naissance.*)

CHARADE.

C'est très-bien de punir ceux qui font mon premier;
Mais ceux qui, sans raison, dénigrent mon entier,
Devraient être priés de faire mon dernier.

(*Par* M. L....., abonné.)

LOGOGRIPHE.

A moi souvent l'on a recours ;
J'instruis, j'amuse ou j'intéresse,
Et je suis d'un puissant secours
Contre les ennuis, la tristesse.
Si l'homme dans l'adversité,
Tombe par un revers funeste,
Bientôt ses amis l'ont quitté,
Moi, pour le consoler, je reste.
Maintenant, sans beaucoup d'efforts,
Tu vas avec un peu d'adresse,
De mon chef séparer mon corps,
Sans craindre que cela me blesse.
Alors à tes yeux je parais
Un objet hideux, méprisable,
Que l'homme du bon ton jamais
Ne saurait souffrir à sa table.

(*Par* M. R. Labitte.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *chat*; celui de la charade, *jeûne*, et celui du logogriphe *cire*, où l'on trouve *ire*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Correspondance choisie de Benjamin Francklin, traduite de l'anglais ; édition publiée par N. T. Francklin son petit-fils, propriétaire et éditeur de ses OEuvres posthumes (1).

Je ne connais point de vérité plus incontestable que celle qui a été exprimée par Salluste dans les termes suivans : « *Profectò fortuna in omni re dominatur ; ea res cunctas, ex lubidine magis quàm ex vero, celebrat obscuratque.* Tout est soumis à la fortune ; les hommes et les choses doivent à ses caprices plutôt qu'à la raison, leur obscurité ou leur éclat. » De quelle manière parlerait-on aujourd'hui de Washington et de Francklin, si les défenseurs de l'indépendance américaine eussent été vaincus, si la discipline européenne eût triomphé de l'amour de la patrie ? Seraient-ils inscrits parmi les grands hommes et les bienfaiteurs de l'humanité ? rendrait-on justice aux vertus héroïques de l'un, aux talens distingués, aux qualités aimables de l'autre ? Quelle idée aurions-nous maintenant de ces deux fondateurs de la liberté du Nouveau-Monde ?

Il est, si je ne me trompe, facile de répondre à ces questions. Si l'Amérique eût été soumise par la force des armes ; sans doute on nous peindrait les guerriers et les patriotes qui humilièrent l'orgueil despotique de

(1) Premier volume. Prix : 6 fr. Chez Treuttel et Würtz, libraires rue de Bourbon, n. 17.

la Grande-Bretagne, comme des rebelles dignes du dernier supplice. Leurs noms, qui rappellent de si beaux souvenirs, seraient exilés du Panthéon de la gloire, et traduits, avec ignominie, au tribunal de la postérité. Telle est cette opinion si vantée, qui n'a point de règle fixe dans ses jugemens, inconstante comme la fortune, irréconciliable ennemie du malheur, et toujours prosternée devant le succès.

J'ignore si d'autres que moi auront été frappés d'une phrase bien remarquable qui se trouve dans la déclaration des *indépendans* de l'Amérique méridionale. Par le serment qui leur est prescrit, ils jurent de sacrifier, pour la cause commune, leur fortune, leur vie et *leur réputation*. Cette dernière clause prouve qu'ils connaissent toute l'autorité des événemens, et qu'ils ont prévu les diverses chances de leur destinée; elle prouve en même temps que nulle espèce de danger ne peut ébranler leur résolution. Il n'est pas rare de rencontrer des hommes prêts à exposer leur fortune et leur vie pour arriver aux honneurs et à la gloire; mais remplir ce qu'on regarde comme un devoir, au risque de laisser une mémoire à jamais flétrie, est peut-être le plus sublime effort de la vertu et du patriotisme.

Ces réflexions ne pouvaient échapper à Francklin, l'un des hommes dont la raison a été la plus ferme et la plus éclairée. « Vous vous pressez beaucoup, écrivait-il à une femme de ses amies, madame Thompson; vous vous pressez beaucoup, et vous êtes bien hardie, petite folle, de me nommer *rebelle;* il faudrait attendre l'événement pour savoir si ce qui se passe chez nous devra être appelé une *révolte* ou une *révolution*. Les dames françaises sont plus polies; elles nous appellent les *insurgens*. » Lorsque Francklin écrivait cette lettre,

il se trouvait, à Paris, chargé par ses concitoyens de négocier un traité d'alliance entre le gouvernement français et les Etat-Unis. Il était difficile de faire un choix plus heureux. Tout en lui retraçait la simplicité des mœurs anciennes; il excita un enthousiasme général; chacun voulait le voir; ses moindres paroles étaient recueillies avec une avide curiosité. Ces hommages, que l'urbanité française environne de si puissantes séductions, ne lui inspirèrent ni étonnement, ni orgueil; il sentait qu'ils s'adressaient moins au savant, au philosophe, qu'à l'ennemi du despotisme et au représentant de la liberté.

Les Français étaient alors entraînés par un mouvement irrésistible vers des réformes depuis long-temps jugées nécessaires. On ne prévoyait aucune des résistances qui devaient soulever tant de passions, et amener de si déplorables événemens. Des idées généreuses, de nobles espérances enchantaient le présent et embellissaient l'avenir. Tout ce qui tendait à l'amélioration de l'espèce humaine était accueilli avec transport. Francklin sut mettre à profit cette disposition générale des esprits. Il présenta la cause de l'Amérique comme celle de tous les peuples destinés à la liberté. L'opinion se déclara en sa faveur, et entraîna le gouvernement. Quelques hommes croient aujourd'hui qu'il eût été facile de résister à l'ascendant de l'opinion; peut-être ces mêmes hommes étaient-ils alors soumis à son empire.

« Toute l'Europe se prononce pour nous, écrivait Francklin au docteur Cooper de Boston; du moins son approbation et ses vœux sont en notre faveur. Ceux qui vivent sous le pouvoir arbitraire ne laissent pas de faire cas de la liberté, et la désirent. Il y a partout un si grand nombre de gens qui parlent de se transporter en Amérique, avec leurs familles et leurs fortunes, aussitôt

que la paix et notre indépendance seront établies, que l'on croit généralement que les émigrations de l'Europe nous feront prodigieusement gagner sous le rapport de la force, des richesses et des arts. On pense même que, pour prévenir ou diminuer ces émigrations, certains gouvernemens d'Europe se relâcheront de leurs principes tyranniques, et accorderont plus de liberté à leurs peuples. De là, l'observation qu'on fait généralement ici que notre cause est *celle de l'humanité*, et que nous combattons pour la liberté du monde en défendant la nôtre. C'est une tâche glorieuse que la Providence nous a imposée; j'ai la confiance qu'elle nous a donné aussi assez de vertu et de courage pour la remplir, et qu'elle finira par couronner nos efforts d'un succès complet.»

Francklin n'est ici que l'interprète de l'opinion qui régnait en France à l'époque où il s'y trouvait. C'est un témoin dont la déposition doit être reçue comme l'expression fidèle de la vérité. Les faits d'ailleurs viennent à l'appui de son témoignage. Il suffit de se rappeler les nombreux écrits publiés à cette même époque, pour qu'il ne reste plus aucun doute à cet égard; ils offraient tous le même caractère. Toutes les ressources de l'esprit et de l'éloquence étaient employées pour accréditer des idées saines d'administration, pour revendiquer ces droits légitimes des citoyens que nul gouvernement ne peut méconnaître sans injustice et sans tyrannie. Le petit nombre des défenseurs du pouvoir absolu était réduit au silence, et cédait à l'autorité de la raison et des talens; en même temps de jeunes guerriers, jaloux d'acquérir une gloire sans tache, livraient leur destinée aux tempêtes de l'Océan, et allaient acheter, au prix de leur repos et de leur sang, l'honneur d'avoir combattu sous les drapeaux de la liberté. Le récit de leurs dangers et de leurs exploits inspirait une généreuse

émulation. Le caractère national semblait avoir changé tout-à-coup ; c'était le fruit des lumières et de la philosophie.

Essayons de justifier cette philosophie qui excite aujourd'hui tant de clameurs, quoiqu'elle ait fourni toutes les bases de nos institutions. Les idées absurdes ont trouvé de nouveaux partisans ; la vérité manquerait-elle de défenseurs ?

L'homme a reçu du ciel la raison pour régler ses penchans, pour reconnaître ce qui lui est avantageux ou nuisible. La philosophie est le résultat des progrès de la raison. Appliquée à la politique, elle peut se réduire à une seule maxime, c'est que les gouvernemens sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les gouvernemens. Cette pensée si vraie, si simple, si féconde, renferme toutes les conséquences favorables à la liberté civile. C'est pour arriver à son application que l'Europe est agitée depuis trois siècles; et on ne saurait trop le répéter dans l'intérêt des peuples et des rois, tout ce qui contrarie ce principe, tout ce qui en retarde les bienfaits, est une source de discorde et de calamités. Cette vérité, une fois connue, ne peut plus être anéantie ; il n'est pas besoin de prédications et de missionnaires pour lui donner de l'autorité ; elle vit au fond des cœurs; elle sert de lumière aux esprits, et dirige les opinions.

Et qu'on n'imagine pas que ce principe soit destructif du pouvoir légitime et de la stabilité des gouvernemens ; il en garantit, au contraire, la durée, parce qu'il garantit tous les droits et rassure tous les intérêts.

Les institutions qui existaient en France avant la révolution avaient été fondées par l'esprit de conquête ; elles favorisaient une classe privilégiée aux dépens du plus grand nombre; et quoiqu'elles eussent été succes-

sivement modifiées à mesure que les lumières se répandaient, elles n'en étaient pas moins les créations de la barbarie. Les limites des pouvoirs étaient si peu déterminées que, sous un roi faible, il y avait anarchie; sous un roi fort, despotisme. Ainsi, le règne de Louis XIV, enfant, commença par une guerre civile, et finit, lorsqu'il ne trouva plus d'obstacle à sa volonté, par l'exil de cent mille Français. Une forme de gouvernement où la vie et la fortune des citoyens pouvaient être abandonnées à l'ambition d'un ministre irresponsable, ou au caprice superstitieux d'une vieille femme, était repoussée par la raison, ou, ce qui est la même chose, par la philosophie.

On insiste; on dit que la philosophie a été la cause de tous les crimes de la révolution; si elle est coupable pour avoir démontré la nécessité des réformes dans le gouvernement et dans les lois, accusez donc vos parlemens et votre clergé qui, les premiers, ont demandé la convocation des états généraux; accusez tous les écrivains éloquens, tous les hommes généreux dont les transports unanimes ont accueilli les premiers mouvemens de la liberté; citez à votre tribunal la nation toute entière qui demandait la liberté civile, la liberté de conscience, l'égalité devant la loi, l'égale répartition et le vote libre des impôts.

Des crimes ont été commis. Imputez-les aux passions des hommes, aux résistances irréfléchies, à la lutte des intérêts divers, à l'ambition et à la cupidité. Vous qui ne vivez que dans le passé, que du moins le passé vous instruise! Voyez de quels attentats épouvantables la religion a été le prétexte; reprochez-vous à la religion les assassinats de deux rois; la journée sanglante de la Saint-Barthélemi; les homicides fureurs de la ligue? On abusa de la religion, comme on a depuis abusé de la philosophie; Marat fut philosophe, comme Ravaillac fut

chrétien. Vous n'échapperez point à cet argument, que d'autres développeront avec plus de force et d'éloquence; mais qui, dans sa simplicité même, sera toujours irrésistible.

Ah! si l'on pouvait lire au fond des cœurs, on verrait si les hommes qui gémissent le plus sincèrement des forfaits révolutionnaires ne sont pas ces mêmes philosophes, en butte aux traits de la sottise, aux flèches empoisonnées de la calomnie. Ils n'affectent point l'hypocrisie de la douleur; mais ils ont vu avec horreur, avec indignation, des insensés et des barbares souillant la plus noble cause, substituer la licence et l'anarchie au règne des lois et de la liberté.

La révolution américaine, qui a été moins funeste que la nôtre, par des causes qu'il serait trop long de développer, a cependant été marquée par des injustices et des cruautés. Elle n'a été exempte ni de malheurs particuliers, ni de calamités publiques; toutefois les ennemis les plus implacables de l'émancipation des colonies anglaises n'ont jamais imputé aux philosophes américains, aux Washington, aux Jefferson, aux Adam, aux Madison, aux Francklin, les excès commis pendant la durée de l'insurrection. Francklin se présentait en France comme l'un des partisans les plus zélés de la liberté des peuples; il se faisait honneur de la philosophie qu'il professait, et il recevait les hommages de tous les amis de la raison et de l'humanité. Aucune voix accusatrice ne s'élevait contre lui; il donnait un libre cours à ses affections, à ses pensées; et le plus beau jour de sa vie fut celui où, en signant le traité de paix avec l'Angleterre, il signa l'acte confirmatif de l'indépendance de son pays et de ses futures prospérités.

Voulez-vous connaître l'âme d'un philosophe? lisez la correspondance de Francklin. Rien n'éblouit sa raison. Voyez comme il parle de la guerre, comme il la

dépouille de ses trompeuses décorations. C'est au docteur Price que s'adressent les réflexions suivantes : « Nous faisons tous les jours des progrès dans les sciences naturelles ; je voudrais que nous en fissions dans les sciences morales, et que l'on découvrît un moyen de forcer les nations de terminer leurs disputes sans s'égorger. Mais quand les hommes seront-ils assez raisonnables pour cela ? Quand pourront-ils se convaincre que les guerres, même accompagnées de succès, finissent par devenir funestes à ceux qui les ont commencées injustement, et qui se laissent aveugler par leurs triomphes, sans en prévoir toutes les conséquences. Ce qui vous tranquillise, ainsi que moi, c'est que nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour prévenir cette guerre. »

On ne peut trop s'étonner de voir un homme, que les Anglais nommeraient énergiquement, *self-educated*, c'est-à-dire, qui ne doit qu'à lui seul son éducation, s'élever au premier rang dans les sciences, et dans l'art de gouverner. Ses réflexions sur l'état de l'Europe, et en particulier sur celui de l'Angleterre, à la fin de la guerre américaine, sont d'une justesse frappante, comme il est facile de s'en convaincre, en lisant le passage suivant, d'une lettre adressée à l'évêque de Saint-Asaph (le docseur Shipley).

« La paix est faite, pardonnons et oublions ; que chaque pays cherche à mettre à profit les avantages que lui offrent les arts et l'agriculture, sans vouloir retarder ou empêcher la prospérité de l'autre. L'Amérique deviendra, avec la grâce de Dieu, un Etat grand et florissant ; et si l'Angleterre finit par devenir sage, elle aura gagné quelque chose de plus essentiel pour sa prospérité, et d'un plus grand prix que tout ce qu'elle a perdu ; et les Anglais seront encore une grande et respectable nation. Leur grand mal, maintenant, *est le*

nombre des pensions et des émolumens énormes. L'avarice et l'ambition sont deux fortes passions qui, séparément, agissent avec une grande activité sur l'esprit humain ; mais lorsqu'elles sont réunies et s'exercent sur le même objet, leur violence est presque irrésistible, et elles précipitent les hommes, tête baissée, dans des dissensions et des factions destructives de tout bon gouvernement. Tant que les émolumens considérables subsisteront, votre parlement sera une mer orageuse, et les intérêts privés l'emporteront dans vos conseils. Mais la suppression de ces abus exige beaucoup de vertu, d'esprit public, plus peut-être qu'on n'en pourrait trouver maintenant chez une nation corrompue depuis si long-temps. »

C'est en 1783 que Francklin écrivait ces réflexions ; je n'ai pas besoin d'en dire davantage. Il suffit de jeter les yeux sur la situation actuelle de l'Angleterre et sur les débats de son parlement, pour apprécier la sûreté de vue et la profonde sagacité du philosophe américain.

La correspondance de Francklin n'est pas entièrement politique ; la variété des sujets lui donne un haut degré d'intérêt. Il avait, comme Socrate, l'esprit enclin à l'ironie ; mais cette ironie n'était jamais cruelle ; elle servait d'auxiliaire, non à la passion de nuire, mais à la raison ; quoiqu'il fût bienveillant par caractère, il ne prodiguait pas son amitié, et je l'en estime davantage. Il était religieux par sentiment ; il mettait les bonnes œuvres avant les cérémonies, la charité avant la foi. La violence en matière de religion lui paraissait un crime, et il aimait à regarder Dieu comme le père commun des hommes.

« Votre sublime maître, écrivait-il au célèbre Georges Whitefield, l'un des fondateurs du méthodisme ; votre sublime maître attachait moins de prix aux actes exté-

rieurs que la plupart de ses disciples modernes. Il préférait celui qui mettait la parole *en pratique*, à celui qui se bornait à l'écouter ; l'hérétique, mais charitable Samaritain, au prêtre et au saint lévite qui, quoique orthodoxes, n'étaient point charitables ; il déclare que ceux qui ont donné des alimens à celui qui avait faim, à boire à celui qui avait soif, des vêtemens à celui qui était nu, des secours à l'étranger, et des soulagemens au malade, seront reçus au dernier jour ; tandis que ceux qui crient Seigneur ! Seigneur ! mais qui ont négligé les bonnes œuvres, quand même la foi dont ils se prévalent serait assez forte pour faire des miracles, seront rejetés. Il disait qu'il ne venait point pour appeler le juste, mais pour inviter le pécheur au repentir ; et cela fait croire qu'il supposait qu'il existait des hommes qui se croyaient assez parfaits pour n'avoir pas même besoin de ses avis. Mais aujourd'hui, nous avons à peine un prêtre qui ne regarde tout individu comme soumis de droit à sa petite domination, et toute tentative pour s'y soustraire comme une injure envers la divinité ; je leur souhaite plus d'humilité, et à vous santé et bonheur. »

Lorsque les événemens eurent décidé que ce qui se passait en Amérique était, non une révolte, mais une révolution, et que les fondateurs de l'indépendance étaient des héros et des sages, non des brigands et des rebelles ; lorsqu'enfin la paix fut rétablie entre l'Ancien et le Nouveau-Monde, Francklin quitta la France, où il laissa de nombreux admirateurs, et alla recueillir dans sa patrie la plus douce et la plus noble récompense de ses longs travaux et de ses honorables services.

Son entrée à Philadelphie fut un triomphe, dit un écrivain célèbre ; tous les corps de l'Etat, tous les citoyens de la ville, les habitans de la campagne, instruits

de son arrivée, allèrent à sa rencontre; il marchait sur une terre affranchie, au milieu des bénédictions d'un peuple digne de la liberté.

Les guerriers qui avaient versé leur sang pour l'indépendance, s'honoraient de lui montrer leurs glorieuses blessures; il était entouré de vieillards qui avaient demandé au ciel de vivre assez pour le revoir encore, et d'une génération nouvelle qui s'empressait de connaître les traits du grand homme, dont les talens, les services et les vertus avaient excité dans leur cœur les premiers élans de l'enthousiasme. Il s'avançait dans ce port désormais ouvert à toutes les nations; il portait ses regards sur ces campagnes riantes, embellies, animées par la liberté; et dans ce jour qui lui retraçait et les douces pensées de sa jeunesse, et le souvenir plus doux encore de ses utiles travaux, son âme réunissait en un seul instant tout ce que, dans le cours d'une longue vie, elle avait goûté de bonheur et de gloire.

A. JAY.

Germanicus, tragédie en cinq actes; par M. A. V. ARNAULT. A Paris, chez Chaumerot jeune, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n. 188.

Sénèque disait (dans le siècle peut-être le plus pervers que l'on connaisse dans les annales du monde): « Le malheur désarme l'envie, car l'envieux est bien aise d'avoir pitié. » Ce qui était vrai du temps de Néron, ne l'est malheureusement plus du nôtre; l'envie, chez nous, a plus de caractère; elle hait jusqu'au malheur d'un ennemi qui peut trouver, dans la pitié qu'il inspire, un moment de consolation. Cette réflexion (la

première qui se présente involontairement à l'esprit, en commençant l'examen de cet ouvrage) a quelque chose de si révoltant, de si injurieux à l'époque actuelle, que je me hâte de l'écarter, pour ne point céder à des mouvemens d'indignation, qui pourraient influer sur l'équité de ma critique ou sur l'impartialité de mon jugement.

L'excellent article inséré dans le treizième numéro de ce journal, où M. Lebrun, en rendant compte de la première représentation de la tragédie de *Germanicus*, a si bien établi les faits historiques sur lesquels cette pièce de théâtre est fondée, me dispense d'entrer, à ce sujet, dans de nouveaux détails, et me permet d'aborder, sans autre préliminaire, l'examen d'un ouvrage destiné à faire doublement époque dans l'histoire de notre littérature et de nos mœurs.

S'il est vrai que la tragédie ait été bien définie par Marmontel, « une action dramatique où la nature dans ses plus hautes proportions, est représentée dans l'état de souffrance où la mettent les passions violentes, les grands dangers et l'excès du malheur,» on ne contestera pas que le sujet de la pièce de M. Arnault ne soit heureusement choisi, et qu'il n'ait, conformément au principe de Boileau, *fait choix d'un héros propre à intéresser*. Germanicus, brillant de gloire et de jeunesse, l'amour et l'espoir de Rome à l'époque où l'affreux Tibère en était l'horreur, l'adorable Germanicus, au moment de tomber victime d'une trahison ourdie par le monstre de Caprée, et conduite par son infâme ministre, est, sans contredit, un des héros les plus intéressans que puisse présenter sur la scène un auteur tragique, dont le but doit être de nous inspirer de

l'amour ou de la vénération pour les personnages destinés à faire couler nos larmes.

On a répété, à l'occasion de *Germanicus*, ce qu'on avait dit à propos du *grand-maître des Templiers*, dans la tragédie de M. Renouard, que ces nobles figures dont le front majestueux et paisible s'élève au-dessus des tempêtes que les crimes et passions soulèvent autour d'elles, étaient par cela même hors du domaine de la tragédie où tout doit être agitation, désordre et terreur. Je ne connais pas de principe, avancé avec plus de confiance, et démenti par de plus illustres preuves : existe-t-il au théâtre des personnages plus grands et plus passifs à la fois que celui d'Auguste dans la tragédie de *Cinna*, d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, de Zopire dans *Mahomet ?* J'en pourrais citer vingt autres exemples. Sur la scène, on aime, comme les dieux d'Horace, à voir aux prises la vertu et la fortune; et le plaisir qui résulte d'une pareille lutte, naît, partout, du calme imposant de la résignation courageuse que l'une oppose aux efforts de l'autre : ce contraste sublime est un des plus sûrs moyens et une des plus grandes ressources de l'art tragique. L'auteur de la tragédie de *Germanicus* l'a employé avec autant d'habileté que de bonheur.

Dès la première scène un héros que son nom recommande à l'admiration des hommes, est manifestement en péril : proscrit par *Tibère*, qui hait en lui son successeur, en butte aux trahisons de *Séjan*, exposé aux fureurs de l'ambitieux *Pison*, qu'excite sa féroce épouse, on tremble pour *Germanicus :* mais effrayé d'abord de l'imminence du danger, des ressources et des moyens du crime, on se rassure bientôt en comptant les obstacles qui doivent s'opposer à ses affreux succès.

Les intrigues de Pison ont ébranlé la fidélité des légions, mais elles ont vaincu sous Germanicus; elles voient en lui leur père, leur chef, l'héritier de l'empire, et l'on prévoit que la révolte ne soutiendra pas sa présence. Si la haine de l'implacable *Plancine* le poursuit sans relâche, l'amour clairvoyant de la fière *Agrippine*, de la noble et courageuse épouse de Germanicus, veillera sans cesse autour de lui : mais qu'opposera le poëte à cet infernal génie de Tibère, qu'il a si tragiquement personnifié, sous la figure mystérieuse de Séjan? le fils de Pison lui-même; personnage de la plus heureuse invention, dévoué au prince qu'il admire et qu'il aime, sans jamais oublier les devoirs sacrés que la nature lui impose : le génie du bien qui l'inspire ne se montrera pas moins actif, que celui du mal dont son père est en secret l'instrument.

La plus importante, pour ne pas dire la seule importante des trois unités dramatiques, celle de l'intérêt, ne saurait être plus rigoureusement établie qu'elle ne l'est dans cette pièce : Séjan parviendra-t-il à remplir la mission parricide dont il est chargé? tel est le problême dramatique que l'auteur se propose de résoudre : examinons, en peu de mots et sans revenir sur une analyse déjà faite, avec quel art et au milieu de quelles difficultés il y procède.

Séjan, sous l'habit d'un esclave, arrive à Antioche, et ne s'y fait connaître qu'à *Sentius*, sénateur romain, dont la bassesse et l'ambition lui répondent : le premier projet qu'ils forment ensemble, pour se défaire de Germanicus, en profitant de la révolte de l'armée, en faisant agir Plancine, et rentrer Pison dans Antioche, n'a d'autre suite que d'amener une réconciliation sin-

cère entre Germanicus et Pison, par laquelle se termine le troisième acte de l'ouvrage, un des plus beaux qu'il y ait au théâtre. La péripétie est complette, tous les personnages se trouvent dans une situation nouvelle, et le cœur, après avoir flotté jusque-là entre la crainte et l'espérance, se repose un moment dans ce dernier sentiment.

Un moyen aussi simple qu'ingénieux, dont l'emploi se trouve habilement préparé dans le second acte, va renouer une trame sanglante, et ranimer avec plus de force la terreur et la pitié, ces deux mobiles de la tragédie. Germanicus, avant de s'être réconcilié avec Pison, avait écrit à Rome pour y rendre compte de la révolte dont ce dernier avait été le chef : la paix faite, le premier soin de Germanicus est d'envoyer sur les pas de Sentius, qu'il a chargé de cet écrit accusateur : mais celui-ci a remis la lettre à Séjan, qui l'a fait parvenir à Plancine; celle-ci la montre à son époux, et rallume ainsi dans son âme une haine qui ne connaîtra plus de borne : l'idée du poison qu'il avait jusque-là repoussée avec horreur, n'est plus à ses yeux qu'une perfidie dont Germanicus lui a donné l'exemple; il ne l'emploiera pourtant qu'autant qu'il pourra s'y croire autorisé par un ordre exprès de Tibère; cet ordre, il ne peut le recevoir de la bouche même de César, mais l'anneau de l'empereur est aussi l'organe de cette volonté souveraine, et Livie, avant de quitter Rome, lui en a révélé le mystère. Une combinaison de moyens dont il est plus facile d'attaquer la vraisemblance que de nier le tragique effet, a mis entre les mains de Germanicus cet anneau fatal qu'il présente lui-même à Pison, comme un garant de l'autorité nouvelle que César lui confère.

Ce signal terrible a fixé les irrésolutions de Pison. La mort du héros est résolue ; elle s'accomplit : Plancine et Pison triomphent ; mais le favori de Tibère se présente alors, jouit intérieurement du crime, et se hâte d'en briser l'aveugle instrument. Pison, arrêté par son ordre, est conduit à Rome, où l'odieux Tibère lui réserve le châtiment du forfait qu'il a commandé.

Cette pièce, conduite avec autant d'art que de sagesse, offre plusieurs situations dignes (et c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire) des transports unanimes qu'elles ont excités à la scène.

La plus remarquable est sans doute celle du troisième acte où Pison, admis au tribunal de Germanicus pour s'y justifier, avec ses amis, de la rebellion des soldats, apaisée par son fils, y prépare l'assassinat de celui dont il vient implorer la clémence. Marcus Pison a surpris le projet des conjurés ; et, partagé entre la crainte de dénoncer son père et l'horreur de voir assassiner Germanicus, il fait entrer des licteurs et leur ordonne d'entourer le tribunal. Le prince arrive, s'étonne de l'appareil guerrier qui l'environne, et fait sortir les licteurs : resté seul avec Marcus au milieu des conjurés, c'est à force de générosité qu'il échappe au poignard de Pison toujours prêt à le frapper. Cette admirable situation est résumée dans ces deux mots : *Il se livre !* dit l'implacable Plancine ; *il se sauve !* répond Pison désarmé par tant de grandeur d'âme.

La scène où Germanicus remet à Pison l'anneau fatal, et donne ainsi lui-même le signal de sa mort, porterait la terreur aussi loin qu'elle peut aller dans la tragédie, si les moyens qui l'amènent avaient plus de simplicité, ou, peut-être, si l'effet qu'ils produisent

était moins inattendu. L'âme du spectateur a quelquefois besoin d'être préparée aux émotions violentes : on n'est pas toujours blessé du coup qui étourdit.

Je ne me rappelle pas avoir vu produire au théâtre un mouvement d'enthousiasme plus universel que celui dont les spectateurs ont été saisis au moment où Pison arrêté par ordre de Séjan, et prévoyant le sort qui l'attend à Rome, veut le prévenir en se donnant la mort.

Dieux ! je suis désarmé, s'écrie-t-il ; *tenez, mon père*, lui répond son fils en détournant la tête et lui présentant son épée : cette action si terrible, si grande, si romaine, a excité de véritables transports d'admiration. Le public, en ce moment, s'est montré sublime comme l'auteur et le personnage.

Le style de cette tragédie n'appartient point à l'école moderne ; on n'y trouve ni recherche, ni enflure, ni redondance : le dialogue concis et rapide n'est jamais interrompu par ces tirades à prétention, par ces morceaux épiques, qui ont leur place marquée d'avance dans nos tragédies à la mode, comme les airs dans les opéras : c'est par la force de la pensée, par l'énergie et la rapidité de la phrase poétique, par la hardiesse de l'expression que se fait surtout remarquer cette production dramatique. Ces qualités qui distinguent, en général, le style de l'auteur de *Germanicus*, doivent ressortir avec un nouvel éclat dans un tableau dont Tacite a fourni les couleurs. Il est aisé de voir que M. Arnault s'est, pour ainsi dire, empreint de son génie ; mais en s'appropriant, par l'étude et par la réflexion, les beautés de son admirable modèle, il les a reproduites et ne les a pas copiées.

Cet ouvrage n'est point exempt de défauts; même dans la partie du style, la plus irréprochable, on pourrait sans doute trouver des inégalités ; désirer en quelques endroits une inversion moins pénible, une césure plus exacte, un tour plus poétique; mais j'avouerai que partout où je suis frappé de l'image du beau, je jouis avec trop d'abandon du plaisir qu'elle me procure pour éprouver le honteux besoin de rechercher quelques taches légères où brillent tant de beautés d'un ordre supérieur.

Les citations suivantes mettront le lecteur à même de réformer ou de confirmer le jugement que j'ai porté sur cet ouvrage.

Séjan est tout entier dans ce monologue par lequel il termine le premier acte.

SÉJAN (*seul*).

O pouvoir! ô grandeurs!
Quel charme exercez-vous sur presque tous les cœurs!
Sur tous! bien que le sage autrement en décide,
Le moins ambitieux n'est que le plus timide.
Esprit faible, effrayé de ce qu'il faut braver,
Et pour vous acquérir et pour vous conserver,
Il feint de mépriser ce qu'il ne peut atteindre:
Dévoré d'une soif que rien ne peut éteindre,
Paré selon les temps, de vices, de vertus,
Le reste, sur les pas des Césars, des Brutus,
Par des chemins divers poursuit le rang suprême;
Et par fois le surprend dans la liberté même.
Je les imiterai quand il en sera temps;
Quand, pour déterminer les esprits inconstans,
Il ne me faudra plus qu'un titre qui déguise
Et le but et l'effet de ma haute entreprise.
A commander aussi je me sens destiné!
Qui m'en empêcherait?... Séjan n'es-tu pas né

Plus éloigné du rang où ton choix délibère,
Qu'à présent tu ne l'es du trône de Tibère?
Quoi qu'il en soit, servons notre maître aujourd'hui;
Frappons un coup qui va me rapprocher de lui;
Dans un héros, proscrit par l'amour qu'il inspire,
Frappons un héritier de ce trône où j'aspire;
Pour trahir le tyran gardons-lui notre foi.....
N'ayons dans ce projet de confident que moi.

Germanicus veut engager Agrippine à se séparer de lui:

AGRIPPINE.

T'ai-je donné le droit par mon indifférence,
De compter aujourd'hui sur mon obéissance?

GERMANICUS.

C'est ton amour seul que j'implore:

AGRIPPINE.

Cruel!
Au nom de cet amour si long-temps mutuel,
Cesse de m'imposer un devoir si pénible;
Un devoir que ton cœur trouverait impossible.
Méconnais-tu mes droits? de l'hymen je les tiens:
Ces droits seraient-ils donc moins sacrés que les tiens?
Tu ne le croyais pas dans les jours de ta gloire.
Je leur ai dû ma place en ton char de victoire;
Je leur ai dû ma part dans les nombreux bienfaits
Dont la faveur d'Auguste a payé tes succès;
Dans les périls qu'affronte aujourd'hui ton courage,
Comme dans ton bonheur tu leur dois un partage.
Je l'exige. Ah! je vois ton grand cœur se troubler;
Quand tu trembles pour moi, pour toi je puis trembler:
Par pitié pour l'effroi qui de mon cœur s'empare,
Entre tous les malheurs que ce jour me prépare,
Accorde-moi du moins la faveur de choisir.
Ah! même entre tes bras dût la mort me saisir,
Ne me les ferme pas; barbare, je préfère
La mort qui sous tes yeux finirait ma misère,

À ce funeste exil, où j'irais achever
Des jours que tu proscris en voulant les sauver.
Je ne te quitte pas ; partout où la fortune,
Partout où le pouvoir enchaînera tes pas,
En exil, à la mort, je ne te quitte pas.
Même au milieu des rangs où ton impatience
Va braver la révolte et punir la licence,
Je suivrai mon époux ; l'épouse de Pison
Peut-être en ce moment y sert la trahison ;
J'y servirai l'honneur ; la vertu qui m'anime
N'aura pas moins d'audace aujourd'hui que le crime.

Agrippine redoute pour son époux les suites de l'indulgence dont il a usé envers Pison, et lui fait part de ses soupçons, qu'il repousse avec toute la force de son âme et toute la magnanimité de son caractère.

AGRIPPINE.

. . . .
Crains les affreux effets de ces ménagemens ;
Songe à César, et vois où conduit l'indulgence.

GERMANICUS.

Songe à Tibère, et vois où conduit la vengeance.

AGRIPPINE.

Par ceux qu'il épargna l'un meurt assassiné.

GERMANICUS.

L'autre vit : mais l'effroi dont il est dominé,
Plus cruel chaque jour, en son esprit réveille
Avec les souvenirs les soupçons de la veille,
Et sans cesse en nourrit la secrète fureur.
Vois du prince aux sujets circuler la terreur ;
Vois les mères en deuil, les épouses en larmes,
Sans jamais les calmer expier ses alarmes ;
Tandis qu'entre la haine et la crainte placé,
De tout le mal qu'il fait se croyant menacé,
Du crime qu'il prévient par d'éternels supplices
Jusque dans sa famille il croit voir des complices.

Ah ! plutôt mille fois mourir sous les poignards ,
Que garder à ce prix le trône des Césars !
Oui, fussé-je en effet séduit par l'apparence,
A mon erreur je donne encor la préférence
Sur l'art de pénétrer dans ces lâches détours
D'un cœur dont les pensers démentent les discours.
Eh ! pourquoi me livrer à tant d'inquiétude,
Quand mes soins les plus doux, quand ma plus chère étude,
N'ont usé du pouvoir qui réside en mes mains,
Que pour calmer l'effroi qu'inspirent les Romains,
Et qu'à travers les flots, les déserts, les tempêtes,
D'un bout du monde à l'autre ont porté mes conquêtes.
Les peuples que Tibère a rangés sous ma loi,
Quand je veille pour eux, veillent aussi pour moi ;
Et ma sécurité plus que jamais se fonde
Sur le bien que j'ai fait à la moitié du monde.
Que ne peut-il s'étendre à l'univers entier !
Auguste, si j'envie à ton pâle héritier
L'empire dont ton choix l'a fait dépositaire,
C'est qu'il peut appeler le reste de la terre
A jouir d'un bonheur que je suis las de voir
Restreint aux seuls climats soumis à mon pouvoir.
Quel triomphe en effet pour le prince, pour l'homme
Qui seul peut relever la dignité de Rome,
De donner cette base à sa propre grandeur ;
De rendre aux saintes lois leur antique splendeur ;
De ne se réserver des droits du rang suprême
Que celui de sauver le peuple de lui-même ;
Et d'assurer sa gloire et sa prospérité
Par l'accord de l'empire et de la liberté !

AGRIPPINE.

Tel était le projet de ton malheureux père :
Il rêva comme toi le bonheur de la terre ;
Comme toi, dès l'enfance on avait vu ses mains
S'essayer à briser les chaînes des Romains :
Vain espoir, qu'a détruit sa mort prématurée !
Sa vie à nos besoins ne fut pas mesurée ;

On a cru trouver les causes de ces progrès et de cette décadence des arts dans les circonstances qui les ont accompagnés, et qui, pour la plupart, y sont restées étrangères; sans en excepter le défaut ou l'abondance des encouragemens auxquels on a eu d'ailleurs de fort bonnes raisons pour attribuer, en pareil cas, l'influence la plus directe. En y regardant de plus loin, peut-être verrait-on plus juste, et s'apercevrait-on que la cause principale de ce flux et reflux des arts tient au changement qui s'opère dans le système d'étude.

L'imitation fut d'abord le premier et l'unique but de l'art; le mérite d'un tableau ne se mesurait alors que sur le degré d'illusion que l'artiste parvenait à atteindre. Les productions de l'art se multiplièrent; on examina ce qu'on s'était jusque-là contenté de regarder, et l'admiration plus exigeante ne s'arrêtant plus au seul prestige de l'illusion, demanda compte au peintre du choix des objets imités. Ce premier pas vers le beau idéal étant fait, il ne tarda pas à se présenter un homme de génie, qui, parvenu, dès sa première jeunesse, à *imiter* et à *choisir* aussi bien que les maîtres, sentit bientôt que, pour les surpasser, il fallait ne considérer l'art que comme un moyen, et que, pour atteindre son but, il fallait en reculer les limites jusqu'au point où elles touchent à la perfection, c'est-à-dire où la peinture peut se définir dans les propres termes de notre immortel Poussin : *la représentation d'une chose naturelle dont le but est la délectation*. Qu'on applique maintenant ces observations à la renaissance de l'art en Italie, on se convaincra de leur justesse.

Dès le milieu du quinzième siècle, des exemples d'une imitation parfaite avaient été donnés; et, dans l'intervalle de près de deux cents ans entre Cimabué et Raphaël, on remarque plusieurs ouvrages qui se distinguent progressivement par le choix du sujet. Raphaël commença par surpasser ses prédécesseurs dans cette imitation minutieuse des plus petits détails où le comble de l'art était d'exceller; mais, entraîné bientôt par l'élévation de son âme et par une exquise sensibilité, il observa mieux la nature; en imitant de préférence

les traits caractéristiques de l'expression et de la beauté, il agrandit sa manière, et s'avança rapidement vers cette perfection qu'il était sur le point d'atteindre, quand la mort l'arrêta au milieu de sa carrière.

Ses élèves marchèrent trop vite dans la route qu'il avait tracée ; en voulant partir d'un point plus rapproché du but, ils négligèrent cette vérité d'imitation, cette éducation première d'où leur maître avait pris son élan, et qui lui donnait la force de fournir sa course toute entière.

Cependant Jules Romain avait reçu de la nature autant de dispositions que Raphaël, peut-être même était-il plus fortement organisé ; mais, faute d'avoir appris à imiter comme lui, souvent son exécution manque de vérité, et son expression de justesse.

Le tableau de la *Transfiguration* offre un exemple frappant de la différence que le talent d'imitation avait mise entre le maître et l'élève ; on y reconnaît au premier coup-d'œil les trois figures achevées par Jules Romain.

L'altération une fois introduite, elle s'accroît si rapidement qu'un siècle suffirait pour amener la décadence entière de l'art, s'il n'y avait qu'une seule école : on ne peut douter de cette vérité quand on remarque (en réunissant autour des chefs d'école leurs différens élèves) qu'il ne s'y trouve plus un seul homme distingué à la troisième génération. Mais les principes fondamentaux de l'imitation rigoureuse se conservent fort heureusement parmi quelques hommes médiocres, qui n'ont pu aller au-delà, et c'est de leur modeste atelier qu'on voit sortir de temps à autre ces artistes habiles qui retardent la décadence de l'art, ou raniment ses progrès : ceci est applicable aux Carraches et à Rubens.

Il suit de là que ce principe de simplifier l'imitation de manière à la mettre en rapport avec la rapidité de l'imagination ; que ce principe, dis-je, à l'aide duquel l'homme de génie qui l'emploie avec habileté, arrive à la perfection, devient une cause immédiate de décadence entre les mains de celui qui ne voit qu'un accessoire dans la vérité de l'imitation où il devrait chercher une base. Nous avons vu le temps où, pour paraître savant, on exprimait des courbes avec des angles ; où

l'on voulait qu'une surface unie fut représentée par des couches raboteuses ; en un mot où l'on accordait d'autant plus d'estime à une méthode d'imitation, qu'elle s'éloignait davantage de la nature : encore un pas, et l'art retombait dans la barbarie où deux hommes à talent, Carle Vanloo et Boucher, le conduisaient par de fausses routes ; fort heureusement quelques-uns de leurs élèves refusèrent de les suivre.

Un homme qui fut à son plus habile élève ce que le Pérugin fut à Raphaël ; Vien sentit le premier la nécessité de réformer le système d'étude, et de revenir lui-même à la vérité de l'imitation et à l'étude de l'antique, dont il fit la base de l'enseignement auquel notre école est redevable de l'éclat dont elle brille aujourd'hui.

L'école française ne rivalise, pour le coloris, ni avec l'école flamande ni avec l'école vénitienne, qui ne cherchaient que la couleur ; mais elle les surpasse toutes pour la correction du dessin : la supériorité qu'elle s'est acquise dans cette partie est due à la loi que nos artistes s'imposent de consulter, en les comparant, le modèle vivant et les magnifiques débris de l'antiquité : en peinture, la perfection est de ressembler à tous deux ; un seul artiste a ce mérite par excellence, c'est le Raphaël de notre école, l'auteur des *Thermopiles*.

Depuis près de trente ans, la peinture a pris en France un essor prodigieux ; mais peut-être en s'emparant trop exclusivement des faits de notre histoire moderne, nos artistes ont-ils introduit trop de portraits dans leurs tableaux.

Parmi nous, il n'est pas rare de voir un héros, un grand homme, avec une tête sans noblesse et sans caractère ; vous pouvez être l'honneur, la gloire ou l'amour de votre pays, avec une taille de quatre pieds dans toutes ses dimensions, avec la figure d'un marguillier de paroisse ; toutes les actions de votre vie sont héroïques, tout en vous appartient à la peinture, excepté votre personne ; vous pouvez être le sujet de vingt tableaux, mais vous ne devez jamais en être *le modèle ;* car le beau choix dans les figures est une des premières obligations imposées au peintre d'histoire : sous ce rapport il faut convenir que nous sommes moins heureusement placés que ne l'étaient les Grecs, que ne le sont même aujour-

d'hui les Italiens ; chez qui l'on retrouve encore quelques-uns de ces types, de ces modèles originaux dont la beauté régulière est l'emblême matériel de *l'héroïcité*.

La vérité des costumes modernes, indispensable dans les sujets contemporains, est encore un obstacle que l'habileté des plus grands peintres ne saurait surmonter. Le costume militaire est moins défavorable que l'habit civil ; mais il pêche encore par une insupportable uniformité. Il suit de là que l'histoire contemporaine n'est pas moins difficile à faire en peinture qu'en récit, et que l'art aurait fini par perdre beaucoup au maintien du système qui circonscrivait, en quelque sorte, nos peintres dans le cercle des hommes et des événemens de nos jours : quelque grands que soient les uns et les autres, ils ont besoin, pour être peints avec tous leurs avantages, d'être vus dans le lointain du temps ou du moins de l'espace : dans tous les arts, *majore longinquò reverentia*.

La première impression que l'on éprouve en parcourant des yeux les salles d'exposition, fait l'éloge du directeur aux soins duquel le muséum est confié ; il est rare, et peut-être plus rare en France que partout ailleurs, de voir se succéder dans une même place, deux hommes également dignes de la remplir. Tous les amis des arts avaient applaudi, à une autre époque, au choix qui avait été fait de M. le baron Denon pour diriger ce magnifique établissement ; les mêmes suffrages ont accueilli son successeur ; M. le comte de Forbin réunit au plus haut degré les qualités nécessaires aux fonctions qu'il exerce ; à qui pourraient-elles mieux convenir, qu'à l'ami passionné des arts, qui les cultive lui-même avec le plus brillant succès ?

L'aspect général du salon ne pouvait être aussi imposant cette année qu'il le fût en 1814, où nous avions, pour ainsi dire, récapitulé nos richesses en présence des étrangers, qui nous ont depuis débarrassés de notre superflu. L'exposition nouvelle n'en est pas moins de nature à dissiper les craintes qu'on a pu concevoir en voyant *les Dieux s'en aller*. Plusieurs grands tableaux d'histoire, parmi lesquels je citerai, dans l'ordre où j'ai l'intention d'en rendre compte, *la Didon* et *la Cly-*

temnestre, de M. Guérin; *le Départ du Roi pour Gand*, de M. Gros; *le Saint-Etienne prêchant l'Evangile*, de M. Abel Pujol; *la Mort de Louis XII*, de M. Blondel, et quelques autres compositions d'un grand style, attestent, sinon les progrès de notre école, du moins une suite de travaux propres à maintenir son illustration.

Dans les expositions antérieures, peut-être les tableaux de batailles étaient-ils en trop grand nombre, j'en ait dit la raison plus haut; peut-être sont-ils trop rares dans l'exposition nouvelle; la guerre en peinture est sans inconvénient pour l'humanité, et sans conséquence pour la politique; à voir la foule qui se presse autour des *Taureaux antiques de Guisando*, et de plusieurs *batailles* d'Horace Vernet, on peut juger du plaisir que les Français trouveront toujours au récit ou à la représentation des actions héroïques dont s'enorgueillit la gloire nationale et contemporaine.

Parmi les tableaux de genre, qui ne sont pas la partie la moins brillante de cette exposition, *la Convalescence de Bayard*, de M. Revoil, *Louis XVI distribuant des secours pendant un hiver rigoureux*, *l'Arioste au milieu des Voleurs*, de M. Mauzaise; *une Scène de l'Inquisition*, de M. de Forbin; *l'Intérieur d'une Salle à manger*, de M. Drolling, sont les premiers sur lesquels s'est arrêtée ma vue: je ne pense pas que la vérité d'imitation ait jamais été poussée plus loin qu'elle ne l'est dans ce dernier tableau d'un peintre que les arts ont eu le malheur de perdre au moment où il venait d'achever ce petit chef-d'œuvre.

Il faudrait citer un trop grand nombre de paysages, si l'on voulait indiquer tous ceux qui contribuent à enrichir cette exposition: même à côté des tableaux de M. le comte de Turpin, de MM. Bertin et Watelet, on remarque la *Cascade de Tandon* de M. Dutac, jeune homme sur lequel il est permis de fonder de grandes espérances, quand on sait qu'il n'a encore eu d'autre modèle et d'autre maître que la nature, et qu'il a pour ainsi dire deviné l'art que les autres apprennent.

C'est parmi les portraits que se trouve, selon moi, l'ouvrage le plus voisin de la perfection que renferme le salon de 1817: on voit que je veux parler du *portrait en pied de S. A. R. le duc d'Orléans*: il n'est peut-être permis

qu'à un amateur qui ne doit compte à personne de son opinion, dont le jugement est sans conséquence aux yeux même de l'envie, de décider qu'aucun peintre ancien ou moderne, que Vandyck lui-même n'a rien produit d'aussi beau que ce portrait, où tout ce qui constitue un chef-d'œuvre dans ce genre, la ressemblance, la couleur, la pose et le dessin, se trouve réuni au même degré de perfection.

L'AMATEUR.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Première représentation du *Chevalier français*, ou *Tout pour l'Amour*.

Cette œuvre posthume de Monvel n'est qu'une œuvre bâtarde, où l'on retrouve tous les défauts de ses autres ouvrages, et presque aucune des qualités qui ont mérité un brillant succès à un assez grand nombre des productions dramatiques de ce célèbre comédien.

Le *Chevalier français* est une espèce de Don Quichotte qui s'en va redressant les torts, protégeant les belles, punissant les félons. Il brûle d'une flamme éternelle pour une femme qu'il n'a vue qu'un moment à Naples, dans un tournois, et à laquelle il n'a jamais parlé. Il a voulu suivre ses traces; c'est en vain, la belle a disparu. Montlaur, c'est le nom du chevalier français, voyage pour fuir l'amour. Le hasard le conduit dans le château d'Albertine, noble dame, en butte aux persécutions d'un certain Enguerand, qui veut conquérir le cœur d'Adèle, sa fille, par la force des armes, si on refuse de lui accorder sa main de bonne grâce Adèle avait une sœur aînée qu'Enguerand avait demandée en mariage avant elle, mais qui a mieux aimé descendre dans la nuit du tombeau, que d'épouser ce nouveau Barbe-Bleue. Or, cher lecteur, si vous voulez

maintenant savoir comme quoi le chevalier Montlaur empêche Albertine de sacrifier sa fille à Enguerand; comme quoi cette fille est amoureuse, sans le savoir, du jeune chevalier Roger qui n'a que vingt ans et la barbe blonde; comme quoi la dame inconnue apparaît toutes les nuits dans la chambre de Montlaur, et comme quoi, enfin, elle se trouve être la sœur aînée d'Adèle et la fille d'Albertine, allez voir le *Chevalier français* dont les scènes comiques pourront vous ennuyer, mais dont, en revanche, la partie pathétique vous amusera beaucoup.

Je n'ai assisté qu'à la seconde représentation de cette pièce. Thénard, qui avait joué le rôle de Montlaur, s'est fait redemander. Il a voulu parodier les comédiens français jusqu'après la chute du rideau.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Première représentation de *Wallace ou la Barrière du Mont-Parnasse.*

Le second titre de cet à-propos vaudeville indique l'allégorie sur laquelle il repose. Les auteurs ont placé à *la barrière du Mont-Parnasse* un bureau de douanes littéraires et dramatiques, chargé d'inspecter les livres, les romans, les acteurs, les actrices et les pièces nouvelles, et de ne laisser entrer dans Paris que ce qu'il y a de bon. Malgré la vigilance de quatre commis, il se fait beaucoup de contrebande. Un d'entre eux a même laissé passer un drame allemand. L'inspecteur se fâche de cette négligence, et prétend qu'un drame allemand est *assez lourd et assez épais pour être vu.* Il ne veut plus s'en fier désormais qu'à lui-même, et il s'établit à la barrière. Il ne manque pas d'occupation. La jolie Fanchette des *Deux Jaloux* est la première qui se présente; elle vient, avec Thibault, supplier l'inspecteur de laisser passer un ménestrel qui arrive d'Ecosse, et dont on a grand besoin au théâtre Feydeau pour attirer du monde. Cette scène, pleine d'épigrammes contre l'Opéra-Comique, est étincelante d'esprit et de malice.

Le Faux Bonhomme, armé de l'épée de Charlemagne et de la flûte du Luthier de Lubeck, se présente ensuite, ainsi que la chaste Suzanne, Rosine et sa glace, Macbecth qui vient à cheval, et Munito qui vient à pied. L'inspecteur veut en vain refuser des passeports à ces deux derniers; il cède en réfléchissant que l'un est homme à passer par-dessus la barrière, et l'autre par-dessous; enfin, le ménestrel écossais se présente armé d'une grosse partition dont le charme l'empêche de tomber. Il demande à entrer, mais sa figure de mélodrame n'est pas une bonne recommandation. Il fait exécuter alors sa musique par tous les ménétriers des environs; les cerbères qui défendent la barrière s'endorment, et il la franchit.

Cette dernière partie de l'ouvrage a produit moins d'effet que la première. On doit l'attribuer à quelques longueurs qu'il sera facile de faire disparaître à une seconde représentation. Gonthier parodie Lesage dans le rôle de Thibault, avec une étonnante perfection. Il l'imite de la tête aux pieds. Il a une toute petite voix et des jambes énormes.

Soirées musicales de M. Kaufmann, acousticien de Dresde.

M. Kaufmann est inventeur de quatre instrumens qui valent un orchestre tout entier; du *bellonéon*, qui imite le jeu de vingt trompettes et de deux timballes; du *cordolaudion*, où l'on distingue les sons du piano, de la flûte, de l'orgue et de l'octavino; d'un *automate-trompette* à double son, qui offre la double combinaison d'un instrument déjà connu; et enfin de l'*harmonicorde*, que l'on ne peut comparer à rien, ni pour son mécanisme fort simple, ni pour les effets étonnans qu'il produit; c'est là la merveille des soirées musicales de M. Kaufmann; c'est une véritable conquête pour l'harmonie.

Le *bellonéon* et le *cordolaudion* sont des instrumens purement mécaniques, qui jouent seuls à l'aide de cylindres que l'on peut varier à l'infini. L'*harmonicorde*

se touche comme le piano ; il a la forme de ce qu'on appelle un *piano à queue ;* seulement cette queue, au lieu d'être étendue, s'élève en pyramide au-dessus du clavier. Les sons que l'on en tire participent de ceux de l'orgue et de l'harmonica ; mais plus doux, mais plus parfaits encore, quoique produits par la vibration prolongée de cordes métalliques : c'est le beau idéal du son.

On exécute toute espèce de musique sur l'*harmonicorde ;* cependant la musique grave et tendre est celle qui paraît convenir le mieux à ce délicieux instrument. Il nous a semblé qu'on en pourrait tirer un grand parti pour la musique religieuse : rien n'est plus propre à donner une idée de celle des anges.

M. Kaufmann, qui ne savait pas qu'à Paris on est jugé souvent d'après l'étendue du théâtre sur lequel on se montre, s'était contenté d'abord de faire entendre ses instrumens dans un salon de la rue des Moulins ; il vient de les transporter dans la galerie de Pompéi, rue Neuve-des-Petits-Champs, et ce local plus vaste, plus agréable pour les spectateurs, leur permet d'en juger mieux l'effet.

NÉCROLOGIE.

Les lettres viennent de perdre tout récemment M. Benoît Joseph Marsollier des Vivetières. Destiné dès son enfance à la magistrature, il abandonna bientôt cette carrière pour l'art dramatique, vers lequel il se sentit entraîné. *Nina* fut son coup d'essai ; il était encore très-jeune lorsqu'il composa cet ouvrage. Le succès prodigieux qu'il obtint excita son émulation, et d'autres pièces, non moins agréables, sortirent successivement, et à de courts intervalles, de sa plume élégante et facile. Le nombre de ses productions théâtrales s'élève à plus de quarante, parmi lesquelles on distingue *Nina ; les Petits Savoyards*, *Camille*, *Adèle et Dorsan*, *Alexis*, *le Traité nul*, *la Tour de Neustadt*, *la Maison isolée*, *Marianne*, *l'Irato*, *Adolphe et Clara*. M. Marsollier

réunissait, à une imagination vive, un goût pur et un esprit orné; peu d'auteurs ont su manier aussi habilement les grands effets dramatiques, et, depuis Sedaine, personne n'a mieux connu l'art d'allier le sérieux au comique, et de passer du pathétique au plaisant.

Pendant la révolution il ne craignit point d'exprimer ses nobles sentimens, dans deux pièces qui firent ourir tout Paris. Il fallait plus que du talent pour faire *cange* et *la Pauvre Femme;* il fallait du courage.

M. Marsollier a travaillé presque exclusivement pour l'Opéra-Comique; il a donné cependant deux comédies au Théâtre-Français : *le Vaporeux*, et *Céphise;* toutes deux ont été jouées avec succès, surtout *Céphise*, dont le style est remarquable par la grâce et l'élégance. Il y a quelques mois il a lu au même théâtre une nouvelle comédie, qui a été reçue à l'unanimité, et dont la représentation lui promettait un nouveau succès. Ses amis, et lui-même, étaient loin de prévoir que la mort lui enleverait cette dernière jouissance; une inflammation d'entrailles l'a emporté, presque subitement, à l'âge de 67 ans.

M. Marsollier a composé un assez grand nombre de vers où l'on retrouve la noblesse de sa belle âme et l'enjouement de son esprit piquant; il a écrit aussi plusieurs voyages, et quelques œuvres badines et légères. Madame la comtesse d'Hautpoult, sa nièce et son éleve, s'est chargée du soin de recueillir ces diverses productions, et de les offrir au public. Elles ne peuvent qu'ajouter encore à la réputation d'un homme également distingué sous le double rapport du talent et du caractère.

Incapable de connaître l'envie, M. Marsollier applaudissait avec joie aux succès de ses rivaux, et les aidait même de ses conseils lorsqu'ils lui soumettaient leurs ouvrages. Son entretien était plein de charmes; il narrait avec tant de grâce que l'anecdote la plus simple acquérait de l'intérêt en passant par sa bouche; on ne se lassait point de l'écouter. Il lisait avec la plus rare perfection, et la comédie qu'il avait lue ne gagnait plus rien à être représentée. Affable dans ses manières, il était généreux et constant en amitié. On peut dire de lui, avec vérité : *il fit du bien à beaucoup de monde, et ne fit de mal à*

personne. Il est mort à Versailles, mais ses restes seront, dit-on, transportés au cimetière du Père Lachaise, près du tombeau de Daleyrac, qui fut son ami, et qui associa souvent sa lyre aux accens de cet aimable poëte.

POLITIQUE.

TABLEAU POLITIQUE DE L'EUROPE.

(Art. IVe.)

ROYAUME DES PAYS-BAS.

(Continuation.)

Ce que j'ai dit, dans un numéro précédent, du caractère national des Hollandais et des Belges, a dû faire pressentir à mes lecteurs les obstacles qui s'opposent à ce que l'amalgame des deux peuples soit facile ou rapide. Leurs intérêts sont encore opposés, leurs habitudes ne sont pas d'accord.

Tous deux sont commerçans; mais les premiers font un commerce de transit, les seconds en font un de production, et les mesures qui favorisent les uns, choquent les calculs immédiats, et surtout les préjugés des autres.

Les spéculations hollandaises sont tournées principalement vers l'Angleterre, où les plus riches capitalistes de la Hollande avaient, du temps de Bonaparte, transporté leurs trésors et fixé leur demeure. Les spéculations belges reposent, en grande partie, sur des manufactures, qui sont nées, ou se sont singulièrement accrues et perfectionnées pendant la réunion de la Belgique avec la France, et les manufacturiers voient à regret les communications avec l'Angleterre se rouvrir. Ils en conçoivent peut-être trop d'alarmes. Le continent a découvert que son industrie pouvait lutter contre l'industrie anglaise, et il y a plusieurs circonstances qui rendent

aujourd'hui la rivalité des fabriques d'Angleterre, de Manchester, par exemple, moins dangereuse qu'autrefois.

La Hollande a contracté une dette considérable; la Belgique se plaint d'en partager le fardeau.

Les députés belges n'ont pas, dans les assemblées représentatives, l'influence à laquelle ils croient avoir droit. Leur nombre ne leur paraît pas en proportion avec la population et l'importance de leurs provinces. La répartition des places à la nomination du pouvoir exécutif leur semble encore moins équitable. Il y a peu de temps que sur huit ministres, les Belges n'en comptaient qu'un de leur nation (1); sur vingt-huit agens diplomatiques, un; sur vingt-trois référendaires au conseil d'État, sept; sur six commis d'Etat, un; sur dix conseillers du cabinet, deux; sur neuf directeurs généraux, deux; sur trente-deux lieutenans-généraux, six; sur cinquante-trois généraux-majors, dix; de sorte que les premières fonctions du royaume étaient partagées entre trente Belges et cent trente-neuf Hollandais ou étrangers.

Indépendamment de cette inégalité matérielle, les Belges qui participent au gouvernement rencontrent dans leurs collègues de la Hollande, plus de connaissances du maniement des affaires, plus de pratique des formes établies de temps immémorial, et cette suite, cette ténacité invincible, qui résulte d'un long exercice de l'autorité, et qui assure à ceux qui la possèdent, une suprématie que le temps ne peut détruire que graduellement. Il en résulte que c'est presque toujours avec désavantage qu'ils luttent contre eux, et que dans une ou deux questions de constitution et de droit public, où ils avaient manifestement raison, ils n'ont pu former qu'une minorité honorable.

Je n'insisterai pas sur la différence de religion. Elle est bien moins importante en Belgique aujourd'hui qu'on ne le pense. J'ai expliqué ailleurs, comment et pourquoi le clergé y avait perdu beaucoup de son empire; ce n'est pas que les classes inférieures soient fort éclairées: elles ont conservé des superstitions dont nous

(1) Ils en comptent deux aujourd'hui.

voyons quelquefois, dans les feuilles belges, des exemples déplorables ; mais ces superstitions ne se lient point à l'existence politique du clergé. La populace belge croît aux sorciers et les maltraite quand elle le peut ; mais elle est fatiguée de voir les prêtres en guerre avec l'autorité temporelle, et son intérêt à cet égard s'est usé.

Une autre différence établit entre les deux peuples une barrière plus insurmontable. Privés d'un idiôme national, les Belges avaient depuis long-temps adopté le français, qu'ils parlent presque tous avec facilité, et que plusieurs d'entre eux écrivent avec élégance. L'obligation d'apprendre une autre langue, qui leur devient inutile hors des discussions des assemblées et des plaidoiries des tribunaux (encore, dans la plupart de ceux-ci, a-t-il fallu conserver ou admettre de nouveau la langue française), leur semble insupportable et même humiliante. Leurs officiers, commandés dans un langage qu'ils affectent de ne pas entendre, y trouvent des sujets de raillerie. La lecture d'un ordre du jour hollandais, à un régiment belge, a excité de vives réclamations, et occasioné une correspondance amère dans les journaux. Les Belges croient démêler, dans l'intention que leur gouvernement manifeste à cet égard, une arrière-pensée qu'ils s'exagèrent, et qui les alarme. Tout gouvernement, disent-ils, qui tend par des voies directes ou indirectes, à priver un peuple de son idiôme, veut l'asservir et le plonger dans la nullité. Ils citent en preuve le discours de Jean de Vargas à Philippe II, pour engager ce prince à imposer l'espagnol aux Maures. Ils comparent l'interdiction du français aux Belges, à la privation des droits politiques, infligée aux Irlandais par l'Angleterre, et ils annoncent que ces deux espèces de persécutions auront des résultats pareils (1).

Enfin, bien que divisés en plusieurs provinces, les Belges avaient une capitale, non par le droit, mais par le fait. Soumis à une monarchie éloignée, ils possédaient pourtant une cour, et Bruxelles était un centre de société, de luxe et d'une activité politique secondaire.

---

(1) *Voyez* une brochure publiée à Bruxelles, sous ce titre : *Esquisse historique sur les langues, considérées dans leurs rapports avec la civilisation et la liberté des peuples.*

Pendant leur réunion à la France, la gloire immense du nom français les consolait de n'être plus qu'une portion de l'empire, et leur amour patriotique pour Bruxelles cédait à leur admiration pour Paris. La Haye n'a pas les mêmes droits à leurs yeux. Le roi des Pays-Bas, à la vérité, a voulu placer sur un pied d'égalité ses deux capitales ; mais ce qui n'est pas naturel n'existe jamais qu'en apparence ; La Haye sera long-temps encore le siége réel du gouvernement, quelles que soient les transplantations momentanées que les ménagemens exigent, et les Belges voient avec peine la ville qui est l'objet de leur orgueil national, repoussée au second rang, dans leur pays même.

La noblesse, surtout, se montre sensible à ce changement. L'on a dit que les négocians n'avaient point de patrie parce qu'ils retrouvaient partout les avantages de la richesse et la carrière de l'industrie. La noblesse est cosmopolite par ses priviléges, comme les négocians par leurs capitaux. Le système libéral du gouvernement console mal les grandes familles de la Belgique. La simplicité de la cour hollandaise contraste avec la pompe antique des gouverneurs autrichiens, et avec le faste, éclatant de nouveauté, des apparitions impériales ; et tandis que d'autres pays sont délaissés par la classe qui cherche à vivre, les Pays-Bas sont abandonnés par une portion de la classe qui cherche à briller.

Toutes ces causes, grandes et petites, et d'autres encore que je passe sous silence (car, dans un journal, qui pourrait tout dire ?), mettent obstacle jusqu'à ce jour à ce que la Belgique s'identifie au nouveau royaume. Cependant la liberté fait des prodiges. Les peuples les plus enclins à se plaindre s'attachent aux gouvernemens qui écoutent leurs plaintes, et qui, sincères dans leurs efforts, travaillent à contenter l'opinion, quand ses réclamations sont fondées. Ce qui est arrivé en Belgique, même relativement à la liberté de la presse, le démontre : transportée dans ce pays par l'autorité, elle effarouchait des hommes qui n'en avaient jamais joui ; mais elle leur est devenue chère, dès qu'ils ont pu, par la jouissance, en apprécier tous les avantages. Tout dépend donc (abstraction faite des événemens européens qui pourraient influer sur le sort de ce royaume, comme

de tant d'autres) : tout dépend, dis-je, en Belgique ainsi qu'ailleurs, de la marche du gouvernement ; il s'affermira par la liberté, il ne s'affermira que par elle.

Or, on doit reconnaître que, jusqu'à présent, il a professé d'excellens principes, bien qu'il eût débuté par trois opérations assez peu régulières, l'une consistant à déclarer acceptée une constitution qui n'avait réellement pour elle que le suffrage de la minorité ; l'autre confiant au roi la nomination des représentans du peuple ; et la troisième abolissant les jurés ; mais il avait proclamé la liberté de la presse ; il avait consacré le droit d'asile ; il avait respecté les formes de la justice ; et l'étranger, comme le citoyen, éprouvait, en mettant le pied sur ce territoire, un sentiment de sécurité que l'on ne conçoit plus guère en Europe que par ouï-dire ou par tradition.

Aujoud'hui, si l'on peut en juger par des rapports nécessairement incomplets, peut-être inexacts, quelques nuages obscurcissent cet horizon si paisible il y a peu de temps. D'un côté les journaux nous parlent d'un nombre infini de procès intentés à des écrivains, et dont plusieurs sont soumis à une cour extraordinaire ; de l'autre les sermens exigés des fonctionnaires publics, donnent à la résistance un air d'héroïsme, et aux poursuites de la justice une apparence de persécution.

Il m'est difficile, je l'avoue, de concevoir l'intérêt que les gouvernemens mettent aujourd'hui à ce que les magistrats civils ou judiciaires prêtent des sermens de fidélité, après l'expérience des vingt-cinq années qui viennent de s'écouler. L'acceptation d'une place, sous quelque gouvernement que ce soit, tient lieu du serment le plus solennel pour tout homme qui n'a pas sacrifié tout principe d'honneur à ses calculs ou à ses opinions de parti ; une telle acceptation lui impose le devoir de ne pas nuire à la conservation de l'ordre établi. Le citoyen que cet ordre blesse, comme oppressif ou illégitime, trouve un refuge sûr et honorable dans une condition privée, et celui qui croirait pouvoir tourner contre une autorité quelconque des moyens puisés dans une fonction qu'il en aurait reçue, parce qu'il n'aurait pas corroboré son engagement par un serment

explicite, me semblerait avoir une double conscience à la fois bien large et bien ombrageuse.

Aussi voit-on que ceux qui ne se croient pas liés par l'obligation qui résulte de l'acceptation d'une place, ne sont pas retenus par leurs sermens. Quand on médite la trahison, l'on ne recule pas devant le parjure.

En exigeant des sermens pareils, les gouvernemens se mettent en lutte tantôt avec les intentions malveillantes, tantôt avec les consciences timorées. On ne parvient jamais à rédiger ces sermens de manière à satisfaire tous les scrupules. Celui que prescrit le gouvernement des Pays-Bas a fourni, par une seule expression, des prétextes plausibles de résistance. En demandant aux magistrats de promettre qu'ils rempliraient les devoirs qui leur *seront* imposés, il les a autorisés à dire qu'ils ne pouvaient s'engager envers des devoirs à venir, dont ils ne connaissaient pas la nature. Beaucoup de juges et d'employés civils ont manifesté leur répugnance, et il en est résulté de l'embarras dans la marche des affaires, de l'incertitude dans l'opinion, et du mécontentement dans le peuple.

Les sermens ecclésiastiques n'ont pas eu moins d'inconvéniens.

D'après les véritables principes de la tolérance, un prêtre n'est que l'organe des prières de ceux qui lui accordent leur confiance, et qui s'adressent par son entremise à la divinité. Il n'a point de caractère politique, et l'Etat ne le connaît point comme prêtre. Il n'est, aux yeux de l'autorité, qu'un individu, et elle n'a pas le droit d'exiger de lui des engagemens différens de ceux qu'elle exige du plus simple citoyen. Le gouvernement des Pays-Bas, en voulant exercer sur les prêtres des diverses communions une surveillance autre que la surveillance générale qu'il exerce sur tous les habitans de son territoire, s'est exposé à d'interminables discussions, qui jamais ne se décideront à son avantage, parce que le pouvoir temporel s'égare dès qu'il s'occupe de cas de conscience et de subtilités théologiques. J'observerai cependant qu'il serait injuste de représenter comme une persécution, des demandes dont le principe peut être erroné, mais qui sont faites avec bonne foi et avec douceur. Aucun gouvernement n'a jamais montré

moins de disposition à persécuter, que celui des Pays-Bas. Il ne faut pas se laisser tromper par les aspirans au martyre, d'autant plus courageux qu'il n'y a aucun danger, et qui, bien sûrs que les mesures qu'ils provoquent ne leur seront pas même incommodes, bravent les menaces qu'on ne leur fait point, et s'enfuient quand on ne les poursuit pas.

Si le gouvernement s'est jeté dans plusieurs difficultés, en exigeant des sermens qui ne lui étaient pas nécessaires, il en a rencontré de beaucoup plus sérieuses encore, par quelques mesures qu'il a prises relativement à la liberté de la presse.

Je ne parle pas des procès en calomnie; ces procès, intentés à tort ou à raison, sont une conséquence inévitable et prévue de la libre publication des écrits. Tout individu qui se croit calomnié, a droit, à ses risques et périls, de réclamer une réparation, sauf à supporter les frais de sa demande, si elle est mal fondée.

Je parle des poursuites intentées par le ministère public, contre des pamphlets ou des journaux, comme contraires à la constitution, aux lois, et au respect dû au souverain.

Il faut certainement que la sédition puisse être punie. Il est donc indispensable que les tribunaux aient une action régulière sur les écrivains, et c'est un commencement de liberté de la presse que la garantie que les auteurs ne seront soumis à aucune autre juridiction que celle des tribunaux, mais ce n'est qu'un commencement.

Je ne prononce point sur les procédures qui me suggèrent ces observations, parce que je n'en connais point les détails. Ce qui semble un fait prouvé, c'est que, dans une occasion fameuse, un abbé de Foere, qui défendait, dit-on, des principes très-ultramontains, a été traduit devant une cour spéciale extraordinaire, et qu'on a interprété ses phrases, qu'on en a tiré des conséquences qui n'en découlaient pas directement, et qu'on a fait de la sorte, d'un écrit qui n'était que légèrement répréhensible, un délit constructif d'une nature grave, manière d'agir destructive de toute liberté de la presse.

Cependant, ce qui me rassure, c'est que tous les journaux de la Belgique ont pris parti pour l'abbé de

Foere, bien qu'ils n'approuvassent, pour la plupart, ni ses opinions ni sa doctrine. Ceux mêmes qui combattaient ce qu'ils appelaient son fanatisme, ont défendu l'homme qu'ils considéraient comme fanatique. « Les « principes de la tolérance religieuse, disait l'un de ces « journaux, les droits du gouvernement sur le culte ex- « térieur, et sur les ordonnances, bulles et brefs éma- « nés de la cour de Rome; la légitimité du serment de « fidélité et de soumission à la constitution, étaient soli- « dement établis, et généralement reconnus. Qu'arrive- « t-il? l'autorité s'arme tout-à-coup pour les soutenir, « et elle les renverse, et elle fait aux écrivains un de- « voir de s'abstenir de tout effort pour les relever. La « doctrine de M. de Foere, grâce à la persécution, « est revêtue d'une importance et d'un éclat qui excitent « l'intérêt et le zèle de ceux mêmes qui n'en voyaient au- « paravant que le côté ridicule. »

Ce libre examen, ces réclamations unanimes et tolérées, prouvent deux choses essentiellement satisfaisantes; l'une, c'est que les écrivains de la Belgique ont fait assez de progrès en liberté, pour sentir que la cause d'un seul individu est celle du corps social et de chacun de ses membres. On ne les voit point, pour satisfaire leurs haines personnelles ou leur intérêt privé, applaudir à ce qui peut frapper les partisans des opinions opposées. On ne les voit point,

Pareils à des forçats l'un sur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils sont enchaînés.

La seconde vérité, c'est que lorsqu'un gouvernement permet qu'on se plaigne, en supposant qu'il se trompe, il n'y a qu'erreur, et il y a ressource; s'il étouffait la plainte, il y aurait autre chose, et ce serait sans remède.

Je terminerai cette esquisse très-imparfaite de la situation intérieure du royaume des Pays-Bas, en répétant que je crois qu'on ne peut rien affirmer sur son avenir. Ce royaume, dont une partie est liée à l'Angleterre par ses habitudes, dont l'autre tient à la France par ses souvenirs, et dont l'ensemble est uni à la Russie par des alliances, partagera la destinée européenne, et, dans tous les temps, les destinées sont incalculables.

B. DE CONSTANT.

ANNONCES ET NOTICES.

On doit mettre incessamment en vente, chez Pillet, imprimeur-libraire, rue Christine, le 10ᵉ. volume de la collection des *Mœurs françaises*, publiée sous les noms de l'*Ermite de la Chaussée d'Antin*, *du Franc Parleur*; *de l'Ermite de la Guyane*. L'éditeur, toujours empressé de rendre cette collection plus digne du succès qu'elle a obtenu dans toute l'Europe, a cru devoir ajouter aux deux nouvelles gravures, dont ce volume est orné comme les précédens, des culs de lampe analogues à chacun des sujets dont le volume se compose.

Le libraire l'Huillier se propose de publier, dans quelques jours, un ouvrage de *miss Owenson* (lady Morgan), qui, lors de sa publication, a obtenu un brillant succès en Angleterre. Il est intitulé : *Fragmens patriotiques sur l'Irlande*, écrits dans le *Cannaught*. miss Owenson, s'éloignant du genre romanesque qu'elle cultive depuis long-temps, fait une excursion dans le domaine de la politique. Quoique attachée à la religion réformée, elle se livre à des réflexions sur le sort des catholiques de l'Irlande, qui sont dictées par cet esprit de tolérance, sans lequel la religion n'est que fanatisme, et qui ne font pas moins honneur aux sentimens de l'auteur, qu'à son esprit et à son imagination.

Victoires, Conquêtes, Désastres, Revers et Guerres civiles des Français, de 1792 à 1815, avec une carte générale, comprenant toutes les guerres et marches des Français; — cent trente plans, format in-8°, des grandes batailles, siéges remarquables, villes conquises, etc.; — un dictionnaire biographique de tous les militaires français qui se sont distingués; — un dictionnaire géographique des noms de lieux; et la liste de tous les sous-

cripteurs — Par une société de militaires et de gens de lettres.

Le tome premier de cet ouvrage réellement national vient d'être mis en vente, et est propre à donner la plus haute idée de cette belle entreprise. Il renferme le détail des événemens militaires de 1792 à 1793, et est orné de quatorze plans. Nous en rendrons incessamment un compte plus étendu. En attendant, nous recommandons à l'attention des lecteurs l'*introduction* de l'ouvrage, où l'on reconnaît la plume d'un de nos écrivains politiques les plus distingués.

Le second volume, qui renfermera les événemens de l'année 1793, paraîtra le 25 mai prochain. Les personnes qui auraient négligé d envoyer les notes et les documens relatifs à cette année, ne peuvent plus espérer de les voir insérer.

Le prix de chaque volume est de 6 fr. 50 c., et 8 fr. franc de port. En prenant un volume, on paie le suivant d'avance. Dès qu'un volume est annoncé, les souscripteurs sont priés de le faire prendre chez M. Panckoucke, éditeur, rue et hôtel Serpente, n. 16.

Le *Panache d'Henri IV*, ou les *Phalanges royales*; par Delandine de Saint-Esprit : dédié au Roi. Deux vol. in-8°. Prix : 10 fr. Chez Petit, libraire de LL. AA. RR.; galerie de bois, au Palais-Royal.

L'*Illusion*, poëme; précédé du *Règne de la Terreur*, du *Voyage du Roi à Varennes*, d'*Hercule au Mont Œta*; suivi de la *Construction des Hôpitaux*, de la *Mort de Brunswick*, de *Charlemagne* et d'*autres poésies*; par M. Theveneau. Ornés de six vignettes, d'après Lafitte, le Guide et Couché. Prix : 3 fr. pour Paris; et 3 fr. 50 c. franc de port; le même, pap. vél., fig. premières épreuves, 5 fr. pour Paris; et 5 fr. 50 c. franc de port. Chez Guillaume et compagnie, libraires, rue Hautefeuille, n. 14.

Le talent de M. Théveneau est connu depuis long-temps; la plupart des poésies qui sont réunies dans le volume que nous annonçons, ont paru séparément; elles ne peuvent que se prêter un mutuel appui, et confirmer la réputation qu'elles ont déjà acquise à leur auteur.

Hygiène oculaire, etc. (avec de nouvelles considérations sur les causes de la myopie ou vue basse); par M. Réveillé-Parise, docteur en médecine. Prix : 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste. A Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'Ecole de Médecine, n. 9; et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Ce petit ouvrage déjà avantageusement connu, mérite d'être accueilli favorablement par les gens de lettres et toutes les personnes dont la vue est faible et délicate. Le style est clair, précis, dégagé, autant que pos-

sible, de tout terme de l'art, ce dont on doit savoir gré à l'auteur qui rend, par là, les salutaires précautions qu'il indique d'une utilité plus générale.

De la Calomnie, brochure. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. par la poste. Chez Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18.

Prouver par de très-anciennes lois que, de tout temps, la calomnie fut regardée comme un des crimes les plus atroces et les plus dangereux pour la société; gémir sur l'esprit de parti qui trop souvent la fait naître; et prêcher la concorde et l'union, tel est le louable but de l'ouvrage que nous annonçons. Il est écrit avec une extrême modération, et porte le cachet d'une âme honnête, fortement pénétrée de vertueux principes. Nous conseillons la lecture de cette brochure si sagement pensée, et nous regrettons de ne pas connaître le nom d'un auteur qui s'est assuré des droits à l'estime publique.

Confessions de Clémentine écrites par elle-même, suivies d'Osmin et d'Azema, nouvelle espagnole. Deux vol. in-12. Prix : 4 fr. Chez Guillaume et compagnie, libraires, rue Hautefeuille, n. 14, et chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

C'était assurément le cas de se rappeler que les confessions doivent être secrettes, et lorsqu'on a tant d'aveux honteux à faire, pourquoi ne pas se dispenser de les confier au public? Cet ouvrage, fort platement écrit, est aussi indécent qu'ennuyeux.

Les Orphelins, drame en trois actes et en vers; par M. A. B. Prix : 2 fr. Chez Chaigneau jeune, imprimeur-libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n. 42; chez Pillet, imprimeur-libraire, rue Christine, n. 5; chez P. Mongie aîné, boulevard Poissonnière, n. 18; et chez tous les marchands de nouveautés.

L'auteur avoue si franchement, dans sa préface, qu'il ne se dissimule point les défauts de son drame, que nous n'avons pas le courage de les relever; mais en louant la modestie de ce jeune débutant, nous lui conseillons d'attendre désormais, pour se faire imprimer, qu'un talent plus prononcé lui rende l'indulgence moins nécessaire.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE

DE FRANCE.

Samedi 17 Mai 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Le Salon de 1817.

France ! énorgueillis-toi ! des arts et du génie
Tu seras désormais l'immortelle patrie.
Vainement la victoire, en ses jaloux efforts,
Croyait t'avoir ravi tes plus riches trésors.
Rien n'épuise ton sein en chefs-d'œuvre fertile;
Pour un qu'il vient de perdre il en enfante mille.
D'une nouvelle ardeur, ton génie animé
Se venge, et reprenant son vol accoutumé,
Réalise à nos yeux, dans ses brillans prestiges,
D'Apelle et de Zeuxis les antiques prodiges.

Mais, parmi ces tableaux offerts de toutes parts,
Quel tableau le premier fixera nos regards ?
Tous ont un droit égal à nos justes suffrages,
Et nommer les auteurs, c'est louer les ouvrages.

Dirai-je avec quel art un sublime pinceau,
Sans cesse impatient d'un triomphe nouveau,
Offre à l'œil étonné la plus savante image
Des transports de l'amour, des transports de la rage,
Et dans l'heureux essor de sa conception,
Nous pénètre d'horreur et d'admiration ?
Incestueuse épouse et sacrilége amante,
Clytemnestre, au milieu d'une clarté sanglante,
Marche, prête à plonger, d'un bras désespéré,
Au sein du roi des rois un fer dénaturé :
Égiste qui l'entraîne à ce dessein farouche,
Semble pousser son bras vers la fatale couche ;
Il triomphe, et son front révélant ses forfaits,
Du glaive parricide accuse les délais.

A cette grande scène, à ces effets terribles,
Ont succédé bientôt des effets plus paisibles.
Belle de sa langueur, *Didon*, loin de sa cour,
Tranquille, s'abandonne aux charmes de l'amour :
Elle prête au Troyen une oreille attentive ;
Ses vertus, ses malheurs, sa voix, tout la captive :
Oui, Guérin ! dans ses yeux tu fis passer son cœur,
Et ton plus fier rival, t'avouant son vainqueur,
A ce pur coloris, à cette touche habile,
De la peinture en toi reconnaît le Virgile.

Entre ces deux chefs-d'œuvre, et digne de tous deux,
S'en élève un plus jeune et plus audacieux :
Sa vigueur, son éclat, sa structure savante,
Annonce l'heureux jet d'une verve naissante :
Saint-Etienne, entouré d'un peuple furieux,
Prêche en vain l'Evangile et la crainte des cieux ;
Il voit s'amonceler les flots de la tempête ;
Mais provoquant la mort qui menace sa tête,
Il s'élance déjà vers la divinité,
Et s'empare en espoir de l'immortalité.

Sur ce mont nébuleux quel guerrier solitaire
Dérobe sa douleur à la nature entière?
Du malheureux Oscar c'est le fidèle ami :
Au milieu des tombeaux, près d'un fils endormi,
Il rêve la vengeance, espoir de sa vieillesse,
Et nous peint d'*Ossian* la sublime tristesse.

Là paraît ce héros qui s'armant pour la foi,
Combattit en chrétien, en chevalier, en roi,
Et trahi par le sort, mais non par son courage,
Loin du sol paternel, sur un brûlant rivage,
Conserva, triomphant dans son adversité,
Du trône et du malheur la double majesté.
Il expire et se montre, à son heure suprême,
Digne encor des Français, digne encor de lui-même.
Plongés dans la douleur, près de son lit de mort,
Infidèle et chrétien, tous déplorent son sort.
On s'agite, on frémit, et la patrie entière
Semble dans le tombeau descendre avec son père.

Mais, lassés d'admirer ces sujets sérieux,
Reposons à la fois notre esprit et nos yeux;
Contemplons dans ces murs, voués à la prière,
Prosternée humblement la tendre *La Vallière* :
Délaissant, pour Dieu seul, et le monde et la cour,
Elle abjure à ses pieds les erreurs de l'amour.

Plus loin s'offre un tableau plein de grâce et de vie :
Aimable illusion! étonnante magie!
Vous croyez assister au repas du matin.
Dans un large fauteuil voyez ce citadin
Savourer de Moka la fève délectable.
Son négligé, son coude appuyé sur la table,
Et la jeune servante et ses soins diligens,
Le chien fixant sur lui ses yeux intelligens :
Rien ne fut oublié, tant l'adroite peinture
Jusque dans ses détails imite la nature!

Sans arrêter nos yeux sur tant d'autres tableaux,
Admirons ce portrait, orgueil de nos pinceaux :
C'est l'image du Roi que tout Français adore :
On y vole, on la quitte, on y revient encore :
Oui, Robert ! ton génie offre à nos yeux ravis,
Les traits de la vertu sous les traits de Louis.

Honneur aux fils des arts dont le puissant génie
De prodiges nouveaux enrichit la patrie !
C'est peu : d'un seul regard ils ont tout animé ;
Du même enthousiasme à son tour enflammé,
L'élève, en s'efforçant d'égaler son modèle,
Promet à notre école une gloire immortelle,
Et l'œil observateur, qui devance les temps,
Voit nos succès futurs dans nos succès présens.

A. BIGNAN fils.

ÉNIGME.

Quand je suis féminin, je suis certain poisson
Vivant, nageant dans certaine rivière ;
Quand je suis masculin, je deviens la rivière
Où vit et nage ce poisson.

(*Par* M. C..., *avocat.*)

CHARADE.

Dans le monde, au salon, lecteur, sois mon premier ;
Le vendredi mange de mon dernier :
Pour ce saint jour c'est un mets régulier.
Si tu veux figurer dans le calendrier,
Être un grand saint, imite mon entier.

(*Par* M. ***.)

LOGOGRIPHE.

Avec mes quatre pieds je ne connais personne
Qui veuille se charger de moi ;
Chacun sans balancer me donne
Et me rejette loin de soi.
Mais si vous me coupez et la queue et la tête,
Qui chez moi ne diffèrent pas,
Chacun me fait alors l'accueil le plus honnête;
On me prise, et l'on plaint celui qui ne m'a pas.

(*Par* un anonyme.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *corps ;* celui de la charade, *Voltaire ;* et celui du logogriphe *livre*, où l'on trouve *ivre*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

VICTOIRES, CONQUÊTES, *Désastres, Revers et Guerres civiles des Français*, etc., de 1792 à 1815; par une société de militaires et de gens de lettres (1).

Suum cuique decus posteritas rependit, dit Crémutius Cordus, répondant devant Tibère en présence du sénat assemblé, à l'accusation intentée par deux satellites de Séjan, *nec deerunt, si damnatio ingruit, qui non modò Cassii et Bruti, sed etiam mei meminerint* (2). La justification de la noble entreprise dont nous allons rendre compte, est toute entière dans ces paroles du sénateur romain : aussi l'adage historique qu'elles renferment sert-il d'épigraphe au cadre dans lequel une société de militaires et de gens de lettres se sont proposés de réunir les actions guerrières qui ont illustré la nation française pendant la plus étonnante période de son histoire, époque à jamais mémorable, et consacrée pour la postérité sous la dénomination spéciale de *la révolution*.

Toutefois le but proposé ne pouvait pas être entièrement atteint, si les auteurs eussent renoncé à placer, à côté des exploits les plus remarquables, des actes les plus sublimes de courage et de dévouement, les désas-

(1) Premier volume, orné de quatorze plans. Prix : 6 fr. 50 c., et 8 fr. franc de port. A Paris, chez C. L. F. Panckoucke, éditeur, rue et hôtel Serpente, n. 16. (Voir, pour les conditions de la souscription, le dernier numéro du Mercure, pag. 286.)

(2) Tacit., *Annal.*, lib. IV, 35.

tres, les revers et les fautes qui deviennent, dans l'ordre immuable de la nature, le contrepoids des triomphes éclatans, le correctif d'une gloire mondaine, l'opposition nécessaire dans le grand tableau des actions humaines.

Quel spectacle que celui d'une nation luttant avec enthousiasme contre des peuples unis d'intérêt contre elle, bien qu'alors même qu'elle fait les efforts les plus héroïques, elle soit tourmentée par l'anarchie, et déchirée par les dissensions civiles! Au fort des calamités publiques, on voit s'élever tout-à-coup une génération guerrière qui oppose un rempart d'airain aux attaques combinées des ennemis extérieurs, et les empêche de profiter de l'occasion la plus favorable qu'ils puissent rencontrer pour partager ses dépouilles, et la réduire en esclavage. A l'amour de la patrie, premier mobile du véritable courage, succèdent bientôt les illusions de la gloire. L'impulsion est donnée; le sentiment prolongé de la vengeace ne peut plus s'arrêter aux frontières affranchies, et les peuples agresseurs éprouveront à leur tour tous les malheurs d'une invasion. La même cause doit amener les mêmes effets, et cependant ce sera peut-être encore un nouveau sujet de gloire. La lutte va rester toujours inégale: les nations de l'Europe, quoique fortes individuellement du sentiment de leur indépendance, auront besoin de se liguer encore une fois, de se réunir en masse pour combattre et désarmer le peuple qui combattit seul contre tous au temps des dangers que courait son indépendance.

Tel est l'ensemble des faits que doit renfermer l'ouvrage dont M. Panckoucke publie aujourd'hui le premier volume. Première pierre du monument national que des amis de la patrie élèvent en l'honneur des guerriers qui l'ont défendue, ce volume se recommande déjà par le haut intérêt qu'inspire naturellement le sujet qui

s'y trouve traité. Une introduction éloquente déroule d'abord à nos yeux l'esquisse de cette longue guerre européenne commencée et terminée en France. On y voit comment s'est formé l'enthousiasme qui a enfanté les grandes choses dont l'ouvrage entier retracera les détails. « C'était à qui serait le plus promptement « équipé pour marcher à l'ennemi; on demandait, « on cherchait à faire l'essai de ses forces dans un « premier combat, et l'on attendait la victoire des « premières inspirations du courage. C'était l'empres- « sement des Romains au temps de leur pauvreté « et de leur vertu; mais Rome avait encore besoin « d'un dictateur pour appeler ses enfans à la guerre; « le péril de la patrie suffisait pour réunir les Français. « Au dévouement absolu que Sparte commandait à ses « citoyens, s'unissait un mélange d'intérêt militaire, « d'amour de la gloire, d'émotions vives et tendres, « de gaîté nationale et d'enthousiasme, qui donnaient « une physionomie particulière à cette première époque « de la liberté. . . . .

. . . .

Parcourant ensuite avec rapidité la vaste carrière de nos exploits et de nos revers, fixant l'attention sur les époques les plus remarquables, sur les guerriers les plus dévoués et les plus intrépides, sur les chefs les plus recommandables, l'énergique auteur de ce discours préliminaire le termine par une péroraison dont nous allons citer quelques fragmens, parce qu'ils feront connaître les honorables sentimens qui paraissent diriger les membres de cette association de citoyens dans la rédaction des *Annales militaires* dont M. Panckoucke est l'éditeur.

« L'Amérique, l'Asie, l'Afrique et l'Europe ont « été pour nous des champs de bataille......; des races « d'hommes ont disparu toutes entières, en quelques

« années, de la surface de la terre......... Pourquoi nos « premiers débats n'ont-ils pas été apaisés par l'inter- « vention d'une haute sagesse unie à une grande auto- « rité? Que nous serions heureux maintenant si les « différens partis, ayant abjuré toute haine, et fait à « la patrie un généreux sacrifice de l'excès de leurs « prétentions respectives, nous avaient permis d'adopter, « dès le commencement de nos divisions, le pacte social « que nous possédons aujourd'hui, ce pacte où les « droits du trône et du peuple sont consacrés, où « l'heureux équilibre des pouvoirs nous préserve des « dangers d'une seule chambre, tandis que l'autorité « d'un monarque inviolable devient la première ga- « rantie de la liberté publique! O France........ ! tu as « fait assez pour ta gloire, aime à présent la paix qui « seule peut assurer ton indépendance et réparer tes « malheurs; élève à côté de tes nombreux trophées les « merveilles du génie, du commerce et des arts. L'Eu- « rope a admiré tes exploits, donne-lui maintenant de « plus doux exemples. Le premier rôle t'est réservé « encore si tu veux y prétendre. Tu es l'aînée de « presque tous les autres peuples en civilisation; tu « peux tenir le sceptre des sciences et des lettres; con- « serve ces innocens avantages, et défends, par de « nouveaux progrès, cette suprématie sans danger; « mais il est sur-tout une grande et utile leçon que tu « peux donner aux autres nations; qu'elles apprennent « de toi à éviter les déchiremens des révolutions, à « réclamer leurs droits avec les armes de la raison, et « non pas avec celles de la force; applique-toi à user « sagement du présent que ton prince t'a fait; que « la constitution, fruit de sa sagesse, soit pour toi « l'arche sainte.......! montre aux rois que leur autorité « est plus grande, plus assurée sous une constitution,

« que dans un régime où leur pouvoir suprême n'a « point de limites ; enseigne aux peuples à aimer le « règne des monarques soumis aux lois, et à connaître « la véritable liberté qui n'est ni dans la licence, ni « dans les troubles civils...... En faisant des citoyens, « tu feras des guerriers, et tu trouveras toujours dans « ton sein une race de héros semblables à ceux qui ont « conquis l'admiration de la terre, et qui, jusqu'à leur « dernier soupir, seront prêts à verser leur sang pour « ta cause. »

C'est ainsi que les auteurs de ces intéressantes Annales de la gloire française préparent la lecture de leur récit. Un exposé succinct des premiers événemens politiques qui amenèrent les souverains de l'Europe à prendre les armes contre la France, précède la narration militaire.

La guerre commence enfin sous de funestes auspices. Les troubles de l'intérieur n'avaient point encore fixé les idées de la nation sur sa véritable situation à l'égard des puissances étrangères. Les officiers de l'armée avaient émigré en grande partie. Un esprit d'insubordination et de révolte, suite inévitable d'une révolution inattendue, s'était introduit dans l'armée qui ne montait pas, en 1791, à plus de cent mille hommes. Des bataillons de volontaires, exercés dans les garnisons, ne paraissaient point encore en état de se mesurer avec de vieilles bandes. Le premier engagement sur la frontière est une déroute préparée par la licence, organisée par la lâcheté. Les anciens soldats ayant perdu, soit par conviction, soit par suggestion, toute confiance dans leurs chefs, se portent à tous les excès qui excluent le courage. Le général Théobald Dillon est mis en pièces par de lâches furieux qui cherchent à couvrir leur infâme conduite par un crime plus grand encore.

Bientôt l'arrivée des soldats citoyens dans les rangs

de l'armée, permet à quelques généraux auxquels on ne saurait refuser au moins beaucoup d'estime, de faire entendre le langage de la raison, de rétablir quelque discipline. Si leurs généreux efforts ne furent pas d'abord couronnés par les brillans succès qui suivront les premiers désastres, il faut en accuser la marche lente des choses, et surtout ce ferment intérieur qui tendait incessamment à désorganiser les plans les plus sages et les mieux combinés qu'on aurait pu prendre. Le général La Fayette, l'élève et le digne ami du héros de l'indépendance américaine, était sans doute appelé à jouer un rôle brillant dans nos premières campagnes, puisque dans ces temps de désorganisation il ne désespéra point de la chose publique. Plus habile, mais plus malheureux que le consul Varron, il devint, par sa confiance même, l'objet spécial des persécutions de l'ignorance et de l'intrigue, et fut forcé de s'éloigner d'une patrie que des hommes méchans ou ingrats le mettaient dans l'impossibilité de servir désormais avec honneur. « *Avant de quitter son armée*, disent les Annales, *ce général, vraiment patriote, avait pris toutes les précautions nécessaires à la sûreté des corps qui la composaient.* » Le général La Fayette répondit ainsi, par un bienfait, aux mesures injustes que la calomnie faisait prendre contre lui.

Cependant, au milieu du tourbillon de l'anarchie, apparaît le génie de la patrie. Il a commandé à ses défenseurs de résister aux efforts des ennemis réunis contre elle. Le combat de Valmy, ce beau titre de gloire du maréchal Kellermann, arrête la marche victorieuse des Prussiens vers la capitale, et devient le signal des victoires nombreuses qui vont placer la France au plus haut degré de splendeur. La Savoie, le comté de Nice sont conquis. Dumouriez, à Jemappes, s'ouvre les portes

L'ERMITE EN PROVINCE.

EXERCICES ET AMUSEMENS DES BASQUES.

Hæc celebrata tenus sancto certamina patri.
VIRG., Enéide.

(Ils conservent ces jeux qui leur viennent de leurs ancêtres.)

Pour visiter les communes du Labour qui me restaient à connaître, nous descendîmes la Nive. Cette rivière, qui prend sa source au-dessus de *Roncevaux*, et coule entre les chaînes des Pyrénées, n'est qu'un torrent jusqu'à *Cambo*; et depuis-là même, ces eaux, qui ne sont ni encaissées, ni contenues, embellissent le paysage beaucoup plus qu'elles n'enrichissent le pays. Pour les refouler vers les nasses des moulins, on ne laisse, de distance en distance, à la navigation, que des courans dangereux à descendre et très-pénibles à remonter. Les bateaux qu'on appelle *chalans*, ne peuvent contenir que très-peu de marchandises. Il serait digne de la bienfaisance d'un gouvernement éclairé de faire examiner cette rivière par d'habiles ingénieurs; ils trouveraient probablement les moyens d'en agrandir la navigation, et ce serait un véritable service à rendre à ce département, à la France et même à l'Espagne.

Cambo, situé au plus grand évasement de la vallée, s'étend partie sur une hauteur très-élevée au-dessus du niveau de la Nive, et partie sur le bord même de cette rivière. Ailleurs, la distinction de *Haut* et *Bas-Cambo* pourrait être un sujet de haine et de division entre les habitans; mais ces pauvretés ne sont point

connues ici. Les Basques sont tous également fiers de leur nom et de leur pays ; cette égalité d'orgueil national les maintient en paix.

Des eaux minérales, moins renommées et tout aussi bonnes que celles de Bagnières et de Barège, attirent à *Cambo*, vers la fin de l'été, un assez grand nombre de malades qui viennent y chercher la santé, et de gens bien portans qui viennent y chercher le plaisir : ce concours y multiplie naturellement les *parties de chasse*, les *parties de paume* et les *danses*, dont je ne puis me dispenser de parler avec quelques détails : c'est sur-tout dans leurs jeux qu'il faut étudier les mœurs de ces montagnards : le plaisir ajoute singulièrement à la physionomie du peuple basque.

L'ardeur des Basques pour la *chasse aux palombes*, égale presque leur amour pour la *paume* et pour la *danse* : c'est en automne que cette chasse commence ; je ne serai pas ici pour y assister, mais j'interroge M. Destère ; il me répond, et j'ai les objets absens sous les yeux.

Il y a deux espèces de *chasse aux palombes*, la petite qui se fait dans les vallées, et la grande dans les montagnes. Pour la première, le chasseur principal se construit, au faîte d'un arbre, une cabane en feuillage ; il s'y loge, muni d'un fusil et d'une *palombe* aveugle, qu'il attache en dehors avec un fil assez long pour permettre à l'oiseau de voltiger à quelque distance de la cabane : d'autres chasseurs vont se cacher dans les broussailles : au cri de l'appeau, que le chasseur d'en haut provoque, en lui faisant sentir le lien qui l'arrête, les compagnies de palombes, qui se trouvent dans le voisinage, accourent et s'offrent d'elles-mêmes au plomb qui les atteint de toutes parts.

La grande chasse exige des préparatifs et des dé-

penses considérables, qui se partagent d'ordinaire entre les propriétaires réunis pour cette chasse. Tous les arbres élevés de la montagne où l'on se rassemble se couvrent de cabanes et de chasseurs, sans autre arme qu'une espèce de cresselle. Les palombes aveugles font d'abord leur office : leurs voix attirent en foule leurs compagnes : au même instant les chasseurs d'en haut lancent, au milieu d'elles, un épervier de bois, et font résonner les cresselles ; à cette vue, à ce bruit, les essaims de palombes effrayées s'abattent sur de vastes filets tendus sur les arbres d'une colline à l'autre ; on en prend ainsi plusieurs centaines d'un seul coup : ce serait un tableau charmant à faire que celui d'une partie de chasse aux palombes ; mais le temps me presse, et des fêtes, plus locales encore, attirent mon attention et mes regards.

Le jeu de paume est ici une véritable fureur : on en connaît de deux sortes : le *rabot* et la *longue ;* le premier, qui n'a que le second rang, se joue sur de petites places, avec une balle dure lancée contre une muraille ; il ne diffère, que par certaines conventions, du jeu de balle que l'on joue en France dans la plupart des colléges : il a cela de particulier, cependant, que dans ce pays, il y semble réservé aux enfans qui touchent à l'adolescence, et aux hommes âgés qui touchent à la vieillesse : ils y jouent assez communément les uns contre les autres, et presque toujours la partie est égale, car les uns n'ayant pas encore acquis toutes leurs forces, et les autres n'ayant pas perdu toutes les leurs, ils se trouvent à une égale distance de leur plus grand développement ; au commencement de cette lutte, entre quinze ans et soixante, *soixante* a d'abord l'avantage, mais plus souvent *quinze* gagne la partie : cela s'explique ; la fatigue d'un exercice violent qui épuise les forces du vieillard

qui finit, ne fait qu'accroître celles de l'enfant qui commence.

Toutes les merveilles de ce genre de talent se déploient dans les parties à la *longue*.

Des milliers de spectateurs accourus de tous les points du département, et quelquefois même de l'Espagne, se réunissent dans un vaste espace préparé à cet effet. Dans ces jours solennels les parties ne se forment qu'entre des *artistes* connus, et sur le talent desquels s'établissent des paris considérables; car ce n'est pas seulement la vanité de son opinion, c'est quelquefois une partie de sa fortune qu'on risque dans ces conjectures : M. Destère m'a assuré qu'il avait vu plus d'une fois 50 mille francs déposés sur la place. Les murs des jardins, les croisées, les toits des maisons, les grosses branches des arbres qui avoisinent le lieu de la scène, sont couverts de spectateurs de tout sexe et de tout âge : on commence par former le *jury des jeux*; lequel se compose d'un certain nombre d'amateurs émérites, qui prononcent en dernier ressort sur les contestations toujours prêtes à s'élever dans le cours de la partie.

L'uniformité de costume est d'usage entre les joueurs, quelle que soit, dans la société, la condition ou la profession de chacun : tous un léger réseau sur la tête, sans autre vêtement qu'un pantalon et une chemise d'une éclatante blancheur, on ne les distingue qu'à la couleur de leurs ceintures en soie qu'ils renouent fréquemment, et qu'ils manient avec une grâce toute particulière : cette qualité, dont le peuple basque est essentiellement pourvu, se fait plus particulièrement remarquer dans un exercice où la force, la souplesse, la vélocité sont les conditions d'un succès qu'on n'obtient guère qu'à la fleur de l'âge.

Léger comme un Basque, dit-on proverbialement et sans se douter de l'exagération que renferme un pareil éloge : ce vers sur le cerf poursuivi par une meute,

L'œil le cherche et le suit aux lieux qu'il a quittés.

n'est pas moins littéralement vrai en parlant des jeunes habitans de ces montagnes : le vol de leur balle en l'air n'est pas plus difficile à suivre que la trace de leurs pas.

Une idée qu'on se fait encore plus difficilement, c'est celle des émotions que leur font éprouver les diverses révolutions de la partie. Durant ce flux et reflux de crainte et d'espérance, des témoins courent de tous côtés pour en porter au loin les nouvelles. Les routes, à plus de six lieues de la place, sont semées de curieux qui interrogent, en palpitant, ces messagers. *Denain*, *Fontenoy*, ..., n'excitaient pas de plus vives inquiétudes. Enfin, quand le talent ou le sort, qui prend sa part dans tous les événemens de ce monde, a décidé la victoire, les vaincus ne songent plus qu'à des revanches, et les vainqueurs, qu'à de nouveaux combats. Ces luttes ne sont pas seulement des jeux ; on y voit la fortune et la gloire.

La paume (1) a ses héros, et les Sorrende, les Duraty, les Silence, les Parquins et quelques autres ont attaché à leur nom une célébrité dont la tradition, à défaut de l'histoire, leur garantit la durée. M. Destère m'a raconté à ce sujet l'anecdote suivante : « Le fameux Parquins, dans le cours de la révolution, avait été forcé d'émigrer en Espagne ; il apprend qu'un de ses rivaux

(1) La balle, avec laquelle on joue, se nomme, en basque, *pilota*, vieux mot évidemment dérivé du latin et du grec *pila*.

de gloire, nommé Crutchatty, annonce une partie de paume aux *Aldudes* sur la frontière. Aussitôt Parquins fait solliciter auprès des autorités du lieu un sauf-conduit qu'on lui accorde; et que l'on motive sur la nécessité d'opposer à Crutchatty le seul rival digne de lutter avec lui. Parquins arrive, entre en lice, combat, remporte la victoire, et retourne en Espagne aux acclamations de la foule qui l'accompagne jusqu'à la frontière. »

C'est dans les *fêtes locales* qu'il fallait voir, il y a quelques années encore, ces danses où figuraient des communes entières, où tous les âges de la vie humaine (depuis le moment où l'on forme les premiers pas, jusqu'à celui où l'on se prépare à franchir le dernier), se réunissaient autour des tombeaux pour y célébrer, par les mêmes danses, ces fêtes où trois ou quatre cents générations avaient successivement assisté dans les mêmes lieux.

Les âges, dans l'ordre de leur succession, et les sexes sur deux lignes, après l'office divin, se rendent, de l'église au cimetière, précédés du maire de la commune, que, dans la langue poétique du pays, on nomme PONTIFE CIVIL (*aousso apessa*). Ce pontife (précisément comme Plutarque à Chéronée), des branches de laurier et d'olivier à la main, conduit, en cadence, la marche solennelle qu'il amène sur la place publique au son des instrumens indigènes, parmi lesquels on ne compte que le *tambour de basque*, *le flutet à cinq trous*, et une espèce de *violon sans chevalet*, sur lequel le rythme se marque en frappant les cordes avec un court bâton recouvert en peau. C'est au moyen de ces instrumens, si pauvres d'harmonie, auxquels se mêlent, par intervalle, quelques voix agrestes, que des laboureurs, des pâtres, leurs mères, leurs femmes et leurs filles rem-

plissent la vaste étendue des cieux de chants qui semblent en descendre.

Arrivée sur la place, toute cette population y forme un rond immense et la parcourt plusieurs fois à pas mesurés. La marche s'anime progressivement; et c'est au moment où son action devient la plus vive, que le tambourin donne le signal du *mouchico*, danse violente et qui admet tout un peuple sans confusion. Noverre et Dauberval ont essayé d'en donner une idée sur le théâtre de l'Opéra; mais comment lui conserver son caractère national? Ce ne sont pas seulement les pieds, les bras, c'est le corps des Basques que le *mouchico* met en mouvement, et leur âme est encore plus agitée; ils crient, parlent et chantent en dansant; ils remplissent la place de ces éclats, de ces gloussemens de voix dont ils font retentir les échos des montagnes, lorsqu'ils traversent les Pyrénées, et qu'ils veulent s'avertir de l'endroit où ils se trouvent. Cette espèce de gamme rapide s'appelle *irrincina* dans les Pyrénées, et *incina* dans quelques parties des Alpes. Je crois me souvenir que Silius Italicus en fait mention dans son poëme, et qu'il cherche à l'imiter par l'harmonie de ses vers.

Les paroles improvisées pendant le *mouchico*, sont l'expression bien plus vraie de l'ivresse que produit cette danse parmi les Basques. On ferait un recueil charmant des mots passionnés, des louanges délicates que leur inspirent en ce moment l'amitié, l'amour et la piété filiale.

Les chants des Basques sont langoureux, comme dans tous les pays de montagnes où le séjour des hommes, dans ces hautes régions terrestres, semble disposer leurs âmes aux sensations les plus tendres. La langue des Basques, dont presque tous les substantifs se terminent en *a*, qui se sert de circonlocutions orientales pour

désigner les objets qui commandent l'amour, le respect ou la crainte; cette langue, dis-je, est plus favorable qu'une autre à l'expression de la pensée mélancolique. *Dieu* s'appelle JAUNGOICOA (Seigneur d'en haut); *la nuit*, GAB-A (absence de lumière); *la mort*, ERIOTZA (maladie froide); *le soleil*, EGUSQUIA (créateur du jour); *la lune*, ILARQUIA (lumière morte).

Les Basques sont courageux, mais vindicatifs, excellens soldats, surtout pour la guerre des montagnes, mais indépendans et difficiles à retenir sous les drapeaux au-delà du temps qu'ils se prescrivent eux-mêmes. Un grand capitaine, qui se connaissait en soldats, disait que les Basques, si distingués par le courage personnel, ne valaient rien *en ligne*. Dans la guerre de 1793, contre l'Espagne, deux demi-brigades, commandées par un général (au nom duquel l'épithète de *brave* se joint si naturellement qu'elle semble en faire partie); deux demi-brigades, disais-je, commandées par le brave Harispe, après avoir fait des prodiges de valeur, désertèrent presque jusqu'au dernier homme pour aller embrasser leurs parens et leurs amis. Au bout de quelques jours, tous étaient de retour au camp où leur chef les attendait sans inquiétude.

Les noms propres, véritablement basques, ont presque tous une signification, tels que *Salaberry* (salle neuve); *Etcheberry* (maison neuve); *Etchecahar* (maison vieille); *Ithurbide* (chemin de la fontaine); *Jaurguiberry* (château neuf); *Uharte* (entre deux eaux).

La propreté dans les habitations et dans les vêtemens est portée à un plus haut degré parmi les Basques, qu'en aucune autre province de France. Les femmes sont généralement belles, bien faites, vives et gracieuses.

La religion, chez les Basques, n'est point exempte de

superstition ; mais cette superstition, loin d'être intolérante, n'altère pas même cette douce philanthropie qu'ils exercent sans en connaître le nom : le respect des morts et des tombeaux est ici un véritable culte : les cérémonies des funérailles ne sont plus que touchantes ; jadis elles ont donné lieu à des actes violens de désespoir et même de rage, auxquels le gouvernement crut devoir remédier par une ordonnance que M. Depping nous a conservée dans son *Histoire générale d'Espagne* : j'en citerai quelques lignes.

« Comme il existe en ce pays un usage indécent de « pousser des cris immodérés à la mort d'une personne, « et de troubler par toute sorte d'actions violentes la « cérémonie des funérailles ; nous ordonnons et éta« blissons pour loi, qu'il sera dorénavant défendu de « faire entendre, à la mort d'une personne quelconque, « des lamentations désordonnées ; de s'arracher les che« veux, de se meurtrir la chair, de se blesser à la tête, « et de prendre le deuil de bure, sous peine d'une « amende de, etc., etc. »

Je pars demain pour continuer mon voyage dans le département des Basses-Pyrénées ; mais avant de quitter ce doux pays, je dirai quelques mots d'Ustaritz, véritable capitale du pays basque, où tout voyageur qui n'a pas de patrie doit être tenté de s'en choisir une.

L'ERMITE DE LA GUYANNE.

VARIÉTÉS.

Traduction d'un passage d'un livre espagnol, du commencement du quinzième siècle.

L'ancienne littérature espagnole est presque ignorée en France ; si l'on excepte l'inimitable roman de Cervantes, l'*Histoire de Mariana*, les *Annales de Zurita*, plus citées que lues, celles de *Solis* dont il est inutile de lire plus de deux chapitres, et un petit nombre d'autres ouvrages qu'un bibliographe espagnol ne pourrait désigner sans hésitation, je ne sais pas trop ce que des Français pourraient demander aux libraires de la péninsule. Je ne parle pas des auteurs modernes ou vivans, parmi lesquels surtout, et avant tout, il faut distinguer Melendez Valdès et Moratin, devenus classiques en naissant, et qui méritent d'être admirés dans tous les pays, quoique bien maltraités l'un et l'autre dans leur patrie, dont les hommages tardifs doivent un jour expier l'ingratitude présente. Je dis simplement qu'on sait à peine, parmi nous, les noms de Lope de Vega, de Calderon, de Saavedra, de Quevedo ; c'est là que se borne notre érudition. Quoi qu'on raconte de ces écrivains, il est probable qu'on ne sera pas contredit, car il y a peu de gens qui aient acquis le droit d'en parler avec connaissance de cause. Tout ce qu'un critique raisonnable peut exiger, c'est qu'on écrive leurs noms avec exactitude. Cependant, au milieu de ce fatras scolastique, poétique, théologique et péripatétique qui forme le total de l'ancienne littérature espagnole, celui qui aurait le courage d'en faire une étude approfondie y trouverait plus d'une fois des trésors enterrés au fond de la mine. Nos grands hommes du siècle de Louis XIV y fouillèrent avec succès et ne s'en cachèrent pas. Lesage venu plus tard n'y a pas mis autant de bonne foi ; il n'a pas dit la source où il a pris Gilblas, et certainement le larcin est incontestable aux yeux de quiconque se donnera la peine d'y réfléchir. Mon amour-propre

national ne m'empêchera pas de m'occuper un jour de cette affaire ; en attendant, je vais offrir à mes lecteurs un échantillon d'un ouvrage espagnol d'un autre genre. C'est une histoire authentique dont le héros vivait à la fin du quatorzième siècle, et mourut vers le milieu du quinzième. Nos voisins sont très-riches en mémoires historiques, chroniques et autre productions de cette espèce, qui font connaître les mœurs et les événemens de cette époque. Les croisades contre les Maures, auxquelles nos aventuriers prirent une part si active, l'intimité des peuples du royaume d'Aragon avec ceux du midi de la France, qui parlaient à-peu-près la même langue et furent gouvernés par des princes de la même famille, les courses militaires de Duguesclin à la tête de ses bandes, l'union dictée par l'intérêt et la reconnaissance entre notre roi Charles VI et l'heureux bâtard de Transtamare qui arracha la couronne et la vie à son frère légitime, Pierre dit le Cruel ; les secours que ces deux monarques s'envoyèrent réciproquement pour faire tête aux Anglais, leurs ennemis communs, et mille autres circonstances particulières firent souvent combattre sous les mêmes enseignes les chevaliers du Tage et de l'Ebre, et ceux de la Seine et de la Loire. Ils avaient appris à se connaître et à s'estimer. Le livre dont je vais copier un passage en fournit des preuves remarquables.

Le comte Pierre Nino, gentilhomme espagnol, était venu en France par ordre de son souverain, Henri III, en l'année 1404. Il amenait deux galères destinées à faire la course contre l'Angleterre. Pendant son séjour à Rouen, il eut occasion de connaître l'amiral Renaud de Trie, seigneur de Scrifontaine. Le morceau suivant donne une idée de la galanterie et de *la vie de château* de ces temps reculés. Je répète que l'ouvrage est authentique et que ma traduction est littérale. On va voir qu'à cette époque, il y avait des personnes qui vivaient fort à leur aise, et qu'il ne faut pas s'étonner si les souvenirs du passé excitent encore des regrets au milieu de la civilisation actuelle.

Chronique de Don Pierre Nino, comte de Buelna, par Guttierre Diez de Games, son porte-enseigne; publiée par Don Eugene de Llaguno Amirola, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, membre de l'Académie royale de l'histoire.

Madrid, 1782.

(Chapitre 31e. et suivans, page 115 et suivantes.)

Il y avait auprès de Rouen, un noble chevalier qui s'appelait sire Renaud de Trie, lequel était amiral de France; ce seigneur était fort vieux. Il fit inviter le capitaine *Pierre Nino* à venir passer quelque temps avec lui au château de *Scrifontaine* où il faisait sa résidence. Le chevalier espagnol fut reçu avec beaucoup de courtoisie; il y passa trois jours pour se délasser des grandes fatigues de la mer. L'amiral était malade; homme de guerre depuis son enfance, il n'était plus en état de se livrer à l'exercice des armes dans lequel il avait acquis beaucoup de gloire. Son âge et ses infirmités le dispensaient de suivre la cour et d'aller à l'armée. Il vivait retiré dans son château, où rien ne manquait de tout ce qui pouvait convenir à un seigneur comme lui. L'architecture en était simple, mais tout avait été prévu pour l'agrément et la sûreté du maître; ses meubles, ses équipages étaient aussi riches que s'il eût habité dans le centre de la capitale de France. Il avait des pages, des serviteurs de toute espèce. Chaque jour de l'année on disait la messe dans la chapelle du château, qui était parfaitement bien décorée.

Devant le noble manoir coulait une rivière dont les bords étaient plantés de beaux arbres, et tout autour, il y avait des jardins très-soignés. On voyait de l'autre côté un étang entouré d'une grille, et l'on ne pouvait y entrer que par une petite porte fermée à clé; cet étang était rempli de poissons, de telle manière, qu'en cas de besoin, on eût pu en retirer, en un seul jour, de quoi *nourrir trois cents personnes*: quand on voulait faire cette opération, il n'y avait qu'à fermer le robinet de l'aqueduc qui alimentait le bassin, et ouvrir un canal par lequel les eaux s'écoulaient jusqu'à la dernière goutte;

alors on prenait tout le poisson qu'on voulait, on lâchait ensuite le robinet, et le vivier se remplissait une seconde fois. L'amiral faisait entretenir une meute de cinquante chiens de chasse, dont le soin était confié à des valets particuliers. Il y avait dans ses écuries au moins vingt chevaux de selle, *dextriers*, *coursiers* ou *haquenées*. Que vous dirai-je du reste? Les forêts du voisinage étaient pourvues de gros gibier de toutes sortes; cerfs, daims, sangliers; on élevait au château des faucons qui étaient bien dressés.

Le sire de Trie avait pour épouse la plus belle dame qui fût alors en France; elle était du plus haut lignage de Normandie, fille du seigneur de Bilanges, très-magnifique en toutes choses, estimée entre toutes les nobles dames de sa qualité, par sa prudence, sa bonne tenue et sa grande sagesse. Elle habitait un gentil pavillon séparé de celui de l'amiral; un pont-levis servait de communication; mais l'un et l'autre pavillon étaient compris dans l'enceinte du château. Les habits et joyaux de cette dame étaient si variés, si riches, en si grande quantité, qu'il serait trop long de vous les raconter. Elle avait dix demoiselles nobles et bien élevées pour la servir, et sans autre affaire que de soigner leur personne et attendre les ordres de leur maîtresse. Elle avait encore beaucoup d'autres *chambrières*. Je vais vous dire la manière dont madame passait son temps; elle se levait de bon matin, ainsi que ses demoiselles, et s'en allait avec elles à un petit bosquet qui était tout près du manoir; chacune avait son livre d'heures et son chapelet; elles s'asseyaient un peu écartées les unes des autres et faisaient leur prière: pendant tout ce temps il régnait un grand silence parmi elles. Après on cueillait des fleurs, des roses, des violettes, et on retournait au château pour entendre la messe dans la chapelle. Au sortir de là messe, le déjeûner était servi sur des plats d'argent; c'étaient des volailles, des alouettes rôties; on mangeait à sa volonté, et on buvait du vin. Madame mangeait rarement à cette heure là, et seulement pour faire plaisir à ceux qui l'en priaient. Après le déjeûner, madame et ses demoiselles montaient sur des haquenées richement caparaçonnées, et les gentilshommes et chevaliers qui étaient là les accompa-

gnaient à cheval. On allait respirer l'air de la campagne; on s'amusait à tresser des guirlandes de verdure, des chapeaux de fleurs; vous entendiez chanter des *lais*, des *virelais*, des *ritournelles*, *complaintes*, *ballades*, *chansons*, de toutes sortes, comme savent si bien les composer les Français, le tout à plusieurs voix et bien d'accord. Là, se trouvait toujours le capitaine Pierre Nino avec ses gentilshommes, car toutes ces fêtes avaient lieu à cause de lui...., et l'on retournait au château de la même manière. A l'heure du dîner, la table se trouvait mise dans le salon. Le bon vieux sire de *Frie* ne pouvait plus monter à cheval, mais il recevait ses hôtes avec tant de courtoisie, que c'était une merveille. Ce seigneur était de belle humeur, quoique travaillé de maladie; il s'asseyait à table avec madame et Pierre Nino. Le maître de cérémonie disposait l'ordre des siéges et prenait grand soin de placer un chevalier ou un écuyer à côté de chaque demoiselle. Les mets étaient abondans et d'espèces différentes; beaucoup de viandes bien préparées; des poissons, des fruits, suivant le jour de la semaine. Pendant le repas, celui qui savait bien dire pouvait, avec modération et courtoisie, parler de chevalerie et d'amour; on l'écoutait favorablement, et il obtenait des réponses capables de le satisfaire; en même temps des jongleurs jouaient de plusieurs instrumens. Après la bénédiction, la table étant desservie, arrivaient les ménétriers, et madame dansait avec *Pierre Nino*; chacun des siens avec une demoiselle. Cela durait bien une heure. La danse finie, *madame* donnait un baiser de paix au capitaine, et chacun de ses gentilshommes recevait égale faveur de celle qui avait dansé avec lui. On servait des *épiceries*, du vin, et l'on allait *dormir la sieste*. Le capitaine Pierre Nino se retirait dans son appartement, qui était fort beau, dans le même pavillon que celui de madame, appelé la chambre de la Tour. Après avoir reposé quelque temps, on remontait à cheval; les pages prenaient les faucons; et les hérons étaient prêts à être lancés. Madame se plaçait en un lieu convenable, le faucon au poing, et le lançait avec une grâce admirable. O la belle chasse! et quel grand plaisir! Vous voyiez flotter mille banderolles de diverses couleurs, les chiens se jeter à la nage dans la rivière,

courir joyeusement çà et là des demoiselles, et les chevaliers dans toute la plaine; le bruit des tambours animait cette fête qu'il est impossible de décrire. Dès que la chasse était achevée, tout le monde se réunissait dans une prairie, autour de madame; on apportait des volailles, des perdrix froides, des fruits, et chacun mangeait et buvait et se réjouissait; on faisait des tresses de verdure et de fleurs, et l'on revenait au palais en chantant les plus belles chansons possibles. Le soir, à la brune, on soupait; après le souper, on sortait encore à pied, et l'on allait dans les jardins jouer à la boule; on ne rentrait que lorsque la nuit était close, et à la lueur de mille flambeaux. La salle était illuminée. Les ménétriers étaient tout disposés; on dansait une partie de la nuit; on servait des fruits, du vin, et chacun prenait congé, et s'en allait dormir.

C'était ainsi que se passait chaque journée, suivant la saison, toutes les fois que le capitaine venait à Scrifontaine, ou d'autres chevaliers, suivant leur qualité. Toutes ces choses étaient ordonnées par la dame du lieu qui était à la tête de toutes les affaires et administrait les biens du sire de Trie, lequel était riche, puissant seigneur de grandes terres, et avait de bons revenus. Il n'en tenait compte par lui-même, car madame était bien capable d'y suffire toute seule; et Pierre Nino fut aimé honnêtement de madame à cause des bonnes qualités qu'elle trouvait en lui; elle lui parlait de ses affaires avec confiance, et le supplia de faire une visite à son père, monsieur de Bilanges, lequel vivait en Normandie..... Enfin, Pierre Nino partit de Scrifontaine et revint à Paris. Les chevaliers venaient à sa rencontre et lui faisaient beaucoup d'honneurs, parce que sa renommée était grande.

Pierre Nino fut connu dans toute la cour; il était recherché dans toutes les occasions, invité à toutes les fêtes; car il était issu de l'une des douze maisons de France, celle d'Anjou; ces maisons sont la fleur de la noblesse de ce royaume. Il revint à Rouen où étaient ses galères et toute sa suite. Sur ces entrefaites, mourut le bon chevalier amiral de France; madame de Scrifontaine envoya chercher Pierre Nino et l'entretint de ses affaires. Dès ce moment là, ils s'aimèrent l'un et l'autre; et l'his-

torien fait ici les réflexions suivantes : Si l'amour inspire plus de force et de courage pour mériter les faveurs d'une noble amie ; combien devait s'estimer heureux et puissant celui qui avait pour amie Jeannette de Bilanges, de laquelle il n'est roi, duc, ni autre grand seigneur qui n'eût été flatté d'en obtenir le choix? car tous les avantages qu'un amant peut désirer trouver dans l'objet de ses vœux, étaient réunis dans cette dame belle, jeune, bonne, aimable, douce, gentille et recherchée de tous. Elle était de plus aussi riche que sage et entendue. Ils se donnèrent mutuellement de riches joyaux pour gage de leur foi.

Pierre Nino était encore à Rouen, lorsqu'il reçut de Paris une lettre signée de six chevaliers de la maison de monseigneur le duc d'Orléans. Voici les termes de cette lettre :

« Notre sire et beau-frère M. Pierre, capitaine espagnol; vos très-chers frères les six chevaliers, dont les noms et armes ci-dessous, se recommandent à vous trois mille fois. Or, vous savez déjà que Mons Ponce de Perellos (1) porte la *dame blanche* en broderie sur son habit et un bracelet d'or, en dépit des chevaliers de monseigneur le duc d'Orléans. Il dit que s'il y a sept chevaliers qui veuillent accepter le défi de sept autres qui défendent cette devise de la *dame blanche*, ils sont prêts à entrer en lice avec eux et à outrance ; vous savez que nous aussi, grâces à Dieu, nous partîmes le champ avec les Anglais, sept contre sept, et que nous eûmes l'avantage. A présent, il nous convient, plus qu'à nul autre, de soutenir cette entreprise, et béni soit Notre-Seigneur Jésus Christ, comme soit que l'un de nous est décédé depuis, Mons Guillen Duchâtel, auquel Dieu fasse paix, qui mourut en Cornouailles faisant la guerre, comme bon chevalier, nous vous prions, en honneur de la chevalerie, et pour l'amour de celle que vous aimez, de vouloir bien être notre frère en place du bon chevalier Mons Guillen Duchâtel, et nous aider en cette entreprise. Nous vous envoyons la présente par les mains

(1) *Perellos*, famille de Valence, aujourd'hui marquis de *Dosaguas*, grand d'Espagne.

de *Pâris*, hérault d'armes du Roi notre seigneur, auquel et par lequel nous vous invitons à faire savoir votre réponse sitôt que possible.

Le premier de mars; Mons Reñaud-Guillen de Barbasan; Chabannes, Clignet de Bréban, *dmiral de France;* Archambauld, Roger, Mons Guillen-Batailler. »

Réponse de Pierre Nino.

« Très-chers Seigneurs; amis et frères, nobles et vaillans chevaliers, moi, Pierre Nino, je me recommande à vous tous. Ayant vu la très-gracieuse lettre qu'il vous a plu m'envoyer par Pâris, hérault d'armes du seigneur Roi, dans laquelle vous me contez le fait et requête de la dame blanche, et défi de Mons Ponce de Pérellos, et l'objet d'icelui, et que vous êtes résolus de l'accepter, sept chevaliers contre sept, comme dans l'autre entreprise dont vous sortîtes vitorieux : pour ce que vous me témoignez le désir de m'admettre en la place de Mons Guillen Duchâtel, lequel fut votre frère et compagnon en ladite entreprise; mes très-chers Seigneurs, Dieu sait que nous ne pouvons recevoir des nouvelles qui nous fussent plus agréables. Je vous rends mille grâces de ce que vous voulez bien avoir avec vous un homme aussi jeune que moi, et aussi nouveau dans les armes, pour un fait dont l'avantage est assuré d'avance, aux lieu et place d'aussi noble chevalier que Mons Guillen Duchâtel. Je suis plus content de votre choix que si je recevais le plus beau joyau de ce monde. Ainsi, dorénavant, tenez-moi pour votre frère et compagnon en tant que je vivrai. Je consens avec plaisir; j'accepte ce fait, et promets de le soutenir de toutes mes forces et en tant que Dieu me sera en aide; et s'il vous plaît que je sois avec vous au moment d'annoncer l'entreprise, ou si vous résolvez que je la demande en mon nom et au vôtre, ne tardez nullement à me le faire savoir, étant prêt à l'un et autre et de grand cœur...... »

. . . .

Pierre Nino vint à Paris pour faire ses préparatifs, et fut très-bien reçu. C'est là qu'il disposa ses armes et son habit de combat. Alors madame de Scrifontaine lui fit

cadeau d'un cheval et d'un casque ; un de ses parens lui remit en même temps une lettre, dans laquelle elle le suppliait instamment et pour l'amour d'elle de ne point accepter cette entreprise s'il n'était pas irrévocablement engagé ; mais que si l'honneur lui faisait un devoir de l'accepter, et s'il n'y avait d'autre remède, qu'il lui fît savoir ce dont il avait besoin, qu'elle le lui fournirait de telle guise qu'il n'aurait plus à désirer, et, en attendant, elle lui envoyait ledit cheval, en cas de besoin, et tel qu'il n'y en avait pas de meilleur en France. Pierre Nino prit le cheval pour l'amour de sa dame, mais il lui fit dire que l'entreprise ne lui permettait pas de s'en servir en cette occasion. . . . . . . Quelque temps après Pierre Nino quitta Paris et vint à Rouen, où il paya de son mieux ses matelots et gens de guerre, qui en avaient grand besoin. . . . . . , ensuite il prit congé de M. de Bilanges (1) et de madame de Scrifontaine, et leur mariage fut concerté ; mais il y avait des motifs de convenance qui devaient en retarder l'accomplissement. D'abord, parce que madame venait de perdre son mari tout récemment, et qu'attendu sa haute naissance et qualité, la moindre impatience eût pu nuire à sa bonne réputation ; ensuite Pierre Nino devait continuer à faire la guerre, et de plus il avait besoin d'instruire son seigneur et roi de cette affaire, et d'en obtenir la permission de se marier. Il fut donc arrêté que madame attendrait encore deux années entières, afin que Pierre Nino eût le temps d'achever l'expédition dont il était chargé, et d'obtenir la permission de son seigneur et roi. . . . . . . »

J'en suis fâché, pour l'honneur du bon vieux temps, que j'aime et regrette autant qu'un autre, mais il paraît que dans le quinzième siècle, ainsi que de nos jours, tous les amans n'étaient pas fidèles. Le chevalier espagnol oublia la dame de Scrifontaine, et se maria dans

(1) J'ai fait peut-être tort à une grande famille de Normandie, en traduisant par le nom de *Bilanges*, celui de *Belangas*, qui est dans l'original. Il n'y a nulle intention de ma part : je n'ai consulté que l'harmonie du mot, et je l'ai *francisé*..... je suis prêt à publier toutes les réclamations qui me seraient adressées à ce sujet.

son pays, avec l'infante Dona Béatrix, fille de l'infant Don Juan, frère du roi Henri de Transtamare : il y eut même dans ce mariage une infinité de petites aventures qui prouvent que les filles des anciens preux se mariaient quelquefois contre la volonté de leurs parens; et que la *coquetterie* et l'*insubordination filiale* remontent à une époque antérieure à la philosophie moderne. Je ferai connaître ces aventures, s'il m'est permis d'exécuter mon projet de traduire la *chronique du comte Pierre Nino*, pour l'instruction et l'édification de mes lecteurs. Ce livre contient, sur l'état de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre, sous les règnes de Charles VI, de Henri III, et des monarques contemporains, une foule de détails historiques, dont une plume plus habile que la mienne pourra tirer des rapprochemens et des conséquences d'un intérêt général.

ESMÉNARD.

BEAUX-ARTS.

SALON DE 1817.

Le meilleur tableau d'histoire est à mes yeux celui où l'action la plus interessante, par le choix du sujet et du moment, est rendue de la manière la plus vraie et la plus convenable : à ce titre, la *Didon* de M. Guérin, me paraît mériter la palme que lui disputent, à d'autres égards, la *Clytemnestre*, et le *Saint-Etienne* de M. Abel.

C'est un grand avantage pour un artiste (quoi qu'en puissent dire des gens intéressés à soutenir le contraire), que d'avoir beaucoup d'esprit ; cet avantage se fait sentir dans toutes les compositions de M. Guérin, et particulièrement dans celle que j'examine en ce moment : on a dit que le Poussin était le peintre des philosophes; on peut dire que M. Guérin est le peintre des poëtes : sa peinture dramatique vous attache sans cesse, par l'intérêt de la scène, par la force de la pensée, par le charme des souvenirs : personne ne compose avec plus d'inspiration; sa pantomime est toujours noble, ses in-

tentions toujours justes, et ses sentimens toujours vrais; s'il en exagère quelquefois l'expression, c'est que la peinture n'a qu'un geste et qu'un moment pour accomplir un fait, pour compléter une idée. Ce jeune artiste excelle dans l'art d'ajuster les draperies, de disposer les détails, et de parer la force elle-même de tous les charmes de la grâce. On dirait que Racine l'inspire, et que Talma dirige son pinceau.

M. Guérin n'est pas coloriste, du moins dans le sens qu'on est convenu d'attacher à ce mot; c'est-à-dire qu'il n'emploie jamais ces oppositions fortes, ces contrastes heurtés dont Véronèse et Rubens ont tiré de si grands effets : convaincu, comme je le suis, que c'est presque toujours aux dépens de la vérité que ces effets-là se produisent, je me garderais bien de faire un reproche à l'auteur de *Phèdre* et d'*Andromaque*, de cette suavité de pinceau qui le distingue, si l'expérience n'avait déjà démontré que la couleur qu'il s'est faite est moins qu'une autre à l'abri des outrages du temps.

La fraîcheur d'une jolie femme ne passe pas moins vite sur la toile de M. Guérin, que dans la nature; mais si l'on doit quitter son adorable *Didon* avec autant d'inquiétude que l'on quitte une maîtresse, qu'une absence de dix ans peut rendre méconnaissable, c'est une raison de plus pour bien l'apprécier aujourd'hui.

Didon à demi couchée sur un lit pompeux, écoute pour pour la seconde fois, probablement, le récit des malheurs de Troie, et regarde le héros qui les lui raconte, avec des yeux où se peint déjà toute l'ardeur de la passion fatale qu'elle est destinée à ressentir (1). L'*Amour*, sous la figure d'Ascagne (et que l'on reconnaît, comme dit Virgile, *au feu qui brille dans ses yeux, à la feinte douceur* de son sourire), se joue auprès de la reine, qui lui abandonne une de ses mains qu'il caresse : *Elise* (la tendre Elise, que Virgile a peut-être eu tort d'oublier dans ce tableau) est debout au chevet du lit, et partage son attention entre *Enée*, qu'elle écoute, et l'*Amour* qu'elle soupçonne.

La scène se passe sous le portique du palais : dans le lointain on découvre le môle de Carthage.

(1) . . . . *Pesti devota futuræ*
Expleri mentem nequit, ardescitque tuendo,
Phænissa.

Ceux à qui la lecture du quatrième livre de l'*Enéide* n'aura pas donné assez d'humeur contre Enée; ceux qui auront pu lui pardonner d'avoir quitté si brutalement une reine charmante dont il avait été si généreusement accueilli, partageront sans doute ma colère contre ce Troyen, plus ingrat, plus insensible encore que dévot, en revoyant, dans le tableau de M. Guérin, la veuve de Sychée, dont l'amour lui-même semble avoir pris plaisir à tracer le portrait. Si le faux Ascagne n'était pas là, Didon ne serait que belle, mais en agitant son cœur, il anime ses yeux, il embrase ses sens, et répand sur cette figure céleste la grâce voluptueuse qui manque trop souvent à la beauté régulière.

Enée est trop jeune, trop brillant; il ne me donne pas l'idée de ce *pater Æneas*, si soigneux d'enlever ses pénates de Troie en flammes, où il n'oublie que sa femme : peut-être la tête du héros manque-t-elle de caractère, par cela même qu'on y retrouve celui de plusieurs autres figures du même auteur : le casque dont elle est couverte, contre toute convenance, à ce qu'il me paraît, lui fait perdre encore du mouvement et de l'expression, que son aspect de profil a déjà beaucoup diminués.

Je connais beaucoup d'amateurs qui préfèrent la figure d'*Elise* à celle de *Didon;* il est vrai qu'il est difficile d'imaginer rien de plus joli, de plus gracieux que ce personnage, et je conçois qu'à vingt ans, avec le pouvoir divin d'animer l'une ou l'autre, un nouveau Prométhée balançât quelque temps entre elles le flambeau de la vie : mais considéré comme acteur dans la scène que le peintre a placé sous nos yeux, le personnage de Didon me semble plus poétiquement dessiné : c'est bien là cette tendre Phénicienne *qui s'enivre à longs traits du poison de l'amour* (1). J'ai plus de peine à reconnaître sa sœur, sa compagne, son amie, dans cette jolie fille, debout, dans une attitude un peu subalterne, et que rien n'empêche de prendre pour une jeune esclave admise dans la familiarité de la reine.

C'est le triomphe de l'art et du génie que d'avoir fait deviner l'*Amour* sous la figure d'*Ascagne*. Cet éloge, je

---

(1)..... *Longumque bibebat amorem.*

l'ai entendu exprimer, d'une façon bien naïve, par une très-jeune personne auprès de qui je me trouvais au salon : « le joli enfant ! disait sa mère ; c'est dommage, répondit la petite fille, qu'il ait l'air d'un bien mauvais sujet. » On a décidé qu'il y avait *trop d'esprit* dans l'action du malin enfant qui, tout en jouant avec la main de Didon, en retire l'anneau conjugal ; et moi je pense qu'il était impossible d'expliquer d'une manière plus ingénieuse et plus naturelle, tout à la fois, les progrès et les suites d'une passion qui doit rendre Didon infidèle à ses premiers sermens.

Je ne sais quel marchand de laine a trouvé mauvais que la reine de Carthage fût vêtue d'une étoffe de coton ; comme si les tissus de coton n'étaient pas de la plus haute antiquité ; comme s'il n'était pas permis de supposer qu'une colonie de Phéniciens, qui faisait le commerce de l'Inde, pouvait en rapporter des mousselines.

Si je voulais absolument trouver quelque critique de détail dans ce magnifique tableau, je demanderais au peintre pourquoi, dans le lointain, où il nous montre la *naissante Carthage*, on ne voit que des monumens *achevés ;* mais l'admiration n'est pas chicaneuse.

Le même peintre a fait preuve de force et d'adresse, en opposant deux tableaux de genres aussi opposés que sa *Didon* et sa *Clytemnestre*. Celui-ci pourrait fort bien être mis au-dessus de l'autre, par les grands connaisseurs ; mais le public préfère la Didon, et je suis de l'avis du public, tout en reconnaissant les beautés supérieures dont brille cette autre composition.

C'est une grande et belle idée d'avoir placé dans l'ombre le *crime qui veille ;* mais il ne fallait pas tant éclairer la *vertu qui dort :* antithèse à part, après avoir admiré dans le tableau de Clytemnestre un prodigieux effet de lumière, quand on vient à se rendre compte du moyen qui le produit, la raison est loin d'être aussi satisfaite que les yeux. Cinq ou six lampes de *Carcelles,* allumées derrière le rideau rouge où repose Agamemnon, donneraient à peine une masse de lumière aussi vive que celle dont la tête et le buste du roi des rois sont éclairés. D'ordinaire on n'illumine pas l'alcove où l'on veut dormir. A cette invraisemblance près, tout

est sublime dans cette composition : l'expression de la nature aux prises avec le crime n'a peut-être jamais été plus profondément saisie que dans les figures d'*Egiste* et de *Clytemnestre* : le premier, en poussant la reine armée d'un poignard, vers le lit nuptial, indique suffisamment l'horrible action dont il est le provocateur, et le geste qu'il fait de la main gauche, pour montrer à sa complice l'endroit où elle doit frapper, me paraît au moins inutile : Clytemnestre sait bien ce qu'elle va faire : regardez-là, le crime est déjà consommé.....

J'étais encore en extase devant ce tableau, lorsque je fus joint par mon ami Léonard, à qui j'avais donné rendez-vous au salon : ce M. Léonard, après avoir fait à Paris d'excellentes études préliminaires, après avoir voyagé en Italie, en Égypte, et dans la Grèce, est revenu en France avec l'intention d'être peintre : dès son début dans la carrière, où il eut quelque succès comme dessinateur, il s'aperçut, ou plutôt on lui fit apercevoir qu'il n'avait qu'une couleur sur sa palette, et qu'il était irrévocablement condamné au camaïeu; il se le tint pour dit, et quittant le pinceau du peintre, pour le compas de l'architecte, il prit rang parmi les hommes les plus habiles de cette profession. M. Léonard, en abandonnant la peinture, a conservé parmi les artistes, la réputation du plus habile connaisseur; nous ne sommes pas toujours du même avis, mais je défère assez volontiers au sien, dans tout ce qui tient aux principes d'un art dont il a fait une étude approfondie.

« Ce tableau, m'a-t-il dit, en me plaçant au point de vue le plus favorable au *Saint-Etienne* de M. Abel Pujol, est (académiquement parlant) le plus beau de l'exposition, c'est-à-dire celui où l'on remarque le plus de beautés classiques. De très-habiles peintres savent imiter ou copier les belles formes grecques; ils font de magnifiques *statues peintes* auxquelles il ne manque rien *que la vie*; c'est dans la seule école de David qu'on apprend à réunir la beauté des formes idéales à la vérité du modèle : M. Abel est un des élèves de ce grand maître qui a le mieux profité de ses leçons.

» A ne considérer que le dessin et la couleur, ce tableau l'emporte sur ceux auxquels vous avez donné la première place : il est vrai que la composition en est

moins originale, l'expression plus froide : pour traiter un pareil sujet, où l'idée de la multitude est la première qui se présente à l'esprit, une toile de trente pieds eût été nécessaire.

— Ne pensez-vous pas, dis-je à Léonard, que le personnage principal devrait être autrement conçu? Si je me représente un enthousiaste au milieu d'une foule de peuple à laquelle il débite des choses tellement étranges, qu'il va se faire lapider, certes, son geste, son regard, son action seront bien autrement animés; je ne songerai pas à draper son vêtement comme celui d'un pontife dans un jour de fête, et l'espèce de désordre que je croirai devoir y introduire, ne nuira pas à la noblesse de mon héros chrétien.

— Il y a quelque chose de vrai dans cette réflexion, reprit-il; ce qui n'empêche pas que cette grande composition, admirable surtout par la variété des figures, par la disposition des groupes et par l'énergie du pinceau, ne se soutienne à côté des plus beaux tableaux de l'école italienne. »

Je me serais obstiné à trouver que le tableau du *Départ du Roi au 20 mars*, était fort au-dessous de la réputation de son auteur, si mon ami le connaisseur n'eût redressé mes idées à certains égards. « L'expression, me dit-il, est la première partie de l'art; vous le croyez ainsi que moi : comment donc ne voyez-vous pas que, sous ce rapport du moins, ce tableau est irréprochable? . . . .

. . . .

. . . . Dans cette scène de nuit, peinte avec des couleurs sombres, appliquez-vous à démêler les objets, et voyez de combien de détails cette composition s'enrichit. La figure de ce fidèle serviteur qui porte le flambeau, n'est-elle pas un chef-d'œuvre? Par quel art cette foule, sur l'escalier, se détache-t-elle en groupes distincts, où l'expression de la douleur et du respect se varie sous mille formes différentes? Plus on examine ce tableau, plus on doit se convaincre qu'il ne pouvait sortir que du pinceau célèbre auquel nous sommes redevables de *la Bataille d'Aboukir*, *de la Peste de Jaffa*, et *de Charles-Quint à Saint-Denis*. »

C'est dans l'ouvrage d'un de nos écrivains les plus distingués, dans *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, que M. Rouget a pris l'idée de son tableau *des derniers momens de saint Louis*. L'ensemble de cette composition est d'un bel effet; l'ordonnance en est sage, la couleur vraie, les figures bien senties, et pourtant je ne suis pas aussi fortement ému que je devrais l'être de la scène imposante que j'ai sous les yeux. — Voulez-vous en savoir la raison, c'est que cette belle composition n'est pas conçue d'une manière assez dramatique; c'est que la mort du *saint Roi* n'est que l'accessoire d'une action dont la douleur de son frère *Charles d'Anjou* est le véritable sujet; c'est que les têtes, d'une expression vraie, manquent un peu de noblesse; que rien n'indique précisément le lieu de la scène, et que l'on croit voir des portraits où l'on cherche des caractères. Que l'auteur de ce tableau soit moins timide; qu'il travaille d'inspiration, et l'on peut lui prédire qu'il prendra sa place parmi les maîtres.

Nous n'avons eu qu'un avis sur *la Clorinde* de M. Mauzaise : ce tableau annoncerait plus de talent que de verve, plus de goût que d'imagination, si l'auteur de *l'Arabe et son Coursier* n'avait pris soin de répondre d'avance à cette critique. Sa *Clorinde* plaît beaucoup et n'émeut que faiblement. Il s'est proposé une action, et il en a peint une autre. Le livret condamne le tableau dont le sujet se trouve indiqué dans ce passage du *Tasse : « Une joie soudaine a ranimé Clorinde ; elle sourit et semble dire : Le ciel s'ouvre et je m'en vais en paix.* » Rien de tout cela dans la peinture qui nous est offerte. Clorinde n'est pas mourante; elle est morte depuis quinze jours au moins, et Tancrède ne baptise qu'un cadavre : que le sourire est loin de ses lèvres flétries! et combien j'en veux à M. Mauzaise d'avoir fermé ces yeux dont les derniers regards devaient dire, en s'élevant, de son amant vers le ciel : *Il est ouvert, et je m'en vais en paix*. Le sang coule d'une manière peu naturelle sur la tunique blanche de Clorinde; elle paraît avoir été déshabillée avec beaucoup de précaution, et les pièces de son armure sont placées près d'elle dans un ordre qui fait honneur au sang-froid de son amant.

Les accessoires, dans ce tableau, sont peints avec un soin extrême; l'imitation ne peut aller plus loin; tout ce qui est en fer est à toucher.

Après la *Clytemnestre* de M. Guérin, je ne vois pas au salon de composition plus simple et plus dramatique à la fois que celle du *Lévite d'Ephraïm* de M. Couder; et quand on sait qu'un pareil tableau est l'ouvrage d'un jeune homme qui débute dans la carrière, on a besoin d'avoir auprès de soi un artiste aussi éclairé que celui qui m'accompagne, pour ne pas donner à l'éloge le caractère de l'exagération. Voici d'après quelles observations il tempéra les louanges que je donnais à ce tableau :

« L'attitude de la femme est vraie, expressive; sa tête est noble, et l'excès de la douleur n'en altère pas la beauté; le corps est bien tombé, mais la position des bras est fausse; le manteau est jeté hardiment, les plis en sont larges et bien rendus; mais la tunique est moins heureusement drapée. On veut toujours dessiner le nu sous le vêtement qui le cache; pour paraître savant, on cesse d'être vrai : c'est une sorte de pédantisme qu'il faut éviter, quoiqu'un de nos premiers artistes en donne quelquefois l'exemple.

« L'effet général du tableau manque de justesse; l'idée du matin n'est pas rendue; la lumière doit être diffuse sans dégradation sensible. Il est vrai que les peintres n'y regardent pas toujours de si près; on veut attirer l'œil sur la partie qu'on a soignée davantage, et l'on suppose qu'il faut l'éclairer plus que le reste. Je n'en conclus pas moins, ajouta-t-il, que le *Lévite d'Ephraïm* est un tableau remarquable, et que son jeune auteur a surpassé de beaucoup les espérances qu'il avait données au concours de 1815. »

« Il y a dans ce tableau d'*Armide* de M. Ansiaux (c'est toujours mon ami qui parle), une couleur brillante qui ne sent pas la palette; l'espèce d'afféterie qui se mele à la grâce de l'enchanteresse est justifiée par le sujet; mais je voudrais bien savoir comment un opticien m'expliquerait les reflets bizarres du miroir que tient Armide; je voudrais savoir aussi comment une pareille scène se passe dans un aussi triste paysage : point d'autres fleurs dans ces lieux *enchantés* que deux ou trois misé-

rables paquerrettes ! ! Le mérite de cette agréable composition est tout entier dans le groupe des deux figures principales. Cette *Armide* est charmante ; il y a dans son sourire quelque chose de diabolique que j'aime assez.... »

Il n'existe, dans les *Annales des Arts*, qu'un seul exemple de trois générations d'hommes également célèbres dans la même profession, et c'est dans la famille des Vernet qu'il se trouve : Horace, le plus jeune artiste de ce nom célèbre, déjà connu par une foule de productions pleines d'esprit, vient de prendre rang parmi les peintres d'histoire : sa *Bataille de Tolosa* est une de ces compositions hardies qui décèlent, dans son auteur, une richesse d'imagination que l'on admire jusque dans ses écarts. Je veux bien convenir avec mon censeur obligé, que cet admirable *cheval blanc* tient trop de place dans le tableau ; que le personnage principal (*Don Sanche*, roi de Navarre), pourrait être plus noble ; que le coup qu'il va porter ne blessera personne ; que les armures pourrraient être mieux imitées ; et que ces reflets blanchâtres sur les cuirasses ne sont pas d'un bon effet ; mais quelle figure plus expressive que celle de ce *Rodrigue*, archevêque de Tolède ! quelle pieuse audace dans le mouvement de ce *porte-croix* qui s'avance au milieu de la mêlée pour planter cette enseigne de la foi ! Où l'auteur a-t-il vu ces guerriers maures dont chaque figure est un portrait ? Comment a-t-il deviné ces expressions contrastées du fanatisme aveugle et du dévouement religieux, ces angoisses de la mort, ces efforts du désespoir et de la rage, tous ces secrets des batailles que le souvenir peut seul révéler au génie ? Voilà les questions qu'on se fait en présence d'un tableau qu'on ne peut cependant comparer, pour la perfection, à un autre du même auteur et de moindre dimension dont j'aurai occasion de parler ailleurs.

L'AMATEUR.

ANNALES DRAMATIQUES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Représentation au bénéfice de Lainé.

Le public commence à se lasser des représentations à bénéfice. Elles se sont succédées cet hiver avec une rapidité qui leur ôte beaucoup de leur attrait. Le concours des acteurs des trois grands théâtres n'est plus un événement, depuis que ces Messieurs se réunissent, tous les quinze jours, soit à l'Opéra, soit aux Français, soit à Feydeau. Lainé a appris à ses dépens combien l'on est rassasié de ces représentations solennelles. Il y avait fort peu de monde à la sienne; et la recette qui aurait pu s'élever jusqu'à 30 mille fr., en a produit tout au plus 6 mille. Il faut bien avouer aussi que le nom de Lainé est déjà presque effacé, sinon des Annales dramatiques, au moins du souvenir des spectateurs. La génération actuelle ne l'a vu qu'à son déclin. *Trajan* est le dernier rôle où il se soit montré avec quelque éclat; et, depuis trois ans qu'il a quitté Paris, on l'a totalement oublié. Tel est le sort des acteurs; ils survivent presque toujours à leur gloire : il n'y a rien de durable dans leur art; et les effets qu'il produit sont aussi passagers que les succès qu'il procure.

Lainé a voulu adresser en personne ses adieux au public; il a paru dans le second acte d'*Arvire et d'Evelina*, opéra où il a joué, dit-on, autrefois le rôle d'*Irvin* avec beaucoup d'âme et de feu. Un enrouement subit ne lui a pas permis de faire même soupçonner ce qu'il y avait été. Le parterre lui a su gré néanmoins de ses efforts impuissans; on l'a applaudi pour le plaisir qu'il a donné à nos pères.

Le deuxième acte d'*Arvire* a été suivi de l'*Heureuse Erreur*, petite comédie de Patrat, à laquelle Fleury et mademoiselle Mars ont bien voulu prêter le charme de leur talent. Cette *Heureuse Erreur* est assez peu vraisemblable. Pour contraindre une comtesse, qui a juré *haine aux hommes*, à voir l'époux qu'on lui destine, on lui persuade qu'il n'est autre qu'une femme déguisée qui veut lui tourner la tête pour se moquer d'elle ensuite. Le pauvre amant, qui n'est pas dans le secret, se confond en protestations d'amour que la comtesse, grâce à l'heureuse erreur où elle se trouve, reçoit d'une façon tout-à-fait plaisante. Firmin a joué l'*Homme-Femme* avec une chaleur et une énergie qui auraient dû révéler son sexe à la comtesse. Il a su tempérer par une grande décence, ce que son rôle avait de trop leste. Nous doutons qu'Armand s'en fût aussi bien acquitté.

Le plus puissant attrait de cette représentation était le *Déserteur*, joué par Derivis. Il a dit et chanté ce rôle comme on ne

le fait plus depuis long-temps à Feydeau ; mais il était si mal entouré, que l'ouvrage n'a produit en somme qu'un médiocre effet. A peine pouvait-on apercevoir Ponchard-Montauciel sur cette vaste scène, et entendre la voix de madame Joli qui n'arrivait pas jusqu'au premier violon. Juillet fils nous fait payer tous les jours le plaisir que son père nous a long-temps procuré. Madame Paul Michu a seule mérité de justes applaudissemens, dans le rôle de Louise.

Baptiste cadet s'était chargé, par complaisance, du rôle du *Grand-Cousin;* il y a donné un caractère de niaiserie naturelle et originale auquel Lesage ne nous a pas accoutumés. Tous les malheurs tombent à la fois sur ce pauvre Lesage ; pendant qu'on le parodie à la *barrière du Mont-Parnasse*, on joue ses rôles à l'Opéra. Mais

A tout événement Lesage est préparé.

L'opéra qui depuis quelque temps ne nous a donné que de jolies bluettes, se dispose à reprendre son ancienne dignité et son premier éclat. On y prépare en ce moment la reprise de *Fernand Cortez.* L'ouvrage est, à ce qu'on assure, entièrement refondu, et, au sujet près, peut être considéré comme une nouveauté. On a encore ajouté à la pompe des décorations et à la magnificence du spectacle : quatorze chevaux paraîtront sur la scène ; cette cavalerie n'est point ici un luxe inutile. On sait quel avantage elle donna aux conquérans du Nouveau-Monde; le nom des chevaux qui prirent part à cette expédition n'aurait pas moins mérité d'être conservé que celui des hommes. c'est un acte de justice auquel les Arabes ou les Anglais n'auraient point manqué.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

Un journal hebdomadaire est privé d'un des plus grands attraits qu'offrent les journaux quotidiens. Il faut qu'il renonce à donner des nouvelles, ou qu'il donne pour des nouvelles ce que tout le monde sait déjà; c'est-à-dire, qu'il choisisse entre des lacunes et des redites. Nous nous sommes demandé s'il n'y aurait point quelque compensation possible de ce défaut, et nous avons cru en trouver une. Des traits épars, en excitant l'attention, la divisent. Comme ils se présentent un à un, apercevoir leur liaison est une sorte de travail. Et qui voudrait se faire un travail de la lecture des journaux ? Or, c'est dans la liaison et l'ensemble des détails, que la vérité se trouve. Un résumé précis et substantiel nous paraît devoir atteindre ce but. Au moins on économisera le temps, et nous sommes au siècle des économies.

Du 1er au 15 mai.

Récoltes, Finances. — La pluie et le beau temps ne sont plus un sujet d'entretiens frivoles ; tous les intérêts y sont renfermés. Une pluie abondante a ranimé l'espérance des cultivateurs. Bordeaux, qui tremblait pour ses vignes, est dans la joie. La température change sur tous les points.

Jamais changement ne fut plus nécessaire. Une terreur panique s'était déjà emparée des esprits. Toute l'Allemagne ne rêvait que de peste. Dans le Midi, on lui assignait pour siège la Lombardie ; en Prusse, Varsovie ; à Varsovie, Dantzick et Berlin. Il paraît que les spéculateurs n'étaient pas étrangers à ces bruits ; mais, en dépit d'eux, le prix des grains a baissé.

L'épidémie est reléguée à Tabago où elle a déjà emporté le dixième de la population.

Il ne faut cependant point s'abuser. Vainqueurs et vaincus, nous expions tous la guerre. Le pain vaut, en Angleterre, trente-six sous de France les quatre livres, et la livre anglaise est de deux onces moindre que la nôtre. La taxe des pauvres, l'entretien des hôpitaux et des maisons de travail s'élèvent à 336 millions de notre monnaie. Le cri général est réformes, économies, et l'on s'en occupe beaucoup, du moins s'il en faut juger par les protestations et les promesses des ministres.

Améliorations politiques, Constitutions nouvelles. — L'opinion demande de toutes parts aux rois de l'Europe ce que le nôtre nous avait spontanément accordé. Une constitution se prépare pour la Prusse. Bade, la Bavière, le duché du Holstein, attendent un pareil bienfait. Les Isles Ioniennes, sous l'influence anglaise, reçoivent une organisation libérale. Quelques nuages se sont élevés dans le Wurtemberg ; mais la sagesse et la modération du roi les auront bientôt dissipés. Un comité conciliateur s'occupe de ce grand arbitrage, et toute conciliation est facile sous un roi qui veut le bien.

Il arrive au Wurtemberg ce qui doit arriver à deux peuples réunis en un par la volonté des cabinets. Je

veux croire que l'argent entre pour quelque chose dans les résistances des anciens Etats; mais la diversité des croyances entre pour beaucoup dans les répugnances des peuples. Si les princes, quand ils ont établi une religion dominante, avaient réfléchi aux obstacles qu'elle mettrait à leur agrandissement, ils seraient devenus tolérans par ambition.

Une affaire de la même nature s'agite en Angleterre. C'est l'éternelle question de l'émancipation des catholiques, question toute résolue par les lois de la morale, qui ne sont pas toujours celles de la politique. Les adversaires des catholiques leur opposent la constitution, et s'écrient que tout est perdu s'ils n'ont pas des ilotes; c'est qu'on a de la peine à passer de la domination à l'égalité. M. Grattam, à la chambre des communes, et lord comte de Donoughmore, à la chambre des pairs, ont soutenu les droits de l'Irlande; les ministres eux-mêmes ont parlé dans ce sens. Toutes les difficultés semblaient applanies. Le souverain pontife, qui connaît si bien tout ce que la religion gagne de pouvoir à se montrer indulgente, avait fait de grandes concessions. Le *veto* absolu sur les élections des évêques, dévolu au prince, repoussait victorieusement de chimériques terreurs. Ces terreurs ou plutôt les animosités nationales ont prévalu. Les communes ont rejeté les bills. On ne remarquera pas sans étonnement l'ardeur que les deux universités du royaume ont mise à combattre la tolérance.

Colonies. — Toute action appelle une réaction. Les noirs, opprimés par les blancs, les oppriment à leur tour; les colons, asservis par la métropole, viennent insulter la métropole à l'entrée de ses ports.

Le monde a les yeux tournés vers les insurgés de l'Amérique espagnole. S'il en faut croire un journal de Baltimore, en date du 26 mars, Bolivar, déjà maître de Barcelone, presse Cumana. On assure que ses lieutenans Piar et Cédeno occupent la Guiane. L'escadre de l'amiral Bryon a fait plusieurs prises. Les insurgés, maîtres de Pensacola, expédient, sur ce point, le butin de leurs croiseurs, auparavant dirigé sur le Cap-Français. Un bruit se répand que l'Espagne accorde aux insurgés le pardon, les officiers exceptés; exception qui pour-

rait détruire l'effet de la mesure. Quoi qu'il en soit, leur attitude est moins suppliante qu'hostile. Le commodore Taylor, mouillant devant le Moro, a fait sommer le gouverneur de rendre les prisonniers qu'il avait en son pouvoir ; et, sur son refus, il l'a menacé de faire pendre aux vergues de ses vaisseaux un égal nombre d'Espagnols. Il faut gémir sur toutes les atrocités que les haines politiques enfantent, et qu'un peu de modération aurait épargnées.

Les insurgés de Montevidéo paraissent avoir trouvé dans le roi du Brésil un protecteur plutôt qu'un ennemi. La proclamation du capitaine-général, Carl. Frédéric Lecor, datée du 22 janvier 1817, ne laisse plus de doutes à cet égard. Cette proclamation est d'un négociateur habile. Elle ne parle que de paix, de sûreté, de liberté, de commerce ; elle appelle tous les partis à l'union : de tels moyens manquent rarement leur effet.

La tranquillité de la Jamaïque s'est vue un moment compromise. Christophe, Pétion, les insurgés espagnols excitaient sourdement les noirs. Avec de tels voisins, une colonie n'est guère en sûreté. Les colons ont usé de rigueur. Beaucoup de nègres ont été mis à mort. On a embarqué des régimens de noirs. Un chef des insurgés, Montilla, qui se trouvait à Kingston, a reçu l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures.

Relations politiques et commerciales. — En occupant une partie de l'Amérique espagnole insurgée, la cour de Rio-Janeiro a dû s'attendre à une rupture avec l'Espagne. Il faut croire qu'elle aura mieux aimé s'arrondir dans le Nouveau-Monde, que de conserver un pied à terre dans l'Ancien. L'Espagne a sous sa main le dédommagement ; et s'il était possible que l'échange se fît à l'amiable, les deux parties y gagneraient peut-être. En attendant, les ordres sont donnés à Madrid pour le départ de douze régimens d'infanterie et de quelques régimens de cavalerie, destinés à l'invasion. Quel parti prendra l'Angleterre ? Engagée par un traité avec la cour de Rio-Janéiro à garantir l'intégrité du Portugal, choisie par l'Espagne pour médiatrice entre elle et ses colonies, elle ne peut prendre un parti sans paraître

manquer à l'un de ses traités ; et si elle n'en prend aucun, elle s'expose à manquer aux deux.

Des symptômes de guerre paraîtraient vouloir se manifester à l'autre extrémité de l'Europe. Mais de pareils symptômes sont quelquefois équivoques. Il est possible que les armemens de la Turquie ne menacent que des pachas rebelles, et le changement de ministère dans les Etats gouvernés despotiquement, ne signifie bien souvent que les dégoûts d'une favorite. A cela près, la politique est à la paix, parce que la paix est le besoin de tous.

Mais le plus sûr indice de paix, ce sont les efforts unanimes de tous les souverains vers le perfectionnement de l'espèce humaine. On doit compter les institutions de Bell et de Lancaster au nombre des meilleurs instrumens de civilisation. Ces institutions sont partout adoptées. Le comte de Woronzof prend des mesures pour les établir en France parmi ses soldats. Le conseil de Genève a voté pour elles une dépense de 10,000 fr. L'Allemagne, l'Espagne, les appellent, et un prince polonais (Jablonowski) n'a pas dédaigné de se mettre, à Paris, sur les bancs, pour les transporter avec plus de succès dans sa patrie.

Peut-être est-il à désirer que le commerce principal et peut-être unique source des guerres dans ce siecle industrieux, reçoive enfin une institution générale et uniforme. On n'entend parler que de prohibitions. La Suède ferme ses ports au café; le Portugal ferme les siens aux soieries; la Prusse voit de plus haut; elle vient de proscrire tout système prohibitif.

Au milieu de cette confusion de systèmes, l'Angleterre marche constamment vers son but. Un refus éprouvé par son ambassadeur n'a point rompu ses relations avec la Chine. Un nouveau traité conclu par cette puissance avec la Sicile, réduit, de dix pour cent, les droits de douane réglés par le tarif du premier janvier 1816, et ce privilége s'étend aux Isles Ioniennes.

Conspirations, Procès marquans.—Deux conspirations occupent les esprits, celle de Lasci en Espagne; celle de Randon en France, si toutefois on peut donner à cette dernière un nom qui, dans la pensée des hommes,

ne se présente jamais qu'avec quelques images de force et de grandeur.

Le général Lasci était à Barcelone sous la surveillance des autorités de la place. Depuis quelques jours, il avait obtenu du capitaine-général la permission de se rendre aux bains de Caldos. Sa conduite peu mesurée força le capitaine-général de le rappeler à Barcelone. Mais Lasci n'abandonna point son projet. Il avait choisi, pour l'exécution, la soirée du vendredi-saint. C'était le temps le plus favorable à une entreprise de ce genre. Les personnes les plus distinguées assistaient à la procession des nobles; le peuple remplissait les rues. On devait proclamer Lasci capitaine-général; le cri de ralliement était : *Vive la Constitution et le Roi s'il la signe !* Lasci est pris et condamné. Son complot n'a pas eu plus de succès que ceux de Mina, de Porlier, de Rénovalès. L'Aragon et l'Andalousie sont calmes. Milans, complice de Lasci, est en fuite. On intercède en faveur de ce dernier.

Quant à Randon, c'est un officier des douanes qui avait suivi Bonaparte à l'île d'Elbe. On l'accuse d'avoir tramé le renversement du gouvernement légitime. Randon adopte un système singulier de défense; il se dit chargé d'une mission par un commissaire de police; il cite des engagemens signés, des sommes reçues Mais son système paraît en défaut sur plusieurs points. La procédure ne fait que de commencer; la maladie subite de l'un des juges en a retardé le cours. Nous avons remarqué, dans le discours de M. l'avocat-général, des passages pleins de sagesse et d'une véritable éloquence. — Deux hommes ont été mis en jugement et condamnés, l'un à Paris, l'autre à Rouen, pour avoir fait périr leurs femmes. Un troisième vient d'être arrêté pour un crime semblable. — Nous devons à sir Mackintosh un trait sublime d'éloquence et d'humanité. Une pauvre femme, dont le mari venait d'être pendu, fut arrêtée et jugée quelques heures après, pour avoir voulu favoriser son évasion. Elle allaitait son enfant : sir Mackintosh réclama les droits du malheur, et sa réclamation ne fut pas vaine Voici un passage de son discours : « Le récit de cette affaire « ne frappera pas seulement nos oreilles; il retentira

« dans les pays étrangers ; il sera entendu avec une « joie maligne par ceux qui nous regardent d'un œil en- « vieux, et avec peine et surprise par les amis éclairés « de nos institutions. Il importe de prouver qu'une telle « violation de l'humanité n'a pas été vue froidement par « la chambre. Je demande qu'il soit remis sur le bu- « reau la date du jugement de Ryan, du rapport du « recorder, du mandat d'exécution, de cette exécu- « tion, et du jugement de cette femme. »

Les procès enfantent les procès. Celui de l'abbé Foere a donné lieu à celui de Stenevotte, rédacteur du *Vrai Libéral*. Le journaliste avait désigné les juges à l'animadversion publique. Il a été condamné à trois mois d'emprisonnement et à 500 flor. d'amende. Le considérant de l'arrêt est remarquable : « La liberté de la « presse, y est-il dit, donne à tout citoyen le pouvoir « de critiquer les actes du gouvernement et de l'auto- « rité judiciaire ; mais des observations en ce sens doi- « vent consister en raisonnemens et en démonstrations. » Il paraît que le *Vrai Libéral* n'est pas quitte : un nouveau procès vient de lui être intenté à la requête de l'ambassadeur d'Espagne.

Nouvelles diverses. L'infant D. Antonio est mort d'une pulmonie putride ; la maladie avait commencé par de longs vomissemens.

Le prince héréditaire de Bade est mort des suites de la dentition.

L'infant D. Vincent est à Paris sous le nom du comte de Muratella.

Vienne, embelli par les préparatifs des noces de l'archiduchesse Léopoldine, l'est aussi par la présence de la princesse de Galles. Cette princesse aime à se montrer en public sous les costumes les plus gracieux et les plus variés.

On présume que le duc de Wellington ne tardera pas à se rendre à Paris.

Une année a suffi pour repeupler le salon des arts, dont la splendeur sera bien cette fois toute nationale.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE

DE FRANCE.

SAMEDI 24 MAI 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

ÉLOGE DE LA POMME DE TERRE,

Dédié à la Société royale et centrale d'Agriculture.

« Bienfaisante Cérès, dont les heureuses mains
« Au joug des saintes lois soumirent les humains,
« Trop souvent nos besoins, surpassant tes largesses,
« Trahissent notre espoir et tes nobles promesses.
« Les globules glacés, les fougueux aquilons
« Brisant les doux épis dans tes plus chers vallons,
« Y laissent trop souvent cette déesse horrible,
« Du crime et de la mort, mère sombre et terrible.
« O puissante Cérès ! écoute nos accens :
« Accorde à nos besoins des bienfaits plus constans,
« Et qui, toujours versés par ta main salutaire,
« Fassent bénir le ciel en nourrissant la terre. »

Ainsi l'homme, courbé devant les saints autels,
Trop long-temps de ses vœux lassa les immortels.

Enfin Cérès, un jour, d'accord avec Cybèle,
Fit naître dans le sol une plante nouvelle :
Sa racine choisit et puise dans les champs
Des sucs qu'elle transforme en des sucs nourrissans ;
Et des vents et des eaux bravant les vains outrages,
Croît et se multiplie à l'abri des orages.
Plante cosmopolite, à travers les frimats,
Elle va de ses biens doter tous les climats,
Et, sans lasser le bœuf sous la lourde charrue,
Enrichir et parer le sol qui l'a reçue.

Venez, jeunes pasteurs, venez : qu'un fer prudent
Cueille pour vos troupeaux ce feuillage abondant ;
Et le lait pur qu'Io chaque jour vous présente,
Coulera plus épais dans la coupe écumante.

Mais les temps sont venus où le sol envieux,
Doit vous céder les fruits qu'il cachait à vos yeux.
Fouillez donc vos guérets : cette plante féconde
Enfouit ses trésors dans la terre profonde.
Vainement ils voudraient éviter vos regards,
Et déjà sous leur poids j'entends gémir vos chars.

Dans mon riant foyer, sous la cendre brûlante,
J'amollis de ce fruit la pomme appétissante.,
Et, cuite sans apprêt, fumante dans ma main,
Sous sa cuirasse d'or, elle entr'ouvre son sein.
Dans ces banquets pompeux, où la truffe embaumée,
Vient remplir à grands frais la perdrix parfumée,
La pomme des guérets, par un art merveilleux,
Eveille de Crassus l'appétit orgueilleux,
Quand, sous ses jolis doigts, l'adroite ménagère,
Pétrit avec le sucre une pâte légère.
Mais qui pourrait compter tous les mets délicats,
Dont la pomme de terre enrichit nos repas?

Trop long-temps méprisé, cet heureux tubercule
Nous voila trop long-temps sa brillante fécule;
Mais le fer la déchire, et l'eau sait y chercher
Ce trésor que les Dieux y voulurent cacher...
Et devant ce bienfait qu'offre une main divine,
L'homme voit pour jamais fuir l'affreuse famine.

O toi qui sus apprendre à tes concitoyens
A cultiver ce fruit, à jouir de ses biens,
Illustre Parmentier! ta féconde industrie
Enrichit l'univers en servant ta patrie;
Ta plante favorite, après tes longs efforts,
Aux trésors des épis unissant ses trésors,
Dans nos vastes cités entretient l'abondance,
Et partage avec toi notre reconnaissance.

J. P. Brès.

DES ÉNIGMES.

Les anciens, comme on sait, faisaient beaucoup de cas des énigmes, des paraboles, des oracles, des hiéroglyphes et des problêmes. Ce n'était pas encore le temps des charades et des logogryphes qui furent un perfectionnement du genre. On ne s'était pas encore élevé jusqu'à la finesse des calembourgs, quoique l'on eut déjà beaucoup de jeux de mots, et, ce qui valait mieux, beaucoup d'apophthegmes et de jeux d'esprit.

Suivant *Aristote et sa docte cabale*, l'énigme est « un discours composé de choses qui paraissent ne pas s'accorder ensemble et que l'emploi des métaphores rend encore plus embrouillé. »

L'énigme, à proprement parler, n'est, chez nous, que la définition d'un objet, assez clair pour être juste, assez obscur pour exiger quelque sagacité de la part de celui qui cherche à la deviner. Elle a pour but d'exciter la finesse de l'esprit, et pour agrément de lui offrir l'attrait attaché à toute découverte que l'on fait. Malgré sa futilité

réelle, elle fut de tout temps en honneur. Les hiéroglyphes et les emblêmes remontent aussi au temps où les langues parlées ayant peu d'étendue, il fallait bien que les signes et les allégories suppléassent par des métaphores à ce qui manquait encore dans les vocabulaires et les grammaires des peuples.

Chez les anciens, les princes s'envoyaient gracieusement des énigmes à deviner, quand ils n'avaient ni assez d'or, ni assez de soldats pour faire tuer quelques milliers d'hommes dans ce qu'on est convenu d'appeler sans distinction le champ d'honneur. On assure même que cette circulation d'énigmes n'était pas un des plus insipides délassemens de l'art de régner, et que dans plus d'un traité de paix, on trouve encore de nos jours des logogryphes très-propres à fournir des prétextes de guerre : ce qui prouve suffisamment l'importance du genre.

Après la création du monde, qui sans doute n'est pas une des moins remarquables énigmes, celle qui paraît la plus ancienne est l'énigme que

> Ce monstre à voix humaine, aigle, femme et lion,

comme ont dit Corneille et Voltaire, le sphinx proposa à l'infortuné Œdipe qui ne s'en tira qu'avec trop de succès.

> D'un sens embarrassé dans des mots captieux,
> Le monstre, chaque jour, dans Thèbe épouvantée,
> Proposait une énigme avec art concertée (1).

Cette énigme fameuse, la voici : « Quel est l'animal qui, le matin, marche sur quatre pieds ; vers le milieu du jour, à deux ; et le soir, à trois ? » (2) Peut-être

> Je n'aurais point percé les ténèbres frivoles,
> D'un vrai sens déguisé sous d'obscures paroles (3).

mais Œdipe perça ces ténèbres, il dit le mot de l'énigme, et Dieu sait ce qui en advint. Heureusement les sphinx de nos jours sont moins dangereux, et nos Œdipes courent bien moins de risques que le fils de Jocaste et de Laïus.

S'il fallait bien sept jours pour la deviner, valait-elle

---

(1) Voltaire : *Œdipe*, act. 1er., sc. 1re.
(2) L'homme.
(3) *Œdipe*, act. 2, sc. 3.

réellement trente robes, et sur-tout devait-elle occasionner la mort de trente hommes, cette énigme que Samson (4) proposait aux Philistins : « De celui qui mangeait est sortie la viande ; du fort est sortie la douceur ? » Samson avait tué un lion ; et, deux jours après, il trouva dans sa gueule un rayon de miel que les abeilles y avaient déposé.

On connaît cette énigme qui se trouve parmi les nombreuses rêveries publiées sur Homère. Le prince des poètes demanda à de malheureux pêcheurs qui se reposaient sur le bord de l'eau : « Avez vous fait une bonne capture ? — Nous avons, répondirent ces pauvres diables, jeté ce que nous avons pris, et nous emportons ce que nous n'avons pu prendre. » Le génie du chantre d'Achille et d'Ulysse échoua complètement ; il ne put comprendre que ces gens s'étaient amusés, pendant que leurs filets séchaient, à se débarrasser d'une partie de ces insectes incommodes qui sont l'apanage de l'indigence et de la malpropreté. On va même jusqu'à dire qu'Homère mourut de dépit de n'avoir pu être l'Œdipe de ces nouveaux sphinx.

La reine de Saba aussi faisait pour le galant Salomon des énigmes qui sans doute avaient par fois quelque ressemblance avec les charades de la comtesse de Lignolles. On cite quelques-unes des énigmes que composait Ésope, non moins connu par la biographie fabuleuse du moine Planudès que par les Fables plus ou moins authentiques publiées sous son nom.

L'énigme que présente Œdipe lui-même dans la tragédie de Sénèque n'est pas moins remarquable que celle qui lui avait été proposée par le sphinx : « Je suis, dit le héros, l'époux de Jocaste, je suis le gendre de mon aïeul, le rival de mon père, le frère et le père de mes enfans ; et la grand'-mère, dans un seul enfantement, a donné à son mari des enfans qui sont les petits-fils de leur mère. »

Quoi qu'il en soit des paroles des sages et de leurs énigmes, comme dit Salomon (5), de toutes les énigmes, suivant Thalès de Milet, la plus ancienne est *Dieu*, la plus étonnante est le *Monde*, et la plus commune est cette *Espérance* qui, d'après un sage, est le songe d'un

(4) *Bible* : Juges, chap. 14.
(5) *Verba sapientum et ænigmata eorum.* Prov., ch. 1, v. 6.

homme éveillé (6). L'énigme tant de fois répétée des Jours et des Nuits est de Cléoboze dont parle Diogène de Laerte. Virgile aussi ne dédaigne pas de faire proposer des énigmes par les bergers de ses églogues : « Dans quel lieu, dit Damète, le ciel n'a-t-il que trois brasses d'étendue. » (7).

Cicéron, le père de la patrie et de l'éloquence chez les Romains, tout étonné qu'il était que son adversaire trouvât quelque chose d'énigmatique ou d'inintelligible, après avoir reçu de Verrès un sphinx en cadeau; Cicéron dit, en parlant de l'histoire : « c'est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, le guide de la vie et la messagère de l'antiquité. » Ce serait assurément une belle énigme, s'il n'en avait pas lui-même donné le mot.

Varron (8) en donne une sur le dieu Terme; Ausone en a mis quelques-unes en vers. On trouve à la suite du Phèdre latin de Plantin (9), un recueil de trente-neuf énigmes en vers grecs, traduits en regard en vers latins, puis dix-huit énigmes et problêmes tirés des poètes latins, et les cent énigmes, également en latin, composées par Symposius, et illustrées par les notes de Joseph Castalione, d'Ancone. Lilio Giraldi a fait un traité des énigmes; Isaac Pontanus a mis en vers latins tout un livre d'énigmes, qui lui valut une bonne épigramme. Le jésuite *Claude Ménétrier*, qui n'était que par anagramme un *miracle de nature*, publia, en 1694, un traité savant sur les énigmes. Il n'était pas le premier qui se fût occupé de cette matière ; car, outre Giraldi, l'abbé Cotin, qui assure qu'on l'appelait *le père de l'énigme parmi les poëtes français*, avait, dès 1646, mis un discours sur ce petit poëme en tête de son recueil des énigmes de ce temps (10).

Nous avons eu depuis beaucoup de recueils d'énigmes; le plus volumineux est, je crois, le Magasin énigmatique, qui parut en 1766, à Paris, chez Duchêne, en un gros volume de 400 pages.

(6) Aristote
(7) Dans le fond d'un puits.
(8) Liv. 2.
(9) Leyde, 1598, in-8°.
(10) Paris, 1646, in-12; et Lyon, 1648, même format.

Il existe à Ecouis, près Rouen, une fameuse épitaphe, qui est elle-même une énigme assez difficile à deviner, et qui, ainsi que nous nous en sommes assurés, remonte très-loin. Cette autre épitaphe d'Ælia Lælia Crispis, que l'on trouve citée dans les Pensées d'Oxenstiern, et pour l'explication de laquelle on a eu la bonhomie de composer plusieurs commentaires, dont un n'est rien moins qu'in-4°., est jusqu'à ce moment restée sous un impénétrable voile, à travers lequel on verrait à peine, quand on serait pourvu de ce miroir si propre à la chose, dont parle saint Paul aux Corinthiens (11).

J'aime bien mieux l'énigme qu'eut le bon esprit de proposer à Panurge, en vers français, Grippeminaud, l'archiduc des Chats-fourrés. J'ai toujours été surpris que Rivarol n'ait pas tiré de là, ainsi que ses rivaux, une nouvelle et sérieuse preuve de l'universalité de la langue française; mais on ne pense pas à tout, et il échappe toujours quelque chose même aux érudits.

Depuis le réveil du sens commun et la renaissance des lettres, nos meilleurs écrivains se sont aussi délassés par quelques énigmes : tout le monde trouve la *Puce* de Boileau; et beaucoup d'honnêtes gens pourraient se reconnaître dans la *Tête à perruque* de Voltaire. C'est à La Motte Houdart qu'on doit la plus jolie énigme. La voici :

J'ai vu (j'en suis témoin croyable)
Un jeune enfant, armé d'un fer vainqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt après le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait, pour témoin, vouloir tout l'univers.
Quel était cet enfant dont j'admirai l'audace?
Ce n'était pas l'Amour (12) : cela vous embarrasse.

L'énigme suivante est de Jean-Jacques Rousseau :

Enfant de l'art, enfant de la nature,
Sans prolonger les jours, j'empêche de mourir.
Plus je suis vrai, plus je suis imposture,
Et je deviens trop jeune à force de vieillir (13).

---

(11) *Videmus nunc per speculum in ænigmate.*
(12) En effet, c'est un ramoneur.
(13) C'est un portrait.

Nous pourrions en citer quelques autres qui sont très-spirituelles. Les meilleures sont de La Motte Houdart, qui se délassait ainsi de la composition de ses odes et de ses tragédies.

Le savant voyageur La Condamine avouait qu'il avait fait, durant quarante ans, une étude sérieuse de l'art des énigmes. En effet, cet art n'est pas à dédaigner, puisqu'on lit, dans l'Encyclopédie méthodique, que «l'on a vu tout Paris indigné de ce qu'une énigme du Mercure se trouvait n'avoir point de mot.» La même indignation s'est renouvelée, il y a quelques années, lorsqu'on vit M. Lucet donner, pour explication d'une énigme ridicule, le mot *Contrasté*, et ajouter à cette niaise interprétation une gloire amphigourique, qui ne ressemblait pas trop mal au pathos du Mascarille, et à l'emphase de la Cathos de Molière. Toutefois il était injuste de croire que toute l'énigme du Contraste fut également ridicule; on lui conseilla avec raison d'en conserver pour sa devise le vers suivant :

Je suis le jocrisse des bêtes.

Un journal publia, dans le même temps, une lettre fort plaisante, qui proposait à deviner une charade, et promettait pour prix deux dindons. Je crois qu'on ne vit pas le mot de la charade; mais on pouvait dire à celui qui les aurait mérités :

Le plus *dindon* des trois n'est pas celui qu'on pense.

En attendant que, pour faire suite à l'Encyclopédie méthodique, à l'Encyclopédie des voyages, à l'Encyclopédie poétique et à tant d'autres, on rassemble une Encyclopédie des énigmes, nous rappellerons la charade suivante qui n'y occupera pas la dernière place : Au riche comme au pauvre mon premier est toujours cher. Quand on a mon premier, on a aussi mon second. Mon tout est devant tes yeux, cher lecteur : il ne s'agit que de chercher.

LOUIS DUBOIS.

ÉNIGME.

Je fus dans tous les temps, la mère des héros,
L'amante des beaux-arts, l'âme des grands travaux,
L'espoir du malheureux tombé dans l'esclavage,
La terreur des tyrans et l'idole du sage.

(*Par* M. I. J. Roques de Montauban.)

CHARADE.

Mon premier, cher lecteur, est mordant et fâcheux;
Mon dernier est adroit, subtil et dangereux :
Tu trouves mon entier, si tu le veux, sous l'onde;
Plus aisément tu peux le trouver dans le monde.

***

LOGOGRIPHE.

Avec ma tête, ami, je suis vraiment futile;
Veux-tu me la couper? pour lors je suis utile.

(*Par* M. F. B., abonné.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *lotte*, au masculin *Lot*; celui de la charade, *Policarpe*, et celui du logogriphe, *tort*, où l'on trouve *or*.

PENSÉES DÉTACHÉES.

I.

Je ne publie aujourd'hui que des morceaux détachés. L'idée m'en est venue en lisant l'ouvrage d'un professeur allemand, consistant en morceaux du même genre. Il s'était décidé à adopter ce mode d'écrire par une raison assez bizarre. Il gardait constamment près de lui deux lévriers dont il avait promis à un ami mourant de ne se défaire sous aucun prétexte. Fidèle à sa parole, il les renfermait toujours, en sortant, dans son cabinet d'étude, sanctuaire où nul profane ne pénétrait; mais comme ils s'ennuyaient probablement de leur captivité, ils se vengeaient de leur ennui sur les manuscrits de leur maître. Ils sautaient sur les tables où ces manuscrits étaient épars, les jetaient à terre, les traînaient dans la chambre, en arrachaient des lambeaux, et en déchiraient des pages entières. Quand le moment de l'impression était arrivé, ces malheureux manuscrits se trouvaient tout défigurés. Tantôt une lacune rendait la série des idées impossible à suivre; tantôt ce que l'auteur était forcé d'ajouter à la hâte, ne s'accordait point avec ce qu'il avait écrit à loisir; une autre fois l'expression que la dent des lévriers avait supprimée, ne se représentait plus, et devait être remplacée tant bien que mal. Aussi, lorsque les amis de l'auteur rencontraient, dans ses

ouvrages, quelque proposition mal démontrée ou obscure, s'apercevaient de quelque omission, étaient choqués par quelque incohérence, ils s'écriaient : *Les lévriers ont passé par là.*

II.

En prêtant l'oreille au retentissement de toute l'Europe, en voyant la disposition générale de tous les individus et de tous les peuples, que pourraient espérer encore ceux qui marchent dans un sens opposé aux besoins et aux vœux universels ? Ils prennent pour un caprice momentané, pour une fantaisie passagère, ce qui est une volonté fixe, une résolution inébranlable. Ils pensent que la grande habileté est de louvoyer, d'attendre, de gagner du temps. Mais, en toutes choses, le temps est l'auxiliaire de la raison ; et, sous ce rapport, il est loin de prêter son secours à ceux qui repoussent les désirs raisonnables de l'espèce humaine.

III.

Il y a des gens qui croient qu'on crée les vérités, parce qu'on les déclare, et qui s'en prennent de l'existence de ces vérités, à ceux qui leur révèlent cette existence. Mais ces vérités n'en existeraient pas moins, lors même qu'on ne les aurait pas dites. Un matelot m'a raconté qu'il était une fois sur un vaisseau avec un passager qui avait fait souvent le même voyage. Ce passager indiqua au capitaine un rocher caché sous l'onde. Le capitaine ne l'écouta pas ; il insista ; le capitaine le fit jeter à la mer. Cette mesure énergique mit fin à toutes les remontrances, et rien n'était plus touchant que l'una-

nimité qui régnait sur le navire, lorsque tout-à-coup le vaisseau s'approcha de l'écueil, le toucha, et fut brisé. L'on avait noyé le donneur d'avis, mais l'écueil était resté.

IV.

L'autorité qui veut, par la force, s'emparer de l'opinion pour la diriger, me disait un homme d'esprit, sous Bonaparte, ressemble à Salmonée, qui voulait lancer la foudre. Il faisait grand bruit avec son chariot d'airain, et grand peur au public avec ses torches enflammées. La foudre, un beau jour, sortit de la nue et le consuma.

V.

Lorsque des vérités, qui ne sont encore qu'à la portée du petit nombre, sont introduites sans mesure, et avec violence, dans des institutions politiques qui doivent reposer sur l'assentiment général, beaucoup d'hommes qui blâment, à juste titre, cette précipitation dangereuse, sont enclins à reporter, sur les vérités mêmes qui en sont l'objet leur désapprobation de la forme. Cette disposition est naturelle, mais elle est déplacée et peut devenir funeste. C'est toujours par un faux calcul que l'on se consacre à une mauvaise cause. Il vaut mieux partir de la vérité qui est proclamée, fût-elle même intempestive : et lorsqu'elle est jetée sans préparation dans un système pratique qui ne devrait se composer que de vérités reconnues, il faut, non s'efforcer vainement de la faire rétrograder, car elle ne rétrograde pas, mais l'entourer au plus vite de l'évidence qu'elle n'a pas encore acquise ; et que ne savent pas lui donner les

hommes impatiens et fougueux qui n'arrivent à elle que par l'instinct. En se condamnant à défendre l'erreur, on décrédite la raison et la modération même. Ces deux choses, si précieuses, se ressentent d'être employées en faveur de principes qui ne sont pas parfaitement et rigoureusement vrais, et la portion de sophisme à laquelle on les allie, rejaillit sur elles et les affaiblit. D'ailleurs, tous les hommes éclairés ne se mettent pas de ce côté. Il en est qui suivent les principes à travers les agitations et les écueils. L'élite de la nation se divise. Ce nombre, si petit, se trouve encore partagé. Des noms également estimables servent d'égide aux deux partis extrêmes; à celui qui veut conserver l'erreur, ainsi qu'à celui qui se presse trop de faire triompher la vérité, et le désordre s'augmente et se prolonge, par cela même que les hommes consciencieux sont désunis sur les moyens de le réprimer.

VI.

Lorsque l'on considère d'une manière un peu générale la marche de l'espèce humaine, on voit que dans le mouvement progressif, tout a servi, et que les abus d'aujourd'hui étaient les besoins d'hier. Ces abus ont eu leur temps utile. Durant cette époque ils ont été regardés comme d'incontestables principes, et dans un sens relatif, ils méritaient d'être considérés comme tels. Peut-être en est-il de même de quelques-uns des principes qui nous paraissent incontestables. Mais cette utilité des abus n'implique nullement la nécessité de les rétablir quand ils s'écroulent. Tant qu'ils sont utiles, ils se conservent d'eux-mêmes, et quand ils tombent, c'est que leur utilité a cessé.

VII.

Il y a dans l'univers deux principes, la force et la raison. Ils sont toujours en quantité inverse l'un de l'autre. Lorsque la raison a fait un pas, il faut nécessairement que la force recule, car la raison ne peut reculer. Lorsque la force résiste, des luttes désastreuses s'élèvent. Ce n'est pas la faute de la raison, c'est celle de la force. Il serait contre l'essence de la raison de ne pas s'étendre, ou de retourner à ce qu'elle a découvert n'être pas raisonnable. Mais il n'est pas contre l'essence de la force d'être convaincue. Quelque opposition qu'elle y apporte, elle finit toujours par là. L'on appelle d'abord les partisans de la raison des séditieux, et l'on s'aperçoit enfin que ses ennemis étaient des rebelles.

VIII.

Si l'espèce humaine suit une marche invariable, il faut s'y soumettre. La résignation seule épargnera aux hommes des luttes insensées et d'affreux malheurs. Si, de plus, après avoir reconnu la nécessité d'une résignation générale, on découvre le genre de résignation particulière, applicable à l'époque où l'on vit, cette découverte vaudra la première. Les sacrifices seront éclairés. L'on évitera les résistances vaines, et les exagérations superflues, et les efforts erronés, et les directions fausses. On saura précisément ce qui doit être repoussé avec force, souffert avec patience, adouci avec adresse, amélioré avec zèle. Je parle également pour ceux qui perdent et pour ceux qui gagnent;

pour ceux qui craignent et pour ceux qui désirent; pour ceux qui vivaient des abus, et pour ceux que les abus dévoraient. Tous ont un égal besoin d'être instruits du sort qui les attend, et des circonstances qui les environnent. Les lumières sont nécessaires à tous. Vainqueurs ou vaincus, il importe aux uns et aux autres de connaître le champ de bataille. L'ignorance du terrain les précipiterait dans des abîmes, et ils joindraient, aux maux inévitables de la guerre, les calamités inutiles du hasard.

IX.

L'observateur superficiel croit voir d'invisibles opinions dominées par des forces visibles, et ne s'aperçoit pas que c'est à ces opinions qu'est due l'existence de ces forces. L'habitude nous empêche d'être surpris du miracle de l'autorité. Nous voyons le mouvement, mais nous méconnaissons le ressort. La société ne nous paraît qu'un grossier mécanisme. Nous prenons le pouvoir pour une cause, tandis que ce n'est qu'un effet, et nous croyons qu'il est possible de se servir de l'effet contre la cause. C'est cependant aux opinions seules que l'empire du monde a été donné. Ce sont les opinions qui créent la force, en devenant ou des sentimens, ou des passions, ou des enthousiasmes. Elles se forment et s'élaborent dans le silence. Elles se rencontrent et s'électrisent par le commerce des individus. Ainsi, soutenues, complétées l'une par l'autre, elles se précipitent bientôt avec une im[illegible]uosité irrésistible. Jamais une idée vraie mise e[illegible]cu-

lation n'en a été retirée ; jamais une révolution, fondée sur une idée vraie n'a manqué d'en établir l'empire, à moins que l'idée ne fût incomplète. Alors la révolution n'était qu'un symptôme, avant-coureur de la véritable crise ; et elle s'est achevée, dès que l'idée complétée, c'est-à-dire rendue plus évidente pour la majorité des esprits, est revenue à la charge. Ce qui trompe quelquefois sur les révolutions que produisent les idées, c'est qu'on prend des accessoires pour le but principal. Ainsi, par exemple, l'on croit que la révolution d'Angleterre, en 1640, a échoué, parce que la royauté a été rétablie ; mais ce n'était pas l'idée d'une république qui avait causé la révolution, c'était celle de la liberté civile et religieuse. La république était l'exagération de quelques hommes. Cette exagération n'a pu se soutenir. L'idée dominante en a souffert momentanément ; mais l'idée dominante, celle d'une liberté constitutionnelle, a reparu et a triomphé.

X.

Les Spartiates se plaignaient de leurs ilotes ; les patriciens de Rome, des plébéiens ; les seigneurs féodaux se plaignent de leurs serfs ; les colons, des nègres. J'ai lu dans l'*Histoire générale des Voyages*, compilée par La Harpe, la phrase suivante : « Les loups marins « sont des animaux tellement féroces, qu'ils se défen- « dent quand on les attaque. »



B. DE CONSTANT.

BEAUX-ARTS.

Salon de 1817.

C'est un rude homme que mon ami Léonard; il prétend que pour s'entendre sur les idées, il faut commencer par s'entendre sur les mots. Et j'ai vu le moment où il me faisait une véritable querelle, parce que je ne savais pas précisément la valeur du mot *genre*, en peinture.

« Il y a des *peintres de genre* (me dit-il un peu brusquement), ce qui signifie qu'il y a des peintres qui s'occupent exclusivement d'un genre particulier d'imitation : mais l'expression de *tableaux de genre* est vide de sens, si elle ne s'applique pas généralement à tout ce qui n'est pas l'*histoire* Si vous en restreignez la signification, comme vous le faites, à la peinture des *scènes familières*, sous quelle dénomination rangerez-vous les tableaux de *fleurs*, d'*animaux*, les *paysages* et les *portraits ?*

Il n'y a que deux classes dans la peinture, l'*histoire* et le *genre*, c'est-à-dire la représentation d'objets ou d'actions d'une nature héroïque, et l'imitation d'objets ou d'actions pris dans la nature commune : c'est moins par le sujet que ces deux classes se distinguent, que par le style; et comme le costume, en peinture, en est la partie la plus caractéristique, le choix que l'on fait du costume suffit quelquefois pour assigner à un tableau la classe à laquelle il doit appartenir. Par exemple, que dans le tableau du *Testament d'Eudamidas*, sans rien changer au sujet, à l'ordonnance, à l'admirable expression de ses figures, *Poussin* se fût contenté de substituer des vêtemens modernes aux costumes antiques; qu'il eût affublé son vieillard d'une robe de chambre et d'une coiffe de nuit; qu'il eût donné à son docteur et à son magistrat, l'habit d'un médecin et d'un notaire de nos jours; ce tableau, où rien ne serait changé que

le costume, perdrait cependant son caractère historique, et rentrerait dans cette division de la classe des tableaux de genre que l'on nomme *scènes familières*.

Le même changement dans le costume des personnages du tableau de la *Malédiction paternelle*, de Greuse, pourrait faire d'une scène villageoise, un tableau d'histoire.

Je ne conclus pas de cette observation, que le costume constitue essentiellement le genre, mais que souvent il le détermine.

— Déterminez donc, lui dis-je, en lui montrant le *Joueur dépouillé*, de M. Dubost, la classe à laquelle appartient ce tableau.

— En spécifiant l'action dans le livret, l'auteur en fait un tableau de *genre;* il ne tenait qu'à lui de nous le donner pour un tableau d'*histoire*, en indiquant le sujet, en ces mots : *Un archonte d'Athènes arrête son fils par son manteau, dans le moment où ce jeune homme se prépare à quitter la maison paternelle, avec une jeune esclave qu'il veut épouser.* Ce vague de l'action qui permet de la caractériser d'une manière si différente, est le principal défaut de cette composition, où l'on remarque d'ailleurs de très-belles parties; les figures m'en paraissent bien étudiées, le dessin correct, la couleur vigoureuse; mais la composition est froide, incertaine, et le tableau sans beaucoup d'effet... »

Pendant que Léonard discourait sur ce tableau de M. Dubost, je cherchais des yeux la *Promenade à Hyde-Park* et les *Préparatifs de course*, où le même peintre se montre le rival des Vernet, dans un genre porté par eux à la perfection; nous passions dans la grande galerie pour les y chercher lorsque nous nous aperçûmes que la foule un peu moins grande, autour du *Monastère de Guisando* (1), nous permettait d'en approcher. Mon ami, très-méthodique de sa nature, prétendait que j'allais intervertir l'ordre de mes observations, et que ce tableau appartenait au genre du paysage; je soutins que c'était un tableau de bataille, et que dans tous les cas il fallait profiter de l'occasion.

---

(1) Ce tableau vient d'être momentanément enlevé du salon, par une délicatesse tout à fait nationale.

— Cette composition, me dit-il, est tout à fait remarquable, comme *paysage* et comme sujet de *bataille*; ne vous y trompez pas cependant, ce ne sont pas les beautés dont elle étincelle qui lui valent un aussi prodigieux concours de spectateurs; c'est au choix d'une action révoltante, que l'auteur est redevable du succès d'enthousiasme qu'il obtient. N'avez-vous pas vu pendant cinq ou six ans la foule, à poste fixe, devant un tableau qui représentait le supplice d'*un juge écorché tout vif?* Effacez, du tableau de M. le Jeune, ces *hommes nus*, que des monstres à figure humaine égorgent de sang froid; *ces cadavres que des chiens dévorent;* cette composition n'en sera pas moins belle, et ses admirateurs seront beaucoup moins nombreux.

— Quand la foule aura suffisamment contemplé ces horreurs, malheureusement *historiques*, les connaisseurs resteront pour admirer plus froidement ce magnifique paysage; ce combat si bien figuré dans son ensemble; ces groupes distribués avec tant d'art; ces odieux portraits de *guérillas*, dont la physionomie est si bien saisie, qu'on serait tenté de croire que l'auteur les a dessinés pendant qu'ils l'assassinaient : et cet arc-en-ciel si bien peint, ce signe de paix qui, dans la nature, annonce la fin de la tempête, n'est-il pas un emblème ingénieux dont l'auteur s'est servi pour annoncer sa délivrance?.... — Je ne sais pas si l'artiste guerrier a eu, dans cette circonstance, l'intention que vous lui prêtez peut-être un peu gratuitement; mais c'est par cet arc-en-ciel même où vous voyez tant de choses, que je commencerai ma critique : d'abord d'où vient-il cet arc-en-ciel? il ne pleut pas : cet accident de lumière peut exister sur un rideau de pluie très-mince, qui ne dérobe pas entièrement les objets placés derrière, mais encore doit-il les voiler d'une manière sensible.

Ce *cavalier* qui se défend encore, est d'une grande vérité d'attitude, mais que fait-il d'un tronçon de sabre dans sa main gauche? Il ne s'en est probablement pas servi de cette main-là? Que ne le jette-t-il pour faire usage de son mousqueton, qu'il tient de la main droite? Le groupe autour du principal personnage est bien en action, et le mouvement du *chef des Espagnols* est d'une vérité parfaite : mais comment ces deux *chiens*,

si maigres, au milieu des débris humains qu'ils dévorent, ont-ils fait lâcher prise à cet énorme *vautour* que n'effraient ni les coups de fusil, ni les cris horribles des combattans? Est-il vraisemblable que ces misérables *guérillas* qui dépouillent si complétement ces *dragons* tombés dans leur embuscade, aient oublié, quelques jours avant, de dépouiller les *cuirassiers* dont on voit, dans un coin du tableau, les squelettes revêtus d'armures aussi propres, aussi brillantes qu'elles le seraient un jour de revue?

Je voudrais, autant que possible, que tous les sujets, en peinture, s'expliquassent sans le secours d'un livret, ou du moins que l'action s'y trouvât tellement caractérisée, qu'on ne pût se méprendre sur l'époque où elle se passe, sur les personnages qui en sont l'objet. Dans la foule des tableaux qui manquent de cette espèce de précision, je citerai la *Mort de Masaccio*, du même auteur que le *Lévite d'Ephraïm;* cet élève qui débute par des coups de maître, est digne de toute la sévérité de la critique, par les grandes espérances qu'il donne, et par les justes éloges qu'il mérite : j'admirais ce charmant tableau, tout en me plaignant de ce défaut de clarté dans l'exposition du sujet....

— Le *Masaccio*, me dit Léonard, était un peintre florentin qui vivait soixante ans avant Raphaël, et qui mourut en 1443, à l'âge de trente-huit ans. Il s'appelait *Tommaso di San-Giovanni di Valdarno*, et comme il était d'une laideur et d'une saleté remarquables, on l'appelait le *villain Thomas* (Masaccio). Il mourut *subitement empoisonné*, dit l'histoire : je ne connais pas de poison qui fasse mourir ainsi : n'importe; un mensonge convenu vaut un fait. Vous avez peut-être vu mourir quelqu'un subitement; à coup sûr M. Couder n'a jamais eu ce malheur-là. Voici comment la chose se passe en pareil cas.

Je me trouve mal, dit le peintre....., la tête me tourne..... Il s'assied et s'évanouit. Ses élèves l'entourent, déboutonnent son gilet, lui ôtent sa cravate; on lui fait respirer du vinaigre; on lui en frotte les tempes... Le moine qui se trouve là s'approche du mourant : « Mon ami, m'entendez-vous.... ? recommandez votre âme à Dieu; demandez-lui pardon.... ; cela ne sera

rien !... » En parlant, il lui tâte le pouls, met la main sur son cœur, et sentant qu'il ne bat plus : « C'en est fait, dit-il, il est mort.... — Cela n'est pas possible, répondent les élèves... — Hélas! cela n'est que trop vrai, interrompt le moine, et tous se mettent à pleurer.

Dans cette succession de mouvemens, l'artiste n'en ayant qu'un à saisir, j'aurais pris celui où le moine prononce, *il est mort !*... Ces mots et l'impression qu'ils produisent sur ceux qui les entendent, peuvent se peindre par des gestes *arrêtés* que l'artiste doit s'attacher à choisir ; on éprouve je ne sais quelle impatience à voir fixer sur la toile un mouvement qui en suppose immédiatement un autre. Sous le rapport de l'exécution, ce tableau de M. Couder laisse peu à désirer.

— Je ne vois aucun reproche à faire à celui qui représente un trait de la vie de Callot :

Je me couperai plutôt le pouce, que de rien faire contre l'honneur de mon prince et de ma patrie, dit l'artiste lorrain, à un envoyé du cardinal de Richelieu, qui lui proposait de graver la *prise de Nancy;* cette réponse, où M. Laurent a trouvé le sujet d'un tableau plein de vérité, d'esprit et de grâce, est doublement honorable pour les arts : j'ai remarqué plus d'un ouvrage au salon, dont les auteurs ne se sont pas montrés aussi scrupuleux que le graveur de Nancy.

Les deux figures du tableau de M. Laurent sont dignes d'éloge par le naturel de la pose et l'expression, quoiqu'un peu froide ; les objets qui décorent l'atelier sont imités parfaitement, et le jour du châssis ne saurait être mieux rendu. — Sans moi vous ne vous apercevriez pas d'un grand défaut de perspective dans le plafond de cette chambre : il s'abaisse beaucoup trop à l'une de ses extrémités.

— Encore un hommage rendu à la peinture dans la personne d'un des plus grands génies dont elle s'honore. Le cardinal de Richelieu, présentant *le Poussin* à Louis XIII, est un tableau remarquable par la couleur et par la vérité de la scène ; la figure de la reine est drapée avec goût, et celle du Poussin est un véritable portrait. Ce tableau est un des meilleurs de ceux qui ont été demandés par le gouvernement. L'auteur,

M. Ansiaux, y fait preuve d'un goût plus sûr, d'une couleur plus franche que dans son tableau d'*Armide* dont j'ai déjà parlé.

C'est avant tout le but et l'intention que j'examine dans les productions des arts : réveiller un souvenir honorable, peindre une action intéressante, offrir une leçon utile ou une image agréable, telle est une des conditions qu'un peintre doit au moins s'imposer en prenant ses pinceaux. M. de Forbin en réunit plusieurs dans son tableau *d'une religieuse interrogée dans un cachot souterrain de l'inquisition*. Cette scène déchirante (qu'on ne peut voir sans frémir à l'idée du tribunal odieux où elle s'est renouvellée tant de fois) est rendue avec la plus effrayante vérité. J'admire sur-tout ce rayon de lumière qui tombe perpendiculairement du haut de la voûte, et qui éclaire les objets d'une manière si pittoresque. Ce moine qui lit à cette fille infortunée l'arrêt du saint-office, a bien tout l'impitoyable sang-froid du ministère qu'il exerce : un caractère de férocité plus brutale est empreint dans tous les traits de ce *familier* qui s'apprête à couvrir la victime du terrible *san benito*. — Tout cela est vrai, tout cela est bien ; mais pour être tout-à-fait juste, il faut ajouter que la figure de la religieuse manque de cette grâce, de cette beauté idéales dont on se plaît à parer la douleur : il faut dire que ce vilain familier qui prend à terre le *san benito* de carton, a l'air de soulever un poids de cent livres ; que la partie la plus éclairée du pavé n'est pas, comme elle devrait l'être, au milieu de la colonne de lumière qui descend de la voûte ; que cette lumière n'est pas assez sentie sur l'habit du dominicain où elle devrait produire des reflets plus vifs ; enfin, il faut remarquer que les figures bien esquissées ne sont pas assez finies pour un tableau de cette dimension. Pour louer l'auteur avec moins de restriction, attendez son tableau de *la Mort de Pline*.

—Allons maintenant, avec les courtisans de Louis XIV, voir cet autre comte de Forbin *qui mène l'ours ;* cet ours, c'est *Jean Bart à Versailles*. Tout le monde connaît l'anecdote où M. Tardieu a trouvé le sujet de ce joli tableau. Louis XIV veut savoir comment Jean Bart a fait pour traverser la flotte hollandaise ; et notre brave marin,

pour donner au monarque une idée de sa manœuvre, passe à travers la foule de courtisans, au milieu desquels il se fait jour à coups de poing. Cette action comique est on ne peut pas mieux rendue ; l'habit de drap d'or dont Jean Bart est embarrassé plutôt que couvert, n'empêche pas de reconnaître le *patron de Dunkerque*, et l'impression causée par la brusquerie de ses mouvemens se peint d'une manière très-variée sur la figure des spectateurs. Un petit page, renversé dans la mêlée, attire surtout les regards par la grâce de sa personne et la naïveté de son attitude. C'est un détail fort spirituel que cette pipe cassée au milieu du salon.

—La figure du Roi pouvait être plus noble et plus belle ; il suffisait pour cela qu'il fût plus ressemblant. L'amiral Forbin trouve naturellement sa place auprès du Roi dans cette composition, et l'on sait gré à l'auteur du rapprochement ingénieux que cette circonstance donne occasion de faire : c'est surtout au mérite personnel qu'on aime à tenir compte d'une gloire héréditaire. Si c'est là de la louange, elle honore peut-être plus celui à qui on l'adresse que celui qui la donne : il est encore plus difficile d'être l'objet d'une louange fine que d'en être l'auteur.

Voyons maintenant cet *Arioste au milieu des brigands*. Je suis déjà bien favorablement prévenu pour l'auteur du *Baptême de Clorinde*.

Les brigands sont fort bien... pour des brigands. L'auteur, en donnant à chacune de ces figures le caractère de férocité et de bassesse qui convient à gens de pareille étoffe, en a fort habilement varié l'expression ; j'aurais voulu seulement qu'il y eût plus fortement indiqué le sentiment de respect dont ils sont saisis à la vue du grand homme dont la présence les désarme.

L'*Arioste*, dont la pose pourrait être un peu moins académique, a fait trop de toilette pour se mettre en voyage : sa poitrine, recouverte d'une espèce de cuirasse en soie blanche, est d'une largeur démesurée, et sa jambe droite est tendue de façon à marquer une espèce de creux à l'endroit du genou : je ne conçois aucun effort du jarret qui puisse produire un effet semblable ; en cherchant à se rendre compte de tout, on

peut encore se demander s'il est bien naturel que, dans une situation aussi critique, Arioste, les deux bras pendans, tienne ses tablettes d'une main et son crayon de l'autre. Toutes ces critiques de détail n'empêchent pas que ce tableau ne soit fait pour ajouter à la réputation de son jeune auteur.

Il y a une grande vérité d'imitation dans un petit tableau représentant *la Mort de l'abbé Edgeworth*. Cette composition est sage ; les figures, et particulièrement celle de MADAME, sont pleines d'expression. La *Naissance* de Louis XIII du même auteur (M. Menjaud) ne mérite pas les mêmes éloges.

M. Revoil, qu'on peut appeler le peintre de la chevalerie, n'a rien fait dans ce genre de plus parfait que *sa Convalescence de Bayard ;* composition, exécution, il faut tout louer, à moins qu'on ne trouve, comme Léonard, que le dessin pourrait être plus correct, et les trois têtes de femmes d'un fini plus précieux.

Après le tableau du *Monastère de Guisando*, celui qui attire le plus constamment la foule, est *la Bataille* de M. Horace Vernet, où figurent en première ligne les lanciers polonais. On ne peut quitter ce tableau où respire en quelque sorte la gloire nationale : chaque groupe est un épisode du plus grand intérêt. Là deux lanciers qui meurent en s'embrassant ; plus loin, deux autres qui s'embrassent en se félicitant d'être échappés au carnage ; au centre de ce groupe d'officiers dont chaque figure est évidemment un portrait, ces prisonniers espagnols que l'on amène ; tous ces instrumens de guerre, tous ces accessoires d'une inconcevable vérité transportent le spectateur sur un champ de bataille où la victoire se montre à ses yeux avec tout ce qu'elle a de charmes et d'horreurs.

On peut croire que la nature n'a plus de secret pour l'art quand on a *vu la Salle à manger* de M. Drolling, et l'on ne saurait donner assez d'éloge à la manière dont il a su combiner ce double effet de la lumière qui vient de la fenêtre du fond et de la porte d'entrée. L'illusion, dans ce petit tableau, est portée au plus haut point où la peinture puisse jamais atteindre. J'en dirai presque autant des tableaux de M. Richard représentant *la Duchesse de Montmorency* et *Madame de La Vallière*.

La *Salle du quatorzième siècle* et *la Chapelle du Calvaire* de M. Bouton ne permettent pas de lui comparer les *Peter Néef*, les *Panini*, qui se sont fait une si grande réputation dans un genre où il les a surpassés; mais je voudrais voir de lui un morceau d'architecture éclairé par un jour de face. Ce que je ne conçois pas, c'est que cet habile peintre ne peigne pas mieux la figure, du moins devrait-il s'abstenir d'en mettre dans ses tableaux.

Entre plusieurs tableaux de M. Vanbrée, qui se distinguent par une composition pleine d'esprit et de goût, j'ai remarqué son *Atelier de Vandaël*. L'architecture est d'un très-beau style, et les fleurs (on ne saurait en faire un plus bel éloge) sont dignes de figurer dans l'atelier du peintre célèbre qui s'est acquis dans ce genre une si grande réputation. La grandeur du local n'est pas en proportion, du moins à ce qu'il me semble, avec la petitesse des figures : celles-ci n'en sont pas moins ressemblantes, et j'ai cru remarquer parmi les jeunes personnes qui ornent cet atelier, une dame qui emploie son immense fortune à protéger les arts qu'elle cultive elle-même avec beaucoup de succès.

Il y a du mérite dans le tableau de *la Reine à la Conciergerie* par M. Lordon; mais cette lumière est pâle sans être mélancolique; ces traits ne sont pas ceux de l'auguste prisonnière; et en regardant d'un œil sec la scène douloureuse qu'il nous présente, on demande compte à l'auteur des larmes qu'on ne verse pas.

L'AMATEUR.

VARIÉTÉS.

De la Célébrité et de la Gloire.

Les hommes, pour la plupart, confondent la célébrité avec la gloire, et caressant une erreur qui flatte

à la fois leur vanité et leur indolence, ils ressemblent, dans leur conduite, à ces insensés qui abandonnent le culte du vrai Dieu pour embrasser le culte des idoles.

L'amant de la célébrité a plus d'orgueil que de grandeur d'âme; l'amant de la gloire a plus de grandeur d'âme que d'orgueil. Le premier vit plus dans le présent que dans l'avenir; le second vit plus dans l'avenir que dans le présent. L'un cherche des succès; l'autre s'applique à les mériter. Une conception facile, une imagination vive, la noblesse de caractère, la rectitude du jugement, le penchant à la méditation, le courage accompagné de prudence, l'indignation contre l'injustice, l'amour de la vertu et de la vérité, la connaissance approfondie de tout ce qui est beau et bon; une défiance mesurée de ses forces; la constance dans le travail et dans les sentimens; une indifférence profonde pour les objets frivoles, et l'exaltation de l'âme, sont les premières qualités nécessaires pour acquérir de la gloire. L'originalité d'esprit ou de conduite, l'audace de caractère, la témérité des entreprises, l'application à flatter ou à fronder les mœurs, les préjugés, les travers de son siècle; l'art de faire servir les haines des autres à son ambition, suffisent pour acquérir de la célébrité; elle est toute dans les choses d'éclat. La gloire repose plutôt sur les actions et sur les travaux utiles que sur les faits et sur les travaux éclatans. Charles XII et Dorat aimèrent et obtinrent la célébrité; le premier ne retira aucun fruit de ses conquêtes; les ouvrages du second ne sont plus guère lus. Frédéric II et Racine aimèrent la gloire; l'un a fait d'un faible Etat une grande puissance; l'autre sera toujours le modèle et le désespoir des poëtes.

Les empires comme les hommes peuvent être célèbres et même redoutables sans être grands.

La gloire des empires consiste moins dans leur étendue que dans leurs institutions ; la gloire militaire, la plus imposante de toutes les gloires, n'est pas la plus solide ; un revers la détruit. Palmyre, gouvernée par une héroïne, contint l'Orient, soutint l'empire romain contre ses ennemis, fit trembler la Perse, et tomba avec Zénobie. L'empire colossal d'Alexandre a disparu avec ce prince. L'influence qu'un peuple acquiert sur les autres peuples par la fixité de ses lois, qui, seule, assure son indépendance par son commerce, par ses arts, voilà les seuls fondemens d'une grandeur véritable et permanente. Les Romains, déjà redoutés sous Romulus, ne furent respectés que sous Numa Pompilius. La force que n'accompagnent pas la sagesse, la prudence et la justice, cesse bientôt d'être une puissance. On l'ébranle avec de l'audace, on la renverse avec de la patience. La gloire des princes qui n'ont été que conquérans, cause aux bons esprits plus d'effroi que d'admiration. La postérité désavoue les éloges que leur prodigua leur siècle, et le nom de ces dévastateurs du monde produit le même effet sur les nobles âmes, que le bruit lointain d'un terrible ouragan produit sur les oreilles délicates.

Pour les rois ainsi que pour les autres hommes, obtenir de la célébrité, n'est pas obtenir de la gloire ; seulement le bruit que ces derniers ont fait retentit plus long-temps, à cause de l'influence qu'il eut quelquefois sur des nations entières. Trajan et Marc-Aurèle acquirent une véritable gloire, parce que la justice,

la prudence, la modération et la philosophie restèrent toujours les compagnes et les conseillères de leur pouvoir. Charlemagne fut encore plus grand par ses institutions que par ses victoires. Louis XII, le meilleur de tous les rois, se couvrit d'une gloire impérissable par les soins paternels qu'il prit constamment de son peuple. Si l'on exalte peu la valeur héroïque qu'il déploya en plusieurs circonstances, c'est que cette vertu ne parut en lui qu'une qualité ordinaire comparée à ses autres vertus. Il n'a manqué à Louis XII qu'un poëte digne de le chanter pour que son nom devînt à jamais aussi populaire que celui de Henri IV. La gloire de ce dernier est surtout dans sa tolérance. Les douces vertus qui tempèrent la majesté du trône, en rendent l'éclat plus pur et plus facile à contempler. Les triomphes guerriers de Louis XIV n'auraient pas suffi pour lui assurer le nom de *Grand;* mais la protection éclairée qu'il accorda aux lettres, aux sciences, aux arts; les monumens qu'il éleva, les hommes de génie, nés, pour ainsi dire, à sa voix de toutes les parties de son royaume, les chefs-d'œuvre des illustres écrivains que son estime soutenait dans leur carrière laborieuse, et qui durent à sa libéralité l'indépendance nécessaire au talent, acquirent à la France, sur les autres nations de l'Europe, une prééminence que les revers les plus éclatans ne peuvent lui faire perdre. La gloire de la nation, dont il encouragea l'élan devint le patrimoine de ce roi, et l'histoire consacrera toujours la brillante époque de son règne sous le nom de *beau siècle de Louis XIV*.

On acquiert, je le répète, assez facilement de la célébrité dans les lettres, dans les arts, dans l'administration et sur le trône même; les passions ou les intérêts

de circonstances servent souvent un homme médiocre. L'écrivain de parti; l'artiste que favorise un prince puissant; le ministre plus intrigant que politique, plus adroit qu'habile, qui, après s'être rendu coupable des troubles ou des malheurs de l'Etat, par des mesures ou par des conseils imprudens, trahit à propos son maître, ou sait à propos s'attirer sa disgrâce; le souverain que de vaillans généraux font triompher de l'ennemi dans des conjonctures périlleuses, voient quelquefois leur réputation élevée très-haut; mais le temps, ce juste appréciateur de toutes choses, remet ces hommes à leur place. La postérité les pèse dans sa balance impartiale, et rejette ceux qui ne sont pas de poids. Il suffit presque toujours d'avoir été célèbre pendant sa vie, pour que la tombe vous dévore tout entier. Plus d'un homme même a survécu à sa célébrité, quoiqu'il ait possédé un talent véritable. De même qu'une femme jolie et gracieuse n'attire qu'un moment les regards d'une assemblée, lorsqu'elle y entre après une femme parfaitement belle; de même le talent qui se montre après le génie, ne recueille que des suffrages passagers. Quand les lumières se répandent dans toutes les classes de la société, quand les arts sont parvenus à la perfection, la célébrité devient plus commune, et la gloire plus rare. Il n'est plus maintenant de place vide au temple de mémoire; avant de s'y asseoir, il faut, courageux athlète, en bannir quelques privilégiés; mais, dans cette pénible lutte, montrât-on plus de vigueur que son adversaire, on n'est point encore certain de le vaincre. Ses anciens titres sont des auxiliaires puissans qui vous repoussent de toutes parts, à mesure que vous gagnez du terrain, et si vous parvenez enfin à les

écarter, votre victoire ne vous vaut pas toujours les honneurs du triomphe. Entre tant de guerriers français qui surent, même au fort de nos désastres, soutenir l'éclat de nos armes, plus d'un surpassa, égala au moins les exploits de Bayard. Vous en gardez le souvenir, champs d'Austerlitz, de Marengo, de Rastadt, d'Ulm, d'Iéna, de Friedland, de Nasielsk, rochers de Sommo-Siera! Toutefois la renommée des nouveaux chevaliers français, dignes rivaux du chevalier *sans peur et sans reproches*, n'atteindra peut-être la sienne qu'après une longue suite de siècles.

La gloire est devenue d'un accès si difficile, que les souverains et les particuliers ne doivent plus espérer ses faveurs immortelles, qu'en appliquant leur génie à des objets d'une utilité générale. Assurer l'indépendance de la patrie et celle des lois, rouvrir les canaux du commerce et de l'industrie, faire ou protéger des découvertes propres à soulager l'humanité; étendre le domaine des lettres, des sciences, des arts et de la morale; inspirer la religion et la vertu plutôt que les commander; voilà, je crois, les moyens qui restent encore pour mériter l'amour et la reconnaissance de ses contemporains, et l'estime de la postérité.

HISTOIRE D'UN POETE.

CHAPITRE PREMIER.

J'ai toujours fait le métier d'auteur; j'ai composé des romans, des comédies, toutes sortes d'ouvrages d'esprit; j'ai fait mon chemin; je suis à l'hôpital.
(Gil Blas.)

LE GRENIER.

O mon réduit! je serais ingrat, si je ne te consacrais les premières lignes de mon histoire, puisque ton abri tutélaire me permet de retracer les événemens de ma vie. Que de fortunes diverses, que d'agitations avant d'arriver au port! Voguez, pauvres humains, sur cette mer semée d'écueils, courez après la capricieuse déesse, rendez-vous fameux par de nouveaux naufrages; pour moi, je ne crains plus la fureur des vagues, je brave les tempêtes....... Mais que dis-je? malheureux! Le vent du nord qui souffle avec furie enlève une tuile du toit qui me couvre; permets, lecteur, que je suspende un moment ma narration pour réparer cette brèche, de peur que la pluie du ciel ne tombe sur mon chef blanchi par les années. Hélas! il faut encore que je me prive d'un volume de ma modeste bibliothèque : ce sera toi, mon vieux Code civil, livre inutile à qui ne possède rien; va remplacer la tuile qui m'abandonne.

Je reprends la plume, cher lecteur, pour te décrire mon grenier, car j'aime à peindre; et si tu te sens d'humeur à voyager avec moi jusqu'à la fin de mon histoire, il faut me passer quelques descriptions.

Ce serait peut-être une histoire assez curieuse que celle des hôtes successifs d'une pareille demeure. La mienne, si j'en juge par sa vétusté, a dû servir d'asile à un grand nombre d'enfans de la misère. Quelques-uns de mes prédécesseurs ont laissé sur la muraille des traces de leur infortune, de leur profession et quelquefois de

leur gaieté. On trouve ces deux vers sur une grosse poutre, au bas de quelques études de nuages peints à l'huile :

« Plus l'artiste est voisin des cieux,
« Plus il est près de sa patrie. »

D'autres inscriptions se trouvent sur une partie lambrissée de mon humble réduit. Cet enduit de plâtre m'offre le double avantage d'abriter le chevet de mon lit, et d'alimenter tour-à-tour mes réflexions philosophiques ou sentimentales. Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de trouver ici quelques extraits de ce supplément à ma bibliothèque :

J'ai, d'étage en étage, à force de folie,
Grimpé jusqu'au grenier, mais je ne m'en plains pas;
Car c'était là qu'avec tous ses appas,
M'attendait la philosophie.
J'eus, au premier, des amis délicats......,
Aucun ne tint jusqu'au troisième :
Aujourd'hui, dans mon galetas,
Je n'ai d'importuns que les chats,
De parasites, que les rats,
De sincère ami, que moi-même.

Plus bas, une main défaillante a tracé ces vers :

Accablé d'ans et de misère,
Sans secours en ces tristes lieux,
Je touche à mon heure dernière.
Aucun ami ne fermera mes yeux!
Pour une plus douce patrie,
Je quitte un monde où je ne laisse rien,
Puis-je encor regretter la vie?...
Hélas ! qui nourrira mon chien?

Une main aussi mal assurée, mais par une cause différente, comme on le verra de reste, a charbonné ce couplet :

Tant que je puis, sur ma guitare,
Chanter le vin et les amours,
Déesse inconstante et bizarre,
Je ris de tes plus méchans tours.
Quand j'ai vidé mes deux bouteilles,
Adieu, grenier, tout ravit mes esprits :
Je ne vois plus que superbes lambris,
Palais, jardins, colonnades, merveilles,
Comme jamais n'en virent de pareilles
Les plus chers de tes favoris.

La modeste prose enrichit aussi cet *album* d'un nouveau genre. On y lit :

Anne-Joséphine Laserre, blanchisseuse en fin, est entrée ici le 17 mars 1806........, et elle en est sortie le 16 mai 1807, dans une bonne calèche à deux chevaux, le jockey en livrée, avec un schall de cachemire.

Je ne change rien à cette note historique, si ce n'est l'orthographe. On remarquera que les poëtes n'avaient pas signé leurs vers. La prose de mademoiselle Anne-Joséphine Laserre ne pouvait en effet s'acccommoder de cette modestie. La remarque suivante a sans doute été crayonnée par un commentateur qui, n'ayant rien à mettre pour son propre compte, s'est plû à gloser sur le texte. « O fortune !

« Aucun ami ne fermera mes yeux ! »

et un schall de cachemire a monté six étages pour venir chercher mademoiselle Anne-Joséphine Laserre ! »

Je borne là l'extrait de ma muraille. Il me suffit de dire que le reste n'était plus rempli que de numéros de loterie, avec la date de chaque tirage ; de différens *vivat* alternativement biffés et récrits ; enfin de quelques hiéroglyphes que j'ai fait disparaître, comme étant de mauvais ton et d'un mauvais goût de dessin.

Ne crois pas, ami lecteur, que tu sois encore sorti de mon grenier. D'où vient cette impatience ? Ne t'ai-je pas surpris parcourant, jusqu'au dernier recoin, les vieux manoirs, les souterrains d'Anne Radcliffe ? N'as-tu pas visité maintefois les palais des grands avec une scrupuleuse curiosité, au péril de trouver, en rentrant chez toi, tout ce qui t'appartient, petit, maigre et terne ? Pardonne-moi donc de t'avoir fait faire un petit cours de morale sur le mur ; une autre fois, je t'y ferai voir la lanterne magique. En attendant, suis-moi dans l'inventaire ; tu ne craindras pas qu'il fasse pâlir l'orgueil de ton salon ; tes bronzes et ton acajou n'en seront que plus brillans, quand tu auras laissé tomber tes yeux sur mon grabat, compté mes chevrons et regardé ma lucarne.

De ma lucarne, il ne tient qu'à moi de me croire

au rez-de-chaussée : comme il m'est impossible de regarder dans la rue, je ne puis juger de mon élévation. Qu'on se figure une ville toute entière qui ne serait bâtie que de toits : telle est ma perspective. Je dois dire cependant, pour la variété du tableau, que les dômes, les clochers et quelques terrasses couvertes de fleurs ne laissent pas de rompre un peu la monotonie de la tuile et de l'ardoise. Au plaisir d'avoir de la rosée du ciel dans toute sa fraîcheur, de contempler à son aise la lune et les étoiles, la nue fugitive et les hirondelles qu'on voit si mal du premier, se joint pour l'observateur moins sauvage, qui veut que l'espèce humaine entre pour quelque chose dans ses contemplations, la vue de quelques scènes animées et touchantes que le Diable Boiteux n'eut pas manqué de montrer à Don Cléophas. Nous, hôtes des greniers, nous dédaignons le luxe des draperies ; nos âmes candides ne craignent point de se montrer nues dans nos scènes intérieures de ménage ; aussi chacun de nous voit-il ce qui se passe chez son voisin, et cette circonstance n'est peut-être pas la moindre cause du peu de scandale que nous donnons, tandis qu'à des étages plus bas....., mais chut ! il faut être discret, puisque, à l'abri des demi-rideaux qui les cachent, les bonnes gens sont sans défiance contre l'observateur élevé dont l'œil plonge tout à son aise, et ne perd rien de ce qui se passe chez eux.

Qu'on ne s'imagine pas que je sois privé des douceurs de la société : de toit à toit, les distances se rapprochent. Quand il fait beau, on se met à la lucarne, on cause sur la pluie et le beau temps, sur les gens du cinquième, sur les voleurs de plomb. Les rues étroites sont charmantes pour ce commerce, et ma rue Copeau est de ce nombre. Il y a tel de mes voisins dont je sais toute la vie, et dont pourtant je ne connais pas la porte, quoique nous passions des matinées ensemble, et que nous soyons, pour ainsi dire, sans cesse l'un chez l'autre : c'est qu'aussi ses étages et les miens feraient quatorze étages à monter et à descendre, ce qui ne laisse pas d'être une considération.

Avant de quitter mon réduit, je veux prévenir une critique sérieuse : un auteur qui commence le récit de sa vie par décrire son grenier, c'est prendre le roman

par la queue ! pourra s'écrier un censeur malin. La *réponse*..... se trouve au commencement du présent chapitre, où je renvoie le lecteur qui l'aurait oublié.

A. DUFRESNE.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Victor. — *Mlle. Wenzel.* — *Mlle. Baptiste.*

Les rangs se sont prodigieusement éclaircis depuis quelque temps à la comédie française. Desprez et Lacave, pendant plus de trente ans dépositaires de tous les secrets des hautes puissances tragiques, se reposent maintenant de leurs travaux, dans une paisible retraite ; heureux destin, qui n'est pas toujours le partage des favoris des rois ! Mesdemoiselles Mézerai, Desbrosses, Thenard et Émilie Contat ont abandonné la cour de Thalie ; Fleury la quittera avant peu ; mademoiselle Georges nous a fui sans retour ; Talma ne se montrera plus que six mois par an aux yeux des Parisiens enchantés ; la plupart des ingénues et des jeunes princesses qui nous restent, touchent à leur vingtième année de service : une génération toute entière aura bientôt disparu du Théâtre-Français. Il est grand temps qu'il s'en élève une nouvelle pour remplacer l'ancienne. Les acteurs eux-mêmes y sont intéressés, car leurs pensions de retraite ne sont hypothéquées que sur le talent de leurs successeurs ; ils ont ouvert les portes du sanctuaire aux postulans, il s'en est présenté en foule ; mais il n'y a encore que peu d'élus.

Victor est celui sur lequel on paraissait fonder le plus d'espérances ; à en croire les journaux, il devait nous consoler de l'absence de notre premier tragique. Victor a reparu, et l'on regrette encore Talma. Toute plaisanterie à part, ce jeune homme n'est pas dénué des

qualités propres à former un acteur distingué. La nature a fait beaucoup pour lui ; mais il manque des premières notions de l'art. Il ne conçoit pas un rôle ; il ne sait pas même nuancer une scène ; il joue comme un amateur doué d'heureuses dispositions ; son débit, d'une familiarité souvent triviale, devient tout-à-coup majestueusement emphatique. Sans quelques vers profondément sentis, et vivement exprimés, qui lui échappent de loin à loin, il faudrait presque désespérer de son talent. Victor, accoutumé au doux langage de la louange, trouvera peut-être ces vérités un peu dures ; mais le parterre les lui a fait entendre d'une manière encore plus énergique, par le silence avec lequel il l'a accueilli dans les rôles d'*Œdipe*, de *Phyloctète*, et d'*Orosmane*. Il ne faut pas toujours juger un débutant d'après les applaudissemens qu'il reçoit ; mais il est comptable de ceux qu'il ne reçoit pas.

A peine les journalistes ont-ils fait mention des débuts de mademoiselle Wenzel ; il y a cependant plusieurs des jeunes princesses, ses rivales, à la réputation desquelles feu Geoffroy consacra jadis vingt feuilletons, qui n'ont jamais été plus jolies, et qui n'ont pas encore aujourd'hui autant de talent. Ce bon M. Geoffroy était la ressource des débutantes ; il avait en ce temps-là toutes les renommées théâtrales dans son écritoire. Quoique nous soyons loin de jouir du même avantage, nous appellerons néanmoins l'attention du public sur mademoiselle Wenzel. Cette jeune actrice doit surtout s'attacher à ne jouer que des rôles appropriés à la nature de ses moyens. Nous l'avons vue tour-à-tour dans *Andromaque* et dans *Zaïre* ; les accens de l'amour conviennent beaucoup mieux à la douceur de son organe que les lamentations du veuvage et les transports de la tendresse maternelle ; mais c'est sur-tout vers la comédie que mademoiselle Wenzel nous paraît devoir diriger tous ses efforts : elle a joué *Rosine* du *Barbier de Séville*, avec une finesse qui nous a rappelé celle que mademoiselle Mezerai mettait dans ce rôle, et avec une ingénuité que nous comparerions à celle de mademoiselle Mars, si l'on pouvait rien comparer à cette inimitable actrice.

Mademoiselle Baptiste, qui, l'an passé, était entrée

dans la carrière par une mauvaise route, en prend une aujourd'hui, qui, selon toutes les apparences, doit la conduire au but. De suivante de Thalie, elle s'est faite suivante de Melpomène; mais sa vocation n'est point pour ces rangs subalternes; elle est née pour être *baronne* ou *marquise*, et rien ne lui va mieux que les grands airs de la qualité. Une sage diction et beaucoup d'intelligence sont les seules qualités dont on ait pu lui tenir compte dans *Œnone*, dans *Isménie* et dans *Julie;* mais si sa physionomie s'accommode mal d'une coiffure à la grecque, et si sa voix est un peu trop faible pour faire retentir les voûtes d'un palais, elle reprend tous ses avantages dans un salon avec les paniers, les pouffes et les vertugadins de nos grand' mères. Il est impossible de mettre plus de mordant et d'aplomb que mademoiselle Baptiste dans *la marquise d'Olban* de *Nanine*, et dans *madame Orgon* de l'*Esprit de Contradiction*.

Nous avons entendu dire beaucoup de bien de mademoiselle Clairet qui a été reçue pour jouer les soubrettes. Nous en parlerons sitôt que mesdemoiselles Demerson et Dupont lui auront permis de jouer.

Reprise du *Muet*, et du *Séducteur*.

Ces deux pièces ont été reprises à quelques jours de distance. Le *Muet* est une comédie d'une gaîté franche, d'un comique vrai; le public l'a traitée comme les ouvrages de Molière et de Regnard, elle a été jouée dans le désert; le *Séducteur* est une pièce dont la conception est fausse et le style brillanté, mais dans laquelle Fleury et mademoiselle Mars remplissent chacun un rôle, et la salle n'a pu contenir la foule des spectateurs. Aujourd'hui l'on ne va plus voir les pièces, mais les acteurs qui les jouent. Devrait-on après cela se plaindre de l'amour-propre des comédiens. Il y a bien plutôt lieu de s'étonner de leur modestie; quelle idée ne doivent pas avoir de leur mérite, des gens qui voyent tous les jours un public éclairé préférer leur talent à celui des Molière, des Regnard, des Racine et des Corneille.

Le *Muet* est une imitation de l'*Eunuque* de Térence; l'intrigue de cette comédie est quelquefois embarras-

sée, les ressorts qui servent à la développer sont un peu forcés, mais les auteurs de l'*Avocat Patelin* ont su y répandre une gaîté originale et piquante, qui couvre les défauts du fond. Dans le *Séducteur*, le fond et la forme sont également défectueux. C'est un des plus mauvais ouvrages qui aient obtenu du succès sur la scène française dans le siècle dernier. Ce fut le talent de Molé qui porta cette atteinte au bon goût. Celui de Fleury est moins dangereux, et, malgré son zèle, nous doutons qu'il réussisse aussi bien que son prédécesseur.

Les trois premiers actes du *Séducteur* sont une mauvaise imitation du *Méchant*. Le marquis, par le même artifice que Cléon, brouille avec son amant la fille de la maison où il est reçu, et cherche à l'épouser à sa place. Il n'y a pas là beaucoup d'action. L'enlèvement de la jeune personne, qui remplit les deux derniers actes, est emprunté de *Clarisse;* mais le roman est devenu méconnaissable sous la plume de M. le marquis de Bièvre; tous les moyens si habilement ménagés par Richardson, pour rendre excusable et presque nécessaire la faute de son héroïne, ne sont pas même indiqués dans la pièce. Rosalie se livrant à un homme qu'elle n'aime pas, et fuyant un amant qui l'adore, et un père qui lui tend les bras, est la créature la plus niaise et la moins intéressante qu'on puisse imaginer.

Pour répandre du comique dans sa pièce, M. le marquis s'avisa de jeter, à travers ses personnages, un laquais, qu'il a qualifié du nom de *Philosophe*. Les philosophes n'en voulurent pas à M. le marquis de Bièvre, de cette petite malice; la charge est trop grossière pour qu'on puisse la regarder comme un portrait, et, quelque méprisable qu'il ait rendu son Zeronès, il l'est moins encore que l'homme de qualité qui en fait l'instrument de sa bassesse et de ses coupables manœuvres.

Mademoiselle Mars, qui remplissait le rôle de Rosalie, n'a trouvé l'occasion de se montrer ce qu'elle est, que dans la scène de la séduction, la seule de l'ouvrage qui soit écrite avec quelque chaleur; elle y a enlevé tous les applaudissemens. Après avoir prêté l'appui de son talent à cette mauvaise pièce, elle a paru, dans l'*Ecole des Maris*, sous le bavolet d'*Agnes;* c'est une sorte d'expiation dont il faut lui savoir gré.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

N°. II.

Du 16 au 21 mai.

Récoltes, finances. — Nos espérances ne sont troublées que sur un point; et afin que tout soit extraordinaire, dans cette révolution générale de la nature et des peuples, ce point est la Sicile. Au plus beau mois du printemps, la neige y couvrait la terre, et le froid le plus vif s'y faisait sentir, et cependant l'Etna vomissait le feu par six bouches nouvelles.

Genève plante des pommes de terre jusque dans ses bastions; son jardin de botanique n'est plus qu'un champ fumé. L'économie est portée à un si haut point, qu'on recueille jusqu'aux yeux ou germes du précieux légume pour les distribuer aux campagnes.

A Bâle, une proclamation invite le peuple à la sobriété, ce qui n'était point nécessaire; et à la résignation, ce qu'il est moins facile de pratiquer que d'ordonner. La même proclamation défend, sous peine d'amende, les divertissemens et les danses. Il paraît que les zuntfmaistres n'entendent pas la politique à la manière des anciens, qui instituaient de longues et bruyantes fêtes pour les grandes calamités et les saisons rigoureuses, pensant que les maux de l'imagination comme ceux du corps, se dissipent presque tous par l'exercice. L'épidémie et le fanatisme, cette autre épidémie plus terrible, croissent en proportion de la misère. Ces temps de deuil sont les beaux jours des sectaires, des enthousiastes, des faux prophètes. C'est à un gouvernement sage à ne pas leur livrer les esprits affaiblis et désarmés. La police y peut quelque chose; mais tout ce qui dé-

robe la pensée à l'influence des maux présens, y peut encore plus.

Dans une situation bien moins alarmante, au milieu des espérances les plus fondées, le gouvernement français ne laisse point de se ménager, dans une sage économie, des ressources nouvelles. Une ordonnance royale du 17, réunit en une seule administration celles des forêts et de l'enregistrement. Une semblable fusion a eu lieu pour celles de la poste aux lettres et de la poste aux chevaux. Les administrateurs de l'enregistrement, de sept qu'ils étaient, sont réduits à quatre; ceux des douanes et des contributions indirectes sont supprimés.

Améliorations politiques, Constitutions nouvelles.— La circulaire de lord Sidmouth, sur les délits de la presse, ouvre au parti de l'opposition un vaste champ. Cette circulaire attribue à chaque magistrat ou officier de police, un pouvoir que la loi n'accordait qu'à deux jurys; les adversaires du noble lord ont sans doute pensé que les réglemens provisoires qui remplacent les lois constantes, doivent néanmoins garder l'esprit de ces lois, que si l'autorité se montre brusque et tranchante, où la loi s'est montrée défiante et circonspecte, l'ordre n'est pas suspendu, mais détruit; qu'il est dans la nature des délits qui consistent dans les mots, d'être plus scrupuleusement examinés que d'autres, parce que le fond du délit matériel ne peut changer, au lieu qu'un mot reçoit son acception du temps, du lieu, de l'auteur et des lecteurs. Déjà dans la séance du 12 mai, lord Grey avait appelé, sur cet acte de l'autorité ministérielle, toute l'attention de la chambre. Sa motion n'avait pas eu de succès. Lord Erskine l'a reproduite le surlendemain avec quelques modifications de forme. Car c'est un avantage de la jurisprudence parlementaire, qu'un bill, mal accueilli dans une séance, ne perd pas pour cela le droit de se présenter de nouveau, pourvu qu'il ne soit pas formellement identique, l'accueil qu'il a reçu pouvant tenir à la rédaction plus qu'à la pensée. Dans la chambre des communes, M. Ponsonby, abordant assez brusquement la question de l'*Habeas corpus*, adressa au ministère une interrogation qui ressemble beaucoup au *Quousquè tandem*. Suivant l'orateur, la suspension de l'*Habèas corpus* est une offense cruelle faite au peuple anglais. « Nous sommes en paix maintenant,

« dit-il ; nul ennemi étranger ne cherche à profiter de « nos dissensions. Si, dans de telles circonstances, nous « ne pouvons nous en rapporter à nos anciennes et « bonnes lois et à la loyauté des sujets de S. M. ; quand « donc sera-t-il permis d'y compter ? » Malgré cette violente apostrophe, le ministère a formellement déclaré que la suspension de l'*Habeas corpus* aurait lieu jusqu'au premier jour de la session prochaine. Sur cette déclaration, M. Brougham propose une adresse au prince-régent pour le prier de ne point dissoudre le parlement, tant que durera la suspension, et sir Burdett veut que la liste des personnes arrêtées en vertu d'ordres ministériels, soit soumise à la chambre avec la date des arrestations, et le nom des places où ces personnes sont détenues.

Si l'on en juge par sa persévérance dans les mêmes attaques, surtout par sa bonne contenance dans les défections qui semblent devoir l'affaiblir, le parti de l'opposition ne se tient pas pour battu. Le ton de M. Brougham avec les transfuges n'est pas celui de la douleur ou de l'indignation, mais celui de l'ironie. Cependant, toutes les récriminations de ce parti sont venues échouer contre la puissance du ministère. En vain MM. Calcrast et Ware ont-ils prouvé que la dépense actuelle de l'armée était à la dépense de l'armée en 1792, comme 74 est à 17 ; en vain S. W. Burranghs a-t-il fait observer que la force demandée est triple de celle qui jamais ait existé, après la conclusion de la guerre. D'après les explications données par lord Castelreagh, on accorde au ministère toutes ses demandes.

Il faut faire connaître un épisode de l'affaire des catholiques. Plus de neuf cents d'entre eux, dont quatorze prêtres, ont présenté une adresse de remercîmens pour le bill qui les prive de leurs droits naturels. Ils se trouvent bien de leur état, disent-ils, et ce serait pour eux un malheur d'en changer. Ainsi, la servitude nous ôte jusqu'à la conscience de nous-mêmes. Heureusement il ne faut pas croire que ces hommes soient les interprètes de leur nation. Si elle en était venue au point de redouter d'être libre, ses oppresseurs se justifieraient difficilement aux yeux de Dieu et des hommes.

L'esprit constitutionnel se propage en Allemagne, mais lentement, à la manière du pays. C'est qu'on veut

bâtir pour long-temps. Une feuille publique accuse cette lenteur : « On tâtonne, dit-elle, quand il faudrait s'élancer ; on songe à ses neveux et à ses arrière-neveux, quand le moment présent réclame tous nos soins. Les états de Hanovre, après plusieurs années de travaux infructueux, ont demandé une constitution au prince-régent, pour en finir. Dans le Wurtemberg, l'assemblée des États, tantot constituante, et tantôt constituée, n'avance point. Les destinées de la Prusse ne sont pas plus assurées; les mystiques du pays prétendent avoir vu un cercueil au firmament; ce ne sera pas sans doute celui de la constitution future. »

Ces troubles du Wurtemberg, dont on a fait tant de bruit, ressemblent assez à la parodie d'une révolution. Quant aux opinions, il n'est pas facile de les caractériser; c'est un mélange de raison et de vanité, de vieilles prétentions et d'idées nouvelles. Je doute même que l'on sache bien ce qu'on veut. Il y a des peuples qui s'imaginent qu'il ne faut qu'être turbulent, pour être libre, comme il y a des hommes qui pensent que, pour être bon citoyen, il faut trouver mauvais tout ce que font les rois. Le jurisconsulte Uhland a publié une brochure qui a pour titre : *Point de Chambre haute*. Les jurisconsultes savent à merveille ce qui est écrit dans les codes; mais cela ne suffit point pour faire un code. Les temps sont-ils les mêmes? la représentation était-elle générale autrefois, comme aujourd'hui? S'il est entré dans l'Etat un élément nouveau, il y doit entrer une représentation distincte. On ne veut point d'intermédiaire entre le souverain et le peuple ; et pour démontrer que cet intermédiaire est inutile, on s'est mis dans une situation si compliquée, qu'un accord préalable sera un chef-d'œuvre de sagesse et de politique.

Le roi met dans toutes ses démarches beaucoup de modération et de fermeté. Peut-être avait-il été mal conseillé d'abord de faire informer contre les membres turbulens, parce qu'une assemblée constituante (et celle-ci est appelée à constituer), est de droit indépendante de l'autorité exécutive. Dans son dernier rescrit, ce prince consent à la permanence de la représentation. Mais il entend par là un comité chargé de convoquer la diète, au besoin, assez puissant pour imposer aux ministres, et trop peu pour troubler l'Etat.

Ainsi, la puissance populaire se fera sentir, meme quand elle aura cessé de se manifester. Il me semble que la constitution de ce comité demande une grande attention. Je ne veux point citer les comités qui ont fait trembler les assemblées d'où ils étaient sortis. Les finances seront réglées de cette sorte : pour le trône et ses dépenses principales, les revenus des domaines; pour les autres dépenses, des impôts votés par les Etats provinciaux, administrés par le roi, et contrôlés par les Etats du royaume. Une commission pour amortir la dette publique, composée de délégués du roi, et de délégués des Etats; une caisse particulière pour chaque province administrée par les Etats provinciaux, qui rendront leurs comptes publics. Par où l'on voit que les Etats généraux et les Etats provinciaux ne sont point considérés comme deux degrés d'une même hiérarchie. Les uns gèrent et les autres surveillent; les uns sont comptables, et on rend compte aux autres.

Ce projet de constitution ne passera pas sans obstacle, s'il faut en juger par ce que nous avons déjà vu. Mais du moins la majorité relative décidera. C'était le point en conteste, et l'usage universel a prévalu; et certes, dans cette bigarrure d'opinions, qui se croisent en tous points, et dans cette lutte d'intérêts, qui se déguisent sous le nom d'opinions, on n'en finirait jamais, si l'on demandait mieux.

Pour l'électeur de Hesse, il se tient ferme dans la route qu'il s'est tracée. On a pu voir que les acquéreurs des domaines nationaux, de son électorat, avaient présenté à la diète germanique un mémoire, pour se plaindre de la ruine occasionnée dans bien des familles, par les opérations que l'électeur commande. La diète, sans préjuger la question, semblait pencher pour un système plus conforme aux besoins et aux mœurs du temps. Cette disposition des représentans de l'Allemagne n'a pas influé sur les déterminations de S. A. Il nie la compétence de la diète; il proteste qu'il a rempli ses devoirs, en prince juste, et en tendre père de son pays. Ce prince défend de donner le titre de *monsieur* à d'autres qu'aux nobles, aux fonctionnaires, aux lettrés. Cela mène à prescrire des costumes particuliers ou des marques distinctives pour chaque classe. Il est quelquefois plus dangereux de blesser la vanité des hommes

que leur intérêt. « Un peuple, dit Montesquieu, connaît, aime et défend toujours plus ses mœurs que ses lois. »

Tandis que l'électeur de Hesse traite ainsi ses sujets, l'empereur de Russie élève les serfs à la dignité d'hommes. Une résolution de la diète de Mittau affranchit les paysans, et cette résolution fait beaucoup d'honneur à la diète, car elle a passé à une majorité de deux cent soixante-dix-neuf voix contre douze.

Les libertés de la Courlande ne sont pas les seules qui prospèrent, sous l'influence d'une âme vraiment royale. Un peuple malheureux, persécuté, en butte, depuis des siècles, à la haine du genre humain, trouve dans les Etats d'Alexandre, des secours, des encouragemens, une patrie. Les juifs qui embrasseront la religion chrétienne recevront des distinctions et des propriétés. Il me semble que cet ukase vaut bien des prédications. Mais il est des hommes si ennemis de ce pauvre peuple hébreu, qu'ils voudraient empêcher les prédications mêmes. Dérober une âme juive à la perdition, c'est, suivant eux, ruiner un monument de la vengeance divine et porter atteinte aux droits de Dieu.

Colonies. — Des nouvelles de l'Amérique espagnole, publiées par la cour de Madrid, ne font mention que de victoires ; mais ces nouvelles sont du 14 décembre. Il paraît que la situation des affaires a changé depuis. La province entière de Vénezuela échappe à l'Espagne. Tout le commerce de l'Orénoque, depuis Santase jusqu'à l'embouchure de cette rivière, sera bientôt dans les mains des insurgés. — Les journaux de New-Yorck annonçaient que le gouverneur de Pensacola, craignant une attaque, a voulu remettre la place au général Gaines. Marino, maître de Cumana, a passé au fil de l'épée huit ou neuf cents européens qui avaient refusé de capituler ; d'affreux combats ont été livrés sur d'autres points. On a vu les indépendans et les royalistes se disputer, s'arracher, perdre et regagner plusieurs fois quatre petites pièces d'artillerie, que ceux-ci avaient amenées ; mais le sabre et la bayonnette servaient mieux la rage des combattans. Le soleil de midi, si violent dans ces climats, ne suspendait pas toujours le carnage. Bolivar attaqué par une armée supérieure, brûle sa flotte en s'écriant qu'il faut vaincre ou périr, et il est vainqueur.

— Il paraît que le noir Crhistophe, malgré ses préten-

tions à l'urbanité européenne, n'a pas tout-à-fait dépouillé le caractère africain; dans un festin que lui donnait le comte de Limonade, il a brûlé la cervelle à son hôte. Pétion, de son côté, a fait fusiller, sans jugement, un soldat américain. *Naturam expellas furcâ.* On a dit que ce rival de Christophe est mort empoisonné, mais cette nouvelle ne se confirme pas.

Relations politiques, etc. J'affirmais, dans mon dernier numéro, que la politique était partout à la paix; comme pour contredire ma prophétie, des nuages s'élèvent entre les cours de Stockolm et de Copenhague, il faut espérer que ce ne seront que des nuages.

On parle aussi de quelques différends entre le gouvernement d'Angleterre et celui des Etats-Unis, au sujet des limites qui séparent les pêcheries de Terre-Neuve.

— Pendant que les troupes autrichiennes se disposent à évacuer Naples, M. de Metternich part pour l'Italie; on ignore l'objet de sa mission.

— M. le comte de Caraman, ambassadeur de France à Vienne, est en congé à Paris.

— Le roi de Prusse fera, en personne, la revue de ses troupes sur les bords de la Meuse.

— L'ambassadeur de Suède à Londres est parti subitement pour Stockolm.

— Un phénomène singulier, c'est la baisse des fonds à Berlin, dans un moment où les concessions du Roi à son peuple doivent plus que jamais exciter la confiance.

Procès marquans. — M. Cauchois-Lemaire, l'un des rédacteurs du *Vrai Libéral*, poursuivi à la requête de l'ambassadeur d'Espagne pour un article injurieux contre Ferdinand VII, a été condamné à une amende de cinq cents florins; et, en cas de non paiement, à un emprisonnement de six mois.

— Un nommé Guitard a été condamné par la cour d'assises de Paris, à huit ans de réclusion, au carcan et à la flétrissure. Cet homme a fait tous les métiers, soldat, ingénieur, marin, comme il plaisait à l'occasion et à l'averne. Tout lui était bon, l'argent du pauvre comme celui du riche. Il s'était fait donner 50 francs par un charpentier pour de prétendues avances faites à son fils, et 10 francs par une pauvre femme, pour faciliter le retour du sien. Mad. Lefebvre-Desnouettes

avait failli être sa dupe. Mais on connaît le proverbe : *Tant va la cruche à l'eau.*

— Le rév. Neil-Douglas, accusé d'avoir proféré des cris séditieux, est traduit devant la haute-cour de justice en Ecosse.

— On instruit à Londres la procédure des prisonniers d'état. Les principaux griefs sont au nombre de quatre; le nombre des témoins est de deux cent quarante.

Nouvelles diverses. — On parle beaucoup à Varsovie d'un duel entre le comte de Paz, riche lithuanien, et le sénateur prince Adam Czatoriski. Il s'agit d'une alliance recherchée et refusée. Rien n'est à craindre comme l'amour blessé, si ce n'est l'amour-propre. Ici les deux se réunissaient peut-être.

— Une lettre d'Hambourg annonce un riche présent venu d'Amérique, à l'adresse de M. l'abbé de Pradt. On ne saurait trop payer les bons conseils. B.

ANNONCES ET NOTICES.

Abrégé de l'Histoire universelle, ancienne et moderne, à l'usage de la jeunesse; par M. le comte de Ségur, de l'Académie française : 44 vol. in-18, ornés de 150 cartes ou gravures.

Cet ouvrage, dont le prix est pour les non-souscripteurs, de 2 fr. par volume, sera payé, par les souscripteurs, 75 fr. au lieu de 88 fr., quel que soit d'ailleurs le nombre de volumes. A cet effet, ceux qui voudront jouir de cette faveur, acquitteront le total de la souscription en recevant l'*Histoire ancienne*, dont la première livraison est formée. On ne pourra plus souscrire après la mise en vente de l'*Histoire romaine*. Les exemplaires, avec les gravures coloriées, coûteront 50 centimes de plus par volume.

L'ouvrage sera divisé ainsi qu'il suit : 1re livraison, histoire ancienne (en vente) 9 vol.; romaine, 5 vol. — 2e livrai., hist. du Bas-Empire, ou histoire intermédiaire, 1 vol. — 3e livrai., hist. de France, 4 vol. — 4e livrai., hist. d'Angleterre, 3 vol. — 5e liv., hist. d'Espagne, 2 vol. — 6e livrais., hist. de Portugal, 1 vol. — 7e livrai., hist. d'Allemagne et d'Autriche, 4 vol. — 8e livr., hist. de Prusse, 1 vol. — 9e livrais., histoire de Pologne, 1 vol. — 10e livrai., hist. de Russie, 2 vol. — 11e livraison, hist. de Turquie, 2 vol. — 12e livrai., hist. de Suède, 1 vol. — 13e livr., hist. de Danemarck, 1 vol. — 14e livrai., hist. de Hollande et

des Pays-Bas, 2 vol. — 15e liv., hist. de Suisse, 1 vol. — 16e liv., hist. d'Italie, 2 vol. — 17e livrai., hist. des Chinois, Indiens et Arabes.

Les neuf premiers volumes, en vente, contiennent l'Histoire ancienne proprement dite; savoir : l'histoire des Egyptiens et des Assyriens, 1 vol.; des Mèdes et des Perses, 2 vol.; des Juifs, 2 vol.; de la Grèce, 3 vol.; de Sicile et de Carthage, 1 vol. Prix : 18 fr., et 22 fr. 50 cent. avec les gravures coloriées. On ajoutera 50 cent. de plus par volume pour recevoir *franc* par la poste.

L'Histoire romaine, qui termine l'Histoire ancienne, formera cinq volumes, dont les trois premiers sont déjà imprimés, et paraîtra en juin prochain.

On souscrit à Paris chez Alex. Eymery, libraire-éditeur, rue Mazarine, n. 30., et chez les principaux libraires des départemens et de l'étranger.

Si le nom de l'auteur de cet intéressant ouvrage ne suffisait pas pour bien faire augurer de son succès, les neuf volumes qui viennent de paraître, et qui en forment la première livraison, ne laisseraient aucun doute à cet égard. L'histoire, sous la plume de M. de Ségur, n'est point une froide compilation de faits entassés selon l'ordre des temps; elle prend tout l'intérêt qu'une brillante imagination peut y répandre, et l auteur tire toujours, des événemens qu'il raconte, des leçons qui, sans être au-dessus de la portée des jeunes gens pour qui il a principalement travaillé, n'intéresseront pas moins toutes les classes de lecteurs.

Les gravures et les cartes, dont cet ouvrage est orné, sont exécutées avec soin. Elles servent parfaitement à éclairer le texte, soit en mettant sous les yeux du lecteur la situation précise des lieux qui ont servi de théâtre aux événemens, soit en lui offrant une image fidèle du costume et des traits des héros qui en ont été les acteurs. Nous reviendrons avec plus de détail sur cet ouvrage.

Lettres de madame de Sévigné, nouvelle édition proposée par SOUSCRIPTION.

Les amis des lettres n'apprendront pas, sans plaisir, que cette édition sera enrichie d'un grand nombre de lettres inédites et de fragmens de lettres. On a puisé toute la correspondance de madame de Sévigné avec Bussy Rabutin, dans un manuscrit tout entier de la main de ce dernier. Des lettres de madame de Sévigné à madame de Grignan, à Ménage, aux deux Arnauld, à mademoiselle de Scudéri; quelques autres du marquis de Sévigné, de madame de Grignan, de madame de Simiane, répandent un nouvel intérêt sur ce recueil, et l'augmenteront de deux volumes. Toutes ces lettres ont été puisées à des sources qui ne laissent aucun doute sur leur authenticité.

L'ordre chronologique sera soigneusement observé. Des faits restés obscurs seront éclaircis.

Annoncer que cette édition sortira des presses de M. Didot aîné, c'est faire connaître qu'elle réunira à la beauté typographique la correction la plus parfaite.

Le papier, le caractère et la justification seront en tout conformes au *prospectus* que l'éditeur a publié, et qui ne laisse rien à désirer.

Les portraits de famille de madame de Sévigné, copiés d'après les originaux les plus estimés, orneront cette édition : plusieurs de ces portraits n'ont jamais été gravés; de ce nombre est celui de madame de Sévigné. C'est à M. Masquelier fils, que l'exécution en est confiée. On trouvera aussi des *fac simile* de l'écriture de madame de Sévigné, de sa fille, de son fils, de M. de Grignan, de madame de Simiane, de Bussy Rabutin, de Corbinelli, etc., ainsi que l'image des lieux où madame de Sévigné a passé sa vie, que sa présence a rendus célèbres, ou qu'elle a quelquefois décrits. Des vues des rochers de Livry, de Bourbilly, de Grignan, etc., ont été prises, à grands frais, par d'habiles artistes, dont les dessins ont été réduits et gravés avec soin par M. Lorieux. Plusieurs de ces gravures sont terminées; on les montrera aux personnes qui désireraient, comme nous, s'assurer d'avance du mérite de l'exécution.

Il y aura dix vol. in-8°. qui paraîtront en trois livraisons.

La première sera mise en vente au mois de novembre prochain; la deuxième, au mois de février suivant; et la dernière, au mois de mai. La liste des souscripteurs sera imprimée et jointe au dernier volume. — Le prix de chaque volume sera, pour les souscripteurs, de 9 fr., pris à Paris; 2 fr. de plus franc de port par la poste.

Après la publication de la première livraison, le prix de chaque volume déjà publié sera porté à 10 fr. Il en sera de même après la publication de la seconde.

ON NE PAIE RIEN D'AVANCE.

Il sera tiré quelques exemplaires sur papier vélin, figures avant la lettre (lettre grise), dont le prix sera du double, et un petit nombre sur carré vélin double, auxquels les eaux-fortes seront jointes.

On souscrit chez J. J. Blaise, libraire de S. A. S. madame la duchesse douairière d'Orléans, quai des Augustins, n. 61.

Les belles éditions que ce libraire a déjà faites de la *Bible de Royaumont* et des *Maximes de la Rochefoucault* sont un sûr garant des soins qu'il apportera à remplir les nouveaux engagemens qu'il prend avec le public.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 31 MAI 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LE PREMIER DE MAI.

Traduction libre de quelques fragmens de Catulle *et* Gallus, *de* Parnell *et* Thompson, *de* Rapin, Ausone *et* Jacques Moireau.

Salut, premier soleil de mai,
Beau ciel d'azur, brillante aurore!
Par le souffle embaumé de Flore,
Tout renaît, tout s'est ranimé.
Joyeux printemps, source féconde,
Ornement et trésor du monde,
Parais, viens charmer à la fois
Les enfans, les vieillards, les pâtres et les rois!
Joyeux printemps, oui, ton aimable empire
S'étend sur tout ce qui respire.
Fuyez autans et noirs frimats!
Zéphire caresse, badine:
On ne trouve plus sur ses pas
Que la neige de l'aube-épine.

Oh! de quelle douce vapeur
La plaine au loin semble arrosée!
On voit s'élever une fleur
Sous chaque goutte de rosée.

Que j'aime de l'*iris*
Les flèches odorantes !
De ces *lilas* fleuris
Les touffes élégantes !
Sur le velours de la pensée
L'aurore a fait jaillir ses feux :
Déjà sous ses trésors nombreux
La *jacinthe* penche affaissée,
En vain elle cherche un appui
Sur le pâle *narcisse*,
Dont l'éternel supplice
Est de n'aimer que lui.
La *tulipe* arrondit son superbe calice ;
La *jonquille*, près d'elle, est triste en sa couleur ;
Mais elle embaume l'air de sa suave odeur.
Ingénieux emblême !
Les qualités du cœur,
Valent la beauté même.
Du beau sang de Vénus,
Le *rosier* se colore :
Du fruit cher à Bacchus,
Le bouton vient d'éclore ;
Un verd délicieux
Tapisse la prairie :
On voit reluire aux cieux
La nature embellie.
Le vieux *saule* courbé par les vents furieux
Malgré soixante hivers, rajeunit et verdoie ;
Les arbrisseaux, les plantes et les fleurs,
Exhalent leurs parfums, font briller leurs couleurs ;
Et la vigne pleure de joie.

L'abeille, dès l'aube du jour,
Etendant son aile engourdie,
Part et s'envole aux bosquets d'alentour,
En murmurant contre la perfidie
Du pâtre dont l'avidité
Lui déroba le fruit du travail de l'été.
L'hirondelle dont la prudence
Fuit des hivers l'effet cruel,
Déjà reparaît et s'élance
Sous la voûte de l'arc-en-ciel.

Dans les créneaux d'une muraille,
Le passereau tendre et constant,
Porte à son bec le brin de paille
Et le duvet que sa compagne attend.
Des habitans de l'air contemplons le délire !
Ils semblent annoncer à tout ce qui respire,
Qu'aimer est la suprême loi.
Combien de jeunes pastourelles
En les voyant battre des ailes,
Rêvent déjà, sans trop savoir pourquoi !

Nisa, si fraîche et si jolie,
A la ville portant son lait,
N'a plus qu'un simple bavolet,
Qu'envierait la coquetterie,
Et qu'un étroit fichu que soulève son sein;
Mais que la pauvrette, à dessein,
Ou peut-être par ignorance,
N'attacha qu'avec négligence.
Déjà le pauvre voyageur
Rencontre sur sa route un salutaire ombrage;
Le botaniste observateur,
Consultant son herbier, de bocage en bocage,
S'instruit à chaque pas, admire et rend hommage
Aux chefs-d'œuvre du Créateur;
La biche timide et sauvage,
Bondit et se dérobe aux regards du chasseur,
En se cachant sous le naissant feuillage.
Diane, craignez les forêts,
Par le printemps nouvellement parées !
En vain du dieu d'amour vous braveriez les traits;
Vous pourriez bien perdre à jamais
Vos belles nymphes égarées.

Mais quels chants variés, et quels divins concerts
Se font entendre dans les airs !
C'est l'alouette matinale,
Qui dans son ramage enchanteur,
Semble dire au vieux laboureur :
« Vois ces nombreux épis sur la terre natale,
« Que tant de fois arrosa ta sueur ! »

Du sommet d'un côteau, la linotte répète
Ses chants portés au loin sur l'aile des zéphirs;
Et l'on dirait que la fauvette
Chante l'aurore des plaisirs.
La mésange se mêle à cette mélodie
Par ses accens pleins de douceur :
Et le merle rusé, railleur,
Siffle sans cesse et parodie
Le caquetage de la pie,
Le bavardage du jaseur.
Si quelquefois du geai la voix trop discordante
Importune un instant les échos d'alentour,
La tourterelle gémissante,
L'adoucit en disant : amour!... amour!... amour!...

Mais quelle émotion soudaine
M'annonce des plaisirs nouveaux!
J'entends à la fois dans la plaine,
Dans les vallons, sur les côteaux,
Le mugissement des taureaux,
Qui sous le joug fendent la terre;
Le doux bêlement des agneaux
Qui bondissent près de leur mère;
Le galoubet des pastoureaux,
Et la chanson de la bergère....
Cessez, amis, cessez d'unir vos voix!
De sa romance amoureuse et touchante,
Le rossignol fait retentir les bois :
Tout doit se taire dès qu'il chante.

J. N. BOUILLY.

ÉNIGME.

Quoique je ne sois qu'une bête;
Cent fois plus heureux qu'un sultan,
On me voit toujours à la tête
D'un peuple docile et content.
Je vole avec ardeur de conquête en conquête;
Je suis plante, je suis prophète;
Et pourtant on me voit tourner au gré du vent
Comme une frêle girouette.

(*Par* M. J. I. Roques, de Montauban.)

CHARADE.

Mon premier sert au tailleur;
Mon second mène au champ d'honneur;
De mon tout bien souvent dépend notre bonheur.

LOGOGRIPHE.

Je te secoue avec ma tête,
Et je te nourris sans ma tête.
De ton cheval presse le pas,
Pour me connaître avec ma tête;
Dans le milieu d'un bon repas,
Tu me trouveras sans ma tête.
Après avoir de moi fait usage avec tête,
Tu me goûteras mieux sans tête.

***

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *liberté*; celui de la charade, *aigrefin*, et celui du logogriphe *futile*, où l'on trouve *utile*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Abrégé des Mémoires, ou *Journal du marquis de Dangeau*, extrait du manuscrit original, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, etc., avec des notes historiques et critiques, et un abrégé de l'*Histoire de la Régence*; par madame de GENLIS (1).

(Ier Article.)

M. le comte de Buffon, écrivant à sa fille adoptive, madame la comtesse de Genlis, s'exprimait en ces termes : « Vous êtes la première des femmes et le plus aimable des philosophes. » Madame de Genlis pourrait seule nous révéler l'effet que produisit sur elle un pareil éloge. La première des femmes ne fut-elle pas surprise de se trouver le plus aimable des philosophes ? Ne dut-elle pas accuser secrètement son illustre ami d'imprudence, ou, pour le moins, d'indiscrétion ? Devait-il la juger autrement que par ses écrits qui n'ont jamais démenti l'austérité de ses principes ? Si cette femme célèbre se soumit avec résignation à une louange aussi expressive, on ne saurait attribuer cette indulgente retenue qu'à la crainte de blesser un père tendrement chéri ; ce fut un véritable sacrifice ; victime volontaire, elle refusa d'éviter le piége tendu par l'amitié. M. de

(1) A Paris, chez Treutell et Würtz, libraires, rue de Bourbon, no. 17. Quatre vol. in-8o. Prix : 20 fr.

Buffon pouvait seul, peut-être, attaquer avec impunité la modestie de madame de Genlis, et la faire monter, sans résistance, au rang des philosophes.

J'avais pensé, même avant d'avoir connu la lettre de M. de Buffon, que madame de Genlis était un peu plus philosophe qu'elle ne le paraît dans ses ouvrages; mais si le hasard n'eût fait tomber cette lettre sous mes yeux, je n'aurais jamais été assez téméraire pour exprimer un pareil soupçon. La crainte de commettre une erreur, ou d'irriter un écrivain dont la plume est aussi redoutable que la lance de Bradamante, eût retenu ma pensée dans les limites d'une timide circonspection. Ma conscience eût gardé son secret; et au lieu d'analyser madame de Genlis, je me bornerais, au risque d'ennuyer mes lecteurs, à parler du marquis de Dangeau, et des menus détails de la cour de Louis XIV. Madame la comtesse de Genlis est beaucoup plus amusante que M. le marquis de Dangeau. Par son esprit, et par l'usage qu'elle en fait, elle inspire deux sentimens qui vont presque toujours ensemble, mais qu'il faut bien se garder de confondre, l'intérêt et la curiosité.

Madame de Genlis philosophe, me direz-vous; elle qui n'a jamais manqué une occasion d'attaquer la philosophie, quelquefois avec la logique de la Sorbonne, plus souvent avec la légèreté de Fréron! Jamais docteur en théologie a-t-il défendu avec plus de chaleur et d'amertume les opinions dogmatiques qu'on veut nous faire prendre pour des idées religieuses? Que de veilles n'a-t-elle pas employées pour démolir la réputation de Voltaire, pour nous dégoûter de J.-J. Rousseau! Il est vrai, ajouterez-vous, que ses veilles ont été perdues, qu'elle a pâli sans succès; mais si le public s'obstine à lire Rousseau et Voltaire, c'est bien leur faute et non celle de madame de Genlis. Elle n'a aucun reproche

à se faire à cet égard; si elle n'a pas vaincu dans cette lutte inégale, elle a mérité de vaincre; des écrivains plus habiles, sinon plus exercés, ont éprouvé le même sort : on doit lui savoir gré de l'intention.

Tout cela paraît spécieux au premier coup-d'œil; cependant, je n'y vois rien qui m'empêche de croire à la philosophie de madame de Genlis. Ce n'est pas que je veuille comparer ses travaux au tissu de Pénélope; je me hâte d'aller au-devant de ce soupçon que je regarderais comme une impardonnable témérité; je ne veux laisser aucun voile sur ma pensée, et je vais m'expliquer sans détour

Il faut d'abord, pour être juste, reconnaître dans madame de Genlis des connaissances étendues, et un talent distingué : son style est, en général, élégant, correct, animé; enfin, elle connaît parfaitement les bienséances, et s'y conforme avec une exactitude qu'elle porte quelquefois jusqu'au scrupule. Si je retrouvais ces précieuses qualités dans les écrits où elle s'occupe des philosophes, je croirais qu'elle a réellement l'intention de les combattre avec avantage; mais il n'en est pas ainsi; elle se sert presque toujours d'un langage propre à décréditer la cause qu'elle a l'air de défendre, et à faire triompher celle qu'elle paraît attaquer. Par exemple; si l'auteur de la *Henriade* cite quelques faits à l'appui d'une opinion, madame de Genlis répond aussitôt : « *Cela est faux et absurde; un mensonge grossier ne coûtait rien à M. de Voltaire* (1). » Après cela, la question est décidée; on ne peut plus s'empêcher d'admettre la vérité des faits dont il s'agit. M. de Voltaire a beaucoup d'obligations de ce genre à madame de Genlis; on ne saurait pousser plus loin l'adresse et le désintéressement.

(1) Mémoires de Dangeau, tom. Ier, p. 10.

Souvent madame de Genlis avance une proposition à laquelle il est si facile de répondre victorieusement, qu'on est forcé d'avouer qu'elle n'avait d'autre but que de ménager un succès aux défenseurs de la raison. Ainsi, en parlant des partis qui agitèrent la France pendant la minorité de Louis XIV, elle s'exprime en ces termes : « Les différens partis conservaient, au fond, les mêmes principes; on n'avait voulu renverser ni le trône, ni l'autel. *La philosophie moderne n'avait point encore de prosélytes* (1). »

Avant d'écrire cette dernière phrase, madame de Genlis a dû se dire à elle-même : « Je sais bien qu'il est ridicule d'accuser la philosophie de l'exagération et de l'abus que des hommes, qui n'étaient nullement philosophes, ont pu faire de ses principes. On persuadera difficilement aux esprits bien faits que Montesquieu, Turgot, Malesherbes et les autres vrais philosophes du dernier siècle aient jamais eu l'idée de renverser *ni le trône ni l'autel.* Je ne saurais me dissimuler qu'ils étaient seulement ennemis de l'intolérance et du despotisme; c'est-à-dire qu'ils voulaient donner plus de solidité aux institutions monarchiques, et plus de pouvoir réel à la religion. Cette philosophie a résisté à tous les sophismes, à toutes les calomnies; elle est aujourd'hui la pierre angulaire sur laquelle repose l'édifice constitutionnel : voilà ce qu'il est bon d'apprendre aux Français, voilà ce qu'on ne manquera pas de me répliquer. J'aurai fourni l'occasion de répandre ces utiles vérités; c'est un grand service que je rends aux modernes doctrines; et si les partisans des idées raisonnables ont tant soit peu de pénétration, je dois m'attendre à leur reconnaissance. »

---

(1) Mém. de Dangeau, tom. 1er, p. 31.

Madame de Genlis ne sera pas trompée dans cet espoir ; l'armée philosophique ouvrira ses rangs pour la recevoir avec toute la pompe et tous les honneurs dûs à ses longs travaux, à ses fréquentes et laborieuses conceptions : elle sera comparée à Socrate qui avait aussi le talent d'insinuer la sagesse par des voies obliques, et de faire accoucher les esprits.

Si des hommes, difficiles à convaincre, demandaient des preuves plus positives du système adopté par madame de Genlis pour accréditer les idées saines, on ne serait embarrassé que du choix. Quel est, par exemple, l'esprit incrédule qui pourrait résister au fait suivant ?

Les écrivains du dernier siècle, qui s'étaient montrés les ennemis les plus irréconciliables des préjugés nuisibles, avaient toujours présenté l'illustre auteur de *Télémaque* comme un philosophe du premier ordre. Cette prétention effaroucha singulièrement leurs adversaires ; ils sentirent de quelle perte ils étaient menacés, et combinèrent tous leurs efforts pour enlever à la philosophie l'appui de Fénélon. S'ils ne réussirent pas tout-à-fait dans cette entreprise, du moins ils laissèrent la question problématique ; ce fut comme une de ces batailles après lesquelles les deux partis réclament la victoire. Aujourd'hui le procès est jugé. Madame de Genlis, du haut de son tribunal, a décidé que, par « ses idées démocratiques, Fénélon devait avoir pour partisans tous les philosophes sans exception (1). Ainsi, ce que n'ont pu faire Voltaire, Dalembert, La Harpe, l'abbé Maury et l'Académie en corps, madame de Genlis l'a exécuté avec un bonheur inouï. Ce sont là de ces coups de maître qu'on ne saurait trop applaudir. Jamais la cause

(1) Mém. de Dangeau, tom. 1er, pag. 36.

de la philosophie n'avait été servie avec autant de dextérité et de succès.

Les philosophes ne commettent pas une faute, que madame de Genlis n'accoure aussitôt pour la réparer; c'est une attention dont elle se dispense rarement, et qui n'a pas été assez remarquée. On reprochait à Voltaire d'avoir parlé de Louis XIV avec trop d'indulgence et d'enthousiasme; de s'être laissé séduire par l'éclat que les beaux-arts jetèrent dans le dix-septième siècle; d'avoir loué, avec exagération, un règne commencé sous de glorieux auspices, et qui finit par de grandes fautes et d'irréparables malheurs. L'ouvrage de Voltaire est en effet le plus beau monument qui ait été élevé à la gloire de ce grand siècle, et à la gloire personnelle du monarque qui lui a donné son nom. L'historien glisse légèrement sur les défauts de ce prince, et prodigue toutes les ressources de son rare talent pour relever ses belles actions et ses brillantes qualités. Grâces à Voltaire, le règne de Louis XIV était devenu l'un des plus spécieux argumens des fauteurs du despotisme politique. Madame de Genlis est venue rompre l'enchantement; elle nous force à reconnaître Louis XIV dans tous les mauvais rois, dont Mentor, pour l'instruction du fils d'Ulysse, dévoile les faiblesses ou la tyrannie.

« C'est une chose reconnue et très-incontestable, s'il faut en croire madame de Genlis, que Télémaque est rempli d'allusions contre Louis XIV et ses ministres (1). Elle retrouve ce prince dans Sésostris enivré de sa propre gloire; dans Adraste qui enlève, à main armée, une femme égale en beauté à Vénus même; dans Idoménée, qui craint de rendre l'ennemi trop fier, et ne craint pas de le rendre trop puissant, en

(1) Mém. de Dangeau, tom. 1er, pag. 37.

réunissant tous les peuples contre lui, par une conduite hautaine et injuste. » Pour mieux faire sentir cette dernière allusion, madame de Genlis pousse la complaisance jusqu'à citer le passage entier. « Quand vous avez trouvé des flatteurs, dit-elle à Louis XIV, par la bouche de Mentor, les avez-vous écartés? vous en êtes-vous défié? Non, non, vous n'avez point fait ce que font ceux qui aiment la vérité et qui méritent de la connaître. Voyons si vous avez maintenant le courage de vous laisser humilier par la vérité qui vous condamne. Je dirai donc que ce qui vous attire tant de louanges ne mérite que d'être blâmé. Pendant que vous aviez, au-dehors, tant d'ennemis qui menaçaient votre royaume, vous ne songiez, au-dedans de votre nouvelle ville, qu'à y faire des ouvrages magnifiques. Une vaine ambition vous a poussé jusqu'au bord du précipice; à force de vouloir paraître grand, vous avez ruiné votre véritable grandeur. — Hélas! reprit le roi, est-ce que vous ignorez la faiblesse et l'embarras des princes? Quand ils sont une fois livrés à des hommes corrompus et hardis, qui ont l'art de se rendre nécessaires, ils ne peuvent plus espérer aucune liberté; ceux qu'ils méprisent le plus sont ceux qu'ils traitent le mieux et qu'ils comblent de bienfaits. »

Je me crois, en conscience, obligé de défendre Louis XIV et Fénélon contre madame de Genlis. Il me semble qu'il est peu raisonnable de penser que ce dernier ait voulu peindre Louis XIV, sous les traits d'un prince livré à des hommes corrompus et hardis. On m'allègue en vain une prétendue lettre de Fénélon, dont l'authenticité est au moins douteuse; je m'en tiens aux preuves morales qui ne sauraient me tromper. Jamais Louis XIV n'a répandu ses faveurs sur des hommes qu'il méprisait. Mais, dira madame de Genlis, n'y

a-t-il pas des rapports de ressemblance très-frappans entre Idoménée et Louis XIV ? Je répondrai que rien n'est plus facile que de découvrir de pareils rapprochemens, et qu'en consultant au hasard les moralistes du dix-septième siècle, on trouve la censure de l'ambition et de la manie des conquêtes, sans qu'on puisse supposer que ces écrivains aient eu l'intention de faire des applications directes et injurieuses à Louis XIV. Je pourrais, en suivant le procédé de madame de Genlis, ranger Massillon lui-même au nombre des accusateurs d'un monarque, dont les faiblesses n'ont pas besoin d'être exagérées. Voici de quelle manière je m'y prendrais :

« Sa gloire sera toujours souillée de sang ; quelque insensé (*Boileau*) chantera peut-être ses victoires ; mais les provinces, les villes, les campagnes en pleureront ; on lui dressera des monumens superbes (*place des Victoires ; nations enchaînées*), pour immortaliser ses conquêtes ; mais les cendres encore fumantes de tant de villes autrefois florissantes ; mais la désolation de tant de campagnes (*incendie du Palatinat*) dépouillées de leur ancienne beauté ; mais les ruines de tant de murs sous lesquelles des citoyens paisibles ont été ensevelis ; tant de calamités qui subsisteront après lui (*révocation de l'édit de Nantes ; dragonades*), seront des monumens lugubres qui immortaliseront sa vanité et sa folie. »

Ce passage de Massillon pourrait s'appliquer plus directement à Louis XIV, que les portraits d'Idoménée et de Sésostris ; cependant, personne ne soupçonnera ce célèbre orateur d'avoir voulu outrager la mémoire d'un roi qui avait été son bienfaiteur. Je suis tenté de croire que la ferveur philosophique de madame de Genlis l'a entraînée plus loin qu'elle ne s'y attendait

elle-même ; l'ardeur de son zèle a égaré son jugement ; en voici une nouvelle preuve qui me paraît sans réplique :

« En parlant, dit-elle, des *principes démocratiques* de Fénélon, *si clairement* contenus dans *Télémaque*, j'aurais pu citer un ouvrage du même auteur, *beaucoup plus fort* dans ce genre, *son Dialogue de Caton aux Champs-Elysées* : il me *serait pénible* de faire une telle citation (1). »

L'adresse, car *il me serait pénible de dire* la perfidie des réticences, se montre ici d'une manière bien frappante. On pourrait supposer, d'après une telle prétérition, que le Dialogue de Caton est un code d'anarchie, et que l'auteur a mis dans la bouche de cet illustre Romain des maximes subversives de tout ordre public. Que les admirateurs de Fénélon se rassurent ; il avait trop d'esprit pour faire parler Caton comme un ultra-royaliste, mais on ne trouve rien dans ses discours qui ne soit conforme à ses mœurs et à son caractère. Je vais citer le passage le plus véhément de ce dialogue, et mettre le lecteur à portée de décider entre Fénélon et madame de Genlis.

Les interlocuteurs sont Caton et César. Celui-ci, après avoir vanté la douceur de son gouvernement, rappelle la consternation dont les Romains furent saisis lorsqu'ils apprirent la nouvelle de sa mort. « Quels regrets, ajoute-t-il, quelle pompe au Champ-de-Mars à mes funérailles ! Qu'as-tu à répondre ? »

Caton. — « Que le peuple est toujours peuple, crédule, grossier, capricieux, aveugle, ennemi de son véritable intérêt. Pour avoir favorisé les successeurs du tyran et persécuté ses libérateurs, qu'est-ce que ce

---

(1) Mém. de Dangeau, tom. 1er., pag. 59.

peuple n'a pas souffert? On a vu ruisseler le plus pur sang des citoyens par d'innombrables proscriptions. Les triumvirs ont été plus barbares que les Gaulois mêmes qui prirent Rome. Heureux qui n'a point vu ces jours de désolation! Mais, enfin, parle-moi : ô tyran! pourquoi déchirer les entrailles de Rome ta mère? quel fruit te reste-il d'avoir mis ta patrie dans les fers? Est-ce de la gloire que tu cherchais? n'en aurais-tu pas trouvé une plus solide et plus éclatante à conserver la liberté et la grandeur de cette ville, reine de l'univers? Te fallait-il une vie douce et heureuse? l'as-tu trouvée dans les horreurs inséparables de la tyrannie? Tous les jours de ta vie étaient pour toi aussi périlleux, que celui où tant de bons citoyens immortalisèrent leur vertu, en t'immolant aux mânes de Pompée et au génie de la liberté. Tu ne voyais aucun vrai Romain dont le courage ne dût te faire pâlir d'effroi. Est-ce donc là cette vie tranquille et heureuse que tu as achetée par tant de peines et de crimes? Mais que dis-je? tu n'as pas même eu le temps de jouir du fruit de ton impiété. Parle, parle, tyran; tu as maintenant autant de peine à soutenir mes regards, que j'en aurais eu à soutenir ta présence odieuse, quand je me donnai la mort à Utique. Dis, si tu l'oses, que tu as été heureux. »

Voilà ce qu'il y a de *plus fort* dans le dialogue de Caton; voilà les citations qui alarmaient la sensibilité de madame de Genlis; voilà enfin ce qui ne doit laisser aucun doute sur les *principes démocratiques* de Fénélon. Madame de Genlis ne s'est-elle pas trompée de date? Je m'arrête; elle me saura gré de cette réticence. Je veux bien raisonner avec elle; mais j'estime son talent, et j'aime mieux perdre quelques-uns de mes avantages que de l'offenser. Je me bornerai à lui représenter qu'il devait lui suffire de peindre Fénélon comme un

philosophe, et qu'il était inutile au succès de la bonne cause d'en faire un Caton ou un Brutus.

Je serais bien surpris si, après toutes les raisons que je viens d'exposer, quelqu'un pouvait hésiter encore à regarder madame de Genlis comme l'un des défenseurs les plus adroits de la philosophie moderne. J'ai tenu en réserve l'argument le plus décisif pour faire cesser toutes les incertitudes sur un point aussi important, et pour réduire au silence l'incrédulité la plus obstinée. Mais comme j'ai rempli l'espace qui m'était destiné, et que, dans l'intérêt des lecteurs du *Mercure*, je serais fâché d'empiéter sur le terrain de mes confrères, je renvoie à un autre jour la suite de mes observations. Je parlerai alors, avec quelque étendue, des *Mémoires de M. le marquis de Dangeau*. C'est, comme le dit fort bien l'éditeur, un livre unique dans son genre; sa publication est un nouveau service rendu aux ennemis du despotisme. Quant à madame de Genlis, si elle protestait contre mes jugemens; si elle refusait le titre de philosophe; je lui ferais observer que je ne suis pas plus injuste envers elle qu'elle ne l'a été envers Fénélon; que s'il y a quelque différence dans nos procédés, cette différence est toute à mon avantage, puisque l'auteur de *Télémaque* ne peut se défendre, et qu'en mainte circonstance elle a prouvé qu'elle savait repousser une agression; enfin, je la renverrais à l'épître familière de M. le comte de Buffon, et j'aurais le courage de lui soutenir en face; « qu'elle est la première des femmes et le plus aimable des philosophes. »

A. JAY.

Eloge de Saint-Jérôme (1).

L'auteur de cet ouvrage annonce dans sa préface qu'il n'a pas atteint sa dix-huitième année. L'ouvrage porte, en effet, toutes les marques d'une extrême jeunesse. Il y a un bonheur naïf d'avoir fait un livre, un mélange de plaisir et de timidité en le présentant, cette douce confiance dans l'attention du public, fruit de l'inexpérience et d'un amour-propre non encore blessé ; il y a des prières à ce public, pour qu'il veuille, en agréant les prémices de l'adolescence, attendre que l'époque de la raison et du talent soit venue, et des promesses, qu'en compensation de son indulgence, la reconnaissance de l'écrivain lui consacrera des fruits plus précieux dans un âge mûr. Il y a enfin une petite péroraison tout-à-fait enfantine, et presque touchante, adressée au livre même. « Enfant des plus doux loisirs, « élevé sous l'aile d'un père, loin du tumulte et des « agitations du monde ; *fêté*, caressé chaque jour, il « vivait heureux, *sans songer aux applaudissemens « de la foule*. Tout-à-coup quel fol amour *de gloire* « le presse ! Il va quitter le toit paternel ! Loin des avis « indulgens, et des leçons données sans humeur et sans « orgueil, orphelin volontaire, il s'exile. N'ayant ni « guide, ni tuteur, il va courir le monde et tenter la « fortune, à la merci des vents déchaînés et de l'orage. « Il part... Adieu !... Qui soutiendra ses pas mal as- « surés ? »

Ce n'est point en moquerie que je commence par

(1) Cent soixante pages in-12. Paris, chez Delaunay, libraire, galerie de bois, Palais-Royal.

cette citation et par ces remarques. Au contraire; on rencontre si peu de sentimens naturels dans les livres comme dans les hommes; il y a si peu d'écrivains qui s'abandonnent à ce qu'ils éprouvent; il y en a même malheureusement si peu qui éprouvent quelque chose, qu'on se plaît à voir les débats ingénus de l'amour-propre naissant. On lui sait gré de ne pas ressembler à nos vieux amours-propres hostiles et calculés, s'enveloppant, pour se montrer, de tant de travestissemens mal-adroits, qui ne les rendent que plus fatigans, parce qu'ils nous font supporter leurs circonlocutions et leurs périphrases, et qu'il faut essuyer ce qu'ils disent pour nous, avant d'arriver à ce qu'ils veulent dire d'eux. J'aime qu'un bon jeune homme croie au public, qu'il se le personnifie, qu'il se l'imagine s'intéressant aux essais qu'il lui présente, et que pour le mieux disposer il entre en conférence avec lui. Il apprendra plus tard que ce public ne s'intéresse qu'aux choses et non point aux hommes; qu'on ne capte point son indulgence, qu'on ne désarme point sa sévérité, ou plutôt qu'il n'est ni indulgent, ni sévère, mais indifférent et spirituel; qu'il demande ce qu'on lui veut, et voit si ce qu'on lui dit en valait la peine; qu'il ne juge ni en vertu des espérances qu'on donne, ni en considération des titres passés qu'on cite; qu'ils prend les idées qui lui conviennent ou les faits qui l'amusent, sans s'embarrasser d'où ils arrivent; enfin, qu'il ne craint pas plus de décourager les talens naissans, qu'il n'hésite à dédaigner les talens déchus, bien sûr qu'il y aura toujours des talens à son service. Ces vérités paraîtraient dures à un débutant dans la carrière. Il veut que sa personne soit de quelque chose dans le jugement qu'on porte de son livre. Il lui est doux de raconter à quelle occasion il en a conçu l'idée, comment il a pris une tâche au-dessus de

ses forces, comment il n'a rien négligé pour ne pas trop rester au-dessous. Il se complaît dans les protestations de sa modestie, parce qu'elles sont encore un moyen décent de parler de lui.

Un autre symptôme de jeunesse, qu'on remarque dans cet *Eloge de Saint-Jérôme*, c'est une vive et constante exaltation, une suite d'exclamations entassées, une grande prodigalité de métaphores. Tout annonce que l'écrivain ne sait pas encore qu'avant de se livrer à l'enthousiasme, il faut être bien sûr de l'avoir fait partager à ses lecteurs.

Cependant, au milieu de cet enthousiasme, on aperçoit ces arrière-pensées, effet inévitable de notre vieille civilisation, et qui, avertissant l'inexpérience elle-même que la génération qui l'observe est dédaigneuse, lui inspirent le désir mondain de se la concilier par des phrases dans son genre, et de lui imposer par des autorités qu'elle respecte. Ainsi, notre jeune auteur, pour justifier son exaltation sur Saint-Jérôme, cite des vers de Voltaire, dans le *Temple du Goût*. Il parle des jouissances que son propre goût, en s'épurant, lui a fait perdre, et des *écarts* qui, dans les écrits des pères de l'église, *produisent sur son cœur l'effet d'une vieille affection, dont on a peine à se détacher*; s'indiquant ainsi critique éclairé, en même temps qu'éloquent panégyriste, et se plaçant au-dessus de sa faiblesse, en la reconnaissant comme telle, afin qu'on la lui pardonne. Il est passé, même pour la jeunesse, ce temps de l'enthousiasme complet, qui se sentait d'une haute nature, et méprisait la raillerie, comme une preuve d'infériorité.

Quoique je n'aie parlé jusqu'ici que de la forme de cet ouvrage, le lecteur peut déjà prévoir comment cette forme a dû modifier le fond. Ce n'est point l'histoire de

Saint-Jérôme; ce n'est point l'analyse de ses écrits. Il y a peu de recherches; il n'y a point de faits. La manière même dont l'auteur en rappelle quelques-uns, sans les raconter, pourrait faire craindre qu'il n'en eût ignoré les détails et jusqu'aux dates. En louant l'ardeur de Saint-Jérôme pour l'étude et les sciences, il le compare à Pythagore allant à Memphis, à Platon visitant Tarente, et finit par dire que, pour trouver encore un exemple d'un si rare dévouement, il faudrait remonter jusqu'aux jours du fabuleux Apollonius de Tyanes. Quand on a parlé de Pythagore et de Platon, et qu'on veut arriver à Apollonius, ce n'est pas remonter qu'il faut, c'est descendre, et descendre même assez près de l'époque de Saint-Jérôme; et, si l'on peut donner aux récits qui se rapportent à Apollonius le nom de fabuleux, on ne saurait appliquer cette épithète à ce fameux thaumaturge, dont l'existence, très-remarquable, comme produit de son siècle, est aussi constatée que celle de tout autre personnage de l'antiquité.

Quelles que soient néanmoins les imperfections de cette production juvénile, l'idée dominante de l'auteur a droit à l'approbation. C'est quelque chose que de nous entretenir, même sans beaucoup de discernement et d'exactitude, de ces Pères de l'Eglise, aujourd'hui peu connus, de tous temps mal jugés.

Persécutés durant leur vie; objets, après leur mort, d'une admiration, qui n'était pas au-dessus, mais qui était différente de celle qu'ils méritaient; relégués ensuite dans la poussière des bibliothèques, et presque bannis de nos jours, même des bancs des écoles; déchirés enfin, et traités avec mépris par des hommes qui leur reprochaient des maux qu'ils n'avaient pas causés, et leur attribuaient une doctrine dont ils n'étaient pas coupables, ces premiers défenseurs du christianisme

ont été méconnus également par leurs panégyristes et par leurs ennemis.

Pour les apprécier, il faut contempler ce qu'était le monde, lorsque ces hommes parurent, au milieu des générations écrasées et corrompues par le despotisme. Ces générations étaient affaiblies par tous les rafinemens d'une excessive civilisation; elles étaient sans conviction religieuse, sans principes moraux; elles n'avaient pour règle que cet axiôme, que certains hommes de nos jours ont renouvelé, celui qu'il faut abjurer les opinions et n'écouter que les intérêts; elles n'avaient pour guide qu'un égoïsme tremblant et féroce; pour but, que des plaisirs ignobles et passagers. Epuisées par le vice, fatiguées par le doute, elles craignaient encore ce qu'elles ne croyaient plus. Les premiers chrétiens, forts de la jeunesse de leur âme et de l'énergie de leur conviction, se présentèrent comme une race vivante, au sein des tombeaux peuplés par ces spectres, et rappelèrent les nations abâtardies à tous les sentimens primitifs. Ils étonnèrent des oreilles accoutumées au langage de la servitude et du crime, par des paroles de liberté, de vertu, de confiance et d'humanité. Ils substituèrent à des dogmes usés, qui n'avaient plus de racines dans les cœurs, parce qu'ils n'étaient plus en proportion avec les esprits, un dogme mieux en harmonie avec les lumières. Les philosophes avaient enseigné ce dogme à leurs disciples, à travers beaucoup d'hypothèses chimériques, et comme l'une de ces hypothèses. Les prêtres l'avaient révélé à leurs initiés, à côté de beaucoup de traditions fabuleuses, et, quoi qu'on en ait dit, sans trop le distinguer de ces traditions. Mais l'instinct même de la multitude l'appelait de ses vœux, parce que cette multitude était dévorée du besoin de croire et d'espérer,

et ne trouvait, dans la religion publique, rien qui pût motiver sa foi ou ranimer ses espérances.

Cette lutte du théisme, non pas contre le polythéisme, car le polythéisme n'existait plus en réalité, mais contre des formes vieillies, qui ne commandaient aucun respect, et que l'autorité, bien qu'elle eût pour but de les maintenir, ne pouvait s'astreindre à ménager; cette lutte, dis-je, serait le sujet d'un ouvrage, dont rien encore, à ma connaissance, ne donne l'idée.

J'ai toujours été surpris que l'illustre auteur des *Martyrs* ne l'eût pas conçue. Si, au lieu de revêtir de couleurs poétiques ce qui n'était pas, il eût appliqué son beau talent à peindre ce qui était, il eût tiré de son sujet un bien autre parti, même sous le rapport de la poésie. Il ne fallait pas opposer la religion d'Homère, religion qui avait disparu depuis bien des siècles, au catholicisme de Bossuet; c'était commettre un anachronisme de quatre mille ans, et présenter comme simultanées deux choses, dont l'une n'existait plus, et l'autre pas encore. Certes, après Euripide, après Epicure, et presqu'en présence de Lucien, les vierges grecques ne demandaient pas au premier jeune homme qu'elles rencontraient : *Ne seriez-vous point un immortel?* Le merveilleux homérique avait été remplacé par un autre genre de merveilleux, qui accompagne toujours les religions déchues. La magie, la théurgie, les évocations; voilà ce qui composait la croyance de l'époque; voilà ce qui luttait contre le christianisme; et non pas la mythologie de l'Iliade, dont chacun repoussait le sens littéral, pour la commenter, la traduire, la dénaturer à sa manière.

Ce polythéisme dégénéré, plus différent de la religion des beaux temps d'Athènes, que des superstitions des hordes sauvages, n'aurait pas offert au peintre

habile que j'ai indiqué, des sujets de tableaux moins frappans, et ces tableaux auraient eu, sur les autres, l'avantage de la nouveauté.

Aux gracieuses processions des canéphores, avaient succédé les courses tumultueuses des prêtres isiaques, derniers auxiliaires et alliés suspects d'un culte expirant, tour-à-tour repoussés et rappelés par ses ministres désespérant de leur cause. Les cérémonies ordinaires qui ne suffisaient plus à la superstition devenue barbare, étaient remplacées par le hideux taurobole, où le suppliant se faisait inonder du sang de la victime. De toutes parts pénétraient dans les temples, malgré les efforts des magistrats, les rites révoltans des peuplades les plus dédaignées. Les sacrifices humains se réintroduisaient dans ce polythéisme, et déshonoraient sa chute, comme ils avaient souillé sa naissance. Les dieux échangeaient leurs formes élégantes contre d'effroyables difformités. Ces dieux, empruntés de partout, réunis, entassés, confondus, étaient d'autant mieux accueillis que leurs dehors étaient plus bizarres. C'était leur foule que l'on invoquait; c'était de leur foule que l'imagination voulait se repaître. Elle avait soif de repeupler, n'importe de quels êtres, ce ciel qu'elle s'épouvantait de voir muet et désert.

Ces erreurs n'étaient point le partage exclusif de la classe ignorante. Ce délire avait envahi tous les rangs de la société. Dans le palais des empereurs et dans les appartemens des dames romaines, on voyait tous les monstres de l'Egypte, des simulacres à têtes de chien, de loup, d'épervier, et ces scandaleux symboles, montrés autrefois dans les mystères comme emblêmes de la force créatrice, mais devenus alors les objets à la fois de la dérision et de l'adoration publique, et ces statues panthées, indiquant l'énigmatique assem-

blage et le mélange de tous les dieux; et cependant tous ces efforts étaient inutiles; l'homme parvenait à trembler, mais ne parvenait plus à croire.

Pour un défenseur de la religion, voilà le tableau qu'il fallait tracer. Il ne fallait pas montrer les Romains ou les Grecs courbés devant des idoles de bois et de pierre, ou d'or et de marbre, qu'ils avaient depuis long-temps cessé d'adorer; il fallait les montrer malheureux surtout de n'adorer rien, d'être renfermés dans ce monde et captifs sur cette terre, comme dans un cachot, que ne colorait nulle espérance, que n'embellissait nul avenir.

Les matériaux ne manquaient pas. Il suffisait d'ouvrir Plutarque, honnête écrivain, qui aurait désiré être dévôt, qui s'imaginait quelquefois l'être, mais qui laisse percer, à chaque ligne, les doutes dont le poursuivait l'esprit de son siècle. Plutarque nous apprend quelle était la disposition de l'espèce humaine. Il nous peint des hommes de tous les états, riches, pauvres, vieux, jeunes, tantôt saisis, sans cause visible, d'un désespoir frénétique, déchirant leurs vêtemens, se roulant dans la fange, criant qu'ils étaient maudits des dieux; tantôt reprenant, en parlant de ces dieux, par habitude et par vanité, le ton du persiflage et de l'ironie, puis consultant, dans quelque réduit obscur, des sorciers, des vendeurs d'amulettes et de talismans; parcourant, la nuit, les cimetières pour y déterrer des os de mort, égorgeant des enfans ou les faisant périr de faim sur des tombes pour lire le destin dans leurs entrailles; enfin, malgré leur nature énervée, bravant la douleur ainsi que le crime, et soumettant à des macérations effroyables leurs corps fatigués de voluptés, comme pour faire violence à la puissance inconnue qu'ils semblaient chercher.

à tâtons, et pour arracher aux enfers ce qu'ils n'espéraient plus obtenir des cieux.

L'autorité cependant faisait ce qu'elle fait toujours dans ce cas. Elle attribuait ce désordre de l'espèce humaine à la destruction des anciennes formes; elle voulait lui imposer de nouveau ces anciennes formes, dont l'insuffisance était précisément la cause de ses égaremens et de son malheur. Les pontifes proposaient gravement de brûler les *OEuvres de Cicéron*; et des prêtres subalternes, voués au culte de Cybèle, se partageaient les provinces où, missionnaires turbulens et méprisés, et tour à tour, mendians et prophètes, ils agitaient, par des prestiges d'escamoteurs et des convulsions d'énergumènes, ce qui restait d'esprits crédules.

L'époque d'une révolution complète était arrivée. Le sentiment religieux, cette partie essentielle de notre âme, avait besoin d'une forme plus pure, plus en accord avec les lumières. Le polythéisme avait parcouru ses diverses phases. Elégant, mais matériel dans Homère, plus moral, mais encore incohérent dans Hésiode, il avait brillé, du temps de Sophocle, d'une pureté presque idéale. Il est impossible de lire l'*OEdipe à Colonne* et l'*Antigone* sans éprouver une émotion religieuse. Mais travaillé par le progrès des idées; soumis à l'examen par la philosophie, qui d'abord ne voulait pas l'attaquer; mal servi, comme toujours, par ses prêtres qui, persécutant la philosophie, en avaient fait une puissance hostile, le polythéisme était devenu tel que nous venons de le voir. L'autorité, qui le considérait comme un instrument, avait achevé de l'avilir par cette assistance hautaine et capricieuse, qui se fait un secret triomphe de maltraiter ce qu'elle protége. Elle avait beau dire à la populace qu'il lui fallait une religion : la populace était avertie, par son instinct, de ce qui se passait sur sa tête. On compte trop sur sa bonhomie, quand on se

flatte qu'elle croira long-temps ce que les grands refusent de croire. Des sujets superstitieux et des gouvernans athées, ce beau idéal de certains hommes d'état, ne saurait se réaliser. Incrédule par imitation, le dernier des païens traitait sa religion de chose niaise et de duperie, et chacun la renvoyait à ses inférieurs, qui, de leur côté, s'empressaient de la repousser encore plus bas.

L'espèce humaine ne pouvait rentrer dans l'ordre, retrouver le repos, que lorsque le sentiment religieux aurait conquis la forme qu'il implorait. Je ne prononce point sur des questions insolubles; mais il paraît être dans notre nature, que la terre soit inhabitable, quand toute une génération ne croit plus qu'une puissance sage et bienfaisante veille sur les hommes. L'apparition d'une forme convenable au sentiment religieux qui s'agitait sur des formes usées, devait être, en quelque sorte, la résurrection de l'espèce humaine. Elle le fut. Ici, se serait offert au poëte un nouveau genre de merveilleux, le seul, s'il m'est permis de le dire, qui convînt à ce grand sujet. Un paradis fantastique, copie de l'Olympe, sera toujours frappé de ce double inconvénient, qu'il aura la diversité des couleurs de moins, et la métaphysique de plus. Mais la pureté, au sein de la corruption; la certitude, en présence des doutes universels; l'indépendance sous la tyrannie; le mépris des richesses, au milieu de l'avidité; le respect pour la souffrance, lorsqu'on voyait partout l'exemple de la cruauté indifférente et de la férocité dédaigneuse; le détachement d'un monde où le reste des hommes avait concentré tous ses désirs; le dévouement, quand tous étaient égoïstes; le courage, quand tous étaient lâches; l'exaltation, quand tous étaient vils: tel était le merveilleux qu'on pouvait faire descendre du ciel; et ce merveilleux, placé dans l'âme des premiers fidèles, et renouvelant la face du monde, n'eût pas eu peut-être

moins d'intérêt que des anges, pâles héritiers des dieux d'Homère, traversant l'empirée, comme Vénus, blessée par Diomède, ou Junon, voulant tromper Jupiter.

Je me suis laissé entraîner loin de mon sujet, parce que toutes les fois que je me livre à des réflexions sur cette matière, je regrette l'erreur dans laquelle tombent des philosophes, qui ont tant de droits à notre reconnaissance, quand il s'agit d'une des plus belles et des plus nobles époques de l'histoire du genre humain.

Il faut le reconnoître. Trois siècles de ce despotisme qu'on nous vante encore, car il a des amis persévérans, avaient plongé notre malheureuse espèce dans un état d'abrutissement que notre imagination même a peine à concevoir. Toutes les idées généreuses avaient disparu; elles reparurent toutes avec la nouvelle religion.

L'univers était courbé sous la tyrannie. Les sectateurs de la religion nouvelle parlèrent de liberté; car c'est bien à tort qu'on les a représentés comme soumis, par principe, aux monstres qui alors se disputaient et ensanglantaient le trône. Ils n'ont pas mérité cette accusation qu'on a voulu transformer en éloge, et je me charge de puiser, dans leurs écrits, toutes les maximes qu'ont professées les vrais amis de la liberté dans tous les temps. L'empire était peuplé d'esclaves, que leurs maîtres ne regardaient pas comme des hommes, et qu'on livrait aux tourmens pour éclaircir le moindre soupçon, qu'on traînait à la mort pour satisfaire le moindre caprice. Les apôtres de la religion nouvelle dirent à ces maîtres que ces esclaves étaient leurs égaux. Une soif insatiable de plaisirs et de richesses s'était emparée de toutes les âmes. Chacun, menacé par un pouvoir sans bornes, voulait mettre à profit cette vie d'un jour, et saisir chaque heure, incertain qu'il était de l'heure qui devait suivre. Restituant à la morale un avenir dont elle a

besoin, les disciples du nouveau culte professèrent l'abnégation d'eux-mêmes, la pureté, la communauté des biens. Tout un peuple, que le vice et le malheur rendaient incapable d'émotions naturelles, cherchait à se réveiller de son apathie par la vue du sang et de l'agonie, et puisait des sensations passagères dans les convulsions des gladiateurs expirans. Le culte nouveau proclama le respect pour la vie des hommes, et la pitié pour la douleur.

Toutes les formes subissent des modifications inévitables; mais il est absurde de rejeter, sur la forme primitive qui n'est plus, ce qui n'appartient qu'aux temps postérieurs qui passeront de même. Certes, quand Tertullien écrivait que tout fidèle est prêtre, et tout chrétien l'organe du Seigneur, l'on ne prétendra pas qu'il posât les bases du despotisme sacerdotal. Malheureusement, dans une révolution qui, en rendant au sentiment religieux la seule forme qu'il pût admettre, avait satisfait les besoins du cœur, apaisé les égaremens de la raison, et ressuscité tous les sentimens désintéressés, beaucoup d'écrivains modernes ont cru trouver la cause des institutions tyranniques qui, plus tard, ont pesé sur nous. Cette erreur leur a fait commettre une grande injustice. Par hainc pour des oppresseurs, ils ont outragé des opprimés; et pour attaquer des bourreaux, ils ont insulté des victimes. Ils ont oublié que les premiers chrétiens étaient faibles, désarmés; qu'ils n'avaient, contre le nombre et contre la force, que leur innocence et leur courage. Loin de nous cette impartialité étroite et aveugle! De ce que nous frémissons d'une juste horreur en voyant l'exécrable inquisition livrer aux flammes les hérétiques, il ne s'ensuit pas que nous devions, comme Gibbon, contempler avec indifférence les prêtres païens livrant aux tigres les martyrs.

Les écrits des Pères de l'Eglise sont donc les monumens d'une époque qu'il est indispensable d'étudier, si l'on veut connaître l'espèce humaine dans la révolution la plus importante qu'elle ait éprouvée. Ces écrits sont doublement intéressans peut-être aujourd'hui; et l'auteur de l'essai qui a été l'occcasion de cet article, mérite d'être encouragé, si, par la suite, avec moins de déclamations, plus d'étude et plus de simplicité, il travaille à nous en donner une juste idée, par d'exactes analyses, et surtout par des faits bien examinés.

B. DE CONSTANT.

L'ERMITE EN PROVINCE.

Ustaritz, 1er mai 1817.

MES ADIEUX AUX BASQUES.

Suis ea cuique fingitur moribus.
(Pensées de CICÉRON.)

Chaque peuple, par son caractère,
se fait sa fortune.

C'est par *Ustaritz* où je suis depuis plusieurs jours, et dont je n'ai pas encore parlé, que je terminerai cette longue course et ce long séjour que j'ai faits parmi les descendans des Cantabres. Les communes d'*Arboun*, d'*Arcangues*, de *Villefranque* et de *Bassussarvi* ne m'ont rien offert de très-remarquable ; je serais même tenté de croire que les mœurs nationales commencent à s'y altérer, ou, si l'on veut, à s'y polir, par un frottement plus habituel avec celles des Français de Bayonne.

Mon guide cependant m'arrêta près d'*Arcangues*, devant l'enclos d'une maison isolée, presque élégante, et située au milieu d'une vaste étendue de vergers, de champs d'une riche culture, sur un sol que j'avais jugé stérile ou du moins peu fécond : je me crus dans une habitation de Saint-Domingue. » On peut d'autant mieux s'y méprendre, me dit M. Destère, que le propriétaire de cette maison est un *M. Larre* qui a long-temps vécu dans les colonies françaises, et qu'il en est revenu, il y a quelque trente ans, avec une fortune modeste, et des connaissances administratives qui n'ont point été sans utilité pour son pays. C'est le sort de cette maison d'appartenir à des hommes de mérite. Avant d'être à M. Larre, elle appartenait au médecin *Harambillaque*, lequel parlait et écrivait en latin, comme Astruc, avec le génie hippocratique de Bordeu, auquel Astruc était tout-à-fait étranger.

« Ustaritz, par son étendue de plus d'une lieue et demie en longueur, rappelle à ceux qui ont traversé la Belgique, le village de Saint-Nicolas. Ustaritz est, également, formé de plusieurs bourgades réunies que l'on appelle quartiers; *Arraüns*, *Eroritz*, *Heri-Behère*, *Pourgonia* : le nom du troisième, qui signifie ville-basse, annonce qu'anciennement Ustaritz était, ou du moins avait la prétention d'être une ville. Quoi qu'il en soit, ce bourg a conservé, pendant des siècles, des prérogatives que la révolution lui a fait perdre, et qui pouvaient, à cet égard, motiver ses droits.

Ustaritz était la résidence d'un grand tribunal de justice civile et criminelle, et c'est là que s'assemblaient les états administratifs du Labour. Le *bilçar* (1) était réel-

(1) Ce mot, composé de *bil*, qui signifie réunion, et de *car*, contraction de *cahar*, qui signifie *vieillard*, *ancien*, est l'équivalent du mot français et latin *sénat*.

lement l'assemblée des propriétaires, des chefs de famille, à la discussion et à la décision de laquelle étaient soumises les questions administratives de toutes les communes du Labour. Un autre canton basque français, la *Basse-Navarre*, se vantait d'avoir aussi *ses états;* mais ceux-ci n'avaient pas conservé les formes et les caractères vraiment antiques, qui distinguaient le *bilçar du Labour.*

« Ce pays est essentiellement religieux, et cependant la coutume excluait du bilçar les prêtres et les nobles : était-ce pour écarter les dangers de leur influence? je ne le pense pas : il est plus probable que le *bilçar*, antérieur à l'établissement du christianisme et de la féodalité, ne voulut rien changer à sa constitution primitive; il resta tel qu'il avait toujours été.

« Cette immutabilité se manifestait d'une manière bien remarquable dans le choix même du lieu de ses séances. Le *bilçar* ne se tenait ni dans un palais, ni dans une enceinte fermée de murailles, mais dans un bois, sur une éminence qui dominait la commune d'Ustaritz. Deux quartiers de rocher formaient les siéges du président et du secrétaire; un autre bloc, dont la surface avait été grossièrement polie, servait de table; et c'est là que s'inscrivaient les délibérations et les arrêtés du conseil : les membres composant l'assemblée, debout, appuyés sur des bâtons d'épine, et adossés à de vieux chênes disposés circulairement, avaient autant de respect pour cette enceinte sauvage, que les Romains pour le Capitole décoré des images de leurs dieux. Aussi les Basques l'avaient-ils nommé et la nomment-ils encore *Capitolo herri* (Capitole du pays).

« Lorsque je revins dans ces montagnes, après ce règne de terreur par qui la révolution commençait à se détruire, je ne trouvai plus, continua M. Destère,

le moindre vestige de ces monumens sacrés du *Capitole herri*. C'est ainsi que dans mon premier voyage en Suisse, j'allai contempler, près de *Morad*, cette chapelle où les ossemens entassés des soldats de *Charles-le-Téméraire* offraient une utile leçon aux défenseurs de la liberté nationale, et un terrible exemple aux satellites des tyrans : lorsque j'y retournai, dix ans après, ces débris instructifs avaient été dispersés par le délire de la liberté armée contre elle-même.

« Ustaritz a tout perdu ; il n'a plus de *bilçar ;* il n'a plus de tribunal ; il n'est plus un entrepôt de commerce de laine entre l'Espagne et la France ; les familles s'éteignent, et les maisons tombent en ruine, ou sont abandonnées aux reptiles et aux oiseaux de nuit. Combien sont rapides les progrès de la décadence et de la destruction ! Ce même Ustaritz voit encore se promener sur ses ruines un grand nombre d'hommes et de femmes derniers témoins de la prospérité de cette commune, berceau d'une famille entière d'hommes célèbres.

« Un des orateurs, dont l'éloquence a eu le plus d'éclat au barreau de Bordeaux, M. Garat l'aîné, était né à Ustaritz : député par son pays aux états-généraux où il se montra dévoué, jusqu'à la mort, à la cause de son Roi, sans néanmoins rester indifférent au triomphe de la liberté, une gloire plus éclatante s'offrait à lui ; mais une indisposition qui dura presque aussi long-temps que la session de cette assemblée, ne lui permit que rarement de paraître à la tribune ; chaque fois il y obtint un succès.

« Un autre frère de cet avocat célèbre, a pris un des premiers rangs parmi les écrivains philosophes dont s'honore l'Europe : ses leçons à l'école normale resteront comme des modèles de cette éloquence didactique dont il fut en quelque sorte le créateur.

« Le plus jeune des trois frères exerça la profession de son aîné, dans son pays, où il fut non pas seulement célèbre, mais un peu prophète, en dépit du proverbe. Je ne sais par quel attrait public attaché à sa personne, l'amour-propre de tous les Basques semblait intéressé à élever Léon Garat au-dessus de tous : il n'était, il ne voulait être ni éloquent ni disert, ni savant ; on eût dit qu'il avait l'esprit trop naturel, trop juste pour ces connaissances acquises où il entre toujours un peu d'exagération ; mais nul n'avait un jugement plus sain, une raison plus ferme, un instinct plus sûr : son premier coup-d'œil en affaire distinguait la vérité ; son premier mot la mettait en lumière. Rien ne restait solennel devant ses plaisanteries, et ses bons mots sont encore dans la mémoire de tous ses contemporains. A vingt ans, avec une très-jolie figure et une prodigieuse supériorité dans les exercices du corps qui exigent le plus de force et d'adresse, il était l'avocat le plus employé. Comme le jeune abbé Gondi de Retz, on lui savait, de compte fait, cinq ou six duels, et *il garda toujours son rabat*. Un jour, au milieu d'un jeu de paume où il était acteur, un de ses cliens vient le prendre par le bras : « Il faut absolument que vous me fassiez ma requête, lui dit-il; si je ne la donne pas ce soir, je suis perdu. » Léon se fait apporter un écritoire, écrit la requête sur la pierre qui servait de *battoir*, et gagne la partie de paume et le procès.

« De quatre fils qu'a laissés M. Garat l'aîné, l'un, par une organisation invincible, si je puis parler ainsi, a été entraîné à des talens d'un autre genre, mais non d'un autre ordre, puisqu'ils ont inscrit son nom parmi ceux des musiciens de l'Europe qui se sont acquis le plus de célébrité dans l'art charmant où il excelle. Les autres, sans atteindre au même degré de réputation,

poursuivent honorablement les différentes carrières où ils sont entrés.

« Dans son dénûment actuel des choses qui ont fait autrefois sa prospérité, Ustaritz possède encore plusieurs hommes distingués en plus d'un genre. Son curé, digne du nom de pasteur, dans son acception la plus sainte, possède et fait servir au bien-être de ses concitoyens, des connaissances très-variées et très-étendues. Doué d'un génie naturel pour la mécanique et pour l'agriculture, il peut enseigner à monter, à construire les machines les plus usuelles; à greffer et à élever les arbres, dont l'éducation est trop négligée dans le Midi où les sauvageons d'une excellente nature se fortifient et se perfectionnent par la seule influence du climat.

« Si le collége de *Laressore* se rétablit, comme il en est question, Ustaritz pourra lui procurer, dans le même homme, *M. Baratchar*, un excellent professeur de rhétorique et de philosophie.

« Des deux *MM. Duhalde*, tous deux profonds dans les sciences théologiques, l'un a emporté dans le tombeau les trésors de son érudition; mais l'autre vit encore, et tout était commun entre ces deux frères.

« M. *Dassance*, juge de paix du canton, en étouffant les procès à leur naissance, en rapprochant les cœurs et les esprits, en se créant un tribunal de famille dont on chérit, dont on respecte l'arbitrage paternel, a mérité le titre glorieux d'*ange de paix* que lui ont décerné ses heureux concitoyens.

« Si la renommée était quelque chose dans un pays où les affections domestiques occupent tant de place dans la vie, l'ancien tribunal d'Ustaritz manquerait surtout à *M. Sorhaïts*, fils d'un avocat dont la mémoire est révérée, et qui n'aurait besoin que du même théâtre pour y exercer le même talent.

« M. Novion n'est pas seulement un médecin habile, c'est un savant studieux qui a su transporter dans la médecine tout ce qu'elle peut recevoir avec sûreté, des progrès de la physique et de la chimie.

« Toutes les personnes que je viens de vous citer habitent les quartiers de *Pourgonïa* et de *Heri-Behère*. Du haut de la côte, assez roide, de *Gorroënecco Petarsa*, qui conduit au quartier d'Eroritz, on découvre une maison que les habitans du lieu appellent assez volontiers château (*sauurè-guia*), et qui n'est pourtant qu'une maison plus vaste et plus élégante que les autres : quoi qu'il en soit, il n'est permis de lui contester cette qualification de château, qu'avant d'y être entré et d'y avoir été reçu par le propriétaire, M. *Larrégui*, et par mesdames ses filles, madame Turmau et mademoiselle Mélanie. Nulle part la politesse ne s'embellit de grâces plus naturelles, de soins plus délicats. Ce n'est pourtant pas à la nature seule que M. Larrégui est redevable de ce bon ton qui le distingue au fond des Pyrénées ; il a passé une partie de sa jeunesse à Paris, dans le monde le plus brillant, et c'est, pour ainsi dire, en sortant de l'Opéra, qu'il s'est fait cultivateur : tels ont été ses succès dans ce premier des arts, que ses exemples, dans ce canton où la routine a un peu moins d'empire qu'ailleurs, y sont devenus des modèles : n'est-ce pas une manière d'être le bienfaiteur de son pays ?... »

— Voilà bien des éloges, dis-je à mon *cicerone*, et quoique je sois du petit nombre des vieillards qui s'ennuient le moins vite à entendre dire du bien des hommes, j'aime à savoir toute la vérité : la plus belle médaille a son revers, et vous ne m'avez encore parlé que des qualités de vos Basques.

La réponse de M. Destère est assez paradoxale pour que je la rapporte mot pour mot. — « Les hommes,

reprit-il, et sur-tout les tribus d'hommes diffèrent bien plus par leurs bonnes qualités que par leurs mauvaises; le mal est, à peu de chose près, le même partout; c'est le bien qui est différent. La médaille antique du peuple basque a son revers comme une autre; mais sur ce revers se montre encore je ne sais quelle rouille d'antiquité qui a ses traits et son caractère. La réclamation secrète du cœur humain contre le droit de propriété (pour éviter de dire le penchant au vol), a peut-être plus de force ici qu'ailleurs : la relig on seule peut y persuader ceux qui n'ont rien, qu'ils n'ont pas un titre légitime au superflu de ceux qui ont trop : le vol domestique y est rare, le filoutage inconnu; mais les attaques à main armée sur les routes et dans les maisons s'y sont multipliées à différentes époques, et malheureusement quelques traits de courage que les brigands y ont déployés, ont trop couvert l'horreur que doivent inspirer ces actions anti-sociales. Nous avons eu nos *Robert*, chefs de brigands, et je me rappelle avoir assisté, dans mon enfance, au procès d'un de ces héros de grands chemins, condamné à mort par le parlement de Bordeaux. On le mit en présence des instrumens de la torture, dressés pour lui arracher les noms de ses complices : il ôte de sa tête le bonnet phrygien, dont elle était couverte, et lui adressant la parole; « *Je parlerai*, dit-il, *quand tu parleras*; » et dans les supplices de la question, il ne parla pas plus que son bonnet. On conçoit que de pareils hommes ne doivent avoir ni peur des douaniers, ni scrupule de la contrebande : c'est sur cette frontière une guerre continuelle; les mœurs, l'agriculture et l'industrie en souffrent beaucoup.

« Entre une jeunesse passionnée et souvent rassemblée dans les places publiques, les querelles sont néces-

sairement fréquentes, et les combats souvent meurtriers. A la moindre dispute les bâtons ferrés sont en l'air ; les Basques s'en escriment avec un art qui a ses règles et ses professeurs comme le sabre et l'épée : une arme plus dangereuse encore est à leur usage ; c'est le couteau à gaîne ; en vain cherche-t-on à les faire rougir de l'emploi d'une arme pareille, ils n'y voient qu'un glaive plus court que nos épées, et parconséquent plus favorable au courage, puisqu'il oblige à se battre de plus près : c'est précisément la réponse de cette Lacédémonienne à son fils, qui se plaignait que son épée fût trop courte : *alonge-la d'un pas.*

« Je dois le dire, la vengeance, cette passion féroce qui s'abreuve et s'altère dans le sang, a souvent exercé ses fureurs dans nos montagnes. Je pourrais vous rapporter vingt anecdotes qui vous rappeleraient ces haines héréditaires de quelques races antiques, devenues le patrimoine de la tragédie ; je me borne à un fait dont plusieurs témoins existent encore :

« Un directeur des douanes, résidant à Bidache, nommé Lacoste, avait destitué un douanier basque contre lequel s'élevaient des plaintes graves et qui paraissaient fondées : le douanier écrit à son chef pour se justifier ; le directeur ne répond pas ; une seconde, une troisième lettre a le même sort, bien que cette dernière parlât d'*une femme et de trois enfans condamnés à mourir de faim par une décision injuste* : quarante-huit heures après, en plein jour, le douanier, une carabine sur l'épaule, traverse tranquillement la foule dont les rues de Bidache étaient en ce moment remplies, comme s'il allait faire un rapport officiel ; monte chez le directeur des douanes, entre dans son cabinet, l'ajuste et tire ; un enfant de quatorze ans s'élance au-devant du coup, qu'il reçoit dans la cuisse ; le douanier

se retire avec le même sang-froid, et retourne chez lui pour s'y brûler la cervelle. La jeune victime de la piété filiale, qui fut arrachée miraculeusement à la mort, par les soins d'un médecin habile, que le hasard avait amené à Bidache, est ce même M. Lacoste, l'avant-dernier ministre de la marine en France, sous le règne de Louis XVI. »

En écrivant ces dernières lignes sur le pays basque, que je quitte dans une heure, je m'aperçois que j'ai fait comme Vernet qui ne voulait que passer deux jours dans ces lieux où il séjourna si long-temps : je n'ai malheureusement pas d'aussi bonnes excuses à donner : les tableaux de Bayonne et des environs sont des chefs-d'œuvre : en les regardant à Paris, les Basques se croient encore à *Saint-Pierre-Dirubé* et à *Bayonne*. Les Basquèses de ses marines sont les mêmes qui traversaient continuellement le pont du Saint-Esprit sur l'*Adour*; les mêmes que l'on voit figurer tous les dimanches dans les fêtes de ce *Cante-Prast*, dont la situation entre l'Adour et la Nive, entre les Pyrénées et l'Océan, est une de celles où l'art et la nature ont réuni le plus de beautés pittoresques : position ravissante, digne d'être la retraite de la sagesse, de l'éloquence et de la science des lois : c'est là qu'habite M. Chegaraï.

L'ERMITE DE LA GUYANE.

ANNALES DRAMATIQUES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Reprise de *Fernand Cortez*.

Ce conquérant du Mexique est destiné à n'obtenir que des

succès. La société la plus brillante de la capitale s'était réunie pour assister à son triomphe. La pompe n'en a certainement pas été plus magnifique à Mexico même; et Cortez, qui mourut disgracié dans un petit village près de Séville, n'a probablement jamais été applaudi avec autant d'enthousiasme à Madrid, qu'il l'a été, mercredi soir, à Paris. La vaste salle de l'Académie royale de Musique s'est trouvée trop petite pour contenir la foule des spectateurs avides de voir cet opéra, dont vingt-cinq représentations ont déjà assuré le succès, et auquel d'heureux changemens promettent un succès plus durable encore.

Nous n'entrerons point ici dans les détails qu'exigerait la comparaison des deux poëmes; c'est un parallèle que nous engageons le lecteur à faire lui-même au théâtre; il y trouvera plus de plaisir. Nous nous bornerons à dire qu'en intervertissant l'ordre des actes dont l'intérêt allait en diminuant, et qui maintenant offre la progression la plus dramatique, qu'en ajoutant le rôle de Montézuma, dont la présence était indispensable à l'ensemble de ce vaste tableau, M. de Jouy a prouvé qu'il savait profiter, en maître, des conseils de la critique.

Depuis Quinault, et Lamotte qui se montra digne dans *Issé* de marcher sur ses traces, on ne s'occupait guère du style d'un opéra. L'auteur de *la Vestale* a ramené l'attention du public sur cette partie de l'art trop long-temps négligée. On retrouve, dans *Fernand Cortez*, la grâce et la pureté des ouvrages du même auteur, et, de plus, une fermeté d'expression et une énergie de pensée que le sujet commandait, et auxquelles M. de Jouy s'est élevé sans effort.

La partition n'a pas éprouvé moins d'amélioration que le poëme. Les chœurs des prisonniers espagnols et des sacrificateurs mexicains qui ouvrent le premier acte, offrent le plus heureux contraste; il est difficile d'imaginer rien de plus suave que le trio sans accompagnement, chanté par les prisonniers, au moment de recevoir la mort. Il est rendu, avec l'expression la plus touchante et la plus religieuse, par Albert, Eloi, et un jeune homme nommé Alexis, qui se fait entendre pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra, et dont la voix ravissante pourra bien un jour en faire les délices.

Un duo, dans le même acte, entre Laïs et madame Albert; le final du second acte; un air du troisième : *Arbitre de ma destinée*, sont les morceaux les plus remarquables de cet opéra, que M. Spontini a rempli de *motifs*, même dans les airs de danse.

Laïs, Dérivis, madame Albert et Lavigne ont rivalisé de talent.

Des divertissemens pleins de grâce et d'originalité, de la composition de M. Gardel, ont fourni à tous les dieux et à toutes les déesses de la danse l'occasion de déployer la puissance de leur jarret. Albert a autant de légèreté dans les pieds que sa femme en a dans la voix. Paul est chaque jour plus étonnant ; il ne touche pas la terre : c'est le vrai Zéphir de l'Opéra.

Mesdemoiselles Bigottini, Fanni Bias, et madame Courtin sont d'aimables sauvages, bien capables d'apprivoiser les plus farouches vainqueurs.

Les évolutions de cavalerie, dont les ballets sont mélangés, présentent un des spectacles les plus imposans que l'on puisse concevoir. Les chevaux se sont acquittés de leur rôle avec une docilité admirable ; l'effroi que les danseuses manifestent malgré elles, en figurant avec ces coryphées d'une nouvelle espèce, rend fort naturellement celui que les Mexicaines éprouvèrent à la vue des cavaliers espagnols.

Les décorations ajoutent encore à la magnificence du spectacle. L. F.

THÉATRE FEYDEAU.

Chute du *Trompeur sans le savoir*.

L'histoire ne doit que la justice aux morts ; la critique leur doit de l'indulgence. Après une chute, ses avis deviennent inutiles. Nous ne dirons que deux mots du *Trompeur sans le savoir*. Cet opéra-comique a été accueilli peut-être avec trop de sévérité par le public. L'exposition n'était pas achevée qu'il avait déjà manifesté son mécontentement. Il est vrai que cette exposition avait le défaut de faire entrevoir le dénoûment. C'est l'erreur de deux gens d'esprit bien en état, à ce qu'on assure, de prendre leur revanche.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

N°. III.

Du 22 au 28 mai.

Récoltes, Finances.—Nous avons laissé la Sicile entre ses neiges et ses volcans. Ceux-ci ne lui accordent point de trêve. Nicosi vient d'être engloutie sous les laves, et le même sort attend peut-être Catane.

Ce seul point excepté, tout prend un aspect favorable. On écrit des provinces autrichiennes que le grand froid et la neige d'avril n'ont fait aucun mal. Dans toute la Belgique, le froment, l'orge et le colza offrent les plus belles apparences. Le blé qui, le 9 de ce mois, s'était vendu au marché d'Auxonne jusqu'à dix-huit francs la mesure, est tombé à quatorze francs.

Un phénomène extraordinaire a causé aux habitans de Reims un effroi passager. Des bandes rouges et noires sillonnaient le ciel. Des coups de tonnerre se faisaient entendre par intervalles. A de fortes ondées succédait un soleil ardent. Ces alternatives ont duré plusieurs heures. Tout-à-coup un nuage très-noir, rapidement poussé du sud à l'ouest, est venu crever sur la ville. Il en est sorti des masses de grêle qui ont écrasé les toitures, les fenêtres; renversé, haché les arbres des jardins; mais la ville seule a souffert; les campagnes sont plus riantes que jamais.

A mesure que les saisons redoublent de caprices, l'agriculture redouble d'industrie. Elle s'étudie surtout à propager ce légume autrefois méprisé, qui pourrait bien devenir le premier dans la hiérarchie végétale, par une révolution semblable à celle de tant d'autres hiérarchies. Tout en lui est fécond, les superfétations et les germes, la tige et le tubercule. Comme toutes

les espèces utiles, il consomme peu et rend beaucoup. Singulièrement docile, il ne refuse aucun terrain, il n'exclut aucun procédé. La terre, en le protégeant contre les intempéries, semblait le tenir en réserve pour les temps du danger.

On a tout si, à de bonnes cultures, l'on joint un bon système de finances. L'Autriche, étouffée sous l'abondance du papier-monnaie, vend, pour le réduire, une partie des domaines de la couronne. On a long-temps débattu, dans le conseil d'état, si le paiement de ces domaines s'effectuerait en papier ou en argent. Ce serait une vue étroite de préférer le second. Il s'agit de relever le crédit. Or, l'immanquable effet des paiemens en numéraire serait de déprécier le papier, au lieu qu'en exigeant du papier, valeur de la place, en même temps qu'on en retire une partie de la circulation, l'on intéresse le public à soutenir ce qui reste. C'est un double moyen de hausse.

Il est question au parlement anglais de deux bills; l'un pour régler les pensions; l'autre pour procurer du travail aux indigens. M. Brougham s'est fortement prononcé contre l'un et l'autre. Il appelle le premier *un bill pour autoriser la couronne à continuer d'abuser des fonds que la constitution destine à l'utilité publique, et non à des actes de munificence ou de charité particulière;* et le second lui paraît appliquer un remède à un mal qui n'existe pas, pour laisser sans remède un mal qui existe. Il faut dire que ce second bill tire quarante millions des caisses de l'Etat pour les prêter aux particuliers. C'est augmenter la masse du numéraire dans un pays qui est en danger, pour ne savoir que faire de ses capitaux.

On se plaint, surtout en France, de l'usure, et les tribunaux sévissent à qui mieux mieux; mais ne prendrait-on pas ici l'effet pour la cause? Je n'entends sûrement point justifier cette hideuse industrie qui s'attache à l'industrie véritable pour épuiser ce qu'elle a de substance. Je demande seulement si la proscription de l'usure ne produira point de nouveaux raffinemens de l'usure, et si l'usurier alarmé ne se fera point payer et pour son argent et pour ses craintes.

Trop et trop peu d'argent appauvrissent un Etat où le consommateur ne peut atteindre jusqu'à sa subsistance,

où la propriété dépérit faute de moyens qui la fécondent. Si la misère de nos voisins est due à la vileté, et la nôtre à la rareté du numéraire, il est clair que les mêmes moyens ne nous guériront pas. Mais on entrevoit ici facilement les bons effets de la concorde entre les peuples.

Où le numéraire manque, le crédit est nécessaire. Le crédit fait l'office de l'argent. Tous les bons esprits regardent les banques départementales comme l'unique ressource d'un État épuisé; et la raison en est simple, ces banques sont des coalitions de tous les intérêts locaux. Rouen vient de se donner un établissement de ce genre; il faut espérer que cet exemple d'une de nos premières villes de commerce aura des imitateurs.

La caisse des dépôts et consignations, établie dans un même esprit, obtient de jour en jour de nouveaux succès. L'ordonnance royale du 14 de ce mois en régularise l'administration. — Une ordonnance du même jour régularise aussi l'emprunt de trente millions que la ville de Paris vient d'ouvrir.

Améliorations politiques, Constitutions nouvelles. — Croirait-on que Pitt avait demandé la réforme parlementaire? Ce fut en effet là son début dans la carrière politique. On a dit que depuis il s'était convaincu de son erreur; il fallait dire que depuis il était entré au ministère.

On ne demande plus si la réforme parlementaire est juste. Après tout ce que nous savons des bourgs pourris, et de la composition de la chambre basse, qui n'est en effet qu'une succursale des pairs, surtout après les comptes produits par lord Cochrane, des sommes que lui coûte sa nomination, il y aurait de la niaiserie dans cette demande. Aussi, les ministres se bornent-ils à soutenir que la réforme est impolitique. Si l'on attachait aux mots leur véritable sens, que signifierait cette distinction? Les opinions des hommes sont toujours des énigmes pour qui n'en cherchera point la clef dans leurs intérêts.

Sir Burdet avait déjà proposé la création d'un comité chargé d'examiner l'état de la représentation du royaume en parlement. Cette motion, rejetée à une majorité de 188 voix, ne diffère que pour la forme, de celle qu'an-

nonce M. Brougham pour le 10 du mois prochain. Toute soutenue qu'elle est par un million de pétitionnaires, il est aisé d'en prévoir l'issue.

La constitution du Wurtemberg s'élève péniblement au milieu des tempêtes. Les prélats se trouvent lésés par ses dispositions; le premier agent du royaume l'a considérée comme un attentat à ses droits; et les états répondent avec beaucoup d'urbanité à toutes ces requêtes. Il serait pourtant difficile à messieurs les prélats de démontrer mathématiquement que leur caractère emporte en soi quelque attribution politique. Et quant au prince Paul, l'héritier présomptif d'une couronne ne doit pas ignorer que, pendant la vie du souverain, ses plus proches parens ne sont que ses sujets. Si chacun d'eux avait son gouvernement, comme il a sa cour, ce ne serait plus une monarchie, ce serait le chaos.

La Prusse attend sa constitution. On n'affirme pas qu'elle sera mauvaise; on craint qu'elle ne soit moins bonne qu'on ne l'avait espéré. La confiscation du pamphlet publié par le colonnel Maffenbach, donne à penser que ce pays n'aura point de représentation générale, et pourtant il aura, dit-on, des représentations partielles. Serait-ce qu'on prétendrait affaiblir, par la division, des tendances redoutées? Je ne sais si de les resserrer dans un espace plus étroit et loin des influences de la cour, ce n'est pas plutôt leur donner de la force que de leur en ôter. Et, péril pour péril, j'aimerais mieux risquer de voir tout le pays libre, que chaque district indépendant. On ajoute que, d'un certain nombre de députés de chaque état, il sera formé un comité central à Berlin. Mais si ce comité est vraiment législatif, pourquoi ce détour? Et s'il ne l'est pas, qu'est-il donc? Serait-ce qu'on voudrait l'allécher par un simulacre d'autorité? Il se pourrait que ce fût pour lui un avant-goût de puissance.

On parle beaucoup en Allemagne de l'institution des austrègues (austregal instanz). C'est un établissement des temps d'anarchie, qui reparaît au siècle des constitutions; sans doute pour vérifier la prédiction du poëte: *multa renascentur quæ jam cecidere*. Le tribunal austrégal terminera les différends que la diète n'aura pu concilier. Mais tant que ceux qui plaideront devant cette

cour d'appel liront, écrits sur leurs canons, ces trois mots latins : *Ratio ultima Regum*, je crains bien que l'on n'appelle de ses arrêts mêmes.

Le roi de Prusse a conservé au comte de Mosbourg, ancien ministre des finances du grand duché de Berg, sa terre de Mosbourg, qu'il tenait de l'ancien gouvernement. L'électeur de Hesse refuse au général Alix la terre de Freudenthal, que celui-ci avait achetée.

Les persécutions contre les juifs se renouvellent dans les villes libres d'Allemagne. On dit qu'elles ont pour motifs d'autres intérêts que ceux du commerce. Je le crois; car les intérêts du commerce ne demandent que liberté. Ce ne sont point sans doute des intérêts politiques, à l'égard d'un peuple qui cherche une patrie. Il ne reste que les intérêts religieux; et la persécution est-elle moins contraire à ceux-ci qu'aux autres?

L'Académie royale d'Erfurt vient de choisir un singulier sujet de prix. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point les guerres de 1814 et 1815 ont servi l'humanité. On ne dit point si l'Académie recevra des discours français.

Colonies. — On ne doit point s'étonner que des nègres poursuivis par leurs maîtres, cherchent un asile dans les pays qui sont au pouvoir des nègres. Mais on s'étonne que le gouverneur de la Jamaïque ait pu songer à réclamer, auprès de Pétion, les fugitifs. C'était rappeler trop clairement au souverain qu'il n'était qu'un esclave. Pétion n'a pas rendu les hommes; mais il a donné de l'argent.

Le bruit d'une rupture entre l'Espagne et le Portugal, au sujet de l'occupation de Monte-Video, ne se confirme pas. Le Portugal aurait-il agi d'intelligence avec l'Espagne? C'est la version la plus accréditée. Mais il y a deux manières de concevoir cette intelligence. Où, comme je l'ai dit ailleurs, les deux cours feraient un échange, et ce serait un bénéfice pour toutes deux; ou les troupes du Brésil seraient venues simplement apposer les scellés, et garder les coupables à vue; ce qui ne serait ni loyal, ni même prudent. Au reste, rien de bizarre comme la politique observée jour par jour. Elle hausse, elle baisse; elle menace, elle se calme. Quelquefois vous apercevez partout des symptômes de guerre, et

c'est le moment de la paix. Quelquefois vous chantez la paix, et l'on prépare la guerre. C'est un drame qu'on ne peut bien juger qu'au dénoûment.

Relations politiques — Deux autres voisins, la Turquie et la Perse, paraissent près de s'entendre; les deys de Tunis et d'Alger ne s'entendent pas. Je ne répéterai point le vœu trop romain de Tacite, lorsqu'il raconte comment deux tribus de Germains étaient venues s'égorger les unes les autres aux yeux même des légions. Mais la guerre entre les pirates ne peut que réjouir l'humanité.

Cette guerre vient tellement à propos, que les corsaires algériens se sont montrés jusque dans les mers du Nord.

Conspirations, Procès marquans. — Le procès de Randon touche à sa fin; l'avocat général a déjà donné ses conclusions.

—La cour prévotale d'Alençon a condamné à la peine de mort les nommés Desfontaines et Raymond, chefs d'un rassemblement séditieux. L'exécution a eu lieu dans les vingt-quatre heures.

—Le journal de Pau rend compte d'un acte inconcevable de démence. Un tailleur, un magister et un autre individu de ce rang grimpèrent un soir au clocher de leur village, et substituèrent le drapeau tricolore au drapeau blanc; ils mirent aussi des haillons tricolores à la hallebarde du bédeau.

—M. le procureur général près la cour royale de Paris s'est rendu appelant du jugement de cette cour, qui déclare la compétence de la police correctionnelle dans l'affaire Maubreuil.

— La cour d'assises du Lot a condamné à mort le nommé Antoine Baduel, convaincu d'avoir étranglé une fille qu'il avait séduite, et qui contrariait ses nouvelles amours.

—La cour d'assises de Lyon vient de s'occuper d'un singulier procès. Un aventurier s'introduit dans une famille sous le nom d'un fils qu'on croyait mort; la sœur, la mère même de celui dont il prend le nom se laissent persuader. L'aventurier dispose de leur fortune, prend femme, signe des transactions, toujours sous le nom de son Sosie. On ne dit point comment la fraude a été découverte.

— Le nommé Fourques, marchand d'allumettes, indigné de n'avoir rien vendu dans un village du département de la Somme, où il passait, employa, pour se venger, les allumettes qu'on avait refusées. Le village fut presqu'entièrement consumé. La moralité de cette histoire n'est pas qu'il ne faut jamais rebuter les marchands forains, mais qu'il faut les surveiller, et, s'il se peut, en réduire le nombre.

— A Copenhague, une jeune fille a été condamnée à mort pour avoir battu ses parens; leçon de morale un peu dure, mais enfin c'est une leçon de morale.

Nouvelles diverses — Le duc de Wellington est dans ce moment à Bruxelles: le général espagnol D. Michel Alava, ambassadeur d'Espagne près les Pays-Bas; le général baron d'Alten, commandant du contingent hanovrien; le prince de Baratinski, conseiller privé et chambellan de l'empereur Alexandre, y sont arrivés aussi.

— MM. Cauchois-Lemaire et Guyet, rédacteurs du *Vrai Libéral;* Lallemant, rédacteur du *Journal de la Flandre Orientale;* et Brissot, rédacteur du *Journal constitutionnel d'Anvers*, ont reçu l'ordre de quitter le royaume sous huit jours.

— Une escadre américaine est dans la rade de Syracuse; sa destination n'est pas connue.

— La diète germanique a suspendu ses séances jusqu'en septembre.

— On écrit de Mahon qu'une division anglo-américaine, composée de quatre frégates, a été jointe par un vaisseau de ligne, précurseur d'une seconde division.

— Une preuve que le parti de l'opposition pourrait bien être le parti de la nation, c'est l'enthousiasme que la présence de lord Cochrane a excitée à la bourse, et les applaudissemens qu'il y a reçus.

— Une femme vêtue de noir, avec une croix de bois blanc dans les mains, courait, lundi dernier, les rues de Paris; en criant: *Faites pénitence! malheur à Paris et à la France!* Elle prétendait parler au nom de l'archange Raphaël. De son côté, madame Krudzner prêche aux Suisses la dissolution prochaine des sociétés; d'autres prophètes annoncent la fin du monde. On se hâte trop d'enregistrer ces désordres parmi les folies humaines.

En y regardant de près, on y trouverait quelque chose de plus ou de pis.

— La fièvre jaune règne à Tabago; la lèpre, au cap de Bonne-Espérance; la Suisse a le typhus et les prophètes : c'est trop de moitié. B.

ANNONCES ET NOTICES.

Traité pratique sur plusieurs objets de l'économie rurale et domestique; particulièrement sur la culture des pommes de terre; les moyens de les cultiver; de leur emploi dans la manipulation du pain, et des moyens d'en extraire la fécule ou farine : du dégraissage du blé fraîchement moulu; de la vente et livraison des grains, etc., etc. Brochure in-8°. Prix : 1 fr., et 1 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez P. Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18, et chez Demonville, imprimeur, rue Christine, n. 2.

M. Landon vient de publier *la première livraison du Salon de* 1817. Elle contient douze planches d'après les principaux tableaux de l'exposition, avec l'explication des sujets. Cinq autres livraisons, qui paraîtront à de courts intervalles, doivent compléter ce volume dont le talent de l'auteur garantit le succès.

Le prix de ce volume, renfermant soixante-douze planches, est de 15 fr., et 16 fr. par la poste. S'adresser au bureau des Annales du Musée, rue de Verneuil, n. 30.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 7 JUIN 1817.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

Un sénateur conseille à Constantin de transporter à Bysance le siége de l'empire romain.

Le temps sur l'univers étendant ses ravages,
Emporte les mortels, renverse leurs ouvrages :
Les peuples, les cités, les trônes et les rois
Subissent tour à tour ses inflexibles lois.
Cette Rome, seigneur, en héros si féconde,
Rome dont les vertus étaient les lois du monde,
Ce colosse de gloire, aujourd'hui sans honneur,
Languit sur les débris d'une vaine splendeur.
Ces guerriers citoyens qui, maîtres du tonnerre,
Du haut du Capitole épouvantaient la terre,
Les Romains ne sont plus un peuple d'immortels ;
Rome, de la victoire, a brisé les autels,
Et frémissant du joug qui la tient enchaînée,
L'aigle des légions au repos condamnée,
Ne porte plus la foudre à l'univers surpris,
Et s'endort à regret sur des lauriers flétris.

Quels longs déchiremens ! quelles tristes blessures,
Des ans sur ce grand corps attestent les injures !
N'a-t-on pas vu, seigneur, des pâtres inconnus,
Par le fer et la brigue, au trône parvenus,

Marchander tout sanglans l'empire de la terre;
Et ces Césars d'un jour, sur leur trône précaire,
Des discordes, pour sceptre, agiter les flambeaux?
Faut-il que pour la pourpre échangeant leurs lambeaux,
Ces brigands couronnés, dans leur avide joie,
Dévorent l'univers à leurs fureurs en proie?
Où sont donc les Romains? ces fiers dominateurs,
Esclaves méprisés de vils usurpateurs,
Dans les fers, sans rougir, traînant leur servitude,
Se sont fait de la honte une longue habitude.
Tous de la barbarie aveugles instrumens,
Semblent borner leur gloire à changer de tyrans;
La liberté qui cède au torrent qui l'entraîne,
Ne se réveille plus même au bruit de sa chaîne;
Le crime seul nourrit nos orgueilleux loisirs,
Et nous ne sommes grands que par des souvenirs!

Charme consolateur, adorable puissance,
Pure comme les cieux où tu pris ta naissance;
De l'éternel bonheur, éternel souvenir,
Toi par qui la mort même est pleine d'avenir,
Qui, tenant par la main, l'espérance et la gloire,
Du chrétien dans le ciel fais bénir la mémoire;
Religion! toi seule étendant tes bienfaits,
Tu pourrais adoucir l'horreur de ces forfaits;
Toi seule retrempant cette race avilie,
Tu pourrais l'animer d'une nouvelle vie;
Mais en vain le vrai Dieu, sur leur impiété,
Répand de ses rayons la céleste clarté:
Leur fanatisme impur, à des Dieux périssables,
Prodigue avec respect des hommages coupables,
Massacre le guerrier dont les pieux exploits,
Du Christ, dans les combats, ont illustré la croix;
Jusqu'à l'autel enfin, d'une voix criminelle,
Poursuit insolemment la puissance éternelle
Qui créa d'un seul mot et les mers et les cieux,
Et la pierre et le bois dont ils ont fait leurs dieux.

Mais vous-même, seigneur, le sacré diadême
N'a point mis votre tête à l'abri du blasphême;
La superstition, fidèle à ses erreurs,
Accuse Constantin par d'injustes clameurs;
Constantin qui, chassant des fantômes frivoles,
D'un bras religieux renversa les idoles.

Et vous seul héritier des vertus des Romains,
Vous choisi par le ciel pour changer nos destins,
Dans des remparts flétris que le ciel abandonne,
Ne rougissez-vous point de porter la couronne?
Fuyez, fuyez ces lieux dont a fui la vertu;
Digne de relever cet empire abattu,
Loin d'un peuple à la fois, sacrilége et servile,
A la gloire de Rome ouvrez un autre asile,
Où de la piété, la salutaire loi
Fasse fleurir la paix et triompher la foi.
Le Dieu qui vous conduit a, dans sa providence,
Seigneur, marqué pour vous le séjour de Bysance:
Contemplez ces remparts, ce port majestueux,
Que baignent de deux mers les flots respectueux.
Vainement le barbare, en son affreux délire,
Du fond de ses forêts élancé sur l'empire,
Et traînant sur ses pas le carnage et le deuil,
Prétendrait de nos murs faire un vaste cercueil;
Bientôt, tel qu'une digue immense, insurmontable,
Bysance arrêtera ce torrent formidable,
Et tandis que ses flots fuiront épouvantés....
Tranquille, à vos sujets dictant vos volontés,
Vos soins de leur bonheur achèveront l'ouvrage;
D'un Prince, d'un chrétien c'est le digne partage.
N'en doutez pas; le ciel bénira vos efforts,
L'étendard de la croix déployé sur nos bords
Ombragera le monde; et de la vieille Rome
La gloire renaîtra sous les lois d'un grand homme.

J. VATOUT.

ACROSTICHES.

I.

M asséna, Rivoli te doit sa renommée.
A Gênes, ton grand cœur valut seul une armée!
S uwarow à Zurich, présageant des succès,
S e vit forcé de fuir! tu guidais les Français!
E nfant chéri de la victoire,
N ul revers ne ternit la splendeur de ta gloire:
A ux fastes de la France elle brille à jamais!

Par le Lieutenant-colonel au Corps Royal du Génie,
Marquis de BEAUFORT D'HAUTPOUL.

II.

Masséna, dites-vous?.... Quels étaient ses aïeux? —
A Mars, dieu des combats, on croit qu'il dut la vie! —
Ses titres? — Cent exploits au-dessus de l'envie,
Son génie intrépide et son cœur généreux. —
Et son surnom? — L'enfant chéri de la victoire! —
N'eut-il pas de devise? — On lisait dans ses yeux
A la patrie, à l'honneur, à la gloire!

Par M. Guttinguer, de Rouen.

III.

Magnanime guerrier, des héros le modèle,
Aux lois de son pays il fut toujours fidèle :
Sincère dans les cours, austère dans les camps,
Sans orgueil il reçut les honneurs les plus grands;
Et son mérite seul, fut sa seule noblesse;
Nos regrets, notre amour, lui survivront sans cesse...
Aux vrais soldats peut-on prodiguer d'autre encens?

***

IV.

Mort, tu vas recevoir une illustre victime;
A ta porte descend un guerrier magnanime.
Suwarow te dira le nom de ce héros.
Ses lauriers éclatans vont, aux champs du repos,
Etonner la pâleur de tes cyprès funèbres.
N'espère point toucher à ces lauriers célèbres;
A jamais immortels, ils braveront ta faux.

Par Madame D. G**

ACROSTICHE

Proposé pour le 1er. *numéro de juillet.*

PARMENTIER.

Les personnes qui s'exerceront sur ce sujet, et qui dé-

sireront faire insérer d'autres pièces de vers ou des articles dans le *Mercure*, sont priées d'adresser leurs lettres, *franc de port*, à M. Lefebvre, directeur du *Mercure de France*, rue des Poitevins, n°. 14.

ÉNIGME.

Je suis pour les brigands
La plus belle capture,
Et je sers de parure
Aux jardins élégans;
Si tu connais, lecteur, quelqu'esprit indocile,
De le remettre au pas, il me sera facile.

(*Par* M. A. R**.)

CHARADE.

Dans tout triangle mon premier
Occupe un rang considérable;
Peu d'hommes trouvent agréable
D'aller dormir dans mon dernier;
Ah! quand verrai-je mon entier
Sur l'Océan moins redoutable?

***

LOGOGRIPHE.

Auprès de ton foyer j'habite avec ma tête.
Ami lecteur tranche ma tête,
Et contre moi tu te rompras la tête.
Deux pieds de moins, en me rendant ma tête,
Je renferme de quoi faire tourner la tête.

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriph* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *coq*; celui de la charade, *démarche*; et celui du logogriphe, *trot*, où l'on trouve *rôt*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Réflexions sur l'injustice de quelques jugemens littéraires, publiés en Italie; par Monsignor Lodovico Arborio Gattinara de Breme (1).

L'esprit et la grâce se font toujours remarquer dans la littérature italienne; mais depuis assez long-temps on ne peut guère citer un écrivain qui ait une façon de penser à lui, et qui l'exprime avec force et avec vérité. Une brochure de M. de Breme, sur la direction qu'on devrait donner aux études littéraires et philosophiques en Italie, a fait sensation; parce que l'auteur montre en peu de pages autant de caractère que de connaissances et d'idées. Or, le caractère est, comme chacun sait, la chose rare dans un pays où la prudence règne sous tant de formes. M. de Breme relève d'une manière piquante l'art avec lequel les littérateurs italiens d'aujourd'hui se hâtent de prendre les armes en faveur de leurs grands auteurs du quatorzième et du seizième siècles, quand ce sont eux, les littérateurs du dix-neuvième siècle, que l'on accuse d'ignorance et de paresse. « Il serait bien temps, dit M. de Breme, de ne plus « opposer aux reproches que l'on nous adresse aujourd'hui, les succès merveilleux de nos ancêtres; il serait « temps de nous pénétrer du véritable objet de la dispute que nous voulons soutenir, et de bien comprendre le point essentiel de la question. On nous « accuse de ne pas aspirer au perfectionnement (c'est-« à-dire à la simplification) de nos théories dans les

(1) L'article suivant a été communiqué par un littérateur dont nous estimons le talent, mais dont nous sommes loin d'adopter toutes les opinions.

« différentes branches de l'enseignement, tandis que « d'autres nations ont déjà presque atteint ce but : et « nous répondons que Galilée, Machiavel, et peut-être « Castelvetro en savaient plus sur ces choses là que « tous leurs contemporains. On nous demande de dimi- « nuer le nombre de nos sonnets et de nos madrigaux, et « d'aggrandir notre poëtique, de rejeûnir un peu la « verve italienne, de devenir les Aristotes de notre « temps; d'imiter plutôt que de contrefaire les anciens, « et de nous élever à leur inspiration spontanée; et « nous répondons que non-seulement nous pouvons « nous glorifier du Dante, du Tasse et de l'Arioste, « mais encore d'une trentaine de poëmes épiques, « d'une Arcadie féconde en colonies pastorales, de la « poëtique de Minturno, de Menzini, et d'une biblio- « thèque innombrable de niaiseries rimées. On nous re- « proche de n'avoir pas encore adopté la grammaire « philosophique de l'Europe, dont Bacon a jeté les « fondemens, et qui est devenue la clef de toutes les « sciences, depuis les ouvrages de Locke, Condillac, « du Marsais, Bonnet, Smith, Dugald, Stewart, De- « gerando, Tracy, Prevost, Irwing, Kant, Jacobi, « Fichte et Ancillon. Mais nous, quand on nous parle « de cette grammaire philosophique, nous citons avec « emphase Salviati, Buommatteï, Cinonio, Corticelli. »

En Italie, le mot d'ordre d'une certaine classe d'écrivains ennemis des progrès littéraires, c'est qu'on n'aime pas sa patrie quand on veut y introduire les richesses intellectuelles des pays voisins; ce nouveau genre de blocus pourrait bien être aussi fatal que celui dont Napoléon nous a donné l'exemple. Ainsi s'exprime, à cet égard, notre auteur qui aime son pays en homme éclairé, et non comme les mères qui se désolent quand on veut instruire leurs enfans, de peur que cela ne les fatigue.

« Il existe en Italie plusieurs hommes de lettres qui

« n'employent leur intelligence qu'à faire des recherches « sur des choses déjà connues, ou qu'il importe peu de « connaître : ils nourrissent leur esprit d'idées rebattues « et insignifiantes, dont le seul mérite est d'être écrites « dans le style qu'ils nous représentent comme un « modèle invariable. Ce n'est point de tels travaux que « les Italiens peuvent se vanter, comme d'une preuve « d'intelligence et de perfectionnement; il est au con- « traire facile de se convaincre que ce sont ces travaux « mêmes qui opposent des obstacles au progrès des lu- « mières. On dirait que l'on ne peut exprimer une « idée neuve sans cesser d'être bon Italien ; d'abord ils « faisaient la guerre aux mots nouvellement introduits, « et ils voulaient nous forcer, par amour pour l'Italie, « à revêtir les idées philosophiques d'expressions am- « bitieuses qui ne peuvent s'accorder avec la force et « l'intensité du raisonnement : mais aujourd'hui, ils pros- « crivent ouvertement les sentimens les plus vrais et « les pensées les plus fécondes ; et pour peu qu'ils y « découvrent quelque lueur de nouveauté, ils nous ac- « cusent d'anglomanie, de gallicisme et de germa- « nisme. *Ce sont des inventions étrangères dont l'Ita- « lie n'a que faire*, disent-ils, *et pour être bon fils de « la patrie, il faut préférer les préjugés nationaux « aux vérités proférées au-delà des monts et des « mers*. Nous sommes, il est vrai, une nation éminem- « ment spirituelle ; nous avons une imagination vaste et « brillante, de la persévérance dans nos résolutions, « de la profondeur dans notre raisonnement ; mais qui « songe à nier ces vérités incontestables ? Il n'est pas « besoin de se mettre en peine pour prouver que les « facultés du peuple italien sont distinguées. On ne « nous dispute pas nos talens naturels, on ne met pas « en doute que nous ne puissions faire beaucoup et

« très-bien, mais on s'inquiète de notre tiédeur, de « notre paresse, et de l'usage que nous faisons des dons « merveilleux que nous avons reçus. On nous demande « compte de la direction pernicieuse que nous avons « donnée dans divers siècles à la culture de nos es- « prits.

« Nous sommes paresseux et insoucians pour le culte « du vrai et du sublime; les Italiens sont aujourd'hui « blasés et sans vigueur. L'amour-propre seul est plus « violent que jamais; c'est pourquoi, au lieu de tour- « ner ses efforts vers un but élevé, il paraît plus com- « mode d'attacher de l'importance aux frivolités qui « composent notre existence littéraire. Nous n'avons « aucune suite dans la méditation, aucune ardeur sin- « cère pour le beau, c'est-à-dire pour le beau qui n'est « pas artificiel; en un mot, nous ne faisons aucune « étude sérieuse ni sur les idées, ni sur le cœur hu- « main. A peine comprend-on chez nous (et l'on est « bien loin de songer à les traduire) les écrits de ces « hommes qui conduisent la génération européenne, « un flambeau à la main, sur la route que nos ancêtres « italiens avaient indiquée, mais que Bacon et Leibnitz « ont tracée avec bien plus de clarté. Nos études se « bornent à la bibliographie, à des manuscrits vermou- « lus; nous faisons des recherches profondes sur l'idiôme « de Florence, pendant des siècles babillards et insi- « gnifians; mais nous n'en connaissons pas mieux pour « cela la langue du Dante, de Pétrarque et de Ma- « chiavel. En un mot, tous ces champions officieux de « la supériorité italienne, excluent de la sphère de nos « recherches tout ce qui n'est pas déterminé par « quelque autorité, soumis à certaines règles, et con- « signé dans les registres de l'habitude. »

Les mêmes paroles que nous venons de traduire,

pourraient s'appliquer à tous les pays et à la plupart des questions dans lesquelles les vérités générales se trouvent en opposition avec les points de vue particuliers. Heureuses les sciences dans lesquelles on admet le perfectionnement comme le but de tous les efforts, et qui contiennent en elles-mêmes une démonstration incontestable. Au reste, qui sait si l'on ne contesterait pas jusqu'aux expériences de physique, si elles conduisaient à des résultats qui pussent blesser les vanités ou les intérêts personnels de tels ou tels hommes? Les idées communes inspirent nécessairement des phrases déclamatoires. La littérature, ainsi conçue, mériterait bien le dédain que les ignorans mercénaires ou frivoles voudraient inspirer pour elle.

M. de Breme n'a point usé de ses avantages personnels de naissance et de fortune pour se dispenser des études sérieuses; et personne, en Italie peut-être, ne connaît mieux la littérature et la philosophie de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Il n'en est pas moins profondément instruit sur ce qui concerne son propre pays, et l'écrit que nous annonçons en est une preuve incontestable. M. de Breme cite les écrivains d'Italie du premier ordre dans les temps modernes, Alfieri avant tout, puis Gravina, Baretti, Calsabigi et autres qui ont fait à leurs compatriotes les mêmes reproches que M. de Breme leur adresse aujourd'hui.

Le manque de connaissances universelles, en littérature, prive l'Italie depuis long-temps de tout ouvrage original; car on ne saurait trop le répéter, il peut exister en conversation de l'originalité sans études; mais, de nos jours, la littérature ne peut plus s'en passer. Un homme qui a joué un grand rôle dans les affaires publiques; un homme, que les passions ont vivement agité, peut intéresser tous les lecteurs par l'histoire de

sa vie sans avoir besoin d'aucune connaissance préalable, si ce n'est celle du monde et de lui-même; mais quand il s'agit d'ajouter à cette grande pyramide des siècles, dont la base est la pensée, on n'est rien sans bien savoir ce que les autres ont été.

Il existe en Italie, de nos jours comme jadis, un nombre très-considérable d'érudits de la plus grande force, et M. de Breme en cite une foule dont il faut respecter les utiles travaux; mais les hommes de lettres qui n'admettent que les anciens pour modèles, et s'irritent contre les écrivains modernes qu'ils appellent *des novateurs*, ne font que transformer les questions littéraires en questions de parti, vice qu'on peut également reprocher à quelques critiques français.

La littérature classique et romantique occupe à présent les critiques de l'Italie, et quelques-uns d'entre eux se prononcent contre la littérature romantique, bien que les écrivains allemands qui se sont servi les premiers de cette expression, considèrent le Dante, Bocace, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse comme les vrais modèles de ce genre, car leurs chefs-d'œuvre se fondent sur les institutions, la religion et les mœurs du moyen âge, tandis que les imitateurs des classiques s'astreignent à la forme des anciens et à l'emploi des sujets tirés de leur mythologie ou de leur histoire (1). Cette distinction est assez simple pour être comprise; mais ceux qui se sentent à peine la force de suivre les traces des autres, ont peur de se mettre sur un terrain

(1) Il y a dans tout ce paragraphe de graves erreurs que nous releverons quelque jour. Qu'on nous permette, en attendant, de ne pas considérer Pascal, Bossuet, Corneille, Molière, Racine, Montesquieu, Rousseau, Voltaire comme de simples imitateurs. Une littérature ne se compose pas uniquement de drames et de romances.

où il faut se faire sa route à soi-même. Nous citerons les propres paroles de M. de Breme sur ce sujet, car elles contiennent une verve dont on aime à se pénétrer.

« Mais je sais bien que de semblables idées irriteront « la vanité de ceux qui cesseraient de briller dans la « république des lettres et d'être écoutés dans les cer- « cles, si jamais le véritable esprit, le sentiment fort et « délicat, l'inspiration native attestaient seuls la voca- « tion à la carrière littéraire ; ces personnes ne possé- « dant point l'énergie secrète, ni le talent intime qui « peuvent seuls produire de grands effets, ne voudraient « pas même qu'il pût en être question. Cependant, *si « un auteur n'est point animé de cet esprit naturel, » de cette puissance intérieure*, dit Gravina, *c'est en « vain qu'il s'efforce de plaire par l'étude et par « l'art. Tous ces ornemens recherchés ne séduisent « que ceux qui sont imbus des préceptes puérils et des « règles minutieuses avec lesquelles on ne fait qu'al- « térer l'intégrité de l'esprit humain.*

« Les hommes sans talent, continue M. de Breme, « préfèrent la littérature symétrique qui s'appuie sur les « grands noms de l'antiquité, et se soutient à force de « citations. Toutefois que ces Messieurs me permettent « de leur dire qu'aux yeux de ceux qui pensent et sen- « tent par eux-mêmes, il est ridicule et absurde de « fonder des superstitions scolastiques sur les beautés « sublimes (1) d'Homère et de Sophocle. Les personnes « les moins capables de sentir ces beautés, et qui peut-

---

(1) Non sans doute, il ne faut pas fonder de *superstitions scolastiques* sur les beautés d'Homère et de Sophocle, encore moins sur les défauts de Shakespeare et de Caldéron ; que ceux qui réclament la tolérance littéraire deviennent donc eux-mêmes plus tolérans. Il ne faut pas abuser des mots *absurde* et *ridicule* ; on s'expose à de terribles représailles.

« être n'ont jamais versé de larmes à la lecture de Virgile, « s'arrogent le droit de protéger les anciens contre ceux « qui les lisent avec ferveur, comme la plus douce con- « solation de l'existence. Enfin, qu'il me soit encore « permis de le dire, rien ne révolte autant les hommes « qui ont le sentiment du goût que ces vains efforts « pour trouver dans les anciens ce qui n'y fut jamais, « ce qui n'a jamais pu y être, ou du moins ce que nous « ne pouvons plus adapter au temps où nous vivons; « tandis qu'ils voudraient, d'autre part, nous interdire « l'admiration que nous professons pour les beautés « éternelles, le caractère inventif, l'originalité frappante, « l'urbanité des temps antiques. Au reste, nous ne pou- « vons guère nous flatter de produire plus d'impression « sur l'esprit de ces littérateurs que tant d'autres auto- « rités plus imposantes qu'ils n'ont pas daigné écouter. « En vain Gravina les a avertis de ne pas se traîner « servilement sur la route qu'Homère a parcourue. « *Tandis qu'Homère s'élançait d'un pas ferme et* « *rapide, animé par sa propre impulsion, eux, au* « *contraire, ayant toujours les yeux fixés sur le* « *chemin d'autrui, suivent, à pas lents et en vacil-* « *lant, les anciennes traces du génie; plus ils s'effor-* « *cent d'être homériques, moins ils y réussissent,* « *parce qu'il leur manque cette liberté, cette dignité* « *de l'esprit et ces couleurs vives qui forment le mé-* « *rite principal des grands poëtes.* »

M. de Breme recommande la lecture du *Cours dramatique* de William Schlegel (1); car non-seulement

(1) Le *Cours dramatique* de M. Schlegel renferme en effet une analyse du théâtre grec et du théâtre romain, remarquable par une grande érudition et par des observations originales; mais cet écrivain perd la tête, lorsqu'il traite du théâtre français. Ses jugemens sur Molière, sur Voltaire excitent le sourire,

cet ouvrage nous donne la perspective de l'avenir relativement aux succès littéraires que les modernes peuvent atteindre, lorsqu'ils puisent leurs peintures dans leurs propres mœurs, et leurs effets dans leurs propres sentimens; mais ce qui est peut-être le plus remarquable dans le *Cours de Littérature dramatique*, c'est l'analyse du Théâtre grec et romain. L'auteur qu'on accuse de propager de nouveaux principes en littérature, est plus sincèrement admirateur des anciens que tous ceux qui portent leurs couleurs, au lieu d'étudier leurs ouvrages. Les *partisans exclusifs du système classique* en France (1) croient servir au retour de l'ancien régime, en repoussant toute idée nouvelle, même dans les belles-lettres; mais les Italiens, étrangers à cette intention politique, devraient traiter avec impartialité les questions littéraires.

Enfin, M. de Brême termine son discours en défendant *Corinne* du reproche qu'on avait fait, en Italie, à cet ouvrage de ne pas renfermer assez de louanges pour les Italiens. Il justifie l'auteur à cet égard en transcrivant et traduisant ses propres paroles; mais il faut convenir que cette façon de justifier ne peut pas plaire aux critiques dont l'intention était d'accuser faussement

---

et font douter de son goût, nous n'osons dire de sa bonne foi. C'est là sans doute l'une des principales causes du peu de succès que ce *Cours dramatique* a obtenu en France où l'on est cependant si indulgent pour les productions étrangères.

(1) Nous ignorons ce que signifient ces mots *système classique*. L'imitation d'une nature choisie, c'est-à-dire le beau idéal dont le génie porte le type en lui-même : l'expression naïve du sentiment, la peinture fidèle des passions, tout cela nous paraît *classique*, digne d'admiration, et convient à tous les régimes. Nous ne sommes point de ceux qui, en littérature, repoussent les idées nouvelles; mais nous ne serions pas fâchés que ces idées nouvelles fussent aussi raisonnables.

sans que jamais on leur prouvât leur injustice. Il est vraiment cruel de les troubler dans l'espoir qu'ils avaient formé que la vérité ne leur serait point opposée. (1).

Quelques autres littérateurs, et entre autres M. Borsieri, écrivain d'un esprit original et piquant, soutiennent, dans des essais sur des sujets divers, la grande cause des idées nouvelles. La distinction de leur esprit et la vérité de leurs connaissances leur présage autant de succès que la justesse de leurs pensées.

---

(1) Il est singulier que des Italiens soient injustes envers *Corinne* qui est mieux qu'un roman, et qui nous semble un monument élevé en l'honneur du caractère et du génie italien.

BEAUX-ARTS.

SALON DE 1817.

Les tableaux de *scènes intérieures* sont nombreux; j'en ai sans doute oublié plusieurs qui concourent à l'éclat de cette exposition; mais il en est un sur lequel je ne me pardonnerais pas de garder le silence : il y a des noms qui recommandent des ouvrages et qui sont déjà une sorte de garantie de leur mérite. M. Ducis, pour qui les sujets de chevalerie semblent avoir un attrait particulier, n'en pouvait choisir un plus heureux que celui de *François Ier armé chevalier par Bayard* : dans son ensemble, cette composition a bien la couleur du temps; l'action principale est habilement détachée et les groupes distribués avec art. La figure du roi est noblement posée; peut-être, dans celle de Bayard, où l'on voit bien le chevalier *sans reproche*, ne voit-on pas assez le chevalier *sans peur*. Ce tableau est d'un effet

agréable : la couleur en est brillante, et les détails pleins de goût et de vérité.

— Il y a dans la peinture, comme dans la nature, me dit mon guide, des produits qui servent pour ainsi dire de transition d'une espèce, d'un genre à un autre, ou qui participent de tous à la fois; tel est, entre plusieurs tableaux, celui de M. Hersent, représentant *Louis XVI distribuant des bienfaits aux pauvres pendant le rigoureux hiver de* 1788. On peut le considérer par rapport au sujet, c'est une *scène familière*; par rapport au style, c'est un *tableau d'histoire*; par rapport au lieu où se passe l'action, c'est un *paysage*.

« On ne saurait dire trop de bien de ce tableau (continua Léonard, en s'asseyant en face, après l'avoir examiné long-temps); il n'y a point-là de manière d'école, et ce serait en vain qu'on voudrait deviner le maître de cet artiste. Ce tableau présentait de grandes difficultés; presque toutes ont été habilement vaincues. La palette n'offre pas de couleurs vraiment lumineuses; il y a par conséquent des effets de lumière qu'il est impossible de peindre, et parmi ceux qui ne dépassent pas les bornes de l'art, on ne réussit à les rendre que par de fortes oppositions; ce moyen ne pouvait être employé dans un effet de neige : le peintre s'est donc vu forcé de chercher ses contrastes dans les couleurs locales de ses figures : marche inverse de celle que l'on suit ordinairement dans notre école. Il faut encore louer l'artiste de ce qu'il n'a point affecté cette manière large, ou plutôt expéditive, au moyen de laquelle on vise à rendre beaucoup de choses d'un seul coup de brosse : ici, tous les détails sont non-seulement indiqués, mais rendus; toutes les figures sont non-seulement étudiées, mais finies : je n'ai d'objection que contre ces bas de soie, et ces étoffes de couleurs si fraîches, dont le peintre a jugé à propos d'habiller le roi, dans une promenade du matin au milieu de la neige; et contre les costumes qui, sans en excepter celui du vieil invalide, ne sont pas exactement de la date du sujet : l'auteur m'entend.

Le joli tableau de *Daphnis et Cloé*, du même maître, ne mérite pas moins d'éloges; on y retrouve toutes les grâces, toute la naïveté de l'auteur grec, où M. Her-

sent a puisé son sujet : l'expression de la figure des jeunes bergers est parfaite, et c'est la première partie de la peinture.

— Il est sur-tout un genre d'expression qui semble être plus particulièrement une révélation du génie, parce que l'artiste n'en peut trouver le type que dans son imagination exaltée par ses souvenirs.

Un peintre peut avoir eu le bonheur de rencontrer un modèle vivant aussi parfaitement beau que la *Didon* de M. Guérin ; mais s'il a vu, sur cette figure divine, l'expression ravissante qu'on y admire, c'est qu'il l'avait fait naître, et sans doute alors il avait mieux à faire que de la peindre.

L'Israélite à la Fontaine, de mademoiselle Brucy, d'une couleur moins transparente que le tableau de *Daphnis et Chloé*, peut-être aussi d'un dessin moins correct, mérite cependant d'être cité comme une composition très-gracieuse, et qui annonce dans son auteur un talent formé par de bonnes études.

Au premier rang des *paysages* de cette exposition (où l'on doit placer le *paysage historique* de M. Watelet ; la *cour intérieure du château de Wuflens* de M. de Turpin ; une *forêt* de M. Bertin, *où des pasteurs font des offrandes au dieu Pan*), je remarque un tableau de M. Barrigue de Fontainieu, représentant *une vue de la ville de la Cava dans le royaume de Naples ;* ciel, arbres, montagnes, tout y est rendu avec un rare talent.

La *vallée de Ronciglione*, de M. Bidault, offre un très-beau paysage parfaitement composé : les arbres y sont toutefois moins bien étudiés que les montagnes, dont les teintes dégradent avec beaucoup d'art jusqu'au dernier plan. On doit à M. Demarne une *Foire*, un *Clair de lune* et des *Pâtres portant leur père.* Ces diverses compositions rappellent le talent dont leur auteur a tant de fois donné des preuves.

Des deux tableaux que M. Dunoui a faits pour Trianon, la *vue de Naples*, *prise auprès du Capo-di-Monte*, me semble de beaucoup le meilleur : les figures qui animent ce paysage, et principalement ce villageois jouant de la *zampogna* devant une madone, sont touchées avec beaucoup d'esprit. La *vue de Gênes* du même

auteur, *prise auprès du phare*, a le défaut d'offrir une mer trop bleue et des lignes trop arrêtées dans les derniers plans.

J'ai remarqué aussi une autre *vue de Genesano*, de M. Ronmy, où il a placé une procession de pénitens noirs et blancs, portant une jeune fille en terre. La composition générale de ce tableau est bien entendue, et chaque figure s'y trouve parfaitement en scène; la lumière y est divisée avec art; le ciel et les fonds en sont surtout largement peints. M. Ronmy n'a pas montré moins de talent dans deux autres *vues prises à Tivoli*.

La *première neige d'automne*, aux environs de Gand, par M. César Vanloo, est d'un homme qui a beaucoup étudié sur nature les effets de neige; il paraît s'être particulièrement adonné à ce genre de tableaux dans lequel il a constamment réussi. — Celui-ci me semble néanmoins pécher par quelques détails; la fumée a l'air de tomber dans cette cheminée au lieu d'en sortir.

La *vue de la place et de l'église de Pantin, le jour de la Fête-Dieu*; la *prière pendant l'orage* (dont l'idée est empruntée, je crois, à Bernardin de Saint-Pierre) font honneur au pinceau léger et gracieux de M. Bouhot.

On doit des encouragemens à mademoiselle Sarasin de Belmont pour cet *effet du soir* où les derniers rayons du jour éclairent avec beaucoup de vérité le sommet des montagnes et le portique d'un temple; mais les figures, hors de proportion avec les objets de nature morte, sont des ébauches trop imparfaites, même pour un paysage où elles ne sont qu'accessoires.

— Vous oubliez de signaler à l'attention des amateurs une charmante composition de M. Seyfert, qui pourrait leur échapper par la petitesse de son cadre. C'est une *vue prise entre Géménos et la Sainte-Beaume*. Ce petit chef-d'œuvre se trouve au milieu de la première galerie, à peu de distance du portrait de la *sœur Marthe*, que j'aimerais encore mieux dépouillée de toutes les décorations mondaines dont elle est couverte.

« — Voilà vingt fois que vous passez devant ce paysage, me dit Léonard, en me montrant la *cascade de Tandon dans les Vosges*, sans faire attention à ce tableau qui mérite cependant une mention toute particulière. — C'est que je n'y vois rien que des arbres trop sombres, des

rochers trop noirs et des eaux trop blanches. — Regardez mieux, et vous verrez la nature; la nature prise sur le fait, par un jeune homme qui n'a jamais eu d'autre maître, qui a souvent passé la nuit sous ces arbres, sur ces rochers dont il vous offre l'image, et qui a peint son tableau sur la toile de son matelas. M. Dutac (c'est le nom de l'auteur de ce paysage) débute par un coup d'essai prodigieux. — Je crois vous donner une preuve de ma sagacité en vous disant qu'au premier aspect de ce tableau, j'avais deviné que l'auteur était jeune, qu'il n'était jamais entré dans un atelier, qu'il avait vécu jusqu'ici dans les montagnes, et qu'il était né avec l'instinct de la peinture. — Je vois là le germe d'un talent original qui se fraie une route nouvelle où chaque pas lui prépare un succès. M. Dutac possède tout ce que la nature donne; il lui manque ce qui constitue l'art, le secret de ces combinaisons savantes qui, sans dénaturer les objets, les présentent sous le jour le plus avantageux, en altérant quelquefois la vérité au profit de la vraisemblance. Il ne sait pas encore détacher les masses, choisir les effets les plus favorables à l'illusion, et se méfier d'une fidélité trop scrupuleuse: les rochers, du milieu desquels sa cascade se précipite, sont fatigans d'uniformité; je suis sûr qu'ils sont tels qu'il les a peints; mais plus variés, ils plairaient davantage: les eaux ne sont pas ou du moins ne paraissent pas naturelles; je ne vois, dans toute leur étendue, qu'une trace d'écume; et pour peu qu'on ait observé la nature, on a pu remarquer qu'une masse d'eau, à l'endroit où commence sa chute, est transparente, et qu'elle se détache en ruban de cristal. Je sais bien moi qui ai passé quelques mois dans les Vosges, à Epinal et à Gérarmer; moi qui l'ai vue cette cascade de Tandon; je sais, dis-je, que le peintre a quelques bonnes raisons à donner de tout ce qu'il a fait: je sais que le torrent qu'il nous représente a déjà fait une chute de vingt pieds avant d'arriver aux rochers du haut desquels il se précipite, dans le tableau; que les eaux doivent conséquemment en tomber écumantes par l'effet du premier choc qu'elles ont reçu; mais les yeux ne jugent que ce qu'ils voient, et c'est surtout en peinture que la vérité n'admet point de commentaires. Au demeurant, que M. Dutac con-

tinue à peindre en plein air; qu'il n'étudie que pour apprendre à bien voir; qu'il voyage pour comparer la nature à elle-même, pour s'initier à ses secrets, pour la saisir sous toutes les formes, et nous le verrons dans quelques années, j'oserais en répondre, au premier rang des paysagistes.

— Parmi ceux de nos peintres qui me paraissent avoir bien étudié la nature, M. Duclaux ne doit pas être oublié. *Cette arrivée de rouliers provençaux dans une auberge; cette malle de poste au relai; ce portail en ruine*, sont en même temps d'un bon peintre et d'un bon observateur. — C'est surtout dans la représentation des animaux que M. Duclaux excelle; mais il ne les prend pas toujours dans une nature assez choisie, et souvent il manque de ce fini précieux qu'exigent les petites compositions. »

En continuant notre revue dans la grande galerie, nous nous arrêtâmes devant l'*incendie de Moscow*. Ce tableau est d'un grand effet; la fumée rougeâtre dont la ville est couverte, éclaire cette scène effrayante du jour qui lui convient; les progrès des flammes, au milieu des monumens qu'elles dévorent, produisent le degré d'illusion où la peinture peut atteindre dans un genre où l'imitation restera toujours si loin de la vérité. — A quelques égards, l'auteur pouvait en approcher de plus près; la réverbération du feu n'est pas assez sensible, particulièrement sur l'eau; le ton général devrait en être plus rouge, et les reflets beaucoup plus vifs. Remarquez encore que la foule qui se précipite vers la rivière paraît y tourner le dos : il est vrai que, sans cela, nous ne verrions pas de visages.

— Louis XV répondit au peintre Latour, qui lui parlait du mauvais état de notre marine : *Il nous reste Vernet*. Nous n'en pouvons pas dire autant aujourd'hui. Nous ne sommes guère plus riches en *marine* qu'en *marines*. Les Vernet, les Hue attendent encore des successeurs. J'ai le droit d'être difficile sur ce genre de tableaux; aussi n'en citerai-je que deux, l'intérieur d'un *port d'Italie* (effet de brouillard) que je trouve d'une vérité parfaite, et le *départ d'Angleterre de S. A. R. le duc de Berri sur la frégate l'Eurotas*, où je ne trouve à reprendre, en ma qualité de marin, que dans la disposition des voiles du cutter. »

Il est à regretter que M. Vandael n'ait exposé qu'un *tableau de fleurs*; il est vrai que ce tableau est un chef-d'œuvre. Je témoignais tout haut mon admiration, et je défiais Léonard d'y trouver quelque chose à critiquer, lorsqu'un petit vieillard, en habit noir, qui le regardait avec une loupe de naturaliste, nous fit remarquer que le peintre avait fait éclore ensemble des papillons et des fleurs de saisons différentes, et qui ne pouvaient se rencontrer que dans son tableau. Léonard sourit en me regardant, et ne répondit rien.

Les *portraits*, à chaque exposition, deviennent plus nombreux. Je ne devine pas le plaisir que tant de gens peuvent trouver à se faire rire au nez. Le principal mérite de ce genre d'ouvrage c'est la ressemblance, et trop souvent cette ressemblance est un défaut aux yeux du public qui n'attache pas le moindre prix à savoir que M. *tel* a une face à la *Gibbon*, dont le plus vilain petit nez du monde n'occupe pas tout-à-fait le milieu; que madame *telle* a une longue figure niaise, deux gros yeux bleux et le teint couperosé. Tout cela peut être fort agréable pour leurs parens, pour leurs amis; mais pourquoi imposer l'obligation de les voir à des gens qui n'y sont pas forcés?

— Je n'ai qu'un mot sérieux à répondre à cette plaisanterie : à toutes les époques de l'art, *les peintres de portraits* les plus renommés ont été en même temps *les peintres d'histoire* les plus célèbres; témoins *Zeuxis*, *Apelle*, et, après la renaissance des arts, *Léonard de Vinci*, *Raphaël*, *Titien*, *Rubens* et *Vandyck*. De nos jours encore, c'est parmi nos grands peintres d'histoire qu'il faut chercher nos meilleurs peintres de portraits : d'où je conclus que cette partie de l'art dont on s'est avisé de faire un genre à part, n'aurait pas dû être détachée de l'*histoire* dont elle suppose les deux qualités principales, le caractère et l'expression. Le développement de cette pensée nous menerait trop loin. Revenons à l'examen des *portraits historiques*, nous aurons plus tôt fait.

Après les deux portraits de M. Gérard (celui de MONSIEUR et de *S. A. le duc d'Orléans*), dont le dernier est (comme vous l'avez fort bien observé) le chef-d'œuvre de l'art, le *portrait de M. de Forbin*, par

M. Paulin Guerin, est celui que l'on remarque avec le plus de plaisir : la ressemblance est parfaite, la couleur vraie, et la pose naturelle. M. Counis l'a reproduit sur l'émail d'une manière digne d'éloge.

— Regardez un peu plus loin cette tête de femme, vous devez en être content. La manière de M. Granger me paraît être celle de Raphaël et de Léonard de Vinci. — J'aime beaucoup ce portrait qui rappelle effectivement la manière de ces deux maîtres; mais je vous montrerai *un portrait d'homme* du même auteur qui joint, au mérite du même *fini*, une couleur plus riche et plus vraie.

Vous vous souvenez d'avoir vu à Amsterdam deux magnifiques portraits de Vanderhelst; vous les avez trouvés supérieurs à Vandych, et ils le sont effectivement; mais aucun artiste du siècle dernier n'en serait convenu. Sans établir des rapports plus immédiats, je me borne à féliciter M. Granger de conserver cette méthode *positive* du plus beau temps de la peinture; je vois avec plaisir que nous aurons une école de plus, où l'on pourra apprendre à fond un art dont on commence à négliger les principes.

M. Granger n'a pas été aussi heureux dans son tableau d'*Apollon et de Cyparisse*, lequel offre pourtant quelques détails de la plus grande beauté. Je suis fâché qu'il n'ait imité que la coiffure de la tête de l'Apollon antique : c'eût été un beau problême à résoudre que d'en reproduire les traits modifiés par l'expression de la douleur. Quoi qu'il en soit, ce peintre mérite d'autant plus d'encouragement, que son talent concourt à faire contre-poids, aux artistes à *talent d'effet*, qui séduisent davantage notre jeunesse, ce qui peut, si l'on n'y prend garde, amener une nouvelle décadence.

Il y a de la couleur dans ce *portrait du Roi*, de M. Robert Lefebvre; mais la composition n'est pas d'un effet piquant, et la figure est un peu trop longue.

Le portrait d'un de nos lieutenans-généraux, par M. Caminade, est bien posé, d'un bon effet, d'une exécution simple et vraie. Son tableau d'histoire représentant le *Repos en Egypte*, est placé si haut qu'on n'y distingue rien.

M. Bonnemaison, dans les deux portraits des géné-

vaux qu'il a exposés, ne paraît chercher qu'une imitation vraie, et *le fini*, dans ses tableaux, ne s'étend pas indifféremment à tous les détails, qui ne peuvent inspirer un égal intérêt.

M. Dubois, dans un portrait du *général* comte de..., a fait preuve d'une disposition particulière à la couleur; l'exécution est fine et spirituelle; dans d'autres portraits du même auteur, on remarque des demi-teintes verdâtres qui sont un vice d'atelier, dont il se défera en continuant à imiter fidèlement la nature.

Ce n'est pas seulement dans le genre de la miniature où il n'a point de rival en Europe, c'est dans ses dessins, dont il a créé l'art, qu'il faut admirer M. Isabey; son *Congrès de Vienne* est un chef-d'œuvre, dont le moindre mérite est la ressemblance parfaite des portraits des illustres personnages qui siégeaient dans cette assemblée.

On ne peut détourner ses regards du cadre où M. Isabey a exposé plusieurs portraits en miniature, que pour les porter sur un portrait de MADAME, par M. Augustin : il est impossible de saisir plus habilement la ressemblance, et de lutter avec plus de bonheur contre la désespérante perfection de son rival.

Croiriez-vous que ce joli portrait en *costume gothique*, est le coup d'essai d'une jeune personne de dix-sept ans? mademoiselle Inès d'Esménard, fille de l'auteur du poëme *de la Navigation*, s'annonce avec un véritable talent; la poésie et la peinture sont de la même famille.

Vous m'avez assuré, dis-je à Léonard, que s'il y avait moins de beaux tableaux dans cette exposition que dans les précédentes, par compensation, il y avait aussi moins de *croûtes* (qu'on me passe ce mot populaire, il est technique); mais sans disputer sur la quantité, permettez-moi de croire qu'il n'est jamais entré de plus mauvais tableaux dans cette enceinte, que ceux dont j'ai pris note, et de la vue desquels je veux vous donner le plaisir.

Connaissez-vous, par exemple, quelque chose de plus ridicule que cette *Hélène* et ce *Pâris*? De quel enseigne à bière a-t-on détaché un pareil tableau, pour l'exposer au salon? Regardez le *Berger phrygien*, qui

pince, ou plutôt qui égratigne sa lyre avec des doigts dont les ongles sont en dessous; examinez cette *Hélène* au teint écailleux et safrané, et dites-moi si vous avez jamais vu un couple d'amans aussi ignobles?

Maintenant regardez, si vous pouvez, sans rire, *ce serpent que mène en lesse* ce bon évêque! La mauvaise plaisanterie, en peinture, a-t-elle jamais été portée à ce point-là : c'est un miracle que l'artiste a voulu peindre; mais il y a tant de miracles! pourquoi en choisir un que les jongleurs indiens renouvellent tous les jours? il paraît même plus difficile de faire danser une sarabande à des serpens en colère, comme font ces derniers, que d'en conduire un seul en bride, qui paraît d'ailleurs d'un naturel tout-à-fait débonnaire : rien de moins rétif que ce pauvre animal; il semble vouloir s'écarter du bord de la mer, mais d'un coup de langue son maître le remet sur la voie, et le pauvre reptile va se noyer avec une résignation tout-à-fait édifiante.

— La disposition de ce tableau n'est point heureuse, j'en conviens, mais l'exécution n'en est pas sans quelque mérite, et si cette tête d'évêque n'était pas, à peu de chose près, copiée, on pourrait y trouver un juste sujet d'éloge.

Pour trouver réuni dans un même tableau l'incorrection du dessin, la pauvreté de la couleur, l'absurdité de la composition, et le triomphe du mauvais goût, il ne faut que jeter les yeux sur *cette prestation de serment des habitans de Lille*. Entre ce tableau et la Didon, combien de siècles y a-t-il? .... — L'éternité....

Il est quatre heures, messieurs, on va fermer!!...

— Le maudit suisse! nous ne verrons pas aujourd'hui le salon de sculpture... — Nous nous y retrouverons mercredi. — Je vous attends, à une heure, auprès d'*Ajax*.

L'AMATEUR.

VARIÉTÉS.

TRADUCTION

D'un passage d'un livre espagnol du commencement du XVe siècle.

On a vu, dans un numéro précédent, de quelle manière agréable M. l'amiral de France, Renaud de Trie, et sa noble épouse, Madame Jeannette de Bellengues, faisaient les honneurs de leur maison, lorsqu'il arrivait des chevaliers au château de Serifontaine, en la province de Normandie. Aujourd'hui je vais faire connaître à mes lecteurs, l'étiquette et le luxe gastronomique de la cour du grand *Tamerlan*. C'est aussi d'un vieux livre espagnol du commencement du quinzième siècle, que je tire ces détails. Mon érudition ne me coûte d'autre peine que celle de traduire de l'ancien castillan en français. L'ouvrage est ainsi intitulé :

« *La Vie et les hauts faits du grand Tamerlan*, « avec une description des terres de son empire, par « Ruy-Gonzalez Clavijo, chambellan du très-haut et « très-puissant seigneur Don Henri, troisième du nom, « roi de Castille et de Léon; et l'itinéraire de l'ambas-« sade envoyée par ledit seigneur et roi à Tamerlan, « dit Tamurbeck, l'an de la naissance de N. S. J.-C., « 1403. »

Ce livre, réimprimé à Madrid en 1782, fait partie de la précieuse collection de l'académie royale de l'histoire. Déjà l'érudit généalogiste Gonzalve-Argote de Molina l'avait publié à Séville en 1582, avec un discours préliminaire dont le but était de faciliter l'intelligence du texte. L'authenticité du manuscrit et l'identité des personnages ne furent jamais l'objet de la

moindre contestation. D'ailleurs il suffit de lire cet *Itinéraire* pour se convaincre pleinement de la bonne-foi, de l'exactitude minutieuse de celui qui l'a écrit.

Pour mettre fin à la guerre désastreuse que lui avait suscitée le duc de Lancastre, au sujet de la légitimité de ses droits à la couronne de Castille, Henri III avait épousé Catherine, fille de son rival et petite-fille du monarque détrôné, Pierre dit le Cruel. Cette alliance dictée par la politique, confondit les droits réciproques, et la Castille jouit enfin de la paix dont elle avait tant de besoin. Henri n'était pas un prince ordinaire; sa politique sortait du cercle des relations usitées dans ce temps là où chaque potentat se bornait à une connaissance superficielle de ses voisins immédiats. Aussitôt qu'il se vit paisible possesseur de ses états, il envoya des ambassadeurs auprès de tous les rois de la chrétienté; mais l'idée d'en avoir aussi auprès du soudan de Babylone, du sultan Bajazet, de Tamerlan, et même du *Prêtre-Jean*, souverain prétendu d'une partie de l'Inde orientale, honore l'esprit de ce monarque espagnol dont le règne ne fut pas d'assez longue durée. L'Espagne n'adopta que beaucoup plus tard ce système de se repliersur elle-même et de se rendre impénétrable aux communications du dehors pour éviter le contact des opinions religieuses et jouir en paix de son isolement. Je n'ignore pas, toutefois, que sous le règne de Philippe III, en 1613 et 1618, l'évêque de Sirene, Fr. Antoine de Govea, et don Garcia de Silva-Figueroa furent aussi envoyés en Perse auprès du roi Schach-Abbas, et que les commentaires de l'ambassade de ce dernier, écrits par lui-même, ont été publiés à Paris, chez Dupuis, en 1677, par le chevalier Wicquefort; mais ces deux missions successives avaient été provoquées par des circonstances particulières. Le manuscrit qui en contient l'histoire, tombé par hasard entre les mains de Wicquefort, fut mis en français et livré à l'impression par une espèce d'abus de confiance. Il n'a jamais été publié en Espagne, où M. Eugène Laguno Amirola le conservait religieusement dans sa bibliothèque.

L'auteur espagnol raconte ainsi l'origine de Tamerlan :

« Il naquit de parens pauvres et obscurs, mais il avait

les plus belles dispositions naturelles ; il était extrêmement agile et dispos. Doué d'un esprit supérieur, avant et après sa fortune, il eut toujours de hautes pensées. Il était robuste et courageux. Dès sa plus tendre jeunesse, il fut enclin à la guerre, et s'y appliqua si bien, qu'aussi habile à concevoir qu'à exécuter, il joignit toujours l'adresse à la bravoure et ne s'écarta jamais de la prudence. C'est ainsi qu'il parvint à la plus grande renommée que jamais un autre ait eue avant lui. On dit qu'il commença de cette manière : Fils d'un bouvier, jouant un jour avec les enfans d'autres pâtres, ils le nommèrent roi de la troupe, et lui jurèrent obéissance et fidélité. Tamerlan, les prit au mot, se fit leur capitaine, commença par voler des bestiaux, des caravannes, ensuite des provinces, finalement des empires. Les rois de l'Orient furent vaincus et détrônés par ce grand aventurier qui mourut fort âgé dans la capitale de l'empire qu'il avait fondé, redouté de tous ses voisins, recherché par les étrangers, admiré de tous, parce que la fortune ne lui fut jamais infidèle. Il se disait le maître des trois parties du monde, et portait sur son étendart, en forme de devise, trois zéros placés de la sorte °₀°. »

Je transporte mes lecteurs sur le lieu de la scène. Ruy-Gonzalez Clavijo, Gomez Salazar, l'un des gardes du roi Henri III, et le P. Alfonse de Santa-Maria, maître en sainte théologie, arrivent à Samarcande, et sont présentés à Tamerlan, auquel ils apportent une lettre et des présens de la part de leur souverain.

« Lundi, 8 septembre, nous sortîmes de la maison entourée de jardins, qui nous avait servi de demeure, et nous fûmes à la ville de Samarcande. Partout, sur notre route, il y avait des jardins, des maisons, des places où se vendaient des denrées de toute espèce. Vers les trois heures (*tertia hora*) nous arrivâmes à un grand pavillon au milieu d'un jardin situé hors de la ville. C'est là que résidait le *seigneur* (1). On nous fit mettre pied à terre et entrer dans une maison voisine où deux personnages de la cour vinrent nous demander

(1) Tamerlan.

les présens que nous avions pour leur souverain. Des hommes désignés à cet effet devait les porter au palais ; tel était l'ordre des *mirassas*, favoris du *seigneur*. Il fallut se conformer à cette invitation. Nous remîmes donc ces présens à ces gens là qui les enlevèrent ; on en fit de même à l'égard de l'ambassadeur du *soudan* qui était avec nous. Après cela, on nous prit par le bras et on nous conduisit au palais. La porte d'entrée était grande et fort élevée ; le travail en était remarquable ; c'étaient des briques vernissées, dorées, émaillées en bleu et autres couleurs. La porte était gardée par des portiers armés de massues, dont la sévérité écartait la foule qui assiégeait l'entrée. D'abord, nous vîmes six éléphans qui avaient sur leur dos des tours de bois surmontées de deux drapeaux, et des hommes qui étaient dans ces tours, faisaient faire des gentillesses aux éléphans pour amuser les spectateurs. Un peu plus loin nous trouvâmes ceux qui portaient nos présens, et qui n'étaient pas nouveaux dans ce métier ; ils s'en acquittaient avec beaucoup de soin et d'adresse. On nous fit placer au-devant d'eux ; nous attendîmes quelques minutes, mais nous reçûmes bientôt l'avis de marcher. Les deux seigneurs de la cour venaient avec nous et nous tenaient chacun par-dessous les bras. L'ambassadeur persan qui revenait d'Espagne avec nous, excitait beaucoup à rire ses compatriotes, parce qu'il était vêtu à l'espagnole. On nous conduisit de cette manière auprès d'un vieillard assis dans un appartement au rez-de-chaussée ; il était fils d'une sœur de Tamerlan, et nous lui fîmes notre révérence ; de là, nous fûmes présentés à de jeunes enfans qui étaient dans un autre appartement : ceux-ci étaient petits-fils du *seigneur*, et nous leur fîmes aussi notre révérence. Ici on nous demanda la lettre que le roi, notre maître, envoyait à Tamerlan, et nous la donnâmes. Un de ces enfans la prit ; c'était un fils de *Miaxa*, *mirassa*, fils aîné du *seigneur*. Les trois jeunes gens se levèrent tout de suite et portèrent la lettre à leur aïeul. On nous fit entrer : le *seigneur* était sous une espèce de portique qui était au-devant de la porte d'entrée d'un édifice somptueux. Nous le trouvâmes assis sur un sopha très-peu élevé. Il y avait devant lui une fontaine dont l'eau jaillissait à une grande

hauteur, et dans le bassin flottaient quelques pommes dont la peau était très-colorée. *Tamerlan* était sur un matelas de drap de soie, chargé de broderie, le coude appuyé sur un carreau de forme ronde. Il était vêtu d'une étoffe de soie sans broderies; son turban, très-relevé, orné d'un diamant sur le sommet, était garni de perles et de pierres précieuses. Aussitôt que nous aperçûmes le *seigneur*, nous le saluâmes en fléchissant le genou droit jusques à terre et croisant nos bras sur notre poitrine. A quelques pas de là, nous répétâmes le même salut une seconde et une troisième fois, et nous restâmes dans cette attitude. Le *seigneur* nous ordonna de nous lever et de nous approcher. Les gentilshommes de la cour qui, jusque là, nous avaient conduits en nous tenant par-dessous les bras, de chaque côté, s'écartèrent respectueusement, n'osant pas avancer davantage. Alors trois *mirassas*, des plus intimes favoris du *seigneur*, qui étaient debout auprès de lui, appelés *Pamelac*, *mirassa*; *Borundo*, *mirassa*, et *Noradin*, *mirassa*, s'avancèrent vers nous et nous prirent de la même manière, par-dessous les bras, nous conduisirent jusques auprès du *seigneur*, et nous firent mettre à genoux. Le *seigneur* nous disait toujours d'approcher; mais nous crûmes que la cérémonie de notre présentation était ainsi prolongée par de fréquentes génuflexions, parce que le *seigneur* voulait nous examiner plus à son aise, car il n'y voyait pas trop bien. Il était si vieux que ses paupières n'avaient presque plus de cils. Il ne nous présenta point sa main à baiser; ce n'est point leur usage. Chez eux on ne baise la main d'aucun grand seigneur; c'est une règle dont ils ne s'écartent jamais. *Tamerlan* nous demanda des nouvelles du roi notre maître, en ces termes : « Comment se porte le roi mon fils? que fait-il? jouit-il d'une bonne santé? » Nous lui répondîmes très-respectueusement, et nous lui exposâmes les motifs de notre ambassade. Il nous écouta jusqu'au bout, et se tournant vers les courtisans qui étaient auprès de lui, dont l'un était, à ce qu'on nous dit, le fils de l'empereur *Totamix*, qui avait eu l'empire de Tartarie, et un autre était de la famille des empereurs de Samarcande, et le reste se composait des plus grands seigneurs de la cour. « Vous

« voyez, dit-il, les ambassadeurs de mon fils le roi « d'Espagne, qui est le plus grand roi des *Francs*, « lesquels habitent l'une des extrémités du monde, et « sont des gens de valeur et de vérité. Je donnerai ma « bénédiction au roi mon fils; il eût suffi qu'il m'eût « adressé des ambassadeurs avec une simple lettre et « sans aucune espèce de présens. J'eusse été aussi sa- « tisfait d'apprendre des nouvelles de sa santé et de « ses affaires, que s'il m'eût envoyé les plus belles « choses. » Pendant que ceci se passait, l'un de ses petits-fils tenait à la main la lettre du roi notre maître. Le maître docteur en théologie, notre collègue, fit dire au *seigneur*, par le truchement, que cette lettre du roi ne pouvait être lue par aucune personne qui l'entendît aussi bien que lui, et qu'il était prêt à en faire la lecture, si le *seigneur* le désirait. Tamerlan prit alors la lettre des mains de son petit-fils, et dit qu'il le voulait bien. Notre collègue répondit qu'il était prêt; mais le *seigneur* ajouta que, dans un moment, il serait appelé en particulier, et que là il lirait la lettre et lui parlerait de toutes choses. Alors nous nous levâmes et fûmes nous asseoir sur de petits carreaux peu relevés, à la droite du *seigneur*. Les mirassas qui nous tenaient par-dessous les bras, nous firent placer au-dessous d'un ambassadeur que l'empereur *Chaiscan*, seigneur du *Catay*, venait d'envoyer à Tamerlan pour lui demander le tribut d'usage. Aussitôt que le *seigneur* s'aperçut que notre siége était au-dessous de celui de l'ambassadeur du Catay, il ordonna qu'on nous fit prendre place au-dessus de cet ambassadeur, et que celui-ci restât au-dessous de nous. Dès que nous eûmes pris cette place privilégiée, l'un des mirassas du *seigneur* s'approcha de l'ambassadeur du Chaiscan, et lui dit ces mots : « Le *seigneur* ordonne que les ambassa- « deurs de son fils le roi d'Espagne, son ami, soient « au-dessus de toi, qui es l'ambassadeur d'un voleur, « ennemi de mon maître, lequel, avec l'aide de « Dieu, se propose de le faire pendre avant peu, afin « qu'il n'ait plus la tentation de lui envoyer de pareille « ambassade. » De sorte que depuis ce moment là, dans les fêtes et banquets auxquels nous assistâmes, nous conservâmes toujours la place d'honneur. Le *seigneur*

ayant donné cet ordre, nous fit dire, par son interprète, la faveur qu'il venait de nous accorder.

« Cet empereur du *Catay* se nomme *Chaïscan*, c'est-à-dire, souverain des trois empires. Les *Chacatays* l'appellent *Tangus*, ce qui est une injure et veut dire *empereur porc*. C'est un puissant monarque. Tamerlan jusques à cette époque avait été son tributaire et ne voulait plus l'être.

« Les ambassadeurs d'Espagne et ceux des différens pays ayant pris leur place indiquée, on apporta beaucoup de viandes de mouton bouillies, assaisonnées, rôties, mais surtout de chevaux préparées de cette dernière façon. Ces moutons et ces chevaux étaient portés sur des grands cuirs très-polis et coupés en rond. Il y avait, tout autour, des anneaux par lesquels les gens qui servaient soutenaient cette espèce de nappes. Aussitôt que le seigneur eut demandé la viande, nous vîmes entrer ceux qui portaient les grands cuirs, lesquels traînaient presque sur le plancher et pliaient sous le poids, tant ils étaient chargés. Lorsque les valets furent à quelques pas du lieu où était le *seigneur*, il se présenta des écuyers tranchans qui se mirent à genoux devant les viandes. Ils avaient une serviette attachée à la ceinture et des gants de cuir qui montaient jusques au coude, pour ne pas salir leurs mains. Ils saisirent les viandes, les découpèrent et les mirent dans des plats d'or et d'argent; quelques-uns même étaient de faïence et d'autres de porcelaine; ces derniers sont très-estimés et fort rares. La pièce d'honneur consistait dans une culotte de cheval qu'ils laissaient toute entière y compris les aloyaux, mais les jambes du cheval étaient enlevées. On en prépara jusqu'à dix qu'on mit sur des grands plateaux d'or et d'argent, avec des cuisses entières de mouton, coupées au jarret. . . . Ils mettaient sur ces mêmes plateaux quelques morceaux des boyaux des chevaux, arrondis, de la grosseur du poing, et des têtes de mouton toutes entières. Beaucoup de plateaux furent ainsi préparés; lorsqu'ils jugèrent que le nombre était suffisant, ils les placèrent en ordre les uns à côté des autres. D'autres serviteurs s'approchèrent avec des écuelles de bouillon, dans lequel ils firent fondre du sel, et le répandirent sur chaque plateau en guise de

sauce; ensuite ils prirent des gâteaux de farine, très-minces, qu'ils ployaient en quatre et les mirent sur les viandes. Cela étant terminé, les mirassas, favoris du *seigneur*, et les principaux personnages, prenaient un de ces plateaux, entre deux (car un homme seul n'eût pas été assez fort), et ils le déposaient devant le *seigneur* et devant les ambassadeurs et autres convives. Le *seigneur* nous fit passer deux de ces plateaux qui avaient été servis devant lui, pour nous faire honneur. A peine un plateau était resté un moment devant nous qu'il était enlevé et un nouveau mis à sa place. La coutume est que ces viandes qu'on vous présente de cette manière soient envoyées, par chaque convive, à sa propre maison, pour son usage. Le refus d'en user ainsi serait une injure. La quantité des viandes qui nous fut servie est prodigieuse. Il est aussi d'usage que, là même, les ambassadeurs donnent à leurs domestiques ces viandes pour qu'ils les emportent au logis de leurs maîtres. Si nous eussions profité exactement de cet usage pour tout ce qui fut mis à notre disposition, la quantité fut telle qu'elle eut bien suffi pour notre nourriture pendant six mois.

« Les viandes cuites et rôties furent immédiatement remplacées par des moutons assaisonnés, des viandes hachées et des ragoûts de différentes manières. Après ce second service, on apporta beaucoup de fruits; du melon, du raisin et des pêches; on nous donnait à boire dans des écuelles ou tasses d'or et d'argent, du lait de jument avec du sucre, ce qui est une excellente boisson qu'ils préparent pour en faire usage pendant l'été. Après le dîner, on fit passer devant le seigneur les présens que nous lui avions apportés; ceux du soudan de Babylone, et environ trois cents chevaux qui lui avaient été envoyés. Quand cette cérémonie fut terminée, on vint nous donner le bras, on nous conduisit hors du palais, et on laissa un personnage avec nous qui devait nous accompagner et nous faire pourvoir de tout ce qui nous serait nécessaire. Ce personnage était *le chef des portes* du palais. Il nous emmena avec l'ambassadeur du soudan, à une maison peu éloignée de celle du *seigneur*; elle était entourée d'un jardin, et il y avait plusieurs fontaines. Mais au moment de prendre

congé du seigneur, il s'était fait apporter le présent que le roi notre maître lui avait envoyé. Il le reçut avec grand plaisir, et fit sur-le-champ distribuer à ses femmes les draps d'écarlate, en commençant par la première de ses épouses qui habitait avec lui dans ces jardins. Elle s'appelle Cagno (Cano). Tamerlan fit remporter et garder pour une autre fois, les présens des autres ambassadeurs. Trois jours se passèrent avant qu'il voulût les recevoir; car c'est l'usage de sa cour de laisser trois jours d'intervalle d'une réception de présens à l'autre. Le palais où il était alors se nomme *Dilicaxa*. On y voyait beaucoup de pavillons ou tentes revêtues de drap de soie, et d'autres étoffes : Tamerlan y demeura jusqu'au vendredi suivant, et se rendit à un autre jardin appelé *Baygïnar*, où il faisait construire un palais très-riche.

(La suite à l'un des numéros prochains.)

CORRESPONDANCE.

A MM. les rédacteurs du Mercure de France.

Messieurs,

Je vous prie de vouloir bien insérer, dans le premier numéro du journal, la lettre suivante que je viens de recevoir, sans autre signature que les trois *initiales* A. L. P. Celui qui l'écrit paraît joindre beaucoup de modestie à une érudition très-positive. Qu'il trouve ici mes remercîmens, pour les savantes recherches dont il me communique le résultat : je suis enchanté de voir rétablir le nom de la *dame de Trie*, celui de son château, et même celui de la rivière qui baigne encore les jardins de ce noble manoir : tout cela prouve que la chronique espagnole est fidèle; au reste, c'est l'opinion que j'en avais; les *romans historiques* sont venus

long-temps après ; je doute qu'on les lise encore d'ici à quatre cents ans, comme on peut lire aujourd'hui, avec beaucoup d'intérêt, les naïves histoires du quinzième siècle.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Paris, ce 27 mai.

ESMÉNARD.

Rouen, 23 mai 1817.

MONSIEUR,

Les amis des études historiques n'ont pu lire qu'avec un vif intérêt, et le désir d'en voir la continuation, la traduction que vous avez insérée dans le *Mercure*, d'un passage de la *Chronique du comte de Buelna*, renfermant le récit de son voyage en Normandie. Pour moi qui appartiens à cette province, et qui recherche avec une avidité particulière tout ce que les générations précédentes nous ont laissé de relatif à mon pays et à mes compatriotes, je me crois obligé de vous exprimer combien ce morceau m'a fait de plaisir, et je profiterai de cette occasion pour vous transmettre quelques observations que sa lecture m'a suggérées.

Le lieu de la résidence de Renaud de Trie ne s'appelle point Scrifontaines, mais Sérifontaine ou Cérifontaine, village situé entre Gisors et le Neufmarché. La rivière mentionnée dans la relation, est l'Epte, qui sépare le Vexin français d'avec le Vexin normand. On m'assure que le château décrit par le biographe subsiste encore.

Vous ne recevrez probablement point de réclamation de la famille à laquelle appartenait la noble épouse du vieux amiral ; car je pense qu'elle est éteinte. Cependant son nom ne s'écrit ni Belangas, ni Bilangues, mais Bellengues.

Enfin, je crois indispensable de vous rassurer sur le sort de cette tendre amante, après que le comte de Buelna l'eut abandonnée. Il paraît que l'infidélité de ce dernier ne porta pas plus d'atteinte à son repos, que leur commerce galant n'en avait porté à sa réputation,

car elle ne tarda pas à se remarier à Jean quatrième du nom, sire de Grasville, et grand pannetier de France, dont elle eut une fille, Marie de Grasville, qui épousa Girard de Harcourt, baron de Beuvron.

Agréez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération, et l'offre bien sincère de vous aider de mes faibles recherches, par rapport à tous éclaircissemens de ce genre, que vous désireriez sur les familles ou les localités de ma province.

A. L. P.

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Une Matinée d'Henri IV. — Le Prisonnier de Newgate.

Les nouveautés qui se sont succédées depuis quelque temps sur les premiers théâtres, avec un succès différent, mais avec une égale rapidité, ne nous ont pas permis jusqu'ici d'inscrire ces deux pièces dans nos annales. L'Odéon est, par sa position, une espèce de théâtre de province; on ne peut s'en occuper que lorsque les théâtres de la capitale en laissent le loisir. Il serait fâcheux de n'en pas trouver pour aller voir une *Matinée d'Henri IV*. C'est un joli tableau de genre, échappé au crayon facile de M. Picard.

Il a mis la scène au Louvre, et il n'a fait entrer que des courtisans dans sa composition. Les portraits en sont ressemblans. C'est d'abord un vieux baron qui s'indigne qu'un jeune lieutenant aux gardes, lequel n'a que du mérite, ose lever les yeux sur sa nièce, et qui la lui offre dès que le roi lui a parlé; c'est un marquis bien étourdi qui ne reconnaît pas son ancien camarade de collége, quand il n'est que M. de Feugères, et qui l'étouffe dans ses embrassemens dès qu'il est M. le baron de Feugères; c'est une tourbe de figures placées au second

plan, dont les gestes du maître déterminent les attitudes, et dont la physionomie s'épanouit ou se rembrunit suivant qu'il sourit ou fronce lui-même le sourcil. Au milieu de toutes ces marionnettes se trouve un médecin du roi, grand observateur qui s'est beaucoup plus occupé d'étudier les passions que les maladies, ce qui lui a fort bien réussi, car il a souvent à traiter des fièvres d'ambition et à calmer le transport que le moindre espoir de faveur porte au cerveau des pauvres courtisans.

On a regretté plus d'une fois que la *Partie de Chasse d'Henri IV*, dont les deux derniers actes sont si frais et si naïfs, ne fussent pas précédés d'un premier acte où la cour fût peinte avec un pinceau plus ferme et plus animé. Si Collé eût eu M. Picard pour collaborateur, son ouvrage n'eût point encouru un pareil reproche : de la *Matinée d'Henri IV* et de sa *Partie de Chasse*, on composerait une journée charmante.

Le *Prisonnier de Newgate* est un honnête criminel qui est condamné à mort pour avoir assassiné un homme qu'il n'a point tué. C'est un sage qui a lu son histoire ancienne, car il parodie très-bien Socrate dans les fers. Il se rappelle aussi l'aventure de Damon et Pithias, et propose, en conséquence, à son geolier de le laisser sortir de sa prison pendant la nuit qui doit précéder son supplice, afin qu'il puisse marier sa fille avant d'être pendu. Le geolier y consent, quoiqu'il doive marcher lui-même à la mort si son prisonnier ne revient pas. Ce dernier part et fait un peu attendre son retour ; mais enfin il arrive à temps pour sauver son libérateur qui était déjà dans les mains de la justice. Enfin, de nouvelles révélations font triompher l'innocence du prisonnier, et, tant de tués que de blessés, il finit par n'y avoir personne de mort.

Cet ouvrage, qui n'est pas toujours conduit avec assez d'art, et surtout développé avec assez de clarté, offre plusieurs scènes intéressantes, et qui produiraient beaucoup plus d'effet si les acteurs, au lieu de hurler leur rôle chacun sur un ton différent, voulaient se donner la peine de le déclamer avec un peu de naturel et se mettre au diapazon.

L'auteur est M. Drap-d'Arnaud ; la moitié de son nom est déjà célèbre dans les fastes du drame.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

Reprise de *Lodoïska*.

A défaut de bonnes nouveautés, ce théâtre reprend d'anciennes pièces. Il était difficile, sous un rapport, de faire un meilleur choix que la *Lodoïska*, de M. Chérubini. Il y a long temps que cet ouvrage est placé comme musique au rang des chefs-d'œuvre; mais l'auteur du poëme n'aurait-il pas dû chercher à y faire quelques changemens et à lui enlever un peu de cette physionomie mélodramatique qui est devenue si ridicule aujourd'hui? Lorsque la *Lodoïska* fût écrite, le boulevard ne nous avait pas encore blasés par l'abus des moyens dramatiques qui sont employés dans cette pièce. Mais maintenant le parterre ne peut voir sans rire ce qui a tant fait pleurer la génération précédente.

La musique de M. Chérubini, que l'on n'avait pas entendue depuis quinze ans, a été écoutée avec le plus vif plaisir. On a surtout applaudi la charmante polonaise du premier acte et le final du second, un des plus beaux morceaux de musique qui soient peut-être au théâtre. Mademoiselle Regnault n'a pas toujours chanté juste le rôle de Lodoïska. On ne peut faire le même reproche à Ponchard, qui jouait Lowinski. Chénard s'était chargé du rôle peu important du chef des Tartares, Titsikan, on l'y a trouvé fort bien. Le dénouement de la pièce a excité vivement la gaîté des spectateurs, qui se sont beaucoup amusés de l'embrâsement du palais.

THÉATRE ROYAL ITALIEN.

Il Califo di Bagdad.

Nous avons, en France, un respect religieux pour les sujets qui ont fourni matière à un chef-d'œuvre. Nous regardons presque comme un sacrilége d'oser les traiter de nouveau. En Italie, on est moins scrupuleux. On a trouvé à Paris qu'il y avait une sorte d'irrévérence à M. Garcia d'avoir osé faire le *Calife de Bagdad* après

M. Boyeldieu. A Rome, à Naples, à Milan, rien n'aurait semblé plus naturel; au reste, le succès a absous M. Garcia de son audace. Le *Calife italien* ne vaut pas tout-à-fait le *Calife français;* mais c'est déjà beaucoup pour lui d'avoir vaincu la prévention, et d'être parvenu à se faire écouter avec indulgence. M. Garcia s'est attaché, comme son prédécesseur, à donner une couleur locale à sa musique, et il y a réussi. Le premier air que chante le Calife, et le duo avec Zétulbé, lorsqu'il est à table, ont enlevé tous les suffrages. Ce dernier morceau a ordinairement les honneurs du *bis*.

Le poëme d'*il Califo* est calqué d'une manière servile sur le poëme français. Des scènes entières en sont traduites, mais si platement que l'on est tenté de croire que le traducteur ne sait ni le français, ni l'italien. On a essayé de remplacer, dans cet opéra, le récitatif par du dialogue à la manière française. Cette innovation a eu assez de succès; mais elle éprouvera des obstacles de la part des chanteurs et des chanteuses : plusieurs ont déjà refusé de s'y soumettre. En Italie, les acteurs de l'opéra se regardent comme d'une condition bien supérieure aux acteurs de la comédie. Une cantatrice est reçue dans les meilleures sociétés, tandis qu'une comédienne n'y est jamais admise. On n'a garde de confondre ces deux professions. S'il en faut juger d'après les artistes chantans que nous avons eus jusqu'à présent en France, il est facile de voir qu'il n'y a en effet rien de commun entre elles.

Garcia chante sa musique avec toute l'expression que peut y mettre un auteur. Mademoiselle Cinti s'acquitte fort bien du rôle de Zétulbé; elle pourrait prononcer un peu mieux l'italien, ainsi que madame Bartolozzi-Vestris qui, du reste, joue la soubrette d'une manière assez piquante; mais il faut être indulgent envers ces dames, l'italien n'est pas leur langue maternelle.

Il est remarquable que les principaux emplois de cette troupe ne sont point remplis par des Italiens. Garcia et sa femme sont espagnols; mademoiselle Cinti est française, madame Vestris, anglaise, et madame Catalani, cosmopolite. Au lieu de donner à ce théâtre le titre de *théâtre Italien*, on devrait l'appeler le *théâtre des Quatre Nations*.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

N°. IV.

Du 29 mai au 4 juin.

Récoltes, Finances. — Hors un seul point, Francfort où les débordemens du Mein ont dû causer de grands ravages, partout les espérances se soutiennent. La Russie n'avait jamais eu de plus beau printemps ; Turin voit cesser enfin la sécheresse ; la vigne est encore la gloire et le trésor des Bourguignons ; Maroc nous ouvre ses greniers ; jachères et friches, tout est semé de pommes de terre ; c'est comme si l'on doublait le terrain. Pour surcroît de précaution, l'industrie a su tirer des os mêmes un aliment substantiel. Cependant, le gouvernement français ordonne des travaux publics et assure une haute-paie aux soldats.

Durate et rebus vosmet servate secundis, persévérez, conservez-vous pour un meilleur avenir : voilà ce qu'il faut dire aux peuples consternés. On gagne peu, et souvent on perd beaucoup à changer ; mais le changement est la grande maladie du cœur humain. Ces familles qui courent surcharger d'autres populations, ne voient pas qu'elles emportent avec elles cette même disette qu'elles veulent fuir.

Les gouvernemens sont quelquefois aussi aveugles que les peuples dans la détresse ; ils recourent aux prohibitions, comme les peuples recourent au pillage. C'est le même vertige sous deux aspects : les peuples s'abstiendraient de piller les marchés et les magasins, comme à Sens, à Nogent et à Meaux, à Clarc en Irlande, s'ils savaient qu'en inquiétant les approvisionnemens, on gêne les approvisionnemens ; les gouvernemens favoriseraient tous l'importation des denrées étrangères, s'ils daignaient songer par quels nœuds étroits l'importation se lie à l'exportation, et que le commerce a des représailles plus sûres que la guerre. La Suède ferme ses ports à nos vins ; pense-t-elle que nous ouvrirons les nôtres à

ses bois de construction? D'ailleurs, l'effet naturel du système prohibitif, c'est la contrebande; et l'effet naturel de la contrebande, c'est de rendre les peuples entreprenans et les lois barbares.

Améliorations, Politiques, Constitutions nouvelles. — Un gouvernement, rentré dans ses droits, est-il lié par les concessions que le gouvernement précédent a pu faire? La logique des géomètres dira non, sans balancer; mais la logique des hommes d'état pourra bien rester indécise. Le ci-devant grand-duc de Francfort avait accordé aux juifs de ses Etats le droit de bourgeoisie; mais le gouvernement du grand-duc, quoique très-réel, est, aux yeux des bourguemaistres, comme non avenu. Cependant, il faut bien accorder quelque chose aux temps, et la république veut bien ne pas rendre tout-à-fait les juifs à leur condition première, *quoiqu'ils l'aient bien mérité par leur esprit d'opposition*. Sans doute, ce n'est pas un esprit d'adhésion qu'il faut s'attendre à trouver, dans des hommes qu'on dépouille de leur patrie. Je ne discuterai point les titres de MM. les bourguemaistres, que je crois très-authentiques et très-antiques surtout, ce qui vaut bien mieux. Je me garderai sur-tout de les effrayer par l'exemple de la guerre sociale de Rome dont ils n'ont peut-être jamais entendu parler, et qui s'appliquerait à leur état présent, comme un bourguemaistre ressemble à un consul romain, et un juif allemand à un citoyen du Latium.

Le canton de Schwitz a bien une autre douleur: il est près de voir une province échapper à sa puissance: c'est la ville de Gersan qui florissait inconnue à deux lieues de sa suzeraine avant que l'ambition ne l'engloutît dans un domaine étranger.

Rien de plus sage que la conduite du roi de Wurtemberg. Législateur impartial, il ne s'admire point dans son ouvrage; il ne pense pas que tout y soit prévu, même les besoins d'un avenir encore ignoré, même les remèdes à des maux qu'on ne soupçonne point peut-être. Comme sa constitution n'est pas un jeu, un appât, un vain formulaire, il appelle sur elle toute l'attention, promettant de la rectifier si l'expérience la condamne. A cette circonspection je reconnais un sage. « Quant à ce qui « nous regarde, dit-il, tout ce qui met en opposition « les droits du souverain et du peuple; tout ce qui fa-

« vorise un parti au détriment de l'autre, nous est égale-
« ment étranger et odieux. Nous sommes pleinement
« convaincus que c'est par le seul rétablissement des
« justes droits des deux partis, et par des égards réci-
« proques que le véritable bien peut être produit. »
Marc-Aurèle aurait avoué ces paroles.

La suspension de l'*habeas corpus* donne à l'Angleterre un sentiment de malaise; c'est l'effet des menottes sur des mains accoutumées à être libres. On parle d'un conseil commun de la cité contre cette suspension.

Le roi Ferdinand VII fixe à vingt mille réaux le maximum des bénéfices ecclésiastiques; il supprime cette armée de douaniers qui hérissaient le pays de mille barrières. En abolissant les priviléges des provinces, il les réunit sous une loi commune; c'est leur rendre plus qu'il ne leur a ôté. Il n'était que le roi des Espagnes; il sera maintenant le roi d'Espagne.

On parle en France du renouvellement de la conscription; c'est en effet le meilleur mode de recrutement. Les autres coûtent à l'Etat, celui-ci rapporte. La conscription est un impôt, et la loi de notre pays veut que l'impôt soit commun. Du reste, l'inévitable effet du recrutement uniforme est le mode uniforme d'avancement. La conscription conserverait l'esprit d'égalité quand d'autres institutions le combattraient.

Le roi de Prusse a sagement défendu à ses sujets catholiques les attroupemens nocturnes et les pélerinages tumultueux. Dans la religion comme dans la politique, comme dans la conduite de la vie, il vaut peut-être mieux se tenir loin des bornes que de les renverser.

Colonies. — Il n'est bruit que de l'insurrection de Fernambuc; ceux qui doutaient du fait, ne doutent plus que des circonstances. Est-elle générale ou locale? C'est la question telle qu'on la pose.

Peut-être fallait-il plutôt se demander si elle a été simultanée ou successive. Ceux qui allèguent les distances, pour établir l'impossibilité d'une propagation rapide, me paraissent tous supposer ce qui est en question, savoir qu'il n'y avait de conjurés qu'à Fernambuc; car, si la conspiration embrassait le royaume entier, pourquoi n'aurait-elle pas éclaté sur tous les points à la même heure? Une circonstance favorise cette opinion,

c'est le renvoi paisible du gouverneur avec son état-major et plusieurs officiers, à Rio Janéiro. Dans l'hypothèse d'une insurrection partielle, ce renvoi serait absurde; on ne se prive point de ses ôtages; on ne grossit point volontairement les forces de l'ennemi; on ne lui envoie point des gens qui connaissent vos forces comme vous-mêmes, quand tout vous fait une loi de les tenir secrètes. Il se peut que je me trompe, aussi n'affirmé-je pas; je discute.

Voici un vaste sujet de réflexions. Le manifeste des puissances alliées contre les entreprises du Portugal remplissaient les journaux de la veille, et le récit de l'insurrection remplit les journaux du lendemain. Un ancien a dit que les fous prennent l'événement pour juge : *Stultorum eventus magister est;* et le nombre n'en est pas petit. Aujourd'hui que le feu a pris au Brésil, on ne manque point de se demander pourquoi il s'approchait trop du foyer. Sans cet événement inattendu, il se serait trouvé des écrivains qui, comparant ce que la cour de Rio-Janéiro s'exposait à perdre en Europe avec ce qu'elle gagnait en Amérique, auraient fait voir que l'entreprise était bonne et utile en soi, et dictée par une sage politique. Tout ce que pouvaient les arbitres, auraient-ils dit, c'est de séquestrer le Portugal; c'est-à-dire, de priver le délinquant d'un pays qui n'était proprement ni métropole, ni colonie, tandis que par l'acquisition de tout le territoire depuis l'embouchure de la Plata, jusqu'aux rives de la Parana et de Santafé, il arrondissait merveilleusement ses frontières méridionales. Car, de croire que l'Europe eût armé ses flottes pour lui ravir sa proie, rien de moins probable. Maintenant que l'entreprise a tourné contre son auteur, on l'accuse de s'être affaibli pour s'agrandir, d'avoir cherché à devenir maître chez les autres quand il n'était pas bien le maître chez lui.

Pendant que l'insurrection commence au Brésil, elle gagne sa cause au Chili. La victoire de Chabuco a détruit l'armée espagnole. Parc, drapeaux, caissons, magasins, tout est tombé au pouvoir des insurgés. Le président Murco, qui fuyait vers la mer, a été ramené dans la capitale où il est gardé à vue.

C'est le général San-Martin qui commandait dans cette journée. On s'attend à le voir repasser les Andes

avant l'hiver, pour tomber sur les derrières de l'armée royale. Au Mexique, le général Humbert et l'amiral Aury se préparent à bien recevoir les troupes d'Odonnell. Brion croise devant Margaratta, et Brown commande la marine de Buenos-Ayres. Quatre frégates des Etats-Unis ont doublé le cap Horn, et sont entrées dans l'Océan pacifique, sous le motif au moins apparent de prendre possession des îles de Wasingthon.

L'Angleterre politique pourra trouver du mécompte à tous ces changemens; mais l'Angleterre marchande s'en arrange fort bien. « Vous avez raison de vous ré-« jouir du succès de nos armes, écrivait-on de Buénos-« Ayres à Londres, nous ne sommes que des agens pour « la vente de vos marchandises. »

Quant à Saint-Domingue, ce n'était pas assez de Christophe et de Pétion; un troisième, nommé Grouman, occupe les montagnes et fait des incursions sur les deux empires. On dit que Pétion se meurt, et qu'un blanc le remplace.

On sera curieux de voir le parti que prendra le corps enfermé dans Montevidéo, comme dans une prison. Soutiendra-t-il un siége? attendra-t-il le victorieux San-Martin? ou, comme Artigas, qui s'est fait indépendant des indépendans, ne reconnaîtra-t-il d'autorité que la sienne? Dans une proclamation, il menace de ne pas traiter les insurgés espagnols comme prisonniers de guerre. Je ne puis m'empêcher de citer une partie de la réponse qu'il a reçue du président de Buénos-Ayres; on jugera qui des Portugais ou des insurgés est le plus avancé dans la civilisation.

« Tant que votre cour fera la guerre avec dignité » et d'une manière qui ne blesse point les droits des « nations, nous tiendrons la même conduite à votre « égard; mais si les menaces, contenues dans votre « proclamation, avaient quelque effet, je proteste que « j'userai de représailles. »

Relations politiques. — Alger est dans un état formidable de défense. Le dey fait construire à Livourne une corvette et deux bricks. Il vient de recevoir une frégate et deux corvettes en présent de la part du Grand-Seigneur. — On voit que cet article est stérile, et ce n'est pas un mal.

Proçès marquans. — Le pirate Fragopolo a été trans-

féré, du lazaret de Marseille dans les prisons. — La cour prévôtale de Strasbourg a condamné à la peine de mort le fameux chef de bande Seckler. — Le général espagnol Villa-Campo, qui avait voulu forcer la prison du général Lascy, est arrêté lui-même, et transféré au Mont-Joui. — La cour prévôtale de Paris a condamné à mort le nommé Philippe, faux-monnayeur; et à deux ans d'emprisonnement deux de ses complices. La femme de Philippe est acquittée. Cette malheureuse femme allaitait son enfant. Par un sentiment d'humanité, la cour n'a pas voulu qu'elle fût présente à la lecture de l'arrêt; quelques siècles auparavant, on l'aurait forcée d'être témoin de l'exécution; les progrès de la civilisation se font sentir dans les moindres choses.

Nouvelles diverses. — Le duc de Wellington est à Paris depuis deux jours.

— Le préfet de la Seine vient d'établir une censure pour les épitaphes. On pourra dire, en parodiant le satirique : *Sunt et sua jura sepulchris.* Il y a aussi une police pour les tombeaux.

— L'abbé Maury a terminé sa longue carrière, laissant deux réputations à concilier. BÉNABEN.

ANNONCES ET NOTICES.

Nouveau Voyage dans l'empire de Flore, ou Principes élémentaires de Botanique; par J. L. A. Loiseleur Deslongchamps, docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de la Société de médecine de la même ville, associé ou correspondant des Académies des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, de Rouen, etc., etc., etc. Un vol. in-8°. Prix, broché : 7 fr. 50 c., et 9 fr. 50 c. par la poste. Chez Méquignon l'aîné, père, libraire de la Faculté de médecine, rue de l'Ecole de Médecine; et chez P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Cet ouvrage, qui parut il y a dix-huit ans, fut accueilli du public avec tant d'empressement, que plusieurs éditions se succédèrent rapidement; mais ce livre ayant toujours été réimprimé sans additions, ni corrections, était resté tout-à-fait étranger aux grands progrès que la botanique a faits depuis l'é-

poque à laquelle il parut pour la première fois, et il était devenu par cela même trop incomplet pour continuer à être utile aux personnes qui auraient voulu y puiser les principes élémentaires de la science. Il fallait donc, ou en publier une nouvelle édition avec de nombreuses additions et beaucoup de changemens, ou le refaire en entier. C'est ce dernier parti que l'auteur a choisi, en conservant toutefois sa division en deux parties : la première comprenant, à proprement parler, les élémens de la science ; et la seconde, donnant l'exposition des caractères des familles et des genres de plantes cultivées dans les principaux jardins de la capitale. La seconde partie, qui comprend, comme dans les anciennes éditions, l'exposition des familles et des genres, a reçu sur-tout un accroissement considérable : le nombre des genres décrits s'élève à 1540, sans compter 212 genres de plantes acotylédones, tandis que cette même partie n'en renfermait d'abord dans sa totalité que 986. La description de chaque genre a été refaite en entier, ou d'après l'examen des plantes vivantes, ou d'après celui d'échantillons conservés dans les herbiers ; chaque article est terminé par un aperçu des propriétés des plantes qui sont en usage en médecine, dans les arts ou dans l'économie domestique. Nous ne doutons pas que le *Nouveau Voyage dans l'empire de Flore*, ainsi refait, n'obtienne autant de succès que dans sa nouveauté, surtout au moment où on ouvre les cours de botanique : les savans, les élèves et même les gens du monde en apprécieront le mérite.

Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI; par Anquetil. Nouvelle édition, en dix volumes in-12, PROPOSÉE PAR SOUSCRIPTION, à raison de 2 fr. 50 c. le volume.

Le mérite de cette histoire est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de longs détails à cet égard. On sait que rien de ce qui est utile n'y est omis, et qu'elle est rédigée avec une grande méthode et beaucoup d'impartialité, qualités toujours précieuses dans un écrivain, sur-tout lorsqu'il s'agit d'ouvrages historiques. Les deux productions qui ont assuré la réputation de l'auteur, l'*Esprit de la Ligue* et l'*Intrigue du Cabinet*, y ont trouvé place presque en entier ; mais quelque désir que l'on eût de posséder cet ouvrage, on était souvent arrêté par la cherté des premières éditions. C'est donc rendre un véritable service au public que de lui présenter une nouvelle édition de cette Histoire complète, en dix volumes in-12, au prix modéré de 25 francs, pour ceux qui souscriront avant le 1er juillet, et 30 francs pour ceux qui n'auront pas souscrit à cette époque.

Les éditeurs avaient formé d'abord le projet de publier cet ouvrage en quatre volumes in-8°. Mais ils ont préféré réduire leurs bénéfices, et le présenter sous le format in-12 et en dix volumes, ce qui conciliera tout à la fois et l'intérêt de l'art et celui des acheteurs. A en juger d'après le modèle qu'ils

ont joint à leur *Prospectus*, cette édition sera également satisfaisante sous le rapport du papier et des caractères, plus gros que ceux employés jusqu'ici dans les éditions réduites. Les mêmes éditeurs se proposent de publier dans le même format et aux mêmes conditions, l'*Histoire universelle*, du même auteur. Ils publieront aussi incessamment l'*Histoire philosophique des Deux-Indes*; par l'abbé Raynal, en 8 vol. in-8°., avec un Atlas de 50 cartes.

On souscrit chez Amable Leroy et Coste, libraires, rue de Seine, n. 12, faubourg Saint-Germain. On ne paie rien d'avance.

Manuel de Siphilixie, ou notice sur le virus, les effets, la contagion, le traitement, les préservatifs et les erreurs populaires de la maladie vénérienne; enrichi de trois tableaux; par M. L. Fournier, docteur-médecin, ancien élève à l'hôpital des Vénériens et à la maison de Santé du faubourg Saint-Jacques. Un vol. in-8°. Prix : 3 fr., et 3 fr. 50 c., franc de port. Chez Guitel, libraire, rue J. J. Rousseau, n. 5, et chez l'auteur, rue Neuve-Saint-Eustache, n. 19.

Cet ouvrage qui, par son objet, est devenu malheureusement d'un intérêt trop populaire, renferme le développement d'une théorie qui s'appuie toujours sur des faits. Elève des plus célèbres médecins de la capitale, M. Fournier se montre digne de ses maîtres, par ses connaissances et par sa haine pour le charlatanisme, qu'il combat avec les armes de la raison et de l'expérience.

Lettres champenoises, ou *Correspondance politique, morale et littéraire*, adressée à madame de ***, à Arcis-sur-Aube, n. 4. Prix : 1 fr. A Paris, chez Chaumerot jeune, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n. 188; et chez Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

C'est assurément à une femme savante que s'adrese M. le Champenois; car il ne cesse de lui faire des citations latines; et nous craignons pour lui qu'il ne courre le risque de déplaire à la grande majorité de ce sexe aimable, qui peut bien momentanément avoir la prétention de politiquer ainsi que les maîtres, mais qui n'est pas, comme eux, familiarisé avec la langue de Virgile. Dédaigner le suffrage des femmes serait une maladresse qu'on ne reprochera certainement jamais à un Parisien, et dont un Champenois pourrait se repentir. Quoi qu'il en soit, madame de *** d'Arcis-sur-Aube, ne perdra point son latin en cherchant à comprendre les observations critiques de son correspondant : elles sont claires si elles ne sont toujours justes; piquantes si l'on veut, et souvent spirituelles.

Indicateur de la Cour de France et des départemens; quatrième année 1817. Un vol. in-36. Prix : 1 fr. 25 c.,

et 1 fr. 60 c. par la poste. A Paris, chez Tiger, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont, n. 10, au *Pilier Littéraire*.

On doit mettre incessamment en vente, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, l'*Histoire de Jeanne d'Arc, surnommée pendant sa vie la Pucelle, et après sa mort la Pucelle d'Orléans*.

Cette histoire, tirée des propres déclarations de Jeanne d'Arc, consignées dans les grosses autenthiques des procès-verbaux des interrogatoires qu'elle a subis à Rouen; des cent quarante dépositions des témoins oculaires entendus à l'époque de la révision de son procès; des manuscrits de la bibliothèque du Roi, de celle de la tour de Londres, etc., est due à M. Lebrun de Charmettes; elle formera quatre forts vol. in-8°. et sera enrichie de douze belles gravures.

Bibliothèque Physico-Économique, instructive et amusante, ou *Recueil périodique* de tout ce que l'agriculture, les sciences et les arts qui s'y rapportent offrent de plus intéressant; par une société de savans et de propriétaires, et rédigée par A. Thiébaut-de-Berneaud, membre de plusieurs Sociétés savantes et d'agriculture, nationales et étrangères.

La *Bibliothèque phisyco-économique* a commencé de paraître en 1782. MM. Sonini, Parmentier et Denis de Montfort, ont été tour à tour chargés de sa rédaction. M. Thiébaut de Berneaud, qui leur succède aujourd'hui, a été l'élève et l'ami de ces divers écrivains, et est déjà connu par plusieurs ouvrages estimables sur l'agriculture. L'éditeur promet de donner encore un plus haut degré d'intérêt à ce recueil périodique que l'on peut regarder comme le *manuel* de tous les propriétaires et de tous les cultivateurs, et de le rendre le dépôt de toutes les connaissances acquises, des meilleurs procédés, des plus intéressantes découvertes, et de toutes les notions propres à multiplier les ressources de l'économie animale et domestique.

L'abonnement est de 12 fr. pour les douze cahiers, que l'on reçoit franc de port, par la poste. Les lettres et l'argent doivent être affranchis et adressés à Paris, à M. Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n. 23.

Les sept premiers livres du *Télémaque*, mis en vers par M. Gamon, ex-législateur, ancien président en la cour royale de Nîmes. Prix : 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste. A Vevey; et à Paris, chez Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Sans doute l'entreprise de M. Gamon fait honneur à son talent, ses vers faciles et harmonieux nous prouvent qu'il sait écrire en vers; mais combien on regrette qu'il n'ait pas joint au mé-

rité de la versification celui de l'invention ! Pourquoi rimer un ouvrage consacré en prose, un ouvrage immortel auquel la poésie ne peut rien ajouter, et dont elle altère infailliblement le naturel et la simplicité ? Il est tel monument sacré dont le plus habile architecte respecte la noble et antique structure, et qu'il n'ose se permettre d'embellir par de vains ornemens. *Télémaque* est du nombre de ces belles productions ; sa prose a le charme des plus beaux vers.

* *Des Avocats législateurs*, avec cette épigraphe : *Vir probus dicendi peritus*; par M. J. D. L. P.: broch in-8°. Prix : 50 c., et 60 c. franc de port. A Paris, chez P. Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18.

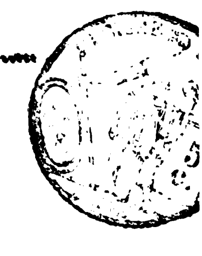
Les amateurs de médailles nous sauront gré sans doute de leur annoncer que la belle collection qui avait été formée par feu M. Thury, est à vendre en ce moment.

Ce médailler se compose de trois mille sept cents pièces de monnaies des quatre parties du monde ; de médailles des empereurs, rois, papes, prélats, grands hommes, etc., etc. ; d'un certain nombre d'antiques de la Grèce, et du Haut et Bas-Empire, en or, argent, billon et cuivre ; et des pièces frappées pendant le règne de Djéhanguir, et connues dans le monde savant sous le nom de *monnaies zodiacales*. La collection relative à la France, remonte à la première race, et s'étend jusqu'à nos jours.

Les personnes qui désireront traiter de ce médailler, que l'on ne veut point démembrer, sont priées de s'adresser à M. Bonneville, essayeur du commerce et de la Banque de France, rue Saint-Martin, n. 14.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.



MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 14 JUIN 1817.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes dont l'abonnement expire au 1er. juillet, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros. — L'époque de l'expiration de l'abonnement est marquée sur l'adresse.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les Livres, Gravures, etc., que l'on voudra faire annoncer dans le MERCURE, les Poésies et Articles que l'on désirera y faire insérer, doivent être adressés, *francs de port*, à M. LEFEBVRE, *directeur du Mercure de France*, rue des Poitevins, nº 14, près la place Saint-André-des-Arcs.

Pour tout ce qui est relatif aux Abonnemens, il faut écrire, *franc de port*, à L'ADMINISTRATION *du Mercure de France*, à la même adresse.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

FRAGMENS D'UN POÈME INÉDIT.

Description de l'Islande.

Quelle puissante main creusa ces noirs rivages,
Dont les flancs déchirés vomissent les orages;

Vastes écueils, posant les limites des mers ?
Là Thulé se débat sous le deuil des hivers ;
Là, sous d'affreux glaçons, la nature enchaînée,
Semble s'être elle-même à la mort condamnée.
Lieux désolés, maudits !... Là, des monts ébranlés,
Les antres sont déserts, les échos sont troublés.
Là, pour accroître encor l'horreur qui l'environne,
Sous sa voûte de neige, Hécla fume et bouillonne,
Et poursuit vainement, par d'éternels combats,
L'insensible rigueur des éternels frimats.
Inépuisables feux ! le volcan se rallume :
De ses nouveaux brasiers coule un nouveau bitume :
Le flot brûle, s'éteint, s'arrête, se durcit :
De sa sombre couleur la glace se noircit ;
Et du torrent captif amoncelant les ondes,
Présente le chaos à l'effroi des deux mondes.
Autour règne Neptune ; assis sur les rochers,
Il en défend l'approche aux plus hardis nochers,
Et ne laisse aborder que les glaçons arctiques,
Où voyagent du nord les monstres faméliques.
On croit que Jupiter, dans ces rochers lointains,
A caché pour jamais le livre des destins,
Et les arrêts du sort et le secret des âges :
Ce trésor est gardé par le Dieu des orages.
Nuit et jour le Dieu veille : armé de son trident,
Il en frappe le flot, qui recule en grondant ;
Et le front hérissé de vapeurs boréales,
Il les exhale au loin sur ces plages fatales.

Là vivent des humains : ces enfans des hivers,
Là, dans l'exil natal, terminent l'univers.
Innocens, de la vie ils ont tous les supplices.
Et s'ils sont criminels, les Dieux sont leurs complices !

. . . .

Description d'un tremblement de terre et d'une éruption.

. . . .

Soudain le sol exhale un sourd mugissement,
Un vent froid frappe l'air par un long sifflement.

L'écho répond au loin à la voix du tonnerre ;
La menace est au ciel, le trouble sur la terre.
Du sein des flots s'élève une épaisse vapeur ;
Le soleil obscurci fuit dans un jour trompeur.
Tout le peuple s'écrie : « Esprit de la tempête,
« Arrête, épargne-nous : nous célébrons ta fête. »
Mais en vain : des moissons les trésors renversés ;
Des offrandes au loin les débris dispersés ;
Les feux pâles, muets, qui sillonnent la nue,
Ont glacé les esprits d'une peur inconnue.
Tout-à-coup l'onde s'enfle, et le flot irrité,
Par de nouveaux courants sur la terre est jeté :
Tantôt il porte au ciel ses vagues rassemblées,
Tantôt il les abîme en profondes vallées.
Le vautour des rochers et l'alcyon des mers
Remplissent l'air brûlant de sinistres concerts.
Les troupeaux éperdus désertent les campagnes,
Cherchent l'horreur des bois et les âpres montagnes :
Enfin, l'île s'ébranle, et de prompts tremblemens
Semblent déraciner jusqu'à ses fondemens.
Trois fois le sol s'émeut : les flammes souterraines
A ce triple réveil soudain brisent leurs chaînes.
Les trombes de la mer et les feux des volcans
S'élancent vers le ciel, effroyables Titans,
Et le ciel, pour répondre à la mer, à la terre,
Lance aussi ses torrens et vomit le tonnerre.
Les monts sont déchirés, et leurs flancs entrouverts
Frappent l'éclat des cieux de la nuit des enfers.
Tout est flamme et torrent... Aux cîmes des montagnes
Le taureau pousse en vain ses tremblantes compagnes :
Aquilon le poursuit aux plus rudes sommets,
Et d'un souffle mortel ébranlant les forêts,
Brise des noirs sapins les tiges tutélaires,
Des troupeaux éperdus abris héréditaires.
L'aigle résiste encor ; espérant tout du ciel,
Il presse avec fureur le rocher paternel,
Menaçant l'univers qui paraît se dissoudre...
L'oiseau de Jupiter est frappé de la foudre...
Les flots et les volcans, par un égal effort,
Semblent se disputer l'empire de la mort.
Le peuple survit seul, sans bien et sans patrie,
Et la prière meurt dans son âme flétrie...

La lave tout-à-coup, en deux torrens égaux,
Embrasse le rivage et se perd dans les flots.
Du rivage soudain s'échappe un sourd murmure,
Sombre adieu qui répond au deuil de la nature.
Tout le peuple, frappé de l'horreur de son sort,
Voit devant lui l'abîme, autour de lui la mort...

DE NORVINS.

ÉNIGME.

J'habite une petite grotte,
Au-dessus de laquelle on rencontre un palais,
Siége du goût; j'enfante les procès,
J'en fais gagner de très-mauvais;
Quand on en perd de bons, c'est fort souvent ma faute.
Que te dirai-je encor? des choses d'ici bas,
Je suis la meilleure et la pire;
Avec moi de tous temps, on fit de très-bons plats;
Sans moi les orateurs perdraient tout leur empire;
Mais les Perin-Dandin ne nous grugeraient pas.

(*Par* M. I. J. ROQUES, de Montauban, *aveugle de naissance*.)

CHARADE.

Les lois sévèrement punissent mon premier.
La coquette toujours se plaint de mon dernier,
Qui ne veut plus, hélas! qu'elle soit mon entier.

(*Par* M. R. LABITTE.)

LOGOGRIPHE.

Dix pieds, plus un, composent tout mon être;
Chez les Anglais je suis fort en honneur:
Mais pour mieux me faire connaître,
J'ai six frères, ami lecteur;

Sur mes sept pieds je suis une ville d'Asie,
Qu'Alexandre illustra jadis;
Sur six le fruit de la philosophie;
Sur cinq une déesse et le fils de Cypris;
Une ville de France, ainsi qu'une province;
Je suis encore une rivière; un prince
Ancien roi des Persans; et d'un lointain pays
Un oiseau musicien venu sur notre plage;
Enfin sur quatre pieds, en moi tu trouveras
Un des points cardinaux; un animal sauvage;
Un mal craint dans les chiens: des célestes états
Un messager divin; et chez l'humaine engeance
Un être qu'on voit rarement.
Je suis encor l'intelligence
Qui gouverne le monde: enfin, pour complément,
La ville sainte; un arbre; un doux présent de Flore;
Trois rivières de France; un poisson; un oiseau;
Un des mois de l'année: un pied de moins encore
Fait de moi l'élément qu'habite le barbeau,
Ton nom, lecteur, le mien, et l'air que tu respires,
Ce que ton cœur demande à la charmante Eglé
Lorsqu'à ses pieds tendrement tu soupires:
Un oiseau remarquable en sa stupidité;
Une bête plus sotte et non moins indolente.
Sur deux pieds seulement un métal corrupteur.
Mais si depuis long-temps assez je te tourmente,
En me suivant, va-t-en dîner, lecteur.

Par M. D. J. T. (de Candebec, départ. de la Seine-Inférieure.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *caisse*; celui de la charade, *Angleterre*; et celui du logogriphe, *broche*, où l'on trouve *roche* et *broc*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Abrégé des Mémoires, ou *Journal du marquis de Dangeau*, extrait du manuscrit original, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes sur Louis XIV, sa cour, etc.; avec des notes historiques et critiques, et un abrégé de l'*Histoire de la Régence*; par madame de Genlis (1).

(IIe et dernier Article.)

Ce n'est pas sans éprouver quelque répugnance que je reprends la suite de ma discussion avec madame de Genlis; je crains que les éloges que je suis forcé de lui donner, en sa qualité de philosophe, n'alarment sa modestie; je voudrais traiter avec les ménagemens les plus délicats, une femme d'un mérite littéraire aussi distingué. Que ne s'est-elle bornée à ces charmantes compositions qui ont élevé si haut sa renommée, et qui font les délices des connaisseurs! Pourquoi l'auteur de *Mademoiselle de Clermont*, de *Madame de La Vallière*, de *Mademoiselle de La Fayette*, et de tant d'autres ouvrages pleins de grâce et d'intérêt, s'est-elle décidée, nouvelle amazone, à endosser la cuirasse et à ceindre l'épée, pour défendre une cause que ses véritables principes ne lui permettent pas de servir avec succès? Elle se débattra vainement pour échapper à cette

(1) A Paris, chez Treutell et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n°. 17. Quatre vol. in-8°. Prix : 20 fr., et 24 fr. par la poste.

vérité ; j'ai promis, à la fin de mon dernier article, de lui opposer un argument décisif ; et cette promesse n'a point été faite au hasard.

Si je parviens à prouver que madame de Genlis partage les opinions des philosophes du dix-huitième siècle, à l'égard de l'auteur de *Télémaque*, elle sera forcée, je l'espère, d'avouer que le langage qu'elle adopte aujourd'hui n'est qu'un piège tendu à l'innocente crédulité de ses contemporains ; rien alors n'empêchera le public, juge suprême de ces sortes de débats, de la déclarer atteinte et convaincue de philosophie. Je me garderai bien, pour arriver à mon but, de suivre ce système d'interprétations, au moyen desquelles on met une pensée à la torture jusqu'à ce qu'elle devienne un crime ; la justice n'aura point à rougir de mes procédés ; et c'est madame de Genlis elle-même que j'appellerai en témoignage contre madame de Genlis.

« Je ne suis pas étonnée, dit-elle en 1817, que les écrivains célèbres du siècle dernier, ayant affecté, en général, de louer beaucoup *Télémaque*, aient pardonné à cet ouvrage la sublimité de sa morale en faveur des *idées démocratiques* qui s'y trouvent répandues ! Le partage des terres proposé, le gouvernement électif préféré, la magnificence royale abolie ; les satires outrées de la cour et des courtisans, les *traits qui tombent sans cesse sur Louis XIV*, toutes ces choses devaient trouver des partisans parmi eux (1). »

Voici maintenant ce que madame de Genlis écrivait en 1791, dans un de ces momens d'abandon, où la vérité force tous les obstacles qui la retiennent captive au fond de la conscience : « Souvenez-vous, disait-elle, de l'histoire de Fénélon et de son élève le duc de

(1) Mém. de Dangeau, tom. 1er., pag. 36.

Bourgogne. Le jeune prince faisait *une perte irréparable ; il perdait Fénélon, et il était fait pour régner !* il sentit vivement *son malheur.* » Madame de Genlis blâme ensuite, dans une note, la conduite de Louis XIV envers Fénélon, qui, ajoute-t-elle ironiquement, avait eu la *noirceur* de composer *Télémaque* pour son élève (1). »

Madame de Genlis dira-t-elle qu'elle ne connaissait pas *Télémaque* lorsqu'elle écrivait ces lignes remarquables ? une telle excuse serait inadmissible ; la manière dont elle s'exprime prouve qu'elle sentait bien, à cette époque, toutes les *noirceurs* de Fénélon, et qu'elle n'était scandalisée ni de *ses opinions démocratiques*, ni de *ses satires outrées de la cour et des courtisans.*

« J'étais alors philosophe, s'écriera probablement madame de Genlis ; cela est vrai ; mais j'ai bien changé depuis ce temps-là. Un rayon de la grâce est tombé sur moi ; je me suis réconciliée avec la cour et les courtisans. Je professe une admiration sans bornes pour le dix-septième siècle ; j'ai dit anathème à la philosophie ; les grands écrivains du dernier siècle ont trouvé en moi un censeur inexorable ; j'ai confessé ma coulpe, et j'en ai reçu l'absolution. La Harpe en fit autant. Ne voyez en moi qu'une philosophe convertie ; je suis sincère aujourd'hui comme je l'étais autrefois ; je n'ai fait que changer du noir au blanc ; cela ne vaut pas la peine d'en parler. »

Je ne pense pas qu'une conversion de ce genre soit impossible. Montaigne et l'expérience nous ont appris que l'homme « est un être ondoyant et divers ; qu'il n'est constant que dans son inconstance. » Rien de plus

(1) Leçons d'une gouvernante à ses élèves, tom. 1er, pag. 352, 353.

louable que de reconnaître et d'abjurer une erreur. On pourrait citer des personnes d'un esprit élevé dont le temps a modifié les idées ; mais ces mêmes personnes sont remplies de modération ; elles n'attaquent point, avec une violence irréfléchie, ceux qui restent attachés à leurs premiers sentimens. Cette sage tolérance est le signe le moins équivoque de leur bonne foi. Si madame de Genlis, humble dans son repentir, et sévère pour elle-même, était indulgente envers les autres ; si elle ne signalait pas aujourd'hui comme un *démocrate* et un *visionnaire*, ce même Fénélon « que le duc de Bourgogne, destiné au trône, était si malheureux d'avoir perdu ; » si elle nourrissait uniquement son cœur de l'esprit de l'évangile, qui est un esprit de paix et de charité ; si, enfin, satisfaite de travailler avec efficacité à l'œuvre de son salut, elle ne s'érigeait point en docteur de la loi, en juge suprême des hommes et des choses ; on croirait aisément à la sincérité de sa conversion : mais, quoiqu'elle se déchaîne contre les philosophes de tous les temps, et que Sénèque lui-même (1), qui n'a rien à démêler avec la révolution, soit en butte à ses traits, je n'en suis pas moins convaincu qu'il reste au fond du cœur de madame de Genlis un levain très-actif de philosophie, et que dans le secret de sa conscience elle est enchantée du triomphe des idées libérales.

La publication des *Mémoires du marquis de Dangeau*, loin d'affaiblir cette opinion, n'a servi qu'à la fortifier. C'est la plus insipide production qui soit jamais tombée des ciseaux d'un compilateur ; je suis peu surpris que Voltaire en ait attribué la plus grande partie aux loisirs de quelque valet-de-chambre bel-esprit.

(1) Mém. de Dangeau, tom. 2, pag. 165.

Peut-on supposer, par exemple, que M. le marquis de Dangeau, membre de l'Académie française, fût assez ignorant pour écrire qu'on jouerait à la cour la traduction d'une comédie de Plaute « appelée *Mocellaria?* » Le moindre écolier de rhétorique sait que la pièce dont il s'agit est intitulée *Mostellaria*, le *Fantôme* ou le *Revenant*. « On nous apprit, dit-il, la mort de *Scaramouche*, le meilleur comédien qui ait jamais été. » N'est-ce pas là un jugement d'antichambre? le marquis de Dangeau aurait-il mis un *bouffon* au-dessus de Baron et de Montfleuri? cela n'est pas vraisemblable. Que penserait-on aujourd'hui d'un homme de la cour qui donnerait à *Potier* la préférence sur *Talma?*

Il n'y a point d'ouvrage qui soit plus propre que ces *Mémoires* à donner une idée peu favorable de Louis XIV. Les formes du langage sont respectueuses; mais le choix et le rapprochement des faits me paraissent la satire la plus sanglante qui ait jamais été faite d'un roi et de sa cour. L'auteur annonce froidement et en peu de mots la révocation de l'édit de Nantes, l'exil des *huguenots*, la *confiscation* de leurs propriétés, enfin toutes les rigueurs qui forcèrent tant de milliers de Français à porter leur industrie chez des peuples étrangers. A côté de cet acte arbitraire, qui plongeait une partie de la nation dans la misère et le désespoir, on voit la cour occupée de spectacles, de fêtes, de divertissemens. On célébrait des carrousels; on allait à la comédie; « on dansait avec les bons danseurs et les bonnes danseuses de l'Opéra ». On se disputait sur l'étiquette; l'on décidait « que ce sont les premiers écuyers et jamais les chevaliers d'honneur des princesses qui vont adresser les complimens aux ambassadeurs » : affaire, comme on voit, très-importante, lorsque la France était en deuil.

Mad. de Genlis paraît aimer avec passion les cérémonies, les réceptions, les présentations et les fêtes. Le marquis de Dangeau, dit-elle, inscrit dans son journal, avec un soin particulier, tout ce qui a rapport *aux étiquettes* de la cour : nous avons eu le temps de les oublier ; j'ai cru qu'on les verrait avec plaisir ; *ils y sont tous* (1) ». Je pourrais chicaner l'auteur sur cette phrase qui n'est nullement française : on dit bien l'*étiquette*, le *cérémonial* de la cour ; mais il faut laisser les *étiquettes* aux épiciers et aux apothicaires ; si l'on veut, malgré l'usage, se servir de cette expression au pluriel, on doit au moins lui conserver son genre qui est décidément féminin. *Ils y sont tous* est un solécisme que M. Urbain Domergue, s'il vivait encore, aurait quelque peine à pardonner ; mais ce sont là des minuties. Madame de Genlis écrit en général avec une élégance et avec une pureté si remarquables qu'on ne peut attribuer ces légères taches qu'au défaut d'attention. Je suis presque honteux de donner une leçon de grammaire à un écrivain aussi distingué.

Ce que j'excuse moins volontiers, c'est le soin qu'elle a pris de conserver *tous ces détails d'étiquettes*, dont rien ne rachète l'ennui. Il est vrai que si l'on retranchait ces détails, les quatre volumes des *Mémoires du marquis de Dangeau* pourraient se réduire à un seul ; mais le public y gagnerait et l'auteur n'y perdrait rien. Je ne vois pas, par exemple, quel inconvénient il y aurait eu à supprimer l'historique du *cadenas*, distinction particulière aux princesses, et dont il est deux fois question dans cet ouvrage. Je ne conçois pas les motifs de l'importance que madame de Genlis attache à cette

(1) Mém. de Dangeau, tom. 1er, pag. 32.

On ne dit pas, il est vrai, le *bonhomme* Voltaire, le *bonhomme* Helvétius, le *bonhomme* d'Alembert, le *bonhomme* Montesquieu; mais doit-il résulter de là, comme conséquence nécessaire, qu'ils n'eussent ni *droiture*, ni *candeur*, ni *bonté?* Ne peut-on condamner leurs écrits sans attaquer leur caractère? Est-ce là l'esprit de la charité chrétienne? Helvétius, pour ne citer qu'un seul de ces hommes célèbres, ne fut-il pas, pendant sa vie, un modèle de bienfaisance et de probité? Compâtissant, généreux, le malheur ne sollicita jamais envain son appui; et tandis que l'intolérance accusait sa mémoire, elle était honorée par les larmes du pauvre et par le deuil de l'amitié. Madame de Genlis, qui a tant écrit sur la morale, devrait savoir qu'il n'est pas très-moral de manquer ainsi aux convenances et à la vérité.

Cette digression m'a écarté des *Mémoires du marquis de Dangeau:* le lecteur n'y perd pas grand'chose; il ne me restait qu'une observation à faire, c'est que ce noble écrivain qui n'accorde, comme je l'ai déjà dit, que peu de lignes aux événemens les plus dignes d'intérêt, ne néglige aucune particularité, quelque minutieuse qu'elle soit, lorsqu'il décrit les chasses, les quadrilles, et sur-tout les cérémonies qui accompagnèrent sa réception, lorsqu'il fut reçu grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare; c'est alors qu'il triomphe, et que rien ne lui semble trop frivole pour être transmis à la postérité.

Il raconte comment les anciens chevaliers de Saint-Lazare, tous vêtus de velours amaranthe, allèrent le prendre dans son appartement, et descendirent, deux à deux, devant lui, jusqu'à la chapelle. « Nous trouvâmes, ajoute-t-il, l'appartement de la reine qu'on nous avait fait ouvrir, et passâmes par le grand degré.

J'étais revêtu des habits et du grand manteau de l'ordre, qui est de velours amaranthe, brodé d'or et doublé de vert. » M. le marquis de Dangeau fait ici l'énumération exacte de ses révérences, d'abord à l'autel et au Roi, et ensuite au Roi et à l'autel. « Ce fut M. Desgranges qui présenta la croix et le ruban; M. Blainville, grand-maître des cérémonies, étant absent et en Normandie depuis quelques jours, ce fut l'abbé Morel qui présenta l'évangile. M. le cardinal de Furstemberg ne présenta pas l'évangile, parce qu'il n'avait ni rochet ni camail. » Je passe sur une foule d'autres observations tout aussi importantes. Tels sont les faits que madame de Genlis se félicite d'avoir exhumés de l'oubli, et qui attestent, suivant elle, la candeur, la bonne foi, l'impartialité du marquis de Dangeau.

Nous n'aurions pas, je crois, une idée bien juste de cet académicien, si nous ne consultions que l'éditeur de ses *Mémoires*. Un écrivain, célèbre par sa franchise et par son originalité, le duc de Saint-Simon, nous en a laissé un portrait moins flatteur; mais je serais bien trompé s'il avait manqué la ressemblance. « C'était, dit-il, le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être seigneur, ce qui l'avait chamarré de ridicules. Madame de Montespan disait de lui, « *qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer et de s'en moquer.* » Rien de plus plaisant que ses promotions de l'ordre de Saint-Lazare, où toute la cour venait pour rire, tandis qu'il s'en croyait admiré. » D'après cette esquisse, rien n'empêchait madame de Genlis de se servir d'une expression qui a pour elle tant de charmes, et d'intituler sa compilation : « *Mémoires du bonhomme Dangeau.* »

L'éditeur a complété ces *Mémoires* par un abrégé de l'*Histoire de la Régence* où l'on retrouve son talent ordinaire, et qu'on lit avec intérêt. On regrette le temps

avec qui je fais route de Bayonne où je l'ai rencontré, jusqu'à Barrèges où il va prendre les eaux. Cet homme est bien le misanthrope le plus bourru, le frondeur le plus déterminé que j'aie vu de ma vie : il n'y a pas quatre heures que nous sommes ensemble, et il a trouvé le temps de me dire du mal du pays, des habitans, du climat, de lui, de moi, de tout le monde. Comme nous approchions du *gave de Pau* : « Je me reconnais, (s'écria-t-il); et s'adressant au postillon : N'est-ce pas là le chemin d'*Orthevielle* ? — Oui, monsieur. — Et devant nous, le village de *Belloc* ? — Oui, monsieur. — Mais, sur cette hauteur, à gauche, il y avait un château, si j'ai bonne mémoire ? — Il est démoli depuis une vingtaine d'années.

— On aurait dû s'y prendre dix-huit ans plus tôt (continua-t-il, en se rejetant dans la voiture), et ensevelir sous ses ruines tous ceux qui s'y trouvaient, sans excepter l'enfant qui venait d'y naître. — Quel était donc cet enfant-là ? — C'était moi. — Comment, vous êtes le fils . . . . ? — Je ne suis le fils de personne, quoiqu'en dise *Bridoison*. Mon histoire n'est pas longue, et comme elle ne me fait pas grand honneur, je la conte volontiers. . . . .

Je suis en guerre avec la société depuis que je suis au monde; jusqu'à l'âge de quinze ans, j'ai été élevé sous le nom romanesque d'*Alcandre*, par le curé d'un village que nous venons de laisser sur notre gauche : ce vieillard, chez lequel on m'avait déposé avec une somme d'argent assez forte, mourut sans savoir à qui j'appartenais, et me confia aux soins de son frère, fermier des environs; mais comme je grandissais sans que personne vînt me réclamer, avec des dispositions très-peu conformes à la vie rustique à laquelle on me destinait, je devins bientôt une charge très-onéreuse à la

pauvre famille qui m'avait adopté. Je le sentais, et déjà je rassemblais assez d'idées pour en vouloir beaucoup à ceux qui m'avaient mis dans cette position pénible dont je cherchais à sortir.

Un jour (je pourrais vous dire la date et l'heure) un gros homme bien vêtu, que je me rappelais avoir vu plusieurs fois à la ferme, vient me prendre, me conduit sur le pont d'Orthevielle où l'attendait une voiture, et m'adresse ces mots : « Alcandre, vous voyez ce château ; celle à qui il appartient est votre mère ; les preuves incontestables de ce que j'avance se trouvent dans ce porte-feuille ; en vous le remettant, je répare une faute, j'acquitte un devoir, et je me venge. Adieu ! » Sans me laisser le temps de dire une parole, il monte dans sa chaise de poste, et s'éloigne en m'appelant M. le chevalier. Revenu de ma surprise, je n'ai rien de plus pressé que d'entrer dans un petit bois voisin, et de prendre connaissance de mes titres de noblesse ; rien n'y manquait, lettres, portraits, certificats d'accoucheur, de nourrice, etc. J'étais sinon bien légitimement, du moins bien légalement (grâce à l'axiome juridique : *Pater est...*) fils de M. le comte de....., mort, deux ans avant, au camp de Jalès. Je vous fais grâce d'une foule de détails dont la connaissance justifie, du moins à mes yeux, le parti auquel je m'arrêtai sans la moindre hésitation. Après avoir été déposer chez un notaire mes papiers de famille, je me rendis, sans en prévenir personne, au château de......, où madame la comtesse, après dix ans passés dans la capitale, était de retour depuis quelques mois. Je la fis prier de m'accorder un moment d'entretien particulier : cette dame, dont la beauté me frappa moins que l'air impertinent qui en détruisait le charme, me reçut sans daigner lever les yeux sur moi. J'avais préparé ma petite harangue de manière à captiver son atten-

tion dès les premiers mots : « Madame la comtesse, lui dis-je, je n'ai pas plutôt appris que j'avais l'honneur de vous appartenir, que je me suis empressé de venir vous rendre mes devoirs. — De m'appartenir......! (interrompit-elle, en me regardant avec arrogance): que voulez-vous dire, mon ami? — Je veux vous dire, madame, continuai-je en élevant la voix, que je suis votre fils, que vous l'avez oublié pendant quinze ans, et que je viens vous en faire souvenir.—Eh! qui vous a fait cette histoire? reprit-elle, d'un ton déjà moins assuré. —Cette histoire, madame, est écrite de votre main et de celle de M. de Laf.:.. ; j'en ai déposé le manuscrit chez un notaire qui le communiquera, si vous le jugez convenable, au tribunal de Pau. » Sans me répondre, madame la comtesse courut à son secrétaire, ouvrit un tiroir à double fond, et n'y trouvant pas les papiers qu'elle y avait sans doute enfermés...... : « Ce misérable intendant! s'écria-t-elle......, je le ferai pendre »; puis se radoucissant par degré : « Eh bien! jeune homme, continua-t-elle, que demandez-vous......? quelque chose que vous ayez pu lire, je ne suis pas votre mère; mais il n'en est pas moins vrai que votre naissance est un mystère qu'il ne m'est point permis de révéler; rendez-moi ces papiers et mettez un prix à ma reconnaissance et à votre discrétion. — Votre cœur m'a désavoué trop long-temps, madame, pour que j'attache aucun sentiment au nom de votre fils; j'y renonce sans la moindre peine; mais vous m'avez fait un supplice de la vie pour lequel vous me devez un dédommagement; vous avez trois cent mille livres de rentes, auxquels je puis faire valoir les mêmes droits que vos deux autres enfans; assurez-m'en dix mille par contrat en bonne forme que vous me passerez chez le notaire à qui j'ai confié les gages de votre tendresse maternelle; il vous remettra ce

dépôt précieux, et jamais, je vous l'assure, nous n'entendrons parler l'un de l'autre.» La dame se récria sur l'énormité de mes prétentions; mais j'avais consulté; mon thême était bien fait, ma résolution bien prise, et je ne la quittai pas sans avoir réglé mon compte en avance d'hoirie. Le lendemain nous nous revîmes, pour la seconde et dernière fois, chez le notaire médiateur, où j'abjurai mes droits d'aussi bonne grâce que madame de..... fit le sacrifice des siens. Libre comme l'oiseau dans l'air, ne tenant à rien ni à personne, je commençai par me choisir un nom : je pris celui d'*Outis* qui n'engage à rien, et dont le sage Ulysse s'était si bien trouvé dans la caverne de Polyphème.

La commotion révolutionnaire commençait à se faire sentir; je courus à Paris pour mieux jouir du coup d'œil. Je croyais admirer les nobles agitations d'un grand peuple; je n'y vis que des gambades de singes; je sautai comme un autre sans savoir pour qui ni pour quoi, et je me sauvai quand les maîtres de la parade lâchèrent contre les singes les tigres qui les étranglèrent.

Je passai en Angleterre; on pilla mes effets à la douane; on m'arrêta trois mois à Douvres pour me donner le temps de mettre mes papiers en règle; les *gentlemen* de grands chemins me dévalisèrent à deux lieues de Londres; mon tailleur me fit mettre à *Fleet-Prison* (1), parce que je voulus faire régler son mémoire; et au bout de six mois de vexations, d'avanies de toute espèce, on me chassa de cette terre classique de la liberté en vertu de l'*alien bill*.

Ce fut bien pis chez les descendans de Guillaume Tell; on m'y pourchassa, de canton en canton, jusqu'à Constance, où quelques-uns de mes compatriotes voulurent me faire sauter dans le Rhin, parce que je portais

(1) Prison pour dettes.

un chapeau rond, et que mes cheveux étaient coupés *à la Titus*.

Il faudrait plus de temps que nous n'en avons, et plus de courage qu'il ne m'en reste, pour vous faire le récit d'un voyage de vingt ans pendant lequel j'ai successivement parcouru tous les Etats européens sans en excepter la Turquie (le seul qui vaille mieux que sa réputation, par parenthèse) ; qu'il vous suffise de savoir que par-tout j'ai trouvé matière à mépriser ce troupeau qu'on appelle espèce humaine, chez qui les lois sont des piéges ; les institutions, des moyens de tyrannie ; les arts et les sciences, de lâches auxiliaires de la force, ou de vils flatteurs de la puissance. Las de courir, dégoûté de tout ce que j'ai vu, de tout ce que j'ai entendu, malade de corps et d'esprit, je reviens au gîte, comme le cerf long-temps poursuivi par la meute, pour y mourir. — *Bon chin, tourn à l'oustaou* (1) : comme dit le proverbe du pays, l'air natal vous rendra la santé. — A dire vrai, je ne m'en soucie guère ; j'ai assez vécu pour savoir à quoi m'en tenir sur l'existence ; et si quelque chose m'étonne encore, c'est qu'on ait la bonté d'attendre tranquillement la fin d'une aussi mauvaise plaisanterie. — On voit que vous revenez du pays des brouillards ; vous voilà sous un beau ciel, chez un peuple aimable, gai, spirituel, vous vous raccommoderez avec la vie et même avec les hommes ; à la manière dont vous regardez ces paysannes, je ne serais même pas étonné que la réconciliation commençât par les femmes. — En tout pays, ce sexe-là vaut mieux que l'autre, et ce n'est pas beaucoup dire..... »

Tout en parlant, M. *Outis* s'endormit, et me laissa le loisir d'examiner la contrée que nous traversions.

Avant d'arriver à la première poste (*Biaudès*) les

(1) Bon chien, revient au logis.

chemins avaient été si affreux, que vingt fois j'avais cru n'en pas sortir vivant : je n'étais pas mort, mais j'étais rompu. Et, tandis qu'on changeait les chevaux, je sentis le besoin de marcher à pied, comme pour mieux m'assurer que j'étais en vie : je n'allai pas loin. A peine avais-je fait quelques centaines de pas, qu'à la gauche de la route, la vue d'un château, de son parterre et de son parc, attira mon attention et la fixa. Quoique sur un sol sabloneux et sous un ciel ardent, tout est frais autour de ce château, qui porte, comme le pays et la poste, le nom de *Biaudes*. C'est l'une des propriétés de M. Basterreche, connu à Paris comme à Bayonne, où est sa maison de commerce, pour un de ces négocians aussi capables de diriger les finances d'un empire, que de faire ou d'agrandir leur propre fortune.

Remonté dans ma voiture, j'avais encore l'Adour sous mes yeux; ce fleuve, qui n'est pas très-large, me séparait seul du Labour, et cependant tout avait déjà changé d'aspect et de face. Je m'en serais cru déjà à cent lieues, sans l'Adour et sans les Pyrénées qui étaient toujours à mes côtés. Ni les femmes, ni les hommes, ni les arbres et les ruisseaux, ni les chevaux et les bœufs, ni les maisons et les champs, ni les charretes et les charrues, rien ne ressemble à ce que je laisse derrière moi. On n'est pas assez étonné peut-être de ces variétés si tranchantes et si voisines. Ne s'étonner de rien paraît beau; mais remarquer beaucoup de choses est plus utile.

Après que j'eus passé l'Adour, au *port de l'Ane*, mon postillon, un peu vieux, mais beau chanteur et grand parleur, m'indiqua, à la droite, de très-jolis chemins de traverse, qu'il m'apprit être ceux de Guiche et de Bidache. Ce nom de Bidache, il ne le prononça

pas sans quelque emphase. « Ah! monsieur, me dit-il, si vous aviez vu le château de Bidache comme je l'ai vu, moi, dans ma jeunesse! Oh! non, à Paris même il n'y avait rien de plus superbe. Aussi les maîtres n'étaient pas seulement de grands seigneurs; c'étaient des princes, quoiqu'ils n'en portassent pas le titre: Bidache était une principauté; c'était, voyez-vous, comme un petit royaume à part, au milieu de tous les grands: et les maîtres, les messieurs de Grammont, étaient bien bons, bien aimables, bien aimés. Quoique je sois postillon, je sais lire, et quoique lire m'ennuie beaucoup, j'ai trouvé autrefois dans les écuries du château de Bidache, où je servais, une historiette du chevalier de Grammont, qui ne m'ennuyait pas du tout. Souvent je ne comprenais pas bien, mais je riais toujours. Je ne sais pas pourquoi tous ces chevaliers et tous ces comtes de Grammont ne restaient presque jamais dans leur château; moi, à leur place, je n'en serais jamais sorti. Aussi, ce fameux noël, dont vous avez sûrement entendu parler, l'a bien dit. » Et sur cela, voilà mon postillon qui, comme s'il avait eu la sainte crêche sous les yeux, ôte son chapeau, et se met à chanter saintement, à tue tête:

Qui l'aurait jamais dit
Puisquabés boulu nache,
Qui nauris pas kausit
Lou castel de Bidache.
Nadaü, cantaü nadaü, etc.

J'avoue que la naïve admiration du noël pour *lou castel de Bidache*, et la persuasion naïve du postillon, que ce fameux noël devait m'être connu, me firent rire autant qu'il avait pu rire lui-même dans ce qu'il comprenait ou ne comprenait pas à l'*historiette* du che-

valier de Grammont, qui ne pouvait être autre chose que ses mémoires par Hamilton, qui en ont bien fait rire d'autres. Du bout de mon crayon je copiai sur *ma peau d'âne* le couplet du noël, et les regards du chanteur eurent l'air d'applaudir à mon goût.

En traversant *Peyre-Hourade* (*Pierre-Trouée*), gros bourg ou petite ville, un château flanqué de deux grosses tours me donna la curiosité d'apprendre non pas à qui il appartenait, mais à qui il avait appartenu, car les châteaux, toujours assez agréables pour ceux à qui ils sont, ne sont plus importans pour personne, que sous le rapport de l'histoire ancienne de la monarchie. Les érudits de la poste aux chevaux m'assurèrent que ce château avait été au *vicomte Dortès*. A ce nom de vicomte Dortès, je me rappelai ce brave commandant de Bayonne, du même nom, qui refusa si fièrement d'obéir aux ordonnateurs du massacre de la Saint-Barthélemi, et qui exprima si noblement son refus. *Je n'ai trouvé dans votre bonne ville de Bayonne que de braves citoyens et de braves soldats, et pas un assassin. Sire, ordonnez des choses faisables.*

Le premier relai après Peyre-Hourade, c'est Pujol; et c'est à Pujol que le paysage commence à prendre les traits et les caractères qui appartiennent proprement au Béarn. Tout ce qui précède ressemble plutôt aux Landes, aux environs de Mont-de-Marsan, de Roquefort et de Basas. Ici les cadres du tableau, c'est-à-dire les montagnes d'un côté et les collines de l'autre, limitent et dessinent mieux les plaines et les *gaves* qui s'étendent ou qui serpentent dans leurs intervalles. La culture qui ne souffre pas de jachère, et dont l'assolement le plus général est fondé sur la succession du froment et du blé de Turquie, se fait remarquer sur-tout par une grande attention et par une grande régularité dans tous

les détails. Les plus vastes champs sont soignés comme des jardins ou des parterres. Les intervalles et les alignemens, tout est pris au cordeau. Le Basque mesure tout au coup d'œil; le Béarnais au pied et à la toise. Le Basque a d'assez grandes habitations, dans lesquelles il veut que lui et les siens, parmi lesquels il compte les animaux, soient à leur aise; le Béarnais resserre tout dans de petites demeures, où, à force d'ordre, il trouve assez de place pour tout.

Le Basque a une sorte de confiance nonchalante dans lui-même, dans la nature, et dans celui dont la nature n'est que l'ouvrière : le Béarnais prévoit, veille et surveille sans cesse; l'année prochaine est pour lui comme le lendemain. Dans le regard du Basque, on lit qu'il rêve; dans celui du Béarnais, qu'il calcule. Il est difficile d'être plus spirituel et plus courageux que le Béarnais; mais il l'est beaucoup par point d'honneur : il l'est, parce qu'il ne veut pas qu'on dise et qu'on fasse mieux que lui; tout ce que peut être le Basque, il le serait dans un désert comme sur le théâtre du monde. Quant à son courage, il n'en est pas plus fier que de sa barbe. Un homme qui devait s'y connaître et qui devait le savoir, disait un jour : « Tous les Français sont courageux, et ceux du midi autant que ceux du nord; ils le sont de différentes manières plutôt qu'à divers degrés. » Des tirailleurs basques tirent comme en duel, mais il faut les laisser courir, sauter, s'élancer. Le Béarnais et son voisin des Hautes-Pyrénées sont propres à tous les feux.

Dans les arts de la main, les Basques font très-vite et bien; le Béarnais, lentement et mieux. Quant aux beaux-arts, ils en sont trop éloignés les uns et les autres pour donner lieu à des parallèles : cependant, deux

hommes ont porté très-loin tous les deux le perfectionnement du chant français, Jéliotte et Garat, le premier Béarnais, le second Basque d'origine. Mais après le premier, on disait encore en Italie que nous ne savions pas chanter; on ne le dit plus après le second.

Le Béarnais est plus aimable; le Basque aime bien davantage. Dans les plus petits bourgs du Béarn, il y a des salons; il n'y en a pas dans les plus grands du Labour. Le Basque ne sait vivre que dans les temples, dans les places publiques et dans sa famille.

Tous les traits de ce parallèle ont été fournis à celui qui le trace, ou par ses propres observations, ou par les instructions qu'il cherche et qu'il recueille de tous côtés.

J'ignore si nos géographes donnent ou non le nom de ville à Orthès; j'ignore même à quel degré de grandeur, de population, de décoration commencent pour un rassemblement de maisons, de rues et de places, ses titres à ce nom de ville; ce qui est certain, c'est qu'Orthès n'a besoin d'être décoré d'aucun titre pour être un lieu charmant, pour donner à ceux qui y passent le regret de ne pas y rester quelque temps. Un grand mouvement anime toutes les rues, et c'est un mouvement utile, celui du travail. Des tanneries nombreuses prouvent, par leur seule existence, qu'elles y prospèrent ou qu'elles y ont prospéré. Je n'ai pu apprendre si le nom d'Orthès est le même que celui du vicomte d'Orthès, commandant de Bayonne sous Charles IX. Je le voudrais, ce serait une beauté de plus. Je suis très-sérieusement de l'avis de Sterne: il y a des noms heureux et des noms malheureux; des noms qui font les uns des sots, les autres des hommes d'esprit; les uns des héros, les autres des lâches; les uns des esclaves,

les autres des hommes libres. — Il y a une cinquantaine d'années, Orthès fournit à Bayonne l'un de ses médecins qui a le moins tué et le plus guéri : il s'appelait Vidal ; sous ce même nom, un de ses neveux exerce à Bayonne la médecine avec les mêmes succès et de plus grands encore.

J'étais encore à peu près à une lieue et demie de Pau, lorsque je crus voir cette ville sur une colline à la gauche de la route : c'était Lescar ; d'un peu loin, et je ne l'ai pas vue autrement, on la croirait sans peine le chef-lieu du département ; elle a été au moins le chef-lieu de son clergé. Lescar a eu un évêque, et le d rnier de ses évêques, M. Noël, a un nom dans la littérature française. Un ecclésiastique d'une soixantaine d'années, qui se promenait, un livre à la main, me voyant considérer avec attention Lescar, s'approcha de moi avec bienveillance, et me dit : « Monsieur, cette ville n'est pas indigne de l'attention avec laquelle vous la regardez : on y a fait autrefois de bonnes études, et c'est là qu'un peu avant la révolution, *Démosthènes* a été traduit, non par un évêque aidé de ses vicaires-généraux, mais par un vicaire-général, l'abbé Auger, puissamment aidé de son évêque, M. Noël. Je ne m'avise pas, ajouta-t-il modestement, de juger leur travail, et mon *Saint-Paul* m'occupe plus que *Démosthènes* ; mais ce Démosthènes était un orateur terrible ; on ne le compare qu'aux torrens et à la foudre ; et l'abbé Auger que j'ai beaucoup connu, était un agneau. Aussi un autre abbé, célèbre autrefois dans Paris parmi les hellénistes, et que j'ai de même beaucoup connu, parce qu'il était de nos provinces méridionales, l'abbé Arnaud, voyant l'annonce de cette traduction, s'écria assez plaisamment : *Eh bien ! ce sera* Démosthènes *traduit par Agnelet*. Tenez, monsieur,

si cette traduction a quelque trait de grande force, je crois, moi, tous ces traits-là de MONSEIGNEUR. » — Mon prêtre sexagénaire allait m'en dire bien davantage; mais mon postillon était impatient d'achever sa course, je l'étais d'arriver à Pau; et mon compagnon de voyage, réveillé par ce nom de MONSEIGNEUR, cria : *Marche donc!* avec effroi, comme s'il était poursuivi par des émissaires de la mère qu'il avait rançonnée et abjurée.

L'ERMITE DE LA GUYANE.

PENSÉES DÉTACHÉES.

I.

L'un des symptômes les plus remarquables dans les hommes qui tâchent aujourd'hui de s'opposer à la marche de l'espèce humaine, c'est qu'ils sont eux-mêmes entraînés par cette marche. Leurs opinions sont empreintes des opinions qu'ils croient réfuter. En se déclarant les champions des siècles antérieurs, ils sont, malgré eux. des hommes de notre siècle. Ils n'ont, en conséquence, ni la conviction qui donne la force, ni l'espoir qui assure le succès. Ils ont encore la violence dans l'injure, mais ils ont perdu la certitude dans l'affirmation. Ils capitulent sans le savoir. Ils transigent toutes les fois qu'ils s'occupent d'une question en elle-même, et qu'ils ne se font pas de cette question une arme contre le parti contraire. On voit que s'ils se trouvaient seuls, ils penseraient sur beaucoup d'objets, comme ceux qu'ils combattent. La lutte leur est nécessaire, pour qu'ils restent dans le sens dans lequel ils veulent rester. Ils abandonnent la plupart de leurs principes, quand

ils ne sont pas avertis de les défendre. Il faut que la présence de leurs adversaires leur rappelle leur propre cause, pour qu'ils lui soient fidèles. Or, une cause est perdue, quand elle n'a que de semblables appuis.

II.

Cette réflexion m'a été suggérée par la lecture des *Pensées* (1) d'un écrivain justement célèbre. Comme je m'attendais à trouver dans ces pensées les traces de talent, et en même temps les obscurités et les bizarreries que les ouvrages de cet écrivain contiennent toujours, je ne les ai point envisagées sous ce point de vue. J'ai cherché à observer, et, de la sorte, je suis parvenu à rendre cette lecture fort amusante, les contradictions dans lesquelles des modifications apportées aux opinions de cet écrivain, malgré sa volonté et à son insu, par les lumières qui l'entourent, l'ont nécessairement fait tomber. Quand il est homme de parti, c'est le quinzième siècle tout pur. Mais quand il perd de vue sa doctrine obligée et d'étiquette, et l'on a toujours des momens de distraction, on voit le dix-neuvième siècle reparaître, et il reparaît avec avantage; car l'auteur a le malheur d'exprimer beaucoup mieux les vérités qui lui échappent, que les préjugés qu'il veut défendre. En voici un exemple :

Bonaparte, dit-il, pag. 208, *avait des idées plus justes sur la constitution que sur l'administration, parce qu'il prenait les premières dans son esprit, et les autres dans ses habitudes toutes militaires.*

Ceci est un éloge bien direct du despotisme, éloge

---

(1) *Pensées sur divers sujets et discours politiques* ; par M. de Bonald, 2 vol. in-8°. Prix : 9 fr. et 11 fr. par la poste. Chez Leclere, libraire de l'archevêché, quai des Augustins.

tellement senti, qu'il a entraîné le panégyriste à en donner un à un homme qu'aujourd'hui, certainement, personne ne loue. Si Bonaparte avait des idées justes sur la constitution, il en résulte que l'anéantissement de toute liberté, de toute discussion dans les assemblées, de tout pouvoir intermédiaire, de toute limite à l'autorité, sont des idées justes. Il peut être fâcheux qu'un usurpateur s'en soit emparé. Mais l'usurpateur étant renversé, ces idées justes doivent reprendre tout leur empire, et nous aurons le pouvoir absolu, le pouvoir unique, le despotisme, en un mot, moins l'usurpation.

Mais voici que nous lisons, pag. 65 : *Bonaparte avait été obligé d'employer une force excessive dans son administration, parce qu'il n'y en avait aucune dans sa constitution. L'exemple est séduisant, mais il est dangereux.* Que veut dire cette phrase ? Pourquoi n'y avait-il aucune force dans la constitution de Bonaparte ? c'est qu'il n'y avait aucune liberté. Car assurément ce n'était pas l'autorité du chef de l'Etat qui manquait de force. Cette autorité a eu la force de faire disparaître toutes les autres ; de rendre impossible toute résistance, de régner seule, sans opposition, au milieu de l'obéissance et du silence universel. Si la constitution de Bonaparte n'avait pas de force, c'est que la force d'une constitution n'est pas dans l'autorité du chef de l'Etat, mais dans l'équilibre, dans la division et dans la balance des pouvoirs. Je défie l'écrivain de donner une autre interprétation à sa pensée. D'où vient donc qu'il dit ailleurs que Bonaparte avait eu des idées justes sur la constitution ? Est-ce une idée juste que d'organiser une constitution sans aucune force ? C'est que, pag. 208,

l'écrivain n'est qu'un homme de parti, et que, pag. 65, il redevient, sans s'en douter, un homme de notre temps.

Dans plusieurs endroits, le même auteur défend vivement la noblesse héréditaire, non telle que la pairie la consacre aujourd'hui, mais telle qu'elle existait sous l'ancien régime. (*Voyez* pag. 15). Et même il veut, pag. 16, pour la symétrie apparemment, qu'à côté des familles illustrées par les services de leurs aïeux, il y en ait d'autres flétries par les crimes de leurs pères. Mais tout d'un coup il dit, pag. 24 : *Toute famille qui a rendu de grands services à l'Etat a rempli sa destination. Elle peut périr dans la société, puisqu'elle doit vivre dans l'histoire. Beaucoup de familles*, ajoute-t-il, *ont vécu trop d'une génération.*

Certes rien de plus sévère n'a été écrit contre la noblesse, par ceux des amis de l'égalité, qui la désapprouvent en principe. Je ne parle pas de ceux qui ont voulu proscrire ou persécuter les nobles ; ils ne doivent être rangés parmi les partisans d'aucun système, mais parmi les coupables ou les insensés.

Si *beaucoup de familles ont vécu trop d'une génération*, comment fera-t-on pour que l'opinion ne le sente pas aussi bien que l'écrivain qui l'avoue? Et comment maintenir alors la noblesse contre l'opinion?

Qui peut méconnaître dans ces phrases opposées une double tendance ; la volonté de l'auteur qui se consacre à la résurrection du passé, et l'influence du présent, qui agit sur son esprit, sans qu'il s'en aperçoive, et qui a l'air de glisser, comme par une sorte d'ironie, à travers des sophismes entassés, des raisonnemens qui les déjouent? C'est le clair de lune perçant les nuages,

et nous montrant que ce qu'on veut nous faire admirer comme un château possible à reconstruire, n'est qu'un monceau de débris épars.

Un exemple encore, ce sera bien assez, peut-être trop.

L'écrivain qui me suggère ces observations s'élève avec raison, pag. 79, contre ceux qui crient à la sédition, quand les chambres montrent quelque énergie. Tout ce qu'il dit dans cet endroit est très-bien pensé. Mais j'arrive à la page 147, et j'y trouve ces paroles : *On ne devrait assembler les hommes qu'à l'église, ou sous les armes, parce que là ils ne délibèrent point, ils écoutent et obéissent.* Je remonte à la page 27, et j'y lis : *L'opposition, inévitable dans tout gouvernement représentatif, y est toujours dangereuse; elle intimide le gouvernement quand il faudrait l'enhardir; elle l'irrite et le pousse quand il faudrait le retenir; et peut-être partout où l'opinion du gouvernement est bien connue, ceux qui ne la partagent pas, et qui sont en état de la combattre, devraient s'abstenir de prendre part à la législation.*

Accordez ces trois assertions, si vous pouvez. Quant à moi, je ne les conçois que grâce à l'explication que j'ai déjà donnée. L'auteur croit marcher dans le sens de ses désirs, et il est poussé dans celui de son siècle. Il se retourne, quand il y pense, et alors il croit se rapprocher de son but, parce qu'il le regarde.

III.

J'aurais pu relever, dans l'ouvrage qui a servi de texte à ce qu'on vient de lire, beaucoup de locutions et de maximes étranges; mais ce travail facile m'a paru

dénué d'utilité. Il n'est pas question maintenant d'amuser le public par des plaisanteries plus ou moins divertissantes, ou des observations de détail plus ou moins ingénieuses. La position dans laquelle l'espèce humaine s'agite, le malaise moral qu'elle éprouve, et dont les symptômes, comprimés d'un côté, éclatent de l'autre quand on s'y attend le moins, à mille lieues de distance, sont choses trop sérieuses pour que les jeux d'un esprit frivole soient permis à ceux qui ont, je ne dis pas un véritable amour du bien, mais seulement quelque prévoyance dans leur amour du repos. Un homme d'esprit disait, cet hiver, à la tribune de nos députés, qu'il y avait dans les sociétés deux nations ennemies, que rien ne pouvait rapprocher, ni réconcilier l'une avec l'autre; et que le calme n'existerait que lorsqu'une nouvelle nation aurait remplacé ces deux corps d'armée, entre lesquels nul traité n'était possible. Je n'adopte point cette pensée qui serait affligeante, ni le remède qu'il propose et qui est impraticable; car la génération actuelle n'abdiquera pas ses droits en faveur de la génération à venir; mais je crois, avec l'orateur dont j'ai rapporté la prédiction lugubre, que des doctrines et des intérêts contraires divisent notre génération en deux classes, et le seul moyen de prévenir une lutte funeste, me semble être de prouver à celle de ces deux classes qui ne peut pas ne pas être vaincue, que tous ses efforts ne changeront rien à la destinée. Elle peut s'épargner beaucoup de maux, et nous en épargner beaucoup à nous-mêmes, si elle se résigne. Elle peut, en se nuisant beaucoup, nous nuire aussi quoique dans un degré moindre, mais elle ne saurait réussir. Ses chefs eux-mêmes sont entraînés sans cesse hors de

la ligne qu'ils veulent suivre. Les idées nouvelles les cernent, les dominent, et ils sont forcés, comme le prophète juif, à rendre hommage à ce qu'ils voudraient maudire. Le sort en est jeté, l'arrêt n'est plus révocable, et tout le passé, mis en bataille, ne triomphera pas du présent.

IV.

Une vérité consolante me paraît indubitable aujourd'hui. S'il est impossible de régir les peuples sans constitution, rien n'est plus facile que de les gouverner paisiblement d'après les principes d'une liberté constitutionnelle.

Beaucoup de causes de désordre se sont affaiblies. Les trois principales, celles qui tenaient l'antiquité et les républiques du moyen âge dans une fermentation perpétuelle, ont cessé d'exister. Je veux parler, 1°. des difficultés à peu près insurmontables que rencontraient les non-propriétaires pour arriver à la propriété; 2°. des priviléges de la noblesse; 3°. de l'influence des chefs de parti.

Grâce à l'industrie, la propriété est ouverte à tous; grâce aux lumières et aux habitudes qu'elles introduisent, en attendant les lois qu'elles appellent, la noblesse n'est rien, quand elle n'est pas une pairie, et alors c'est autre chose que la noblesse; enfin, grâce à l'instinct des peuples, perfectionné par une longue expérience, aucune popularité dangereuse ne peut surgir dans les Etats modernes, car ce ne sont plus les individus qui sont populaires, ce sont les principes.

Il y a aujourd'hui dans toutes les nations une masse d'hommes qui veut jouir du repos, goûter la sécurité, exercer à son gré son industrie, développer paisible-

ment toutes ses facultés, et qui ne demande à l'autorité que d'avoir assez de force pour la préserver des troubles, et assez de bon sens pour n'être pas elle-même une cause de trouble. Une douzaine d'idées simples et justes, que la discussion a mises à la portée de chacun, tels sont les étendards autour desquels se rallie cette classe immense qui a réfléchi sur ses intérêts et qui les entend.

Cette masse d'hommes est parfaitement indifférente aux individus; elle ne les suit que comme des guides pour marcher vers son but; et s'ils veulent la mener ailleurs, elle ne les suit plus; rien ne leur donne assez de pouvoir pour imprimer à cette multitude pensante une autre diversion.

Ainsi, pendant la révolution, on a mis certains dogmes en avant. Sous les jacobins, on eût dit qu'il n'y avait de salut que dans la république, et qu'il fallait tout immoler à la république et à la patrie; mais la masse nationale a très-bien démêlé que ce qu'on nommait la république n'était pas la liberté, et que la patrie se composait précisément de toutes les affections, de toutes les jouissances dont on exigeait le sacrifice au nom de l'abstraction qu'on désignait ainsi. J'ai entendu, dans ce temps, les harangues les plus animées; j'ai vu les démonstrations les plus énergiques; j'ai été témoin des sermens les plus solennels, rien n'y fesait. La nation se prêtait à ces choses, comme à des cérémonies, pour ne pas disputer, et ensuite chacun rentrait chez soi sans se croire ou se sentir plus engagé qu'auparavant.

Pareil spectacle s'est offert sous Bonaparte. Les écrivains et les rhéteurs s'évertuaient à vanter le prestige des conquêtes, à célébrer l'éclat des victoires; mais

la nation qui remportait ces victoires, parce qu'elle est éminemment brave, ne s'en enthousiasmait point, parce qu'elle est éminemment raisonnable; et ce qui prouve la sagacité de son jugement, c'est qu'elle s'est réconciliée avec sa gloire militaire, depuis que les circonstances ont fait, de cette ancienne gloire, une garantie pour son indépendance actuelle. Au milieu des succès les plus capables de l'enivrer, elle n'attachait nul prix à ces succès, parce qu'ils n'avaient aucun but, aucun avantage véritable. Au sein des revers, elle attache un grand prix au souvenir des succès passés, parce qu'il est bon que ce souvenir dure, afin que l'Europe n'oublie pas que la France a montré ce qu'elle savait faire, et qu'il ne faut pas lui rendre une volonté avec laquelle elle est toujours victorieuse, et qu'elle n'avait plus quand elle a été vaincue.

Les gouvernemens actuels ont donc aujourd'hui beaucoup moins de dangers à redouter qu'autrefois. Il n'y a plus, dans les sociétés politiques, de classes intéressées comme autrefois aux bouleversemens; il n'y a plus que des individus vicieux, et la force publique a toujours bon marché des individus.

Les nations ne peuvent plus être trompées sur ce qu'elles désirent; elles repoussent les ennemis de l'ordre public, tout comme ceux de la liberté, et il est facile aux gouvernemens de donner aux nations ce qu'elles désirent, sans rien sacrifier de leur autorité nécessaire, et sans abdiquer aucun avantage regrettable; car le vœu des nations se borne à trouver, sous leurs gouvernemens, la paix, la sûreté personnelle; et ce qui garantit cette sûreté, l'indépendance des opinions, la discussion sans péril, l'administration de la justice sans exception, sans

arbitraire, sans lois de circonstance : les gouvernemens ne perdent rien à accorder tout cela.

V.

Il est assez curieux d'entendre Louis XIV sur le despotisme. Il en fait l'apologie et non sans adresse.

« On doit demeurer d'accord, dit-il dans ses *Mé-* « *moires* (1), qu'il n'est rien qui établisse avec tant de « sûreté le bonheur et le repos des provinces, que la « parfaite réunion de toute l'autorité dans la personne « du souverain. Le moindre partage qu'il en fait pro- « duit toujours de très-grands malheurs ; et soit que « les parties qui en sont détachées se trouvent entre les « mains des particuliers, ou dans celles de quelques « compagnies, elles n'y peuvent jamais demeurer que « comme dans un état violent. Le prince, qui les doit « conserver unies en soi-même, n'en saurait permettre « le démembrement, sans se rendre coupable de tous « les désordres qui en arrivent. Sans compter les ré- « voltes et les guerres intestines que l'ambition des « puissans produit infailliblement, lorsqu'elle n'est pas « réprimée, mille autres maux naissent encore du re- « lâchement du souverain. Ceux qui l'approchent de « de plus près, voyant les premiers sa faiblesse, sont « aussi les premiers qui en peuvent profiter. Chacun « d'eux, ayant nécessairement des gens qui servent de « ministres à leur avidité, leur donne en même temps « la licence de les imiter. Ainsi, de degré en degré, « la corruption se communique par-tout, et devient « égale en toutes les professions..... De tous ces crimes

(1) *Œuvres de Louis XIV*, contenant ses Mémoires politiques et militaires, ses instructions pour le dauphin son fils, ses traductions et poésies, etc. Six vol. in-8°. Prix : 36 fr., et 42 fr. par la poste. Chez Treuttel et Würtz, rue de Lille, n. 17.

« divers, le peuple seul est la victime. Ce n'est qu'aux « dépens des faibles et des misérables que tant de gens « prétendent élever leurs monstrueuses fortunes : au « lieu d'un seul roi que les peuples devraient avoir, ils « ont à la fois mille tyrans. »

Tout ce raisonnement est fondé sur l'hypothèse que le despotisme doit toujours être quelque part, et que s'il n'est pas dans les mains d'un seul, il tombera dans celles de plusieurs. Mais au lieu du despotisme, il peut y avoir une chose qu'on nomme la liberté. Alors il ne résulte point de ce que le chef suprême du pouvoir n'a qu'une autorité limitée, que les agens subalternes aient ce qui manque à l'autorité pour être absolue. Eux aussi n'ont qu'une autorité limitée; et loin que l'oppression se dissémine et descende d'échelons en échelons, tous sont contenus et réprimés. Louis XIV nous peint un gouvernement libre comme si le despotisme y était par-tout, et la liberté nulle part. C'est tout le contraire : le despotisme n'y est nulle part, parce que la liberté y est par-tout.

VI.

Ceux qui ne veulent pas de monarchies constitutionnelles répètent souvent que l'opinion tempère les monarchies les plus absolues. Cela n'est vrai qu'à une époque très-avancée de ces monarchies, quand elles ont à la fois pour appuis et pour modérateurs les souvenirs, les habitudes, les intérêts, qui, se groupant toujours avec le temps autour de ce qui existe, pallient, à la longue, et adoucissent les institutions les plus dédéfectueuses. Alors, à la faveur de la paix publique et de la sécurité du pouvoir, l'opinion naît, prend des

forces, se glisse à travers les dangers, se relève de mille échecs, et s'érige enfin en autorité. Les lumières, l'influence du commerce et des richesses, quelques corporations d'origine équivoque, mais fortes d'une longue antiquité, et fesant valoir, avec plus ou moins de succès, des prétentions plus ou moins vagues, modèrent la puissance du monarque. Ce ne sont point là des limites légales, des bornes précises; ce sont des barrières quelquefois efficaces, nullement inviolables et toujours à la merci du hasard.

Ces sauve-gardes peuvent paraître suffisantes au premier coup d'œil. Elles le sont en effet d'ordinaire pour les classes supérieures; mais leur efficacité diminue, en raison de l'obscurité des individus qui auraient besoin de leur protection. La raison en est simple. Lorsqu'il y a des garanties constitutionnelles, il suffit d'avertir la loi: une plainte légale le peut. Mais lorsque la garantie est dans l'opinion, il faut que l'opinion s'éveille, et l'opinion ne s'éveille dans les temps calmes que pour les hommes qu'elle connaît. Vers les dernières années de la monarchie qui a précédé la révolution, monarchie la plus douce qui ait existé, sans limites constitutionnelles, un écrivain célèbre, un magistrat distingué, jetés dans les prisons, étaient sûrs à peu près de recouvrer leur liberté, par le seul effet de l'opinion publique. Mais dix mille individus, d'une condition peu relevée et sans moyens d'attirer l'attention, auraient passé quarante ans dans les fers, que personne ne s'en serait indigné, parce que personne ne l'aurait su. Nous n'avons appris les malheurs de Latude que lorsque, sorti des cachots, il a pu se faire entendre; mais durant les trente-sept années qu'il y avait gémi, aucune réclama-

tion ne s'était élevée, parce que l'ignorance universelle sur son sort avait mis obstacle à toute pitié.

C'était cependant à la même époque qu'écrivaient Voltaire et Rousseau. *L'Esprit des Lois* avait paru. Les principes de la liberté remplissaient toutes les têtes, formaient le sujet de tous les entretiens. On discutait partout la légitimité de la résistance américaine. L'injustice exercée contre M. de la Chalotais, soulevait tous les esprits; mais l'opinion ne pouvait réprimer que ce qui parvenait à sa connaissance.

Cette observation n'est point indifférente. Il y a quelques années qu'un journal, écrit sous l'influence de la police impériale, faisait dire à un paysan, qui était censé parler, à d'autres paysans, de la révolution française : *On se plaignait de la Bastille; je ne vous en dirai rien : cela regardait les gens de la cour. On ne nous y envoyait pas.* (*Journal des Défenseurs de la Patrie*, 8 vendémiaire an X.) L'on aigrit ainsi la masse du peuple contre les hommes distingués qui demandent de bonnes institutions politiques, en lui persuadant que ces hommes ne travaillent que pour eux, que c'est pour eux que les actes arbitraires sont à craindre; et qu'ils ont seuls besoin des garanties de la liberté individuelle, parce qu'ils s'exposent seuls aux ressentimens de l'autorité. Rien n'est plus faux. Dans ces monarchies absolues, modérées par l'opinion, la célébrité qui est un danger est en même temps une défense. Les individus obscurs paraissent moins exposés : mais la multiplicité des agens subalternes rend le péril égal pour eux, et la défense est nulle : car, lorsqu'ils sont frappés, victimes ignorées, il ne leur reste aucun recours.

Dans un gouvernement constitutionnel, l'arbitraire est un accident contre lequel tous les intérêts sont en

armes, toutes les institutions organisées. Dans une monarchie absolue, quelque mitigée qu'elle soit par l'opinion, l'arbitraire est un état habituel. C'est la condition nécessaire de l'institution.

Ce qui le prouve, c'est que l'une des qualités qu'on vante alors le plus dans les princes, c'est l'activité. Sans doute, quand l'autorité est arbitraire, il est bon que le pouvoir suprême qui ne profite point, comme ses agens, des injustices de détail, soit toujours en mouvement pour les réprimer. Les gouvernés n'ont que lui pour protecteur, que sa surveillance pour sauvegarde. S'il s'endort un instant, les subalternes redoublent de vexations et d'iniquités. Mais est-ce un état digne d'éloges que celui dans lequel les instrumens sont si peu réglés qu'il faille que la main qui les dirige soit sans cesse armée contre eux? Plus une constitution est bonne, moins ce genre d'activité est nécessaire. Tout va tout seul, parce que tout va bien.

Ce que je viens de dire regarde les peuples : mais voici qui regarde les gouvernemens. Toute monarchie absolue est près de sa chute, lorsque l'opinion devient assez forte pour la tempérer.

M. de Montesquieu se sert, dans un chapitre de l'*Esprit des lois*, d'une comparaison qui était plus exacte qu'il ne le croyait lui-même.

Ut esse phœbi dulcius lumen solet
Jamjam cadentis

Il fesait allusion à la douceur de la monarchie d'alors. L'événement n'a pas tardé à démontré qu'en effet c'était *Phœbi lumen jamjam cadentis*.

Des barrières constitutionnelles peuvent être stables, parce qu'elles sont fixes; mais l'action de l'opinion,

livrée à elle-même, est aggressive de sa nature, et finit par détruire ce qu'elle a commencé par limiter.

Il faut donc des constitutions; il en faut pour les peuples comme garanties, il en faut pour les gouvernemens comme moyens de durée.

B. DE CONSTANT.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

N°. V.

Du 5 au 11 juin.

Récoltes. Finances.—Chaque moment nous rapproche du terme de nos inquiétudes. Les fauchaisons vont commencer; avant un mois on coupera les seigles; la vigne ne se ressent presque plus des froids d'avril; tout nous fait espérer une année favorable. Cependant quelques troubles ont éclaté dans les marchés de l'Aube, de l'Yonne, du Puy-de-Dôme et de la Gironde. A la vérité ce ne sont là que des convulsions passagères, des désordres sans liaisons, sans objet ultérieur et qu'on n'a pas de peine à dissiper. Il serait pénible de rechercher la véritable cause de cet état de gêne. Car, enfin les grains ne manquent point, ni les farines. Le gouvernement en a demandé aux contrées les plus lointaines; il nous en vient de l'Amérique et de la Russie, de la mer Noire et des mers du Nord, et je ne mets pas en ligne de compte les approvisionnemens particuliers des communes. Où se cache donc la cause de notre détresse? Elle se cache dans un refuge où la force ne peut rien, où la persuasion seule peut quelque chose, elle est dans la faculté indéfinie de hausser le prix de ses denrées, faculté inhérente à la propriété, aux droits du commerce, à tout ce qui constitue les nations; faculté sacrée dans son principe, mais si étrange dans ses effets, qu'en la gênant, on affame le consommateur, et qu'en ne la gênant pas, on le désespère. Contre

le premier de ces maux, nous avons la fermeté des magistrats, le dévouement des bons citoyens, une excellente loi de police : contre le second, nous n'avons que l'humanité des fermiers et des propriétaires, et leur intérêt bien entendu.

Malgré toutes ces souffrances, notre pays est encore incomparablement plus heureux que bien d'autres. A Vienne, les mendians inondaient les rues; il a fallu que la police éloignât ceux qui n'étaient point du pays, et plaçât les autres dans des ateliers ou dans des hospices. En Irlande, les routes ne sont point sûres; des bandes, dont quelques-unes s'élèvent à trois cents hommes, dévastent les campagnes et pillent les marchés. En Allemagne, le Necker a rompu ses digues et roule les débris des maisons et des fermes. Les orages et les inondations désolent Bade et le Wurtemberg, la Bavière, le Nord-Brabant, et voici ce qu'on écrit des frontières de la Savoie : « Dans ces communes on n'a presque rien recueilli, ni rien semé; la plupart des familles sont dépourvues de vaches et de chèvres; les hommes sont sans force pour cultiver, et sans grains pour ensemencer. Les femmes se disputent le chardon, l'oseille sauvage et la dent de lion. Les enfans pleurent de faim autour de leurs mères désolées; partout le découragement se manifeste sur les visages languissans et décolorés. »

On ne voit dans toute l'Allemagne, que des ouvriers sans pain; la Prusse en compte plus de quarante mille. L'opinion générale attribue leur détresse à l'usage des marchandises étrangères, surtout à l'immense débit des tissus anglais qui remplissent tous les marchés; et là-dessus les bourguemestres et le conseil municipal de Berlin ont invité les habitans à n'employer que les tissus indigènes; il s'est même tenu une assemblée dont tous les membres ont pris cet engagement. Plusieurs villes imiteront l'exemple de Berlin. Ainsi, voilà toutes les industries en défense contre l'industrie anglaise. Tant que tout ceci sera volontaire, et se passera en résolutions libres, le pis aller c'est qu'il n'en résulte rien; car toutes ces résolutions et toutes les invitations qui les suivent sont bien faibles contre les besoins du luxe et les attraits de

la mode, et surtout contre l'excellence des qualités jointe à la modicité des prix. Le danger commencerait avec l'intervention des gouvernemens. C'est alors que l'émulation deviendrait de la haine et que la haine, pourrait enfanter la guerre. Ce n'est point la concurrence des pays qu'il faut établir, c'est la concurrence des qualités. Ouvrez vos ports aux marchandises de tous les pays du monde; mais faites mieux que les autres, et vendez à meilleur prix; je réponds que vous serez préféré. Quant aux produits du sol, comme d'autres ont ce qui vous manque, et que vous avez ce qui manque à d'autres, je ne vois pas ce que vous gagneriez dans l'isolement; et en dépit de vous, d'ailleurs, l'équilibre s'établirait, parce que la nature veut qu'il s'établisse.

Une remarque singulière, c'est que toutes les nations rejettent leurs malheurs sur l'Angleterre, qui n'est pas plus heureuse qu'elles. La Prusse et la Silésie s'imaginent que leurs ateliers sont déserts, parce que les ateliers d'Angleterre sont trop peuplés; et les ouvriers d'Angleterre manquent d'ouvrage comme ceux de Prusse et de Silésie. Ceux-ci s'en prennent à leurs rivaux; et leurs rivaux s'en prennent aux inventeurs qui remplacent les forces humaines par les forces brutes. Serait-ce en effet la véritable cause, et l'instinct de ces hommes grossiers les aurait-il servis autant qu'une raison éclairée? C'est là une grande et profonde question. Peser les droits de l'humanité et ceux de l'industrie, éviter d'un côté cette routine qui conduit à la barbarie, de l'autre cette industrie envahissante qui substitue peu à peu ses inventions à nos facultés, et nous mutile en quelque sorte en rendant nos bras inutiles; les gouvernemens en sont là. Un bon système d'économie politique serait celui qui tiendrait toujours en réserve un nouveau genre de travail, pour le moment où quelque travail connu demanderait moins de bras.

Les nations d'Europe me semblent dans une situation bizarre: réunies par des mœurs et des institutions presque semblables, un intérêt qu'on peut nommer personnel, vient les diviser; confédérées par la politique qui, de sa nature, est assez exclusive, elles s'isolent par le commerce qui, par essence, tend aux rapprochemens.

Qu'on y prenne garde, au temps où nous sommes, c'est du commerce que partent les affections politiques; c'est dans le commerce qu'elles doivent se résoudre.

Améliorations politiques.— Constitutions nouvelles. — Le Wurtemberg est dans la crise. Tout s'était passé jusqu'ici en marches et contre-marches; mais le coup décisif est enfin porté. La constitution est rejetée à une majorité de soixante-sept voix contre quarante-deux. Il semblait que le roi pressentît ce rejet. Las des si et des mais, il avait enfin demandé un oui ou un non; c'est un non qu'il a obtenu.

Ce refus donne au moins au parti une couleur décidée. Je ne conteste point à l'assemblée des états le droit de rejeter ce qu'on lui proposait; elle était convoquée pour cela; mais je ne suis pas également convaincu qu'elle fût autorisée à faire connaître officiellement aux princes sa facile résistance. On allègue que les princes avaient mis leurs priviléges sous sa sauve-garde, et les prélats aussi, et d'autres mécontens avec eux. S'ensuit-il qu'elle a droit de correspondre avec eux tous, c'est-à-dire d'offrir aux partis un point de ralliement? Sont-ce des comptes qu'elle rend, ou des griefs qu'elle expose? Cherche-t-elle des éloges ou des appuis?

— S'il en faut juger par le message du prince-régent, l'Angleterre ne serait pas plus tranquille. Dans ce message, il est question de trames criminelles, de menées sourdes; c'est sur la continuation des troubles que l'on fonde la continuation d'un régime extraordinaire. Au contraire, le *common-council* représente le peuple comme une victime, et les ministres comme des tyrans. Il déclare qu'il n'existe plus d'autre motif à la suspension de l'*habeas corpus*, que « le désir d'étouffer « les plaintes du peuple souffrant, de protéger les abus, de couvrir « les fautes, de détruire les libertés publiques, et d'établir sur « leurs débris un gouvernement arbitraire. » Voilà deux versions bien différentes : que croire? Ce qu'il y a de certain, c'est que, de part ni d'autre, on n'est disposé à céder. Une place vaque au parlement pour la cité de Londres : elle vaque par la démission, volontaire en apparence, de l'alderman Combe. C'est entre le lord-maire et un M. Vaitman que roulent les suffrages. Qui que ce soit des deux qui l'emporte, l'opposition comptera un soutien de plus.

Une circonstance, minutieuse au premier coup d'œil, me paraît néanmoins très-propre à faire connaître l'esprit qui règne dans la chambre des communes. Il est d'usage que lorsqu'un orateur quitte ses fonctions, le gouvernement propose aux communes de lui décerner une récompense. Ce n'était donc pas une innovation que le message du prince-régent en faveur du nouveau baron de Colchester; et cependant lord Castlereagh ayant porté ce message, M. Wynn a demandé l'ordre du jour, non que l'ancien orateur ne lui paraisse digne d'une récompense nationale, mais il ne veut pas que les membres de la « chambre « s'accoutument à porter leurs regards vers le trône pour y cher- « cher le prix de leurs services. » Ce n'est point la proposition, c'est l'initiative qu'il désaprouve. Sa motion, vivement applaudie, n'a pas manqué son effet. Lord Castlereagh a retiré la sienne.

C'est la chambre elle-même qui suppliera le prince-régent de proposer une pension pour lord Colchester.

Une division s'est manifestée entre les ministériels au sujet du toast d'usage en faveur de la *prééminence protestante*. Au moment d'assister au banquet où ce toast devait être porté, il a pris à M. Canning un scrupule de conscience. On a voulu négocier, mais il a tenu bon, et voilà M. Canning partisan décidé de la tolérance.

La tolérance pénètre jusque dans les cantons suisses. On sait quelles barrières s'élèvent, dans ce pays, entre les protestans et les catholiques, et que de graves personnages trouvent bien moins d'inconvéniens dans des liaisons furtives, qui ne blessent que les mœurs, que dans de véritables mariages qui blesseraient les décisions de quelques théologiens. Le petit canton de Neuchâtel a réclamé le premier contre ce préjugé; chose étrange dans un petit canton! Sa demande sera soumise à la prochaine diète. Je n'espère point que l'on arrive tout d'un coup au résultat que le bon sens indique; il faut plus de façon pour être juste. Mais il y aura quelque tempérament, quelque transaction entre l'orgueil des sectes et le besoin des Etats. Dans ces sortes de choses, le fin du fin, c'est de reconnaître le but, et de le reculer.

— Le bruit court que la diète germanique s'ajournera au 1er juillet. Les politiques d'Allemagne sont très-embarassés pour trouver une explication à cet événement. On dit que le ministre d'Autriche, président de cette diète, doit se rendre à Paris.

Colonies. — C'est une étrange révolution que celle de Fernembuc; rien ne s'y passe comme dans une révolution: point de terreurs ni de méfiances. Le nouveau gouvernement n'est pas une dictature. Son attitude est calme, ses proclamations sages. Les employés gardent leurs emplois; les relations des familles ne sont point troublées. On dirait que ce pays n'a pas secoué le joug, mais l'a laissé couler. Une chose remarquable, c'est le nom de provincial qu'il se donne. Il aura donc un centre; il compte donc sur une confédération.

On assure qu'une révolution tout aussi pacifique vient d'avoir lieu dans la province de Seera.

Par sa résolution du 11 février, le congrès des Etats-Unis a chargé son président de négocier, auprès du cabinet de Saint-James, l'admission des nègres libres qui viendraient s'établir volontairement, d'Amérique, dans la colonie de Sierra-Leone. En cas de refus, le gouvernement des Etats-Unis fera les frais d'un établissement de ce genre. Je doute fort que l'Angleterre voie jamais de bon œil ce pied à terre de l'Amérique, dans le canton d'Afrique le plus riche et le plus fertile.

Les possessions anglaises, dans l'Inde, ont eu à souffrir des incursions d'une tribu de sauvages qu'on nomme *Pindarries*. Chassés du territoire de la compagnie, ils se sont réfugiés, avec leur butin, chez les Marattes où l'on a pris la détermination de les poursuivre. Cet événement ne peut qu'amener des hostilités. On sait les vieilles haines des Marattes contre les Anglais, et la férocité de leur courage.

— L'article des *Relations politiques* ne sera rempli que par les prétentions de l'abbé de St.-Gall; c'est dire qu'il sera court. Ce souverain sans empire, a engagé la cour de Rome à redemander sa couronne et le sceptre qu'il a perdus. Le gouvernement de St.-Gall a dû témoigner quelque surprise qu'on réclamât la souveraineté d'un État reconnu souverain par l'Europe entière. La cause du canton de St.-Gall est celle de tous les autres cantons, puisqu'il est leur confédéré.

Procès marquans. — Philippe, le faux monnoyeur condamné à mort par la cour prévôtale, s'est pendu dans sa prison.

— On acquiert tous les jours de nouvelles lumières sur la conspiration de Lascy. Il paraît que cette conspiration avait pour but de changer la monarchie espagnole en république Ibérienne. Lascy, condamné, vit encore; il est même traité avec douceur. Mais la conspiration semble n'être pas encore entièrement étouffée. On écrit de Barcelonne, que le général Milans s'est établi dans les montagnes avec une troupe de mécontens qui grossit tous les jours. On a vu des bandes armées vers les frontières de l'Aragon et de la Catalogne. La garnison de Barcelone a été renforcée. On fait le service de cette place comme en temps de guerre.

Nouvelles diverses. — Un violent incendie a éclaté dans la ville de Cadix. — Lord Wellington est parti de Paris, le 9 de ce mois, pour Cambrai. — Madame Krudner quitte la Suisse. — En Suède, les états du royaume ont perpétué par une médaille le souvenir du jour où le duc de Sudermanie déposa aux pieds des autels sa confession de foi et son serment de fidélité. Une députation a offert cette médaille au prince royal. — Une ordonnance royale du 9, dissout la garde nationale de Sens. — On s'occupe beaucoup, en Angleterre, d'une femme étrangère qui s'est jetée à la nage pour atteindre la côte. Elle parle et écrit dans un langage inconnu; elle n'entend ni le grec, ni le malais, ni le chinois, ni l'arabe, ni le persan. Elle nage, elle fait des armes. On soupçonne, du moins à ses traits, qu'elle est née en Circassie, c'est-à-dire qu'elle est belle. Graves docteurs et petits-maîtres, tout s'empresse autour de l'étrangère. Voilà du moins une diversion à la triste politique. Mais tout ceci me paraît sentir le roman ou l'intrigue, et je ne serais pas étonné que quelque constable de mauvaise humeur ne vînt mettre fin à l'aventure.

BÉNABEN.

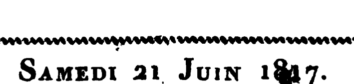
TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE



DE FRANCE.



SAMEDI 21 JUIN 1817.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes dont l'abonnement expire au 1er. juillet, sont invitées à le renouveler, si elles ne veulent pas éprouver d'interruption dans l'envoi des numéros. — L'époque de l'expiration de l'abonnement est marquée sur l'adresse.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les Livres, Gravures, etc., que l'on voudra faire annoncer dans le MERCURE, les Poésies et Articles que l'on désirera y faire insérer, doivent être adressés, *francs de port*, à M. LEFEBVRE, *directeur du Mercure de France*, rue des Poitevins, n° 14, près la place Saint-André-des-Arcs.

Pour tout ce qui est relatif aux Abonnemens, il faut écrire, *franc de port*, à L'ADMINISTRATION *du Mercure de France*, à la même adresse.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

TRADUCTION

DE L'ODE X DU 2e. LIVRE D'HORACE.

Ad Q. Hirpinum.

Laisse, cher Quirinus, par de-là le Bosphore,
Le Scythe réveiller les fureurs de Pallas;

Ne prends pas trop de soins pour une vie, hélas!
Que la tombe sitôt dévore!
Le Temps, d'un vol rapide, emporte nos beaux jours;
La beauté brille et passe; et d'ennuis absorbée,
Bientôt la vieillesse courbée
Vient, chassant le sommeil et les joyeux amours.

Avec le printemps, meurt la rose passagère;
Phœbé montre et tantôt cache son front d'argent;
Pourquoi, dans l'avenir, chercher, en t'affligeant,
Des maux que la crainte exagère?...
Que n'allons-nous, parmi ces pins aux longs rameaux
(Tandis qu'une heure encor nous est abandonnée)
De fleurs la tête couronnée,
Dans les flots d'un vin pur, boire l'oubli des maux!

Dans le cœur des mortels; Bacchus endort les peines.
Enfans, prenez la coupe et le vase écumeux.
Qui de vous plongera le Falerne fumeux
Dans les fraiches eaux des fontaines?
Qui va chercher Lydie, au sourire charmant?...
Ah! courez! qu'elle vienne avec nous rire et boire,
Sans oublier son luth d'ivoire,
Et les cheveux, sans art, relevés mollement!

EMILE DESCHAMPS.

ÉNIGME.

J'amuse la vieillesse
Autant que la jeunesse,
Et puis dans le besoin servir au voyageur.
On sait que j'ai du cœur,
Et l'on me voit combattre;
Mais je n'ai de valeur
Qu'en me faisant bien battre.

(*Par* M. A. R.)

CHARADE.

De mon premier à mon dernier
Souvent la distance est immense;
Et l'Ottoman, dans sa vengeance,
Ne se sert que de mon entier.

LOGOGRIPHE.

Avec cinq pieds mon sort n'est que trop déplorable,
Rebut de mon espèce et partout misérable,
On m'accable de coups. Mets fin à mon malheur,
Cher lecteur, je t'en prie, arrache-moi le cœur.
Combien ma destinée est alors différente,
Je deviens à l'instant une fleur charmante.

(*Par* M. F. B., abonné.)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *langue*; celui de la charade, *volage*, et celui du logogriphe, *gourmandise*, où l'on trouve *Gordium* (ville), *raison*, *Diane*, *Maine* (province), *Rouen*, *amour*, *Marne*, *Darius*, *serin*, *nord*, *ours*, *rage*, *ange*, *sage*, *Dieu*, *Rome*, *orme*, *rose*, *Eure*, *Oise*, *Gard*, *geai*, *raie*, *mars*, *eau*, *nom*, *air*, *oui*, *oie*, *âne* et *or*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Tableau de la campagne d'automne, en 1813, *en Allemagne, etc.*; par un officier russe (1).

Je ne partage pas l'opinion de ceux qui pensent qu'il est d'un faible intérêt de savoir le pays, le nom d'un écrivain ignoré, pourvu que son ouvrage instruise ou amuse : et, sans pousser aussi loin que le savant bibliographe, M. Barbier, mes recherches sur les anonymes et les pseudonymes, j'attache quelque importance à connaître les motifs qui ont pu déterminer l'auteur d'un ouvrage philosophique, religieux, historique, littéraire ou critique, à dérober son nom aux lecteurs, soit en gardant l'anonyme, soit en signant des initiales insignifiantes, soit enfin en s'enveloppant d'un manteau étranger. J'aurais donc cherché, en respectant toutefois l'*incognito* vis-à-vis du public, à soulever le demi-voile qui me cachait l'homme de guerre, auteur du *Tableau* dont je vais rendre compte; si déjà l'indiscrétion de quelques amis ou prôneurs de ce même écrivain, et la sagacité de plusieurs lecteurs familiarisés avec son style et ses idées dogmatiques, ne m'eussent révélé

..... son nom, son pays et ses dieux.

Quand on a lu son livre, on ne saurait, au surplus, blâmer la réserve et la discrétion de M. le baron ***.

(1) Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. par la poste. Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille.

Une voix intérieure, et dont il ne pouvait étouffer les accens, lui a sans doute conseillé de ne pas avouer un ouvrage qui ramène naturellement à des souvenirs pénibles envers son auteur : souvenirs bien capables d'influencer l'opinion des lecteurs appelés à juger de la véracité et de l'impartialité de ce dernier.

Fort heureusement pour lui, ou plutôt pour le succès de son précis historique, notre tacticien cosmopolite m'avait déjà donné, depuis la mémorable époque qui l'a enlevé au service de..., des gages d'une impartialité d'autant plus méritoire à mon avis, que je ne l'ai pas toujours rencontrée chez des écrivains qui se disent Français, et que je n'aurais certainement pas pu croire sur parole.

Cette considération m'empêchera de faire aucune réflexion sur l'étrange vanité d'un militaire systématique, empressé de publier une relation dans laquelle il croit devoir s'attacher, avec une sorte de complaisance, à démontrer que les opérations de la campagne de 1813 ont été d'une combinaison moins sage et moins positive que celles dont il avait lui-même pris la peine de tracer le plan : alors que dans les loisirs de l'armistice du mois de juillet de cette année 1813, il méditait le dessein de porter chez les alliés, l'hommage de ses ressentimens et les fruits de son expérience.

J'entre donc en matière sans aucun autre préambule.

Après un exposé succinct de la situation des armées française et alliée en Allemagne, à la rupture de l'armistice, le 10 août 1813, notre officier russe, anonyme, commence le récit des opérations : mais il ne nous explique pas, d'une manière satisfaisante, les raisons qui engagèrent les alliés à ne pas attendre que les six jours qui devaient suivre la dénonciation de la reprise des hostilités, fussent expirés. Si j'en dois croire

des renseignemens qui me sont venus d'assez bonne part, les communications faites par certains transfuges n'auraient pas peu contribué à cette infraction des usages de la guerre. Ici, je ne reconnais pas la franchise ordinaire de mon auteur, et ce n'est sûrement pas par modestie qu'il a passé sous silence cette circonstance remarquable. Quoi qu'il en soit, l'agression inopinée des alliés força, comme on sait, les corps de l'armée française qui occupaient la Silésie, à un mouvement rétrograde, qui fut d'une grande influence sur les opérations ultérieures de la campagne.

L'arrivée de Bonaparte sur le Bober, à Lowemberg, détermina la reprise de l'offensive sur l'armée de Blucher, par les troisième, cinquième et onzième corps de l'armée française. L'auteur passe légèrement sur les détails de cette attaque brillante, et il y a encore beaucoup d'inexactitude dans ce qu'il en relate, à l'occasion du combat de Goldberg, qui fait beaucoup d'honneur au général Lauriston, qui commandait ce jour-là les cinquième et onzième corps réunis. M. le baron *** présente une hauteur qui est à demi-lieue de la ville, et qu'on nomme le *Wolfsberg* (montagne des Loups), comme un village dont il fait déboucher des colonnes françaises que repousse, jusqu'à trois fois, la cavalerie prussienne (c'était le corps russe de Langeron, qui combattait de ce côté, et j'en parle comme témoin oculaire). Ceci n'est pas excusable pour un ancien topographe de profession. L'attaque du Wolfsberg qui fut emporté par les troupes du cinquième corps, et notamment par la division Rochambeau, est un fait d'armes honorable qui méritait d'être cité dans une relation où tant d'autres faits sont à l'avantage des alliés. La désastreuse bataille de la Katsbatch est rapportée avec plus de vérité, et je serais tenté de croire que l'auteur y

assistait. Ses observations sur les dispositions des deux généraux en chef m'ont paru judicieuses et assez fondées. On ne lira pas sans intérêt ce qu'il dit du brave et malheureux général Puthool.

La marche de la grande armée des alliés sur Dresde fournit à notre officier russe l'occasion de nous apprendre qu'il n'a pas dépendu du général Jomini que cette ville fût occupée par l'ennemi avant le retour de Bonaparte, accourant en toute hâte de la Silésie. Si cette assertion est vraie, comme je n'ose pas la contester à l'auteur, les généraux alliés auraient dû se montrer, par la suite, plus disposés à mettre à profit les utiles conseils de ce nouveau compagnon d'armes; mais il paraît, d'après notre auteur, que, dans le cours de cette campagne d'automne, les avis du général Jomini eurent le sort des prophéties de Cassandre, et l'on ne remarquera point toutefois que l'obstination du généralissime prince de Schwartzemberg à ne pas écouter ces avis, ait donné, aux opérations de la grande armée alliée, un résultat funeste. Je n'ai pu me défendre, en lisant les détails de la bataille de Leipsick, d'admirer l'heureuse étoile de nos ennemis qui les conduit à la victoire en dépit des fautes dont les avertit charitablement, et sans garder la moindre rancune, le grand tacticien cité par l'officier russe.

En somme, à quelque inexactitude et omissions près, et sauf l'amertume de certaines réflexions, les détails donnés par M. le général * * * sur cette campagne, à jamais mémorable, sont vrais et bien exposés. Tout ce qui concerne les batailles de Gross-Béeren et de Dennewitz, est d'un militaire éclairé et d'un bon observateur.

Je n'avais pas lu jusqu'à présent dans aucune relation, des détails aussi complets et aussi impartiaux sur

la retraite de l'armée française au-delà du Rhin, et notamment sur la bataille de Hanau, dans laquelle notre officier russe trouve beaucoup d'analogie avec celle de la Bérézina.

« Wrède, dit-il, avait formé le même projet que « Cziczagow. Tous les deux espéraient fermer le « passage à Napoléon, et forcer l'armée française à « mettre bas les armes; tous les deux échouèrent et « devaient échouer. A force égale, il est dangereux de « se placer sur l'unique ligne de retraite de l'ennemi; « le désespoir prête à ses efforts une vigueur difficile à « contenir, à plus forte raison ne doit-on pas songer « à une pareille manœuvre, lorsqu'on est plus faible. « Il faut observer cependant que Cziczagow est plus « excusable; il s'était couvert de la Bérézina, rivière « difficile à passer, et qui lui permettait d'espérer que « cet obstacle naturel arrêterait l'ennemi. Wrède, au « contraire, n'avait devant lui aucune barrière qui pût « justifier sa témérité. . . . . »

L'auteur raconte ensuite les événemens qui se passèrent depuis la bataille de Leipsick, au nord de l'Allemagne, à Dresde où Bonaparte avait laissé le maréchal Gouvion-Saint-Cyr abandonné à lui-même avec le faible corps d'armée qu'il commandait, et devant les forteresses que les alliés avaient laissées derrière eux. L'armée de Saint-Cyr devait retourner en France, sous condition de ne pas servir de six mois contre les alliés. Le prince de Schwartzemberg ne jugea pas à propos de ratifier cette capitulation. On proposa alors au maréchal français, qui était déjà en marche pour gagner le Rhin, de rentrer dans Dresde; mais Saint-Cyr sentit parfaitement tout ce que cette offre avait d'illusoire, et il préféra de se rendre prisonnier avec tous les siens. Ils furent conduits dans les Etats autrichiens.

M. le baron * * * termine son récit par des réflexions dont je vais soumettre quelques-unes au jugement de nos lecteurs : elles rappelleront sans doute aux militaires l'écrivain qui a publié le traité des grandes opérations de la guerre.

« Il faut avouer que, depuis vingt ans, les Français « n'avaient eu des armées aussi formidables à com« battre, soit pour le nombre, soit par l'esprit dont elles « étaient animées. L'enthousiasme qui échauffa les pre« miers à l'aurore de la révolution, avait passé dans « l'âme des Russes et des Allemands ; ils avaient pris les « armes pour leur indépendance, et venger l'honneur « de leur nation : de tels soldats devaient être invin« cibles. . . . .

« Toutes ses manœuvres (celles de Bonaparte) portent « un caractère d'irrésolution et de tâtonnement qui « étonne d'autant plus, que l'audace et l'activité étaient « ses qualités distinctives ; il se laisse enlever partout « l'initiative des mouvemens, il ne profite pas des « avantages que sa position centrale lui procure, et ne « rachète ses fautes par aucune de ces belles combinai« sons qui font la gloire d'un général, et auxquelles il « dut lui-même sa célébrité et la couronne impériale. « C'est surtout dans les mouvemens préparatoires de la « bataille de Leipsick, depuis son départ de Dresde « jusqu'à la journée du 16 octobre, qu'il est inexcu« sable. Un général secrétement dévoué à la cause des « alliés n'aurait pas mieux agi en leur faveur. Ceux « qui ne connaîtraient de lui que la campagne d'au« tomne de 1813, pourraient avec raison douter de ses « grands talens militaires, et le ranger dans la classe « des Daun, des Soubise et des Cobourg. On dirait « que son génie militaire se trouvait enchaîné par un

« pouvoir supérieur devant lequel il se trouvait obligé
« de ployer. C'est de lui sur-tout que l'on pourrait dire
« dans cette circonstance, que Dieu a daigné sur lui

« Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
« De la chute des rois, funeste avant-coureur. »

A la suite de son précis, et en forme d'appendix, M. le baron*** donne l'extrait du plan tracé par lui, pour les opérations des alliés à la rupture de l'armistice; plan dont j'ai déjà parlé au commencement de cet article. L'ouvrage est orné en outre du plan topographique de la bataille de Leipsick, fort exact et parfaitement litographié, par MM. Darmet et Engelmann. La légende de ce plan, et quatre tableaux de situation des armées française et alliée, à la rupture de l'armistice, et devant Leipsick, se trouvent à la fin du précis historique. On reconnaîtra sans peine dans ces détails utiles, l'exactitude et l'expérience d'un officier qui a été à la tête de l'état-major d'un corps d'armée.

Le général Th. B**.

Elégies; par M***. Chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n. 243.

On ne lit plus de vers; est-ce la faute de nos poètes modernes? Je ne le pense pas. Si nous n'avons plus de Molière, de Racine, de Boileau, de Voltaire, il nous reste, en poésie, des talens au moins égaux à ceux qui, dans le siècle dernier, se sont acquis, au second rang, une juste et brillante réputation : il est même un genre, l'élégie, où quelques poètes contemporains, devenus des modèles, n'ont de rivaux que dans l'antiquité : c'est de nos jours, et de nos jours seulement que la France a

compté des Tibule : Parny, Bertin, aux noms desquels je ne balance pas à associer celui de Mad. Dufresnoy, nous ont rendu l'élégie antique embellie des charmes de la pudeur qu'ont trop souvent dédaignés les écrivains de Rome et de la Grèce. On ne lit plus de vers, par la raison que les grandes questions politiques dont la France est occupée depuis trente ans, ne peuvent se discuter qu'en prose, et que les accords de la lyre ont peine à se faire entendre à des oreilles durcies par le bruit du canon. Mais le calme renaîtra, la liberté publique, fondée au milieu des tempêtes, s'élevera sous l'abri du trône qui ne saurait avoir d'autre base, et nos lauriers, frappés de la foudre, refleuriront sur la terre natale de la gloire et des arts.

Je le répète, les talens existent, toutes les branches de la littérature sont cultivées avec un soin égal; et si la poésie a moins d'éclat, c'est qu'elle a besoin d'un ciel plus pur, d'une température plus douce.

Plus étrangère aux mœurs et à l'esprit du siècle turbulent où nous vivons, la muse élégiaque n'est pourtant pas celle qui a reçu le moins d'hommages. Plusieurs écrivains (parmi lesquels on distingue MM. Legouvé, Millevoie, Treneuil, mesdames Babois et d'Hautpoult), se sont fait remarquer dans une espèce de composition qui demande plus de grâce que de force, plus de sensibilité que d'imagination. On voit que je n'admets point dans ce genre les distinctions d'élégies *héroïques*, *historiques*, *religieuses*, *dramatiques*, *amoureuses*, au moyen desquelles en ouvrant à la poésie élégiaque un champ sans limites, l'auteur de quelques vers langoureux peut se croire en droit d'aller prendre rang parmi les Simonide, les Sophocle, les Milton ou les Rousseau. Quoi qu'on en puisse dire, un psaume, une hymne, un cantique, un chœur de tragédie, un chant national,

n'est point une élégie. J'appelle de ce nom un petit poëme où domine un sentiment tendre et mélancolique; où le cœur dicte les vers que le poëte soupire, et dont quelques accens héroïques ne doivent que bien rarement interrompre la douce uniformité. Je ne prétends pas que ce poëme ne doive se composer que de chants d'amour (les vers de Voltaire sur la mort de *mademoiselle Le Couvreur;* ceux de La Fontaine adressés aux *nymphes de Vaux*, sont peut-être les chefs-d'œuvre du genre); mais je pense que cette passion, si facile à s'exalter, si riche de transports, de regrets, de souvenirs et d'espérances, est celle qui fournit à la lyre élégiaque ses accords les plus ravissans et ces inspirations où la mélancolie est le plus doux charme de la volupté.

L'expression des sentimens héroïques ne convient pas mieux à l'élégie que la peinture de ces vertus paisibles, de ce bonheur domestique où la morale aime à puiser ses leçons et ses exemples.

Je ne dirai point, avec Ovide, que le *plaisir finit où le devoir commence:* mais je dirai qu'on regarde sans intérêt, à moins d'en être l'armateur, un navire à l'ancre dans un bon port, et qu'on court en foule au rivage pour y voir un vaisseau qui se débat contre la tempête. C'est à cette disposition générale de l'esprit humain qu'il faut s'en prendre du peu de succès qu'ont obtenu les élégies de M. de la Bouisse, dont le talent agréable et facile aurait obtenu plus de justice si l'on avait moins d'estime pour sa personne. Une fois bien informé par lui-même de la légitimité de ses vues sur Eléonore, de l'accomplissement de ses vœux, de sa félicité conjugale et de l'heureuse fécondité de son épouse, on est tranquille sur son sort, et l'on détourne ses regards avec envie du couple heureux qui n'a plus à désirer, après

une vie aussi pure, qu'une mort aussi douce que celle de *Philémon et Baucis*.

L'auteur anonyme de l'ouvrage que le hasard a fait tomber entre mes mains, est moins irréprochable que M. de la Bouisse sous le rapport des mœurs; ses amours sont moins légitimes, et sa *Fanny*, avec toutes les qualités et tous les défauts de son sexe, fait, tour-à-tour, l'espérance, le désespoir, la félicité et le supplice de son amant: pour peu que cet amant soit poëte, l'élégie va couler de sa plume, telle que Boileau l'a décrite, telle que Tibule, Properce et Parny l'ont faite:

> Elle peint, des amans, la joie et la tristesse,
> Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse.

La marche naturelle de la passion et du sentiment est bien gradué dans les trois livres dont se compose ce recueil d'*Elégies*. L'auteur, après avoir embelli du nom d'amour,

> Les goûts passagers du bel âge,
> Renonce à la tendresse avant d'avoir aimé.

Mais le vide de son cœur ne tarde pas à se faire sentir; mais

> C'en est fait, son heure est venue,
> L'image d'un nouveau bonheur
> Agite son âme éperdue.

Il voit Fanny, il aime; mais cet objet charmant échappe à peine à l'enfance; amant plus tendre encore que passionné, il ne hâte pas l'instant de son bonheur, et ne veut devoir qu'à l'amour un triomphe qu'il pourrait obtenir de la séduction..... Ces doux combats de l'amour contre lui-même; sa victoire, son ivresse, ses transports, son enchantement et ses premières inquiétudes, sont les sujets du premier livre.

On trouve, dans le second, des reproches, des in-

constances, des raccommodemens, un projet d'hymen, aussitôt abandonné que conçu; le départ de Fanny, les plaintes de son amant et ses projets de retraite.

Le troisième livre est consacré en partie aux souvenirs d'un bonheur passé, au regret des plus douces illusions; mais Fanny revient belle de sa tristesse et de son repentir :

Revenez encor *les* charmer,
Doux souvenirs, tendre faiblesse;
Pourquoi ne pas aimer
Ce qu'on promit d'aimer sans cesse?

L'amour, comme le temps, est un fleuve qu'on ne remonte pas; nos amans s'en aperçoivent, et le plus sincère a la bonne foi d'en convenir :

C'en est donc fait, dit-il; plus d'erreur qui m'enchante,
Plus de rêve amoureux, d'illusion touchante!
Dans mon cœur qui les rappelait,
S'éteint, trop faible, hélas! leur prestige infidèle :
Telle s'éclipse une pâle étincelle
Sous la main qui la ranimait.

En rendant compte de ce recueil dont l'auteur m'est tout-à-fait inconnu, j'ai cédé au besoin que j'éprouve de louer ce qui me paraît digne d'éloges, sans craindre l'influence des préventions personnelles ou des considérations particulières qui dictent trop souvent la louange ou la critique.

Le style de ces élégies, auquel on peut reprocher un abandon quelquefois trop voisin de la négligence, a néanmoins, dans sa contexture générale, les qualités les plus essentielles à ce genre de poésie : il est simple, facile, touchant et gracieux; quelques citations, prises au hasard, mettront le lecteur à portée de confirmer ou de réformer ce jugement.

L'auteur parle du changement qu'un sentiment nouveau apporte dans le caractère de la jeune Fanny :

Elle fuit les jeux de son âge ;
Elle s'éloigne sans dessein :
Le plus innocent badinage
Agite les lis de son sein,
Et colore son doux visage.
Pour elle, tout est sérieux ;
Plus de gaîté, d'*enfantillage :*
Elle aime, tout change à ses yeux.
L'étude, à son esprit si chère,
Pour elle n'a plus de plaisirs :
Les arts ne peuvent la distraire,
Et ses goûts font place aux désirs.

Dans les vers de la dixième élégie, intitulée *la Nuit d'Hiver*, on reconnaît un élève de Parny :

Plus adroit, plus hardi, de détours en détours,
Je remonte sans bruit, retenant mon haleine,
Vers l'asile secret où souvent nos amours,
Par les nœuds du plaisir, ont resserré leur chaîne :
Bientôt tu me rejoins, palpitante d'effroi ;
Craignant ce rendez-vous, blâmant notre imprudence,
Et cependant ton cœur m'approuvait en silence,
Et cependant ta main me retient près de toi.

Ce dernier mouvement est plein de grâce et d'abandon, mais l'amant d'*Eléonore* avait dit avant celui de *Fanny :*

Et cependant tu prononçais sans cesse
Ce mot d'amour qui causait ton effroi ;
Et cependant ta main, avec tendresse,
Pressait la mienne et demandait ma foi.

Cette imitation de Catulle est plus heureuse :

Cède, ô ma bien aimée! aux feux que tu fais naître ;
En vain tu combattrais, l'Amour serait le maître :
Ne lui dispute point des momens aussi courts ;
Bientôt les longues nuits feront place aux longs jours :

Accorde-les à ma tendresse,
Mettons à profit la jeunesse.
Il s'écoule sitôt l'âge heureux des amours !
Les paisibles gémeaux chasseront la froidure,
Et des échos muets ranimeront la voix ;
Une couronne de verdure
Rajeunira le front des bois ;
Tout renaîtra dans la nature :
Bravant les outrages du temps,
Les champs reprendront leur parure,
Mais nos jours n'auront qu'un printemps.

Je ne sais pourquoi l'auteur a placé entre deux élégies amoureuses, *une épître au docteur Alibert.* Des mauvais plaisans pourraient y trouver un prétexte de gaîté. Je lis cette épître, et j'y trouve l'occasion d'un nouvel éloge. Cette pièce de vers est, sans contredit, la meilleure de ce recueil, et je ne connais point de poètes qui désavouassent les vers suivans, aussi remarquables par la pensée que par l'expression. Après avoir loué, dans la personne du docteur Alibert, le savant infatigable, le médecin habile, l'homme de lettres distingué, l'auteur de l'épître le signale à la reconnaissance publique pour des travaux que le plus saint amour de l'humanité a seul pu faire entreprendre :

Il faut d'autres travaux à ton âme féconde ;
Il faut qu'un grand dessein à son ardeur réponde ;
Il lui faut des dangers qu'elle puisse braver,
Des larmes à tarir, des jours à conserver.
O sainte humanité ! j'admire ici ton zèle.
Il est des maux affreux qu'à son peuple rebelle
A jadis infligé le dieu de Benjamin,
Qu'on pourrait délaisser sans paraître inhumain,
Qui, lassant la pitié, détruisant l'espérance,
A l'oubli des tombeaux condamnent l'existence :
La terre en fuit l'aspect, et tu veilles sur eux ;
Ton œil ose percer leurs voiles dangereux.
La nature frémit, mais la science observe.
Couvre de ton égide, ô divine Minerve !

O déesse des arts, ce mortel généreux!
Qu'il vive pour léguer à nos derniers neveux
Ce dépôt immortel, ce lumineux ouvrage,
Digne fruit du talent, des arts et du courage (1).

Quel plus noble et plus rare emploi de la poésie, que d'en consacrer le don précieux à la louange des bienfaiteurs de l'humanité!

JOUY.

Correspondance sur les Romans, avec une amie de province.

Calmez vos inquiétudes, mon amie, je suis entièrement rétablie et fort disposée à me dédommager du long silence dont vous avez la bonté de vous plaindre : rien ne me plaît autant que mes causeries avec vous; étrangère à toute espèce de prétentions, j'aime à laisser courir ma plume sans art et sans calcul; je vous sais gré d'approuver ma franchise, et si par hasard nous ne sommes pas toujours d'accord sur le plus ou moins de mérite des ouvrages nouveaux, je suis certaine que nous ne différerons jamais de sentimens sur des points essentiels; nous en avons plus d'une fois acquis la preuve lorsque, rapprochées l'une de l'autre, nous pouvions penser tout haut : mais hélas! mon amie, ne vous apercevez-vous pas que ces doux épanchemens de l'âme perdent une grande partie de leur charme à mesure qu'on vieillit. Dans la jeunesse, abusé par sa propre innocence, on juge tous les cœurs d'après le sien;

(1) Ces vers font allusion aux deux ouvrages sur les *Maladies de la peau* et sur la *Nosologie naturelle* que le docteur Alibert a publiés.

on croit à l'amitié, au dévouement, aux sentimens nobles et désintéressés; on pare la nature humaine de toutes les vertus que l'on possède; cette douce illusion embellit le présent et l'avenir, la confiance alors est un bonheur, on n'a que du bien à dire, on ignore et la méfiance et les mécomptes, on aime avec dévouement parce qu'on se croit aimé de même, et la vie n'est qu'un joli rêve à cette époque; malheureusement l'expérience, j'ai pensé dire la désespérante expérience, détruit chaque jour une trop douce erreur; vous finissez par connaître les hommes tels qu'ils sont, non tels que vous vous les figuriez. Cette triste découverte une fois faite, on isole sa pensée comme on aime à s'isoler soi-même; n'ayant plus rien à dire sur des chimères, on se tait sur la réalité, et l'on devient silencieux et misanthrope... Mais, mon dieu, lorsque j'ai à vous parler de tant d'ouvrages nouveaux, pourquoi donc est-ce que je m'avise de moraliser! pardonnez-moi cette petite digression, et revenons à un sujet plus gai.

En vous annonçant l'ouvrage de madame la comtesse de Genlis, intitulé *les Tableaux* (1), *de M. le comte de Forbin*, je vous félicite du plaisir que vous aurez à le lire, et je me réjouis de rendre hommage au grand talent de l'auteur dont tout notre sexe doit être fier. Vous retrouverez dans Inès de Castro, un style élégant et pur, des nuances fines et délicates, un tact toujours sûr, la profonde connaissance des sentimens du cœur;

(1) Ou *la Mort de Pline l'Ancien*, et *Inès de Castro*, nouvelles historiques; par madame la comtesse de Genlis. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr. Chez Maradan, libraire, rue Guénégaud, n. 9; et chez P. Mongie, l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

en un mot tout le mérite et tout le charme qui caractérisent les ouvrages de madame de Genlis. S'il est vrai, comme le disent quelques personnes, qu'il y ait des défauts dans cet ouvrage, je n'oserais jamais me permettre de les relever; il m'est trop doux d'admirer le talent de l'auteur; d'ailleurs sa grande supériorité m'impose; je sens qu'il ne m'appartient point de le censurer, et je garderais le silence si je ne devais le louer.

Si vous n'avez pas encore lu les *Puritains d'Ecosse* (1), hâtez-vous, ma chère amie, de vous procurer cet intéressant et singulier roman..... Roman! je ne sais trop si ce nom lui convient, car malheureusement rien n'est plus historique que les détails, les tableaux, les caractères tracés dans cet ouvrage, et plus malheureusement encore personne n'est en état d'en apprécier la vérité mieux que nous autres Français, à peine échappés aux orages de la révolution.

La scène commence vers la fin du règne de Charles II, continue sous Jacques II, dernier roi de la famille des Stuarts, et se termine peu de temps après l'avènement de Guillaume, prince d'Orange, au trône d'Angleterre.

Sans entrer dans le détail de tous les événemens politiques qui ont amené la chute des Stuarts, l'auteur a voulu peindre les maux épouvantables qu'enfantent le fanatisme, l'intolérance et l'esprit de parti: cette époque servait parfaitement son dessein.

---

(1) *Et le Nain mystérieux*, conte de mon Hôte, traduit de l'anglais. Quatre vol. in-12. Prix: 9 fr., et 11 fr. 25 c. par la poste. Chez H. Nicole, à la librairie stéréotype, rue de Seine, n. 12; et chez P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

On sait que Charles II et son successeur, plus zélés catholiques que politiques habiles, oubliant les promesses qu'ils avaient faites en remontant sur le trône, après la mort de Cromwel, perdirent de nouveau la couronne pour avoir attaqué la liberté de conscience et les droits du peuple. Mal conseillés, ils entreprirent de convertir par la force, par les dragonades, par les supplices, quelques presbytériens fanatiques, connus sous le nom de *Puritains*, et dont les principes républicains paraissaient menacer la sûreté du trône.

Ce fut une grande faute de les persécuter comme secte, tandis qu'on pouvait les punir comme sujets rebelles : la persécution produisit son effet ordinaire, elle redoubla le fanatisme : le puritanisme eut ses martyrs, chacun redouta qu'on ne lui demandât compte de ses opinions religieuses; les mécontens (et il en existe toujours sous les meilleurs gouvernemens), profitèrent de la circonstance pour semer des alarmes, exagérer les dangers, fomenter les haines, réveiller des souvenirs, ranimer des espérances; bientôt une secte faible à sa naissance, méprisable par ses élémens, destinée à périr dès son berceau, si l'on n'avait pas paru s'apercevoir de son existence, devint le prétexte de toutes les oppositions, de toutes les réclamations, de toutes les révoltes, et le centre autour duquel se réunirent les factions opposées aux Stuarts : bientôt tous les protestans devinrent les ennemis d'une famille qui paraissait vouloir les sacrifier aux catholiques, minorité évidente de la nation. Dès lors la cause des Stuarts fut perdue, car on ne se maintient sur le trône qu'en s'appuyant sur la majorité; en vain ils firent de tardives concessions, de nouvelles promesses; on ne leur sut aucun

gré des premières, on ne crût point aux secondes; les protestans conservèrent, ou feignirent de conserver leurs craintes; ils réclamèrent plus haut que jamais des droits qu'on ne leur refusait plus, et appelèrent enfin le prince d'Orange, pour les soustraire à une persécution qui n'existait pas : Guillaume parut et fût proclamé comme libérateur de la nation, comme restaurateur de ses droits, et Jacques II fut obligé de chercher un asile en France. Malgré les soins de Guillaume, une réaction eut lieu, et la persécution changeant d'objet avec les circonstances, s'exerça contre les catholiques.

Alors se forma une de ces alliances monstrueuses qu'enfantent les révolutions : les catholiques et les protestans royalistes, les partisans des Stuarts et les puritains républicains se réunirent pour rétablir la famille expulsée, sauf à débattre leurs intérêts respectifs après le succès; mais ce parti composé d'élémens hétérogènes, succomba bientôt, la majorité l'emporta, comme cela devait nécessairement arriver; les espérances des Stuarts furent à jamais détruites, et le pouvoir de Guillaume s'affermit, parce qu'il eut le bon esprit de gouverner conformément à l'esprit du siècle et au vœu général de la nation. Nous avons sous les yeux un grand et noble exemple de ce que peut faire un sage monarque, après les malheurs d'une longue révolution, pour cicatriser les plaies de la patrie, et réunir les esprits divisés, en sacrifiant même ses intérêts particuliers à la prospérité publique.

Tous les événemens décrits dans ce roman eurent lieu pendant la courte période de cinq à six ans : aucune époque ne pouvait être plus favorable aux vues de l'auteur, ni lui fournir autant de moyens de dévelop-

per une grande variété de caractères, de contrastes piquans; de peindre sans invraisemblance ces vicissitudes qui naissent d'un changement brusque dans le gouvernement; d'offrir des portraits dont vous croirez souvent reconnaître les originaux, parce que vous en avez vu des copies. L'auteur a tiré habilement parti de son sujet, et donne d'excellentes leçons; tout ce que le fanatisme religieux et politique, tout ce qu'une absurde intolérance peuvent enfanter de maux, est peint avec une énergie, une originalité remarquable, et sur-tout avec une impartialité qui fait d'autant plus d'honneur au caractère de l'auteur, qu'elle devient plus rare chaque jour. Presbytériens modérés, puritains fanatiques, républicains, royalistes, jacobites, orangistes, girouettes, il passe tout en revue, et peint chacun par des traits caractéristiques. On voit qu'il s'est plu à tracer le portrait du jeune Morton héros du roman, et d'un certain lord Evendale, son rival en amour comme en générosité : ce sont deux hommes rares, trop rares et trop également parfaits peut-être, car on est embarrassé de choisir entre les deux rivaux : c'est un défaut de composition, défaut bien léger que je reproche à l'auteur, afin de pouvoir exercer mes fonctions de critique. . . . .

Je ne vous ferai point l'extrait de ce roman, dont le plan et la marche sont très-simples : les épisodes, les portraits, les incidens variés, mais toujours vraisemblables, en font le plus grand charme, et ne sont pas susceptibles d'analyse; la traduction laisse quelque chose à désirer, cependant elle est empreinte de la couleur locale; on la lit avec beaucoup d'intérêt. . . . .

L'auteur des *Puritains* m'a fait tant de plaisir que je

voudrais bien ne pas lui causer de chagrin ; mais plus je l'ai loué pour un excellent ouvrage, plus je dois le blâmer d'en avoir fait un très-médiocre, le *Nain mystérieux*, imprimé à la suite des *Puritains Ecossais*. On y trouve sans doute encore de l'esprit, de l'originalité, des détails agréables ; mais un plan défectueux, des invraisemblances trop fortes, et un fréquent défaut de goût défigurent cette nouvelle, qui fort heureusement est très-courte.

Bon dieu que de politique dans cette lettre ! moi qui ne voulais jamais en parler ; mais que voulez-vous ? il fallait bien vous rendre compte du roman nouveau !

Occupons-nous maintenant d'un ouvrage que vous ne devez pas négliger, parce qu'il sera utile et agréable aux enfans que vous chérissez et que vous élevez avec tant de soins et de succès. Les *Annales de la Jeunesse* (1) sont présentement rédigées par de nouveaux collaborateurs dont les talens, avantageusemens connus, garantissent que l'instruction et l'amusement seront toujours réunis dans leurs ouvrages. M. Bouilly est depuis long-temps en possession de charmer les enfans ; il continue de leur donner de fort bonnes leçons dans de jolies historiettes, que les mères approuvent toujours. M. de Rougemont, dans un conte de fée très-agréable, trouve le moyen de mettre à la portée de ses jeunes lec-

(1) Rédigées par MM. J. N. Bouilly, de Rougemont et Lefebvre, et publiées en *une livraison* de six feuilles in-12, chaque mois. Prix de la souscription : 10 fr. pour trois mois, 19 fr. pour six mois, 36 fr. pour un an. Une jolie gravure est jointe à chaque livraison. Au bureau des Annales, chez Foulon et compagnie, libraires, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n. 3 ; et chez P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

teurs de sages préceptes de morale dont les parens peuvent profiter; et M. Lefebvre a eu, selon moi, une bien heureuse idée, qu'il exécute avec tout l'esprit qui le distingue. Il retrace l'enfance des hommes célèbres anciens et modernes; il a déjà parlé d'Alexandre, de Drouais, de Démosthène, de Mozart, et ces tableaux sont faits avec une précision, une clarté, une grâce et une facilité qui les rendent pour tout le monde une agréable lecture. Les enfans s'occuperont avec bien plus de fruit et de plaisir, de l'étude de l'histoire, lorsqu'ils connaîtront déjà l'enfance des grands hommes qu'ils y verront figurer. Jugez, ma chère amie, s'il vous est possible de ne pas vous abonner, lorsque trois raisons vous y engagent; moi qui n'ai pas d'enfans, je lis cet ouvrage avec grand plaisir; conseillez-le à vos voisines, et faites sentir aux bonnes mères qu'elles doivent au plus tôt le donner à leurs enfans.

BEAUX-ARTS.

SALON DE 1817.

Je traversais le Palais-Royal, m'acheminant vers la salle d'exposition des ouvrages de sculpture, lorsque je rencontrai Léonard qui s'y rendait comme moi; il n'était pas encore dix heures, nous nous assîmes pour reprendre l'entretien de la veille.

Je trouve, lui dis-je, quelque chose de plus positif dans la sculpture que dans la peinture; on est moins seul avec une statue qu'avec un portrait, et l'imagination, en présence de *Galatée*, peut aller jusqu'à concevoir le délire de *Pygmalion*. Il n'y a pas de degré dans

l'impossible ; pourquoi donc l'esprit se prête-t-il plus facilement à l'idée d'animer le marbre que la toile ? C'est que, dans le premier cas, le prodige est en quelque sorte commencé : déjà l'image est en relief ; les formes sont réelles ; pour achever de leur donner la vie, il ne manque plus qu'une étincelle du feu céleste. De ce que cet art est peut-être plus près de la nature, n'en doit-on pas conclure qu'il offre, par cela même, moins de difficulté ; pour moi je m'en tiens à la décision de cet aveugle de naissance à qui l'on présentait son portrait et son buste : il tâta celui-ci et en apprécia très-bien le travail et la ressemblance ; mais quand on l'assura que les mêmes traits, nuancés des couleurs que la nature leur donne, se trouvaient aussi sur ce carré de toile où sa main ne trouvait qu'une surface plane, sans le moindre relief, il prononça, ce me semble judicieusement, qu'en supposant l'imitation également parfaite, l'art le plus difficile devait être celui où tout était prestige.

Cette question, que je me permets de décider sans égard aux autorités respectables qu'on peut m'opposer, sans répondre aux nombreuses objections qu'on peut m'adresser, me conduirait, pour peu que j'eusse un livre à faire sur ce sujet, à rechercher lequel de ces deux arts a précédé l'autre, et celui auquel les anciens attachaient un plus haut degré d'estime ; j'arriverais, je crois, à prouver que les temps héroïques où l'on place les *Prométhée*, les *Dédale*, les *Pygmalion*, auxquels on fait remonter l'origine de la sculpture, sont antérieurs aux siècles historiques où fleurissaient les premiers peintres dont il soit fait mention dans l'histoire, les *Gigès*, les *Enchir*, les *Burlaque*, et que néanmoins la même célébrité s'attachait en Grèce aux noms des *Lysipe*, des *Phydias*, des *Praxitèle*, et à ceux des *Zeuxis*, des *Apelles* et des *Protogènes* ; mais une pareille dissertation me ramènerait trop lentement à l'objet spécial qui nous occupe. Je me contenterai d'une seule observation générale qui trouve ici son application particulière : on a souvent répété que ces deux arts, la peinture et la sculpture, ont une destinée à-peu-près semblable dans leur décadence et dans leurs progrès ; l'époque actuelle me semble démentir en partie cette assertion : notre

école en peinture est aujourd'hui, sans aucune comparaison, la première de l'Europe; mais je ne pense pas que nous puissions également nous prévaloir du nombre et de la supériorité de nos artistes, pour réclamer la prééminence dans l'art de la sculpture. — Rien cependant n'est plus vrai, et pour vous en convaincre, examinez les bas-reliefs exécutés au Louvre depuis quelques années; et si le préjugé ne vous aveugle pas, vous conviendrez que, sous beaucoup de rapports, le ciseau de Cartelier, de Chaudet, de Le Mot, de Moitte et de Roland n'est point inférieur à celui de Jean Goujon. Comparez ces ouvrages avec la sculpture monumentale exécutée sous Louis XV, et vous serez forcé de reconnaître que nos statuaires actuels ne ressemblent pas plus à Le Moine (l'auteur du *Tombeau du Cardinal de Fleury*) que David, Gérard, Girodet, Gros et Guérin ne ressemblent à Carle-Vanloo et à Boucher.

En bien comme en mal, tous les arts qui ont le dessin pour base, suivent la même direction, et la forme d'une pièce d'orfévrerie sera toujours plus parfaite au temps où l'on dessinera le mieux. Les artistes du même temps ont nécessairement de fréquens rapports entre eux; ils discutent ensemble le système d'étude qu'ils adoptent, et si quelques-uns obtiennent de la célébrité en suivant une voie particulière, tous veulent y entrer dans l'espoir d'obtenir le même succès.

Voyez si, au temps de la décadence des arts en Italie, le Bernini, qui passait pour le premier statuaire de l'époque, ne drapait pas comme le Carle Maratte, et si le Boromini, dans son architecture, ne s'éloignait pas dans le même sens, de la noble simplicité des formes adoptées par les anciens?

— Cependant, répondis-je, vous ne pouvez nier que nos premiers peintres ne soient plus estimés dans l'étranger que nos statuaires. — Cela tient peut-être à ce que leurs tableaux y sont connus par la gravure; au reste, je ne veux point établir de comparaison entre les individus, mais seulement entre les arts qui sont de même origine.

Il peut arriver sans doute qu'il y ait à certaines époques, dans un art plutôt que dans un autre, un homme d'un talent transcendant. Sous Louis XIV, le premier des artistes était sans contredit le Pujet. La nature n'est

pas obligée de produire dans une forêt, à côté d'un chêne d'une élévation prodigieuse, des sapins de la même hauteur; mais ne jugez jamais les hommes sur leur réputation contemporaine, même à l'étranger; n'oubliez pas que le Dominicain eût de son temps bien moins de réputation que le Guide, et que notre Pujet fut réputé inférieur aux Coustou; n'oubliez pas non plus qu'un ministre des arts, comme on en a vu beaucoup en France, qui n'estimait que le mérite étranger, fit venir à grands frais le Bernini, pour faire à Versailles une mauvaise statue équestre qu'on a été obligé de reléguer à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses...

Dix heures venaient de sonner, nous allâmes au Louvre, et la première figure qui attira notre attention fut l'*Ajax* de M. Dupaty.

— Il est aisé de voir, lui dis-je, qu'en taillant son marbre, l'auteur avait son Homère sous les yeux.

— On a dit de même que Phydias et Euphranor apprirent du chantre d'Achille à représenter le maître des dieux, et l'un n'est pas plus vrai que l'autre; mais cela frappe l'imagination de ceux qui ne sont pas initiés à la pratique des arts, bien plus que si l'on disait que M. Dupaty en étudiant son modèle, avait présent à sa pensée quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'art grec.

— Mais où les Grecs ont-ils pris leurs modèles de beauté? — Dans la nature. Envoyez nos artistes dans l'Orient; dans les lieux où l'espèce humaine n'a pas dégénéré par des croisemens de race, ils y trouveront encore les types du *Jupiter*, de l'*Apollon* et de la *Vénus*.

— Vous pourriez bien avoir raison, j'ai vu de ces figures là sur les bords de l'Indus et du Gange. Quoiqu'il en soit, cette statue est pleine de chaleur et de mouvement; tout y respire l'inspiration poétique; qu'un amateur italien en fasse l'acquisition, qu'il la transporte à Naples, et que dans deux ou trois mille ans, on la trouve sous les ruines de cette ville, j'entends d'ici ce qu'en diront les Visconti de ce temps-là. — Il est plus piquant de se représenter à cette époque un descendant de l'auteur des *Lettres sur l'Italie*, voyageant sur cette terre classique et contemplant cet *Ajax* de famille; avec le même enthousiasme que le président *Dupaty* éprouvait en présence de l'*Apollon pythien*. Remarquez, je

vous prie, que je ne compare pas les ouvrages, mais les époques. — Oui; sans doute, on calomnie le temps; sa rouille a plus d'éclat que les plus brillans rayons de la gloire contemporaine. — Cette statue est d'un très-bel effet, c'est bien là l'idée qu'on se forme de ce terrible *Locrien* qui ne respectait guère plus les dieux que les filles des rois, et que Pallas tua d'un coup de foudre pour venger l'honneur de Cassandre. Le mouvement du héros pour se cramponner au rocher où il se vante *d'échapper au naufrage malgré les dieux*, est on ne peut plus pittoresque, et l'espèce d'exagération qu'on peut y trouver est justifiée par la nature de la situation, et par le caractère du personnage. Le seul défaut que je trouve à cette figure passe pour une beauté dans notre école moderne; l'étude anatomique s'y fait trop sentir; les côtes et les muscles qui s'y attachent, sont trop également prononcés, trop symétriques. Défions-nous de la pédanterie, même dans les arts; elle y est plus que partout ailleurs ennemie de la grâce et du naturel.

— Dans cette figure de *Narcisse*, M. Beauvallet a mis plus de soin que d'élégance; cette statue est correcte; mais froide; on n'y remarque ni défaut capital ni beauté saillante. — Le peu d'effet qu'elle produit tient surtout à la pose; une statue assise manque presque toujours de mouvement et de vie; la sculpture a sur la peinture l'avantage du relief des formes; l'artiste s'en prive en partie en ne disposant pas sa figure de manière à l'isoler, autant que possible, du bloc de pierre dont il l'a tirée.

M. Le Gendre Hérat a traité le même sujet; son *Narcisse* n'est peut-être pas exécuté avec la même finesse que celui de M. Beauvallet, mais la tête est d'une expression pleine de charme et de mélancolie.

— Le domaine de la peinture est bien plus vaste que celui de la sculpture; l'une retrace tout ce qui est visible, l'autre est limitée à ce qui est palpable; l'une peut mettre en scène une armée entière, l'autre ne peut grouper que deux ou, tout au plus, trois personnages, ce qui réduit beaucoup les sujets historiques, ou même mythologiques, dont l'imitation peut convenir à la sculpture. (Je ne parle pas des bas-reliefs, qui sont de véritables tableaux en pierre). L'action de l'esclave *An-*

droclès, reconnu dans le cirque par le lion contre lequel il doit combattre, s'offre d'elle-même au ciseau du sculpteur, et M. Calderary s'en est emparé fort habilement. On distingue sur la figure d'*Androclès* la triple expression du courage, de la terreur et de la surprise. — Ce morceau est bien composé ; l'ensemble en est imposant, mais plusieurs détails donnent prise à la critique. Est-ce à la main d'un athlète ou d'une femme qu'appartiennent ces doigts effilés et relevés par le bout? Les doigts des mains sont efféminés, ceux des pieds sont difformes, pliés, pressés les uns contre les autres, on dirait du pied d'un petit-maître du dernier siècle, emprisonné depuis vingt ans dans un soulier pointu : ce n'est point la nature, ce sont les cordonniers qui font de ces pieds-là, et il ne faut ni les sculpter ni les peindre.

— La jolie chose que cet *Amour* de Chaudet! Quelle composition gracieuse! quelle exécution légère! Cette jolie statue est l'ouvrage du seul rival de Canova, pour le charme et la grâce ; et de son maître pour la pureté du dessin ; M. Cartelier s'est montré digne d'associer son ciseau à celui du célèbre sculpteur dont les arts, après plusieurs années, déplorent encore la perte : cette statue a été terminée sous sa direction.

— Dans un assez grand nombre de portraits exposés par M. Deseine, je n'ai distingué que le buste du célèbre *Lagrange*, où l'on trouve, avec la ressemblance, quelqu'idée du caractère du modèle. — Dans la statue du général *Colbert*, le même artiste a lutté sans le moindre succès contre le désavantage du costume moderne. Celui du siècle de Louis XIV, un peu plus pittoresque que le nôtre, est encore moins favorable à la sculpture, qui n'a décidément que le choix entre le nu et les draperies à l'antique.

En tenant compte à M. Duparquier de cet obstacle du costume, auquel il a cru devoir s'asservir, on sera satisfait de sa statue de *Dugay-Trouin* ; la tête a de l'expression, et la pose, sans recherche et sans affectation, a tout le mouvement nécessaire.

Je n'en dirai pas autant du *Sully* de M. Espercieux ; sa poitrine gonflée le fait ressembler au Therme égyptien, encore que l'agencement du manteau soit large et pittoresque ; cette attitude d'un héros appuyé sur son

épée, n'est pas celle qui convenait le mieux au sage ministre, ami d'Henri IV, je l'aurais mieux aimé *nettoyant le tapis* (1), ou déchirant la promesse de mariage que son maître avait faite à la marquise de Verneuil.

— Que dites-vous de cette *Hébé?* — Que s'il suffisait pour animer cette statue d'en être idolâtre, nous aurions vu se renouveler le miracle de Pygmalion. Sans partager le délire de quelques amis de l'auteur, on convient assez généralement que cette figure d'*Hébé* est agréable, que les contours en sont purs et gracieux, et *paitris* d'une main délicate; mais pour qui l'examine dans son ensemble, il devient évident que la partie supérieure de cette statue appartient à un corps, et le bas à un autre; la tête et le buste sont, à l'égard du reste, d'une petitesse démesurée. Le buste de Talma que l'on doit au ciseau du même artiste, est peut-être le meilleur portrait qui ait été fait de ce grand tragédien.

De toutes les statues destinées à la décoration du pont Louis XVI, la plus belle, à mon avis, est celle du *Bailly de Suffren*: on n'imagine pas un plus beau caractère de tête, et une expression plus vraie. — Il est fâcheux qu'on ne voye que cela du corps; tout le reste est enseveli sous les vêtemens; cependant on doit savoir gré à M. Le Sueur de l'art avec lequel il a modifié, dans cette statue, le costume ingrat qu'il avait à rendre; le manteau est jeté fort habilement; j'aurais seulement voulu que les plis en fussent plus larges et moins uniformes.

Puisque M. Malle nous avertit que son bas-relief, représentant *la Peinture*, doit être exécuté en marbre pour la fontaine de la place de la Bastille (où je ne vois pas trop ce que *la Peinture* peut avoir à faire), je l'engagerai à donner plus de relief à ses figures, à condition qu'il me promettra de mettre plus de correction dans son dessin.

La Reine Marie-Antoinette à genoux devant un prie-Dieu est un morceau distingué par le choix du sujet, et même, en quelques parties, par une exécution pré-

(1) Expression dont Sully se servait, en parlant du travail par lequel il commençait la journée à quatre heures du matin.

cieuse ; entre autres défauts, la tête me semble tournée d'une manière peu naturelle.

— Si j'étais chargé de donner le prix de la sculpture dans cette exposition (en supposant que l'*Ajax*, dont le modèle avait déjà paru, et que l'*Amour* de feu Chaudet fussent exclus du concours), c'est à la *Figure allégorique* de M. Rutxhiel que je croirais devoir l'accorder. Je n'aime pas qu'on fasse des logogriphes en sculpture; mais à cela près, et sans chercher à expliquer une allégorie un peu trop obscure, je dirai que l'imagination la plus jeune, la plus riante, ne peut rien concevoir de plus ravissant que cette tête où toute la sévérité du beau idéal se trouve jointe à cette grâce naturelle qu'on ne peut supposer qu'à la beauté vivante; le corps brille des mêmes perfections, et dût l'ami Léonard crier au blasphème en lisant ces mots que j'écris à son insu, je balancerais, si j'avais à choisir, entre cette figure et celle de Cléomène (on voit que j'ai encore la fausse honte de ne pas oser nommer la *Vénus de Médicis*); Léonard soutient que cette figure est copiée d'après l'antique, et que, lorsqu'on se dispense d'inventer, il faudrait ajouter à des formes prises dans des fragmens grecs un sentiment que l'étude de la nature peut seule inspirer.

— Il y a du bien et du mal à dire de la statue de *Suger*, par M. Stouf; la pose en est noble, la pensée forte, l'exécution savante; mais la tête, quoique maigre et décharnée, est celle d'un homme jeune, tandis que les mains sont d'un vieillard, pour ne pas dire d'un squelette; en tout cet ouvrage manque de vigueur et de vérité; on croit voir le spectre d'un roi sortant du tombeau, couvert d'un linceul, et resaississant avec hésitation une couronne et un sceptre trop pesans pour ses débiles mains.

L'AMATEUR.

VARIÉTÉS.

CONSULTATION

Présentée à mes amis le dimanche 15 *décembre* 1814.

Doit-on religieusement garder un secret qui intéresse des personnes vivantes, lorsque celle qui l'a confié ne vit plus? Voici ce qui m'oblige de vous faire cette question :

Il y a six ans, je passais les hivers à Paris dans un logement que M. de T*** m'avait donné aux relations extérieures, et j'allais habiter, pendant l'été, le domaine de Jœurs, dans la vallée d'Etampes, sur le bord de la grande route de Paris à Orléans.

A la fin d'août 1805, j'y étais seul, lorsqu'une voiture, en poste, arriva dans ma cour, et que j'en vis descendre le comte Philippe de C***. Je m'étais fait un système chez M. de T*** de ne former aucune liaison intime avec les ambassadeurs étrangers, de sorte qu'il ne s'était établi entre eux et moi que les simples rapports qu'amènent naturellement des rencontres journalières. La venue de M. de C*** me surprit un peu; il se hâta de me dire, en descendant de voiture et devant ses gens, qu'il allait à Méréville chez madame de Laborde, et qu'il n'avait pas cru devoir passer sur mon terrain sans me saluer. M. de C*** aimait beaucoup l'agriculture et la botanique, nous en avions souvent causé ensemble, et ce goût naturel suffisait, à la rigueur, pour autoriser sa visite; je lui offris la moitié de mon dîner de paysan que l'on servait, et qu'il accepta en homme qui comptait sur mon invitation.

Tout cela ne me blessait point, mais je ne pouvais m'empêcher d'en être un peu étonné, lorsqu'au dessert M. de C*** me dit que son voyage à Méréville, où il se

montrerait en effet, n'était qu'un prétexte, et qu'il était parti directement de Paris pour venir à Jœurs me demander un bon office, qu'il allait m'expliquer en nous promenant dans le jardin, où il courrait moins de risques d'être entendu.

(Je vous préviens, Messieurs, que dans le compte que je vais vous rendre de la conversation de M. de C***, je dissimulerai les véritables noms des localités et des personnages; c'est un usage fréquemment adopté dans les mémoires à consulter, et vous connaîtrez bientôt les raisons qui m'engagent à le suivre.)

« Vous devez connaître, me dit-il, un M. Delahaye, général de brigade, retiré du service, et qui habite l'ancienne abbaye de Mainville dans ce pays-ci. — Nous nous connaissons, et nous nous rencontrons quelquefois comme voisins, lui dis-je, mais il n'y a pas de liaison formelle entre nous. Ce général vit, dit-on, fort retiré, ne reçoit que des hommes, et, de mon côté, je ne fais ni reçois de visites. — Tant pis, reprit M. de C***, cependant personne n'est dans une position aussi avantageuse que vous pour m'aider à remplir les ordres de ma cour. Voici de quoi il s'agit:

« Pendant les guerres de la république française en Allemagne, à l'époque où nos armées, en-deçà du Rhin, avaient forcé les lignes de Weyssembourg, et menaçaient Strasbourg et l'Alsace, un parti de dragons et de hussards français, passa le Rhin, la nuit, tourna l'armée autrichienne, et parcourut la Souabe et le Brisgaw avec une imprudence, une rapidité et un succès également inimaginables: ce parti s'empara de l'abbaye des dames nobles de Nidheim, et, en une heure, ne laissa rien dans la cave, dans l'église, ni malheureusement dans le dortoir. Parmi les pensionnaires, il dut se trouver deux sœurs, âgées l'une de seize ans, et l'autre de dix-huit, appartenant à une maison d'une illustre origine d'Allemagne: elles disparurent avec les ravisseurs qu'on ne put atteindre. On les fit réclamer auprès du comité de salut public dont on ne reçut pas de réponse. Tous les soins qu'on a pris depuis pour s'en procurer des nouvelles étaient restés sans succès; lorsqu'il y a trois mois, l'aînée des deux princesses est rentrée en Allemagne, et s'est remise dans un couvent. Les dé-

tails des événemens qui peuvent la concerner, ne sont pas nécessaires, mais elle a déclaré que sa sœur avait dû suivre le capitaine Delahaye qui commandait ce détachement militaire d'aventuriers. J'ai appris dans les bureaux de la guerre, à Paris, la résidence actuelle de ce capitaine, aujourd'hui général de brigade retiré; on ajoute qu'il est marié. Connaissez-vous sa femme ? — Non, lui dis-je; je sais vaguement qu'il a femme et enfans. — Eh bien ! mon cher M. de Saint......., continua M. de C***, il faut absolument que vous nous obligiez dans cette circonstance : j'irai demain à Méréville, pour que mon séjour ici n'éveille aucun soupçon; et vous, vous irez à Mainville : vous voyez notre position et ce que nous avons à apprendre, avant de savoir ce que nous aurons à faire; la femme du général Delahaye est-elle allemande, est-elle la princesse de....., d'une grande taille, d'une blancheur et d'une beauté remarquables, les yeux bleus, le nez un peu aquilin; se trouve-t-elle heureuse; pourrait-on espérer qu'elle se prêtât aux moyens de droit ou d'autorité qui la retireraient des mains de ce général; lui-même se prêterait-il, pour de l'argent, par exemple, à voir dissoudre son mariage ? Je ne puis vous donner aucune instruction précise, mais je suis persuadé que vous obligerez, avec plaisir, une famille respectable au plus haut point, et je ne le suis pas moins que vous saurez d'abord nous procurer les éclaircissemens préalablement nécessaires. »

M. de C*** partit pour aller coucher à Méréville. J'avais d'abord éprouvé beaucoup de répugnance à me charger de sa commission, mais cette répugnance n'avait pas tenu contre la réflexion, qu'à mon refus, on employerait probablement le sous-préfet d'Etampes, ou telle autre autorité, ce qui ne ferait que donner à cette affaire un éclat qui n'était dans l'intérêt de personne; et, l'avouerai-je encore, elle n'avait pas tenu contre ce sentiment de curiosité que provoquent toujours, plus ou moins, les aventures un peu romanesques.

Le lendemain donc je partis pour Mainville. En y arrivant, je trouvai M. Delahaye occupé à donner des ordres à ses moissonneurs dans la cour de sa belle et grande habitation. Je lui annonçai qu'ayant à m'en-

tendre avec lui relativement à quelques arpens de terre que je possédais dans son voisinage, je profitais de cette nécessité pour lui faire visite, et voir son bel enclos et sur-tout ses belles plantations en dehors. Soit que M. Delahaye se vît, avec peine, dérangé de ses occupations, soit tout autre motif, son visage laissa transpirer sa surprise et même un peu de trouble; il se remit; et, après avoir commandé que le déjeûner fût prêt dans une heure, il me conduisit dans son enclos : je le connaissais de longue main, et je le priai de me mener dans ses jeunes bois, voisins d'ailleurs des terres dont j'avais à lui parler. Pendant que nous y allâmes, j'élevai et j'alimentai le plus possible une conversation rurale, destinée, de ma part, à me faire connaître un peu mon hôte. Je n'eus pas besoin de l'étudier beaucoup pour reconnaître en lui un homme cordial, brusque et spirituel. Il avait reçu de l'éducation, et me cita même quelques vers des *Géorgiques*. Cependant, il avait conservé, dans le style et les manières, quelque chose du ton militaire : il portait son chapeau en grenadier, et le ruban de sa croix en homme du monde; d'une haute et forte taille, âgé d'environ quarante ans, c'était un homme remarquablement bien, quoiqu'il eût perdu deux doigts de la main droite, et reçu au menton une blessure dont il portait la cicatrice.

Arrivés dans ses bois, il me demanda où étaient situées les terres dont je voulais l'entretenir, ajoutant qu'il ne voulait avoir de procès avec personne, et qu'il ne craignait pas de s'engager, d'après ma réputation, à faire sur-le-champ, tout ce que j'indiquerais comme juste ou convenable. « Non, monsieur, lui dis-je, nous n'aurons point de procès ensemble, mais je ne suis pas aussi certain que vous n'en aurez pas avec d'autres. » Il me regarda d'un air inquiet. « Ces prétendues questions de voisinage de territoire, lui dis-je, ne sont qu'un prétexte dont je me suis servi pour vous pouvoir entretenir seul et plus librement. Je ne suis point amené ici par mon intérêt, mais par le vôtre. — Par le mien, monsieur? je ne devine pas... — Oui, par le vôtre, et probablement par un genre d'intérêt qui vous est bien

cher. Faites-moi la grâce de m'écouter, et j'ose encore y joindre la prière de ne pas m'interrompre. »

Je lui racontai alors la visite de M. de C***, sa conversation et les éclaircissemens qu'il attendait de moi et de ma démarche. Il regardait à terre et ne répondait rien. « Je vous prie, lui dis-je, de croire à la sincérité de la déclaration que je vais vous faire : je ne suis point un espion, et certes je m'intéresse davantage à un Français, à un brave, à un bon voisin qu'à tous les princes de l'Allemagne ensemble. Cependant, il faut que je réponde quelque chose ; mon silence ne résoudrait aucune difficulté, et ferait provoquer d'autres enquêtes. Prenez-y garde, votre silence lui-même est presque un aveu ; il n'est ni détaillé, ni satisfaisant, mais il semble en être un. »

Nous nous étions assis au pied d'un arbre ; il avait la tête penchée sur sa main, le coude sur le genou, et était un peu tourné du côté qui m'était opposé. « Que voulez-vous que je vous réponde, me dit-il, en laissant échapper un soupir ? le plus honnête homme du monde finit, à la longue, par s'étourdir sur d'anciennes fautes ; à force de ne pas s'en occuper, il les a presque oubliées ; mais si on les lui rappelle, on lui donne un coup de poignard. — Monsieur, lui répliquai-je, je suis aussi embarrassé que vous. Cependant, il y a une réflexion qui ne peut vous échapper, c'est que les questions que je prends la liberté de vous faire, d'autres que moi, l'autorité, les tribunaux vous les adresseront, et cela, sans y mettre l'intérêt que vous m'inspirez. Je m'identifie avec votre position ; je me sens même, et je ne balance point à vous l'avouer, sinon l'espoir, du moins le désir de vous aider, ne fût-ce que de quelques conseils. » Il me prit alors la main et la serra, mais sans me regarder ; moi-même je gardai quelque temps le silence. « Mais enfin, lui dis-je, j'ai la conscience qu'il ne peut y avoir pour vous aucun inconvénient nouveau à me dire la vérité. Etes-vous marié ? La princesse de . . . . est-elle celle que vous appelez votre femme et la mère de vos enfans ? »

Dans ce moment, quelques coups de fusil partirent auprès de nous, et toute l'allée, sur le bord de laquelle nous étions assis, fut inondée de chasseurs. C'étaient

des voisins à qui M. Delahaye permettait d'autant plus volontiers de chasser sur ses terres, que la perte de quelques doigts de la main droite l'empêchait de pouvoir chasser lui-même. Ils m'étaient connus ; ils nous abordèrent. M. Delahaye en fut enchanté, et les invita à venir déjeûner avec nous à Mainville. Je les suivis : pendant la route, nous essuyâmes l'histoire de toutes les perdrix et de tous les lièvres tirés ou manqués dans la matinée...... Mais cependant, messieurs, l'heure du dîner est arrivée ; je ne veux pas vous faire gronder ou manquer à vos engagemens. A dimanche prochain, et j'achèverai la lecture de ma consultation.

(*La suite à l'un des numéros prochains.*)

ANNALES DRAMATIQUES.

THÉATRE-FRANÇAIS.

Débuts de mademoiselle Petit.

C'est pour la seconde fois que mademoiselle Petit paraît sur le théâtre français. Après des premiers débuts assez heureux, et dont le succès fut encore exalté par les journaux, mademoiselle Petit voulut jouir de sa gloire, et promena son char triomphal de province en province. Elle y a recueilli par-tout des vers et des couronnes, mais elle a perdu le peu de talent qu'elle avait. Il était difficile qu'il en arrivât autrement. Éloignée des modèles, obligée de jouer la tragédie avec des tyrans ou des niais de mélodrame, la contagion a gagné jusqu'à elle, et les leçons qu'elle avait reçues, encore mal empreintes dans sa mémoire, s'en sont bientôt effacées. On dit qu'avant ses voyages, mademoiselle Petit avait un organe agréable, un geste noble, un débit juste ; on ne s'en douterait pas aujourd'hui, et l'on serait tenté de croire qu'elle a rencontré le Léthé sur sa route.

Le rôle de Mérope, par lequel Mademoiselle Petit a fait sa rentrée, est un de ceux qui paraissent convenir le moins à ses moyens. Il y a dans son organe et dans son action quelque chose de rude qui s'allie mal avec l'expression de la tendresse maternelle. L'amour de Mérope, pour son fils, va jusqu'au délire, mais n'est point une fureur. Si Mademoiselle Petit veut poursuivre sa carrière, il nous semble qu'elle doit s'adonner de préférence aux rôles de force : peut-être alors, avec du travail, redeviendra-t-elle ce qu'elle était naguère.

Les débuts de Mademoiselle Baptiste continuent à donner les mêmes espérances. Sans être une bonne tragédienne, elle est une bonne confidente. Sa prononciation acquiert chaque jour plus de netteté, et sa voix plus de force. Elle n'a laissé presque rien à désirer dans les différens rôles comiques où elle a paru. Il est rare d'être vieille de si bonne heure. Mademoiselle Baptiste serait fort utile à la comédie française ; mais il est à peu près décidé qu'elle ne sera pas reçue. Il ne faut jamais admettre un double qui ait plus de talent que son chef d'emploi. C'est un principe dont la violation pourrait entraîner à d'étranges conséquences.

THÉATRE DE L'ODÉON.

Première représentation du *Complot domestique*.

Le beau-père et la femme d'un certain M. Dangeois forment le projet de le faire enfermer comme fou, pour administrer eux-mêmes ses grands revenus, qu'il dépense en bals et en festins. Un domestique affidé aide le fou supposé à déjouer cette trame, et lorsqu'un certain Thérapeumane, directeur fort plaisant d'une maison de fous, vient pour s'emparer du malade, c'est le beau-père qu'il emmène au lieu du gendre. Telle est l'intrigue du *Complot domestique*, dont l'idée la plus comique est empruntée, comme on peut le voir par cette courte analyse, d'un petit vaudeville intitulé : *le Mariage extravagant*, qui n'est lui-même, si nous

avons bonne mémoire, que l'imitation d'une ancienne pièce.

Le *Complot domestique* est de M. Le Mercier. Les ouvrages de cet écrivain font toujours sensation ; il y a en lui deux hommes qui n'excitent pas moins de curiosité l'un que l'autre, et lorsqu'on annonce une nouvelle production de sa plume, chacun veut savoir si elle vient de l'auteur d'*Agamemnon* et de *Plaute*, ou s'il faut l'attribuer à l'auteur de *Charlemagne* et du *Faux-Bonhomme*. Nous croyons que les deux auteurs ont travaillé à la comédie nouvelle ; il y a dans le *Complot domestique* des scènes d'un bon comique, et un caractère original, qui rappellent l'auteur de *Pinto* ; et d'un autre côté on y trouve des invraisemblances si choquantes, des vers si bizarres, qu'il faut bien y reconnaître l'auteur de *Christophe Colomb*.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Relâche pour la répétition de Fernand Cortez (Reprise).

Fernand Cortez attire toujours la foule, malgré la chaleur de la saison et l'absence de madame Albert, qu'une maladie assez sérieuse éloigne du théâtre. Mademoiselle Paulin mérite des encouragemens pour le zèle et le talent qu'elle a développés dans le rôle d'Amazilli ; elle avait, en s'en chargeant, un double écueil à vaincre : elle remplaçait madame Albert, et paraissait à côté de Laïs. Ce célèbre chanteur, à qui trente-huit ans de services semblent n'avoir rien enlevé de la force de ses moyens et de la fraîcheur de sa voix, a trouvé le secret de faire un rôle principal du frère d'Amazilli, quoique ce personnage ne soit qu'au second plan. On ne saurait se lasser de l'entendre dans le *duo* du premier acte : *Dieu du Mexique! Dieu vengeur!* et dans l'air du troisième : *O patrie! ô lieux pleins de charmes!* Le naturel de sa déclamation, et l'expression simple qu'il met dans son chant, méritent d'être étudiés par les acteurs qui se proposent de marcher sur ses traces.

C'est un excellent modèle, de la bouche duquel ils doivent s'empresser de recueillir les bonnes traditions.

La reprise de *Fernand Cortez* devait naturellement amener celle de la parodie de cet opera. C'est à la parodie qu'il appartient de mettre le dernier sceau au succès d'un ouvrage dramatique. Le parodiste joue, auprès du poëte couronné, à peu près le même rôle que l'esclave chargé, chez les Romains, d'accompagner le char du vainqueur. Le couplet piquant de l'un perce le bruit des applaudissemens, pour avertir l'auteur des fautes qui lui sont échappées, de même que la voix de l'autre s'élevait au milieu des acclamations du peuple et des fanfares de victoire, pour rappeler au triomphateur qu'il tenait encore à l'humanité.

L'auteur de la *Vestale* a prouvé, en se parodiant lui-même avec infiniment d'esprit, que les plus brillans succès ne portaient point atteinte à sa philosophie; quand même il en aurait moins, la parodie de *Fernand Cortez* n'empoisonnerait pas son triomphe. Les auteurs, en s'armant des flèches légères du vaudeville, ne les ont point acérées de manière à les rendre cruelles. Ce n'est aux dépens de personne qu'ils amusent le public; leur ouvrage est un modèle de plaisanterie fine et de critique délicate dont leur esprit a fait seul tous les frais.

Les changemens que *Fernand Cortez* a éprouvés, en ont entraîné aussi dans la parodie. Plusieurs couplets inspirés par les travers du jour, donnent à ce vaudeville le piquant de la nouveauté.

Première représentation de *Mademoiselle **** ou *le premier Chapitre de Roman.*

Nous engageons les personnes qui désireraient connaître ce vaudeville nouveau, à lire une ancienne comédie de Patrat, intitulée *Heureuse Erreur*.

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

N°. VI.

Du 12 au 18 juin.

Récoltes. Finances. — Ouragans, inondations dans toute l'Allemagne; on écrit de Manheim que jamais cette ville ne s'était trouvée dans un état aussi terrible. A la suite de plusieurs averses qui tombèrent le 27, pendant trente-six heures consécutives, la crue du Necker fut telle, que le soir à cinq heures, la violence de l'eau fit céder les ancres du pont. Des centaines d'individus qui travaillaient dans les jardins voisins, ne purent communiquer avec la ville, et ces beaux jardins sont entièrement sous l'eau. On va en bateau sur la grande route du comté de Neckerau; la chaussée d'OEdingen près de Heildeberg est généralement inondée; les terrains sont horriblement dévastés. Toute la contrée riveraine du Rhin, jusqu'à Mayence, est sous l'eau.

— Les factions expirantes semblaient s'être un moment ranimées parmi nous; mais c'est la faim qui tentait d'imiter le cri des factions. Une température fécondante nous promet le repos et même le bonheur. La banque vient de se charger du service des rentes. C'est un pacte entre le crédit commercial et le crédit politique.

Améliorations politiques. Constitutions nouvelles. — La minorité des Etats de Wurtemberg a protesté contre le refus de la constitution. Cette minorité s'est rendue auprès du roi qui lui a parlé ainsi :

« La providence, en m'appelant dans ce moment « critique au gouvernement de ma patrie, m'a donné

« en même temps assez de fermeté et de courage pour « anéantir les desseins et les plans de ses ennemis. »

« Je donnerai de suite au peuple les droits et les li« bertés que je lui ai assurés dans mon projet de cons« titution, et je prendrai en considération tous les dé« sirs fondés sur la justice. »

« Mon premier soin sera d'introduire un système « d'imposition basé sur des principes équitables, et « d'adoucir, ou de supprimer, s'il est possible, tous les « impôts indirects qui sont onéreux. »

— L'Angleterre est dans un état de fermentation que les uns accroissent en l'exagérant; que d'autres entretiennent en le dissimulant. L'opposition du peuple semble devenir tous les jours plus menaçante. Car il y a deux oppositions, dont l'une tend à maintenir, et l'autre à renverser; toutes les deux accusent le ministère; toutes les deux protestent contre des mesures dictatoriales; mais l'une par des écrits, et l'autre par des soulèvemens.

C'est un phénomène qu'il faut d'abord bien constater, et dont on n'a pas assez approfondi les causes : la bourgeoisie et la populace, et ceux qui possèdent, et ceux qui ne possèdent pas, se réunissent contre le ministère. Veut-on apprécier les sentimens de la bourgeoisie? qu'on mette en ligne de compte toutes les pétitions présentées aux chambres contre la suspension de l'*habeas corpus;* qu'on réfléchisse à l'unanimité des votes en faveur du lord maire dans une assemblée de trois mille francs-tenanciers; qu'on lise enfin les solennelles protestations de ce magistrat. Une preuve plus convaincante encore, parce qu'elle est prise dans un fait peut-être unique, c'est la déclaration d'une partie du juri appelé à prononcer dans l'affaire du *Nain-Noir.* « Puisque la vérité s'appelle calomnie, je dis coupable » : que peut-on ajouter à cela? Il n'est pas plus difficile de connaître les sentimens des prolétaires. Sur cinq prisonniers traduits au ban du roi, l'on compte un laboureur, un cordonnier et un matelot.

Ceux des comtés d'Yorck, de Derby, de Nottingham se réunissent en corps d'armée. Ils sont, je l'avoue; battus et dispersés; leurs fusils et leurs piques restent sur le champ de bataille; on les en-

tasse dans les cachots; mais la révolte apaisée sur un point, n'est-il pas à craindre qu'elle ne se réveille sur quelqu'autre? C'est aussi un fait que des applaudissemens et des houras accompagnent les prisonniers d'état sur leur passage; que l'intérêt qu'ils inspirent prend tous les jours de nouvelles forces; qu'au milieu des plus scrupuleuses précautions, sous les yeux d'une police active, des cris de révolte se font entendre; que les shérifs ont arraché des placards incendiaires; qu'un écrit a circulé ainsi conçu: « Bretons, soyez libres! Bretons, levez vous! plus de pauvres dans notre riche patrie. »

Après cela, qu'on m'explique l'éloquente apostrophe de M. Canning à lord Folkestone, lorsque celui-ci demandait que la liste des détenus, avec leurs noms, leur âge et les lieux de leur détention, fût rendue publique. Chose étrange! On a vu un membre du ministère accuser un député qui voulait connaître le mal dans toute son étendue.

Il me semble que la révolution avortée de Lisbonne, doit trouver ici sa place. Au reste, ce projet de révolution ne saurait nous être bien connu. Entre deux points d'irritation, il est difficile d'assigner celui qui a déterminé la crise. Quelques étincelles de l'embrâsement de Fernambouc ont-elles traversé les mers? Ce ne serait pas impossible; mais avant de prononcer, il fallait examiner si cette ligue offensive entre les colons et les européens était bien dans l'ordre de leurs affections, de leurs préjugés, je ne dirai point de leurs intérêts, parce qu'il n'est rien à quoi les hommes pensent plus, et qu'ils observent moins. Mais ne reste-il pas un autre point de vue? Remarquons bien que la révolte n'était point populacière. C'était bien la monarchie que l'on voulait; c'étaient bien les premières familles de l'Etat qui conspiraient. Je ne suis pas étonné que les déclamateurs, au-delà comme en-deçà de la Manche, s'accordent à rejeter le tout sur la philosophie du dix-huitième siècle. Mais je n'oserais affirmer que ceux qui précipitèrent Vasconcellos par les fenêtres pour applanir à la maison de Bragance le chemin du trône, eussent pris ce dessein dans le *Contrat Social* et le *Dictionnaire philosophique*.

Je dirai peu de chose de l'Espagne, parce qu'on a

dit de ce pays tout ce qu'on en pouvait dire, et que les événemens parlent assez haut pour être entendus. L'Espagne mutilée voudrait rattacher, par quelque art, à son vieux tronc, les membres qu'elle a perdus; l'Espagne, mécontente des autres et peut-être d'elle-même, voudrait rappeler au giron ceux de ses enfans qu'elle en a bannis. Mais l'osera-t-elle, quand elle le pourrait? le pourra t-elle, quand elle l'oserait? Il est impossible de méconnaître les intentions du roi à tous ses efforts vers le bien. La réduction des bénéfices, l'égalité proportionnelle des impôts sont, nous n'en pouvons douter, d'excellentes mesures en elles-mêmes; mais se rapportent-elles bien à l'état présent des choses? Sont-elles en harmonie avec tous les usages conservés, tous les intérêts caressés? Il est des positions si malheureuses, qu'on ne peut y rester ni en sortir sans péril.

Que le malaise et l'inquiétude soient dans plusieurs Etats de l'Europe, qu'ils soient même au comble sur quelques points, c'est ce qu'il faut bien que chacun avoue; car à ceux qui nieraient, on pourrait dire, ouvrez les yeux. Seulement on se rejette la faute les uns aux autres. Tant qu'on en restera là, je ne vois pas comment cette situation pourrait changer.

L'Angleterre étend son sceptre jusqu'aux extrémités du monde, l'or de l'univers roule dans son sein. Ses banquiers dispensent le crédit, et relèvent d'un signe des nations chancelantes; les clefs de la Méditerranée sont dans ses mains; l'Inde plie sous son joug. Les mers sont une route qu'elle peuple de surveillans et d'exacteurs. Un autre colosse naturellement plus vigoureux, parce qu'il est jeune encore, lui disputerait peut-être l'empire; mais il est relégué dans les régions du pôle. La législation de l'Angleterre sert de modèle à toutes les législations. Elle règne par ses doctrines autant que par ses armes et sa politique. Au milieu de tant d'éclat, est-elle heureuse? Le commerce a perdu ses directions naturelles. Une seule nation pousse toutes les autres dans une fausse route. Mais qu'y gagnera-t-elle? Voici une maxime dont je garantis l'universalité. Plus d'excès dans la puissance, si vous craignez l'excès dans la résistance; plus de despotisme, si vous voulez qu'on dise, plus d'anarchie.

Colonies. — Elles sont dans le chaos, comme les métropoles. Autant d'intérêts que de races et de couleurs. Qui conciliera toutes ces discordances ? Quelle loi réunira le noir, encore meurtri des verges, et l'incas dont les pères assouvirent de leur chair les dogues espagnols, et le blanc à la fois menacé par ses maîtres qu'il renie, et par ses esclaves qu'il affranchit, et les métifs, et les métifs de ces métifs ? Un journal a prétendu que l'Angleterre offrait ses secours à l'Espagne; que deux flottes anglaises étaient près de mettre à la voile pour l'Amérique. Imprudente Europe, qui parle d'envoyer des renforts à ses ennemis ! Si l'on n'est pas encore désabusé des croisades, Alger répare ses murs, se hérisse de canons. C'est là que l'honneur et l'humanité nous appellent.

Le commerce de Rio-Janéiro est dans un état déplorable. Malgré l'extrême réduction des prix, on ne reçoit plus de demandes. C'était l'inévitable effet de la guerre de la Plata ; car la guerre dessèche tout autour d'elle.

Au milieu de ce désordre des nations civilisées, il semble que des nations nouvelles s'élèvent, et que de vieilles nations ressuscitent. On parle d'un roi des îles Sandwich, qui introduit le commerce et les arts dans les déserts où l'infortuné Cook fut égorgé. Le pacha d'Egypte fait des fouilles, embellit ses villes, et forme un peuple, de ce mélange de races qu'on nomme les *Egyptiens*. La Turquie ouvre, dit-on, les Dardanelles.

Le monde est-il donc trop grand, pour que la raison l'occupe tout entier, et la verrons-nous passer successivement d'un pays à l'autre, comme si elle n'était parmi les nations qu'en pélerinage ?

Relations politiques. Il vient d'être conclu un traité d'amitié entre l'Espagne et le Danemarck. L'article premier porte textuellement que S. M. danoise reconnaît Ferdinand VII comme souverain des Espagnes.

Procès marquans. — Dentu vient d'être acquitté par la cour royale ; Chevalier seul est condamné ; mais l'amende est mitigée.

Le 13 de ce mois, la cour prévôtale du Rhône a condamné à mort Claude Raymond, pionnier, et Du-

bois, ouvrier couverturier, convaincus, l'un d'avoir fait partie d'une bande de rebelles, et l'autre de lui avoir fourni des armes; ces deux individus ont subi leur peine.

La police de Lyon est très-sévère. Un arrêté du préfet révoque les permis de séjour, et soumet les étrangers à des formalités nouvelles. Une ordonnance du maire porte que les cafés, billards et cabarets seront fermés à neuf heures précises du soir, et les portes d'allées des maisons à huit heures et demie.

BÉNABEN.

ANNONCES ET NOTICES.

Victoires, Conquêtes, Désastres des Français, de 1792 à 1815, TOME II. Prix : 6 fr. 50 cent, et 8 fr., franc de port; en retirant le second volume on paye le troisième, et ainsi de suite. MM. les souscripteurs sont priés d'envoyer chercher les volumes dès qu'ils paraissent, chez l'éditeur, rue et hôtel Serpente, n. 16.

Ce volume renferme tous les événemens militaires du 27 août 1793 au 26 mai 1794, et les plans de la bataille de Hondtschoote, de la bataille de Wattignies, de la guerre de la Vendée, du siége de Toulon, des lignes de Weissembourg, du combat de Savenay et de la bataille de Tourcoing. On a joint à ce volume une table générale des chapitres avec les deux calendriers, et une table de tous les noms français ou étrangers cités, avec le renvoi aux pages; cette table servira de guide pour la biographie militaire qui doit terminer cette entreprise. On y joindra l'historique de tous les corps qui ont servi dans ces campagnes. Nous rendrons incessamment un compte plus détaillé de ce second volume; le troisième paraîtra avant le 10 juillet. Les auteurs renouvellent ici, par notre organe, les instances qu'ils ont déjà adressées à toutes les personnes qui pourront leur procurer quelques renseignemens; ils ne demandent que des faits exacts, leur but est de dire la simple vérité.

Un Tour au Salon, ou *Revue critique des Tableaux de* 1817; par Sans-Gêne et Cadet Buteux; brochure in-12. Prix : 1 fr. Chez Pélicier, libraire, première

cour du Palais-Royal, n. 7 et 8; et chez P. Mongie l'aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18.

Tableau des hôtels garnis et particuliers de Paris, avec le prix qu'il en coûte en temps ordinaire, et leur importance; contenant en outre les palais et colléges royaux, les hôtels des ambassadeurs, ministres et jours d'audience des administrations diverses, les cercles, l'interprétation générale, les commissaires de police, grands bureaux de poste aux lettres, théâtres, spectacles et curiosités de Paris; par F. V. Goblet, premier commis du bureau des hôtels garnis. Prix : 1 fr. 50 c. Chez l'éditeur, quai aux Fleurs, n. 13; Delaunay, Palais-Royal, n. 243; et chez P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Les provinciaux qui viennent à Paris, soit pour solliciter, soit pour s'amuser, deux choses fort différentes, sauront gré à M. Goblet de leur donner des renseignemens à la faveur desquels ils pourront économiser et leur temps et leur bourse.

Paris et sa Banlieue, ou *Dictionnaire topographique et commercial du département de la Seine*; par F. V. Goblet, de Coucy-le-Château, employé. Deuxième édition. Prix : 2 fr. 50 c. Chez Colnet, libraire, quai Malaquais, n. 9, près le ministère de la police générale; et chez P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Cet itinéraire, ou conducteur parisien perfectionné, est suivi d'une indication des ateliers, manufactures, et d'une collection des produits en tout genre de l'industrie française. On y trouve aussi la demeure des architectes, des artistes en peinture et en sculpture; des imprimeurs et des libraires les plus connus. Cet ouvrage, dédié au commerce, doit être fort utile à ceux qui se livrent à ce genre d'occupation.

Table alphabétique de l'histoire du Bas-Empire, de MM. LEBEAU et AMEILLON, enrichie des réflexions politiques, morales et critiques, et des faits les plus intéressans, contenus dans cet ouvrage; par Ravier, libraire. Deux vol. in-12. Prix : brochés, 8 fr., et 10 fr. franc de port dans tout le royaume.

Les mêmes libraires, possesseurs du fonds de cette histoire, qui se compose de 29 volumes, y compris la table, offrent de compléter tous les exemplaires imparfaits de cet ouvrage, à quelque volume que l'on en soit resté. Ils fourniront même les volumes manquant dans le corps dudit ouvrage, mais à condi-

tion que l'on ne prendra pas moins de deux volumes de suite, et toujours en commençant par le nombre impair. Le prix de l'histoire complette, en 29 volumes brochés, est de 78 fr.

Grammaire simplifiée, ou *Abrégé analytique des principes généraux et particuliers de la langue française*; par M. F. Collin-d'Ambly, instituteur, membre de l'Athénée de la langue française, auteur de l'*Usage des expressions négatives dans la langue française*, et de *la Grammaire française analytique et littéraire*. Prix : 2 fr. A Paris, chez Villet, libraire-commissionnaire, rue Hautefeuille, n. 13; et chez P. Mongie aîné, libraire, boulevard Poissonnière, n. 18.

L'auteur s'est particulièrement attaché à faciliter à l'enfance une étude qu'elle trouve en général sèche et aride; la simplicité et la précision sont, dans cet ouvrage, deux mérites également avantageux aux élèves et aux instituteurs.

Fragmens patriotiques sur l'Irlande; par miss Owenson (lady Morgan), traduits de l'anglais par M. A. E. Un vol. in-8°. Prix, broché : 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste. Chez l'Huillier, rue Serpente, n. 16; et Delaunay, libraire, au Palais-Royal.

Nous avons déjà annoncé cette intéressante production; nous en reparlerons incessamment.

TABLE.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

MERCURE
DE FRANCE.

SAMEDI 28 JUIN 1817.

AVIS IMPORTANT.

Les personnes dont l'abonnement expire au 1er. juillet, sont invitées à le renouveler de suite, si elles veulent ne pas éprouver d'interruption dans l'envoi du journal. — L'époque de l'expiration est marquée sur l'adresse.

Les lettres et l'argent doivent être adressés, *port franc*, A L'ADMINISTRATION DU MERCURE DE FRANCE, rue des Poitevins, nº. 14.

Les bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine. Le prix de l'abonnement est de 14 fr. pour trois mois, 27 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

ÉLÉGIE.

Les beaux jours vont renaître, et moi je vais mourir :
Je meurs, et cependant je suis à mon aurore,

Je n'ai pas vingt printemps encore,
Et n'ai vécu que pour souffrir.
J'ai souffert, et pourtant mon cœur tient à la vie;
Je ne puis sans douleur en voir finir le cours;
Je ne puis sans gémir vous quitter pour toujours,
Mes amis, mes parens, toi sur-tout ma Julie.

Hélas! autour de moi déjà tout est en deuil;
Peut-être en ce moment l'on apprête ma tombe,
Et le soleil, qui déjà tombe,
Se couchera sur mon cercueil.
Je le vois, vous voulez me cacher vos alarmes,
Vous détournez vos pleurs, vous feignez quelque espoir:
Ah! ne m'abusez point!... pleurez.. laissez-moi voir
Que je meurs regretté, que j'emporte vos larmes.

Le printemps, dites-vous, pourra me ranimer?
Eh bien! à cet espoir que tout mon cœur se livre!
On doit toujours aimer de vivre
Tant qu'on n'a pas cessé d'aimer.
Mais non, vous me trompiez; c'est envain que j'espère,
Je le sens: de mes jours le terme est arrivé.
Avant que du soleil le tour soit achevé
Tu n'auras plus d'ami, plus de fils, ô mon père!

Et toi dont la douleur ne trouve plus d'accens,
Toi qu'à perdre ton fils, le ciel a condamnée,
Approche, mère infortunée,
Je veux mourir en t'embrassant.
Tu gémis.... De nos maux, va, cessons de nous plaindre;
Etouffons nos sanglots, n'implorons plus les dieux.
Sans doute pour souffrir nous étions nés tous deux.
Il suffit d'être bon pour avoir tout à craindre.

Et toi qu'à mes destins j'avais juré d'unir,
Toi qui me promettais une épouse accomplie,
Ne viendras-tu point, ma Julie,
Partager mon dernier soupir?
Quoi! c'est donc sans te voir qu'il faudra que je meure.
Malheureux!... et pourtant moins malheureux que toi!

Quels que soient mes regrets, je te plains plus que moi :
Le plus infortuné n'est pas celui qu'on pleure.

Mais entends-tu ces sons dans les airs retentir ?
Ces lugubres accens frappent-ils ton oreille ?
C'est l'airain qui pour moi s'éveille ;
Il m'avertit qu'il faut partir.
Déjà l'ange de mort a sonné la trompette.
Mon œil s'éteint..... mon cœur commence à défaillir,
Crains qu'il ne soit plus temps... accours... viens recueillir
Le long baiser d'adieu sur ma bouche muette.

PELLET, d'Epinal.

ÉNIGME.

Me sentir, m'écouter,
M'acheter, m'avaler, et puis me rejeter;
Lecteur, tout cela t'est possible;
Mais dire ma couleur, te serait difficile,
Car il faudrait me voir, et je suis invisible.

(*Par* M. L. G. RICHOMME.)

CHARADE.

Mon entier est, en France, une petite ville;
Si tu vas quelque jour y prendre domicile,
Il faudra, cher lecteur, passer sur mon premier,
Pour pouvoir à pied sec, traverser mon dernier.

(*Par* M. G***.)

LOGOGRIPHE.

J'ai reçu pour partage, un naturel caustique,
Et mon but est atteint quand finement je pique :
Veux-tu me deviner, lecteur ? souviens-toi bien,
Que le sel me manquant jamais je ne vaux rien.
Neuf élémens unis composent ma substance ;

En moi tu trouveras avéc beaucoup d'aisance
Un jeune courtisau ; ton unique moteur ;
Ce que pour triompher, emploie un séducteur ;
Un prince malheureux célébré par Virgile ;
Les auteurs de tes jours ; une charge civile ;
Celui qui la possède ; un des quatre élémens ;
Ce qui meut un vaisseau contre le gré des vents ;
La première cité d'un duché d'Italie ;
Un immense pays soumis à la Turquie ;
Ce que l'on a toujours dans la prospérité ;
Un prêtre des persans ; de nos poids l'unité ;
D'un état belliqueux la partie imposante ;
Une mesure agraire ; un amas d'eau stagnante :
Le nom qu'à son amant Iris voudrait donner ;
Ce qu'un pauvre rimeur rarement peut trouver ;
L'endroit où le vautour dépose sa couvée ;
La ville que les Grecs pour Hélène ont brûlée ;
Le mois qui de beautés enrichit la nature ;
Un oiseau qu'on croyait de très-mauvais augure ;
Ce qu'un Hébreux jadis ne pouvait adorer ;
Ce que l'on fait toujours dans l'espoir de gagner ;
Un chef des Musulmans ; un habitant de l'onde ;
Le chemin dangereux qui mène au nouveau monde ;
Un cri qui t'avertit d'un danger imminent ;
Ce qu'à son front Cérès porte pour ornement ;
L'alphabet musical ; puis une pierre dure
Dont le soldat se sert pour polir son armure.

(*Par le même.*)

Mots de l'*Énigme*, de la *Charade* et du *Logogriphe* insérés dans le dernier numéro.

Le mot de l'énigme est *carte* ; celui de la charade, *cimeterre*, et celui du logogriphe, *rosse*, où l'on trouve *rose*.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Théorie des Révolutions; par l'auteur de l'*Esprit de l'Histoire*. Quatre vol. in-8°. Prix : 24 fr.; pap. vél., 45 fr. Chez L. G. Michaud, rue des Bons-Enfans, n. 34.

(Ier. Article.)

En prenant la plume, pour rendre compte de la *Théorie des Révolutions*, je me sens dans un certain embarras. Bien que l'ouvrage ait paru sans nom d'auteur, quelques journaux l'ont attribué à un homme d'un rang élevé et d'un âge respectable. Cette dernière considération, sur-tout, m'inspire le désir de m'exprimer avec ménagement, et si, malgré toute ma bonne disposition, louer m'est impossible, je voudrais au moins ne pas blâmer avec amertume. Que faire pour être juste et ne point paraître amer? Dans ce cas-ci je ne le sais vraiment pas. Je proteste au moins contre tout soupçon de malveillance. Loin de chercher à critiquer cette production volumineuse, voici deux jours que j'employe à retrancher une partie de ce que j'en avais dit, et je puis assurer l'auteur et le public, que, si je n'avais pas mis tous mes soins à mitiger mon jugement, peut-être même un peu aux dépens de la vérité, il aurait été bien autrement sévère. Après ce préambule, indispensable pour mettre mes intentions à l'abri du doute, je me flatte que si l'on m'accuse d'erreur, on ne me reprochera point la malignité.

A l'aide de ces compilations historiques, faites sans

critique et sans discernement, et multipliées, dans le dernier siècle, par l'avidité des libraires, pour secourir et favoriser l'ignorance des lecteurs, et sur-tout à l'aide des tables des matières, qui sont la partie la plus soignée de ces immenses recueils, rien n'est plus facile aujourd'hui que d'entasser des faits dont on ne vérifie point l'authenticité, aux sources desquels on ne remonte jamais, mais qu'on allègue comme incontestables, à l'appui du système quelconque qu'on a trouvé bon d'adopter. L'on a soin d'y insérer un nombre suffisant de noms étrangers; et par un charlatanisme, dont je suis fâché de dire que M. de Voltaire nous a donné l'exemple, on rend ces noms plus imposans, en rétablissant leur orthographe étrangère (1). Grâce à cette érudition, qu'on peut commodément acquérir en deux matinées, on se montre versé dans les mystères de l'antiquité, et l'on part d'hypothèses erronées et bizarres sur des peuples oubliés ou mal connus, pour offrir aux nations modernes, comme modèles, des institutions, et, comme règles de conduite, des mœurs qui n'ont jamais existé.

Cette manière est d'autant plus ordinaire en France, et son succès d'autant plus certain, que les auteurs ne sont pas tenus de citer leurs autorités. Par une sorte de prétention chevaleresque sans doute, ils exigent que le public les croye sur leur parole d'honneur. Il en résulte que lorsqu'on rencontre dans un livre une assertion fausse, on ne sait comment la combattre, car on ignore d'où l'auteur l'a empruntée. Le critique qui veut se convaincre qu'elle est inexacte, est réduit à épuiser toutes les recherches, et quand il a obtenu cette conviction pour lui-même, il est condamné à fatiguer ses

(1) Comme Con-fut-zée pour Confucius; Zerdusht pour Zoroastre, etc.

lecteurs, en employant plusieurs pages à réfuter quelques lignes.

Ces observations, applicables malheureusement à maintes de nos productions modernes, le sont particulièrement à la *Théorie des Révolutions* et à l'*Esprit de l'Histoire*, de tous les livres qui ont paru depuis vingt ans, les plus propres, j'ose le dire, à fausser toutes les idées et à obscurcir tous les faits. Je ne veux point nier le succès qu'obtint ce dernier ouvrage, lorsqu'il fut publié sous le gouvernement impérial; j'aime d'autant plus à reconnaître ce succès, que ne tenant point à un mérite historique ou littéraire, il doit s'attribuer à une cause particulière, qui fait honneur, sous un certain rapport, au caractère de l'écrivain, et surtout à la disposition des lecteurs à cette époque. L'*Esprit de l'Histoire* est une perpétuelle harangue en faveur du pouvoir absolu, des coups d'Etat, des mesures extraordinaires, de tous les moyens, en un mot, que de tout temps les gouvernemens essayent et toujours sans succès, quand ils se sentent abandonnés par les affections et par l'opinion des peuples. Mais il y a en même temps des insinuations perpétuelles contre Bonaparte, qui régnait alors, et la nation qui aimait trop à le voir attaqué, pour disputer sur le genre de l'attaque, pardonnait à son adversaire ses principes généraux, en faveur des allusions personnelles et des invectives, souvent assez directes, dont il remplissait, sous mille prétextes, ses pages sonores. Sa haine pour la liberté l'empêchait cependant de profiter des meilleures occasions que lui offrait l'histoire. Admirateur de tous ceux qui sont parvenus à enchaîner les peuples, trouvant Philippe un grand homme, parce qu'il avait préparé la chute des républiques grecques, et Octave un sage, parce qu'il avait donné aux Romains le gouvernement qui leur valut Tibère, Caligula et Néron; l'auteur ne pouvait

attaquer Bonaparte, marchant sur les traces d'Octave et de Philippe, qu'en l'accusant de ne pas en faire assez contre les principes populaires : aussi lui adressait-il ce reproche. Mais la nation fatiguée du joug, trouvait un tel plaisir à voir son maître injurié, qu'elle n'examinait pas s'il n'eut point mieux valu l'injurier en sens contraire.

Quand l'*Esprit de l'Histoire* parut, je formai le projet d'analyser ce long panégyrique du despotisme égyptien, indien, tartare et chinois, cette apologie de la division en castes, ces efforts pour ramener les nations civilisées à l'enfance des sociétés. D'autres occupations me détournèrent de cette entreprise. En voyant annoncer dans les journaux la *Théorie des Révolutions*, j'en ai repris l'idée, et j'ai commencé, dans ce but, cette longue et difficile lecture. Mais les premières pages de cet ouvrage m'ont présenté des propositions tellement singulières, qu'avant de le considérer dans son ensemble, je cède au besoin d'examiner à part ces propositions.

Je commencerai par rapporter le texte avec une fidélité scrupuleuse. Il est question de l'histoire de la Chine. Le lecteur verra quels principes y sont proclamés. Il verra que ces principes ne sont pas seulement en opposition avec les opinions qu'on nomme libérales, ce qui paraîtrait simple, mais qu'ils sont également contraires à toutes les doctrines monarchiques qu'on regarde aujourd'hui comme essentielles à établir. L'auteur veut bien que les peuples soient esclaves, mais il sacrifie également les rois, les dynasties, les races régnantes ; et tout opposé qu'est son système à la souveraineté du peuple, il n'est pas moins menaçant pour la légitimité.

« Les Chinois, dit l'auteur, sont le peuple dont les « annales remontent le plus haut, et dont les anciennes

« habitudes se rapprochent le plus des mœurs patriar-
« chales. C'est le seul où nous trouvions le gouverne-
« ment, tel qu'il était il y a trois mille ans; c'est le
« seul où la marche et le résultat des révolutions soient
« absolument les mêmes.

« Sur vingt-une dynasties précipitées du trône, dix-
« neuf l'ont été ou par des princes tributaires devenus
« trop puissans, ou par des sujets audacieux, qui pro-
« fitaient du mécontentement public. La chute de la
« première dynastie a même cela de remarquable, que
« le sujet porté au trône par le vœu général, ne se
« servit d'abord de son pouvoir que pour rendre la
« couronne au monarque légitime; Kia, sans profiter
« de cette leçon, s'étant de nouveau abandonné à tous
« les vices, une seconde révolution donna encore une
« fois la couronne à Ching-Tang. Le monarque dé-
« trôné finit sa vie en exil..... Cette révolution, qui se
« fit en faveur de Ching-Tang, presque malgré lui,
« *n'avait déplacé que le monarque sans toucher à*
« *la monarchie*, p. 20. »

L'auteur rappelle ensuite l'élévation de la cinquième dynastie, fondée par Lien-Pang, chef de brigands; de la huitième, fondée par Lien-Vu, cordonnier; de la quatorzième, commencée par Chu-Ven, chef de voleurs; et de la vingt-unième, établie par Chu, valet d'un monastère de Bonzes, à l'exclusion des descendans de Gengis.

Il observe, en parlant de cette dynastie tartare,
« que son triomphe fut marqué par tous les désordres
« qui accompagnent et suivent de grandes conquêtes;
« que la résistance des Chinois avait été longue et san-
« glante; que la mort de plus de cent mille hommes;
« celle de tous les membres de la famille impériale,
« tombés sous le fer de l'ennemi, ou victimes volon-

« taires de leur désespoir, avait signalé cette terrible « révolution, mais qu'elle finit au moment même de « l'arrivée du vainqueur dans la capitale, p. 23. »

Enfin, il prouve, par des faits nombreux, que, dans toutes ces révolutions, *rien ne changeait, si ce n'est* dit-il, *la race régnante*, p. 25.

« Cette observation, continue-t-il, suppose, par « une telle identité de faits, un principe toujours sub- « sistant, *toujours indépendant des événemens*, et dont « l'action indélébile, résistant également à la barbarie « passagère d'un vainqueur étranger, et au retour trop « fréquent des crimes nationaux, faisait toujours con- « tribuer *au bien général les moyens qui semblaient* « *le moins propres à l'opérer*. Ce principe tient bien « certainement à l'opinion innée dans la Chine, que le « gouvernement, *en quelques mains qu'il soit*, a plus « de tendance au bien qu'au mal; que lorsqu'il fait le « bien, c'est son régime habituel, c'est son état de « santé; que lorsqu'il fait le mal, c'est une maladie « dont il est atteint; que, d'après cela, *toutes les fois* « qu'on veut l'attaquer ou *même l'entraver*, on s'expose « beaucoup plus à des chances dangereuses qu'à des « chances favorables; que, par conséquent, *le meilleur* « *moyen* de diminuer le danger des premières, est, « puisque les vices de l'humanité doivent amener des « révolutions, *de ne faire porter les changemens que* « *sur les personnes en conservant les institutions*.

« Cet antique *attachement* des Chinois *au pouvoir* « *qui les régit*, est bien constamment inhérent *au pou-* « *voir même, mais se trouve tout-à-coup reporté sur* « *la famille qui en est revêtue. Quelque récente* « *que soit son élévation*, elle reçoit des *témoignages* « *de fidélité*, tels que dans notre Europe, quelques « nations en ont donnés à leurs anciennes races royales.

« Il semble que ce peuple soit persuadé qu'il ne doit « *son bonheur* qu'à la stabilité de son gouvernement « *seul;* qu'il est avantageux pour lui de garantir et de « défendre *tout ce qui le maintient :* il le regarde « comme étant réellement *une propriété nationale* « qu'il conserve soigneusement *dans toute son inté-* « *grité, même au milieu des mutations de ceux à* « *qui il en donne, il en ôte, il en laisse prendre* « *l'usufruit*, p. 27-28.

« L'honneur de cette stabilité appartient aux *sages* « *législateurs*, *aux profonds moralistes* qui ont eu « plus en vue les *principes* que les *individus*.

« Cette tranquillité, qui est le fruit des antiques « habitudes, des mêmes pratiques journalières, et qui « distingue si particulièrement le peuple chinois, est en « même temps ce qui garantit *son existence politique* « *au milieu des révolutions*, parce que c'est elle qui, « même après les plus grands troubles, *assure au gou-* « *vernement une action prompte, forte, universelle*, « *exercée par les personnes sans leur être inhérente*, « *ne changeant point avec elles*, et reprenant, *après* « *une interruption momentanée, la même marche sur* « *les mêmes choses avec les mêmes moyens;* c'est ce « qui fait qu'en Chine les révolutions sont comme les « orages; la tempête passée, *on voit quelques individus* « *de moins : on en voit d'autres occuper des places* « *dont ils semblaient éloignés, mais, du reste, aucun* « *changement sensible*, p. 36-37.

« Pendant que les divers États de l'Europe semblent « successivement condamnés à toutes les vicissitudes « humaines, il est curieux de voir un peuple riche de la « fertilité de son sol, de la beauté de son climat, de « l'immensité de sa population, suivre ses plus anciennes

« lois, *concentrer ses révolutions sur quelques indi-*
« *vidus*, etc., p. 37-38. »

Le lecteur me pardonnera, je l'espère, la longueur de cette citation. Elle était indispensable pour l'intelligence des observations qui vont suivre.

Je n'en ferai aucune sur le *bonheur* attribué aux Chinois, parce que, tandis que leurs souverains sont massacrés, et qu'ils sont égorgés comme des troupeaux à chaque changement de dynastie, leurs institutions se conservent, ce qui pourtant me paraît une mince consolation pour les empereurs détrônés et pour les sujets mis à mort. Ce que je remarque, et ce qui m'étonne, ce sont ces éloges donnés *aux sages législateurs, aux profonds moralistes* qui, *ayant plus en vue les principes que les individus*, ont appris aux Chinois que leur *attachement* devait être *inhérent au pouvoir même*, et se reporter à l'instant sur la famille qui le saisissait, *quelque récente que fût son élévation*. Dans une révolution, dit l'auteur, rien ne change en Chine, *si ce n'est la race régnante*. Trouve-t-il donc que les races régnantes soient si peu de choses? Le gouvernement, continue-t-il, *en quelques mains qu'il soit*, a plus de tendance au bien qu'au mal; et il est avantageux pour le peuple de défendre et de garantir tout ce qui le maintient. Mais n'est-ce pas là la doctrine du gouvernement de fait? Ce principe qui fait tant d'*honneur* aux sages législateurs, aux profonds moralistes de la Chine; ce principe en vertu duquel l'action forte, prompte, universelle du gouvernement est exercée par les personnes *sans leur être inhérente, ne change point avec elles*, et reprend, après une interruption momentanée, la même marche sur les mêmes choses, avec les mêmes moyens, conduit manifestement à la reconnaissance immédiate de toute puissance qui s'établit, n'importe

de quelle manière, n'importe sur quelles ruines. D'après ce principe, il faut soutenir le gouvernement sitôt qu'il existe, et légitime ou illégitime; il ne faut pas même vouloir l'*entraver*. C'est à ce principe, suivant l'auteur de la *Théorie des Révolutions*, que les Chinois doivent leur *bonheur* (on a vu quel était ce *bonheur* au milieu des détrônemens et des massacres); car ils le doivent à la stabilité de leur gouvernement *seul*, *propriété nationale, qu'ils conservent dans toute son intégrité, au milieu des mutations de ceux à qui ils en donnent, ils en ôtent, ils en laissent prendre l'usufruit.*

Si l'on ne connaissait d'ailleurs, par le reste du livre, les opinions de l'auteur, on pourrait entrevoir ici le dogme de la souveraineté du peuple, puisque le gouvernement est une *propriété nationale* dont le peuple donne, ôte ou laisse prendre l'*usufruit*. Mais qu'on se rassure. L'auteur ne veut point la souveraineté du peuple; il est fort opposé à ce que le peuple soit souverain; il est assez indifférent, comme on voit, à ce que les dynasties tombent : ce qu'il veut, c'est la stabilité des institutions.

Les hommes, ceux sur-tout que l'esprit de parti domine, sont enclins à s'enivrer de certaines phrases, à s'enthousiasmer pour certaines formules : pourvu qu'ils les répètent, peu leur importe le fond des choses. Deux ans d'une servitude horrible et sanglante, n'empêchaient pas nos gouvernans de dater leurs actes de l'an quatrième de la liberté. Vingt révolutions, vingt changemens de dynastie, et cent mille hommes égorgés tous les cent ans, n'empêchent pas l'auteur de la *Théorie des Révolutions* de vanter la stabilité des institutions chinoises. Cette stabilité n'existe pas pour les gouvernés, puisque les gouvernés sont périodiquement massacrés en grand nombre à l'avénement de chaque usurpateur

qui fonde sa dynastie. Cette stabilité n'existe pas non plus pour les gouvernans, puisque le trône est rarement le partage de la même famille pendant plusieurs générations; mais cette stabilité existe pour les institutions, et c'est là ce qu'il admire. On dirait que la stabilité des institutions est le but unique, indépendamment du bonheur des hommes, et que rois et peuples, sujets et souverains ne sont ici bas que pour être offerts en holocauste à la stabilité des institutions.

Je me suis arrêté sur cette théorie, parce qu'il me semble utile de démontrer que toutes les doctrines extrêmes se touchent. Celle de la stabilité des institutions, lorsqu'on la transforme en une abstraction métaphysique à laquelle on veut tout sacrifier, est aussi dangereuse qu'aucune autre. Nul doute que la stabilité dans les institutions ne soit désirable. Il y a des avantages qui ne se développent que par la durée. Une nation qui, consacrant perpétuellement toutes ses forces à des tentatives d'améliorations politiques, négligerait les améliorations individuelles et morales, qui ne s'obtiennent que par le repos, sacrifierait le but aux moyens. Mais de cela même que les institutions sont des moyens, elles doivent, par leur nature, se modifier suivant les temps.

Par une méprise assez commune, lorsqu'une institution ou une loi ne produisent plus le bien qu'elles produisaient, on croit que, pour leur rendre leur utilité première, il faut les rétablir dans ce qu'on appelle leur ancienne pureté. Mais lorsqu'une institution est utile, c'est qu'elle est d'accord avec les idées et les lumières contemporaines. Lorsqu'elle dégénère ou tombe en désuétude, c'est que cet accord n'existe plus. Alors son utilité cesse. Plus vous la rétablissez dans sa pureté pri-

mitive, plus vous la rendez disproportionnée avec le reste de ce qui existe (1).

L'on a peur des bouleversemens, et l'on a raison : mais en se jetant dans l'autre extrême, et en contrariant la marche des choses, l'on occasionne une lutte qui produit les bouleversemens. Le meilleur et le seul moyen de les éviter, c'est de se prêter aux changemens graduels qui sont inévitables dans la nature morale comme dans la nature physique.

De nos jours, le peuple s'est mal trouvé de s'être laissé conduire par ceux qui, exagérant les principes de la liberté, l'ont immolé à ces exagérations, et l'ont rendu, au nom de la liberté, misérablement esclave. Les souverains se trouveraient également mal de se fier à ceux qui, saisis d'un respect fanatique pour la stabilité, regardent les malheurs des individus et des *races régnantes*, comme un léger accident au prix duquel la stabilité n'est pas trop payée : et qui après avoir reconnu qu'en Chine il ne s'est guère passé un siècle sans que cet empire ait subi des guerres civiles, des invasions, des démembremens et des conquêtes, et après avoir avoué que ces crises terribles exterminaient chaque fois des générations entières, ne s'en écrient pas moins, honneur à la profonde sagesse qui a écarté de la Chine toute nouveauté dangereuse (2) ! Je serais curieux de savoir ce qu'aurait produit de plus fâcheux une nouveauté.

B. DE CONSTANT.

---

(1) « Lorsqu'il est impossible à une loi ancienne d'atteindre « son but, c'est un indice sûr que l'ordre moral contredit trop « évidemment cette loi, et dans ce cas, ce n'est pas la loi, mais « les mœurs qu'il faut changer. » *Esprit de l'Histoire*, 11-153. Qui n'aurait cru que l'auteur allait dire qu'il fallait changer la loi ? D'ailleurs comment change-t-on les mœurs ?

(2) *Esprit de l'Hist.*, chap. de la Chine.

Lettres inédites de Fénélon d'après le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble; par M. Champollion-Figeac, correspondant de l'Institut royal, etc. Broch. in-8°. Chez Goujon, libraire, rue du Bac, n. 33.

Fénélon est au-dessus de toutes les apologies. Frappé d'anathème par le grand Bossuet; disgracié par un monarque, dont un simple regard abrégea, dit-on, l'existence de l'auteur d'*Athalie*, il conserva des amis à la cour; l'estime de Montausier le suivit dans son exil. Rome, intéressée à le condamner, hésita long-temps entre lui et ses accusateurs orthodoxes. Il commandait le respect à l'étranger qui envahissait nos provinces. La fureur de la guerre s'arrêta devant l'asyle que protégeait l'éclat de son nom. La France et l'Europe accueillirent, avec un égal enthousiasme, ce *Télémaque* inspiré par la sagesse même, livre immortel qui, au milieu de tant de chefs-d'œuvre, est peut-être le plus beau, comme le plus utile monument du siècle de Louis XIV.

Pieux sans fanatisme, modeste sans hypocrisie, par sa résignation touchante, Fénélon eût désarmé ses fiers persécuteurs, si la coalition de l'amour-propre et du pouvoir absolu n'était pas implacable de sa nature. Mais il prêchait une religion de paix et de tolérance à l'époque où Villars était chargé de convertir les paysans des Cévennes. Il osa faire entendre le langage de la vérité, quand l'oreille des rois, blasée sur la louange, n'était plus chatouillée que par les rafinemens de la flatterie.... Ces torts sont devenus des titres d'honneur aux yeux de la postérité dégagée des illusions contemporaines.

Qu'on admire, dans Bossuet, la force de la dialectique, la mâle et sublime éloquence, l'inflexible puissance du génie, son aimable et vertueux rival sera toujours l'homme selon notre cœur; et s'il est vrai que sa vie entière ne fut pas tout-à-fait exempte de la commune fragilité, dans quelle âme sensible une faiblesse de Fénélon ne trouverait-elle pas son excuse? Ah! ce n'est pas sur-tout de la main d'une femme qu'aurait dû partir le trait dirigé contre lui. Madame la comtesse de Genlis est coupable de cette irrévérence. Le sexe qu'elle honore par ses talens, doit aimer Fénélon, ne fût-ce que par un calcul de coquetterie; et l'on a vu cette dame plus ardente à courir les chances d'une avide controverse, que disposée à pardonner avec indulgence l'erreur involontaire d'une imagination vive et passionnée. Maîtresse de son choix, par quel inconcevable caprice a-t-elle préféré, au boudoir mystique et voluptueux de la tendre Guyon, la poussière des bancs de la vieille Sorbonne? Elle a voulu se joindre à l'*aigle* de Meaux pour opprimer le *cygne de Cambrai* et son intéressante amie. C'est la malheureuse Herminie qui lance des javelots impuissans contre le chevalier qu'elle adore; car il serait trop injuste de révoquer en doute la sensibilité de madame de Genlis..... Elle a bien attaqué Fénélon; il est affreux de ne pouvoir le nier; mais je suis sûr qu'elle eût pleuré son triomphe. Ses coups mal assurés trahissent les vœux qu'elle fait en secret pour son ennemi. La violence de ses reproches décèle des feux mal éteints. Non, celle qui peignit avec tant de complaisance les douces agitations de La Valière, celle qui créa des couleurs pour animer l'insipide tableau des amours platoniques de Louis XIII, n'a pu, sans un effort douloureux, affecter une aussi grande sévérité..... Eh! pourquoi madame de Genlis a-t-elle craint de

s'attendrir encore une fois? Les vieillards de la Grèce admirèrent l'éloquence de Périclès. Ils furent entraînés par l'amant d'Aspasie; et le plus sage des hommes ne rougissait point de sacrifier aux Grâces. L'abnégation des sentimens les plus naturels n'est jamais qu'une trompeuse apparence : le cœur est toujours là. Quel fruit a retiré cette illustre dame, de cette ostentation d'une impassibilité qui ne fut point son partage? Ses envieux ont osé soutenir que ce n'était point dans ses expressions qu'il fallait chercher sa pensée, et que, pour deviner ce qu'elle sent, il est absolument inutile de s'arrêter à ce qu'elle dit. Voilà qu'on l'accuse déjà de n'être elle-même *qu'un philosophe déguisé ;* et quelle force n'eût point acquis cette accusation désolante et perfide, si le malin critique eût eu l'indiscrétion d'ajouter que le titre d'*Adèle et Théodore*, l'un des plus innocens ouvrages de madame de Genlis, est inscrit en lettres de feu sur le catalogue de l'inquisition de Madrid? Telle est pourtant l'exacte vérité.

Puisse donc désormais la crainte salutaire des réactions, provoquées en littérature comme en politique, modérer les transports d'un zèle faux ou malentendu! Qu'on nous laisse aimer Fénélon, et même un peu cette *philosophie* dont on s'efforce inutilement de calomnier l'esprit et les paisibles adorateurs..... Au reste, la faible et importune récrimination de madame de Genlis contre l'auteur de *Télémaque* avait été réfutée d'avance. Sans compter les graves autorités du temps même de Louis XIV, ni les panégyriques désintéressés de La Harpe et de l'abbé Maury, de nos jours un prélat digne d'aprécier Fénélon, se plut à lui consacrer un monument solide et honorable. Un académicien, dont le goût et le jugement ne sauraient être contestés, publia des observations parfaitement justes sur le livre

de M. l'évêque d'Alais ; et pourquoi résisterai-je au plaisir de citer, à côté des témoignages de MM. de Baussset et Auger, les articles insérés dans ce journal des 9, 16 et 30 avril 1808 ; brillans essais du chantre de *la Navigation*, dont les mânes, errans sur une terre étrangère, appellent vainement encore les souvenirs de la patrie et de l'amitié ?

M. Champollion-Faugeac mérite d'être compté parmi ces estimables littérateurs. Il a rendu service à l'histoire en publiant ces *Lettres inédites*, dont la première seule suffirait pour dissiper tous les doutes, s'il y en avait aujourd'hui, sur les vrais sentimens de ces personnages fameux, dont une discussion théologique a fait diversement ressortir le caractère. La révélation des confidences de Fénélon ne saurait nuire à sa mémoire. Il y paraît toujours tel qu'on aime à le voir, tel qu'il est impossible qu'il n'ait pas toujours été, éloquent, humain, modéré, sensible. Le prélat n'exclut pas l'homme ; honneur à l'utile écrivain qui a pris soin de recueillir ces fragmens précieux ; honneur et gloire à Fénélon et aux ministres de l'Evangile qui lui ressemblent. ESMÉNARD.

L'ERMITE EN PROVINCE.

LE BERCEAU D'HENRI IV.

Seul Roi de qui le peuple ait gardé la mémoire.

Pau, le 1er juin 1817.

Même au théâtre, ce n'est qu'à une jeune personne qui commence à sentir battre son cœur, qu'on pardonne

de dire : *J'ai tant vu le soleil!* On n'a jamais assez vu le soleil, les montagnes, les torrens, les campagnes fécondées par les fleuves qui les arrosent; cependant il n'est pas moins vrai que, dans la nature entière, ce qui intéresse l'homme avant tout, c'est l'homme lui-même; ce que nous admirons le plus, ce sont les créations du génie; ce qui nous inspire le plus d'amour et de respect, ce sont les actions et les accens de la vertu : je ne tardai pas à en faire une nouvelle épreuve dans la ville de Pau où j'arrivai de nuit.

A côté de la porte même où je descendis avec mon compagnon de route, je trouvai une excellente auberge chez M. d'*Etcheverri*. On n'est ni mieux, ni plus proprement servi dans les hôtels si chers de Paris et de Londres; on ne mange pas de truites plus délicates au *Faucon* de Berne et à l'*Epée* de Zurich : nulle part au monde les laitages, les légumes, les fraises, les framboises ne sont aussi parfumés; et le vin de *Lafite* qu'on boit à l'hôtel *Fumel*, à Bordeaux, n'a pas plus de bouquet, ne rajeunit pas mieux les sens que le vieux *Juranson* que M. d'*Etcheverri* fait boire à ses commensaux.

En bien mangeant, l'âme se renouvelle.

La mienne, en se renouvelant, ne se porta plus sur ces tableaux de la nature dont elle est toujours avide. J'étais à Pau où naquit Henri IV; et soit en m'endormant, soit en me réveillant, ce n'est qu'à Henri IV qu'il me fut permis de penser. Cette préoccupation d'un même objet m'éveilla, lorsque tout dormait encore, et dans l'auberge et dans la ville. Je m'habillai à la pointe du jour; et M. Outis, que la disposition de son esprit, naturellement inquiet, ne laisse pas long-temps dormir, entra dans ma chambre dont la sienne était voisine. Il s'in-

forma du motif qui me forçait à sortir si matin. Je lui parlai du désir que j'avais d'aller visiter les lieux où le meilleur des Rois avait pris naissance, et ce nom d'Henri IV devint entre nous le sujet d'un singulier entretien.

Je ne tarissais point sur l'éloge de cet excellent prince; et ma mémoire, toujours fidèle à mes sentimens, me retraçait si vivement l'histoire du grand Béarnais, que je m'écoutais parler moi-même avec une sorte de complaisance où l'amour-propre n'avait cependant pas la moindre part. Je finis par m'apercevoir que mon laconique interlocuteur ne mettait du sien, dans la conversation, que ces mots : *A la bonne heure;* qu'il ajoutait, à la fin de chacune de mes périodes, et dont il variait le ton, de manière à leur donner chaque fois un sens tout-à-fait différent. L'expression qu'il y mit (lorsque je vins à parler de cette inépuisable clémence dont Henri IV, devenu tout-puissant, usa envers ses ennemis); cette expression, dis-je, n'était point équivoque, et j'en fis l'observation avec un peu d'amertume: « Il faut, lui dis-je, avoir pris le parti diabolique de tout dénigrer, de tout haïr, pour se refuser au besoin d'admirer et d'aimer tant de vertus. — Dites, me répondit-il froidement, qu'il faut avoir eu de bien fortes raisons pour n'y point renoncer, à ce parti que vous appelez diabolique, même en appréciant celui que je veux bien appeler, comme vous, le meilleur des hommes et le plus grand des rois; ce qui n'empêche pas que le meilleur des hommes n'ait fait périr son compagnon de fortune, son frère d'armes, son ancien ami, Biron, sur l'échafaud; qu'il n'ait persécuté un prince de son sang dont il voulait séduire la femme; et que le plus grand des rois n'ait rendu une loi de sang contre les braconniers. Ce sont là de ces faits qui prouvent assez

bien, il me semble, qu'on peut être le meilleur des hommes, et ne pas valoir grand'chose.--Un autre que vous aurait dit : et ne pas être parfait. Quoi qu'il en soit de ces trois griefs, dont les historiens et Sully lui-même ont chargé la mémoire d'Henri IV, il en est un, celui de la mort de Biron, sur lequel on peut prononcer d'une manière absolument différente, suivant qu'on le juge dans ses rapports avec la morale privée à l'usage de tous les hommes, ou dans ses résultats avec la justice publique qui oblige souvent les rois. — Ce sont là de ces distinctions commodes que je n'admets pas : il n'y a qu'une morale, il n'y a qu'une justice au monde; et l'on ne me fera jamais entendre que ce qui est crime dans une maison, soit vertu dans un palais.—Il est pourtant certain qu'on pourrait trouver très-mal qu'un particulier fît pendre son ami qui lui aurait volé sa bourse, et très-bien qu'un roi livrât à toute la sévérité de la justice son ami le plus intime, convaincu d'avoir dilapidé la fortune publique. Il est des situations où le premier des sentimens est celui de ses devoirs. Je suis d'ailleurs prêt à convenir avec vous que les grandes qualités de ce prince, de patriotique mémoire, furent obscurcies par quelques défauts ; qu'il aima trop le jeu et les femmes; qu'il eut le tort, non de porter, mais de remettre en vigueur une ancienne et cruelle ordonnance contre les délits de la chasse ; mais c'est sur-tout à l'examen d'une si belle vie qu'il faut apporter l'indulgente admiration d'Horace, et s'écrier avec lui : « Je ne vois point de taches où brillent tant de beautés. » — A la bonne heure! mais..... » . . . .

Il y a des sentimens que je n'abandonne pas à la discussion. J'interrompis l'entretien en proposant à l'impitoyable censeur de visiter avec moi les monumens de la ville. — « Dieu me garde, me dit-il, de me déplacer pour aller voir un vilain petit carré qu'on

appelle *Place-Royale*, et une masure gothique qu'on appelle tout aussi improprement château ! — J'admire tous les objets, quand ils me rappellent de grands souvenirs. — Dans ce cas, n'oubliez pas, je vous prie, en *admirant* la Place-Royale, de vous souvenir de cette pitoyable statue en fonte que le gouvernement et l'intendant de la province avaient fait ériger à *Louis XIV* dans la ville où naquit *Henri IV*, avec les fonds destinés, par les états de la province, à l'exécution d'une statue de leur immortel compatriote ; petite espièglerie ministérielle dont les Béarnais se vengèrent si noblement par cette inscription qu'on lisait sur le piédestal :

Aciou qu'çy l'arrohil de noustra grand Enric (1).

— J'ai lu cette anecdote, d'ailleurs assez piquante, dans plusieurs recueils, ce qui ne m'empêche pas de la révoquer en doute sur le témoignage de plusieurs témoins oculaires ; après cela, je tombe d'accord avec vous que, même sous le règne de Louis XIV, on aurait dû sentir que si l'image du monarque, qui a mérité que l'on donnât son nom à son siècle, pouvait être préférée pour toutes les autres villes du royaume ; à Pau, dans la ville où naquit Henri IV, nulle autre statue que la sienne ne pouvait être offerte aux hommages publics sans une espèce d'usurpation. — Si la raison était choquée de cette inconvenance, le goût ne l'était pas moins de l'exécution de cette statue, où le superbe monarque était figuré tout nu, à l'antique, et la tête couverte d'une énorme perruque à canons...... »

Il était jour ; je me hâtai de sortir, et M. Outis me promit de me rejoindre au *château*.

La *Place-Royale* ne mérite ni le nom de place, ni

(1) Celui-ci est le petit-fils de notre grand Henri.

l'épithète de royale. Je n'y vis qu'une grande cour entourée d'arbres, que l'on pourra nommer un parvis, si jamais on achève l'église qu'on a commencé à bâtir sur cet emplacement. Le palais des Rois de Navarre n'était pas encore ouvert; en attendant l'heure où je pouvais m'y présenter, je parcourus la ville dans tous les sens : une seule rue s'y distingue de toutes les autres par ses grandes dimensions et par la beauté des hôtels dont elle est bordée dans toute sa longueur: c'est là que logeaient les membres du parlement de Pau; on eût dit que chacun avait voulu faire de sa demeure un palais de justice.

Cette rue m'a rappelé, en me l'expliquant, une anecdote que j'avais souvent entendu conter dans ma jeunesse, sans la bien comprendre.

Montesquieu qui partageait sa vie entre l'Europe et *la Brede*, entre son génie et les hommes, voit un jour arriver dans sa chambre, à Paris, un président de Pau, son ancien camarade de classe, qui venait, pour la première fois, *juger* la capitale. Nos deux présidens s'embrassent, se félicitent, et celui de l'*Esprit des Lois* veut servir de *cicerone* à son confrère; ils sortent ensemble, à pied : Montesquieu ne trouvait pas cette allure roturière, et n'avait pas d'autre moyen de se livrer à sa manie de bouquiner sur les ponts : les voilà sur ce quai, déjà magnifique, et depuis devenu plus digne encore du nom de Voltaire, dont il est décoré. Le membre de la suprême cour de Pau regarde avec surprise cette suite de palais qui se succèdent sans interruption; et les comparant, en secret, au sien et à tous ceux de la grande rue de Pau, il en désigne un des plus beaux à Montesquieu, en lui disant... un président? — Non. — Diable! un conseiller? — L'auteur des *Lettres Persannes* n'ajoutait pas un mot de plus

à ce court dialogue, qu'il se plaisait à rapporter; et je commence à concevoir ce qu'on y trouvait de si plaisant.

Pendant ma promenade *intra muros*, le soleil se levait, les marchés, les rues se remplissaient de monde, et dans une journée qui s'annonçait brûlante, les hommes étaient couverts de *capes*, et les femmes de *capulets*; précaution nécessaire dans les climats très-chauds, et, par cela même, très-variables; les boutiques s'ouvraient, et les travaux commençaient au bruit des chants et des éclats de rire.

L'exemple des Béarnais et de plusieurs autres peuples parmi lesquels j'ai vécu, me porte à croire que, là où l'on travaille le plus, on chante aussi davantage. Le chant soumet à son rythme les mouvemens du corps, les rend plus mesurés, plus faciles, et transforme les ateliers en salles de concert. Le travail à son tour, en ajoutant à l'aisance, dispose à chanter.

Le travail fut toujours le père du plaisir.

C'est le vers du grand homme qui a travaillé et chanté pendant soixante-dix ans de sa vie; car les beaux vers sont de tous les chants les plus harmonieux.

Impatient de voir *mon château* qui ne s'ouvrait pas, j'en fis le tour dix fois, et je finis par grimper sur une espèce d'esplanade, d'où je pouvais à mon aise en examiner un des côtés; cette terrasse longue et étroite, hors de l'enceinte de la ville, en est cependant la promenade la plus fréquentée. J'avais alors sous les yeux une partie du gothique édifice, et l'un des plus beaux aspects de la chaîne des Pyrénées. Ce n'est pas ici que ces montagnes ont le plus d'élévation, que leurs sommets de neige disparaissent dans les nues; mais c'est ici qu'elles ont le plus de variété dans leur gissement

et dans leurs formes : vus de plus près, ces rocs dépouillés, brisés, affilés de cent manières, par la foudre, par l'action des vents et des torrens, donnent à une imagination poëtique, l'idée de l'état dans lequel, après leur combat, les Dieux et les Titans laissèrent leur champ de bataille.

Les eaux qui courent entre les montagnes et la ville, tantôt divisées en ruisseaux innombrables, dont quelques-uns ne sont que des filets imperceptibles, tantôt (dans les hautes crues) réunies en une vaste nappe sur laquelle soufflent les vents avec la violence qu'ils acquièrent en passant à travers des gorges étroites, ajoutent encore à la magnificence du tableau : on croit voir le lac de Genève : ce qu'il y a de véritablement singulier, c'est que la ville de Pau a beaucoup de ressemblance avec celle de Lauzanne, d'où l'on saisit le mieux tous les caractères et tout l'effet pittoresque du lac Léman et des montagnes de la Savoie qui l'encadrent.

Le mouvement que je crus remarquer dans le château, pouvait seul m'arracher à la contemplation de cet admirable tableau, que j'espérais y retrouver encore.

Je rencontrai M. Outis sur le pont-levis, qu'on venait de baisser. » Il fallait, me dit-il en m'abordant, que l'art des Vitruves fût bien peu avancé en Europe, à l'époque où l'on éleva ce palais des rois de Navarre, pour que l'architecte d'un aussi misérable édifice ait cru devoir condamner son nom à la postérité, en le gravant sur la pierre de la porte principale, où il nous apprend qu'il s'appelait *Phébus*.

— Ce qu'il importe de savoir est fort bien indiqué par cette simple inscription : *château d'Henri IV*, que je lis sur le fronton.

— Il est bon de savoir qu'il n'y a pas dix ans qu'elle

y fut placée : je me souviens de m'être rencontré ici avec M. de Guibert, en 1784, lorsqu'il vint y passer l'inspection d'une compagnie d'invalides qui s'y trouvait casernée, et je n'ai pas oublié (quoique je fûsse bien jeune alors) avec quelle indignation il s'exprimait sur l'état de délabrement où se trouvait alors cette habitation du vaillant Béarnais. « Ce n'était pas une chose assez honteuse, disait-il, que l'oubli dans lequel la mémoire de ce héros, de ce chef de la maison régnante, fut enseveli pendant près de deux siècles ; il fallait encore qu'on laissât périr le bâtiment où fut son berceau, et dont la grossiéreté même, en indiquant le point dont il est parti, atteste avec plus d'éclat la fortune et la gloire où l'éleva son génie. »

— Guibert avait raison de se récrier contre une aussi coupable insouciance ; mais il pouvait être sans crainte sur la mémoire du grand roi ; l'auteur de la *Henriade* lui a élevé un monument qui n'a rien à redouter des ravages du temps et de l'ingratitude des hommes. — De quoi se mêlait-il votre Voltaire, d'apprendre aux Français à chérir, à révérer la mémoire d'Henri IV ? A-t-il voulu leur faire croire que la valeur, la tolérance, l'amour du peuple, étaient les plus fermes appuis du trône ? On n'a point été sa dupe, comme vous voyez ; et en dépit de sa *Henriade*, de son *Siècle de Louis XIV*, de son *Adélaïde du Guesclin* et de son *Alzire*, il n'en est pas moins prouvé (au dire de certaines gens que nous estimons beaucoup vous et moi), que ce coryphée des philosophes du dix-huitième siècle est un athée, un ennemi des rois et le véritable auteur de la révolution. »

Je ne répondrais pas qu'il n'entrât un peu d'ironie dans cette réflexion d'un homme qui paraît s'être arrangé pour n'être de l'avis de personne ; mais ce n'était pas le

moment de m'en assurer ; toute mon attention était dans mes yeux.

La première observation que j'eus occasion de faire, en embrassant d'un coup d'œil l'ensemble de cet édifice, naît de la ressemblance que je crus remarquer entre le château de Pau et le château de Blois, je crois celui-ci plus ancien, en supposant même que le premier date du temps où les Rois de Navarre régnaient au-delà et en-deçà des Pyrénées. Je n'ai qu'une preuve morale à l'appui de mon opinion. Catherine de Médicis et ses enfans aimaient beaucoup le château de Blois où tant de crimes se sont commis : or, c'est moins de goût que de vertus qu'on l'accuse d'avoir manqué.

Avant de monter l'escalier du château ; j'en connaissais à-peu-près les formes et les dispositions intérieures : j'étais sûr d'y trouver des appartemens vastes, déserts, mal éclairés, même en plein jour, où je ne sais quelle terreur superstitieuse s'empare à son insu de l'esprit le plus fort.

Des revenans et un vieux château sont en quelque sorte inséparables, et mon imagination n'eut pas besoin du prestige des ténèbres pour me le montrer rempli de fantômes. A la place des portraits des rois de Navarre, qui n'y sont plus depuis long-temps, je trouvais leurs figures et leurs noms grossièrement charbonnés sur les murs, et peu s'en fallut que je ne les visse sortir de la muraille comme certaines figures des tapisseries d'un autre château......

L'Ermite de la Guyane.

VARIÉTÉS.

LE QUAKER.

M. Benjamin Russell, éditeur du journal américain, *the Columbian Centinel*, publia l'article suivant, le 26 août 1805 :

« Il y a maintenant à Newport, dans l'Etat de Rhode-Island, un prédicateur français très-admiré et très-suivi parmi les *amis*. Il était officier de cavalerie lorsqu'il embrassa les doctrines des *quakers*. Sa vie et ses manières sont à l'abri de la censure ; sa doctrine est simple, et strictement conforme à la pureté et à l'esprit des dogmes de la société dont il est membre. Ce guerrier converti, ce moderne *Cornelius*, ne cherche point à éblouir ses auditeurs par cette brillante éloquence si naturelle à ses compatriotes. Il parle avec cette mesure et cette douceur qui caractérisent les quakers ; lorsqu'il prêche, ce qui ne lui arrive que rarement, il met volontiers une pause de plus d'une demi-minute entre ses phrases. La pureté du cœur, l'adoration en esprit, la futilité des cérémonies, les joies de la nouvelle Jérusalem, sont les sujets innocens sur lesquels il aime à s'exercer.

« Bien qu'il soit tout-à-fait quaker, dans sa doctrine et dans sa manière de prêcher en public ; néanmoins ses vêtemens simples ne peuvent cacher l'aisance et la grâce du Français bien élevé ; son large feutre ne voile pas entièrement cette figure intelligente et ces yeux pleins de feu qui ont toujours donné un caractère

particulier de physionomie aux enfans de la vieille Gaule. Les *amis* le considèrent comme une précieuse acquisition, et s'imaginent qu'il a été suscité par le chef suprême de leur église pour quelque utile et glorieux dessein (1). »

J'ai connu particulièrement l'officier dont il est question dans l'article précédent; il est mort en 1810; mais sa mémoire mérite d'échapper à l'oubli. Il se nommait *Lapommeraie*, et avait servi avec distinction pendant la guerre de l'indépendance; aucun officier ne remplissait ses devoirs avec plus de dévouement et d'exactitude;

---

(1) « There is now at Newport, Rhode-Island, a french preacher, among the friends, who is much admired and followed. He was an officer in the french cavalry until converted to quakerism. His life and manners are irreproachable; his doctrines simple, and strictly conformable to the purity and spirituality of the tenets of that respectable sect. This military convert, this modern *Cornelius*, does not attempt to dazzle his hearers by that glow of oratory so remarkable among the french. He preaches but seldom, and when he does, he frequently pauses more than half a minute between his sentences. The purity of the heart, the worshipping in the spirit, the futility of the ceremonies, and the joys of the new Jerusalem are the fautless themes which fall from his deliberate tongue.

« Although he is so perfect a friend in his doctrine and manner of public speaking; yet, his plain cloathes cannot conceal the genteel movements of the well-educated frenchman, nor his broad beaver wholly veil that sagacious physiognomy and eye of fire, which ever distinguished the sons of old Gaul. The friends esteem him a remarkable and very valuable convert, raised by the great head of their church for some good and glorious purpose. *The Columbian Centinel. Boston;* august. 26, 1805.

il jouissait de la confiance de ses chefs et de l'estime de ses camarades; Alexandre Berthier (1), qui depuis s'est montré avec éclat sur un théâtre plus brillant et plus vaste, appréciait le mérite de cet officier. Ils combattaient l'un près de l'autre à ce mémorable assaut des redoutes d'York-Town, dont le général Washington avait en partie confié le succès à la valeur française : la victoire couronna les efforts des défenseurs de la liberté; malgré tous les obstacles que l'art et la nature avaient multipliés au-devant de ces formidables redoutes, protégées par une nombreuse artillerie, elles furent enlevées à la baïonnette; plus d'un brave y perdit glorieusement la vie. M. de la Pommeraie qui, l'un des premiers, s'était jeté l'épée à la main au milieu des ennemis, fut blessé, et resta quelque temps au nombre des morts.

Un de ces Américains connus sous le nom de *quakers* ou d'*amis*, qui regardent la guerre comme un fléau, et l'humanité comme un devoir, vint, après le combat, visiter le champ de bataille avec l'espoir de secourir quelque blessé; il reconnut que M. de la Pommeraie respirait encore, et le fit transporter dans sa maison, située sur les bords de la Chesapeak. Tous les secours de l'art furent prodigués à l'officier français; il revint par degrés au sentiment et à la vie : la plus dangereuse, en apparence, de ses blessures, était à la tête; le chirurgien y mit un premier appareil, recommanda de laisser reposer le malade, et se retira.

M. de la Pommeraie avait eu le temps de recueillir ses idées; il sentait tout le prix des soins dont il était l'objet, et voulut témoigner sa reconnaissance au géné-

(1) Le prince de Wagram.

reux Américain qui, debout près de son lit, semblait veiller sur lui avec intérêt. Celui-ci l'interrompant d'un ton brusque, lui ordonna de se tenir en repos.

John Langdon, dont les ancêtres avaient suivi Guillaume Penn aux colonies anglo-américaines, était un négociant estimé de ses concitoyens, et qui suivait la doctrine des quakers dans sa primitive rigidité. Il s'était établi près d'York-Town, parce qu'il avait épousé une femme de la Virginie, qu'il avait perdue depuis dix ans, et qu'il regrettait encore avec amertume ; ce qui n'est pas très-rare dans le Nouveau-Monde.

Il avait eu de cette excellente femme un garçon et une fille qui faisaient son bonheur ; le jeune homme, âgé de vingt ans, résidait alors à Philadelphie, où il était retenu par des affaires de commercé. John Langdon n'avait auprès de lui que sa fille Rachel, et quelques domestiques nègres des deux sexes ; ceux-ci lui devaient leur liberté, et le servaient avec une affection qu'il aurait difficilement trouvée dans des esclaves. Je parlerai bientôt de Rachel, et je reviens à M. de la Pommeraie.

Cet officier, un peu surpris de la manière impérative avec laquelle son hôte lui avait parlé, prit le parti d'obéir à son injonction, pensant en lui-même qu'il était tombé entre les mains de quelque bourru bienfaisant, dont il devait, après tout, s'estimer heureux d'essuyer la capricieuse bienveillance ; il s'endormit paisiblement sur ces réflexions, et ne se réveilla le jour suivant que vers les onze heures du matin.

L'influence d'un sommeil doux et prolongé avait été pour lui un baume salutaire ; en soulevant sa tête il aperçut, assise au pied de son lit, une jeune fille qu'une imagination païenne aurait aisément fait descendre du

ciel comme la déesse de la santé. La candeur respirait sur sa douce physionomie, et se peignait dans ses yeux, d'un bleu céleste ; c'était Rachel. Au moment où M. de la Pommeraie allait se livrer à sa surprise et à son admiration, Rachel lui fit entendre, par un signe expressif, qu'elle exigeait de lui le plus profond silence ; le doigt posé sur une bouche vermeille qu'effleurait un léger sourire, elle ne lui permit pas une seule phrase de remercîment ; et après avoir obtenu ce qu'elle demandait, elle reprit avec tranquillité une lecture qui paraissait fixer son attention. M. de la Pommeraie, de qui je tiens tous ces détails, m'a dit depuis qu'il ne s'était jamais trouvé dans une position aussi singulière. En examinant cette jeune fille d'une beauté angélique, il éprouvait certaines sensations qu'il est difficile d'exprimer, et qui s'emparèrent de toutes les facultés de son âme. Il oubliait l'univers, il s'oubliait lui-même dans cette ravissante contemplation, lorsque le chirurgien, suivi de l'honnête Langdon, entra dans la chambre et s'approcha du malade. Après avoir levé l'appareil et tâté le pouls de notre officier, dont l'œil lui parut vif et animé, il déclara, avec une bonne foi dont un médecin peut seul apprécier le mérite, qu'il s'était trompé sur la gravité de la blessure, et que *le patient* ne courait aucun danger ; il lui prescrivit de prendre quelque nourriture, et même de se lever si ses forces le lui permettaient ; ensuite il murmura quelques mots à l'oreille du quaker, en regardant la jeune fille, et promit de revenir le lendemain pour s'assurer si l'événement aurait justifié son pronostic ; il ajouta que M. de la Pommeraie ferait bien d'éviter la fatigue des longues conversations. . . .

L'officier français, qui parlait la langue anglaise avec

facilité, s'imagina qu'après le rapport favorable du chirurgien, on ne l'empêcherait pas de proférer quelques paroles; mais au moment où il ouvrait la bouche. — « C'est bon, c'est bon, tais-toi l'ami, lui dit le quaker; » et il sortit emmenant avec lui sa fille, dont la taille souple et la démarche gracieuse n'échappèrent point aux regards de M. de la Pommeraie, et lui fournirent de nouveaux sujets de méditation.

Quelque temps après il s'habilla, et vit entrer dans sa chambre une vieille négresse qui lui portait des alimens; il ne mangea pas sans appétit, et but un verre d'excellent vin de Madère, dont son estomac se trouva fort bien. Il voulut essayer d'entrer en conversation avec *Philis*, c'était le nom de cette vieille négresse, mais elle lui parut aussi taciturne que son maître; il apprit seulement les noms et la qualité de ses hôtes. Comme c'était un dimanche, Langdon et sa fille s'étaient rendus à l'assemblée des quakers; pendant leur absence, M de la Pommeraie visita la maison, dont les meubles, simples et commodes, étaient d'une propreté recherchée; il parcourut aussi le jardin, terminé par une terrasse d'où l'œil embrasse une perspective admirable par sa variété et par son étendue. D'un côté, la ville d'York, ses remparts et ses édifices publics s'élèvent sur un plan qui s'incline par degrés jusque sur les bords d'un fleuve large et rapide; de l'autre, l'on aperçoit des villages, des prairies, des champs cultivés, de hautes forêts; au-devant se déroulent les eaux vastes et profondes de la Chesapeak, d'où sortent, de distance en distance, des îles hérissées de rochers dont quelques pointes couvertes d'érables, de vieux chênes et de sassafras paraissent dans le lointain comme des obélisques couronnés de guirlandes

et de verdure; enfin, aux dernières limites de l'horizon, les regards s'arrêtent sur une chaîne des Apalaches, dont les sommets aériens se confondent avec les nuages. M. de la Pommeraie contemplait avec admiration ce magnifique spectacle, lorsqu'un bruit léger interrompit sa rêverie; il se retourne et reconnaît Rachel, qui le presse d'aller rejoindre son père, et qui lui offre l'assistance de son bras; il aurait pu se passer d'un pareil secours, mais il n'eut pas la force de le refuser; je ne sais même comment il se fit que sa main toucha la main douce et blanche de la jeune Américaine; c'est un événement dont il ne m'a pas donné l'explication.

Au bout d'une superbe allée de magnolias, ils trouvèrent le vénérable Langdon entouré de ses domestiques, et assis auprès d'une table de granit; il lisait avec attention dans une grande bible ouverte devant lui. M. de la Pommeraie et miss Rachel se placèrent vis-à-vis du quaker; alors, celui-ci levant la tête, dit à l'officier français: « Ami, je suppose que le sentiment de la religion n'est pas éteint dans ton cœur, et que tu ne seras pas scandalisé si je lis aujourd'hui à haute voix, suivant ma coutume, quelques passages de l'Écriture sainte; je remplis ce devoir pour l'instruction de ma famille, et pour ma propre instruction; qu'en penses-tu? je te permets de parler. »

M. de la Pommeraie fut un peu surpris de cette interpellation inattendue; il ne s'était pas encore rendu un compte exact de ses sentimens à l'égard de la religion; il était même, auprès du chapelain de son régiment, en odeur de philosophie; mais il ne tarda pas à se remettre, et s'apercevant que Rachel fixait les yeux sur lui, comme si elle eût voulu lire au fond de son cœur, il répondit

« qu'il écouterait avec plaisir une lecture aussi édifiante, laquelle, vu la dissipation des camps, aurait pour lui le charme de la nouveauté. »

Alors Langdon, d'une voix ferme et solennelle, lut la touchante histoire du Samaritain, qu'on ne relit jamais sans émotion.

« Un homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho, tomba entre les mains des voleurs, qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies, et s'en allèrent, le laissant à demi mort.

« Il arriva ensuite qu'un *prêtre* descendait par le même chemin, lequel l'ayant aperçu, passa outre.

« Un *lévite*, qui vint aussi au même lieu, l'ayant considéré, passa outre encore.

« Mais un *Samaritain*, passant son chemin, vint à l'endroit où était cet homme, et l'ayaut vu, il en fut touché de compassion.

« Il s'approcha donc de lui, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies et les banda, et l'ayant mis sur son cheval, il l'amena dans l'hôtellerie et eut soin de lui.

« Le lendemain, il tira deux deniers qu'il donna à l'hôte, et lui dit : Ayez bien soin de cet homme; tout ce que vous dépenserez de plus, je vous le rendrai à mon retour. »

Le quaker ferma le livre divin, et dit : « En voilà assez, mes amis; n'imitons ni le prêtre ni le lévite; prenons pour modèle le Samaritain ! »

L'officier français fut ému de ces paroles; le souvenir du danger qu'il venait de courir; de la bonté compâtissante qui l'avait arraché des bras de la mort; l'aspect du bon vieillard dont la bouche et le cœur étaient si bien d'accord; la vue même de sa jeune fille; son

doux regard qui tombait sur lui comme un rayon de bonheur ; tout contribuait à lui faire éprouver un sentiment indéfinissable qui semblait le détacher de la fange terrestre et l'élever au-dessus des destinées vulgaires. Pour la première fois il se sentit susceptible d'enthousiasme.

Après la lecture on prit le thé. Langdon n'ayant plus de crainte pour la santé de M. de la Pommeraie, adoucit un peu la brusquerie de son langage, et lui fit même quelques questions sur l'Europe.

Notre officier ne manqua pas une si belle occasion de parler avantageusement de la France. Il raconta les merveilles de Versailles et de Paris, et s'étendit principalement sur la magnificence de cette dernière cité; il dit qu'on ne pouvait rien voir de comparable à la splendeur de ses palais, à la beauté de ses théâtres et de ses autres monumens publics; il n'oublia pas l'éloge de ses habitans, qui, par leur esprit et leur urbanité, servaient de modèles à l'Europe, ou plutôt au monde entier. Passant ensuite à l'importance politique du royaume, il fit l'énumération de ses nombreux arsenaux, de ses flottes, de ses armées, capables de faire trembler les gouvernemens les plus forts, les peuples les plus puissans; et qui avaient répandu en tous lieux la terreur et la gloire du nom français. Il cita des forteresses emportées d'assaut, de nombreuses armées attaquées et détruites, des provinces envahies et retenues sous le joug; enfin, il ne négligea rien de ce qui pouvait donner au quaker et à sa fille la plus haute admiration pour son pays.

Il s'aperçut bientôt avec surprise que son éloquence ne produisait pas sur ses auditeurs l'effet qu'il s'était promis.

« Il me semble, mon ami, répondit le quaker, que

tu n'as pas une idée juste de ce qui constitue la gloire et la grandeur d'un peuple. Dis-moi; les lois, dans ton pays, sont-elles égales pour tous les citoyens? n'y voit-on ni oppresseurs ni opprimés? chacun peut-il se livrer, sans craindre l'arbitraire, à l'exercice de son industrie, et jouir avec plénitude de ses droits légitimes? avez-vous la liberté de conscience qui seule donne du prix aux sentimens religieux? l'ordre règne-t-il dans l'Etat, et la paix dans les familles? vos lévites sont-ils humains, modestes, détachés du monde? est-ce l'homme ou la loi qui décide dans vos tribunaux? la vertu est-elle respectée dans sa simplicité? connaissez-vous, pratiquez-vous cette morale évangélique qui se fonde principalement sur la charité? Tu me parles de palais, de théâtres, de monumens publics, d'armées vaincues, de provinces ravagées : je ne vois dans tout cela que des amas de pierres, des hommes massacrés en grand appareil, et des brigandages; pour moi, je ne conçois pas la gloire sans la liberté, et le bonheur sans la vertu. »

Ces considérations ne s'étaient pas encore présentées à l'esprit de M. de la Pommeraie; il en fut étonné; il cherchait cependant quelque réponse, lorsque le quaker l'arrêta et lui dit : « Nous avons assez parlé; tu as encore besoin de repos; retournons au logis. »

Ils se levèrent; M. de la Pommeraie s'appuya de nouveau sur le bras de la jeune *amie*. Le soleil descendait alors derrière les montagnes; des bandes d'un pourpre éclatant traversaient la partie encore visible de son disque, et ses derniers rayons étincelaient sur les eaux calmes de la Chesapeak; un vent frais et léger courait sur les campagnes, dispersant au loin le parfum des fleurs; je ne sais quelle sensation éprouvait alors notre

jeune officier auprès de son aimable guide; mais il m'a dit plus d'une fois qu'il était violemment ému, et qu'il ne put s'empêcher d'imprimer un baiser téméraire sur la main de Rachel.

A. JAY.

(La suite à un prochain numéro.)

POLITIQUE.

REVUE DES NOUVELLES DE LA SEMAINE.

N°. VII.

Du 19 au 25 juin.

Je ne sais si la méthode que j'ai suivie jusqu'ici, d'étiqueter les différentes parties de ma revue, c'est-à-dire, de jeter comme dans un moule, événemens et réflexions, est bien du goût de mes lecteurs; je ne sais même si j'ai des lecteurs; et si j'en ai, le temps et les moyens de prendre leur avis me manquent. Du reste, cette méthode n'est pas assez vieille pour m'enchaîner comme une habitude; je lui ai promis emploi et non préférence exclusive, et, tout en l'adoptant, j'ai dû me réserver de l'abandonner et de la reprendre suivant ma fantaisie et ce besoin de variété qui n'est pas, à nous autres Français, le moindre de nos besoins. D'autres cadres conviendraient quelquefois mieux à l'état des choses. Tantôt, à défaut d'événemens, je peindrais des situations, ce qui présente plus d'intérêt peut-être; car les événemens sont des résultats, au lieu que les situations sont des causes, et l'on aime quelquefois mieux s'exercer dans la connaissance de l'avenir, que de partager avec tout le monde celle du présent. Tantôt, sans distinguer les faits dans un ordre méthodique, je les

rapporterais comme au hasard, laissant les affinités s'établir d'elles-mêmes, et tous ces détails, en apparence étrangers les uns aux autres, s'attirer, se rapprocher, se réunir comme des parties éparses d'un même tout.

C'est aujourd'hui la tour de Londres qu'il faut choisir pour prendre hauteur : la perspective qu'on découvre de ce point n'est peut-être pas d'une grande magnificence, mais elle est au moins d'une certaine étendue.

L'absolution de Watson a été un véritable triomphe; rien n'y manquait, affluence immense, bruyantes acclamations, houras solennels. Le peuple a dételé les chevaux de la voiture pour s'y atteler lui-même; de semblables honneurs ont été rendus à ses co-accusés. Watson trop ému, ou trop fatigué, n'a point fait de harangue; les autres ont dit quelques mots qui expriment une vive reconnaissance et une résolution courageuse. Voici ce qu'on remarque dans le discours de Thistlevood : « J'ai toujours tâché de faire mon devoir; j'ai commencé; je continuerai; ma vie est consacrée à votre cause, je la servirai, dussé-je périr. »

Les ministres ne reculent pas; j'oserais même dire qu'ils avancent, si je ne considérais que la tactique de lord Sidmouth. Ce noble lord a proposé d'étendre jusqu'aux six premières semaines de la prochaine session, la suspension de la liberté individuelle, qui, dans le bill primitif, expirait dès le premier jour de cette session : ce n'est pas là reculer, je pense. Ici je ne puis m'empêcher de rapporter les paroles de lord Erskine : « Le gouvernement est un médecin qui dit : le malade est mal; il est même plus mal depuis qu'il suit mon régime; mais il doit le continuer. Quant à moi, je changerais de régime et de médecin. »

A ces tiraillemens convulsifs, à ces déplorables luttes, opposons l'attitude majestueuse et calme des Etats-Unis. Ce peuple venu le dernier, se montre à la fois adolescent par son courage, et mûr par sa raison. Il n'a pas troublé l'univers pour s'élever sur des débris; il n'a pas déclaré aux nations une guerre d'ambition et de commerce. Toute son ambition est de rester libre; et loin d'exclure le commerce des autres, il se borne à ne pas souffrir que le sien soit exclus. Cette modération pro-

duit des fruits abondans quoique précoces. On en pourra juger par la lettre suivante :

« En paix avec tout le monde, heureux au-dedans et respectés au-dehors, nous voyons dans l'avenir une carrière longue et fortunée, et nous espérons qu'en cherchant après le bonheur, nous parviendrons à une amélioration rapide de l'intérieur de notre pays. Jamais homme d'état, patriote et philosophe, n'a eu sous les yeux une perspective plus riante que celle que l'on rencontre maintenant dans les États-Unis. Pendant la guerre dernière notre dette publique s'était accrue plus rapidement qu'on ne s'y attendait, et cette augmentation prenait peut-être moins sa source dans un défaut de système de la part du département de la guerre, que dans le prix élevé de la solde qu'il fallait accorder aux soldats, pour leur faire prendre du service. Cette circonstance provenait en quelque sorte de causes générales. La facilité que l'on a à se procurer des moyens d'existence dans ce pays, et la cherté extrême de la main-d'œuvre, auraient rendu impraticable le projet de completter notre armée, à moins de payer à chaque militaire une somme à-peu-près équivalente au salaire d'un journalier. Dans plusieurs circonstances la guerre avait augmenté les gages de la classe ouvrière, et les professions mécaniques étant devenues plus lucratives, par la suspension de tout commerce avec l'étranger, offraient à chacun une chance bien plus favorable que celle de s'enrôler comme simple soldat. Mais une cause plus puissante de cet accroissement extraordinaire de la dette publique, dérivait principalement de la modicité des recettes effectuées pendant cet intervalle, ce qui entraîna la nécessité de recourir à des emprunts hors de toute proportion avec les revenus de l'État. Ceci résultait, d'une part, de la timidité de nos conseils ; et, de l'autre, de l'erreur de nos opinions. Pendant notre guerre avec la France, sous M. Adams, des taxes furent imposées avec prodigalité dans des circonstances où le peuple ne fut pas convaincu qu'elles étaient strictement nécessaires. Cette conviction, jointe à plusieurs autres motifs, empêcha la réélection de M. Adams. Ses partisans attribuèrent uniquement sa défaite à l'établissement de l'impôt ; ils s'applaudissaient beaucoup d'avoir eu le courage de remplir ce qu'ils appelaient leur devoir, au risque de perdre leur popularité, et ils prédirent dès-lors que leurs successeurs n'oseraient jamais imposer de taxes, quand bien même les besoins de l'État l'exigeraient. Cette manière de voir fut à la vérité reconnue erronée par les gens sensés de la nation, et cependant plusieurs membres du congrès, qui avaient moins de discernement que les autres, craignaient que cette assertion ne fût vraie, et appréhendaient également de perdre leur popularité, en imposant des taxes correspondantes aux besoins que le trésor éprouvait par suite de notre état de guerre. D'après les causes ci-dessus mentionnées, on estima que les demandes étaient infiniment au-dessous de ce qu'elles auraient dû être, et on exagéra la facilité qu'avait le gouvernement d'obtenir, par la voie des emprunts, tout ce qui était nécessaire pour continuer la guerre avec vigueur. L'illusion fut si grande sur ce point, que

plusieurs, de ceux qui penchaient le plus pour la guerre, s'opposèrent davantage aux taxes additionnelles. Aussi, d'après ces différentes causes combinées, nos demandes en emprunts se montèrent à une somme énorme, tandis que le produit des taxes se réduisit presque à rien; de sorte qu'à la seconde année de la guerre, on ne put emprunter à moins de sept et demi pour cent, et à la troisième, à un taux beaucoup plus élevé. Dans cet état de choses, les finances de l'État présentèrent une situation bien triste, résultant d'un manque presque total de ressources. Ce fut à l'époque de cette crise que le peuple se mit en avant, et força ses représentans à faire ce qui aurait dû être fait de prime-abord. Il leur enjoignit d'imposer des taxes égales au montant des dépenses annuelles, et de se rendre responsables des paiemens. Par suite de cette injonction expresse de la part du peuple, on imposa des taxes avec une libéralité extraordinaire, on créa des moyens pour continuer la guerre avec vigueur, et la campagne de 1815 n'aurait pas manqué de nous mettre en possession du Canada, au moins jusqu'aux murailles de Québec; mais la paix se présenta avec des circonstances conformes aux goûts et aux établissemens de la nation. La dernière scène de cette guerre jeta sur notre armée un rayon de gloire qui ne s'effacera jamais.

Au retour de la paix, les mesures rigoureuses de finances qui avaient été adoptées, produisirent les effets les plus heureux sur le crédit public et sur nos affaires d'intérêt. Déjà la dette flottante non consolidée est éteinte, et le total de la dette consolidée était, au premier janvier dernier, de 109 millions de piastres (1). Pendant la dernière session du congrès, le fonds d'amortissement s'est élevé à 10 millions applicables au paiement de l'intérêt et au rachat de la dette. Indépendamment de cette somme, 9 millions ont été imputés sur l'année courante; et, sur cette imputation, une avance de 4 millions a été autorisée pour 1818, ce qui porte la somme applicable à cet objet, durant cette année, à 23 millions de piastres, dont 17 millions sont destinés au rachat ou à l'acquittement du capital; en outre des 10 millions de piastres accordés annuellement, tout ce qui surpasse, à la fin de l'exercice, une somme de deux millions, destinée à rester dans les coffres du trésor, doit être versée entre les mains des commissaires de la caisse d'amortissement pour être par eux employée au rachat du principal de la dette publique; et en admettant que nous ne tirerons rien à cette époque de cette ressource accidentelle, notre dette sera éteinte en moins de treize ans. Cette somme peut recevoir alors son application sous une autre forme, et être employée avantageusement dans le commerce. Nos institutions de banque vont déjà de pair avec les demandes faites pour cette nature de capitaux, et doivent être principalement destinées aux manufactures privées, à l'amélioration de l'agriculture, au creusement des canaux ou à la construction des routes. Cent

(1) La piastre vaut 5 fr. 30 c. à peu de chose près.

millions employés de cette manière doivent nécessairement, d'ici à peu d'années, changer totalement la face générale de ce pays. Ce changement ne peut manquer de nous surprendre nous-mêmes qui sommes témoins des progrès qui ont lieu de jour en jour. Les différences qui existent déjà vous rendraient entièrement étranger à ce pays, si vous étiez dans le cas de le visiter de nouveau.

Ce qui ajoute beaucoup de charmes à nos jouissances actuelles, c'est que l'esprit de parti lui-même ne s'est pas joint aux causes réunies que je viens de vous citer. Dans nos assemblées nationales, aucune discussion de cette nature n'a eu lieu pendant la dernière session du congrès. La majorité, satisfaite de la prépondérance élevée que la nation vient d'acquérir sous ses auspices, et entrevoyant déjà les gages assurés de la prospérité future, semble disposée à rester en paix avec tout ce qui l'environne, et à se reposer des fatigues et de l'acrimonie qu'avaient excitées les manœuvres de l'opposition. Les fédéralistes, honteux du parti qu'ils avaient embrassé, éprouvent des remords en se voyant certains de participer à la gloire que la nation vient d'acquérir avec tant de vaillance pendant la guerre, et désirent vivement de voir tomber dans l'oubli le souvenir de leurs iniquités passées. Pour y parvenir plus sûrement, ils sont actuellement les champions les plus déclarés des mesures dont l'exécution a démontré l'efficacité, et sont les premiers à entourer le temple de la renommée au milieu des acclamations nationales. Ils sont maintenant les premiers dans nos conseils à déclamer contre le gouvernement anglais, et seront aussi les premiers, si l'on en croit les apparences, à ne souffrir ni insulte ni agression de ce côté.

Quand nous comparons notre situation avec celle de l'Angleterre, de la France ou de toute autre contrée civilisée, nous trouvons mille motifs de remercier le régulateur suprême du destin des nations, et d'être satisfaits de nos jouissances actuelles. Nous regardons l'Europe avec sollicitude. L'Angleterre est à la veille de voir réformer, purifier ou diminuer ses libertés civiles; les choses y sont arrivées à un tel point, qu'elles ne peuvent long-temps s'y soutenir. Si le gouvernement s'oppose à une réforme, il s'expose à une révolution qui pourra peut-être abattre la constitution. »

Il serait à souhaiter que cet esprit de sagesse et de modération eût pu pénétrer dans les immenses contrées du Midi; car il y a des pactes possibles, et la paix tient peut-être moins à des sacrifices d'intérêt qu'à des sacrifices d'orgueil; mais ce sont là ceux qui coûtent le plus; et parmi ces débris, sous ce ciel brûlant, au milieu de cette guerre d'extermination, comment faire entendre des paroles de paix?

Au moment où j'écris ces lignes, je lis que les corsaires de Buénos-Ayres ont l'ordre exprès de ne pas inquiéter les bâtimens sous pavillon espagnol, allant d'un

port à l'autre, sur les côtes du Brésil, ou venant de quelque port du Brésil dans la rivière de la Plata; acceptons cet augure.

Lecor, plutôt prisonnier que vainqueur dans Monte-Video, abandonné par ses miliciens, troupe timide, rassemblée à la hâte et par contrainte, s'est vu réduit à implorer, pour les Européens qui lui restent, l'intérêt de cette même république de Buénos-Ayres qu'il était venu séquestrer ou conquérir, on ne sait trop lequel. Celle-ci a répondu qu'elle ne lui ferait point la guerre, mais qu'elle ne lui accorderait ni vivres ni secours. Voilà une politique fort sage : pour détruire un ennemi qui s'épuise tous les jours sans pouvoir réparer ses pertes, il n'y a qu'à l'abandonner à lui-même.

Revenons à notre Europe. Bruxelles a eu une journée fort orageuse; des furieux parcouraient les rues en criant *du pain! du pain! nous mourons de faim!* Il y a eu des magasins pillés. Toute la popularité du prince d'Orange n'a pu apaiser la sédition; et il n'a fallu rien moins, pour rétablir le calme, que la présence d'un corps nombreux de cuirassiers.

Ce point seul excepté, il semble que tout présente un aspect consolant. En France le prix du grain et du pain baisse partout comme à l'envi. Quelques orages qui ont éclaté sur quelques points ne peuvent troubler nos espérances; car ils sont rares et partiels. Le désespoir est pour les hommes cruels qui spéculaient sur la misère publique. L'un d'eux s'est donné la mort quand il n'a plus eu l'espérance de faire mourir les autres de faim.

Le Wurtemberg est plus calme depuis que les mécontens n'ont plus de centre; du reste ils auront peu gagné à résister. C'est maintenant aux assemblées de baillages que le roi soumet sa constitution; il pense que ces assemblées représenteront le peuple à un titre plus légitime que ne faisaient les états.

Nouvelles détachées. — Le maréchal Gouvion Saint-Cyr est nommé ministre de la marine, en remplacement du comte Dubouchage, nommé pair de France et ministre-d'Etat.

— L'article IV de la loi du 25 mars 1817, sur les pensions, va recevoir sa pleine et entière exécution.

— La prévôté de l'hôtel est supprimée.

— De nombreuses réductions ont lieu dans les dépenses de la maison du Roi.

— M. le comte de Caraman, ambassadeur à Vienne, a obtenu une audience de S. M. : on dit que cette audience a été longue.

— On assure que la banque d'Angleterre prêtera au gouvernement les quinze millions sterlings dont il a besoin. C'est aux parlemens à redoubler de vigilance, quand les ministres remplacent des subsides par des emprunts.

— Le massacre d'Alger est heureusement démenti.

— On parle diversement d'une autre grande calamité, c'est l'incendie de la Caracca, ou arsenal de Cadix; les uns y croient, les autres le nient, et les premiers, d'accord entre eux sur le fait, ne le sont point sur le dommage.

— *Le Pégase*, de deux cent cinquante tonneaux, richement chargé, venant de la Martinique, près de mouiller dans la rade de Cherbourg, a touché sur les rochers du Ras-Blanchard; le pont s'est aussitôt détaché de la cale. Les passagers ont lutté pendant six heures contre les horreurs de la mort; ils ont presque tous péri.

— On dit que les rues de Londres seront bientôt pavées en fonte de fer. Ce serait de l'occupation pour tant d'ouvriers sans emploi!

— Ma prédiction s'est trouvée juste. La belle Circassienne qui tournait tant de têtes, n'était qu'une servante de bohémiens.

— Une autre jeune servante a comparu devant la cour d'assises de Paris pour vol domestique. Les débats ont établi un crime, mais c'est celui de l'accusateur. Sa victime était coupable à ses yeux, moins des larcins qu'elle avait faits, que de ceux qu'elle avait empêchés. La fille de l'accusateur, âgée de huit à dix ans, a paru comme témoin. Ses dépositions étaient graves; mais on avait vu le père, un papier à la main, lui suggérer ce qu'elle avait à dire. Cet homme est maître passé en corruption.

La décision du jury a été unanime en faveur de l'accusée.

— Enfin, ce procès marquant, ce procès impor-

tant où l'on rattachait, de gré ou de force, tant d'intérêts qui n'y avaient que faire, à l'aide duquel on remuait tant de passions qui ne demandaient pas mieux que d'être remuées; ce procès comique pour une tragédie; ce procès politique pour une censure littéraire, est terminé. Le tribunal ne s'est pas déclaré incompétent; il n'a pas renvoyé l'affaire à la cour des assises, comme de beaux esprits, qui ne sont point jurisconsultes, le conseillaient hautement. M. Arnault a été condamné à un jour de prison et à 50 francs d'amende.

BÉNABEN.

ANNONCES ET NOTICES.

Dictionnaire des Epithètes françaises; nouvelle édition, revue et considérablement augmentée par M. J. B. Levée, ancien professeur de rhétorique. Un vol. in 8°. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. Chez l'Huillier, libraire, rue Serpente, n. 16.

A une époque où les épithètes jouent souvent un rôle si malheureux dans les vers et même dans la prose, c'est rendre un véritable service à la littérature que d'en présenter aux jeunes écrivains un choix auquel le bon goût a présidé. Les épithètes que M. Levée a admises dans son Dictionnaire, ont été toutes puisées aux meilleures sources; mais il a senti en même temps qu'il ne suffisait pas de les présenter pêle-mêle à ses lecteurs; car les matériaux qui ont produit le Louvre, sous la main de Perrault, auraient bien pu ne servir qu'à construire des huttes grossières, si on les eût abandonnés à la merci d'un ignorant manœuvre. M. Levée a donc fait précéder son Dictionnaire d'un petit Traité, où il enseigne les règles que l'on doit suivre dans le *choix* et l'*emploi* des épithètes. Il apprécie aussi avec beaucoup de justesse leur *propriété*, leur *richesse* et leur *abus*. Avec du bon sens, de la patience, le *Dictionnaire des Rimes* et le *Dictionnaire* de M. Levée, on peut presque devenir un bon versificateur, ce qui, au reste, ne veut pas dire un bon poëte, comme on sait.

Œuvres complètes de Voltaire en cinquante volumes in-12, proposées par souscription.

En dépit des orateurs de tribune et de feuilletons, l'œuvre

du démon va toujours son train. Les éditions de Voltaire se multiplient, et le troisième volume du *Voltaire* de madame veuve Perroneau est en vente depuis plusieurs jours. En chargeant un professeur aussi habile et aussi distingué que M. Lemaire de présider à cette édition des Œuvres complètes du premier de nos écrivains et de nos philosophes, l'éditeur a donné au public la meilleure garantie des soins qu'il apporterait à son travail. Ce troisième volume est enrichi de deux additions précieuses. La première, à la page 367, est une scène de *Mérope* que mademoiselle Duménil avait jugé à propos de faire supprimer, par un de ces caprices dont les auteurs sont trop souvent victimes. La seconde addition, dont on ne saura pas moins de gré aux éditeurs, est un prologue de *la Mort de César* que Voltaire composa pour des religieuses d'un couvent de Beaune où cette pièce fut représentée en 1747.

Ce devait être une chose bien curieuse que d'entendre retentir, sous les voûtes d'un monastère, les fiers accens de la liberté romaine qui ne trouvent plus d'interprètes sur nos théâtres. Aurait-on calomnié les couvens?

Extrait des Mémoires du marquis de Dangeau, avec des notes historiques; par madame de Sartory. Deux vol. in-12. Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste. Chez Rosa, libraire, au cabinet littéraire, grande cour du Palais-Royal.

Le mérite de cet ouvrage a été apprécié tout récemment dans le compte qu'un des rédacteurs du *Mercure* a rendu de l'*Abrégé* que madame de Genlis en a publié. Madame de Sartory n'a, sur sa rivale, que l'avantage d'avoir réduit son travail à deux volumes, et de le fournir au public à un prix plus modique.

Dictionnaire de Rimes; par P. Richelet; retouché en 1751 par Berthelin; où l'on trouve, 1°. tous les mots de la langue française; 2°. les termes de sciences et d'arts; 3°. le genre et la définition des mots; 4°. les noms propres de la mythologie, de la géographie et de l'histoire. Nouvelle édition, corrigée, augmentée et remise dans un nouvel ordre, par MM. Dewailly, proviseur du collége royal d'Henri IV, et Drevet, censeur. Un fort vol. in-8°. de 1100 pages. Prix : 10 fr. Chez Debousseaux, libraire, quai Malaquais, n. 15; et chez P. Mongie l'aîné, boulevard Poissonnière, n. 18.

Ce nouveau Dictionnaire de rimes a été fait tout entier sans le secours de ceux qui existent; de sorte que c'est un ouvrage absolument neuf; on y trouve une définition de tous les mots, et les rimes sont classées par ordre de voyelles; ce qui est infiniment plus commode que par ordre alphabétique.